This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

page 4

REVUE
FRANÇAISE.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N. 14.

REVUE
FRANÇAISE.

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.
OVIDE.

N° XI.

PARIS,
ALEXANDRE MESNIER, LIBRAIRE,
PLACE DE LA BOURSE.

SEPTEMBRE 1829.

AP
20
.R577
no. 11-12

Cont.
Nijhof!
J-1-49
66959

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE ONZIÈME NUMÉRO.

Pages.

I. MONUMENS HISTORIQUES DES GRANDS-MAÎTRES DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM; ou Vues des tombeaux élevés à Jérusalem, à Ptolémaïs, à Rhodes, à Malte, etc.; accompagnés de notices historiques sur chacun des Grands-Maîtres, des inscriptions gravées sur leurs tombeaux, de leurs armoiries, etc. : publiés par M. le vicomte L.-F. DE VILLENEUVE-BARGEMONT. 1

II. TWO YEARS IN NEW SOUTH WALES, etc.—DEUX ANS PASSÉS DANS LE NEW-SOUTH-WALES, offrant le tableau de l'état actuel de la société dans cette colonie; par M. P. CUNNINGHAM, chirurgien de la marine royale. 15

III. BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ANCIENNE ET MODERNE, rédigée par une société de gens de lettres et de savans.—DICTIONNAIRE HISTORIQUE, ou BIOGRAPHIE UNIVERSELLE-CLASSIQUE, par une société de gens de lettres. 41

Des Biographies françaises.

IV. DE LA CHARITÉ dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures de la société; par T. DUCHATEL. 55

Des Moyens d'améliorer le sort des classes inférieures.

V. MÉMOIRES COMPLETS ET AUTHENTIQUES DU DUC DE SAINT-SIMON SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE, publiés pour la première fois sur le manuscrit original, entièrement écrit de la main de l'auteur; par M. le marquis de SAINT-SIMON, pair de France. 86

Pages

VI. *L'enlèvement de la redoute, scène contemporaine.* 109

VII. 1. De l'irritation et de la folie, ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique; par F.-J.-V. Broussais, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.—2. Globe. Tome VI, N° 74.—3. Globe. Tome VI, N°s 85-114.—4. Observations sur les attaques dirigées contre le spiritualisme par le docteur Broussais dans son livre *de l'Irritation et de la Folie*, par M. le baron Massias.—5. Examen de la doctrine médico-physiologique du matérialisme, ou *Lettre* à M. le professeur Broussais, par M. Virey.—6. Réponse aux critiques de l'ouvrage du docteur Broussais sur *l'Irritation et la Folie*.—7. Cours d'histoire de la philosophie moderne professée par M. Cousin à la Faculté des Lettres, revu par l'auteur. 116

M. Broussais; de l'existence de l'ame.

VIII. Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et Diderot, depuis 1753 jusqu'en 1790. 214

De la Correspondance de Grimm, et des derniers salons du dix-huitième siècle.

IX. De l'omnipotence du jury. 236

REVUE SOMMAIRE,

OU ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

1. Des Mystères de la vie humaine; par le comte de Montlosier; précédé d'une notice sur la vie de l'auteur. 248
2. Vues sur le protestantisme en France; par J.-L.-S. Vincent, pasteur de l'Église réformée de Nîmes. 251
3. Éducation familière, ou Série de lectures pour les enfans depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence; par miss Edgeworth, traduit de l'anglais par madame Louise Sw. Belloc. 253

Pages.

4. Lettres d'une belle-mère à son gendre, sur quelques sujets d'histoire et de politique. 254
5. Introduction générale à l'Histoire du Droit ; par M. Lerminier, docteur en droit, avocat à la Cour royale. 256
6. Lafayette en Amérique en 1824 et 1825, ou Journal d'un voyage aux États-Unis ; par A. Levasseur, secrétaire du général Lafayette pendant son voyage. 259
7. Histoire de la conquête de Grenade, tirée de la Chronique manuscrite de Fray Antonio Agapida ; par Washington Irving ; traduit de l'anglais par J. Cohen. 261
8. Indépendance de l'Italie, moyen de l'établir dans l'intérêt général de l'Europe, considéré spécialement sous le point de vue de l'équilibre politique ; par J. B. Marochetti. 262
9. De la situation politique de l'Europe et des intérêts de la France ; par M. le général baron de Richemont, député de l'Allier. 264
10. Œuvres de P. E. Lemontey, de l'Académie française. 265

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

11 Quinti Horatii Flacci opera omnia, cum litterarum typis ab Henrico Didot sculptis, et propriâ arte poliamatypâ fusis. 269
12. Bibliothèque latine-française, ou Collection de classiques latins, avec la traduction en regard, etc. — 21e livraison. Lucrèce, de la Nature des choses, poëme, traduction nouvelle, par de Pongerville, avec une notice littéraire et bibliographique, par Ajasson de Grandsagne. . . . . *Ib.*
13. L'Énéide de Virgile, traduction nouvelle, avec le texte en regard, des notes et des rapprochemens ; par Pierre-François Delestre, de l'ancienne École Normale. 272
14. Bibliothèque choisie. — Œuvres complètes de Boileau, avec le commentaire historique de Brossette, revu. — Werther, traduction nouvelle. 277
15. Mélanges tirés d'un petite bibliothèque, ou Variétés littéraires et philosophiques. 279
16. Empédocle, vision poétique, suivie d'autres poésies, par Jean Polonius. . 280
17. La Réforme en 1560, ou le Tumulte d'Amboise ; scènes historiques. . . . 281
18. Promenades dans Rome, par M. de Stendhal. 284
19. Granby, roman fashionable, traduit de l'anglais de lord Normanby, auteur de Oui et Non, et de Mathilde, ou les Anglais en Italie ; par M. P.....s. . 286
20. Les Fiancés de Caracas, poëme en deux chants, suivi de notes ou considérations politiques et morales sur divers États du Nouveau Monde ; par P. D. Martin-Maillefer. 288

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES. 291

REVUE FRANÇAISE.

N° XI. — Septembre 1829.

I.

MONUMENS HISTORIQUES DES GRANDS-MAÎTRES DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM; ou Vues des tombeaux élevés à Jérusalem, à Ptolémaïs, à Rhodes, à Malte, etc.; accompagnés de notices historiques sur chacun des Grands-Maîtres, des inscriptions gravées sur leurs tombeaux, de leurs armoiries, etc. : publiés par M. le vicomte L.-F. DE VILLENEUVE-BARGEMONT; 2 vol. avec planches. Prix : 80 fr. *Paris*, 1829.

VOICI un de ces livres qu'on ne saurait assez recommander et louer; œuvre d'érudition et de cœur, conçue dans un noble sentiment d'enthousiasme, accomplie avec une rare persévérance; sorte de reliquaire précieux qu'une main pieuse et filiale s'est plu à composer en mémoire d'une des grandes existences du moyen âge.

Si puissant jadis et si riche, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem n'a pas manqué d'historiens. Avant Bosio et Naberat, et depuis eux jusqu'à Vertot ou Pacciaudi, nombre d'écrivains, privilégiés des papes ou des grands-maîtres, fouillèrent les vieilles archives de Rhodes et de Malte. Mais la légèreté, l'ignorance, la flatterie, l'absence du talent rendirent presque illisibles ces espèces de chroniques officielles; Vertot seul pouvait populariser des annales pleines d'intérêt et de grandeur, si, par un bon mot imprudent, il n'eût discrédité d'avance son long travail, et détruit lui-même à plaisir le fruit de ses veilles. Reflet trop vif des passions contemporaines, les histoires ou mémoires composés après la catastrophe de Malte,

soit en France, soit en Angleterre, n'ont guère prétendu ni à l'estime scientifique, ni à la confiance. M. de Villeneuve, venu dans des temps plus calmes et plus impartiaux, la demande et la commande. Érudit consciencieux, on le voit relevant les mille bévues de ses prédécesseurs; rétablissant des noms altérés, des dates faussées; recherchant soigneusement les monnaies, les devises, les armoiries; contrôlant les anecdotes biographiques par l'histoire générale; et faisant marcher tout cela de front dans un récit large et facile. Comme appréciateur des actions personnelles des grands-maîtres et du caractère général de l'Ordre, sans se montrer trop avare de blâme individuel ou collectif, l'auteur aime ses héros, se complaît dans son sujet, et sait en reproduire avec succès le mouvement et la poétique grandeur. En le lisant on se laisse entraîner volontiers à toutes ses sympathies.

L'ouvrage de M. de Villeneuve renferme des documens historiques de deux sortes. A la narration, divisée en une série de biographies des grands-maîtres, est accolée une série correspondante de dessins lithographiés représentant les tombeaux de ces chefs de la Religion, depuis le deuxième d'entre eux, Raymond du Puy. Cette dernière partie est la partie vraiment neuve du livre. Son importance exige que nous exposions avec quelque détail et la nature de ces monumens, et les circonstances heureuses qui en ont sauvé la collection jusqu'à nos jours.

A la mort de chaque grand-maître de Saint-Jean, un monument funèbre lui était érigé, tantôt aux dépens de l'Ordre entier ou des sujets de l'Ordre, Rhodiens, Maltais; tantôt, et le plus souvent, par le vote spontané des chevaliers à la langue desquels il avait appartenu. C'était alors pour les cinq langues une affaire d'orgueil et d'émulation; elles cherchaient à se surpasser mutuellement en magnificence et en bon goût; on appelait des statuaires et des peintres de loin, à grands frais; on ima-

ginait des emblèmes; on composait de pompeuses devises latines et grecques en l'honneur du mort et de sa nation. Quelquefois le grand-maître lui-même, encore plein de santé, s'occupait de ces devises, de ces symboles, faisait élever le cénotaphe, et disposait ainsi à loisir le dernier trône de son magistère. Comme les chefs des Hospitaliers, de même que les papes, étaient élus vieux et se succédaient rapidement, le nombre de ces tombeaux devint considérable. La fortune orageuse de l'Ordre les dispersa dans plusieurs villes de l'Orient, à Jérusalem, à Margat, à Ptolémaïs, à Rhodes, à Malte, et çà et là dans plusieurs commanderies et églises de l'Occident. Chassés pied à pied de la Palestine par le cimeterre musulman, les chevaliers n'emportèrent point avec eux les monumens de leurs chefs; ils laissèrent reposer leurs os dans la terre où restait encore le Saint-Sépulcre. Mais de temps à autre des grands-maîtres, jaloux de la commune gloire, envoyèrent des pélerinages à ces vieilles reliques de l'Ordre, et en firent prendre le dessin et les inscriptions. Une collection à peu près complète de ces dessins se trouvait, il y a cinquante ans, dans les archives de Malte. Vers cette époque, M. le comte de Bloise, commandeur d'Hannonville, passionné pour les curiosités de ce genre, les copia lui-même, et ne tarda pas à se féliciter de son zèle, la partie des archives qui les contenait ayant péri dans un incendie. C'est de M. d'Hannonville, mort en 1824, que M. de Villeneuve tenait le précieux dépôt. Hâtons-nous de dire que le récit du commandeur est confirmé par la parole de plusieurs autres chevaliers, et par le plus irrécusable des témoignages, la vue de ceux des monumens rhodiens et maltais dont les débris ont survécu à tant de catastrophes.

On éprouve une vive satisfaction de curiosité, non sans profit pour l'intelligence du moyen âge, en parcourant cette longue galerie de monumens, à l'architecture

capricieuse, où le goût mauresque se mêle aux dernières traditions du style romain, où la pose simple et grave des personnages principaux contraste avec le bel-esprit des devises et la pédanterie des emblèmes. Beaucoup furent exécutés intégralement en marbre ou en pierre; plusieurs n'ont jamais été que peints à fresque, ainsi que le témoignait le manuscrit copié par M. d'Hannonville, et que le témoignent encore les ruines de divers tombeaux rhodiens; mais la plupart furent mixtes. Autour de la statue, sur la muraille de quelque chapelle, étaient représentés à fresque, tantôt des figures réelles ou symboliques, des trophées, des bannières; tantôt des ornemens d'architecture, un temple, une ville. Quelquefois le dessin était tout simplement gravé au ciseau sur une pierre tumulaire. Les grands-maîtres sont ordinairement couverts du manteau noir à la croix à huit pointes, vêtement de paix des Hospitaliers; quelques-uns, armés de pied en cap, portant la cotte émaillée de gueules, avec la longue croix blanche sur la poitrine. Les uns paraissent dans l'attitude de la prière ou de la réflexion, les autres dans celle du commandement, suivant le caractère qu'ils ont déployé pendant leur vie. Rien de théâtral, rien de forcé; de la gravité et de la noblesse. La pose des guerriers sous les armes est généralement roide, leurs gestes anguleux, comme il convient à gens si durement vêtus. La vue de ces dessins, où le moyen âge respire, ne sera pas sans utilité à nos statuaires et à nos peintres d'histoire. M. de Villeneuve a ajouté au bas de ses lithographies l'écusson armorié de chaque grand-maître : il faut l'en louer; la science héraldique est inséparable de l'étude des temps chevaleresques; elle sert quelquefois à contrôler des faits importans : Walter-Scott nous a montré d'ailleurs quel parti on en peut tirer pour le pittoresque et la poésie du costume.

Afin de compléter, autant que possible, l'histoire pit-

toresque de l'ordre de Saint-Jean, notre auteur a cru devoir joindre à cette publication les vues des principales résidences des chevaliers, entre autres Jérusalem, où prirent naissance presque à la fois les Hospitaliers, les Templiers et les chevaliers Teutoniques; mais on y chercherait vainement de nos jours le moindre vestige de l'hôpital de Gérard-Tunc, et du palais des premiers grands-maîtres, disparus depuis des siècles de la ville sainte. Un des plus anciens voyageurs français, Jehan de Mandeville Saint-Alban, visitant Jérusalem vers 1330, dit que « non loin de l'église du Saint-Sépulcre, à deux « cents toises vers le midi, près de la porte de Sion, était « le grand hôpital de Saint-Jean, habité par les cheva- « liers de Rhodes. La façade du palais était soutenue « par cent soixante-quatre pilastres de pierre. Tout au- « près étoient bâties les églises de Notre-Dame-Majeure « et de Notre-Dame-Latine. » Mais, selon l'auteur de la *Description très-particulière des Saints-Lieux, en* 1646, « ces monuments étoient tellement destruits, qu'on n'en « sçauroit remarquer chose digne d'être escripte. » Ptolémaïs, ou Saint-Jean-d'Acre, si célèbre par ses siéges, méritait d'être reproduite à côté de la capitale de la Palestine. On ne pouvait surtout oublier cette île de Rhodes, au nom de laquelle un charme inexprimable semble être attaché [1]. M. de Villeneuve nous a donné une vue de la fameuse tour de Saint-Nicolas, remarquable par sa position et les quatre élégantes tourelles dont elle est flanquée. Ce qui concerne Malte se trouve dans le second

1. Ce qui manquerait sur les monumens rhodiens dans l'ouvrage dont nous rendons compte, se trouvera dans celui de M. le colonel Rottiers, chargé en 1826 et 1827, par S. M. le roi des Pays-Bas, d'une mission scientifique dans le Levant. La première livraison a paru à Bruxelles, 1828; on y remarque la loge de Saint-Jean, le couvent des Chevaliers, la châtellenie où fut jugé d'Amoral, les auberges de France, d'Angleterre, etc., l'église de Saint-Jean, la Grande-Mosquée, les fresques du caveau de Philerme, la fresque de Dieudonné de Gozon, etc., etc.

volume. Une notice sur chaque résidence des grands-maîtres, extraite de relations inédites, et des pièces justificatives sur l'histoire de l'Ordre jusqu'à nos jours, complètent cet important ouvrage.

Ce fut sans doute un des plus beaux jours du moyen âge que celui où le pauvre marchand Gérard Tunc, et quelques chevaliers mutilés des bandes de Pierre l'Hermite et de Godefroy, assistés par la pitié publique, fondèrent à Jérusalem l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean. Ce jour fut beau parce qu'il fut fécond, parce qu'il contenait, à son insu, le germe d'une longue et glorieuse destinée.

Reportons-nous au milieu du moyen âge, à cette époque de piété exaltée, mais aussi d'activité, de vie ardente, irrégulière. Deux passions contraires également puissantes la dominaient. Au besoin de mouvement, de gloire, de licence, succédaient brusquement le besoin du repos, d'une austère discipline, du renoncement à soi-même, et la recherche, souvent excessive, de ce que l'humilité chrétienne peut imposer de plus rigoureux. On voyait la lutte de ces sentimens opposés tourmenter, tirailler incessamment ces ames inquiètes; elle les attirait des champs de bataille dans les cloîtres; elle les arrachait bientôt à la quiétude monastique pour les replonger dans les émotions de la guerre : tour à tour elle les ballottait d'un extrême à l'autre des sensations humaines. L'institut de Gérard-Tunc, fondateur d'un hospice religieux pour les pélerins pauvres et les malades, satisfit à l'un des besoins du temps. Sous la chaîne austère des vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, il offrait une vie obscure, silencieuse, perdue dans les œuvres de la plus touchante charité. De nombreux chevaliers accoururent; l'esprit de piété applaudit, et de riches dotations en Orient et en Occident confirmèrent l'utilité de l'institution.

Mais quand la première ferveur fut calmée, on vit se remontrer avec violence le regret et le désir de la vie active. L'écho des combats dont la Palestine était le théâtre ne laissait plus de repos sous les voûtes solitaires de l'Hôpital. Alors un vieux soldat de Godefroy, Raymond du Puy, élu grand-maître à la mort de Gérard-Tunc, résolut de terminer ses souffrances et celles de ses compagnons, en conciliant ces deux passions discordantes. Ses statuts bouleversèrent la constitution de l'Hôpital; l'ordre devint militaire en même temps que monastique; il se chargea de défendre la religion contre les infidèles, en même temps qu'il la servait au lit des mourans. L'humble asile des malades se métamorphosa en forteresse hérissée de créneaux et d'armes; l'enseigne d'hospitalité suspendue à ses tours, l'écusson rouge à la croix blanche, fut déployée dans les batailles; l'épée fut réunie au chapelet, et le cœur des preux battit plus à l'aise sous le double abri de la cuirasse et du froc.

L'enthousiasme qui accueillit cette nouveauté montre bien qu'elle était une révélation des besoins du moyen âge. La jeune noblesse se pressa autour de Raymond; d'autres Ordres créés dans la même pensée, modelés sur la même discipline, ouvrirent à la piété chevaleresque un plus vaste refuge. Il y en eut pour tous les degrés de ferveur, depuis l'institut du Saint-Sépulcre, qui resta toujours plus monacal que guerrier, jusqu'à cette milice du Temple, altière, avare, et moins religieuse que mondaine. La multiplicité des ordres donna naissance à une émulation qui troubla souvent, il faut l'avouer, la paix intérieure, mais qui, bien plus souvent, fut favorable aux armes chrétiennes. Les siéges d'Acre et de Margat, les batailles de Tibériade et de Joppé en fournirent la preuve. Sitôt qu'apparaissait l'écusson de Saint-Jean, planté sur la brèche ou flottant au plus épais de la mêlée, les bannières rivales s'agitaient, et le manteau blanc

du Templier, la croix noire du chevalier teutonique, s'élançaient à l'envi pour partager le péril et la gloire du poste.

Considérée sous le point de vue politique et pour le but des croisades, l'utilité de ces Ordres mixtes fut incontestable. Ils fournissaient une milice permanente, mieux disciplinée que les croisés ordinaires, exercée à la guerre contre les Sarrasins, possédant sur les lieux un refuge et des subsistances assurées, et acclimatée de bonne heure à ce ciel dévorant. A la haute milice des chevaliers obéissaient de grandes bandes, quelquefois des armées de servans et de vassaux. Les Ordres furent les alliés naturels et les soutiens de ces petites monarchies latines, filles de l'invasion chrétienne, et qui seules pouvaient maintenir la conquête de la Terre Sainte. C'étaient des centres d'action et de résistance autour desquels venaient se grouper les masses arrivées d'Europe lorsque, le flot d'une première croisade perdu et tari dans les sables, un autre flot succédait des extrémités de l'Occident.

Un écrivain du douzième siècle, saint Bernard, a tracé, de l'ordre des Templiers, un tableau qui peut s'appliquer à tous les autres dans les temps voisins de leur fondation: « Ils vivent, dit-il, dans une société agréable, « mais frugale, sans femmes, sans enfans, et sans avoir « rien en propre, pas même leur volonté; ils ne sont ja- « mais oisifs ni répandus au-dehors; et quand ils ne « marchent point en campagne et contre les infidèles, « ou ils raccommodent leurs armes et les harnois de « leurs chevaux, ou ils sont occupés dans de pieux exer- « cices par les ordres de leur chef. Une parole insolente, « un ris immodéré, le moindre murmure, ne demeurent « point sans une sévère correction. Ils détestent les jeux « de hasard; ils ne se permettent ni la chasse, ni les vi- « sites inutiles; ils rejettent avec horreur les spectacles,

« les bouffons, les discours ou les chansons trop libres ;
« ils se baignent rarement, sont pour l'ordinaire négli-
« gés, le visage brûlé des ardeurs du soleil, et le regard
« fier et sévère. A l'approche du combat, ils s'arment de
« foi au-dedans et de fer au-dehors, sans ornemens ni
« sur leurs habits ni sur les harnois de leurs chevaux ;
« leurs armes sont leur unique parure ; ils s'en servent
« avec courage dans les plus grands périls, sans craindre
« ni le nombre ni la force des barbares ; toute leur con-
« fiance est dans le Dieu des armées, et en combattant
« pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou
« une mort sainte et honorable. »

Les secours donnés à Gérard-Tunc par les rois et les peuples de l'Europe étaient des charités faites à un hôpital ; après la réforme de Raymond du Puy, ce furent des concessions dignes d'une corporation souveraine. En 1141, Alphonse, roi de Navarre et d'Aragon, institua pour ses héritiers les ordres de Saint-Jean, du Temple et du Saint-Sépulcre. Chargé de négocier cette importante affaire, Raymond se rendit en Espagne ; mais dans l'intervalle, la Navarre et l'Aragon avaient élu séparément de nouveaux rois. Le roi de Navarre traita avec dérision le testament et le négociateur ; l'Aragonais, plus consciencieux, accorda en dédommagement aux héritiers, des terres, des vassaux, des priviléges. Jacques de Vitry, évêque de Ptolémaïs, rapporte que, de son temps, le Temple et l'Hôpital avaient une puissance et une richesse comparables à celles des monarques ; qu'ils possédaient en Asie et en Europe des principautés, des villes, des bourgs, des villages. L'évaluation des propriétés de l'Hôpital, d'après Mathieu Paris, monterait à 19,000 *manoirs* ou *manses*. On n'est pas d'accord sur l'étendue de terrain représentée par le *manoir*, mais elle paraît avoir dépassé le travail ordinaire d'une charrue attelée de deux bœufs dans un jour.

L'existence de ces petites républiques guerrières et théocratiques, indépendantes de toute souveraineté temporelle, et souvent en révolte contre la suprématie papale, tant qu'elles furent cantonnées en Orient, profitait à la chrétienté, sans menacer l'ordre politique de l'Europe. Tout au plus pouvaient-elles porter ombrage aux chefs croisés et aux petits royaumes latins qui n'existaient guère que par elles. Mais lorsque, l'Orient étant pour jamais perdu, les Ordres furent rejetés vers l'Occident, les rois surveillèrent avec anxiété leur marche et leurs desseins. Leur turbulence connue, leur fierté, leurs richesses, jointes à l'oisiveté où la fortune les condamnait, inspirèrent aux souverains des craintes assez plausibles sur l'avenir. L'ordre Teutonique était là pour justifier ces prévisions alarmantes. Il avait jeté peu d'éclat en Palestine, et déjà son épée troublait tout le nord de l'Allemagne; elle parcourait les bords de la Baltique, écrasant les populations de la Prusse, de la Courlande, de la Livonie; et après avoir élevé en peu d'années un grand royaume, elle menaçait la Russie encore païenne. Si la moindre des milices portant la croix opérait de tels prodiges, que ne feraient pas, que ne tenteraient pas du moins ces Templiers, dont la superbe et l'audace avaient passé en proverbe, et qui possédaient dans tous les Etats chrétiens de si vastes domaines! L'Europe les avait déjà vus, malgré leur éloignement et les embarras de leur situation en Orient, s'immiscer dans ses affaires, et traiter ses rois avec un orgueil inusité.

D'ailleurs, à la fin du treizième siècle, le centre de l'Europe se trouvait dans une crise assez vive; la féodalité, ébranlée par le double choc de la royauté et des communes, penchait vers sa ruine; en France, surtout, se préparait un régime nouveau dont saint Louis avait ébauché l'organisation. Introduites au sein de ce mouvement anti-féodal, que feraient ces corporations si féo-

dales dans leur institut, toutes brûlantes de l'esprit de la vieille féodalité? Ne viendraient-elles pas compliquer la situation, lutter contre la couronne, et fournir un aliment de plus à l'insubordination des grands vassaux? Nul doute que ces raisons de haute politique ne se fussent présentées à l'esprit de Philippe-le-Bel, le jour où il signa l'anéantissement des Templiers; nul doute qu'elles n'aient été plus puissantes sur lui que l'attrait d'une honteuse et coupable avarice. Peut-être n'était-ce que le préliminaire d'un coup plus hardi qui eût englobé tous les Ordres. Les chevaliers Teutoniques y échappèrent par la rapidité avec laquelle s'éleva leur puissance, et par l'état de l'Allemagne, féodale encore long-temps. La haine aveuglait les Hospitaliers, quand ils applaudirent à la destruction de leurs rivaux. Si la foudre s'éloigna d'eux, ils purent compter, parmi les causes qui la conjurèrent, leur établissement définitif à Rhodes, leur nouvelle vocation maritime, et l'utilité dont ils furent bientôt au commerce. Probablement, sans ces circonstances, un second procès suscité par un autre Philippe, aurait convaincu d'idolâtrie et d'abominables crimes la pieuse milice de Gérard et de du Puy; la trésorerie romaine aurait reconquis dans l'héritage de l'Hôpital les dépouilles du Temple, et quelques grands-maîtres de Saint-Jean, un Villeneuve, un Béranger, auraient vainement protesté de son innocence, au milieu des mêmes flammes qui avaient dévoré Jacques Molay.

La destinée de l'ordre de Saint-Jean fut une longue suite d'agitations et d'épreuves. On peut dire de lui : *terris jactatus et alto.* Jérusalem, Margat, Ptolémaïs, furent tour à tour ses refuges sur la terre; Chypre, Rhodes et Malte sur la mer. Quand il se vit chassé de la Terre Sainte, il attacha son écusson à la poupe de quelques galères, et bientôt il fit la loi dans les eaux de l'Égypte et de la Grèce.

Ses derniers momens en Syrie furent héroïques.

A Margat, il résista, dit-on, à plus de cent mille hommes, et ne céda que lorsqu'il vit la place minée de toutes parts. Nous transcrirons le récit du siége de Saint Jean d'Acre, comme une belle page des annales de l'Ordre, et comme un *spécimen* de la manière de notre auteur.

Dernier reste des conquêtes de Godefroy, et seule ville qui rappelât aux chrétiens d'Orient qu'il avait existé un royaume de Jérusalem, Ptolémaïs était devenue une sorte de repaire pour les gens sans aveu de dix-sept nations. Aucun chef n'y était reconnu; le légat lui-même ne pouvait y faire entendre sa voix, et lorsque le sultan, indigné des hostilités de ces brigands, arriva d'Égypte sous les murs d'Acre, le 5 avril 1291, à la tête de deux cent vingt mille hommes, cette nuée de malfaiteurs se sauva en Europe, et, y compris les deux ordres militaires, il ne demeura dans Acre que douze mille combattans. Pierre de Beaujeu, grand-maître du Temple, fut choisi en cette extrémité pour commander en chef dans une cité où Henri II, roi de Chypre et de Jérusalem, n'était accouru un instant que pour se déshonorer par une fuite honteuse. Mais cette défection ne fit qu'enflammer davantage le courage des chevaliers qui virent, sans s'émouvoir, se renouveler les mêmes mesures qu'au siége de Margat. Une forte tour, appelée la Tour-Maudite, était regardée comme le boulevard d'Acre, et devint le point d'attaque des Sarrasins. Ébranlée par les coups de bélier, elle s'écroula, laissa une forte brèche, et les assaillans s'y élancèrent tous à la fois. En vain les chevaliers Teutoniques s'y étaient-ils portés; on les écrasa, et sur leurs corps sanglans l'ennemi criait déjà victoire en pénétrant dans les rues. C'en était fait de la ville, si, par l'ordre de Jean de Villiers, le maréchal des Hospitaliers, accourant à la tête des siens, n'eût forcé les Turcs à rétrograder.

Le lendemain, malgré les troupes fraîches qu'envoyèrent les ennemis, la brèche, disputée avec acharnement, demeura encore au pouvoir des chrétiens. Mais les infidèles, se portant en foule à la porte Saint-Antoine, commencèrent à escalader les remparts, et alors s'engagea le combat le plus terrible et le plus meurtrier. Les Hospitaliers, les Templiers et les Mamelucks, excités par les deux grands-maîtres et par le sultan, se pressaient corps à corps, et se précipitaient du haut des murailles crénelées.

Le maréchal des Hospitaliers, guerrier de haute stature et d'une valeur éprouvée, vint à tomber percé de coups sous les yeux de son chef : « Villiers, s'écrie alors Pierre de Beaujeu, prenez vos « frères, et attaquez le camp ennemi. Sans cette diversion, c'en « est fait de nous. »

Le grand-maître s'élance, et sort à toute bride par une porte opposée. Mais son mouvement avait été deviné. Il trouve face à face toute la cavalerie ennemie rangée en bataille, qui fond sur lui et le force à rentrer. Au même instant, il apprend que Pierre de Beaujeu vient de tomber atteint d'une flèche empoisonnée, que la plupart de ses chevaliers sont taillés en pièces, et que l'ennemi pille déjà la ville. Le grand-maître ne perd cependant pas encore courage ; il vole au port, défend le terrain pied à pied, élève des barricades dans les rues, et ne cesse de harceler les assaillans. Lassés de sa résistance, les Turcs mettent le feu à toutes les maisons voisines, et une prompte retraite est le seul espoir de salut qui reste aux chrétiens. Jean de Villiers jette ses arbalétriers dans des canots, et, à la faveur des flèches qu'ils dirigent sans relâche contre les infidèles, il parvient à faire embarquer le peuple sur de frêles bâtimens ; ses Hospitaliers se placent dans une grande caraque appartenant à l'ordre, et le grand-maître, ne quittant terre que le dernier, fait cingler sa flotte vers l'île de Chypre.

Une longue suite de chefs d'un grand caractère illustra l'ordre de Rhodes, devenu puissance maritime. Il eut le bonheur de compter à peu d'intervalle Hélion de Villeneuve, surnommé *le Fortuné;* Dieudonné de Gozon, adversaire intrépide du Croissant, plus connu par des exploits moins constatés contre le dragon de Maupas ; Ferdinand d'Hérédia, cet Espagnol, homme de génie dans le mal comme dans le bien, favori de cinq papes, et qui se fit peindre une tête de Turc à la main et une ville sur les épaules, en mémoire de la conquête de Patras ; l'Auvergnat Jacques de Milly, dont la devise était ce vers de Lucain :

Arvernique ausi Latio se dicere fratres ;

l'Auvergne ose se dire sœur du Latium ; et pour arriver

bien vite au plus célèbre de tous, Pierre d'Aubusson, « le miroir des grands-maîtres, le bouclier de l'Église, le libérateur de l'Ordre. » Peu de gouvernemens électifs se vanteraient d'avoir possédé autant de chefs éminens dans un si court espace de temps.

La série des biographies et des monumens funèbres contenus dans le premier volume se termine en 1521, sous le magistère de Pierre Carrette. Le volume suivant renferme les évènemens dont Malte fut le théâtre jusqu'au jour où un homme qui mit fin à bien des grandeurs, qui dissipa bien des ombres de grandeur, apparaissant brusquement sous le canon de Lavalette, déclara que l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem avait cessé d'exister.

II.

TWO YEARS IN NEW SOUTH WALES, etc. — DEUX ANS PASSÉS DANS LE NEW-SOUTH-WALES, offrant le tableau de l'état actuel de la société dans cette colonie; par M. P. CUNNINGHAM, chirurgien de la marine royale.—*Londres*, 1828. 2 vol. in-12, avec une carte [1].

AVANT l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, le gouvernement britannique envoyait dans ce pays les criminels condamnés à la déportation. Lorsque le traité de paix de 1783 eut reconnu l'indépendance des États-Unis, la Grande-Bretagne chercha sur quel point du globe elle pourrait déporter ces hommes que la loi exilait de leur patrie. Il fallait que le climat de la contrée où on les transporterait fût assez tempéré pour que, nés sous une zone plutôt froide que chaude, ils pussent, sans que leur santé ou même leur existence fussent compromises, se livrer aux travaux auxquels ils étaient condamnés en expiation de leurs offenses contre la société. Ainsi on ne pouvait les déposer sur les plages de la zone torride, où les Européens sont voués à une mort prompte s'ils entreprennent une tâche qui exige des efforts continus et les laisse long-temps exposés à la chaleur de l'atmosphère. Il fallait de plus que le pays fût fertile, que l'on pût y cultiver les mêmes végétaux usuels, et y élever les mêmes animaux domestiques qu'en Europe. Il fallait enfin qu'il ne fût pas déjà occupé par une nation civilisée, ni voisin d'une colonie où les fugitifs pussent trouver un asile.

Ces considérations déterminèrent le gouvernement britannique à jeter les yeux sur la côte orientale de la

1. M. Cunningham donne, sur les déportés de la Nouvelle-Galles et l'état social de cette colonie, des renseignemens quelquefois assez différens de ceux qui sont rappelés dans notre dernier numéro, à l'occasion des forçats libérés et des peines infamantes. Nous sommes fort enclins à accorder à ces derniers plus de confiance. Cependant, les détails fournis par M. Cunningham sont curieux, et peuvent servir à éclaircir la question. Nous nous sommes donc empressés de les recueillir. (*Note de l'éditeur.*)

Nouvelle-Hollande que Cook avait reconnue, et, on peut même dire, découverte dans son premier voyage; il l'avait nommée *New South Wales* (Nouvelle-Galles du sud). Un vaste enfoncement de cette côte, situé par 34° de latitude sud et 148° 50' de longitude à l'est de Paris, avait reçu de ce grand navigateur le nom très-significatif de *Botany-Bay* (baie de la Botanique), à cause de la beauté et de l'abondance de la végétation qui couvrait son rivage. Le canton voisin parut, d'après la description qu'il en avait faite, réunir toutes les conditions désirées pour le nouvel établissement que l'on voulait fonder; en conséquence, le capitaine Phillip, qui en avait été nommé gouverneur, y conduisit les hommes qui devaient la former. Mais bientôt on s'aperçut que Botany-Bay ne répondait pas entièrement à l'idée qu'on s'en était faite; cette baie n'était ni suffisamment abritée, ni assez profonde partout; l'eau douce n'y coulait ni assez abondamment, ni sur les points qui offraient l'abord le plus commode; enfin ses bords étaient marécageux en quelques endroits. Tous ces inconvéniens décidèrent le capitaine Phillip à reconnaître le Port-Jackson, situé plus au nord et dont Cook avait également parlé. L'examen prouva que, sous tous les rapports, ce lieu convenait parfaitement pour la nouvelle colonie; tout ce qui devait la composer y fut amené; néanmoins, elle est encore désignée sous le nom de Botany-Bay.

Ce fut le 26 janvier 1788 que la flotte, partie d'Angleterre le 13 mai 1787, jeta l'ancre dans le Port-Jackson. Une frégate et un aviso escortaient neuf navires de transport sur lesquels se trouvaient huit cent vingt-huit individus condamnés à la déportation; sur ce nombre il y avait deux cent soixante-dix femmes.

Quarante et un ans se sont écoulés depuis cette époque: aujourd'hui la colonie du New-South-Wales compte, en y comprenant l'île Van Diemen, plus de cinquante mille habitans. Sydney, qui est la capitale et la résidence du

gouverneur général, est une fort belle ville. La colonie fait un commerce considérable; elle expédie en Angleterre la laine que fournissent ses nombreux troupeaux de moutons; elle envoie, dans plusieurs contrées de l'hémisphère austral, du froment et d'autres denrées que son sol ou son industrie lui procurent; un grand nombre de vaisseaux y abordent, y apportent des marchandises de tous les points du globe, font la pêche le long de ses côtes, et emportent dans d'autres pays les productions de cette contrée qui, précédemment habitée par quelques hordes de sauvages, était à peine connue. Aujourd'hui, le New-South-Wales est une colonie florissante; dans quelques siècles peut-être ce sera un puissant empire.

Nous ne suivrons pas l'auteur du livre qui nous occupe dans la description du pays, quoiqu'elle soit très-intéressante; nous nous attacherons principalement à ce qui concerne l'état de la société, qu'il a dépeint avec beaucoup de sagacité. Ce tableau mérite de fixer l'attention de quiconque s'occupe de l'histoire morale de l'homme.

Des colons, venus librement d'Angleterre, se sont établis dans le New-South-Wales; mais la plus grande partie des habitans doit son origine aux déportés. Rien de mieux constaté que ce fait:

Il est donc très-remarquable pour l'observateur, dit M. Cunningham, de voir que d'une source si impure il soit résulté une population intelligente, active, remplie de bonnes qualités. Ces hommes, condamnés par la loi de leur pays à aller expier sur une terre éloignée de plus de cinq mille lieues, les méfaits dont ils s'étaient rendus coupables, ont bien réparé leurs fautes en laissant des enfans qui valent mieux qu'eux

Dans toutes les colonies européennes, des sobriquets distinguent les habitans qui sont nés dans le pays, de ceux qui ont reçu le jour dans la métropole. Les premiers sont connus, dans le New-South-Wales, sous le nom de *Currency* (monnoie courante), par opposi-

tion aux *Sterling*. On dit que la dénomination de *Currency* est due à une saillie d'un payeur de régiment, homme facétieux; il l'employa parce qu'à l'époque de son séjour dans la colonie, la monnaie courante dont on s'y servait avait une valeur inférieure à celle de la livre sterling.

On peut dire à l'honneur des *Currency* qu'ils ne sont que peu entachés des vices si communs parmi leurs parens. L'ivrognerie est presque inconnue chez eux; leur probité est devenue proverbiale. Le petit nombre d'entre eux qui a subi une condamnation, avait agi d'après les mauvais conseils de parens endurcis dans le vice. La plupart de ceux qui ont été déclarés coupables appartiennent à trois familles dont la fécondité est réellement calamiteuse, car elles ne produisent que de mauvais sujets. Ce fait fournit la meilleure preuve de l'utilité du mariage pour corriger les criminels. En effet, la jeunesse pouvant par la flexibilité de son caractère être tournée vers le mal comme vers le bien, les parens ont presque toujours la possibilité de former l'esprit de leurs enfans de la manière que leurs propres inclinations leur suggèrent. Or, puisque parmi les *Currency* il n'y en a qu'un si petit nombre qui ait été élevé dans les habitudes du vice, on peut en inférer que leurs parens n'ont fait aucune tentative pour les pervertir. Ainsi l'avantage du mariage dans une colonie nouvelle consiste non-seulement dans l'extension de la population sur la surface d'une contrée auparavant déserte, mais aussi dans la réforme salutaire qu'il produit chez des hommes précédemment adonnés au vol et plongés dans l'immoralité. Ils rentrent dans la voie de l'honnêteté dont ils reconnaissent les avantages; ils en conseillent, ils en enseignent la pratique à leurs enfans.

Les jeunes gens d'une condition inférieure parmi les *Currency* aiment mieux suivre la carrière du commerce ou de la navigation, que d'entrer au service des culti-

vateurs. Sans doute cela vient en partie de leur répugnance à se trouver mêlés avec les déportés si généralement employés dans les fermes. Cela tient également à un sentiment d'orgueil : les déportés ayant jusqu'à présent été à peu près les seuls journaliers que l'on applique aux travaux de l'agriculture, il est tout simple que les jeunes gens libres regardent cette occupation comme aussi dégradante qu'elle le paraît aux blancs dans les colonies à esclaves noirs. C'est en partie à ce même sentiment et en partie aux idées qui leur sont inculquées par leurs parens, que l'on doit attribuer l'aversion des jeunes *Currency* à remplir l'emploi de constable ou à s'enrôler comme soldats.

Les jeunes *Currency* ont un vif attachement pour leur pays. Il en est bien peu qui, après avoir visité l'Angleterre, ne reviennent avec joie dans le New-South-Wales qu'ils regardent comme ce qu'il y a de plus beau au monde. En général, ils se marient de bonne heure, et semblent ne pas aimer le système de concubinage qui est si commun parmi les *Sterling*.

Indépendamment des deux grandes divisions sociales des *Sterling* et des *Currency*, il y a plusieurs subdivisions dans l'énumération desquelles nous n'entrerons pas, et qui se rapportent soit à la manière dont les personnes sont arrivées dans la colonie, soit à la position particulière et relative des déportés entre eux. Quant à ceux-ci, M. Cunningham fait observer que le mot anglais *convict*, par lequel la loi les désigne, a été, par une sorte de convention générale et tacite, entièrement effacé du dictionnaire du pays, comme trop dur pour être prononcé sous une zône où l'on devient singulièrement chatouilleux sur tout ce qui touche à l'honneur. Tout homme rangé parmi ceux qui ne sont pas libérés est désigné par le nom de *government man* (homme du gouvernement).

Du reste, les deux grandes divisions existantes dans la classe des hommes libres, sans égard pour les sobriquets coloniaux, sont celle des *émigrans*, venus volontairement d'Angleterre, et celle des *libérés* (*emancipists*), déportés qui ont obtenu leur pardon par leur bonne conduite, ou qui ont achevé leur temps. Il règne une antipathie extrême entre ces deux classes. Une subdivision des émigrans a été surnommée les *exclusifs* (*exclusionists*), parce qu'elle exclut absolument les libérés de sa compagnie : d'un autre côté, une subdivision de ces derniers est appelée les *brouillons* (*confusionists*), à cause de ses efforts pour répandre la confusion dans la société, suivant l'expression des exclusifs. De même que dans toutes les petites communautés, les inimitiés particulières, les calomnies, la médisance, sont portées, ou plutôt ont été portées à un haut degré dans les cercles de la colonie : grace à Dieu, il paraît que sur ce point la réforme gagne du terrain.

On conçoit qu'avec de tels élémens de discorde, qui sont dans un état de fermentation continuelle, il n'ait pas encore été possible de faire jouir le New-South-Wales des avantages que la loi accorde aux autres colonies de la Grande-Bretagne, savoir celui d'être jugés par un jury pris parmi les habitans, et celui d'avoir une chambre de représentans qui, avec un conseil nommé par le gouvernement, s'occupe de l'administration du pays. M. Cunningham expose avec beaucoup de sagacité les motifs qui, pendant long-temps, doivent empêcher d'établir ces institutions dans le New-South-Wales, où, bien loin d'être utiles et salutaires, elles ne produiraient que du trouble et de la confusion. Les procès criminels sont jugés par des jurys dont les membres sont pris uniquement parmi les officiers de terre et de mer, que l'on peut avec raison regarder comme exempts de toute espèce de prévention envers les partis qui divisent

la colonie. Les réglemens relatifs à l'administration sont proposés et discutés dans un conseil composé d'officiers du gouvernement, de deux propriétaires et d'un négociant; il est présidé par le grand juge et a aussi dans ses attributions l'assiette des impôts. La colonie ne se trouve pas mal de cet ordre de choses; elle a constamment fait des progrès; si parfois ils ont été interrompus, cet inconvénient n'a été que passager.

Si les émigrans se montrent exclusifs envers les libérés, ceux-ci le sont à leur tour envers les libérés qui ne sont pas purs, c'est-à-dire qui, depuis leur arrivée dans la colonie, ont subi une condamnation. Ce procédé, qui peut paraître singulier, est regardé par M. Cunningham comme dicté par un sentiment d'orgueil que l'on ne doit point blâmer, puisqu'il tient, chez les libérés purs, à la conviction que leur conduite a été irréprochable depuis qu'ils ont donné satisfaction à la loi qu'ils avaient offensée. Ils fuient quiconque a été dégradé par une peine infligée dans la colonie.

Il faut rendre une justice entière à ces libérés purs. M. Cunningham les dépeint comme formant la portion la plus utile et la plus active de la communauté. C'est à eux qu'appartiennent presque toutes les distilleries et les brasseries, et la plupart des moulins et des manufactures. Jamais ils n'ont été impliqués dans des accusations de contrebande, tandis que beaucoup d'émigrans sont très-mal famés sous ce rapport. Plusieurs négocians recommandables ont assuré à M. Cunningham que, dans les nombreuses affaires qu'ils ont eu l'occasion de faire avec les libérés, ils ont toujours trouvé ceux-ci très-honnêtes.

Quelques personnes d'un esprit difficile, ajoute l'auteur, veulent leur enlever le mérite de cette conduite exemplaire, en disant que les principes de ces hommes sont toujours les mêmes, et que la crainte du châtiment ainsi que l'intérêt personnel sont les seuls

motifs et les uniques garans de leur probité. Je déclare que ce soupçon est injurieux et déplacé. D'ailleurs, s'il était fondé, on pourrait étendre à l'infini le cercle des hommes auquel il serait applicable.

Il est réellement étonnant de voir l'extension rapide que prennent les affaires de plusieurs de ces libérés. Ce sont généralement des hommes de talent; mais ce talent a été, dans leur existence antérieure, mal employé; et soit que leurs principes subissent un changement à leur arrivée dans la colonie, soit que la réflexion leur prouve que l'on peut gagner plus par l'honnêteté que par la friponnerie, il est certain qu'ils quittent leurs habitudes pour en prendre de bonnes, et que, dirigeant leurs talens vers la nouvelle carrière qu'ils ont l'intention de suivre, ils ne tardent pas à prospérer dans un pays où il est si facile à un homme intelligent et actif de gagner de l'argent.

Un étranger court moins de risques d'être trompé par les marchands en détail de Sydney, que par quelques-uns de ceux de Londres qui se disent honnêtes. Quand je m'exprime ainsi, mon intention n'est pas d'en conclure que les premiers sont les plus probes par principe; je veux seulement établir un fait qui tire son origine de la nature des choses. Dans une ville immense et aussi peuplée que Londres, où les affaires publiques attirent presque entièrement l'attention de chacun, un marchand en détail peut, sans que son crédit, sa réputation ou son commerce en souffrent beaucoup, tromper un étranger; mais dans une ville peu considérable comme Sydney, où tout le monde se connaît, les plaintes d'un étranger qui aurait été dupé ne tarderaient pas à être répétées par chacun, et le marchand verrait bientôt le nombre de ses chalans diminuer.

On sera également disposé à trouver étrange l'assertion que l'on peut placer autant de confiance dans la plupart des commerçans qui ont été déportés que dans ceux qui sont arrivés librement dans la colonie. Un commerçant libéré sait qu'il a été connu auparavant sous un mauvais rapport, et que par conséquent sa conduite sera surveillée plus strictement que celle d'un homme qui a toujours été réputé honnête, et que chacune de ses actions sera plus minutieusement examinée que celles de ses voisins, parce que les fautes de ceux-ci pourront passer pour des méprises, tandis que les siennes seront citées comme un exemple du vieux levain qui se manifeste de nouveau avant de prendre un plus grand développement. Enfin le ridicule, dont l'effet est si puissant sur nous,

contribue également à produire cette exactitude à se bien conduire. Le libéré n'ignore pas que s'il dévie de la ligne que la probité lui prescrit de suivre, il sera montré au doigt par tous les émigrans qui ne manqueront pas de le représenter comme un hypocrite qui n'a feint pendant si long-temps d'être honnête que pour mieux tromper.

Passons maintenant à la portion de la population du New-South-Wales comprenant les déportés qui ne sont pas libérés. Il paraît que pendant un certain temps on suivit un système erroné dans le traitement des déportés; et que, par une indulgence peu réfléchie, on encourageait le vice plutôt que de le châtier, et de forcer le criminel, par des mesures sages et sévères, à se corriger.

La marche judicieuse suivie par le gouverneur actuel, dit M. Cunningham, promet à cet égard une réforme prompte, et j'espère qu'à l'avenir la colonie, au lieu d'être un paradis pour les déportés, sera transformée pour eux en un purgatoire, un lieu de peine et d'épreuve. L'expérience a prouvé que la punition et l'amendement marchent de pair. Si donc on laisse le déporté, à l'instant de son arrivée, mener une vie douce, si on le maintient dans l'abondance de toutes choses, non-seulement on commet une grande injustice envers la société qu'il a offensée, puisque l'on encourage par là les hommes dépravés à suivre l'exemple de ce criminel si bien traité, mais on lui cause à lui-même un préjudice notable et très-réel. Quelles ont été ses habitudes précédentes? celles de la paresse et de la dissipation. Ce ne sera par conséquent que par le moyen du travail auquel on le contraindra de se livrer, qu'on pourra espérer d'opérer sa réforme finale. Obligé, pendant un temps plus ou moins long, d'accomplir la tâche pénible qui lui aura été présentée, il attachera un grand prix à la liberté qu'il pourra se flatter d'obtenir un jour par une conduite régulière. Mais si, au premier abord, on lui permet de vivre à peu près sans rien faire, il y a cinquante contre un à parier qu'il se comportera mal et persévèrera dans ses mauvaises habitudes, parce qu'il n'aura pas été mis à même d'apprécier convenablement la valeur de ce qui lui a été accordé.

Dans la colonie on est persuadé de cette vérité. L'usage des personnes qui veulent qu'un déporté devienne un bon domesti-

que, est de l'occuper pendant quelques mois au travail le plus rude auquel elles puissent l'employer, avant de le prendre dans leur maison. Alors le déporté, comparant sa situation précédente avec celle où il se trouve actuellement, apprécie mieux l'avantage de celle-ci. Si, au contraire, il avait été tout d'un coup admis dans la maison, il est très-probable qu'il se serait mal comporté, et qu'ainsi l'espoir d'un meilleur avenir pour lui aurait été en quelque sorte anéanti. De tous les déportés que j'ai recommandés à de bonnes places, ou pour lesquels j'en ai obtenu à leur arrivée, un seul a conservé la sienne jusqu'à ce moment, et il ne le doit qu'à la surveillance rigoureuse de son maître. Il en est de même des femmes : celles qui sont détenues le plus long-temps, après leur débarquement, sont généralement les moins sujettes à être ramenées à la prison à cause de leur mauvaise conduite.

Le déporté qui commet un délit après son arrivée dans le New-South-Wales n'a que de bien faibles chances de redevenir un honnête homme. Il est fustigé, et condamné à aller travailler dans un établissement désigné comme un lieu de punition. Il y mène une vie de servitude dégradée parmi les scélérats les plus abjects; par la suite sa rencontre est évitée même par ceux de ses anciens compagnons qui ont pu parvenir à un certain degré de considération dans la colonie.

Le mauvais effet produit par le système d'indulgence irréfléchi, suivi pendant quelques annés par l'administration de la colonie, a été démontré par un fait notoire et constaté. Presque tous les déportés envoyés dans la colonie pendant un certain temps étaient des hommes qui y allaient volontairement, quoique par suite d'une condamnation, et qui étaient enchantés et ravis de l'idée d'habiter le New-South-Wales. De tous ceux avec lesquels M. Cunningham fit la traversée, deux seulement se rendaient malgré eux dans l'hémisphère austral. Mais les choses ont bien changé : les sages mesures prises par le général Darling, gouverneur actuel, ont influé d'une manière très-salutaire sur l'esprit des hommes à qui la déportation paraissait désirable. On a vu pour la première fois, depuis douze ans et plus, la masse des criminels

effrayée des tristes nouvelles contenues dans les dernières dépêches de leurs correspondans de la colonie.

Autrefois, tout habitant du New-South-Wales pouvait désigner le déporté qu'il désirait prendre à son service. Il est facile de conjecturer que cette faculté occasionait de graves abus; en effet, des criminels qui avaient des amis à Sydney trouvaient par-là des moyens de se rapprocher de leurs anciens complices dont ils avaient été long-temps séparés, et qui se pavanaient dans la colonie comme de bons campagnards propriétaires. L'objet de la déportation était par là totalement annulé, puisque la condition du malfaiteur condamné devenait souvent meilleure qu'avant son jugement, et qu'on lui procurait le moyen de continuer à être un fléau pour les autres hommes.

Aujourd'hui, un colon, qui veut prendre un déporté à son service, adresse sa demande au conseil sur une formule imprimée; il indique le genre de travail auquel il compte employer cet individu, et donne la note des autres déportés qu'il a déjà, la quantité de terrain qu'il cultive, etc.

Les ouvriers commencent leur besogne au lever du soleil, et ne la quittent qu'à son coucher; il leur est accordé une heure pour le déjeuner et une autre pour le souper. En général, il se passe long-temps avant que l'on puisse habituer la plupart des déportés à travailler d'une manière suivie; les meilleurs ne le font que par intervalles et comme par caprice. Le plus sûr moyen de les corriger de cette mauvaise habitude, est d'exiger que la tâche qu'on leur donne soit achevée dans un temps prescrit. Du reste, ce manque d'assiduité règne aussi chez les hommes libres.

Le gouverneur actuel a rendu un grand service aux déportés et à leurs maîtres, en changeant les réglemens en usage. Autrefois, les ouvriers qui s'enfuyaient

de chez les particuliers étaient envoyés au port Macquarie, qui est à soixante lieues au nord de Sydney; ils étaient d'abord fustigés, mais on les nourrissait, et ils ne faisaient pas grand' chose; c'était tout ce qu'ils désiraient. Le gouvernement a formé des escouades de délinquans qui sont employés dans l'intérieur du pays à des travaux pénibles; leur nourriture est saine, mais la ration est diminuée. Il est déjà résulté de grands avantages de cet établissement, et la crainte d'être envoyé à l'escouade reléguée dans les déserts, retient beaucoup de déportés qui seraient tentés de s'évader ou de se mal comporter. D'ailleurs on parvient, par ce moyen, à faire perdre graduellement à ces hommes l'habitude de voler; éloignés des receleurs, rien ne les excite à ce penchant funeste; enfin ils sont vêtus et nourris suffisamment, et de plus se trouvent à une distance trop considérable des marchands de liqueurs spiritueuses, pour espérer de pouvoir satisfaire leur fantaisie sur ce point. Ainsi, tout ce qui serait capable de les provoquer au vol est heureusement écarté loin d'eux. Les autres déportés que le gouvernement emploie à Sydney sont enchaînés par les jambes. Tous sont vêtus d'une casaque et d'un pantalon jaune ou gris, sur lesquels sont inscrits des numéros, en noir, blanc ou rouge.

Souvent, dit M. Cunningham, on confie aux déportés domestiques la conduite de charrettes chargées d'objets d'une valeur importante; ils les mènent à des distances de soixante-dix à quatre-vingts milles, et rendent compte avec une exactitude exemplaire de tout ce qu'ils ont eu entre les mains. D'autres ont la garde de maisons renfermant beaucoup de choses de prix, et remplissent fidèlement leur devoir. Je ne prétends pas dire que plusieurs de ces gens ne fussent disposés à s'approprier ce qui leur a été confié; mais la crainte d'être découverts, de perdre une bonne place, et surtout d'encourir un châtiment assuré, réprime la démangeaison de céder à la tentation. Quelques-uns, dégoûtés de la contrainte et du travail continuel, s'enfuient dans

les bois. Ils n'y subsistent que du pillage qu'ils commettent chez les colons; souvent ils s'entendent avec les déportés domestiques. On appelle ces voleurs des *coureurs de bois* (bush rangers); ils ont été un grand fléau pour la Terre Van Diemen. Ils avaient déjà commencé à se multiplier dans le New-South-Wales, parce qu'on ne les poursuivait pas avec assez d'activité, et que, lorsqu'ils étaient pris, leur châtiment se bornait à des coups de fouet et à la prison, à moins qu'ils n'eussent commis un assassinat ou un viol. Graces aux moyens énergiques adoptés par le général Darling, les déprédations, qui répandaient l'alarme dans la colonie, ont cessé.

Les déportés au service des colons sont logés dans des cabanes entourées et couvertes d'écorce d'arbre, ou construites en bois et en mortier avec un toit de chaume. Chaque cabane en contient quatre, qui logent et mangent ensemble; tous les samedis, ils vont chercher des provisions à la ferme; on leur accorde l'après-midi de ce jour-là pour laver leurs vêtemens et moudre leur froment. Leur ration de chair de bœuf et de lard est suffisante pour les bien nourrir; on y ajoute, comme récompense de bonne conduite, du thé, du sucre et du tabac. La majorité des colons leur permet de cultiver dans de petits jardins des plantes potagères pour leur usage, ou bien leur en fournit. Le maître règle lui-même le montant des gages qu'il paie à ses gens, mais il est tenu de leur donner tous les ans deux habits complets. Ils reçoivent aussi de lui une taie de lit qu'ils rembourrent de paille, une couverture de laine, un pot d'étain et un couteau par homme, enfin une poêle à frire et une marmite par cabane.

Combien ces malfaiteurs doivent trouver leur sort préférable au sort de ceux de leurs semblables qui, dans plusieurs contrées de l'Europe, sont renfermés dans des bagnes ou des cachots de forteresse, dont ils ne sont tirés tous les matins que pour aller, enchaînés, faire des travaux bien plus difficiles, plus pénibles, plus dégoûtans que

ceux de défricher ou cultiver la terre, abattre des arbres ou garder des troupeaux! La préparation de leurs alimens est pour les déportés au New-South-Wales une distraction; le soir, ils causent en fumant la pipe, qui les aide à chasser l'ennui. M. Cunningham pense qu'on néglige trop de procurer aux déportés un agrément qui ne pourrait qu'influer de la manière la plus heureuse sur leur moral. Ce serait de les régaler à certaines époques, telles que la tonte des moutons, la moisson, Noël. Il pense qu'en les accoutumant à attendre avec une sorte d'impatience le retour de ces petites fêtes, dont ils parleraient long-temps à l'avance, non-seulement ils supporteraient plus patiemment leur condition, mais ils trouveraient ainsi pour leur esprit une occupation qui ferait passer plus doucement et plus gaiement les heures de travail.

Un autre point important est également négligé, c'est la lecture du service divin et d'un sermon convenable; elle devrait leur être faite chaque dimanche. Quand il n'en résulterait d'autre bien que de les obliger à se tenir plus propres ce jour-là, et à exciter entre eux une sorte de rivalité à cet égard, ce serait déjà beaucoup; ils mettraient aussi, à cette occasion, plus de réserve dans leur conduite, ce qui est le premier pas vers une réforme effective. L'état de la colonie empêche que les ecclésiastiques ne soient d'une grande utilité pour les déportés qui travaillent dans les fermes. Si l'on permet à ceux-ci d'aller à l'église, il faut absolument les faire accompagner d'une personne dont on soit bien sûr; sans cela le dimanche deviendrait pour eux un jour d'ivrognerie, et ils ne tarderaient pas à retomber dans les mêmes crimes qui les ont fait conduire dans ces contrées si éloignées de leur patrie: d'ailleurs, leur conversation avec d'anciens amis qu'ils rencontreraient ne tarderait pas à effacer l'impression avantageuse qu'aurait pu produire l'exhortation du ministre de l'Évangile.

Le tableau moral que fait M. Cunningham de la colonie du New-South-Wales, contredit cependant par d'imposans témoignages, a aussi en sa faveur l'opinion de plusieurs autres voyageurs. On peut comparer sa relation avec celle de Péron notre compatriote, qui visita Sidney au commencement du dix-neuvième siècle, et qui parle avec admiration du spectacle que cette ville offrit à ses yeux.

La population de cette colonie, dit-il, était pour nous un nouveau sujet d'étonnement et de méditation. Jamais peut-être un plus digne objet d'étude ne fut offert à l'homme d'État et au philosophe; jamais peut-être l'influence des institutions sociales ne fut prouvée d'une manière plus évidente et plus honorable qu'aux rives lointaines dont nous parlons. Des brigands, redoutables au gouvernement de leur patrie, relégués aux extrémités du globe, placés entre la certitude du châtiment et l'espoir d'un sort plus heureux, environnés sans cesse par une surveillance inflexible autant qu'active, ont été contraints de déposer leurs mœurs anti-sociales. La plupart d'entre eux, après avoir expié leurs crimes par un dur esclavage, sont rentrés dans les rangs des citoyens. Obligés de s'intéresser eux-mêmes au maintien de l'ordre et de la justice, pour la conservation des propriétés qu'ils ont acquises, devenus presque en même temps époux et pères, ils tiennent à leur état présent par les liens les plus puissans et les plus chers [1].

Il n'est pas surprenant donc que la tranquillité et l'ordre règnent dans les rues de Sydney; on peut les traverser avec sécurité à toutes les heures du jour et de la nuit, quoique la garde n'y soit pas très-bien faite, et qu'elles offrent beaucoup de positions très-commodes pour les voleurs qui voudraient s'y cacher pour s'élancer sur les passans, et s'enfuir avec leur butin sans courir le risque d'être découverts.

Souvent, dit M. Cunningham, je me suis trouvé dehors de chez moi; à une heure très-avancée, et j'ai parcouru plusieurs

1. *Voyage de découvertes aux Terres australes.* T. II, p. 281. Édit. in-8.

parties sombres de la ville, sans avoir jamais éprouvé un moment d'interruption. Les vols dans les rues sont extrêmement rares, les filouteries et les vols avec effraction sont plus fréquens, mais également peu nombreux. Même les vols des maîtres par leurs domestiques déportés ne sont pas communs, et on en parle plus que leur importance ne le mérite réellement. En effet, ces gens ne les commettent en général que pour se régaler de liqueurs spiritueuses, ce qui ne peut avoir lieu que dans le voisinage des villes. Les déportés sont plus strictement surveillés et par conséquent plus promptement découverts que ceux qui ont précédemment joui d'une bonne réputation, et ils sont punis sans la moindre hésitation, parce que l'on a d'eux une très-mauvaise opinion. Par conséquent leurs offenses sont sujettes à être transformées en crimes du genre le plus noir, d'autant plus que, comme on sait qu'ils ont auparavant fait le mal, on est naturellement enclin à croire que le vol qui vient d'être révélé n'est pas le seul dont ils se soient rendus coupables ; ainsi, on se sent très-peu disposé à l'indulgence envers eux pour des offenses qui, en Angleterre, n'attireraient peut-être pas à un domestique une poursuite judiciaire de la part de son maître.

M. Cunningham, après avoir décrit l'adresse et la promptitude avec lesquelles les voleurs parviennent à se frayer une entrée à travers un mur en briques, raconte que ces délits sont devenus bien plus rares depuis que le magistrat actuel de la police, le capitaine Rossi, est entré en fonction. Il a opéré une réforme très-avantageuse dans cette branche de l'administration ; il l'a organisée d'après un plan nouveau, qui l'a rendue plus respectable et plus efficace. Ses efforts assidus pour réprimer le démon de l'ivrognerie, qui avait long-temps désolé la ville, méritent les éloges les plus sincères des habitans, surtout pour une colonie comme celle du New-South-Wales, qui est composée d'élémens si mauvais. Jamais la surveillance n'a été exercée avec autant d'activité que depuis que M. Rossi est à la tête de la police :

Il est assez naturel, observe M. Cunningham, que dans notre petite communauté, les crimes fournissent une portion considé-

rable du fond de la conversation. Souvent elle languirait si une affaire de coureur de bois, une filouterie, ou un vol avec effraction commis adroitement, ne venait la ranimer. Mais ici les conteurs sont sujets à amplifier et à exagérer, de sorte qu'au bout d'une heure, on est quelquefois très-embarrassé pour reconnaître l'histoire d'un vol que l'on a peut-être eu beaucoup de peine à inventer, tant elle a été défigurée par des épisodes d'incendie, de voies de fait et autres embellissemens qui y ont été ajoutés pour la rendre plus intéressante.

On se ferait une bien fausse idée de l'état moral de la colonie, si l'on en jugeait par le nombre des prévenus qui sont amenés devant les magistrats de Sydney, indépendamment de ceux qui sont jugés par la cour criminelle. En effet, certains délits auxquels, en Angleterre, un tribunal ne ferait pas attention, ou qu'il croirait ne pas être de sa compétence, sont ici du ressort de la justice : telles sont, par exemple, l'insolence, les réponses déplacées de la part des domestiques, l'absence sans permission, la fuite de chez le maître, l'ivrognerie, etc., qui composent plus de la moitié des causes dont les magistrats prennent connaissance; aussi voit-on quarante-un procès décidés par la police dans un seul jour.

Sydney est déjà le rendez-vous d'hommes de toutes les nations; la beauté du climat a engagé un grand nombre d'étrangers à s'y fixer. On rencontre dans les rues des Français, des Espagnols, des Italiens, des Allemands, enfin des Nord-Américains que la similitude du langage et une origine commune empêchent de ranger parmi les étrangers. Des Chinois mêmes sont venus s'établir dans le New-South-Wales. M. Cunningham parle d'une jolie petite maison de Paramatta, dont l'enseigne offre le nom de *John Sham*, charpentier, épicier et marchand de thé. On y voit sa femme, Anglaise remplie de dextérité, et les groupes de ses descendans anglo-chinois qui l'entourent.

Enfin on aperçoit souvent dans les rues de Sydney

des troupes de naturels des nombreux archipels du grand-Océan, avec lesquels les Anglais font le commerce; tous ces hommes sont dans le costume singulier de leur pays.

Les indigènes de la Nouvelle-Hollande ne forment pas un des traits les moins remarquables de la physionomie étrange que Sydney présente à un Européen. M. Cunningham les regarde comme une race intermédiaire provenue du croisement des Malais avec les Papous de la nouvelle Guinée :

Leur bouche et le contour général de leur visage les rapprochent plus des premiers que des derniers. Au contraire, la Terre Van Diemen, quoique séparée de la Nouvelle-Guinée par l'immense espace qu'occupe la Nouvelle-Hollande, est habitée par des hommes qui se rapprochent des Papous. Nulle part les aborigènes du New-South-Wales n'ont fait de grands progrès dans la civilisation, et nulle part ils n'en ont fait moins qu'à une centaine de milles autour de Sydney.

Ceux qui sont plus au Nord, et aussi ceux qui sont plus au Sud, « s'il faut en croire ce que l'on raconte, ajoute M. Cunningham, l'emportent de beaucoup sur nos anciens voisins. » Au Port-Stephens, à une centaine de milles au Nord, on aperçoit un ordre de choses meilleur; il y a une espèce de chef; tous ces Australiens construisent, en écorce de *melaleuca armillaris*, des cabanes commodes qui peuvent contenir un certain nombre d'individus; chaque jour ils les nettoient. Ces indigènes du Port-Stephens ont réellement civilisé, à certains égards, par leurs relations mutuelles ceux de Newcastle, canton plus méridional, car ceux-ci sont supérieurs à ceux de l'intérieur, et très-supérieurs à ceux du Port-Jakson. On dit qu'à Western-Port, et dans d'autres lieux du Sud, les indigènes construisent aussi des huttes commodes, et ont même des villages dans lesquels ils

demeurent, premier point par lequel l'homme semble s'élever et se distinguer de la brute.

Quant aux tribus qui entourent immédiatement le territoire de Sydney, elles ne sont pas encore parvenues à ce point; elles se contentent de l'abri que leur fournit la voûte des cieux; un bon feu, un morceau d'écorce ou une branche d'arbre placés du côté du vent en guise d'abri, leur suffisent; elles n'en désirent pas davantage. On a souvent vu ces sauvages préférer dormir en plein air plutôt que sous un toit, même par une nuit froide. Mû par un sentiment d'humanité, le gouverneur Macquarie fit construire un village qui leur était destiné; ils ne l'habitèrent pas, et les maisons tombèrent en ruines.

Les indigènes du comté de Cumberland, où est situé Sydney, sont devenus tellement dépendans des blancs que, sans ce qu'ils obtiennent par la mendicité, leur travail, ou le larcin, ils auraient de la peine à subsister. Il y en a beaucoup employés chez les fermiers, à des besognes éventuelles dans le courant de l'année. Dernièrement ils ont aidé à faire la moisson. Il paraît probable que, par des encouragemens convenables et de bons traitemens, on réussira à rendre les plus civilisés de ces hommes, des membres utiles à la société. En 1826, chez un fermier de Mulgoa, tout près des *Blue-Mountains*, une troupe d'indigènes moissonna en quatorze jours trente acres de froment aussi bien que des blancs auraient pu le faire. Le matin, ils étaient toujours à l'ouvrage avant ceux-ci; ils étaient nourris et recevaient un salaire régulier; le fermier disait que la cause de l'aversion que les Australiens du Cumberland montraient pour le travail venait de ce que les petits cultivateurs déportés les avaient trompés.

Les tribus voisines de Sydney vivent principalement de la pêche; elles sont approvisionnées de lignes et d'hameçons par des habitans de la ville, auxquels elles portent le poisson qu'elles ont pris, et reçoivent en paiement de vieux habits, du pain et du rhum.

Le trafic de cette liqueur enivrante a jusqu'à présent occasioné les scènes de débauche les plus honteuses; il y a lieu d'espérer que le gouverneur actuel les fera promptement cesser. Ceux de

ces sauvages qui ont des relations fréquentes avec les déportés en domesticité se pervertissent par une telle association : pour un morceau de pain et une pipe de tabac, ils leur prostituent leurs femmes. Les enfans qui proviennent de ce commerce sont généralement sacrifiés, ainsi que cela arrive aussi pour un des deux quand il naît des jumeaux.

Les femmes, partout où je les ai vues, s'enveloppent de quelque espèce de manteau fait de peau d'opossum, ou bien se servent d'une couverture de laine; quant aux hommes, ils sont à peu près nus, sans montrer le moindre sentiment de pudeur. Ils se promènent ainsi dans les rues de Sydney.

Tous les indigènes, voisins de cette ville, comprennent bien l'anglais, et le parlent aussi de manière à être compris. Malheureusement ils ont appris tous les propos grossiers et injurieux qui sortent trop souvent de la bouche des déportés et des matelots, et les répètent avec une facilité vraiment déplorable. S'ils se prennent de dispute avec un blanc, celui-ci n'a pas beau jeu; il est obligé de se taire et de s'esquiver; si le torrent d'injures le provoque à un tel point qu'il menace de frapper son antagoniste; « Je t'en défie, » répond celui-ci, eu le menaçant de la prison et du juge. Leur manière ordinaire de se battre entre eux est encore avec le *wadie*, sorte de massue en bois; chacun baissant la tête à son tour pour recevoir le coup de l'autre, jusqu'à ce que l'un des deux tombe à terre, parce que chercher à éviter le coup est regardé comme une lâcheté.

Ce sont les mendians les plus fâcheux du monde. Ils n'essaient pas de vous enjôler, mais ils comptent sur leur importunité continuelle, vous suivant de rue en rue à côté de vous, aussi constamment que votre ombre, et répétant sans cesse leur demande à votre oreille. Si vous avez la force de résister fermement à deux ou trois de ces attaques, vous en serez par la suite entièrement exempt; mais si par malheur on cède une seule fois à leurs sollicitations, il est impossible de s'en débarrasser dans la suite; chaque don qu'on leur fait ne sert qu'à les enhardir et à les rendre plus persévérans. Ils ne sont pas non plus aisés à satisfaire; rarement ils se contentent de moins d'un *dump* qu'ils prononcent *dum* [1].

Au-delà, et surtout au nord du comté de Cumberland, les aborigènes sont moins dégradés qu'autour de Sydney, et la plu-

1. Pièce de quinze pence équivalant à 1 fr. 25.

part vivent dans des cabanes, si on leur en construit. Plusieurs ont travaillé aux moissons, et font d'autres ouvrages pour les fermiers au milieu desquels ils ont été élevés depuis leur enfance; mais ce n'est que par accès et par boutades qu'ils font leur besogne. On en emploie et on en salarie plusieurs pour remplir les fonctions de constable, et d'autres reçoivent maintenant des vêtemens et des rations, conformément à l'excellent réglement du gouverneur Darling, pour la poursuite des voleurs et des coureurs de bois. De même que tous les peuples dont l'existence dépend de l'extrême finesse de leurs sens extérieurs, ils jouissent d'une surprenante vivacité dans la vue et dans l'ouïe pour reconnaître facilement les pas d'un homme à travers toute espèce de terrain, pourvu que les traces soient assez récentes, et que, dans l'intervalle, il ne soit pas tombé de pluie. Ils devinent aussi, avec beaucoup de justesse, depuis combien de temps l'individu a passé, et disent, d'après la nature de l'impression, si c'est celle du pied nu d'un blanc ou d'un noir. Il y en eut même un qui déclara que le voleur était cagneux, et cette supposition se trouva juste.

Ces aborigènes sont vifs, gais, curieux et intelligens : l'expérience a prouvé qu'ils peuvent apprendre à lire, à écrire, etc., presque aussi bien que les Européens. A quoi donc, si leurs facultés intellectuelles les élèvent autant au-dessus de l'abrutissement, attribuer la condition abjecte dans laquelle ils vivent, et l'absence absolue et surprenante de toute espèce d'art mécanique, par comparaison avec d'autres tribus sauvages; circonstances qui les placent à l'échelon le plus bas dans l'ordre de la civilisation, puisqu'elle est nulle chez eux, et qu'ils forment en quelque sorte le chaînon qui lie l'homme aux singes?

M. Cunningham pense qu'il faut chercher la cause de ce phénomène dans la nature du pays, dans le genre de vie des indigènes, et dans leur état social. Dans le continent austral, quoique le gibier et ce qui sert à la subsistance de l'homme sauvage dans l'intérieur des bois soit assez abondant, néanmoins tout est tellement épars sur une vaste étendue de terrain que les indigènes sont obligés d'être sans cesse en mouvement pour se le procurer, de sorte qu'il leur serait impossible d'avoir des demeures fixes : et par une suite nécessaire de ce changement con-

tinuel de demeure, plus leur bagage est léger, plus ils peuvent voyager avec promptitude; par conséquent, ils n'emportent avec eux que les ustensiles les plus communs et les plus nécessaires.

Cet exercice qu'ils prennent en cherchant leur nourriture tient lieu de distraction à ces hommes; d'un autre côté, leurs guerres perpétuelles, leurs combats singuliers à la zaguaie ou lance, l'infanticide et le concubinage, empêchent l'augmentation de la population. Ils ne sentent pas la nécessité de se réunir, et de subvenir à leurs besoins par des moyens artificiels.

D'autres voyageurs, qui ont parlé des indigènes du New-South-Wales, sont en général d'accord avec M. Cunningham sur ce qui concerne ces sauvages. Citons quelques faits curieux qui ajouteront des traits caractéristiques à leur portrait. En 1824, des officiers envoyés pour reconnaître le pays voisin de la baie Moreton, éloignée de soixante-quinze lieues au nord de Sydney, rencontrèrent un peu plus loin des matelots anglais qui, expédiés dans un petit navire pour aller couper du bois au sud du Port-Jackson, avaient été surpris par un coup de vent, poussés au large, et enfin portés sur la côte où ils avaient fait naufrage. On les trouva au milieu d'indigènes qui les avaient humainement accueillis. Ces sauvages vivent ordinairement à deux milles du bord de la mer, sur les bords d'un fleuve; c'est là qu'ils ont leurs cabanes faites de longues perches de *melaleuca axillaris*. Comme ils se nourrissent principalement de poisson, ils ont plusieurs cabanes éloignées de trois à quatre milles les unes des autres, et où ils se transportent de temps en temps, à mesure que le poisson devient rare. Ces cabanes peuvent contenir à l'aise une douzaine d'individus. Dans leurs voyages les femmes sont obligées de se charger de grossiers ustensiles, ainsi que de gros paquets de racines de fougère, qui forme une partie de leur

nourriture quotidienne. Les hommes ne portent que leur zaguaie et quelquefois un brandon; leur seule occupation est de prendre le poisson : leur pêche se fait au moyen d'un filet; elle est ordinairement très-abondante. Comme ils ne marchent jamais sans feu, ils font à l'instant même griller le poisson, puis le mangent sans autre préparation, pas même celle de le vider. Lorsque les matelots anglais arrivèrent chez eux, ces sauvages n'avaient pas la moindre idée que l'eau pût être rendue chaude. Un des Anglais qui avait sauvé un pot de fer du naufrage le remplit d'eau et le mit près du feu; aussitôt toute la tribu se rassembla autour du foyer et resta les yeux fixés sur le pot; mais aussitôt que ces gens virent l'eau bouillonner, chacun décampa en criant et hurlant; on ne put leur persuader de revenir que lorsque le matelot eut vidé et nettoyé le pot; alors ils se rapprochèrent de lui, mais à pas lents, et couvrirent de sable la place sur laquelle l'eau avait été répandue. Pendant tout le temps que les matelots restèrent avec eux, ils ne purent leur rendre supportable l'opération de faire bouillir l'eau.

M. Field, qui a passé plusieurs années dans le New-South-Wales où il remplissait les fonctions de juge de la cour suprême, pense que les Australiens ne pourront jamais être civilisés comme l'ont été les insulaires du Grand-Océan:

Depuis plus de trente ans, dit-il, nous vivons au milieu d'eux; on a fait et on continue avec persévérance des tentatives pour les engager à s'établir dans des demeures fixes, et à profiter des arts de la vie; mais on ne peut les fixer, et il est impossible, soit en leur témoignant de la bonté ou de l'affection, de se les attacher. Nous les avons élevés dès leur âge le plus tendre dans nos maisons, mais dès qu'ils sont parvenus à la maturité, les bois les ont séduits et ont développé chez eux l'instinct de chercher leur nourriture dans les arbres et leur chemin à travers les forêts, penchant que l'éducation au milieu des hommes civilisés avait seulement

assoupi. Ils ont la conception prompte, et une facilité extrême d'imitation, mais ils manquent de réflexion, de jugement, de prévoyance. Ils n'ont d'autres besoins que ceux du moment; c'est pourquoi ils ne sont devenus ni constructeurs, ni cultivateurs, ni artisans, ni navigateurs; ils n'avaient pas non plus de gouvernement civil, ni de superstitions, comme les insulaires de Taïti, de l'archipel des Sandwich et de la Nouvelle-Zélande. Ils sont les seuls sauvages du monde qui ne peuvent sentir ou savoir qu'ils sont nus. Je suis par conséquent d'opinion que nos sauvages ne seront jamais que ce qu'ils sont maintenant. Mais ne discontinuons pas nos tentatives en leur faveur. Que ce soit au moins une compensation pour le gibier que nous avons fait fuir loin des terrains que nous avons usurpés. Ne nous relâchons pas dans nos efforts pour leur faire recevoir les avantages de la civilisation et les bienfaits de la religion; que ce soit comme une indemnité pour les vices et les maladies que nous leur avons trop promptement transportés [1].

Un autre voyageur qui a parcouru le pays à l'ouest de Sydney, au-delà des Montagnes Bleues, dit que les indigènes des environs de Bathurst, ville nouvelle fondée dans cette contrée, quoique ressemblant à ceux de la côte maritime, ne parlent pas la même langue. Ils semblent avoir fait un pas de plus vers la civilisation que ces habitans d'un climat plus chaud, puisqu'ils ont l'art de coudre très-proprement ensemble, avec des tendons de kangarou et d'emeu, des manteaux de peau, dont ils ornent également l'intérieur d'une grande diversité de figures qu'ils découpent. Ils n'emploient ces manteaux que pour se préserver du froid, mais ils n'ont pas plus que les indigènes voisins de Sydney, le moindre sentiment de décence; car dans le milieu du jour, lorsque le temps est chaud, ils jettent leurs manteaux en travers sur leurs épaules. Ce sont des hommes inoffensifs, ils n'ont rien de féroce dans leurs mœurs ni dans leur physionomie.

1. *Geographical memoirs on New South Wales, edited* by Baron Field. Londres, 1825. in-8. P. 224, etc.

Le nombre de ces indigènes diminue : ce n'est point parce qu'ils se retirent devant les établissemens européens ; ils ne le pourraient pas : chaque tribu, quoique leur nombre soit peu considérable, résisterait à celle qui voudrait envahir son territoire. Une circonférence de trente à quarante milles borne l'étendue des courses de chaque famille. Les tribus qui entourent les premiers établissemens anglais connaissent aussi peu le pays au-delà des montagnes, que les colons le connaissaient avant qu'on les eût franchies. Telle est la stérilité de la plus grande partie de la contrée parcourue par M. Oxley, lorsqu'il fit sa première excursion dans l'intérieur, que dans un voyage de cinq mois il ne rencontra que vingt-deux Indiens[1].

Cette circonstance s'opposera sans doute à ce que la géographie de l'intérieur du continent de l'Australie ou Nouvelle-Hollande fasse des progrès rapides. Le contour des côtes a été reconnu et décrit par Flinders, par l'expédition française de 1800 à 1804, enfin par le capitaine King. Mais le point le plus éloigné de la côte où l'on soit parvenu, n'est qu'à cent cinquante lieues à l'ouest de Sydney. Qu'est-ce que cette distance en comparaison de l'immense largeur du continent? On peut s'en faire une idée en jetant les yeux sur la belle carte de l'Australie par M. Brué.

Depuis que M. Cunningham a publié son livre, de nouveaux établissemens de colons libres ont été formés, ainsi qu'il nous l'apprend dans sa préface, sur les bords des baies Jervis au sud et Moreton au nord de Sydney. Il ajoute que l'émigration d'Angleterre au New-South-Wales va si grand train, que toute l'étendue des côtes depuis le Port-Western, situé par 38° 30, jusqu'à la baie

1. On trouve le résumé des deux voyages de M. Oxley, dans l'*Abrégé des voyages modernes depuis* 1780 *jusqu'à nos jours*; par J.-B. Eyriès. T. V, p. 103.

Moreton, par 27° 30' de latitude sud, sera probablement dans quelques années garnie d'établissemens florissans.

Le gouvernement avait songé à fonder une colonie nouvelle au Port-Western; mais l'essai a prouvé que ce lieu ne convenait pas. On l'a en conséquence transportée sur les rives du Swan-River, près du Port-du-Roi-George, à l'extrémité sud-ouest de l'Australie. Toutefois le gouvernement a annoncé officiellement qu'il n'avait pas le projet d'y envoyer des déportés, ni aucune espèce de prisonniers. Ainsi cet établissement sera entièrement composé d'hommes libres; mais le gouvernement ne concède pas les terres gratuitement : il est vrai qu'elles ne sont pas chères, puisque pour quinze livres sterling il accorde deux cents acres de terrain. Il n'a pas non plus l'intention de faire aucune dépense pour le transport des colons, ni de leur rien fournir après leur arrivée.

Comme position maritime et commerciale, ce lieu est très-bien choisi : les navires qui vont dans la mer des Indes ou dans le Grand-Océan, trouveront là un port de relâche dont ils avaient besoin, et le gouvernement britannique aura une station navale de plus pour ses vaisseaux qui parcourent ces parages lointains.

III.

Biographie universelle ancienne et moderne, rédigée par une société de gens de lettres et de savans. *Paris*, Michaud, 1811-28. 52 vol. in-8.

Dictionnaire historique ou Biographie universelle-classique, par une société de gens de lettres. *Paris*, Ch. Gosselin, 1826-29. 3 forts volumes in-8.

Du moment, assez rapproché, il est vrai, où l'on a généralement compris chez nous que l'histoire proprement dite n'est pas la froide nomenclature des règnes et le récit détaillé des batailles, que l'avènement d'un prince ne doit souvent être mentionné que comme une réclame chronologique dans un récit dont le but est de faire connaître, non pas les annales des monarques, mais la vie des peuples et la marche progressive de leur civilisation; de ce moment, disons-nous, la sphère de la biographie a dû s'étendre de tous les retranchemens qu'on a sagement fait subir à l'histoire. Leur objet est en effet entièrement différent : l'une a mission de dérouler le tableau de faits auxquels le nom et les traits des personnages ne se rattachent qu'accessoirement; l'autre, au contraire, vous montre sur le premier plan le personnage, et ne l'entoure des évènemens que pour faire ressortir sa physionomie.

Est-ce à la part trop minutieuse, trop détaillée, accordée jusqu'ici à l'histoire, qu'il faut attribuer la sécheresse de quelques biographies dont l'étendue permettrait d'attendre, avec plus de détails, plus de couleur et d'animation? Nous sommes porté à le croire; et ce défaut prouve que si l'historien n'avait pas bien considéré le but vers lequel il devait tendre, le biographe n'avait guère mieux compris le sien.

A notre sens, il ne peut être que deux espèces de biographies : l'une, nomenclature rapide qui vous donne

tout à côté et la date de la vie et la date de la mort de chaque personnage, et la liste de ses ouvrages si c'est un écrivain, et le nom de ses victoires si c'est un guerrier, et le tableau de ses vertus ou de ses crimes si c'est un roi; l'autre, qui, en se bornant à cette désignation sommaire pour les *célébrités* presque imperceptibles, rassemble, pour les plus éclatantes, non pas les réflexions, non pas les appréciations littéraires, mais les faits, mais les mots, ceux-là surtout qui peuvent mettre sous nos yeux les penchans, les travers de l'homme. Ainsi, si pour notre part nous ne savons pas pardonner à un biographe qui, à l'article RACINE, vient, à la suite de vingt critiques, s'extasier sur la versification de *Bérénice*, nous saurions gré à celui qui, à la place de ces lieux communs d'admiration déplacée, nous dirait que Racine ne se pouvait consoler du jugement porté par Chapelle sur cette pièce : *Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.* Dans ce succès empoisonné par cette plaisanterie, nous voyons plus en saillie que dans vingt colonnes le petit homme et le grand poète.

De toutes les branches de l'histoire, la biographie est peut-être celle qui, grace à un seul auteur, a pris dans l'antiquité le développement le plus parfait. Tour à tour historien mâle, moraliste profond, peintre habile, et, disons-le, poète enchanteur, Plutarque fit revivre avec une vérité admirable les gloires antiques. Toutefois, ses *Vies des hommes illustres*, composées dans le système dont nous faisions ressortir tout à l'heure l'avantage, mais bornées aux seules grandes illustrations, ne seraient pas, à proprement dire, un dictionnaire historique dans le sens beaucoup plus large que cette dénomination sert aujourd'hui à exprimer, lors même que cet immortel ouvrage eût été soumis à la classification obligée de tout dictionnaire.

C'est aussi dans la langue grecque, mais au moyen

âge, que fut écrit le premier recueil qui se rapproche un peu de ce genre. Suidas, qui vivait au commencement du dixième siècle, composa un dictionnaire auquel plus tard on a donné pour titre le nom de son auteur [1]. C'est une compilation où la lexicographie tient plus de place que la biographie, et qui ne se fait pas moins remarquer par l'érudition et par les renseignemens curieux qu'elle renferme en certains endroits, que par l'absence de discernement qui frappe en beaucoup d'autres.

Nous remplirions un volume entier si, avant d'arriver aux deux ouvrages dont nous avons transcrit le titre en tête de cet article, nous voulions passer en revue ou seulement mentionner ceux du même genre qui les ont précédés. On concevra facilement notre silence à cet égard; on l'approuvera peut-être si l'on prend la peine de jeter les yeux sur l'interminable liste des recueils publiés antérieurement à 1758, que Marchand, qui imprima son *Dictionnaire* à cette époque, donne à la note *D* de l'article TORRENTINUS. Combien depuis lors cette liste ne s'est-elle pas encore grossie! Combien n'y verrait-on pas figurer de livres à peu près aussi oubliés de nos jours que bon nombre des *hommes illustres* dont ils renferment la vie!

Passons rapidement sur le *Dictionnaire historique, géographique et poétique* de Charles Étienne [2], imprimeur célèbre, neveu de Robert Étienne, plus célèbre encore; mais n'oublions pas de dire que, plusieurs fois réimprimé et complété par l'Anglais Lloyd [3], il est devenu le point de départ, la base de la plupart des biographies beaucoup trop vantées de la Grande-Bretagne.

Laissons également de côté Juigné, sieur de Molière,

1. La première édition est de Milan, 1499, in-fol. Il en existe deux traductions latines, l'une et l'autre réimprimées.

2. Genève, 1546, in-4.

3. Oxford, 1670, in-fol.; Londres, 1686, in-fol.

qui ne fit à peu près que traduire Étienne dans son *Dictionnaire théologique, historique, poétique et cosmographique* sept fois réimprimé [1]; Moreri, auquel coûta la vie son *Grand Dictionnaire historique*, dont la dernière et vingtième édition [2] diffère tant de la première [3], que Voltaire a pu la comparer avec raison à une ville nouvelle bâtie sur le terrain de l'ancienne. Mais s'il nous en coûte peu de ne faire que citer l'abbé Ladvocat, qui se borne en quelque sorte à abréger Moreri, le *Dictionnaire* de l'abbé Barral, *martyrologe des jansénistes, écrit par un convulsionnaire*, celui de Feller, monument élevé à la plus grande gloire du molinisme, et plusieurs autres dictionnaires plus modernes, nous éprouvons quelque regret de ne pouvoir nous étendre davantage sur celui que Frédéric II appelait *le Bréviaire du bon sens*, le *Dictionnaire* de Bayle. Il n'est, du reste, aucun des lecteurs de la *Revue* qui ne se soit plu comme nous à relire ces notes, surtout, où l'auteur amène à l'occasion d'un texte, qui semblerait parfois s'y prêter peu, de si piquans détails et l'expression si philosophique de ses doutes.

Tous ces ouvrages offraient de précieux matériaux; mais nul d'entre eux ne constituait une biographie satisfaisante. C'est ce qui fut compris il y a vingt ans environ. Ce qui le fut moins peut-être, c'étaient les moyens de ne s'exposer à aucun des reproches encourus par ces devanciers.

Commencée en 1811, la *Biographie universelle* fut annoncée d'abord en dix-huit volumes. Les neuf premiers avaient paru quand ses éditeurs, s'apercevant qu'ils s'étaient imposé des bornes trop étroites, déclarèrent qu'ils se voyaient forcés de porter ce nombre à trente. Cependant, à peine

1. De 1644 à 1668.
2. 1759, 10 vol. in-fol.
3. 1674, 1 vol. in-fol.

terminée aujourd'hui, car le supplément annoncé devra réparer de bien nombreuses omissions, cette *Biographie*, qui jusque-là ne saurait mériter le titre d'*universelle*, forme déjà cinquante-deux volumes. Ce nombre ne nous paraît pas hors de proportion; et en rapportant ces changemens successifs, nous n'avons pas songé à faire peser sur les éditeurs le soupçon de calcul intéressé et de spéculation indélicate; nous avons seulement voulu montrer combien avait été peu mûri, combien peu combiné d'avance le projet de cette vaste entreprise qui demandait tant de prévision, tant de concert, tant d'ensemble, pour atteindre non pas à la perfection absolue (s'il ne faut guère s'y attendre dans l'ouvrage des hommes, c'est plus rarement encore dans les biographies qu'on y doit compter), mais du moins à une perfection relative. De ces continuels bouleversemens il est arrivé que, tant qu'on a projeté de ne faire que dix-huit volumes, on a omis, pour ne pas trop dépasser la limite convenue, une foule de noms qu'on devait admettre, et que, dans les dernières lettres de l'alphabet, on en a rejeté beaucoup d'autres encore, embarrassé qu'on était d'avoir triplé les charges des souscripteurs.

C'est à cette incertitude première qu'il faut attribuer en grande partie les défauts qui déparent cette collection. Avec un plan mieux arrêté, on eût pu assigner d'avance à chaque notice son étendue convenable, et en confier la rédaction à l'écrivain que ses études et surtout sa position particulière mettaient mieux à même de la composer.

Pour appuyer cette dernière observation d'un exemple entre mille, nous citerons un article fort important par l'immense réputation, par les honneurs brillans dont a joui le poète auquel il est consacré, l'article Ronsard. Certes, personne ne saurait contester le savoir du littérateur qui en a été chargé. Mais si le projet de la *Biographie* eût été bien déterminé, si ses

éditeurs eussent pris le temps de jeter les yeux sur la liste des rédacteurs, ils y eussent rencontré les noms de compatriotes de ce poète, plus à portée de retracer sa carrière aventureuse. On ne trouverait imprimé nulle part, nous le savons, un fait essentiel qui ne soit reproduit dans cet article; mais combien de faits curieux et inédits, conservés dans les traditions du Vau-du-Loir, un habitant de ces lieux, tout pleins de Ronsard, n'aurait-il pas su y ajouter!

Il eût dit que le château de la Poissonnière, berceau et manoir du poète, fut pendant plus d'un demi-siècle le but du pélerinage de ses nombreux et enthousiastes partisans, qui venaient des points les plus éloignés de la France, de l'Europe même, et par ce sentiment religieux qui de nos jours fait visiter Ferney et l'Hermitage, inscrire leurs noms ou tracer quelques vers sur les murs de ce castel. Ces inscriptions subsistaient il y a peu d'années encore; nous ignorons si le temps ou quelque réparation forcée les a fait disparaître depuis. Nous aimons à croire qu'elles auront été respectées, car on est fier des souvenirs de Ronsard dans ce Vau-du-Loir qu'habite encore un descendant de cette famille, le général Marescot.

Le biographe vendomois eût ajouté sans aucun doute qu'à quatre lieues environ de la Poissonnière, et en remontant le cours de la rivière qui en baigne les murs, se trouve près d'un village appelé *le Gué-du-Loir* un autre castel nommé *la Bonne-Aventure.* Un jour, Antoine de Bourbon, se promenant sur ces bords, fut frappé du site enchanteur de ce séjour, et voulut en devenir possesseur. La propriété appartenant à un mineur, il ne put que l'obtenir à bail. La cour était alors à Blois, où un grand nombre de femmes de moyenne vertu l'avaient suivie. Antoine en peuple sa nouvelle habitation, y mène joyeuse vie, et oublie sa femme et la guerre pour le plaisir et

l'amour. La valeureuse Jeanne d'Albret, qui vendait ses bijoux pour solder ses troupes, désespérée de la conduite de son époux, engage Ronsard à aller lui en faire sentir l'indignité. Ronsard se rend de la Poissonnière à la Bonne-Aventure, y reçoit un accueil fort peu engageant, s'en retourne désappointé, et se venge en faisant contre le père de Henri IV une chanson dont le refrain bien connu était

La Bonne-Aventure
Au gué,
La Bonne-Aventure.

Voilà ce qu'il était tout naturel que M. de Villenave ignorât; voilà ce qui n'eût pas échappé à M. de La Porte, et ce que savait fort bien M. de Musset, tous deux voisins des lieux pleins de ces souvenirs, et aux lumières, aux connaissances desquels les éditeurs de la *Biographie universelle* ont recouru pour la vie de personnages sur qui M. de Villenave avait peut-être des renseignemens plus intimes, des particularités plus curieuses. De toutes les provinces de la France, il n'est guère que la Franche-Comté et la Bourgogne dont les hommes célèbres se trouvent peints dans cette vaste galerie avec cette couleur particulière, cette originalité si précieuse, à notre gré. Aussi ces portraits sont-ils dus à un habitant de l'une de ces deux provinces contiguës, le savant M. Weiss; et la vie que respire ses notices, les plus étendues comme les plus courtes, celle de *Mairet* comme celle de *Bret*, montre assez que ce n'est point à une autre cause qu'il faut attribuer ce qu'ont d'effacé un grand nombre des articles de la *Biographie*.

De la distribution mal entendue des articles, sont nés d'autres inconvéniens encore. Ainsi, nous concevons que les éditeurs aient été fiers de pouvoir faire figurer dans la liste des rédacteurs le nom de l'abbé Delille. Mais ce

désir fut-il aussi bien entendu que le calcul était facile à s'expliquer? Nous ne le pensons pas, et ici encore l'expérience est pour nous. Sans doute, s'il s'était agi de mettre en tête d'une édition d'un poète une notice où son talent, son génie, dussent être appréciés, Delille eût fort bien pu remplir cette tâche. Mais rechercher laborieusement les renseignemens épars sur la carrière trop ignorée de La Bruyère! se livrer, pour les dates de ses éditions, au travail minutieux et exact du bibliographe! quelque peu poète qu'il fût, le chantre des *Jardins* l'était trop encore pour ces détails exigeans. Aussi, l'article La Bruyère est-il un de ceux qui laissent le plus à désirer. Incomplet, il renferme en outre une grossière erreur sur la date de la première édition des *Caractères*, date d'autant plus importante, que la publication de ce livre révéla l'existence de son auteur, enlevé par la mort peu d'années après.

C'est un bien grand défaut sans doute que les erreurs de date; mais quelque infaillible que soit le moyen qu'ont trouvé, pour ne pas s'en rendre coupables, plusieurs rédacteurs de la *Biographie*, nous ne saurions l'approuver: ils ont pris le parti de les supprimer. Grace à cet expédient, leurs notices sont des dissertations qui figureraient très-convenablement dans un cours de littérature ou dans un recueil d'éloges académiques, mais, à notre sens, fort déplacées dans un dictionnaire historique. C'est dans ce système que sont composés les articles signés des lettres L.-T.-L. Il est impossible d'apprécier avec plus de sensibilité le caractère d'Agricola; mais voulez-vous ménager la nôtre en nous cachant quand il est mort? ou vous croyez-vous dispensé de nous l'apprendre, parce que vous n'avez pas dit davantage quand il était né?

L'unité à laquelle une biographie doit être soumise n'est pas la même, nous le savons, que celle qui doit

présider à tout autre ouvrage. Mais pour être différente, elle est loin d'être d'une moindre exigence. Il est même tellement important que l'esprit dominant d'une semblable composition soit un, qu'on sentira aisément qu'il serait en quelque sorte préférable encore qu'il fût continuellement faux, mais faux dans le même sens, que vrai et faux tour à tour. Quand on ouvre le *Dictionnaire* de Feller, comme on sait d'avance qu'il est écrit en entier dans l'esprit du molinisme le plus ardent, on se tient en garde contre l'opinion passionnée de l'auteur, et, en en faisant la part, on peut parvenir, jusqu'à un certain point, à saisir le degré de vérité des assertions qu'il renferme. Mais, au contraire, dans une biographie où un très-grand nombre d'articles ont été écrits sous l'influence des opinions religieuses les moins tolérantes et des principes les moins philosophiques, que penser et que croire quand on en lit d'autres composés dans des vues diamétralement opposées? Ainsi, si vous voyez à l'article Rousseau que ce ne fut point un ruban, comme le dit Jean-Jacques dans ses *Confessions*, que, dans son aventureuse jeunesse, il eut la faiblesse de dérober, mais bien un couvert d'argent, douterez-vous de cette assertion? serez-vous tenté de la regarder comme calomnieuse, comme infame? Vous en douteriez à coup sûr, si vous ne lisiez à quelque distance de là que *les parens de Coudrette, quoique liés aux jésuites, l'élevèrent chrétiennement.* Certes, on doit croire que le livre où se trouve une opinion aussi nette contre les jésuites ne peut rien renfermer que de très-prouvé contre Rousseau, et qu'ainsi il faut ajouter foi à l'accusation. De même que réciproquement le lecteur qui aurait été assez heureux, s'il se pouvait, pour n'avoir jamais entendu parler des jésuites, et qui aurait encore à se former une opinion sur l'esprit de leur société, cet homme, disions-nous, ne pourrait soupçonner de pré-

vention satirique contre les Pères l'ouvrage qui renferme des allégations semblables contre un des coryphées de la philosophie.

On nous répondra peut-être que l'inconvénient de cette incertitude disparaît par la seule apposition d'une signature au bas de chaque article; qu'ainsi, le nom de M. de Sevelinges suffit pour empêcher d'accueillir ses calomnies contre Rousseau, et qu'en voyant celui de M. Beuchot suivre cette sortie contre la compagnie de Jésus, on peut se rappeler que l'auteur n'a jamais passé pour être jésuite. Cette excuse serait jusqu'à un certain point admissible si tous les noms, si tous les principes politiques des rédacteurs étaient également connus; mais, à vrai dire, il y a trente, il y a cent collaborateurs, modestes et obscurs, de la Biographie, sur les opinions politiques desquels nous n'avons pour notre part nulle donnée, partant nul moyen de contrôle.

Ce n'était qu'à l'aide d'une scrupuleuse révision générale qu'on pouvait espérer de rendre ces disparates moins choquantes. Mais il ne nous paraît que trop démontré, par bien d'autres défauts encore, que cette révision a été légère et non continue. S'il en avait été autrement, eût-on omis entre autres le président Rosset, le prélat-académicien Vauréal, l'infortunée princesse de Lamballe [1]? Eût-on fait un double article sur ÉLÉONORE TELLEZ et TELLEZ (ÉLÉONORE), sur GIORGI (ALEXANDRE) et ZORZI, sur FAUSTUS DE BYZANCE, autrement appelé *Pousant Posdos*, et sur POUSANT POSDOS, autrement appelé *Faustus de Byzance?* Si l'attention n'allait pas jusqu'à éviter ces doubles-emplois, n'aurait-elle pas dû aller du moins jusqu'à veiller à ce que ces articles multiples sur un même personnage continssent exactement les mêmes faits et ne se contredissent pas? Il n'en est ce-

1. Au nom de *Lamballe* on renvoie à *Savoie-Carignan;* à ce double nom on renvoie à *Carignan*, et de renvoi en renvoi, l'article se trouve omis.

pendant pas toujours ainsi. Par exemple, l'auteur de l'article FAUSTUS DE BYZANCE, autrement dit *Pousant Posdos*, n'est pas toujours d'accord avec l'auteur de l'article POUSANT POSDOS, autrement dit *Faustus de Byzance*[1]. Et cependant l'on devrait pouvoir se ressembler de plus loin, car c'est bien au même historien arménien que les deux notices sont consacrées; et ce qui n'est pas moins curieux, c'est qu'elles sont toutes deux sorties de la même plume, c'est que l'une et l'autre sont dues à M. Saint-Martin.

Voilà bien des critiques, se va-t-on dire, et jusqu'ici cependant les erreurs de faits, de dates, n'ont point encore été signalées ! Qu'on se rassure : elles ne le seront pas; non que nous n'en ayons relevé bon nombre, (comment cela serait-il autrement dans cinquante-deux volumes?) mais parce que ces défauts, qui d'ailleurs, nous nous plaisons à le reconnaître, ne se trouvent pas ici dans une affligeante proportion, sont de ceux qu'on ne peut guère entièrement éviter dans toute collection de ce genre. Qu'à l'article RAYNAL on se méprenne sur l'ouvrage de cet auteur, qu'un honteux charlatanisme a fait réimprimer naguère sous le titre d'*Histoire du Parlement anglais, par Louis Bonaparte, avec des notes de Napoléon*[2]; qu'à l'article JOSEPH Ier, on se trompe sur la date de l'attentat de Malagrida, comme à l'article VILLARS sur l'année de la publication des lettres de la femme auteur de ce nom; qu'on dise à l'article SCUDÉRY, que Corneille dirigea contre lui un sonnet qu'il composa en effet contre Mairet; qu'on fasse remplacer MIRABAUD à l'Académie par Buffon, qui en faisait déjà partie, tandis que ce fut Watelet qui vint prendre sa place; qu'on

1. Ainsi, dans le premier article, Faustus est d'abord revêtu de la dignité d'évêque de Cappadoce; dans le second, il devient évêque en Arménie sans passer par un autre siège.

2. Paris, Baudouin, 1820.

fasse mourir Roy des suites immédiates des coups de bâton que le comte de Clermont fit donner à ce poète satirique pour s'être ri de son élection, tandis qu'il vivait dix ans encore après ; qu'on commette mille autres erreurs de ce genre, c'est fâcheux sans doute : mais qui pourrait se flatter de demeurer, dans un pareil ouvrage, à l'abri de semblables reproches? Nous ne craignons pas de le dire; si la *Biographie universelle* n'était déparée par aucun des défauts essentiels que nous avons signalés d'abord, nous ferions bon marché de ces derniers, fussent-ils deux fois plus nombreux qu'ils peuvent l'être.

Malgré les uns et les autres, les articles remarquables que cette collection renferme, et les difficultés sans nombre que présentera toujours, à celui qui la voudra tenter, une semblable entreprise conçue dans ces proportions, nous portent à croire que, tout imparfaite qu'elle est, la *Biographie universelle* demeurera longtemps le plus utile recueil de ce genre.

Si nous avons vu tout récemment paraître le *Dictionnaire historique*, en trois volumes in-8°, ce n'est pas sans doute que ses éditeurs aient pensé autrement. Mais ils ont cru qu'une biographie, dans le système que nous mentionnions précédemment, une nomenclature bien concise, mais bien large, pouvait encore avoir son utilité, après une collection dont le cadre a admis plus de développemens, mais que des calculs mal entendus ont empêchée d'être complète. En ce sens, ils ne se sont pas trompés, et une foule de noms qu'on chercherait en vain dans la *Biographie*, et qui se trouvent dans le *Dictionnaire historique*, le rendent indispensable aux personnes mêmes possédant le premier ouvrage qu'il complète, sans cependant pouvoir en tenir lieu. Pour notre part, nous regardons comme une des conditions les plus essentielles d'une biographie la mention des noms des écrivains qui n'ont occupé qu'un rang secondaire; et, à tout

prendre, nous serions beaucoup plus porté à pardonner au biographe qui aurait omis l'article RACINE, qu'à celui qui aurait omis l'article GACON. Car des détails sur l'auteur d'*Athalie*, nous en trouverions de prompts et de complets dans une foule d'autres ouvrages; mais il serait beaucoup plus long de nous en procurer sur le Poète sans fard.

Un avantage que pouvait facilement offrir ce *Dictionnaire historique*, avantage qui résultait de la possibilité même de le confier à un très-petit nombre d'hommes de lettres, c'est l'unité constante de sa forme et de son esprit. Cet esprit n'est pas le nôtre, mais nous devons dire qu'il est constamment le même, et l'on a vu quel prix, selon nous, on devait attacher à ce mérite. Toutefois il paraît qu'il a échappé aux éditeurs que le petit nombre de rédacteurs de cette biographie sommaire était la meilleure garantie qu'elle devait être bien coordonnée et toujours une; car ils ont placé en tête de l'ouvrage une longue liste d'hommes de lettres, dont plusieurs, nous avons des raisons personnelles de le penser, n'y ont cependant pris guère plus de part que M. Lemaire à la collection des classiques latins. On doit leur reprocher encore d'avoir donné place à des articles de géographie et d'histoire. Complet sous le rapport biographique, leur ouvrage ne saurait l'être relativement à des sciences dont chacune exigerait à elle seule pour son dictionnaire un volume considérable. Quant au ridicule d'unir le faux et le vrai, la fiction et la réalité, de faire figurer Bacchus près de Bonaparte et Hoche près d'Hercule, il n'échappera à personne : comment a-t-il pu leur échapper?

Avant de terminer, nous relèverons une erreur qui semble s'être accréditée, c'est qu'à notre siècle appartient l'idée des Biographies de contemporains. A d'autres en doit revenir la gloire. Prosper Marchand, sans plus remonter, enregistre dans son *Dictionnaire historique*

quelques célébrités de son temps, parmi lesquelles il n'en est guère qui aient justifié cet honneur qu'Arouet de Voltaire. Il faut toutefois reconnaître que, de nos jours, cette partie de l'histoire est devenue beaucoup plus curieuse, et qu'on a su y jeter un genre d'intérêt dont, jusque-là, on eût pu la croire peu susceptible. Nulle part d'ailleurs, on n'a porté ce mérite particulier aussi loin que dans la *Biographie nouvelle des contemporains*, publiée sous le nom de MM. Arnault, Jay, Jouy et Norvins. Il nous faudrait un volume entier pour noter tout ce qu'on remarque de prodigieux dans les vingt qui la composent. Nous nous bornerons, pour en donner une idée, encore bien affaiblie, à citer le passage suivant de l'article de FETH-ALI-CHAH, souverain actuel de Perse : « Baba-Khan, » dit en parlant de lui son biographe, « qui était à la tête d'une armée nombreuse, « monta sur le trône après avoir défait trois autres pré- « tendans nommés *Ispahan*, *Sabiras* et *Téhéran*. »

Notre magot prit, pour ce coup,
Le nom d'un port pour un nom d'homme[1].

1. Un seul de ces Dictionnaires mérite une honorable exception : c'est la *Biographie universelle des contemporains*, en 2 vol. in-8., qui fut dirigée quelque temps par M. Alphonse Rabbe, et que recommandent plusieurs notices pleines de couleur et de vie comme toutes les productions de cet écrivain distingué.

IV.

De la Charité dans ses rappports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures de la société; par T. Duchatel. 1 vol. in-8. Chez Alexandre Mesnier, place de la Bourse. 1829.

A mesure que les siècles s'écoulent, il s'accomplit un double progrès dans la condition de l'espèce humaine. D'une part, les sociétés prises en masse offrent un ensemble mieux ordonné, plus régulier, plus puissant; d'autre part, le sort des individus s'améliore. Le nombre est plus grand des hommes qui se suffisent à eux-mêmes, qui vivent sans assistance et sans patronage. La richesse, le bien-être, l'indépendance morale, sont répartis avec moins d'inégalité.

Toutefois, il faut l'avouer, de ces deux sortes de progrès, l'un est bien plus rapide, bien plus complet que l'autre. Pendant que les États s'éclairent, se policent, s'enrichissent comme par enchantement, vous trouvez encore, non point à côté, mais au sein même de ces États, d'innombrables générations que la civilisation effleure à peine, qu'elle oublie, qu'elle semble dédaigner, et qui, tandis que tout change et se perfectionne au-dessus d'elles, languissent, comme par le passé, dans l'abrutissement et dans la misère. Ce n'est point hors de l'Europe, ce n'est point parmi ces nations immobiles où la loi de perfectibilité ne s'est pas encore fait jour, que nous sommes frappés de ce douloureux spectacle : non, c'est au centre même de l'activité et du perfectionnement, c'est dans les États que la civilisation semble avoir adoptés comme théâtre de ses merveilles.

Sans doute l'inégalité est l'essence même de ce monde, et ce serait folie que de réclamer pour tous les hommes une somme parfaitement égale de richesse et de bonheur. Nous ne nous plaignons donc point du rapide essor des

classes supérieures ; nous ne leur demandons pas de ralentir leur marche, pour que le reste du genre humain, c'est-à-dire le genre humain presque entier, ait le temps de grandir et de les atteindre. Mais pourquoi marchent-elles seules? Pourquoi, toute proportion gardée, le progrès n'est-il pas le même pour les uns et pour les autres? Pourquoi ce mouvement, si vif, si puissant dans les premiers rangs, devient-il presque insensible dans les derniers? Il y a dans cette partialité de la Providence bien des périls, non-seulement pour ceux qu'elle favorise, mais pour la cause de la civilisation elle-même. Est-on maître d'un empire pour l'avoir traversé au galop de son cheval? Si le gros de l'armée tarde trop à le soutenir, c'en est fait du conquérant et de sa conquête. Ne soyons donc pas trop fiers de ces brillantes découvertes qui, de jour en jour, jettent une clarté plus vive sur les hauteurs de la société, si, quelques étages plus bas, tout n'est encore que ténèbres ou faibles lueurs. Ne nous réjouissons pas trop de tous ces raffinemens de la richesse qui nous rendent la vie de plus en plus douce, de plus en plus facile, si la condition des trois quarts de nos semblables n'est toujours qu'une laborieuse indigence. Cette disparité choquante n'est point à coup sûr le symptôme d'un avenir sans danger.

Mais quel sera donc le péril si, dans ces derniers rangs de la société, nous apercevons, non pas seulement une lenteur presque stationnaire, mais un mouvement rétrograde? Quelle cause de décadence pour les États que déchire un tel fléau ! Et pourtant ceci n'est point une vaine hypothèse ! Il en est des exemples bien près de nous. Voyez comme l'Angleterre, au milieu de sa prospérité, jette un regard inquiet sur sa population laborieuse toujours croissante et toujours plus misérable. En vain attire-t-elle dans ses ports, en échange de son industrie, l'or de toutes les nations, cet or qui chaque jour coule à flots

plus pressés, chaque jour se distribue en portions plus petites aux mains de ceux qui l'ont gagné. La détresse et l'abondance sont également en progrès, et semblent croître à l'envi. En attendant, l'abîme va se creusant toujours : cette fausse richesse peut bien en déguiser la profondeur, mais il faut trouver le secret de le combler, ou l'État tout entier finira par s'y engloutir.

Voilà pourquoi, dans les trois royaumes, il n'est peut-être point aujourd'hui de questions qui excitent une attention plus vive, qui préoccupent plus fortement les esprits que celles qui se rapportent à la condition des classes inférieures. Le mal est devenu si visible que chacun s'enquiert du remède ; ce n'est plus le pouvoir seulement, ce sont les citoyens; ce n'est plus la religion et ses pasteurs, c'est la science qui fait de continuels efforts pour guérir cette plaie de la nation. Et bien a pris à l'Angleterre que la science soit intervenue à temps pour résoudre ce grand problème. Elle seule pouvait découvrir la vraie cause du mal; elle seule devait indiquer le vrai moyen d'y mettre un terme.

En effet, si la misère a fait dans les États britanniques de si effrayans progrès, ce n'est point qu'elle y ait rencontré chez les classes riches des cœurs plus secs et moins généreux que dans d'autres pays. Au contraire, depuis plusieurs siècles, la charité n'a cessé d'être, en Angleterre, comme un attribut nécessaire de la richesse. L'État lève d'énormes impôts au profit des indigens, et les aumônes les plus abondantes leur sont garanties par la loi. Mais ce sont précisément ces remèdes qui ont aggravé le mal. En croyant étouffer l'incendie, on n'a fait qu'étendre ses ravages. Or c'est là ce que la science a découvert : elle a montré que verser chaque année la moitié des trésors du pays sur les classes misérables, ce n'était pas soulager la misère, c'était l'exciter par des alimens nouveaux, la rendre plus forte, plus dévorante.

La science n'interdit pas pour cela la charité ; elle ne défend point aux riches de partager avec le malheur les biens qui leur sont prodigués ; mais elle leur défend de les répandre sans discernement : elle leur apprend à être vraiment charitables, c'est-à-dire à détruire la misère au lieu de l'encourager. En un mot, la charité ne perd rien de ses droits ; c'est toujours à elle qu'appartient la mission divine de réparer envers la plus grande partie de l'espèce humaine l'injustice du sort ; mais elle doit se soumettre aux lumières de la raison. Il ne lui est plus permis d'être aveugle, d'agir par instinct, par sentiment seul ; il faut, sous peine de devenir funeste, qu'elle soit prudente, raisonnée, clairvoyante. Tel est le code de bienfaisance que la science a tracé pour le salut de l'Angleterre. Il ne s'agit plus que de le mettre en pratique pour que les progrès de la misère cessent d'être aussi menaçans. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'on s'occupe avec tant de sollicitude chez nos voisins de ces théories conservatrices, et que chaque jour les gazettes, les *Revues*, et tous les recueils que produit en profusion la presse périodique, les promulguent à l'envi comme pour les graver dans les esprits et les convertir en articles de foi.

En France, nous n'avons pas, grace à Dieu, de si pressans motifs d'étudier les lois de la charité. Sans doute notre population laborieuse ne vit pas dans l'abondance ; elle manque de bien-être, et son état moral est loin d'être satisfaisant. Mais on ne peut nier que, depuis quarante ans, sa condition ne se soit adoucie. Ses rangs, d'ailleurs, ne sont point trop serrés ; elle est à l'aise sur notre sol. La révolution, en lui permettant de devenir propriétaire, a commencé à lui inspirer des idées d'économie et d'indépendance, et les développemens continuels de notre industrie naissante laissent rarement les bras sans travail. Enfin, ce qui a été pour nous la meilleure sauvegarde, le gouvernement, qui n'avait pas sous les yeux

le spectacle d'une trop hideuse misère, ne s'est jamais cru obligé d'être charitable. De là vient que si, à certains égards, notre prospérité est moins brillante que celle de l'Angleterre, elle repose sur de plus solides bases, et ne cache pas sous un vain éclat des ruines et un avenir menaçant. De là vient aussi que ces théories, qui chaque jour obtiennent une plus grande popularité de l'autre côté du détroit, nous sont à peine connues, et n'ont encore pénétré chez nous que par importation. Nos économistes, que ne sollicitait point une application immédiate, n'ont point tourné de ce côté leurs savantes investigations. Tout occupés de déraciner nos préjugés en matière de commerce, de combattre nos lignes de douanes, et de réclamer des débouchés pour nos produits, ils n'ont parlé tout au plus que par incident des dangers d'une imprudente charité, et des vrais moyens d'améliorer la condition des classes inférieures. Toutefois il se fait temps de naturaliser parmi nous ces importantes vérités. Si d'heureuses circonstances ont concouru jusqu'ici à nous garantir des accroissemens de la misère, il ne s'ensuit pas qu'il faille négliger les moyens de la combattre. Ces circonstances peuvent changer, et suffit-il d'ailleurs que le mal ne fasse point de progrès? ne faut-il pas chercher à le détruire? Or, on n'y parviendra qu'en détruisant d'abord tous ces préjugés en fait de bienfaisance, tous ces mauvais systèmes d'aumônes dont la France n'est pas plus exempte que les autres pays de la chrétienté, et qui lui ont fait adopter certaines institutions soi-disant charitables, dont les funestes effets ne se font pas encore sentir, mais qui pourraient avec le temps devenir d'un immense danger. En un mot, l'instant est arrivé de nous initier à ces salutaires doctrines, qui, chez nous, préviendront à coup sûr les maux qu'en Angleterre elles auront tant de peine à guérir.

C'était donc, de la part de l'Académie, une inspiration

vraiment heureuse et pleine d'à-propos, que d'avoir mis au concours pour l'année 1829 cette question de *la charité*. Quelle plus ingénieuse manière de satisfaire aux intentions de l'homme vertueux, fondateur du prix qu'elle avait à donner! Que pouvait-on demander de plus utile, de plus bienfaisant, que cette révélation des secrets de la vraie charité? Peut-être on s'imagine qu'en choisissant ce sujet, l'Académie n'avait en vue que d'offrir une occasion de développer de brillantes facultés oratoires, mais son programme est là pour l'absoudre de ce reproche de futilité. Au grand étonnement des économistes, tous les points les plus importans du problème étaient indiqués dans ce programme. On voyait clairement qu'il était l'œuvre d'hommes maîtres de la matière, et qui demandaient non des phrases, mais de bonnes et sérieuses recherches. Ce qui achevait d'ailleurs de prouver que les académiciens ne voulaient couronner qu'un travail vraiment scientifique, c'est qu'ils exigeaient expressément qu'on leur envoyât un ouvrage et non point un discours.

Le croirait-on? quand est venu le moment de juger, les auteurs de ce savant programme en ont perdu tout à coup l'intelligence. En vain, trois ou quatre d'entre eux, qui, à la vérité, ne sont académiciens que de nom, ont-ils tenté de ranimer ces mémoires défaillantes; tous leurs efforts ont été superflus. Eux seuls ont continué à comprendre qu'il s'agissait de la plus grande des questions sociales, du problème le plus nécessaire à résoudre pour assurer le sort de la civilisation et l'avenir du monde; les autres, qui ne venaient point pour juger de si grandes choses, se sont bornés soit à éplucher des mots et à peser des épithètes, soit à réclamer par des allocutions touchantes contre des principes qui alarmaient leur sensibilité, faute d'être compris par leur raison. Qu'en est-il résulté? Que les trois ou quatre membres

restés fidèles au programme, ayant trouvé, parmi les nombreux mémoires qu'on leur avait soumis, un livre qui abordait hardiment toutes les difficultés de la question, et qui offrait pour les résoudre les résultats de laborieuses études, les jugemens d'une raison exercée, et le secours d'un style clair et élégant, il a été hors de doute, à leurs yeux, que ce livre était digne du prix; tandis que leurs collégues manquant des données nécessaires pour apprécier le mérite scientifique d'un tel ouvrage, et craignant de se compromettre s'ils donnaient une approbation éclatante à des principes dont la rigueur toute logique épouvantait leurs esprits habitués au vague de la poésie et des beautés littéraires, se sont décidés, par mesure de précaution, à ne point donner de prix, et à n'accorder au livre qui le méritait qu'une simple mention. Heureusement ce n'était pas de la sanction de l'Académie, eût-elle été moins timide, que l'ouvrage de M. Duchâtel devait recevoir son autorité. Un suffrage plus éclairé, plus impartial, moins facile à conquérir, le suffrage du public et des maîtres de la science, voilà le véritable prix pour lequel on concourt en consacrant sa plume à des travaux si élevés et si consciencieux. Celui-là du moins ne saurait échapper à notre jeune écrivain.

Quelque imparfaite que doive nécessairement être une analyse de raisonnemens si étroitement enchaînés, nous allons essayer de suivre M. Duchâtel dans la série des principales idées qu'il expose et qu'il démontre. Si parfois nos assertions manquent de preuves, nous renvoyons au livre; les plus incrédules y trouveront toutes les pièces de conviction qui doivent nous justifier et dissiper leurs doutes.

Pour changer la condition des classes inférieures, et les faire participer aux bienfaits de la civilisation, c'est-à-dire à l'aisance de la vie et à l'indépendance morale, il faut avant tout les délivrer de la misère.

La misère n'est pas seulement l'ennemie de leur bien-être, elle les condamne à l'ignorance, elle les retient dans une humiliante servitude : tout le problème est donc de combattre et de détruire, s'il est possible, ce redoutable fléau.

Mais pour l'attaquer au cœur, il faut commencer par pénétrer jusqu'à ses racines. Connaître ses véritables causes, voilà la condition première pour lui faire la guerre.

Cherchons donc les causes de la misère : elles sont malheureusement trop nombreuses, et si diverses, que d'abord on a peine à les classer. Mais la réflexion finit par découvrir qu'elles sont toutes empreintes de deux caractères bien distincts : les unes tiennent à une faute, et ne nous frappent que parce que nous avons manqué de sagesse ou de prévoyance ; les autres naissent du hasard ; l'intelligence ne peut les prévoir, la prudence ne peut les éviter.

Ainsi, que l'incendie dévore vos moissons, que la grêle ou les inondations dévastent vos champs, qu'une maladie vous enlève l'usage d'un sens ou d'un membre, et que ces calamités vous plongent dans la détresse ; qui pourrait, en contemplant votre misère, vous accuser d'en être l'auteur? Un coup inattendu vous a frappé, vous êtes victime des arrêts d'une volonté supérieure et impénétrable à votre intelligence. Au contraire, que l'oisiveté, la débauche, l'insouciance de l'avenir aient amené votre ruine, c'est vous-même qu'on en déclarera coupable. Dans le premier cas, vous aurez subi une infortune ; dans le second, un châtiment.

Or, quelles sont nos ressources contre ces deux sortes de misères? quels moyens avons-nous de les combattre? Ici, la charité nous apparaît d'abord, et pour quelques ames tendres et généreuses, il n'est pas besoin de lui chercher un auxiliaire : elle seule doit être chargée de

fermer toutes les plaies des malheureux, aussi-bien celles qui viennent de leur propre faute que celles qu'ils doivent à la fortune.

Sans doute, c'est à la charité qu'appartient, et nous osons dire, qu'appartiendra toujours la touchante mission de réparer les caprices du sort, de soulager les malheurs que nulle sagesse ne peut prévoir : mais pour les maux que la prévoyance peut empêcher de naître, convient-il d'implorer son secours? C'est là qu'est toute la question : c'est sur ce point uniquement que s'agite le débat entre les vieilles routines et les théories nouvelles. On verra tout à l'heure combien cette intervention de la charité dans le domaine de la prévoyance est féconde en conséquences funestes ; on verra que cette prétendue bienfaisance est, de toutes les causes de misère, la plus active et la plus incurable, et que le seul remède à ces maux dont l'homme est lui-même l'auteur, c'est la prudence qui doit, non les soulager, mais les prévenir.

Ainsi deux moyens de combattre les deux espèces de misères : la prudence et la bienfaisance ; la prudence, qui n'a de vertu que contre les maux qui peuvent se prévoir; la bienfaisance, qui peut offrir des secours et aux désastres de l'infortune et à ceux de l'imprévoyance.

Faire consentir la bienfaisance à ne plus s'occuper que des maux causés par le hasard, lui faire abdiquer toute prétention à guérir l'autre espèce de misère ; voilà quel doit être le but de tous les vrais amis de l'humanité. Sans doute le champ où s'exercera la charité proprement dite sera par là étroitement circonscrit ; car ces accidens de la fortune, les seuls qu'il lui sera permis de secourir, ne se multiplient pas à l'infini ; leur nombre est limité, leur retour presque périodique, et les continuelles découvertes de la médecine, de la physique et des autres sciences, vont resserrant sans cesse les bornes de ce do-

maine du hasard pour agrandir d'autant celui de la prévoyance. Mais qu'importe par qui le mal sera guéri, pourvu qu'il disparaisse? Avant de chercher à faire du bien, ne faut-il pas que la charité ait soin de ne pas nuire? Et d'ailleurs cette prudence, que nous voulons doter de la plus grande partie de son héritage, cette prudence, dont tout ce qui va suivre démontrera l'infaillible efficacité, n'est-elle pas elle-même une sorte de charité, une charité personnelle, si l'on peut parler ainsi? Être sage et prévoyant, c'est se faire la charité à soi-même.

Commençons donc, sans plus tarder, notre apologie de la prudence. De toutes les lois qu'elle impose, la première, la plus sacrée, la plus indispensable, c'est le travail.

« Qui ne veut pas travailler, ne mérite pas de vivre, » a dit l'Apôtre : et sa parole est aujourd'hui celle de toutes les nations de l'Europe. Excepté peut-être dans la malheureuse Espagne, personne de nos jours ne voudrait transformer la société en une population de moines et de mendians. Mais s'il est certain qu'il faille travailler pour vivre, l'est-il également que pour vivre il suffise de travailler? Le travail est-il pour le travailleur un moyen toujours sûr d'avoir du pain, des vêtemens, un logis? Non, car la récompense de son travail n'est pas toujours la même : il dépend donc d'autre chose que de sa propre énergie, de sa propre volonté ; il dépend de la cause qui fait varier son salaire. Le taux du salaire, c'est là en dernier lieu, ce qui décide si l'ouvrier vivra dans l'aisance, s'il végétera dans la misère, ou s'il mourra de faim.

Trouver un moyen d'assurer au travailleur un salaire toujours suffisamment élevé, c'est à cela que se réduit tout le problème.

Remarquons bien toutefois que quand même on pourrait le résoudre, il ne s'ensuivrait pas que la misère dût

aussitôt disparaître de ce monde. Même en procurant à tous les hommes des salaires suffisans, vous en rencontreriez encore que la débauche ou l'imprévoyance réduiraient aux plus dures extrémités, sans compter que la grèle et l'incendie et tous les autres fléaux continueraient d'exercer leurs ravages. Mais si des salaires élevés n'offrent pas une garantie certaine contre la misère, des salaires trop faibles la rendent inévitable, toute prévoyance devenant stérile, toute prudence impossible.

Voyons donc si l'on peut empêcher l'abaissement des salaires, puisque c'est là l'obstacle invincible à tous nos projets d'attaque contre la misère. Or, avant tout, quelle est la cause qui fait varier le taux des salaires? Nous n'aurons pas besoin de la chercher long-temps: il en est du travail comme de tout ce qui se vend en ce monde; plus il est rare, plus il a de prix; plus il est abondant, moins on l'achète. Faites que les ouvriers ne soient jamais trop nombreux, les salaires se maintiendront élevés; mais au contraire, que les ouvriers deviennent surabondans, les salaires baisseront; c'est une loi nécessaire, et dont nulle puissance humaine ne peut changer l'effet.

Trouver le moyen que les ouvriers ne soient jamais surabondans, ce serait donc rendre impossible la baisse des salaires, et par conséquent assurer à quiconque travaillerait et vivrait avec ordre, une existence exempte de misère. Pour obtenir ce résultat, il ne s'agit point de rendre la population des Etats toujours stationnaire. Nous ne parlons ici que d'une surabondance et d'une rareté relatives. Il ne faut point considérer le nombre des ouvriers d'une manière fixe et absolue; il faut le comparer à la quantité d'ouvrage disponible, ou, si l'on veut, au fonds destiné, chaque année, à être dépensé en salaires. Que si ce fonds vient à augmenter, il est bien clair que la population pourra aussi s'accroître impunément jusqu'à une certaine limite; le nombre des ouvriers n'en restera

pas moins, relativement parlant, toujours le même. Que si, au contraire, ce fonds diminue, comme il arrive souvent, il faut que les rangs de la société s'éclaircissent, sans quoi les ouvriers deviendront aussitôt surabondans, et les salaires baisseront.

Cherchons donc le moyen de maintenir sans cesse la population à un juste niveau. Personne n'ignore que sa tendance naturelle est de s'accroître à l'infini, et qu'il est impossible de calculer jusqu'où peut s'étendre la puissance procréatrice de la race humaine. Si la terre pouvait nourrir tous les hommes qui peuvent naître, il ne faudrait que tout au plus quelques siècles pour qu'il n'y eût pas un point du globe moins peuplé que Londres ou Paris. Comment donc comprimer une si formidable puissance? quelles barrières lui opposer? Il en est une sans doute, une terrible, et qu'elle ne peut franchir; c'est le manque de subsistances. La population, abandonnée à elle-même, a beau s'accroître sans mesure; à la fin ses derniers rangs, ne trouvant plus rien sur la terre foulée et dépouillée par ceux qui les précèdent, succombent de misère et de faim. Mais il s'agit précisément de l'empêcher d'atteindre cette dernière limite. Il s'agit de la refouler et de la contenir sans cesse dans une enceinte plus resserrée, derrière laquelle tous les hommes, même aux derniers rangs, puissent jouir d'une vie supportable. Encore une fois, quel est le moyen d'accomplir une si rude entreprise? Faut-il le dire? ce moyen est tout simple. Ne vous préparez point à des efforts surnaturels. Il ne faudra ni massacrer, comme à la Chine, vos pauvres ouvriers superflus, ni même les déporter à Cayenne ou au Sénégal. Non, vous pouvez suivre une voie plus facile et plus humaine. Adressez-vous tout simplement aux ouvriers eux-mêmes; inspirez-leur de sages sentimens de calcul et de prudence; et, sans les contraindre toutefois, car vous gâteriez tout votre ouvrage, obtenez d'eux

qu'ils se résignent au célibat tant qu'ils n'auront pas assez d'épargnes pour nourrir une femme et des enfans; il n'en faut pas davantage. Grace à cet acte de patience et de raison, le miracle va s'accomplir; le nombre des travailleurs ne s'accroîtra plus qu'avec la richesse, le taux des salaires ne pourra plus baisser, vous aurez fait disparaître du sein de la société la cause la plus générale et la plus dangereuse de la misère.

Mais, nous dira-t-on, un tel remède a quelque chose de dur et de barbare. Comment exiger de ces malheureux, déjà si rudement traités par le sort, qu'ils fassent encore de nouveaux sacrifices, qu'ils renoncent pour un temps indéfini aux douceurs du mariage et aux plaisirs de la paternité? Quelle cruauté! Ces pauvres gens n'ont pas d'autres jouissances, pas d'autres consolations à leurs tristes journées! L'objection ne peut manquer de plaire à une philanthropie peu éclairée. Aussi dit-on qu'à l'Académie elle a eu quelque succès: elle prête aux développemens, et certains membres ont dû saisir cette occasion d'épancher leur bon cœur en phrases artistement tissues.

Sans doute, quoique notre philanthropie soit moins tendre, nous aussi nous voudrions trouver un moyen, non-seulement d'arracher les classes pauvres à toutes les horreurs de la misère, mais de répandre sur elles toutes les joies, toutes les félicités de ce monde. Par malheur nous ne possédons pas ce secret. Le parti qui leur est offert pour s'affranchir de la honte et des tourmens de l'indigence, fût-il plus dur et plus sévère, devrait encore leur sembler un bienfait. Que si le sacrifice est au-dessus de leur courage, alors qu'elles se résignent à la misère; car il n'est pas de milieu. En vain chercheraient-elles un autre moyen d'échapper aux funestes effets de la baisse des salaires; il n'en est point. Ou la misère ou la prudence dans les mariages, il faut choisir.

Mais avez-vous parcouru toutes les faces de la question, va-t-on nous dire? Vous ne voyez la source du mal que dans l'accroissement excessif de la population; et le salut, selon vous, ne peut venir que de la répression de cet accroissement; mais c'est une méprise! Laissez la population se développer à l'aise, laissez ces pauvres gens prendre des femmes, et remplir d'enfans leurs cabanes pour se rendre le cœur gai. Sans doute le nombre des ouvriers augmentera, mais qu'importe? Faites que la richesse augmente en égale proportion; le taux des salaires restera le même, et de cette façon vous échapperez au fléau que vous voulez combattre tout aussi-bien qu'en prêchant la prudence et le célibat.

Admirable expédient! il ne nous manque, pour le mettre en pratique, que de pouvoir d'un coup de baguette changer de fond en comble la nature des choses. Sans doute la population possède une puissance de reproduction indéfinie; mais s'ensuit-il que la richesse soit douée de la même vertu? Tout au contraire, ce n'est qu'à petit pas, lentement, et par de longs et pénibles efforts, qu'elle réalise quelques progrès.

Quoi! ces continuelles conquêtes de l'intelligence au profit de l'industrie, ces découvertes de tant de procédés ingénieux, de tant de moyens artificiels de production, ne font pas prendre à la richesse un essor presque infini? Non, car pour créer la richesse il ne suffit pas seulement des combinaisons de l'intelligence et des efforts de l'activité humaine. Si le secours d'un troisième élément n'était pas nécessaire, peut-être la verrions-nous suivre à pas moins inégaux les progrès de la population. Il faut que l'intelligence et l'activité s'associent aux forces de la nature. Or, ce sont ces forces de la nature qui, limitées en étendue, en nombre et en énergie, apportent d'invincibles obstacles à un plus prompt et plus vigoureux accroissement des capitaux.

Quand les forces naturelles sont encore vierges et douées de toute leur fécondité native, dans ces contrées que la civilisation visite pour la première fois, il fait beau voir comme la richesse grandit à vue d'œil! Vous diriez que la population a peine à la suivre. Le nombre des hommes se double en quinze années, mais en moins de quinze années les capitaux se triplent. Le plus léger travail, en sillonnant la surface de la terre, en fait sortir de merveilleux trésors. La moindre industrie reçoit de copieux salaires. L'intérêt des capitaux est d'une élévation qui tient du prodige. Tout le monde vit dans une abondance qui semble inépuisable et destinée à croître toujours. Cependant arrive une seconde période, une nouvelle ère, pour ainsi parler, de cette société naissante; et déjà vous voyez les choses prendre un aspect différent. Le principe de population conserve sa première impulsion; il a même doublé de puissance, car il agit avec des forces doubles. La richesse, au contraire, ne possède déjà plus cette sève si vigoureuse. Pendant que les enfans se sont faits hommes et sont à la veille de devenir pères, les champs de blé n'ont pas changé de nature; ils ne portent toujours que du blé, et même les épis sont déjà plus maigres et moins serrés. Pour les rendre aussi riches que dans les premiers temps, il faut appliquer à la terre une plus grande quantité de travail. Avec le double de peine on n'a que le même profit! Aussi les capitaux, tout en continuant à s'accumuler, ne s'accroissent plus avec leur ancienne rapidité. La société s'enrichit, mais les individus s'appauvrissent. La part de chacun commence à être plus petite. La production agricole devenant plus difficile, le prix des denrées alimentaires s'élève; les ouvriers, quoique leurs salaires ne diminuent point encore, sentent diminuer leur aisance; les capitalistes voient s'abaisser l'intérêt de leur argent.

Poursuivons. Cette société va vieillissant toujours. La

population continuant à s'accroître, il est urgent d'augmenter la production agricole, sans quoi la misère ne tarderait pas à montrer sa face hideuse. Or, on s'aperçoit alors que les terres qu'habite la société sont bornées en étendue. Sans doute, il en reste encore d'incultes et qu'on peut défricher; toutes les ressources ne sont pas épuisées. Mais hélas! ces nouvelles terres n'ont point la fécondité presque miraculeuse de celles qui nourrirent avec tant d'abondance les heureux fondateurs de la société! Libres de choisir, ceux-ci avaient appliqué leur travail aux terres les plus fertiles, dédaignant de confier leurs semences à celles qui restent maintenant. Il faut en extirper les ronces et les pierres, il faut les réchauffer à force d'engrais; trois fois plus de travail, trois fois plus de capitaux, et vous n'aurez encore que de pauvres récoltes! Toutefois, grace à cette addition à la production agricole, votre population ne mourra pas de faim, mais il faut qu'elle s'arrête; un pas de plus, et ses derniers rangs vont être moissonnés.

Tel est le tableau fidèle de toute société parvenue à son plus haut degré de développement. Toutes ses terres sont en culture, tous ses membres travaillent, tous ses capitaux sont employés à aider la production; en un mot, elle est en pleine civilisation. Déjà tous ceux qui n'ont pour vivre que le travail de leurs bras sont contraints de se contenter du strict nécessaire; la misère en frappe quelques-uns: toutefois, elle n'a pas encore pénétré au milieu des rangs; avec une extrême prudence, on peut se mettre à l'abri de ses ravages.

Eh bien! maintenant que vous voyez comment les choses se passent, direz-vous encore que la population peut impunément s'accroître? direz-vous qu'il faut laisser à ces pauvres gens les plaisirs de la paternité en compensation de leurs labeurs? soutiendrez-vous encore que la richesse possède une assez grande vertu d'accrois-

sement pour se multiplier en proportion des progrès de la population? Vous le savez, il n'est pour la richesse d'autre moyen d'accroissement que l'accumulation des capitaux; or, dans la société, au point où nous venons de la conduire, toutes les terres étant cultivées, et cultivées à grands frais, le pain est si cher que, pour en acheter, il faut que l'ouvrier dépense tout son salaire, et l'intérêt de l'argent est tombé si bas qu'il faut, pour vivre avec quelque aisance, que le capitaliste dépense tout son revenu. Or, si ni l'ouvrier ni le capitaliste ne peuvent faire d'économies, comment voulez-vous que les capitaux s'accumulent, comment voulez-vous que la richesse s'accroisse?

En vain appellerez-vous le gouvernement à votre aide; en vain lui commanderez-vous soit de contraindre et le capitaliste et l'ouvrier à faire des économies, soit d'en faire lui-même à leur place en accumulant des capitaux, et en accélérant ainsi bon gré mal gré ce cours si lent de la richesse. Chimère, pure chimère! Le gouvernement n'est pas alchimiste, il ne fabrique pas de poudre magique pour faire des capitaux. Cet argent que vous lui dites d'accumuler, c'est l'argent de la société; il le prélève sous forme d'impôt. Or l'impôt diminue les revenus des citoyens, et par conséquent leur pouvoir d'accumuler. Ainsi, pendant que l'État thésaurisera au profit de la société, les membres de cette société ne pourront plus faire d'économies volontaires. Ce qu'on gagnera d'un côté, on le perdra de l'autre, et le progrès de la richesse ne sera pas plus accéléré que si le gouvernement eût laissé les choses suivre leur train naturel.

Maintenant, voulez-vous recourir à un autre expédient? Invoquez la loi agraire. Peut-être, grace à l'égalité des richesses, la misère va-t-elle être bannie sans retour; peut-être ne sera-t-il plus besoin d'apporter le moindre frein aux progrès de la population, ni de prêcher aux

jeunes ouvriers cette dure nécessité de prudence et de célibat. Essayez; provoquez une nouvelle répartition des richesses. Vous voilà au comble de vos vœux! La dépouille des riches produit tout à coup une masse considérable de capitaux, qui sont remis à la disposition du principe de population. A la bonne heure! le voilà en liberté, il peut se développer à son aise; désormais il peut naître des enfans, il y a de quoi les nourrir. Aussi plus de célibat, plus de vies tristes et solitaires! Que de mariages! que de naissances! C'est admirable! Oui; mais combien cela dure-t-il? Au bout de quelques années voilà le vide comblé; et voyez quel spectacle vous offre la société! Voyez à quel régime vous l'avez soumise! Personne n'est riche; personne n'a de loisir. Ce n'est pas seulement le luxe, c'est l'aisance qui a disparu pour jamais. Chacun est réduit à la portion de l'ouvrier le plus pauvre! Ce n'est pas tout : la misère est là qui vous menace. En vain auriez-vous maintenant recours à la prudence pour arrêter le nombre des naissances, et par là épargner à l'avenir des maux plus grands encore que ceux qui frappent le présent. Il est trop tard : la misère ne vous fera pas grace. La grêle, l'incendie, et toutes les autres causes de ruine dont la prévoyance même ne peut détourner les coups, n'ont pas cessé d'exercer leurs ravages. Bannie par vos lois d'égalité, la misère est rentrée sous la conduite du hasard, et vous n'aurez pas même la consolation de soulager le mal que vous avez fait. La charité est devenue impossible. En vain les cœurs sont compatissans; ils n'ont plus rien à donner.

Mais si le gouvernement est impuissant pour créer la richesse, s'il n'a pas même la faculté de hâter ses progrès, ne pourrait-on trouver quelque autre voie de laisser à la population son libre développement? N'y aurait-il pas moyen d'assurer à tous les ouvriers qui peuvent naître, du travail et des salaires? Au lieu d'employer

comme instrumens de production ces forces artificielles qui rendent les bras inutiles, n'employez que la force de l'homme, décrétez l'abolition des *machines*, et commandez à l'industrie de ne plus se servir que des bras. Sans doute, s'il était en votre puissance de maintenir toujours la production à un niveau fixe, cette destruction des machines pourrait, comme la loi agraire, laisser place pendant quelque temps à un nouveau développement de la population, quitte à la voir parvenir bientôt à sa limite fatale; mais votre toute-puissance ne remporterait pas même cette triste victoire. La destruction des machines rendant la production plus difficile et plus coûteuse, la consommation diminuerait aussitôt; et par un contre-coup subit, la production diminuerait à son tour. La part du travail humain ne serait donc pas augmentée; elle resterait à peu près la même; et quant à celle du travail mécanique, elle disparaîtrait sans profiter à personne. Vous le voyez, vos beaux calculs seraient déjoués; les ouvriers ne pourraient se multiplier sous peine de devenir misérables; en restant en même nombre, ils ne seraient ni plus ni moins riches, et vous n'auriez d'autre satisfaction, au bout du compte, que d'avoir appauvri la société, détruit son industrie, causé sa décadence, si même vous ne rendiez inévitable son retour à l'état de barbarie.

Voilà bien des hypothèses, toutes plus impraticables, plus folles les unes que les autres. Finissez donc par vous rendre à l'évidence. Renoncez à trouver une puissance, quelque absolue qu'elle soit, qui, pour vous épargner le chagrin de demander aux classes inférieures le sacrifice de quelques jouissances, vous fournisse un moyen de laisser impunément la population couler à pleins bords. Le gouvernement, pas plus que vous, ne peut changer la nature des choses. Le gouvernement ne fait rien avec rien; il n'est ni créateur ni même magicien. Sans doute

un mauvais gouvernement peut apporter des entraves à la fortune d'un État; par de folles prodigalités, par des institutions défavorables à l'industrie, il peut gêner les progrès des richesses et hâter ceux de la misère. Par la même raison, un gouvernement sage et ami du pays peut contribuer à sa prospérité en ménageant ses revenus, en protégeant son commerce, en faisant régner la paix; mais il ne saurait, par sa propre puissance, extirper les causes de la misère. L'œuvre est impossible; quelques forces, quelque sagesse, quelques trésors dont il pût disposer, jamais il n'imprimerait à la richesse une impulsion égale au progrès d'une population croissant à l'aveugle et sans frein.

Les véritables causes, les causes fondamentales de la misère, ne sont donc ni dans les fautes du gouvernement, quoique ces fautes puissent produire aussi un surcroît de pauvreté, ni dans la distribution inégale des richesses, ni dans l'emploi des machines; elles sont uniquement dans l'oisiveté, dans la trop grande multiplicité des naissances, et enfin dans ces coups du hasard que le calcul ni la prévoyance ne peuvent prévenir.

D'où il suit que travailler, ne se marier qu'avec prudence, et enfin consommer le prix des salaires avec assez d'économie pour qu'une part mise en réserve puisse faire face aux malheurs imprévus, tels sont les moyens infaillibles d'interdire à la misère tout accès dans la société. Ces règles suprêmes doivent être les lois du pauvre: pas un atelier, pas une chaumière, nous oserions même dire pas une église où il ne dût être ordonné de les inscrire.

La théorie peut donc se contenter, pour détruire la misère, du secours de ces trois lois souveraines qui ne sont, comme on voit, que des règles de prudence; mais elle n'exclut pas pour cela la charité. Pourvu que la charité ne contrarie pas les effets de la prudence, et se ren-

ferme dans le cercle où elle ne peut nuire, l'économie politique, loin de la bannir, implore son assistance. Nous l'avons déjà dit; à la charité seule il appartient de soulager, faute de pouvoir les prévenir, ces maux trop inattendus pour qu'avec une prime d'assurance il soit possible de s'en garantir, trop ruineux pour que les simples économies du pauvre puissent l'aider à les supporter. Que la charité soit alors sa providence; qu'elle vienne, comme en vertu d'une assurance tacite et gratuite, effacer les traces de ce trouble passager; puis aussitôt qu'elle se retire pour laisser la prudence accomplir sa mission laborieuse.

Telles sont les principales idées qui ressortent de la première partie du livre de M. Duchâtel. Nous n'en avons pu reproduire que le sens général, et force nous a été de passer sous silence presque tout ce qui appartient le plus en propre à l'auteur, c'est-à-dire une foule d'ingénieux développemens, de discussions délicates et profondes sur tous les points qu'une controverse obstinée serait tentée d'attaquer. Ce qui fait le premier mérite et l'originalité de cet ouvrage, c'est d'avoir donné à ces idées pratiques, à ces préceptes de prudence, la consistance et l'autorité d'une science; c'est d'en avoir fait un corps complet de doctrines. Presque toutes ces vérités, comme nous l'avons dit, sont répétées chaque jour par les économistes anglais, mais une à une, et sous forme de conseils, comme des données d'expérience. Ici, pour la première fois, ce nous semble, elles sont enchaînées et coordonnées en un ensemble régulier; elles se rattachent par un lien nécessaire à d'autres vérités dont l'évidence ne peut plus être contestée.

Rendez tous les hommes raisonnables et clairvoyans; puis faites publier ces lois de prudence; elles seront aussitôt comprises, adoptées, pratiquées. Alors ne vous inquiétez plus de la misère; il ne faudra pas long-

temps pour qu'elle ait à jamais disparu de ce monde.

Mais les choses ne vont point ainsi : tous les hommes ne sont pas si dociles à la raison, et les théories les plus vraies ne reçoivent jamais qu'une exécution imparfaite. Peut-être dans bien des siècles obéira-t-on assez généralement à vos règles de prudence; mais ni pour aujourd'hui ni pour demain vous n'y pouvez compter. Il faut donc entrer en transaction avec les choses telles qu'elles sont. Après avoir découvert et promulgué la vérité, il faut la poser dans l'avenir comme un phare lumineux, puis marcher à elle à pas lents, en se frayant, à force d'améliorations successives et de sages mais pénibles réformes, une route au travers de la réalité. Telle est aussi la tâche que s'est imposée M. Duchâtel dans la seconde partie de son livre.

Tout en conservant la marche et la forme scientifique, cette seconde partie est, à proprement parler, un tableau comparé des moyens actuellement employés en Angleterre et en France pour lutter contre la misère, et un examen des améliorations qui peuvent être peu à peu introduites dans l'un et l'autre système. Chez les deux peuples, la charité est en possession non-seulement de la part que l'économie politique lui concède, mais d'une portion plus ou moins considérable de celle qui ne devrait appartenir qu'à la seule prudence. Chez les deux peuples, mais heureusement avec de fortes différences, ce ne sont pas seulement les particuliers, c'est l'État, c'est la loi, qui s'impose le devoir de faire la charité. La charité anglaise est une prime d'encouragement accordée à l'oisiveté, à la multiplication des naissances, et à la prodigalité : est-il besoin de dire qu'elle accélère d'une manière effrayante les progrès de cette misère qu'elle a mission de soulager? Ses effets étant la contre-partie exacte de ceux de nos trois règles de prudence, il est bien clair qu'elle ne peut produire les mêmes résultats. Aussi

telle est la détresse, tel est le débordement de population dont cette déplorable taxe des pauvres désole l'Angleterre, qu'un comité du parlement, institué il y a quelques années pour trouver un remède aux maux de la classe ouvrière, n'a pas craint de proposer l'effrayante et impraticable ressource de l'émigration. La charité française n'a point de si cruels reproches à subir. Ce n'est, pour ainsi dire, que par exception qu'on la voit quelquefois encourager l'oisiveté, et assurer une funeste impunité aux fautes et aux désordres. En effet, des hôpitaux et des secours à domicile, voilà les seuls moyens dont elle fasse usage pour assister la pauvreté. Les secours à domicile ne sont pas fréquemment employés, et c'est en général plutôt à l'infortune qu'à la misère coupable qu'on les accorde. Quant aux hôpitaux, il en est de plusieurs sortes. Ceux où l'on n'admet que des aveugles, des sourds, des orphelins ou des fous, ne sont, à coup sûr, d'aucun danger : il n'est pas à craindre que les secours donnés à ces malheureux en fassent accroître le nombre. Quant aux hôpitaux de vieillards et de malades, ils sont peut-être moins innocens, et quelques objections peuvent s'élever contre eux. Non pas toutefois qu'en admettant dans des hospices soit des malades soit des vieillards, on coure le risque de multiplier les maladies ou de faire vieillir qui que ce soit avant le temps. Non, mais c'est un asile ouvert à l'imprévoyance, c'est une manière indirecte de détourner les basses classes des sages précautions de l'économie. L'homme en état de santé doit savoir qu'il est sujet à la maladie; dans son âge mûr, il doit songer qu'il vieillira : ses épargnes devraient donc suffire à le soutenir quand viennent ou les souffrances ou le poids des années. Aussi, tout en ouvrant des hôpitaux à la vieillesse et aux infirmités, l'État devrait, sans pour cela cesser d'être charitable, ou plutôt afin d'exercer

une charité plus vraie et plus pure, exiger en échange de ses secours une modique rétribution.

Que si ces diverses sortes d'hôpitaux n'offrent que peu de dangers, il en est d'autres au contraire contre lesquels l'humanité doit protester hautement, et qui pourtant trouvent de nombreux défenseurs, précisément au nom de l'humanité, nous voulons parler des hôpitaux d'enfans trouvés. Ici point d'excuses, tout est danger. Non-seulement vous provoquez au vice et à l'oubli des devoirs; mais vous commettez un sacrilège envers la société en encourageant la multiplication des naissances, en imposant à l'avenir l'obligation de donner des salaires et du pain à tous ces hommes qui sans vous peut-être ne seraient pas nés. Si dans ces établissemens la mortalité n'exerçait pas dès le bas âge d'effroyables ravages, vous verriez à quel accroissement de dépenses et de population ils vous conduiraient bientôt. Déjà, malgré cette mortalité qui retarde le mal, les chiffres parlent assez haut. Au lieu de quarante mille enfans au-dessous de douze ans que l'on comptait dans les hospices en 1784, on en trouve aujourd'hui plus de cent vingt mille; et tous les quatre ou cinq ans, il faut voter, pour l'entretien de cette colonie d'êtres abandonnés, deux ou trois millions de plus. Laissez grandir ce fléau sans obstacles, continuez cet admirable système de philanthropie, et bientôt vous aurez votre taxe des pauvres; vous aurez attiré sur la France, avant qu'il soit un siècle, toutes les calamités qui minent sourdement la prospérité de l'Angleterre. Ainsi réprobation complète contre les hôpitaux d'enfans trouvés: le mal n'est point incurable aujourd'hui, tant s'en faut, mais on doit dès à présent appliquer le remède. La destruction successive de ces établissemens est un des plus pressans besoins de notre législation.

Il est encore une institution qui ne peut trouver grace

devant l'économie politique : ce sont les dépôts de mendicité. Outre qu'il est injuste de traiter les mendians comme des criminels, et de leur refuser la liberté qu'on accorde à toutes les industries, il est imprudent de les forcer d'accepter un asile, car c'est prendre envers eux l'engagement de leur fournir toujours du travail et du pain; c'est encore là un commencement de taxe des pauvres.

Tel est le côté funeste et périlleux de notre système de charité légale. Du reste, l'État distribue encore d'autres sortes de secours, mais dans des circonstances qui rendent son intervention sans danger. Ainsi, qu'au milieu des horreurs d'une disette, il apparaisse pour tendre la main aux malheureux que la mort va frapper, son assistance ne peut être funeste. Les bienfaits qu'il aura répandus n'influeront pas sur les saisons, ne provoqueront pas une disette nouvelle. Toutefois qu'il ne s'engage pas par avance à accorder des secours; qu'il attende que le mal, en se prolongeant, ait tari les épargnes individuelles, et que sa charité soit inattendue comme l'évènement qui la provoque; surtout que ses sacrifices n'aient pas pour but une baisse artificielle du prix des denrées; qu'il laisse les prix suivre leur cours naturel et fasse l'aumône sous forme de salaires : s'il ne veut nuire à ceux qu'il assiste, son devoir est de les faire travailler.

Dans les crises de commerce, l'intervention du gouvernement peut aussi être légitime; mais à quelles conditions? Toute espèce de secours ne produira pas des effets salutaires. Distribuez aux pauvres ouvriers soit de l'argent, soit des alimens, vous les mettrez en état de travailler au rabais. Les entrepreneurs d'industrie, séduits par la perspective d'une fabrication moins coûteuse, et espérant séduire à leur tour les consommateurs, donneront un nouvel essor à la production, tandis que pour arrêter le mal, ils n'auraient d'autre parti à prendre que

de fermer leurs ateliers. L'encombrement ira croissant, la crise se prolongera, et l'État se ruinera en nouvelles aumônes. Que devait-il donc faire? donner, non du pain, mais de l'ouvrage. Et quel ouvrage? des terres à défricher aux fileurs de laine et de coton, des routes à ouvrir à ceux qui tissent la toile ou le drap. C'est par ce déplacement d'industrie qu'il pouvait vraiment étouffer la misère, car il en eût abrégé la cause. Si les ouvriers avaient toujours devant eux quelques économies, s'ils usaient plus fréquemment des moyens de se créer des ressources qui leur sont offerts, soit par les caisses d'épargne, soit par d'autres établissemens de prévoyance, ils pourraient toujours prévenir les crises de commerce, en ne consentant jamais à la réduction de leurs salaires: la production s'arrêtant aussitôt que la demande des produits s'affaiblirait, les manufacturiers ne commettraient plus ces folies qui les entraînent à leur perte, et les ouvriers n'auraient plus à redouter que de courtes et passagères interruptions de travaux. On le voit donc; l'économie serait encore ici une meilleure sauve-garde que les secours de l'État, les distribuât-il avec une admirable sagesse. De quelque côté que nous partions, toujours nous sommes ramenés au même point: c'est toujours la prudence, et la prudence seule qui est le remède souverain aux maux que nous voulons guérir.

N'oublions pas néanmoins qu'il est une autre arme contre la misère, moins dangereuse que l'assistance du gouvernement, et dont le secours, en attendant le règne absolu de la prudence, sera long-temps encore nécessaire au genre humain; nous voulons parler de la charité privée. Sans doute il faut prêcher aux pauvres l'ordre, l'économie, la prévoyance; sans doute il faut défendre à la loi d'encourager l'oisiveté et l'oubli de l'avenir; mais la nature humaine est faible et sujette à faillir, et ces malheureux que vous voulez convertir ont si peu de lu-

mières, leurs penchans sont si aveugles, si impétueux! Pendant bien long-temps encore que d'infractions ne seront pas faites à votre code si sage, mais si rigoureux? Que de fois encore la misère apparaîtra en ce monde sans autre cause qu'une coupable imprudence! Eh bien! abandonnerez-vous ces malheureux à l'excès de leurs maux? Déshérités par vous des secours de l'État, faudra-t-il qu'ils renoncent à toute miséricorde? Les laisserez-vous par châtiment souffrir toutes les angoisses du besoin, et la mort même, cette expiation des plus grands forfaits? Non, la charité privée leur reste; qu'elle accoure les soulager; elle seule est la véritable bienfaisance, car elle seule a le don d'adoucir, sans les multiplier, les maux non-seulement de l'infortune, mais même de l'imprudence. Pour emprunter l'heureuse expression de M. Duchâtel: « Elle agit à la manière de la Providence, telle « que la décrivent les théologiens: soudaine et inattendue, « elle tend la main à l'homme tombé dans l'abîme, « mais elle ne s'engage pas envers lui à l'en tirer de « nouveau s'il s'expose à une nouvelle chute; le bien ac- « compli, elle disparaît et abandonne l'homme à ses « propres forces. »

Ainsi, que les ames généreuses se rassurent. Si nous voulons enseigner au pauvre à se passer de leurs secours, la charité privée doit, malgré nos paroles, rester, pour des siècles encore, la providence de la pauvreté. Que seulement l'État renonce à remplir, en concurrence avec elle, cette pieuse mission dont il s'acquitte si mal, et l'économie politique sera satisfaite. Toutefois, ne prodiguez pas à l'aveugle et sans règle ces dons isolés qu'on vous permet de répandre. Ne vous croyez pas charitables si, pour obéir à un mouvement de pitié égoïste, pour vous soulager d'une impression pénible, vous avez en passant jeté quelque argent à l'indigence, offrande trop mesquine si le mal est sincère, trop géné-

reuse si c'est la débauche qui doit en profiter. Souvenez-vous que l'aumône n'est pas charité. Ce qu'on vous demande, c'est une aumône de dévouement et de sympathie, ce sont de fréquentes visites dans la maison du pauvre, et comme une enquête ingénieuse des causes de sa détresse. Surtout prenez soin de son esprit et de sa raison; que vos exhortations lui inspirent la prévoyance et l'économie, que vos leçons dissipent son ignorance. Instruisez, instruisez, *c'est le fonds qui manque le moins*. Établir des écoles, répandre des livres utiles, donner gratuitement l'instruction, c'est là de toutes les charités celle qui porte les fruits les plus réels et les plus durables. Pour ce genre de bienfaisance, l'État lui-même doit être compétent; de quelque part que vienne l'instruction, elle est un bienfait. Néanmoins, hâtons-nous de le dire pour l'honneur des lois divines qui recommandent à l'homme de faire lui-même sa destinée; l'instruction profite moins à celui qui la reçoit gratuitement qu'à celui qui la paie, et jamais les lumières ne feront de plus rapides progrès dans les derniers rangs de la société, que lorsque les familles pauvres se résigneront assez à la prudence pour que non-seulement elles puissent toujours chasser la misère de leurs cabanes, mais pour qu'il leur reste encore de quoi acheter l'éducation de leurs enfans.

Règle générale: tout ce que les individus peuvent faire par eux-mêmes, il est mauvais que d'autres le fassent à leur place. Voilà pourquoi la prudence vaut mieux que la charité privée, même dans les cas où l'une et l'autre semblent atteindre aux mêmes résultats. Quant à la charité publique, après tout ce que nous avons dit pour démontrer sa funeste influence, conserve-t-elle encore parmi nos lecteurs quelque fidèle apologiste? Dira-t-on que nous avons fait son procès au nom de théories nées d'hier, et que la sanction de l'expérience n'a point encore

assez confirmées ? Nous demande-t-on des autorités plus notables, des noms plus anciens que ceux de M. Malthus ou d'autres économistes anglais ? Qu'on lise alors ces paroles que Tacite met dans la bouche de Tibère : *Si quantum pauperum est, venire huc, et liberis suis petere pecunias cœperint ; singuli nunquam exsatiabuntur, respublica deficiet..... Languescet alioqui industria, intendetur socordia, si nullus ex se metus aut spes ; et securi omnes aliena subsidia exspectabunt, sibi ignavi, nobis graves* [1].

N'est-ce point là une admirable condamnation de la taxe des pauvres ! Quel énergique résumé de tout ce que nous venons de dire !

Si le bon sens de l'antiquité entrevoyait aussi clairement ces vérités, la science aujourd'hui les démontre et en exige la prochaine application. Au milieu de nos sociétés modernes, la charité publique n'est pas seulement un fléau, c'est un absurde contre-sens. Tout marche à l'indépendance, tout aspire à l'affranchissement ; les pauvres seuls resteraient en tutelle ? Non : la civilisation est faite aussi pour eux ; qu'ils prennent part au mouvement général ; que, sortant enfin de leur longue minorité, ils soient investis du soin de leur propre destinée. En vain dira-t-on que cette abdication de l'État équivaut à une cruauté, que c'est commander à la loi l'égoïsme, et la proclamer inhumaine. On sait ce que valent de tels raisonnemens. Ne veut-on pas aussi nous dire que la loi est athée toutes les fois qu'elle n'est pas dévote ? La loi n'est faite pour donner ni du pain ni des croyances. Elle doit maintenir l'ordre des sociétés, mais en rester spectatrice impartiale. Dieu aidant, et le monde continuant à marcher, il faudra bien, en dépit des regrets de la déraison et de la vieillesse, que nous voyions bientôt disparaître du sein

1. Annal., lib. II, c. XXXVIII.

de nos nations régénérées et la charité légale et les religions d'État.

Au début de cette nouvelle carrière de liberté, livrées à la merci de leur prudence, les classes inférieures rencontreront plus d'un écueil; plus d'une fois elles achèteront cher l'honneur et les avantages de l'indépendance. Nous voudrions pouvoir emprunter à M. Duchâtel le tableau animé dans lequel il peint cet avenir à la fois pénible et glorieux qui attend les derniers rangs de la société. Il ne dissimule pas tout ce que leur condition a de précaire et de périlleux, et de combien d'énergie et de constance ces nouveaux affranchis auront besoin pour marcher sans appui, sans patronage, sans autre ressource que leur travail. Mais, en même temps, il montre quelle sécurité, quel bien-être, quelle estime d'eux-mêmes ils auront conquis par ces efforts passagers et ce rude apprentissage de prudence. C'est ainsi que se termine d'une manière brillante ce livre, dont nous venons bien imparfaitement de parcourir les sommités. Un tel ouvrage n'est pas de ceux dont une analyse efface l'intérêt : il ne s'adresse pas à la curiosité, il veut agir sur la conviction ; ce n'est donc pas assez de savoir à peu près ce qu'il contient, il ne faut même pas le lire seulement ; il faut le méditer après l'avoir lu. Puisse-t-il surtout, en même temps qu'il recevra de ceux qui peuvent réellement l'apprécier cette sanction unanime qui vaut bien une couronne, descendre promptement aux mains de ceux qui doivent en faire personnellement leur profit ! Nous voudrions le voir déjà traduit en langage populaire, et pénétrant dans la demeure de ces pauvres artisans, dont il doit être le guide et le conseiller. Notre population laborieuse a beau n'être pas en proie à de vives souffrances, nous aurions hâte de la voir travailler à améliorer sa condition; nous voudrions qu'elle fût impatiente de conquérir un bien-être plus assuré, et surtout une plus grande indépendance

morale. Qu'on doit être fort pour défendre les libertés d'un pays, quand tous ses habitans sont vraiment libres, c'est-à-dire à l'abri de l'ignorance et de la misère ! Si, depuis le possesseur d'immenses capitaux jusqu'au dernier ouvrier, personne, en France, n'avait plus à demander ni aumône, ni protection, ni faveur, quel pouvoir serait jamais assez osé pour tenter, même en rêve, les folies dont nous sommes témoins, ne dût-il les essayer que comme on fait aujourd'hui, c'est-à-dire pour quelques heures.

V.

Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la régence, publiés pour la première fois sur le manuscrit original, entièrement écrit de la main de l'auteur; par M. le marquis de Saint-Simon, pair de France, etc. T. I-VIII. *Paris*, chez Sautelet.

L'édition des mémoires de Saint-Simon, publiée à Strasbourg en 1791 par l'abbé Soulavie, était précédée d'un avertissement ainsi conçu :

On a publié en France, à diverses reprises, des anecdotes, sans liaison ni ordre, tirées du dépôt des affaires étrangères, et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de Saint-Simon*, 3 vol. in-8, avec 4 vol de suppléments. Dans le dépôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés, que le duc de Saint-Simon avait rassemblés et réunis pêle-mêle, et sur lesquels il devait composer les mémoires de son temps. Les soi-disant Mémoires du duc de Saint-Simon, en 7 vol. in-8, sont l'extrait même infidèle de 8 vol. in-4, qu'avait extraits l'abbé de Voisenon. Cet extrait de l'abbé de Voisenon était lui-même un extrait de 11 vol. in-fol., déposés au bureau des affaires étrangères, et les 11 vol. in-folio sont, non les mémoires originaux du duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces mémoires, que nous offrons aujourd'hui au public.

Cet avertissement, exact à l'égard des publications antérieures, se jouait étrangement des espérances du public en lui promettant un ouvrage complet, et tel qu'il était sorti des mains de son auteur. La fourberie se laissait même pressentir à la simple lecture des lignes que nous venons de transcrire; car, si d'après l'aveu de l'abbé Soulavie, les onze volumes déposés aux archives des affaires étrangères étaient seulement les matériaux de son ouvrage, rien ne garantissait l'authenticité de cet ouvrage; et l'époque de la publication, non moins que le

caractère de l'éditeur, autorisaient des soupçons de toute nature.

Tel était cependant et l'intérêt du sujet traité par le duc de Saint-Simon, et le grand caractère de son style, que les fragmens publiés en 1791 furent accueillis avec un extrême empressement, et n'ont pas cessé depuis d'être considérés comme un de nos plus précieux monumens historiques. Aussi mal ordonnés que ceux qui avaient été publiés jusqu'alors, ils ont au moins le mérite d'être plus considérables. Ils composent treize volumes petit in-8°, grossis à la vérité pour près de moitié de notes, explications et additions le plus souvent sans intérêt. Six volumes sont intitulés *Mémoires d'état et militaires du règne de Louis XIV;* deux, *Mémoires secrets de la régence;* les quatre suivans nous donnent, sous la forme d'un dictionnaire par ordre alphabétique, la biographie des hommes illustres de l'époque. Un treizième et dernier contient divers mémoires sur le droit public de la France.

En comparant aujourd'hui les deux premières livraisons des mémoires que le marquis de Saint-Simon a fait copier exactement sur les manuscrits de son grand oncle, avec le travail de l'abbé Soulavie, il nous est facile d'apprécier combien ce travail était incomplet et défectueux. Les treize volumes publiés en 1791, dégagés des notes et additions parasites, ne donnaient pas un texte égal en étendue à ce que nous possédons déjà du texte original, et six autres livraisons nous sont encore promises. Nous savons en outre que l'ouvrage entier, composé sous forme d'annales, commence en 1693; que c'est dans le corps de la narration que se trouvent intercalées les anecdotes relatives aux époques antérieures, et les portraits des acteurs que cette narration met en scène. Pour la commencer à l'enfance de Louis XIV, il a donc fallu faire violence à l'ensemble de la composition, et

souvent disloquer le texte phrase par phrase. Pour recomposer les portraits et les ranger par ordre alphabétique, il a fallu aussi rapprocher des teintes souvent disparates, et séparer le jugement porté sur un personnage de l'action qui provoque et motive ce jugement. C'est grande merveille que des lambeaux ainsi déchirés et recousus aient conservé de l'ensemble et de la vie, et rien ne proclame assurément plus haut l'inestimable prix de l'ouvrage qui va nous être rendu dans son intégrité.

Je ne voudrais pas promettre cependant un divertissement toujours également vif aux lecteurs inattentifs, curieux seulement d'anecdotes ou de bons mots; et je prévois aussi quelque désappointement pour les détracteurs passionnés de la cour du grand roi, si, d'après la causticité connue du duc de Saint-Simon, ils se sont promis, de l'édition complète de ses œuvres, une plus abondante moisson de malices et de scandales. Des extraits faits en 1791, par l'abbé Soulavie, ne pouvaient manquer d'être complets en ce genre, bien que sommaires sous d'autres rapports. Aussi oserai-je prévoir que la lecture impartiale de ce précieux document, en nous faisant mieux connaître les vices et les vertus, les vanités et la grandeur, le fort et le faible enfin de la cour de Louis XIV, nous laissera un sentiment plus vif des mérites de ce monarque, et plus de respect pour les grands hommes qui formeront son cortége dans la postérité.

A la vérité, parmi les nombreux détails qu'il est nécessaire de connaître pour s'associer à la vie réelle des contemporains du duc de Saint-Simon, il s'en rencontre un bon nombre de peu d'intérêt pour nous, et dont l'intelligence devra être achetée par quelque effort. Mais s'il est permis d'en convenir sans blasphème, est-il un seul des chefs-d'œuvre des siècles passés qui puisse être étudié à moins de frais par les hommes du temps présent? Le cardinal de Retz lui-même, ce génie si élevé, cet es-

prit si original, ne nous intéresse pas toujours quand il expose avec une merveilleuse sagacité les motifs ou les conséquences de telle démarche, dont nous n'apprécions plus aujourd'hui l'importance. Nous l'avouerons avec la même bonne foi ; ce n'est pas pour notre plaisir que nous avons lu dans les Mémoires du duc de Saint-Simon la longue histoire de son procès contre le maréchal de Luxembourg, qui, par *une incroyable audace*, voulait faire remonter l'érection de sa pairie à 1582, et renverser, selon l'auteur, toutes les lois du royaume, pour précéder dans les cérémonies seize ducs et pairs ses anciens. Nous avons éprouvé peu de sympathie, j'en conviens, pour les violentes colères des ducs, provoquées chaque jour par les entreprises des princes lorrains, et des maisons de Rohan et de Bouillon. Nous ne demeurons pas convaincus que le salut de l'État fût compromis parce que quelques-uns de ces seigneurs prétendaient le *tour* dans les voyages de la cour, parce que leurs femmes refusaient de quêter sur l'ordre de la duchesse de Bourgogne, ou parce que *les charges* de l'ordre du Saint-Esprit en étaient venues à ce point de porter le cordon bleu en écharpe sur leur habit comme les chevaliers. Rien de plus apparent aujourd'hui que le ridicule de ces puérilités surannées, et le premier mouvement de chacun sera de s'étonner sans doute qu'elles aient pendant cinquante ans absorbé les études les plus sérieuses, et excité les passions les plus vives d'un esprit aussi élevé que le duc de Saint-Simon. Si cette préoccupation constante de l'étiquette appartenait à un travers de caractère individuel, il faudrait y chercher un sujet de comédie, et rien de plus. Mais elle acquiert une tout autre importance si elle témoigne de l'état général des esprits, si elle constate que, sous le règne de Louis XIV, un cérémonial de cour, devenu la loi suprême par la fantaisie du monarque, se confondait avec la notion des droits et

des devoirs, et imposait le joug de sa légitimité aux génies les plus indépendans. Il faudrait alors étudier avec soin les symptômes de cette disposition bizarre, et peut-être serait-on conduit à reconnaître, sous une enveloppe frivole, des faits dignes des recherches de l'historien et des méditations du philosophe.

Personne n'ignore que la révolution commencée par le cardinal de Richelieu, mise à fin par Louis XIV, avait changé les formes de l'administration et les principes du gouvernement. Que ce despotisme nouveau en France ait été exalté par les plus beaux génies, salué avec enthousiasme par une jeunesse amante de la gloire ou avide de fortune, c'est ce qu'attestent tous les monumens de l'histoire et des arts :

> Jamais pouvoir absolu peut-être ne fut plus complètement avoué de son siècle et de son peuple, et ne rendit de plus réels services à la civilisation de son pays et de l'Europe en général.

Ce jugement du premier de nos publicistes servirait au besoin à justifier nos aïeux, s'il convenait aux hommes de la génération présente de se montrer trop sévères pour de telles erreurs.

Mais cette domination apparente et extérieure, que Louis XIV exerçait sur sa cour et sur son peuple, n'était qu'un pâle reflet de celle qu'il exerçait bien plus absolument encore sur les plus libres esprits et sur les plus fiers courages. Pour se faire une juste idée de son ascendant, il importe de reconnaître à quel degré il avait dompté les pensées de ceux qui conservaient dans leurs actions le plus d'indépendance. Il est curieux d'observer à quel point des hommes qui bravaient sa disgrace, qui critiquaient avec amertume sa conduite et sa politique, restaient pliés sous le joug qu'il imposait à leur intelligence, à quel point enfin le grand roi était idolâtré par ceux qui ne se cachaient pas de le haïr.

Envisagés de ce point de vue, des récits, jugés d'abord prolixes et fastidieux, trouveront peut-être grace devant les lecteurs. Un exemple expliquera ma pensée.

C'était la coutume, à Versailles, qu'à certains jours de grandes fêtes, où le roi allait à la grand'messe et à vêpres, une dame de la cour quêtât pour les pauvres. La maison de Lorraine, attentive à soutenir et à augmenter encore par son industrie continuelle le rang qu'elle s'était formé en France par ses entreprises du temps de la Ligue [1], évita imperceptiblement la quête pour se faire, après une distinction, prétendre ne point quêter, et s'assimiler en cela aux princesses du sang. Un jour que la duchesse de Bourgogne avait oublié de nommer à l'avance une quêteuse, elle jeta la bourse à madame de Saint-Simon, qui se trouvait habillée près d'elle aux vêpres du roi, et celle-ci quêta, ne se doutant pas encore que les princesses de Lorraine et de Rohan songeassent à se fabriquer un avantage à ne point quêter. Le duc de Saint-Simon, mieux informé ensuite, se promit bien de repousser cette atteinte à la dignité de la pairie; il en parla à la duchesse de Lude, dame d'honneur; mais celle-ci, toujours molle et craignant tout, se contentait de plier les épaules, et, au grand scandale des gens d'honneur, il se trouvait toujours quelque duchesse neuve, ignorante ou basse, qui de fois à autre quêtait. A la longue cependant, Saint-Simon fit tant et si bien, que plusieurs duchesses, entre lesquelles les deux filles de M. de Chamillard, refusèrent nettement de quêter. Le roi, averti de ces manèges, ordonna lui-même au grand écuyer, prince de la maison de Lorraine, de faire quêter sa fille; il fut aussitôt obéi, et s'exprima ensuite avec humeur sur le compte des ducs, en qui il trouvait moins d'obéissance que dans les princes, puisque,

1. Nous conservons autant que possible les paroles de l'auteur.

tandis que les duchesses refusaient la quête, il ne l'avait pas plus tôt proposée à M. Le Grand pour sa fille, qu'il l'avait acceptée. Le roi ajouta qu'il y avait deux ou trois ducs dont il se souviendrait toujours.

Un orage grondait ainsi sur la tête de Saint-Simon, déjà fort mal à la cour pour avoir quitté le service au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne. Un passedroit injurieux à sa dignité de duc et pair lui avait imposé ce sacrifice. Non moins décidé cette fois à soutenir noblement son rang, il résolut de parler au roi, l'aborda un jour au sortir de son dîner, et le suivit hardiment dans son cabinet; puis, sans se laisser intimider par l'air sévère du roi, qui ne répondit pas un mot à son exorde :

Il est vrai, Sire, continua-t-il, que depuis que les princesses ont refusé de quêter, je l'ai évité pour madame de Saint-Simon. J'ai désiré que les duchesses l'évitassent aussi, et il y en a que j'ai empêché de le faire.

Ici, le roi interrompant du ton d'un maître fâché :

Refuser la duchesse de Bourgogne, c'est lui manquer de respect, c'est me refuser moi-même.

Et il poursuivait de ce ton élevé, quand Saint-Simon, osant l'interrompre aussi, et forçant la voix au-dessus de la sienne, l'obligea d'écouter pendant plus d'une demi-heure et les détails de l'affaire, et les motifs de sa conduite.

Ces motifs, quels étaient-ils? Voilà ce qu'il nous importe de savoir aujourd'hui; car enfin, si la volonté de Louis XIV devait subir des controverses dans son cabinet sur des articles d'étiquette, que lui servait d'avoir interdit les remontrances du Parlement? S'il existait encore en 1702 un droit d'une nature quelconque, tant frivole que son application pût être, qu'on défendît avec indépendance et énergie, la révolution n'était donc pas com-

plète, il restait donc quelque chose à faire au despotisme pour accomplir son œuvre. La suite de la narration lèvera tous nos doutes à cet égard.

J'ai toujours cru, Sire, continua le duc de Saint-Simon, que puisque Votre Majesté ne s'expliquait point là-dessus, elle ignorait ce qui se passait, ou que, le sachant, elle ne s'en souciait guère. Je vous supplie très-instamment de nous faire la justice de croire, que si les ducs, et moi en particulier, eussions pu penser que Votre Majesté le désirât le moins du monde, toutes les duchesses se seraient empressées de le faire, et madame de Saint-Simon à toutes les fêtes; et si cela n'eût pas suffi de sa part à vous témoigner mon désir de vous plaire, j'aurais, moi aussi, quêté dans un plat comme un marguillier de village. Votre Majesté, Sire, peut-elle imaginer que nous tenions quelques fonctions au-dessous de nous en sa présence? A cela j'ajoutai encore, continue Saint-Simon, en regardant le roi fixement, que je le suppliais, et pour moi, et pour les ducs, de croire que personne ne lui était plus soumis que nous, ni plus persuadé, et moi plus qu'aucun, que nos dignités émanant de la sienne, et nos personnes remplies de ses bienfaits, il était comme roi et comme bienfaiteur de nous tous, despotiquement le maître de nos dignités, de les abaisser, de les élever, d'en faire comme d'une chose sienne, et absolument dans sa main. A cela, prenant un ton tout-à-fait gracieux, et un air de bonté et de familiarité, il me dit à plusieurs reprises, que c'était là comme il fallait penser et parler, etc., etc.

Voilà certainement une conclusion bien modeste pour un début si énergique. Si, comme l'assure Saint-Simon, cette entreprise des princes lorrains était la continuation de celles qui avaient troublé la France au temps de la Ligue, il faut convenir que leur ambition plus pacifique devenait bien moins menaçante qu'au temps de Henri III pour l'autorité royale. Au reste, ce n'était pas chose nouvelle en France que des querelles pour les rangs et préséances. De tous temps les grands seigneurs s'étaient montrés jaloux de ces signes extérieurs de puissance. Leur susceptibilité, rarement excitée quand ils vivaient

dans leurs châteaux et leurs domaines, avait dû naturellement s'accroître dans les pompes et les plaisirs d'une cour où les amours-propres et les intérêts de tout genre se rencontraient sans cesse en collision. Déjà pendant la régence d'Anne d'Autriche, un tabouret accordé à la femme du prince de Marsillac avait soulevé toute la noblesse du royaume. Ce n'est donc pas la vive préoccupation du duc de Saint-Simon pour une question d'étiquette qui est ici caractéristique de l'époque et dénote la révolution opérée dans les esprits. Mais cette révolution nous apparaît tout entière dans la manière différente dont nous voyons des droits de même nature compris et soutenus à cinquante ans de distance. Quand, en 1652, les ducs voulurent s'opposer à la distinction accordée à la maison de La Rochefoucault, ils se formèrent en assemblée, posèrent en principe:

Que le roi n'avait pas le droit de rien innover relativement à leurs honneurs, droits et prérogatives, que c'était œuvre de folie de faire princes par lettres-patentes ceux qui n'étaient pas nés tels.

En peu de jours un acte d'union signé par huit cents princes, ducs et gentilshommes, déclara :

Sans honneur et sans foi quiconque se séparerait de la cause commune. Si l'un des signataires était troublé ou attaqué en quelque sorte que ce fût, tous s'engageaient à prendre en main ses intérêts, à peine d'être déclarés indignes du titre de gentilshommes.

Les temps et les esprits étaient bien changés quand, à la fin du même règne, Saint-Simon, passionné pour sa dignité de duc et pair, incapable d'en sacrifier les droits à aucun intérêt de fortune ou de faveur, proclamait avec une conviction si intime, au nom de tous les ducs et pairs de France, que le roi était *despotiquement le maître de leurs dignités, de les abaisser, de les élever, d'en faire comme d'une chose sienne et absolument dans sa main.*

Voilà, si je ne m'abuse, un des symptômes les plus curieux de cette puissance morale, compagne et garantie du despotisme matériel de Louis XIV. N'eût-il pas fallu bien moins de force et d'habileté pour anéantir toutes distinctions entre les grands que pour les conserver à ce prix? Nous savons qu'un despote brutal, ennuyé des prétentions contentieuses de l'aristocratie, fit brûler un jour sur la place publique les titres des grandes maisons de son empire, et défendit sous peine de vie les rivalités et les souvenirs. La politique de Louis XIV fut plus habile et son orgueil de meilleur goût. Il eût dédaigné un éclat sans souvenirs, une obéissance sans conviction, un dévouement payé par des récompenses d'une valeur matérielle. Habile à concilier les contraires, il exaltait toutes les susceptibilités du point d'honneur, et savait prévenir les duels; il s'entourait de bourgeois parvenus et caressait les vanités nobiliaires; il honorait l'indépendance et la rendait docile comme la bassesse; partout enfin à la nature des choses il substituait sa volonté, et toute monnaie marquée de son effigie avait cours dans son siècle, quel qu'en fût le titre et le poids.

Les Mémoires de Saint-Simon nous révèlent une foule de circonstances de cette vie toujours factice dans un monde créé de main d'homme, où les mots convenus formaient un bizarre contraste avec la réalité. A chaque page, nous trouvons la preuve de l'étrange fascination de ces soi-disant grands seigneurs, passant leur vie à se disputer de misérables hochets et les prisant à l'égal de la véritable puissance de leurs aïeux. Ainsi le duc de Saint-Simon crut sa fortune assurée quand, après la mort de son père, il obtint le gouvernement de Senlis, que lui disputait M. le prince de Condé. Et quelle était l'importance réelle du prix d'une telle concurrence? Saint-Simon nous l'apprend la seule fois qu'il parle dans ses Mémoires de Senlis et de son gouvernement :

En revenant de Noyon, je gagnai Paris à grand'peine; je pensai même demeurer à Senlis où tous les chevaux étaient retenus. Je dis au maître de poste que j'en étais gouverneur, comme il était vrai, et que je l'allais faire mettre au cachot, s'il ne me donnait des chevaux. J'aurais été bien empêché comment m'y prendre, mais il fut assez simple pour en avoir peur, et pour me donner des chevaux.

Ces gouverneurs, naguère encore rivaux redoutables de l'autorité royale, conservaient donc à peine dans leurs villes assez de pouvoir pour s'y faire donner des chevaux de poste avant leur tour; et ces emplois, peu ou point rétribués, n'en étaient pas moins enviés par des princes; et Saint-Simon lui-même, fils tendre et respectueux, avait, quelques mois auparavant, quitté pendant la nuit le lit de mort de son père pour supplier Bontems, valet de chambre du roi, de solliciter pour lui ce vain héritage, en tirant le rideau de Sa Majesté.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant: cette soumission abandonnée à la volontée du maître n'impliquait pas toujours la faiblesse de l'esprit et la bassesse du cœur. Saint-Simon, nous l'avons dit, était incapable de complaisance et de lâcheté. En opposition au caractère du courtisan si bien défini par un de ses contemporains, il avait de l'humeur et de l'honneur; et malgré les apparences contraires que cet article semble peut-être favoriser, je ne craindrais pas de soutenir qu'aucun des historiens de Louis XIV n'a jugé les hommes et les choses de ce temps avec un sentiment moral plus énergique, avec une plus sévère impartialité. J'en appelle, pour confirmer mon témoignage, à tous ceux qui ont lu les Mémoires du marquis de Dangeau, qui écrivait aussi son journal. On sait qu'il en existe quelques exemplaires en quarante ou cinquante gros in-quarto dont madame de Genlis a extrait quatre volumes. Tous les évènemens racontés par Saint-Simon sont annotés par Dangeau avec

assez de fidélité quant aux dates et aux circonstances matérielles; mais jamais on ne vit contre-épreuve si pâle et si effacée. La narration de l'un est toujours vive et passionnée, ses jugemens fermes et sans égards. L'autre, froid et désintéressé, ne juge rien, n'aperçoit rien et ne proclame que la vérité officielle. Si l'éclat de Louis XIV a quelquefois ébloui Saint-Simon, il semble que le marquis de Dangeau en demeure constamment hébété. Amusons-nous quelques instans à comparer les versions que deux hommes d'une nature si diverse consignaient chaque soir, sur le papier, des évènemens qui se passaient sous leurs yeux. J'ouvre les Mémoires de Saint-Simon à l'année 1692, j'y trouve en substance le récit suivant du mariage de mademoiselle de Blois avec M. le duc de Chartres.

Le roi, toujours occupé du mariage de ses bâtards, qu'il cherchait à élever de plus en plus, roulait depuis quatre ans dans son esprit le projet de marier mademoiselle de Blois au duc de Chartres. Mais il jugeait de l'effet d'un tel mariage, et prévoyait d'autant plus de difficulté, que Monsieur était infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur, et que Madame était d'une nature qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances, et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire jamais goûter ce mariage.

Pour vaincre tant d'obstacles, le roi s'adressa à M. le Grand, qui était de tout temps dans sa familiarité, pour gagner le chevalier de Lorraine, son frère, qui de tout temps aussi gouvernait Monsieur. Les deux frères ne demandèrent pas mieux que de faire leur cour au roi par un endroit aussi sensible, et d'en profiter pour eux-mêmes en habiles gens. Ils demandèrent donc d'être de la prochaine promotion de chevaliers de l'ordre, *et d'y précéder les ducs*. Le roi eut peine à s'y résoudre ; mais les deux frères surent tenir ferme, et ils l'emportèrent. Le chevalier de Lorraine, ainsi payé d'avance, répondit du consentement de Monsieur au mariage, et des moyens d'y faire venir Madame et monsieur le duc de Chartres.

Ce jeune prince, habilement travaillé par l'abbé Dubois, qui avait gagné sa confiance, ne s'était pas encore laissé arracher son

consentement, lorsqu'il fut, une après-dînée, mandé dans le cabinet du roi. Le duc d'Orléans l'y attendait. Le roi lui fit des amitiés, lui dit qu'il voulait prendre soin de son établissement, qu'il lui offrait sa fille, dont les deux sœurs avaient épousé des princes du sang, que cela joindrait en lui la qualité de gendre à celle de neveu, mais qu'il ne le voulait pas contraindre, et que, quelque passion qu'il eût de ce mariage, il lui laissait là-dessus toute liberté. Ce propos, prononcé avec cette majesté effrayante, si naturelle au roi, mit le prince hors de mesure. Il crut se tirer d'un pas si glissant, en se rejetant sur Monsieur et Madame, et répondit en balbutiant que le roi était le maître, mais que sa volonté dépendait de la leur. « Cela est bien à vous, répondit le roi, mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas. » Et tout de suite, il envoya chercher Madame, et cependant se mit à causer avec Monsieur, qui tous deux ne firent pas semblant de s'apercevoir du trouble et de l'abattement de M. de Chartres. Madame arriva, à qui d'entrée le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur désirait, et que M. de Chartres y consentait. Elle avait compté sur le refus, dont M. son fils lui avait donné parole, qu'il lui avait même tenue, autant qu'il avait pu, par sa réponse si embarrassée et si conditionnelle. Elle se trouva prise et muette. Elle lança deux regards furieux à Monsieur et à M. le duc de Chartres, fit une courte révérence, et s'en alla chez elle. M. son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'était passée, elle chanta pouille avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle. Le lendemain, il y eut appartement. Madame se promenait dans la galerie avec Châteautiers, sa favorite, marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur, et la redemandant à Jupiter. Jamais rien de si honteux que la figure de Monsieur, ni de si déconcerté que toute sa personne, et ce premier état lui dura plus d'un mois. M. son fils paraissait désolé. Il s'approcha de Madame pour lui baiser la main, comme il faisait tous les jours. En ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement.

Le marquis de Dangeau était à coup sûr présent à cette scène; il avait vu et entendu ce soufflet si sonore; mais voici les détails qu'il jugeait apparemment plus vrais et plus piquans :

Le roi a réglé avec Monsieur le mariage de M. de Chartres et mademoiselle de Blois; ensuite ils ont envoyé querir M. de Chartres, qui a paru être bien aise de la proposition qu'on lui faisait. Madame y a consenti. Le lendemain on l'a déclaré en public. Le roi est allé chez Monsieur, où Madame vint. Le roi parla très-obligeamment à Monsieur sur le consentement qu'il avait donné si agréablement au mariage. Madame la duchesse de Chartres aura un chevalier d'honneur, un premier écuyer, une dame d'honneur et une dame d'atours.

Une autre scène de famille nous montrera encore le roi dans son intérieur le plus intime, et mettra bien en évidence la différence des deux écrivains dont nous comparons la manière.

Madame la princesse de Conti, fille du roi et de mademoiselle de la Vallière, vivait dans les habitudes d'une fort grande amitié avec Monseigneur [1], et le voyait tous les jours. Elle avait pour fille d'honneur mademoiselle Choin, maîtresse de ce prince, et par réciprocité le prince avait pour favori le comte de Clermont, amant de la princesse de Conti. Il arriva que Clermont et mademoiselle Choin se prirent de goût l'un pour l'autre, et se sacrifièrent leurs illustres conquêtes sans y renoncer toutefois. Des intrigues d'une autre nature se mêlèrent à ces galanteries croisées, et le prince et la princesse, trompés et moqués, devinrent la fable de la cour. Les choses en étaient là au commencement de la campagne de 1694, quand Clermont partit pour l'armée, d'où il entretenait une correspondance très-active, tant avec mademoiselle Choin qu'avec la princesse de Conti.

Le roi inquiet, nous dit Saint-Simon, de ce qu'il entrevoyait

1. On appelait ainsi M. le Dauphin.

de cabale auprès de son fils, n'oublia pas d'user du secret de la poste, et fut bientôt au courant de toute l'intrigue. Il vit dans les lettres de Clermont et de la Choin, leur amour, leur dessein de s'épouser, l'excès de leur mépris pour la princesse de Conti, dont Clermont sacrifiait les lettres, et pour Monseigneur, qui n'était marqué que sous le nom de leur gros ami. Il retint aussi quelques lettres de Clermont à la princesse de Conti, et les réponses de la princesse, où tout le cœur semblait se répandre, et dont Clermont et la Choin se moquaient ensemble. Alors le roi crut en avoir assez, et une après-dînée de mauvais temps qu'il ne sortait pas, il manda à la princesse de Conti de lui venir parler dans son cabinet. Elle obéit, fort en peine de ce qu'il lui voulait, car il était redouté de son intime famille, plus s'il se peut encore que de ses autres sujets. Elle laissa sa dame d'honneur dans le premier cabinet et le roi la mena plus loin; là, d'un ton sévère, il lui dit qu'il savait tout, et qu'il n'était pas question de lui dissimuler sa faiblesse pour Clermont, et tout de suite ajouta qu'il avait leurs lettres, et les lui tira de sa poche, en lui disant: «Connaissez-vous cette écriture?» qui était la sienne; puis celle de Clermont. A ce début, la pauvre princesse se trouva mal, la pitié en prit au roi, qui la remit comme il put, et la chapitra assez humainement. Après il lui dit qu'il avait d'autres lettres à lui montrer, par lesquelles elle verrait combien elle avait mal placé ses affections, et à quelle rivale elle était sacrifiée. Ce nouveau coup de foudre, plus accablant que le premier, renversa de nouveau la princesse. Le roi la remit encore; mais pour en tirer un cruel châtiment, il voulut qu'elle lût en sa présence ses lettres sacrifiées et celles de Clermont et de la Choin. Voilà où elle pensa mourir; elle se jeta aux pieds du roi, baignée de ses larmes, et ne pouvant presque articuler. Ce ne fut que sanglots, pardons, désespoirs, rages, et à implorer justice et vengeance. Elle fut bientôt faite; la Choin fut chassée le lendemain.

Passons maintenant sans transition au journal du marquis de Dangeau.

Samedi, 21 *août* 1694. — Depuis quelques jours, madame la princesse de Conti a les soirs d'assez grandes conversations avec le roi. Elle est charmée des bontés que le roi son père lui témoigne. Elle est mécontente de mademoiselle Choin, et lui a ordonné de se retirer dans un couvent à Paris. Elle lui laisse

la pension de deux mille francs qu'elle lui donnait étant auprès d'elle, et même lui donne les meubles qu'il lui faut dans le couvent.

Je ne multiplierai pas des citations qui, prises au hasard dans les deux ouvrages, présenteraient partout le contraste de la plus piquante originalité du style et des pensées, et de la plus monotone froideur. Les citations de Saint-Simon sont d'ailleurs assez inutiles, car tout le monde voudra lire ses Mémoires en entier, et sa réputation de désintéressement et de causticité en demeurera mieux établie. Chacun comprendra que les facultés énergiques de son ame le destinaient à de plus nobles débats que ceux dans lesquels il usa sa jeunesse. Si son orgueil est resté puéril et sa politique mesquine, c'est que l'un et l'autre furent contenus par les entraves qu'une volonté toute-puissante avait tracées et ne permettait pas de franchir. A la cour de Louis XIV, on n'agissait, on ne pensait en matière politique que sous son bon plaisir; et cette humiliante contrainte, prolongée pendant soixante années, eût abouti à une complète dégradation intellectuelle et morale sans l'influence d'une cause unique, mais puissante, qui combattait les tristes effets du despotisme et en neutralisait une bonne part.

Cette cause fut la religion, non pas sans doute la religion comprise dans ce sens absolu, qui donnerait aux hommes la perfection des anges et défendrait la société de tout vice et de toute erreur. La religion fut alors, comme elle le sera souvent sur la terre, flétrie par l'ignorance, égarée par le fanatisme, contrefaite par l'hypocrisie; mais, à la cour de Louis XIV comme dans son cœur, un fond de piété sincère luttait contre le principe du mal et en triomphait quelquefois. C'est au livre de Saint-Simon que j'en appelle, sans me dissimuler cependant que d'autres pourront le citer aussi à l'appui d'une opinion contraire. De grands scandales y sont racontés avec

une énergie, poussée souvent jusqu'au cynisme. Il semble même que ces scandales n'étaient pas l'exception à la vie commune, car les exemples contraires sont moins nombreux et moins éclatans. Mais quand les sages se sont-ils comptés en majorité dans une cour? La verve d'amertume, qui inspire toujours l'auteur, ne l'expose-t-elle pas d'ailleurs au reproche d'exagération dans ses censures? Elle garantit au moins ses éloges du soupçon de complaisance; et, quand il faudrait accepter ses tableaux comme la représentation fidèle de la société de son temps, j'y trouverais de grands vices et de grandes vertus mêlés dans une proportion dont, après tout, la morale pratique est réduite à se contenter. Quels beaux caractères que ceux des ducs de Beauvilliers, de Chevreuse, de Lorge, du cardinal de Noailles, de l'abbé de la Trappe, de MM. de Pomponne, Catinat, et tant d'autres dont les nobles et sévères vertus témoignent en faveur du siècle où l'opinion les honorait! Je veux tenir compte surtout de ce grand nombre de morts édifiantes, qui terminent des vies passées quelquefois dans la dissipation et le désordre, et qui permettent de croire que le fond valait mieux que les apparences, car on meurt comme on a vécu dans son cœur. Pour être juste, il faut remarquer encore que les conversions ne se différaient pas toujours jusqu'à la caducité de l'âge et la décadence des forces. Des hommes de toutes les professions, engagés dans le tourbillon des affaires, y nourrissaient le dessein de mettre un intervalle entre la vie et la mort; et quand ils avaient accompli quelque tâche importante dans la carrière civile, ou quand la paix leur permettait de quitter les armes avec honneur, ils venaient trouver le roi, non pour solliciter la récompense de leurs services, mais pour lui dire un dernier adieu. C'est ainsi que M. de Chavigny, ami de M. de Turenne, s'était fait prêtre à l'Oratoire; que M. de Maisne *avait quitté un beau et bon*

régiment pour se retirer à la Trappe. Souvent le roi n'épargnait pas les instances pour les retenir; mais là finissait sa puissance :

« Quoi, vous ne me verrez jamais! disait-il à M. du Charmel, qui prenait congé de lui pour se retirer aussi à la Trappe.—Non, Sire, répondit-il, je n'y pourrais résister; je retournerais en arrière; il faut faire le sacrifice entier, et s'enfuir » Tout riait à du Charmel, dit Saint-Simon, l'âge, la santé, le bien, la fortune, la cour, les amis, même les dames, et des plus importantes qui le trouvaient fort à leur gré. Dieu le toucha par la lecture d'Abbadie, *Traité de la religion chrétienne.*

Ces trois exemples que je viens de citer sont rapportés sous la date de 1698, et l'année précédente en présente un plus considérable encore:

Le 18 septembre, à Versailles, veille du départ du roi pour Fontainebleau, M Pelletier, ministre d'état, prit congé du roi à la fin du conseil, et sans en avoir parlé à qui que ce fût qu'au roi, il monta tout de suite dans son carrosse, et se retira en sa maison de Villeneuve-le-Roi.

Déjà Pelletier s'était démis du contrôle général des finances, parce que sa modestie jugeait cette charge au-dessus de ses lumières. Le roi, qui appréciait mieux sa capacité, lui destinait celle de chancelier de France, après la mort de M. Boucherat, plus qu'octogénaire. En attendant, Pelletier servait avec zèle au conseil comme ministre d'état, mais toujours *avec le dessein de mettre un intervalle entre la vie et la mort.* Il comprit qu'un chancelier de France ne pourrait plus se retirer; une maladie de Boucherat lui fit peur, et il voulut prévenir la vacance. Ce fut un débat très-vif, qui dura plus de deux mois ; le roi exigea au moins qu'il le viendrait voir tous les ans deux ou trois fois dans son cabinet, et qu'il conserverait toutes ses pensions qui allaient à 80,000 livres de rente. Pelletier capitula; il s'engagea à venir voir le roi tous les ans, mais il se débattit tant sur ses pensions

qu'il ne garda que 20,000 livres. Il laissait deux amis dans le conseil; MM. de Beauvilliers et de Pomponne. « Il m'a prévenu! » s'écria avec douleur le dernier, en apprenant cette retraite. A peu près à la même époque, Beauvilliers, menacé d'une disgrace à cause de son attachement pour Fénelon, et averti par Saint-Simon qui le conjurait de chercher à regagner la confiance du roi, lui répondait :

Qu'il n'avait jamais souhaité aucune place, qu'il était tout prêt à remettre celles qu'il avait; qu'il serait plus que content de n'avoir plus de compte à en rendre qu'à Dieu, et de n'avoir plus qu'à le prier dans la retraite, et à penser à son salut; que du reste, ses sentimens n'étaient pas opiniâtreté, mais que les croyant bons, il n'avait qu'à attendre la volonté de Dieu en paix et avec soumission, et se garder surtout de faire la moindre chose qui pût lui donner scrupule en mourant.

Je ne voudrais pas me laisser aller à une préoccupation trop favorable au temps passé, et personne assurément ne soutiendrait avec plus de conviction que moi, sous beaucoup de rapports, le système de la perfectibilité. Il m'est cependant impossible de reconnaître, dans tous les ministres de notre époque, un dégagement aussi complet d'ambition et d'amour-propre; et je n'ai jamais vu que, s'ils conservent encore 20,000 liv. de pension en sortant du conseil, ce soit après avoir contesté pendant deux mois pour en abandonner 80,000 liv.

L'impression de haute considération que la lecture des *Mémoires de Saint-Simon* me laisse pour Louis XIV, et pour un grand nombre des hommes de ce temps, doit être au reste d'autant moins suspecte de partialité, qu'elle ne détruit point ma déplaisance pour les habitudes de cette cour, la plus tracassière et la plus tristement cérémonieuse à laquelle un monarque absolu ait jamais présidé. Il semble qu'un ennui profond dût glacer les esprits constamment tendus sur des questions d'étiquette et de

préséance. Dans une vie toute d'emprunt, la vertu perdait son charme, comme le vice sa séduction; et les esprits même, qui conservaient une véritable grandeur, restaient faussés par la contrainte. Aussi le manque de naturel, caractère essentiel de toutes les relations sociales de cette époque, pénétrait-il dans les rapports les plus intimes de famille et d'affection. Il est curieux de voir comment on cherchait une femme. Je recommande surtout aux lecteurs les détails de la négociation de notre auteur avec le duc de Beauvilliers, dont il désirait épouser la fille.

Saint-Simon, jeune, riche et de grande naissance, se sentait, nous dit-il, fort *esseulé* dans un pays où le crédit et la considération faisaient plus que tout le reste. Trouvant ces avantages dans la maison du duc de Beauvilliers, dont la faveur était alors au plus haut point, il les préférait aux millions que pouvait lui offrir une mésalliance. A la vérité, les affaires du duc de Beauvilliers étaient fort en désordre, et sa famille très-nombreuse. Il avait deux fils et huit filles, élevées dans un couvent de Montargis, où leur père, obligé à une constante résidence à la cour, allait les voir quelquefois pendant les voyages de Fontainebleau Saint-Simon résolut d'en demander une en mariage; il était fort indifférent quant au choix, puisqu'il n'en connaissait aucune, et prêt à se contenter de la dot qu'il conviendrait aux parens de lui donner. Une proposition si généreuse fut accueillie avec une vive reconnaissance; mais des difficultés graves se rencontrèrent. La première, mise en avant par le duc de Beauvilliers, fut que sa fille aînée voulait se faire religieuse, vocation infiniment respectable sans doute dans une néophyte de quatorze à quinze ans. Saint-Simon admit cette excuse, et demanda la sœur cadette : elle avait un défaut dans la taille, et voulait aussi se faire religieuse. Il se rabattit sur la troisième, bien qu'elle n'eût pas

treize ans révolus, et offrit de la prendre sans dot jusqu'à ce que les deux aînées eussent prononcé leurs vœux, circonstance qui devait influer sur la part des autres enfans.

Le duc de Beauvilliers, de plus en plus touché, embrassa Saint-Simon comme son fils, et lui demanda du temps pour délibérer sur sa réponse. Il le revit le lendemain, et plusieurs fois les jours suivans, toujours avec d'étranges précautions, car la vie d'un grand seigneur était alors tellement calculée et réglée d'avance, que ce n'était pas pour lui chose facile de parler à quelqu'un en secret. Une conversation, entre un ministre du roi et un homme de l'âge de Saint-Simon, eût attiré l'attention de toute la cour. Aussi le marquis de Louville, ami commun, apportait-il le plus grand soin à fixer le lieu et l'heure des rendez-vous. Tantôt ils se rencontraient dans un corridor obscur du château de Versailles, une autre fois dans des appartemens depuis long-temps inhabités; toujours le duc de Beauvilliers témoignait le désir le plus sincère d'accomplir le mariage, et son profond regret des obstacles insurmontables qui s'y opposaient :

Il croyait ne pouvoir sans crime contrarier la vocation de sa fille aînée. Marier la cadette avant que le sort de sa sœur ne fût fixé, c'était un procédé fort inusité, et qui pouvait entraîner de grands embarras de fortune, si l'aînée n'accomplissait pas son dessein. Enfin l'état des affaires publiques empêcherait peut-être le présent que le roi avait coutume de faire aux ministres, lors du mariage de leurs filles, et ce serait pour lui, duc de Beauvilliers, un désagrément extrême, d'être le premier privé de cette honorable faveur.

Tels étaient les motifs qui excitaient alors la sollicitude d'un chef de famille et qui décidaient de l'établissement de sa fille. Saint-Simon, toujours plus passionné pour ce mariage, à mesure qu'il appréciait mieux la sagesse et la vertu de son futur beau-père, fit une dernière

tentative auprès de la duchesse de Beauvilliers, et la trouvant plus préoccupée des scrupules religieux que de tous les autres obstacles, il se hasarda à toucher quelque chose de l'inconstance possible dans une jeune personne de quinze ans, qui peut-être regretterait un jour d'avoir renoncé au monde sans le connaître. La duchesse répondit qu'elle avait engagé sa fille à venir passer sept ou huit mois auprès d'elle, pour lui faire voir la cour et le monde, mais que pour l'obtenir, il eût fallu employer une violence extrême, et qu'il lui avait été impossible de méconnaître le caractère d'une vocation véritable, dont elle répondrait à Dieu. Saint-Simon repartit encore que :

Les choses étant ainsi, madame la duchesse se trouvait entre deux vocations ; car si Dieu poussait mademoiselle de Beauvilliers à se faire religieuse, il le poussait lui à épouser mademoiselle de Beauvilliers; vocation au moins aussi ferme et aussi dangereuse que l'autre à ne pas suivre, puisqu'elle était en connaissance de cause et après avoir parcouru toutes les filles de qualité à marier; et que la forcer, c'était l'exposer à vivre malheureux avec la femme qu'il épouserait et mal avec sa famille.

Il paraît que de tous les argumens employés jusqu'alors dans la négociation, aucun n'avait fait autant d'impression sur madame de Beauvilliers. Elle demeura surprise de la force de ce raisonnement, et convint qu'il ne laissait pas de l'embarrasser. Elle se remit cependant un peu sur ce qu'après tout la vocation de Saint-Simon devait la toucher bien moins que celle de sa fille; et malgré les assurances les plus sincères d'estime, d'attachement, de regret, le mariage fut définitivement refusé. Quelques jours après, M. de Beauvilliers fit prier Saint-Simon de s'absenter un peu de la cour pour lui laisser chercher quelque trève à la douleur qu'il éprouvait de leur rupture.

Il est impossible de méconnaître dans les circonstances de cette affaire des sentimens généreux de part et d'autre,

une abnégation sincère des intérêts sordides de fortune et d'argent; mais quelle nature toute factice! quels calculs faux et bizarres! Si les hommes qui procédaient ainsi dans les relations les plus intimes de la vie n'encourent point notre mépris, au moins ne peuvent-ils échapper à une sorte de malveillance; et pour leur rendre toute justice, il ne faudra pas oublier que l'estime doit rester indépendante du goût, et que c'est souvent un devoir dans la vie d'honorer ce qui déplaît.

VI.

Ce n'est guère notre usage d'insérer dans la *Revue Française* des articles qui n'aient pour objet ni de rendre compte de quelque ouvrage récent, ni de traiter quelque question provoquée par l'état des affaires ou des esprits. Nous nous sommes empressés cependant d'accueillir quelques essais originaux dont l'à-propos et le mérite ne pouvaient manquer d'exciter l'intérêt de nos lecteurs. C'est ainsi que le *Voyage* de M. Becker *en Grèce* et celui de M. Léon de Laborde dans le *Fayoum* ont pris place dans notre recueil. La *Scène contemporaine*, que nous publions aujourd'hui, est d'un genre bien différent, mais, à coup sûr, du plus vif intérêt. Nous ne prendrons pas ce moment pour répéter ce que nous avons déjà dit du talent de M. Mérimée, de sa vérité, de sa verve; mais, si quelqu'un pouvait douter qu'à lui surtout il appartient de retracer en scènes, en dialogues, en drames, les évènemens et les mœurs de notre époque, qu'il lise *l'Enlèvement de la redoute*, et qu'il dise si ce ne sont pas les meilleurs matériaux que l'histoire ait un jour à consulter.

L'ENLÈVEMENT DE LA REDOUTE.

Un militaire de mes amis, qui est mort de la fièvre en Grèce, il y a quelques années, me conta un jour la première affaire à laquelle il avait assisté. Son récit me frappa tellement que je l'écrivis de mémoire aussitôt que j'en eus le loisir. Le voici.

« Je rejoignis le régiment le 4 septembre au soir. Je trouvai le colonel au bivouac. Il me reçut d'abord assez

brusquement; mais après avoir lu la lettre de recommandation du général B***, il changea de manières, et m'adressa quelques paroles obligeantes.»

«Je fus présenté par lui à mon capitaine, qui revenait à l'instant même d'une reconnaissance. Ce capitaine, que je n'eus guère le tems de connaître, était un grand homme brun, d'une physionomie dure et repoussante. Il avait été simple soldat, et avait gagné ses épaulettes et sa croix sur les champs de bataille. Sa voix, qui était enrouée et foible, contrastait singulièrement avec les proportions presque gigantesques de sa personne. On me dit qu'il devait cette voix étrange à une balle qui l'avait percé de part en part à la bataille d'Iéna.»

«En apprenant que je sortais de l'école de Fontainebleau, il fit la grimace, et dit: «Mon lieutenant est «mort hier...» Je compris qu'il voulait dire: «C'est vous «qui devez le remplacer, et vous n'en êtes pas capable.» Un mot piquant me vint sur les lèvres, mais je me contins.»

«La lune se leva derrière la redoute de Cheverino, située à deux portées de canon de notre bivouac. Elle était large et rouge comme cela est ordinaire à son lever. Mais ce soir elle me parut d'une grandeur extraordinaire. Pendant un instant, la redoute se détacha en noir sur le disque éclatant de la lune. Elle ressemblait au cône d'un volcan au moment de l'éruption.

«Un vieux soldat, auprès duquel je me trouvais, remarqua la couleur de la lune. «Elle est bien rouge,» dit-il; «c'est signe qu'il en coûtera bon pour l'avoir, cette «fameuse redoute!» J'ai toujours été superstitieux, et cet augure, dans ce moment surtout, m'affecta. Je me couchai, mais je ne pus dormir. Je me levai, et je marchai quelque tems, regardant l'immense ligne de feux qui couvrait les hauteurs au-delà du village de Cheverino.

« Lorsque je crus que l'air frais et piquant de la nuit avait assez rafraîchi mon sang, je revins auprès du feu; je m'enveloppai soigneusement dans mon manteau, et je fermai les yeux, espérant ne pas les ouvrir avant le jour. Mais le sommeil me tint rigueur. Insensiblement mes pensées prenaient une teinte lugubre. Je me disais que je n'avais pas un ami parmi les cent mille hommes qui couvraient cette plaine. Si j'étais blessé, je serais dans un hôpital, traité sans égard par des chirurgiens ignorans. Ce que j'avais entendu dire des opérations chirurgicales me revint à la mémoire. Mon cœur battait avec violence, et machinalement je disposais comme une espèce de cuirasse le mouchoir et le portefeuille que que j'avais sur la poitrine. La fatigue m'accablait, je m'assoupissais à chaque instant, et à chaque instant quelque pensée sinistre se reproduisait avec plus de force, et me réveillait en sursaut. »

« Cependant la fatigue l'avait emporté, et quand on battit la diane, j'étais tout-à-fait endormi. Nous nous mîmes en bataille, on fit l'appel, puis on remit les armes en faisceaux, et tout annonçait que nous allions passer une journée tranquille. »

« Vers les trois heures un aide-de-camp arriva, apportant un ordre. On nous fit reprendre les armes; nos tirailleurs se répandirent dans la plaine; nous les suivîmes lentement, et au bout de vingt minutes nous vîmes tous les avant-postes des Russes se replier et rentrer dans la redoute. »

« Un corps d'artillerie vint s'établir à notre droite, un autre à notre gauche, mais tous les deux bien en avant de nous. Ils commencèrent un feu très vif sur l'ennemi qui riposta énergiquement, et bientôt la redoute de Cheverino disparut sous des nuages épais de fumée. »

« Notre régiment était presqu'à couvert du feu des Russes par un pli de terrain. Leurs boulets, rares

d'ailleurs pour nous (car ils tiraient de préférence sur nos canonniers), passaient au-dessus de nos têtes, ou tout au plus nous envoyaient de la terre et de petites pierres. »

« Aussitôt que l'ordre de marcher en avant nous eut été donné, mon capitaine me regarda avec une attention qui m'obligea à passer deux ou trois fois la main sur ma jeune moustache, d'un air aussi dégagé qu'il me fut possible. Au reste je n'avais pas peur, et la seule crainte que j'éprouvasse, c'était que l'on ne s'imaginât que j'avais peur. Ces boulets inoffensifs contribuèrent encore à me maintenir dans mon calme héroïque. Mon amour-propre me disait que je courais un grand danger, puisque enfin j'étais sous le feu d'une batterie. J'étais enchanté d'être si à mon aise, et je pensai au plaisir de raconter la prise de la redoute de Cheverino, dans le salon de madame de Saint-Luxan, rue de Provence. »

« Le colonel passa devant notre compagnie; il m'adressa la parole: « Eh bien, vous allez en voir de grises, « pour votre début. » Je souris d'un air tout-à-fait martial, en brossant la manche de mon habit, sur laquelle un boulet, tombé à trente pas de moi, avait envoyé un peu de poussière. »

« Il paraît que les Russes s'aperçurent du mauvais succès de leurs boulets, car ils les remplacèrent par des obus qui pouvaient plus facilement nous atteindre dans le creux où nous étions postés. Un assez gros éclat m'enleva mon shakos, et tua un homme auprès de moi. »

« Je vous fais mon compliment, me dit le capitaine, comme je venais de ramasser mon shakos; vous en « voilà quitte pour la journée. » Je connaissais cette superstition militaire qui croit que ce mot *non bis in idem* est un axiome aussi bien sur un champ de

bataille que dans une cour de justice. Je remis fièrement mon schakos. « C'est faire saluer les gens sans « cérémonie, » dis-je aussi gaiement que je pus. Cette mauvaise plaisanterie, vu la circonstance, parut excellente. « Je vous félicite, reprit le capitaine, vous « n'aurez rien de plus, et vous commanderez une com- « pagnie ce soir: car je sens bien que le four chauffe « pour moi. Toutes les fois que j'ai été blessé, l'officier « auprès de moi a reçu quelque balle morte, et, ajouta-t-il « d'un ton plus bas et plus honteux, leurs noms com- « mençaient toujours par un P. »

« Je fis l'esprit fort; bien des gens auraient fait comme moi; bien des gens auraient été, aussi bien que moi, frappés de ces paroles prophétiques. Conscrit comme je l'étais, je sentais que je ne pouvais confier mes sentimens à personne, et que je devais toujours paraître froidement intrépide. »

« Au bout d'une demi-heure, le feu des Russes diminua sensiblement; alors nous sortîmes de notre couvert pour marcher sur la redoute. »

« Notre régiment était composé de trois bataillons. Le deuxième fut chargé de tourner la redoute du côté de la gorge; les deux autres devaient donner l'assaut. J'étais dans le troisième bataillon. »

« En sortant de derrière l'espèce d'épaulement qui nous avait protégés, nous fûmes reçus par plusieurs décharges de mousqueterie qui ne firent que peu de mal dans nos rangs. Le sifflement des balles me surprit: souvent je tournais la tête, et je m'attirai ainsi quelques plaisanteries de la part de mes camarades plus familiarisés avec ce bruit. « A tout prendre, me dis-je, une ba- « taille n'est pas une chose si terrible. »

« Nous avancions au pas de course, précédés de tirailleurs: tout à coup les Russes poussèrent trois hourras, trois hourras distincts, et restèrent silencieux et

sans tirer. « Je n'aime pas ce silence, dit mon capitaine; cela ne nous présage rien de bon. » Je trouvai que nos gens étaient un peu trop bruyans, et je ne pus m'empêcher de faire intérieurement la comparaison de leurs clameurs tumultueuses avec le silence imposant de l'ennemi. »

« Nous parvînmes rapidement au pied de la redoute, les palissades avaient été brisées et la terre bouleversée par nos boulets. Les soldats s'élancèrent sur ces ruines nouvelles, avec des cris de *Vive l'Empereur* plus forts qu'on ne l'aurait attendu de gens qui avaient déjà tant crié. »

« Je levai les yeux, et jamais je n'oublierai le spectacle que je vis. La plus grande partie de la fumée s'était élevée, et restait suspendue comme un dais à vingt pieds au-dessus de la redoute. Au travers d'une vapeur bleuâtre on apercevait derrière leur parapet à demi détruit, les grenadiers russes, l'arme haute, immobiles comme des statues. Je crois voir encore chaque soldat l'œil gauche attaché sur nous, le droit caché par le fusil élevé. Dans une embrasure, à quelques pieds de nous, un homme tenant un boutefeu, était auprès d'un canon. »

« Je frissonnai, et je crus que ma dernière heure était venue. « Voilà la danse qui va commencer, s'écria mon capitaine. Bonsoir » Ce furent les dernières paroles que je l'entendis prononcer. »

« Un roulement de tambours retentit dans la redoute. Je vis se baisser tous les fusils. Je fermai les yeux, et j'entendis un fracas épouvantable, suivi de cris et de gémissemens. J'ouvris les yeux, surpris de me trouver encore au monde. La redoute était de nouveau enveloppée de fumée. J'étais entouré de blessés et de morts. Mon capitaine était étendu à mes pieds: sa tête avait été broyée par un boulet, et j'étais couvert de sa cervelle et de son sang. De toute ma compagnie il ne restait debout que six hommes et moi. »

« A ce carnage succéda un moment de stupeur. Le colonel, mettant son chapeau au bout de son épée, gravit le premier le parapet, en criant *Vive l'Empereur!* il fut suivi aussitôt de tous les survivans. Je n'ai presque plus de souvenir net de ce qui suivit. Nous entrâmes dans la redoute, je ne sais comment. On se battit corps à corps au milieu d'une fumée si épaisse que l'on ne pouvait se voir. Je crois que je frappai, car mon sabre se trouva tout sanglant. Enfin j'entendis crier victoire! et la fumée diminuant, j'aperçus du sang et des morts sous lesquels disparaissait la terre de la redoute. Les canons surtout étaient encombrés sous des tas de cadavres. Environ deux cents hommes debout, en uniforme français, étaient groupés sans ordre, les uns chargeant leurs fusils, les autres essuyant leurs bayonnettes. Onze prisonniers russes étaient avec eux. »

« Le colonel était renversé tout sanglant sur un caisson brisé, près de la gorge. Quelques soldats s'empressaient autour de lui: je m'approchai: « Où est le plus ancien capitaine? » demandait-il à un sergent. — Le sergent haussa les épaules d'une manière très-expressive. — « Et le plus ancien lieutenant? — Voici monsieur qui est arrivé d'hier, » dit le sergent d'un ton tout-à-fait calme. — Le colonel sourit amèrement. — « Allons, monsieur, me dit-il, vous commandez en chef; faites promptement fortifier la gorge de la redoute avec ces chariots, car l'ennemi est en force; mais le général C*** va nous faire soutenir. » — « Colonel, lui dis-je, vous êtes grièvement blessé? » — « *F*..., mon cher, mais la redoute est prise. »

1. De l'irritation et de la folie, ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique; par F.-J.-V. Broussais, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. 1 vol. in-8. *Paris*, 1828.

Avec cette épigraphe :

Lisez.

2. Globe. Tome VI, N° 74.
3. Globe. Tome VI, N°s 85-114.
4. Observations sur les attaques dirigées contre le spiritualisme, par le docteur Broussais dans son livre *de l'Irritation et de la Folie*, par M. le baron Massias. Brochure in-8. *Paris*, 1828.

Avec cette épigraphe :

Non enim vana aut ludicra petuntur
. . . Sed de vitâ et sanguine certant.

5. Examen de la doctrine médico-physiologique du matérialisme, ou *Lettre* à M. le professeur Broussais, par M. Virey. Brochure in-8. *Paris*, 1828.
6. Réponse aux critiques de l'ouvrage du docteur Broussais sur *l'Irritation et la Folie*. Brochure in-8. *Paris*, 1828.
7. Cours d'histoire de la philosophie moderne professée par M. Cousin à la Faculté des Lettres, revu par l'auteur. *Paris*, 2 vol, in-8. 1829.

Le livre de M. Broussais n'a plus l'attrait de la nouveauté; il est, depuis dix-huit mois, dans les mains du public. Nous eussions pu sans doute, et peut-être nous eussions dû en rendre compte un peu plus tôt; mais diverses considérations nous ont retenus. Ce livre, on le sait, n'est pas un simple livre de médecine; c'est en même temps un traité de philosophie, moitié dogmatique, moitié polémique. C'est, avant tout, dans l'intention de l'auteur, un manifeste lancé contre la nouvelle école philosophique qui, de nos jours, jette un si grand éclat sur la France. A ce dernier titre, il devait nécessairement provoquer des réponses, et ces réponses devaient

non moins nécessairement nous valoir des répliques; peut-être même, par un juste retour, des répliques à ces répliques. Avant d'intervenir dans un tel débat, curieux d'en observer la marche et le caractère, intéressés à ne rien ignorer, il nous a paru sage d'attendre. Nous nous serions fait scrupule d'ailleurs de juger M. Broussais sur un premier jet; nous avons préféré lui laisser le loisir de bien expliquer ses idées, d'en mesurer toute la portée, de peser mûrement toutes les objections dont elles semblent susceptibles. Enfin, le dirons-nous? la vivacité même de l'attaque, vivacité qui faisait présager, en l'autorisant, celle de la défense, était déjà pour nous un salutaire avertissement. En nous jetant de prime abord au plus fort de la mêlée, nous eussions compromis, en pure perte, nos humbles efforts; c'eût été, bon gré mal gré, prendre couleur, arborer un drapeau, chose qui n'a rien de répréhensible en soi, mais qui met toujours, à bon droit, le lecteur sur ses gardes, et partant ne contribue guère à donner aux paroles du poids ni de l'autorité.

Désormais, la controverse tire à sa fin; le célèbre assaillant et ses doctes adversaires semblent avoir respectivement épuisé leurs dits et leurs contre-dits. Pour nous servir d'une locution fort en vogue depuis quelque temps, nous avons le dernier mot de M. Broussais sur toutes les questions qu'il a soulevées. Le tour des hommes exempts de tout système, étrangers à toute école, est donc venu. Il appartient à ceux qui siègent au parterre, et qui s'instruisent en regardant les coups, sinon de prononcer en dernier ressort sur le fond des choses, du moins de se prononcer entre les combattans, car c'est un peu à leur intention que le combat se livre. En essayant de nous porter leur interprète, nous le ferons sans écouter nos affections personnelles; nous le ferons surtout avec les égards qui sont dus à la juste réputation

de M. Broussais, mais en même temps, avec cette franchise qui est aussi un témoignage d'estime; au vrai mérite, la vérité; à la médiocrité, les ménagemens et les réticences.

Qu'est-ce que l'homme?

Imposant problème! question inépuisable plutôt qu'insoluble, et qui fera sans doute à jamais, comme elle a fait de tout temps, non pas le désespoir, mais le digne objet des méditations de l'homme lui-même!

L'homme, a dit M. de Bonald, est une intelligence servie par des organes.

Cette définition, proposée il y a bien des années, fit fortune en son temps, et n'a pas vieilli depuis lors. Elle a été trouvée, d'un commun aveu, ce qu'elle est en effet, élevée et rigoureuse tout ensemble, profonde et vive, savante et frappante. Plût à Dieu que, sur tous les sujets, son auteur eût écrit et pensé de la sorte!

Toutefois, un philosophe plus illustre, et surtout illustre à plus juste titre, le traducteur de Platon a cru démêler là quelque chose à reprendre. A ses yeux, le principe d'activité qui fait comme le fond de la nature humaine, ou plutôt qui est l'homme même, ne ressort pas assez en saillie. L'intelligence, dit M. Cousin, ne règne pas sur les organes à la manière d'un roi fainéant qui se laisse faire par ses serviteurs; l'homme est une intelligence qui se sert des organes, qui les met à l'œuvre [1].

Peut-être serait-il plus simple de dire: c'est une ame qui dispose d'un corps; mais suffit qu'on s'entende; les choses sont tout; les mots ne sont que des mots.

C'est cette doctrine qui s'enseigne aujourd'hui, aux applaudissemens d'une jeunesse studieuse, dans le sein de l'école dont M. Cousin lui-même est devenu le chef,

1. Traduction de Platon, t. v, p. 6.

depuis que le vrai fondateur, le maître des maîtres actuels, celui qui les a suscités par son exemple et formés par ses leçons, est descendu de la chaire de philosophie sur le théâtre des affaires et de la politique.

C'est cette même doctrine que M. Broussais se propose de ruiner de fond en comble.

Esprit libre et audacieux, ardent et infatigable, puissant novateur dans la science à laquelle il a voué les études de toute sa vie, nous voulons parler de la médecine, M. Broussais est, en philosophie, le disciple de Cabanis. C'est lui-même qui nous l'apprend et qui s'en fait gloire [1]. A l'exemple de Cabanis, il reconnaît pour ses premiers maîtres Locke et Condillac [2]; mais il pousse leurs idées à des conséquences devant lesquelles Locke aurait reculé; et que Condillac n'avait pas prévues. Pour M. Broussais, l'homme physique est l'homme tout entier. Il ne réside pas, il consiste dans l'ensemble des organes dont le corps se compose. Le *moi*, la personnalité humaine, ce n'est pas un être *sui generis*, c'est un fait [3], c'est un résultat, c'est un produit imputable à telle ou telle disposition de la matière [4]. L'intelligence et la sensibilité sont des fonctions de l'appareil nerveux, à peu près comme la transformation des alimens en chyle ou en sang est une fonction de l'appareil digestif ou de l'appareil respiratoire [5]. L'existence de l'ame n'est qu'une hypothèse, une hypothèse qu'aucune observation ne fonde, qu'aucun raisonnement, légitime s'entend, n'autorise; une hypothèse gratuite [6], voire même une idée dénuée de sens [7].

Reconnaître dans l'homme autre chose qu'un système

1. Préface, p. xiij, xiv.—2. Ibid., p. xij, xiij.—3. Réponse aux critiques, p. 17, 18.—4. De l'Irritation et de la Folie, p. 153, 171, 172.—5. Préface, p. xix; de l'Irritation et de la Folie, p. 172, 180, 119.—6. P. 143, 152, 153 *et passim*.—7. Réponse aux critiques, p. 30-40.

d'organes, c'est tomber dans les absurdités de l'ontologie [1].

Partant ainsi de points de vue diamétralement opposés, ce n'est pas merveille si d'une part M. Broussais, de l'autre les philosophes auxquels il jette le gant, dans l'ouvrage qui nous occupe, ne peuvent guère se rencontrer que pour se combattre.

Ces derniers, par exemple, distinguant soigneusement, dans l'homme, son ame de son corps, conséquens à leur propre doctrine, divisent la science de l'homme en deux sciences distinctes, à savoir: 1° la science du corps, celle qui traite des phénomènes dont le corps humain est le théâtre, et des lois qui régissent ces phénomènes; cette science, c'est la physiologie; 2° la science de l'ame, celle qui traite des phénomènes dont l'ame humaine est le théâtre, et des lois dont ces phénomènes relèvent; cette seconde science, ils la nomment psychologie.

M. Broussais, en revanche, lui qui nie l'ame, n'a garde d'admettre telle chose qu'une science de l'ame; il la rejette avec dédain.

Conséquent à lui-même, attendu qu'il ne voit dans les phénomènes de l'intelligence et de la sensibilité que des appendices ou des variétés des faits organiques, que la face interne, s'il est permis de s'exprimer ainsi, des phénomènes matériels, il réduit toute la science de l'homme à la physiologie, éclairée toutefois par la pathologie [2]. Selon lui, ce qu'on nomme métaphysique y rentre de plein droit [3]. C'est au lit des malades qu'il faut étudier, si l'on veut disserter pertinemment sur l'origine et la nature des facultés de l'esprit [4]. C'est au médecin qu'il appartient de déterminer ce qu'il y a d'appréciable dans la causalité des phénomènes instinctifs et intellectuels [5].

1. De l'Irritation et de la Folie, p. 122, 171 et *passim*.—2. Ibid., p. 124. —3. Ibid.—4. Ibid., p. 183.—5. Préface, p. xxvj.

Par suite du même ordre d'idées, ceux qui se piquent d'admettre la psychologie, à titre de science, estiment que cette science diffère et de la physiologie et des autres sciences naturelles, non-seulement quant à son objet, mais encore quant au procédé qu'elle emploie pour recueillir les matériaux sur lesquels elle opère. Les faits qui servent de base à la physiologie et aux sciences naturelles, en général, sont recueillis par l'entremise des sens; les faits qui servent de base à la psychologie sont recueillis par l'entremise de la conscience.

De là, la distinction entre les faits sensibles et les faits de conscience.

M. Broussais ne rejette absolument ni cette distinction ni l'entremise de la conscience, par opposition à celle des sens extérieurs; mais il réduit l'une et l'autre à si peu de chose que c'est tout au plus s'il vaut la peine d'en tenir compte. Selon lui, tous ces faits de conscience, dont les psychologistes font tant de bruit, se réduisent à un seul : *sentir que l'on sent; se sentir sentir*, ou, comme il l'exprime en d'autres termes, *se réfléchir sur soi-même* [1]. Tous autres faits nous sont livrés par les sens. Or, ajoute-t-il, le moyen de fonder toute une science sur un fait unique [2]?

Enfin les philosophes dont il combat l'opinion, après avoir soigneusement indiqué en quoi la psychologie diffère de toutes les autres sciences, ne se montrent pas moins soigneux d'établir que, sous tout autre rapport, la psychologie leur ressemble, qu'elle se fonde, comme toute science véritable et digne de ce nom, sur l'observation; ils s'attachent à démontrer qu'appliquée aux faits intérieurs, aux faits de conscience, au lieu de l'être aux faits externes et sensibles, l'observation ne change point

1. De l'Irritation et de la Folie, p. 128, 147, 155, 182.—2. Ibid., p. 148, 157.

de caractère, et ne perd rien de la confiance qui lui est due.

Sans s'arrêter à discuter en forme cette proposition, M. Broussais, qui ne reconnait qu'un seul fait de conscience, ne peut pas, on le devine aisément, attacher beaucoup d'importance à la méthode d'observation, en tant qu'appliquée à ce fait isolé, sans pareil et sans conséquence; il prend la liberté de se moquer tant soit peu des psychologistes, lorsqu'ils prétendent faire de la science en fermant les yeux, en se recueillant, et en s'écoutant penser [1]; il est fort tenté de ne voir là que du pur charlatanisme.

Tels sont, sauf erreur, les points les plus saillans de la controverse entre notre auteur et les philosophes qu'il s'est choisis pour adversaires.

Cette controverse occupe exclusivement, et pour ainsi dire à titre d'office, près de la moitié du gros volume que nous avons sous les yeux, sans compter une préface de plus de trente pages, et un supplément de vingt autres pages pour le moins; elle s'y trouve intercalée entre une exposition purement physiologique de la doctrine de l'irritation, et un traité purement pathologique sur la nature, le caractère et la marche des aliénations mentales. Mais telle est la préoccupation de l'auteur que, là même où il se livre à des recherches tout-à-fait étrangères à la philosophie proprement dite, il ne peut se défendre d'y revenir, à chaque instant, incidemment et par voie de digression.

Quant aux répliques qu'il oppose aux réponses de ses antagonistes, naturellement elles ne roulent pas sur autre chose.

Entre ces divers points contestés l'importance n'est pas égale; tant s'en faut. La question de savoir, par exemple,

1. Préface, p. xvj, xxv; de l'Irritation et de la Folie, p. 133.

si l'ame existe ou si l'ame n'existe pas, si ce qu'on a coutume de désigner ainsi est un être réel ou bien un être de raison, cette question, disons-nous, tient de beaucoup le premier rang; à ce degré même qu'elle préjuge plus ou moins toutes les autres. Avant de l'aborder de front néanmoins, qu'il nous soit permis de renverser pour un instant l'ordre de la discussion; qu'il nous soit permis de présenter d'abord au lecteur, et de soumettre à M. Broussais lui-même quelques réflexions fort simples sur les questions subséquentes.

Nous avons nos raisons pour procéder ainsi. Nous espérons mieux dégager par là et circonscrire plus nettement la question principale. Nous espérons surtout couper court à plus d'un malentendu.

Si la science que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de psychologie avait pour unique but, ou du moins pour but principal d'établir et de démontrer l'existence de l'ame, le nom serait heureusement choisi; *psychologie*, science de l'ame. Mais, chose en vérité digne de remarque, cette question de l'existence de l'ame n'est pas au nombre de celles dont la psychologie s'occupe; les philosophes de la nouvelle école française, les pères de cette dénomination, s'en expliquent en termes formels. C'est là, nous répètent-ils sans cesse, une question qu'il faut ajourner, tant qu'on ne sort pas des limites de la psychologie proprement dite. Étudier la théorie des facultés intellectuelles de l'homme, telles que la raison, l'imagination, la mémoire, ainsi de suite, et celle des facultés dites morales ou actives, la volonté, la liberté, etc., etc., constater et décrire les diverses opérations de ces facultés diverses, tel est le champ psychologique; quant à rechercher quel est le sujet en qui ces facultés résident, quant à s'enquérir de l'être qui se révèle et se manifeste dans ces opérations, de sa nature, de sa destinée à venir, c'est une question ultérieure,

une question dont la psychologie prépare la solution sans doute, mais qu'elle n'atteint ni ne résout.

Il suit de là, ce nous semble, que le sort de cette science ne dépend en rien de l'existence même de l'ame, de son existence à titre d'être, d'essence, d'entité réelle et distincte du corps. Supposé, ce qu'à Dieu ne plaise, que l'homme fût matière, et ne fût rien que matière, l'étude des facultés dont il est pourvu et des lois qui régissent l'exercice de ces facultés, demeurerait ce qu'elle est, sans perdre ni gagner soit en étendue, soit en importance, à cette triste découverte. Il s'ensuit également qu'en donnant à une telle science le nom de psychologie, on s'aventure plus loin peut-être que la prudence philosophique n'autorise à s'aventurer; l'appeler science de l'ame, c'est affirmer tout d'abord que l'ame existe, ce dont le simple psychologiste ne sait encore que dire; c'est affirmer que c'est l'ame qui sent et qui pense, qui veut et qui délibère; c'est trancher prématurément à coup sûr, et, dans tous les cas, inutilement, un point controversable après tout, puisqu'il est controversé, un point dont la solution, quelque grandes conséquences qu'elle ait sous d'autres rapports, n'est de rien en ceci.

A notre avis, c'est là un tort, et c'est précisément ce tort qui jette M. Broussais dans l'extrême opposé.

Ses recherches et ses méditations l'ont conduit à penser que la doctrine de l'existence de l'ame repose sur une erreur, que nos facultés intellectuelles et morales sont autant d'attributs de notre corps, que les opérations de ces facultés ressortissent directement à l'appareil encéphalique. A l'exemple de ses adversaires, et par une sorte de représailles, il tient à le déclarer du premier mot; il tient à rallier la théorie des facultés intellectuelles et morales sous une dénomination qui préjuge sans retour la question. Il en fait une branche de la

physiologie, c'est-à-dire de la science qui traite du mécanisme et du jeu des organes.

Il a tort, à son tour, sans doute; mais il a, trait pour trait, le même tort.

L'étude de nos facultés intellectuelles et morales, considérées soit en elles-mêmes, soit dans leur exercice, est, en quelque sorte, un terrain neutre entre le spiritualisme et le matérialisme. Il y a là une série de phénomènes qui constituent les données mêmes du problème; une série de phénomènes qui doivent subsister dans toute leur intégrité, à quelque solution que l'on se range. Celle-là des deux opinions sera la véritable qui en rendra compte d'une manière complète et satisfaisante; celle-là, au contraire, sera l'opinion erronée qui n'y pourra réussir. Or, c'est précisément par ce motif qu'il importe, non-seulement de donner le pas à cette étude, non-seulement de l'aborder la première, mais encore et avant tout de l'aborder sans prévention, sans parti pris, sans rien qui puisse troubler la vue ou fausser le jugement.

Ne l'appelons pas psychologie, car ce nom forme déjà un préjugé; ne l'appelons pas non plus physiologie ni pathologie: cherchons un nom qui soit neutre. Nous ne pouvons nous défendre de croire que M. Broussais accéderait volontiers à une semblable transaction; d'autant plus qu'à vouloir, coûte qui coûte, réunir sous une même dénomination, d'une part, l'étude de l'organisme, d'une autre part, l'étude de l'intelligence, quand bien même l'un serait à l'autre, exactement et de tous points, dans le rapport de la cause à l'effet, il y aurait beaucoup de confusion et quelque peu de ridicule. Comment se résoudre à considérer sérieusement l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke comme un traité de physiologie, ou à voir dans le *Traité des sensations* de Condillac un livre de médecine?

Cela posé donc, et faisant toutes réserves de droit quant à la grande question de l'existence même de l'ame, en quoi se résout cette partie de la controverse qui a trait à l'existence ou à la non existence d'une science dite psychologie? en difficulté de mots, en querelle de méthode et de terminologie.

L'objet de la science existe; M. Broussais ne saurait en disconvenir puisqu'il s'en occupe, puisqu'il en traite les points principaux avec plus ou moins de détail. L'objet de la science est distinct de l'objet de toute autre science. Supposé que nos facultés soient aux ordres de l'organisme, ou même qu'elles en dérivent, tout au moins ne sont-elles pas l'organisme; cela est de toute évidence. Reste donc simplement à chercher à la science un nom qui ne décide pas ce que la science elle-même laisse en question.

En ce qui touche la distinction entre les faits sensibles et les faits de conscience, la difficulté est-elle plus sérieuse? Il ne paraît guère. Il semble, au contraire, qu'elle roule ou sur une pure méprise, ou sur quelque confusion d'idées.

M. Broussais n'admet qu'un seul fait de conscience, celui qui consiste à *se sentir sentir*. A cette exception près, nous assure-t-il, il n'est d'autres faits que ceux qui tombent sous les sens [1]. Si, par ces mots *se sentir sentir*, M. Broussais n'entend autre chose que *avoir conscience* de ce qui se passe en nous, dès-lors force est bien que tous les faits de conscience viennent se ranger et se confondre sous cette formule générale : *je sens que je sens;* ce qui n'empêchera point que ces faits ne soient et très-nombreux et très-divers, attendu que l'homme a très-distinctement conscience d'une foule d'actes très-distincts de son intelligence, et d'une foule de modifica-

1. P. 126-128.

tions très-distinctes de sa sensibilité; ou, pour parler comme M. Broussais, attendu que l'homme sent qu'il sent toutes ces choses. Que si, en revanche, la pensée de M. Broussais, c'est que l'homme, ayant conscience des opérations de ses cinq sens extérieurs, ou tout au plus encore des désordres qui surviennent dans ses viscères intérieurs [1], n'a pas conscience d'autre chose, qu'il n'a conscience que de la vision ou de l'ouïe, du goût ou du tact, manifestement M. Broussais est dans l'erreur.

Mais essayons de nous faire bien comprendre.

Que le *moi* humain soit esprit ou matière, qu'il soit un être ou simplement un fait, qu'il existe d'une existence propre et personnelle, ou qu'il soit, en quelque sorte, la résultante du concours de certains organes, n'importe; le *moi* existe; M. Broussais en convient [2]; et comment n'en conviendrait-il pas?

Eh bien, les faits de conscience sont les faits qui ressortissent au *moi*, qui lui appartiennent, dont il est l'auteur ou le théâtre. Les faits sensibles sont les faits étrangers au *moi*, les faits qui se passent en dehors du *moi*.

Un bel arbre est là devant mes yeux; je le vois; j'éprouve du plaisir à le voir.

Voilà trois faits; trois faits très-distincts.

L'arbre est là, dans ce lieu, à dix pas du lieu où je suis moi-même. C'est un fait indépendant de ma présence, indépendant même de mon existence; il y était avant que je fusse arrivé, peut-être même avant que je fusse au monde; il y persistera, lorsque je me serai retiré, peut-être même, lorsque, moi, je ne serai plus.

Ce fait, je le nomme *fait sensible;* pourquoi? Parce qu'il tombe sous un ou plusieurs des *sens* dont la nature m'a pourvu. C'est grace à l'intervention de mon œil ou de ma main que je suis averti de son existence.

1. P. 134.—2. P. 2 *et passim.*

Maintenant, moi étant ici et l'arbre étant là, je le vois. C'est un second fait.

Ce second fait, il ne passe pas inaperçu de moi, sans doute; la contradiction serait criante; cela irait contre sa propre nature. Mais pourtant, puisque j'en ai connaissance, comment la connaissance m'en advient-elle? Est-ce mon œil qui, m'ayant informé du fait *sensible*, c'est-à-dire de la présence de l'arbre, m'informe ensuite du fait même de la vision? Non certes; ni ma main non plus apparemment, ni aucun autre de mes cinq sens. Qu'est-ce donc? Rien, nulle chose, aucun intermédiaire. Tout est ici soudain, immédiat; et le fait, et la connaissance que j'en prends, sont intimes l'un à l'autre, impliqués l'un dans l'autre, indivisibles l'un de l'autre, même par le plus grand effort possible d'abstraction.

Ce second fait, je le nomme fait de *conscience; conscire sibi;* expression heureuse et énergique, expression qui rend à merveille la simultanéité du fait même et de la connaissance de ce fait.

Allons plus loin. J'éprouve du plaisir à voir cet arbre; en le voyant, je suis agréablement affecté.

Voici un troisième fait; différent du premier; différent du second : différent du premier, car il m'est personnel, tandis que le premier, c'est-à-dire la présence de l'arbre dans un certain lieu, m'est étranger; il se passe en moi, tandis que le premier se passe hors de moi. Différent du second, en ceci que le second, c'est-à-dire le fait même de la vision, a le premier pour objet; je vois, quoi? l'arbre qui est là; tandis que le troisième a le premier simplement pour cause.

L'arbre étant là, je suis affecté de telle manière.

Du reste, il y a parfaite et entière analogie entre le second fait et le troisième.

Tous deux me sont personnels; tous deux ont leur siége au dedans de moi. A l'égard de tous deux, la con-

naissance que j'en prends est immédiate, instantanée, inséparable du fait même. Je ne saurais être affecté, soit agréablement, soit désagréablement, que je ne le sache; tous deux sont des faits de *conscience*.

Le second prend le nom générique de *perception*, mot qui exprime son rapport avec le fait sensible, avec l'objet extérieur.

Le troisième se nomme, à parler exactement, *sensation;* et ceci nous avertit, soit dit en passant, que l'expression *se sentir sentir* ne serait pas heureusement substituée à l'expression *avoir conscience*, puisque *sentir*, c'est-à-dire, être modifié de telle ou telle manière, est une chose, tandis que *savoir*, *connaître*, est une autre chose. Or, c'est de *savoir*, c'est de *connaître* qu'il est ici question.

A vrai dire, *se sentir sentir*, en d'autres termes, être modifié de telle ou telle manière, attendu qu'on est déjà modifié de telle ou telle manière, outre que cela serait sans terme et à l'infini, ainsi que le remarque M. Broussais lui-même[1], est une locution qui ne correspond à rien de réel, et qui n'a pas beaucoup de sens.

Voilà donc déjà deux faits de *conscience* pour chaque fait *sensible*. Est-ce tout? non, à beaucoup près.

Je m'éloigne; je ne vois plus l'arbre; je n'y pense plus; tout à coup, il me revient à l'esprit; ma mémoire entre en jeu, et me le rappelle: quatrième fait. Celui-ci a manifestement tous les caractères que nous avons assignés, et que la nature même des choses avait assignés avant nous aux faits de conscience; il est personnel; la connaissance en est prise sans intermédiaire; pourtant il diffère en soi et de la *perception* et de la *sensation;* c'est le *souvenir*.

Poursuivons. J'ai vu plusieurs arbres, plus ou moins

1. P. 128.

semblables, plus ou moins différens. Par une opération de mon intelligence, je place, en quelque sorte, tous ces arbres en regard l'un de l'autre; j'élimine les différences, il me reste l'idée générale d'arbre. Cette opération du *moi* ne se fait pas apparemment sans que le *moi*, en la faisant, en *ait conscience*. On la nomme *abstraction*. A l'aide des différens *souvenirs* des différens arbres que j'ai vus, je construis, s'il me plaît, par la pensée, je me figure un arbre que je n'ai jamais vu, et qui n'existe nulle part. Cela s'appelle *imaginer;* c'est un cinquième fait de conscience.

Mais voici bien mieux. A l'instant où je vois l'arbre en question, je le *conçois* posé sur un certain point de quelque chose que je nomme l'espace; je *conçois*, dis-je, ce point; je ne le *vois* pas. Ce que je *vois*, c'est l'arbre; et, en même temps, ce quelque chose que je nomme l'espace, je le conçois s'étendant en tous sens et à l'infini, sans qu'il ait ni puisse avoir de limites; je le conçois distinct des différens corps qui s'y trouvent placés, lui étant le contenant et eux le contenu. Cette opération de mon intelligence ressemble à la *perception*, en ce sens qu'elle me révèle l'existence de quelque chose qui est hors de moi; mais elle en diffère en cet autre sens qu'elle se borne à me le révéler, sans établir de communication entre ce quelque chose et moi; elle ressemble à l'*abstraction*, en cela que pour distinguer nettement l'arbre de l'espace qu'il occupe, j'élimine, pour un instant, l'arbre de ma pensée; mais c'est une abstraction involontaire, tandis que l'abstraction proprement dite, je ne la fais qu'autant que je m'applique à la faire; c'est une abstraction qui ne procède point par voie de rapprochement ni de comparaison; c'est une abstraction qui me livre un objet réel par le déplacement d'un autre objet qui le couvre, tandis que l'abstraction proprement dite ne me livre qu'un être de raison.

La *conception* ne ressemble en rien d'ailleurs ni à la *sensation*, ni au *souvenir*, ni à l'acte d'*imaginer*.

Cette *conception* n'est pas la seule que la présence de l'arbre me suggère. En même temps que je *conçois* cet arbre posé sur un certain point de l'espace, je *conçois* qu'il l'occupe seul, c'est-à-dire que, tandis qu'il l'occupe, nul autre corps ne peut l'occuper. Je *conçois* que tandis qu'il l'occupe, il n'en peut occuper aucun autre, etc.

Toutes ces *conceptions* sont également marquées du double caractère des faits de conscience; elles sont *personnelles* au *moi*, et parce qu'elles sont personnelles au *moi*, à l'instant indivisible où elles commencent d'exister, le *moi* se trouve averti de leur existence.

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération; ce qui vient d'être dit suffit, ce nous semble, d'une part, pour prouver que les faits dits de *conscience* sont nombreux et variés; d'une autre part, pour bien faire comprendre ce qu'il faut entendre par *conscience;* ce n'est pas un organe du *moi*, comme l'œil, l'oreille ou la main; ce n'est pas un instrument dont le *moi* se serve pour prendre connaissance de certains faits; c'est le *moi* lui-même, en tant que sachant directement et sans intermédiaire ce qu'il éprouve ou ce qu'il fait.

Que si M. Broussais, en affirmant que tous les faits dont nous avons connaissance nous viennent des sens, moins toutefois l'unique fait de se *sentir sentir*, veut dire simplement que toutes les opérations de notre entendement, quelque multipliées qu'elles puissent être, toutes les modifications de notre sensibilité, quelle qu'en soit l'infinie variété, ont cependant leur point de départ, prochain ou éloigné, dans quelque fait extérieur, dans quelque fait qui tombe sous nos sens, il a probablement raison. Nous pensons comme lui qu'un homme auquel manqueraient à la fois les cinq sens, ou même simple-

ment le sens de la vue, celui du toucher et celui de l'ouïe, demeurerait complètement idiot[1]. La communication qui s'établit entre l'homme et le monde qui lui est extérieur, est l'indispensable condition du développement de son intelligence. Les faits purement sensibles sont tantôt les *objets* des actes de notre entendement, tantôt les *matériaux* sur lesquels il opère, tantôt la *cause* qui le met en jeu, tantôt simplement l'*occasion* des idées ou des notions qui surgissent en lui tout à coup. Sans les faits purement sensibles, il n'y aurait point de faits de conscience; mais les faits de conscience, une fois intervenus, deviennent, à leur tour, matériaux, cause, occasion d'autres actes et d'autres idées. Tout ce qui se trouve dans l'entendement s'y trouve par voie d'acquisition successive; rien n'y existe *à priori;* M. Broussais n'aura, sur ce point, aucune contestation avec les philosophes de notre école nouvelle; ils professent explicitement cette doctrine, et M. Cousin, en particulier, a démontré avec une admirable lucidité comment les idées *nécessaires*, les seules sur l'origine desquelles il pût s'élever quelque doute, étaient provoquées en nous, et suggérées à notre esprit par l'intervention de l'expérience sensible. Et c'est ce rôle important, ce rôle continuel et de chaque jour, que jouent les faits extérieurs dans l'acquisition de toutes nos connaissances, qui explique ce que M. Broussais remarque souvent et judicieusement, à savoir : que nous transportons involontairement le monde extérieur dans le petit monde de notre propre intelligence; que les couleurs de la nature physique teignent, en quelque sorte, toutes les expressions de notre langage métaphysique; que nous appliquons, à chaque instant, par voie de métaphore, aux actes de notre esprit, à toutes nos modifications, à toutes nos idées, des qualifications, des épithètes qui ne

1. P. 140.

conviennent qu'à ces corps que nous voyons de nos yeux, que nous touchons de nos mains[1].

Quoi qu'il en soit, nous le répétons, les faits de conscience, c'est-à-dire les faits dont le *moi a conscience*, sont, ainsi qu'on l'a vu, en très-grand nombre. Ils constituent les données sur lesquelles s'élève l'édifice des sciences dites métaphysiques, de même que les faits sensibles, c'est-à-dire les faits dont le *moi* acquiert la connaissance par l'entremise des *sens*, constituent les données sur lesquelles s'élève l'édifice des sciences dites naturelles. Et comme les faits de conscience sont non-seulement nombreux, mais de nature diverse, et susceptibles d'ailleurs d'être envisagés sous des points de vue différens, de là découle la division entre les sciences métaphysiques.

Mais ces faits sont-ils tels qu'ils puissent devenir la base de quelque science véritable?

En d'autres termes, sont-ils susceptibles d'observation? Y a-t-il deux sortes d'observation, l'une intérieure, l'autre extérieure, ainsi que les psychologistes le soutiennent? Y a-t-il réellement deux domaines scientifiques[2]?

M. Broussais semble le révoquer en doute.

Un tel doute a quelque chose d'étrange; car enfin, ces faits, puisque nous sommes assurés de leur existence, puisque nous en discernons plus ou moins les caractères, il faut bien que nous les ayons observés plus ou moins. Observer en effet, est-ce donc autre chose que constater d'abord et distinguer ensuite? Etant donné tel être, tel fait, tel objet quelconque, étant donné en même temps un moyen quelconque de prendre connaissance de cet objet, observer n'est-ce pas uniquement faire de ce moyen un emploi attentif et délicat?

1. P. 140, 141, 188, 189, *et passim.*—2. P. 125, 126.

L'homme prend connaissance de ce qui se passe en lui-même; cela est clair, puisqu'il sait que cela s'y passe; donc il y a moyen d'arriver à le savoir. Employant ce moyen, est-il maître de prêter attention à ce qu'il fait, de noter les identités, de prendre garde aux différences?

Comment lui refuser cette faculté?

Toutefois, nous nous plaisons à le reconnaître, il y a dans les sarcasmes que M. Broussais dirige contre les philosophes qui procèdent à l'observation *en fermant les yeux, et en s'écoutant penser*, un léger prétexte, une apparence de fondement. Il y a du moins lieu de s'entendre et de s'expliquer. Cicéron raconte quelque part, sur la foi d'auteurs plus anciens que lui, que Démocrite s'était crevé les deux yeux pour mieux vaquer à la philosophie, pour échapper plus complètement aux distractions du monde extérieur; mais il ne dit pas précisément que ce soit là la vraie méthode pour arriver au but.

Telle est la nature des faits extérieurs et sensibles que, pour la plupart, ils persistent quelque temps; en thèse générale, ils durent pendant un intervalle plus ou moins long. L'observateur a donc le loisir de les observer; il est maître de les examiner sous diverses faces, de les tourner et retourner, quelquefois même de les décomposer et recomposer. Telle est au contraire la nature des faits de conscience qu'ils sont, pour la plupart, fugitifs, instantanés; en thèse générale, ils traversent rapidement le *moi*, et le *moi* observateur en est réduit à les saisir au vol, à les constater au passage.

Les faits de conscience se prêtent donc plus malaisément à l'observation que les faits sensibles. Cela est réel, et il est juste d'en convenir : que cette vérité frappe confusément l'esprit de M. Broussais, qu'elle le porte à prendre en pitié ceux qui se consacrent à un travail ardu

et ingrat tout ensemble, nous ne saurions nous en étonner. Par malheur même, ce n'est pas là la seule ni la plus grande difficulté.

Les faits extérieurs et sensibles sont étrangers au *moi*, et par cela qu'ils sont étrangers au *moi*, l'observation dont ils deviennent l'objet n'exerce ni ne peut exercer sur leur nature, sur leur durée, sur leur consistance, aucune influence quelconque. Il n'en est pas ainsi des faits de conscience. Là, c'est à la fois le *moi* qui observe, et le *moi* qui est observé. C'est le *moi* qui s'examine lui-même, qui s'examine jouir ou souffrir, aimer ou haïr, imaginer ou vouloir. Or, ces deux actions du *moi* se nuisent réciproquement, tendent même, à peu près nécessairement, à s'entre-détruire. Si l'acte qui doit être observé s'accomplit avec un certain degré de vigueur et d'énergie, l'attention observatrice faiblit d'autant, devient même à peu près impossible. S'il s'agit au contraire d'observer quelque sensation légère, fugitive, nuancée, l'effort de l'attention ne manque guère d'en susciter d'autres plus vives et qui font feu supérieur, s'il est permis de s'exprimer ainsi. L'attention elle-même se divise alors, et les pensées prennent un autre cours.

Tout ceci encore est vrai, tout ceci encore est indubitable; et nous concevons très-bien que des efforts qui semblent tendre à saisir un Protée insaisissable, des efforts qui ressemblent à la poursuite d'une ombre vaine ou d'un feu follet, prêtent, jusqu'à un certain point, au ridicule.

Néanmoins, nous le répétons, l'observation a lieu, puisque nous réussissons à constater les faits, puisque nous parvenons à les décrire minutieusement et à en assigner les moindres caractères. M. Broussais qui, en sa qualité de médecin, a eu souvent occasion d'entendre les malades lui raconter jusqu'aux moindres nuances de leurs moindres sensations, en peut douter moins que tout autre.

Comment a-t-elle lieu? Le voici. Voici, ce nous semble, le mystère.

Ce n'est jamais, ou du moins ce n'est guère pendant que les faits de conscience se passent, que le *moi* les observe. Le plus souvent il ne s'applique pas à les observer; il s'y appliquerait qu'il n'y réussirait que très-imparfaitement. Il souffre, il veut, il aime, il conçoit, il perçoit, il imagine, tout entier à ce qu'il fait, et sans qu'aucun effort de réflexion, sans qu'aucun retour sur lui-même vienne attenter à l'intégrité de chacun de ses actes, les dénaturer ou les diviser. Mais parmi les facultés dont le *moi* est doué, il en est une, la mémoire, dont le propre est de reproduire, avec plus ou moins de fidélité, ces actes mêmes, lorsqu'une fois ils sont passés; chaque *souvenir* n'étant autre chose, à le bien prendre, qu'un ancien fait de conscience qui comparaît en quelque sorte devant le *moi*. C'est dans ce miroir que le *moi* les contemple tels qu'ils se sont accomplis, naïvement, librement, purs de toute altération et de tout mélange. C'est dans ce miroir qu'il les étudie, et qu'il les étudie à loisir, maître qu'il est de les évoquer de nouveau, à chaque instant, car la mémoire est soumise, du moins en partie, aux ordres de la volonté. C'est dans ce miroir enfin qu'il les compare et en saisit tour à tour les ressemblances et les différences, la mémoire étant une faculté souple et obéissante qui rapproche sans difficulté des faits séparés, en réalité, par de grands intervalles de temps ou d'espace.

Il est naturel qu'en se livrant à ce travail, on évite de laisser distraire son attention par les faits sensibles, par les faits extérieurs; il se peut même qu'on trouve quelque avantage à en détourner ses regards; nous ne voudrions pas jurer que certaines personnes n'aient trouvé commode de fermer tout-à-fait les yeux; cela arrive quelquefois aussi aux naturalistes, aux médecins,

aux physiciens, lorsqu'ils éprouvent le besoin de réfléchir ou de méditer; mais nous ne voyons pas trop comment on en pourrait tirer quelque argument solide contre le résultat de leurs recherches et le succès de leurs efforts.

Ainsi que nous l'avons annoncé d'avance, ces premières réflexions réduisent déjà, et simplifient singulièrement la controverse qui fait l'objet de notre examen. Ou nous nous abusons tout-à-fait, ou celui qui prendra la peine de lire le livre de M. Broussais, depuis la page 119 jusqu'à la page 200, verra que toutes les objections qui s'y rencontrent, en ce qui touche soit l'existence d'une psychologie, soit la nature des faits de conscience, soit la réalité de l'observation interne, se résolvent par là avec la plus grande facilité. Nous les soumettons, ces réflexions, au jugement de M. Broussais lui-même, avec d'autant plus de confiance que le très-peu qui nous appartient ici ressort naturellement, et comme de soi, d'idées qui sont fort connues et qui se trouvent partout. Elles nous semblent empreintes d'ailleurs d'un tel caractère d'évidence et de simplicité, qu'en vérité nous ne désespérons pas absolument de les voir obtenir, si ce n'est en tout, du moins en partie, son assentiment.

Reste la grande question, la question vitale et suprême, la question de savoir si l'homme est double ou simple, si le *moi* est quelque chose en soi, ou s'il n'est qu'un signe, une formule, une dénomination abstraite donnée à un certain ensemble de phénomènes dont l'organisme est le point de départ et le sujet d'inhérence; en d'autres termes, si nous avons ou n'avons pas une ame aussi-bien qu'un corps: question non pas *psychologique*, mais *ontologique*, c'est-à-dire où il s'agit de remonter, des faits, une fois constatés, à l'être qui se révèle dans ces faits; question ontologique en quelque sens qu'on la résolve, bien que M. Broussais ne

réserve cette épithète, toujours prise par lui en mauvaise part, qu'à la solution en faveur de l'existence de l'ame.

Nous aurons bientôt occasion de nous expliquer et sur l'idée qu'il attache au mot *ontologie*, et sur celle qu'il convient réellement d'y attacher.

A l'égard de cette question, une chose nous frappe tout d'abord.

M. Broussais, trouvant la doctrine de l'existence de l'ame assez répandue, l'attaque dans la personne de MM. Cousin, Jouffroy, Damiron et autres [1]; il les rend en quelque sorte responsables de la popularité de cette doctrine, de la faveur qui l'environne, comme si ces savans distingués l'avaient créée et mise au monde, comme s'ils réclamaient à ce sujet un brevet d'invention.

M. Broussais néanmoins ne peut ignorer que la doctrine de l'existence de l'ame n'est pas tout-à-fait d'aussi fraîche date. Quelquefois, en effet, il s'en prend à Platon [2], parmi les anciens, à Kant, parmi les modernes. Mais la vérité, c'est que Kant et Platon, c'est que tous les philosophes soit de l'antiquité, soit du moyen âge, soit du dix-huitième, soit du dix-neuvième siècle, en sont également innocens.

Cette idée que l'homme est un être double qui se compose d'une ame et d'un corps, l'ame étant la maîtresse et le corps le serviteur, mais un serviteur parfois récalcitrant et qui n'obéit qu'à certaines conditions, cette idée, disons-nous, c'est la croyance du genre humain, c'est une croyance naïve, spontanée, universelle, qui a existé de tout temps et qui se retrouve par tout pays. Quelque haut que l'on remonte dans l'étude de l'histoire, quelque loin que l'on s'aventure sur les pas des voyageurs, on est sûr de la rencontrer. C'est la croyance des Assyriens,

1. Supplément, p. 534, *et passim* dans tout le livre.
2. Préface, p. xiv, xxvij.

des Babyloniens et des Mèdes, de même que celle des Européens de nos jours; c'est la croyance du Lapon et du Hottentot, du Kamtschadale et de l'Australasien, de même que celle de l'Anglais et du Français. Toutes les traditions, toutes les religions, toutes les langues, tous les livres, toutes les relations des navigateurs en rendent également témoignage. Il y a mieux; c'est la croyance involontaire de ceux-là même qui professent théoriquement l'opinion opposée. Dès qu'ils cessent de se tenir sur leurs gardes, on les surprend et ils se surprennent eux-mêmes à parler de leur ame et de leur corps comme le vulgaire.

Une telle croyance ne saurait être légitimement imputée à qui que ce soit, sous le nom de système.

Lorsque Berkeley et les philosophes de cette école nient l'existence des corps, la réalité de la matière, et soutiennent qu'il n'y a en ce monde que des esprits, ils proposent un système, un vrai système, qui leur appartient et dont ils ont à répondre au tribunal de la raison publique. Lorsque Epicure, Gassendi, Cabanis ou M. Broussais nient l'existence réelle des ames, la réalité des êtres spirituels, et soutiennent qu'il n'y a en ce monde que des corps, ils proposent à leur tour un véritable système.

Mais des philosophes qui se contentent d'adopter de préférence une opinion commune, bannale, triviale, ne sont pas dans la même position. Ils peuvent se tromper sans doute avec tout le monde; mais ce n'est pas leur faute si tout le monde se trompe; ils ne sont point comptables de l'erreur universelle. Tel est le sort des adversaires de M. Broussais. A l'appui d'une doctrine qu'ils n'ont pas rêvée un beau matin, et qui n'a pas besoin d'eux pour se maintenir, ils produisent des argumens bons ou mauvais; si mérite ils ont, c'est là leur mérite; c'est là leur tort, si c'en est un.

Le genre humain donc, voilà le coupable. Or, le genre humain ne fait point de systèmes; il n'en a ni le goût ni le loisir. Il est fils d'Adam, et, à l'exemple de son père, il ouvre les yeux, il regarde; à mesure que les faits, les êtres, les idées défilent devant lui, il leur donne un nom, sans s'enquérir d'ailleurs de ce qu'il en adviendra, sans se soucier de l'embarras où il pourra jeter les philosophes, sans se mettre en peine de sauver les contradictions réelles ou apparentes. Ce qu'il voit, ce qu'il sent, ce qu'il conçoit, il le déclare. Aussi, pour le dire en passant, lorsque l'on veut se rendre compte exactement de ces faits ou de ces choses qui se montrent rebelles à l'observation directe, peut-être que l'une des meilleures méthodes, c'est d'interroger soigneusement les langues, ce grand dépôt de nos connaissances, ce grand registre des expériences involontaires de l'humanité. Tout ce qui a reçu un nom, dans le langage des hommes, a comparu réllement devant l'esprit humain. Il n'est point de mot qui ne corresponde à quelque chose, et à quelque chose qui diffère plus ou moins de toute autre chose. Dès-lors, il est bien rare qu'on ne réussisse pas à se faire une juste idée de ce quelque chose, pour peu que l'on s'attache à scruter le sens même du mot avec discernement et diligence, en l'éclairant par des rapprochemens, en le rappelant du figuré au propre, en l'épurant d'allusions, en le suivant de l'œil à travers ses déviations successives.

Le mot *ame* se retrouve dans toutes les langues; l'idée d'*ame* est commune à tous les hommes.

Ce mot *ame* n'est point pour eux un simple terme abstrait, tel, par exemple, que les mots *esprit humain*, *entendement humain*, etc. Par *ame*, tous les hommes non prévenus, tous les hommes non d'avance imbus de quelque théorie philosophique, s'accordent à désigner un être réel, un être réellement distinct du corps.

Cela étant, force est bien, non pas qu'ils aient raison

de le croire, nous n'avons garde d'aller jusque-là, mais qu'ils aient des raisons pour le croire, des raisons sinon solides, du moins plausibles, de ces raisons qui se saisissent de nous involontairement, à l'improviste, qui semblent porter tous les caractères de l'évidence, qui nous maîtrisent sans que nous songions seulement à leur demander compte d'elles-mêmes.

Tel est le cas, en effet. Si l'homme se figure qu'il est composé d'un corps et d'une ame, à vrai dire, c'est qu'il ne peut guère faire autrement.

Il existe; c'est un premier fait.

Chose digne de remarque, ce n'est pas là un fait qui se voie ou se touche; c'est un fait de conscience; en d'autres termes, c'est un fait dont l'homme est averti immédiatement, sans y faire effort, sans pouvoir s'en défendre.

Existant, il souffre ou jouit, il perçoit ou conçoit, il pense, il se souvient, il aime ou il hait, il veut, délibère, résout, ainsi de suite. Or, ce quelque chose qui, tour à tour, pense, sent, conçoit, choisit, etc., etc., ce n'est pas une première chose, puis une seconde, puis une troisième; c'est la même chose; c'est lui-même. Il a donc conscience de lui-même, comme de quelque chose d'*un* ou de *simple*. C'est lui-même qui voulait hier ceci, et qui veut aujourd'hui cela, qui souffrait il y a trente ans, et qui est agréablement affecté en ce moment. Il a conscience de lui-même, comme de quelque chose non-seulement de *simple*, mais d'*identique*, de persistant. C'est lui-même qui, dans le même instant, a froid au bout de son pied et chaud à l'extrémité de sa main; il a conscience de lui-même, comme de quelque chose qui non-seulement est *simple* et *identique*, mais qui *peut être présent simultanément sur plusieurs points différens*.

D'un autre côté, il n'est pas seul au monde; il y a *lui*, mais il y a aussi ce qui n'est pas *lui*.

Comment le sait-il?

Il le sait, parce qu'il voit, parce qu'il touche, parce qu'il sent, parce qu'il goûte, parce qu'il entend. De *lui-même*, il a conscience; ce qui n'est pas *lui*, il le perçoit à l'aide de ses sens.

Et comment le perçoit-il ? sentant, pensant, aimant, voulant? Non, ce ne sont point là choses qui tombent sous les sens. Il le perçoit en revanche solide, étendu, figuré, coloré; toutes qualités dont il n'a point conscience par rapport à lui-même. Ce qui n'est pas *lui* est-il *un* comme lui? Non, il perçoit mille choses diverses. Est-il *simple* comme lui, indivisible, sans parties? Non; chaque chose qu'il perçoit, il la perçoit divisible, et il la conçoit plus divisible encore. Ce qui n'est pas lui est-il persistant et identique? Non; l'eau qui coule aujourd'hui dans la rivière n'est plus celle qui coulait hier; la feuille dont l'arbre se pare en ce moment n'est pas celle qui l'ornait le printemps dernier. A chaque instant, une parcelle de chaque chose fait place à une autre. Dans le monde des sens, tout est soumis à une continuelle mobilité. Ce qui n'est pas lui enfin, se montre-t-il simultanément en des lieux différens? Non; il voit que cela n'est pas; il conçoit que cela ne peut pas être.

Averti instantanément de ces différences, l'homme, en sa qualité de nomenclateur, se règle là-dessus.

Lui-même d'abord, il s'appelle *moi*. A ce qui n'est pas lui, il donne autant de noms différens qu'il distingue de choses différentes. Il nomme l'un *pierre*, l'autre *arbre*, et ainsi de suite. Mais bientôt, s'élevant à des idées plus générales, ce dont il a conscience, ce qui pense, sent, conçoit, perçoit, etc., ce qui est un, simple, sans parties, ce qui est identique, il le désigne sous la dénomination générique d'*ame*. Ce qui est solide, étendu, figuré, ce qui est multiple, divisible, muable, ce qui

ne peut occuper qu'un point de l'espace, il le désigne sous la dénomination générique de *corps*.

Or, est-ce là tout? Pas encore.

Entre *ce qui est lui* et *ce qui n'est pas lui*, l'homme aperçoit, remarque, distingue quelque chose de particulier, quelque chose *qui n'est pas lui*, mais *qui est à lui*.

Ce quelque chose-là, ce sont ses propres organes; ce sont les membres dont il se sert; c'est la charpente osseuse au dedans de laquelle il se trouve, et les viscères qui la tapissent.

Il n'en a pas conscience; il les perçoit; il touche son œil, à l'aide de sa main; il voit sa main, par l'entremise de son œil. Cela n'est ni simple, ni indivisible, ni identique, ni persistant; cela au contraire est étendu, solide, figuré, multiple, divisible, etc. En un mot, n'était le rapport que ce quelque chose-là soutient avec lui-même, l'homme ne le distinguerait pas *des choses qui ne sont pas lui*.

Aussi ne tient-il compte que de cette différence. Les choses qui ne sont pas lui, il les nomme *corps*; celle-là, il la nomme *son corps*.

Tout ceci est simple et naturel; tout ceci est nécessaire et inévitable. Ce n'est pas le père qui l'enseigne à l'enfant; moins encore le savant qui en instruit le vulgaire; ce sont autant d'opérations forcées de la pensée humaine, mise en présence des réalités. L'enfant fait déjà toutes ces distinctions bien long-temps avant d'être en état de les exprimer; et l'on peut affirmer, sans crainte d'aller trop loin, que s'il plaisait à la Providence d'anéantir demain toute la race humaine, et de recréer ensuite après-demain un homme, un seul homme, cet homme-là n'aurait pas vécu dix minutes que déjà il distinguerait *lui*-même de ce qui n'est pas *lui*, et ce qui n'est ni *lui*, ni *à lui*, de ce qui est *à lui* sans être *lui*.

C'est contre cet ordre d'idées, nous le répétons, à la

fois simple et nécessaire, naturel et inévitable, que le matérialisme s'inscrit en faux.

Le matérialisme dit aux hommes, en général : « jusqu'ici, mes chers amis, vous avez cru que *vous existiez*, et que *vous aviez chacun un corps*; détrompez-vous ; *vous n'existez pas ; ce sont vos corps qui vous ont.* Vous n'existez qu'en apparence ; ce que chacun de vous appelle *moi* n'est qu'un nom en l'air, un fantôme creux, un je ne sais quoi sans réalité ni consistance; et ce qui existe réellement là-dessous, c'est quelque chose dont vous n'avez pas conscience, et qui n'a pas non plus conscience de vous. »

M. Broussais réussira-t-il mieux que ses nombreux, et il faut le dire, que ses habiles prédécesseurs, car presque tous ceux qui ont entrepris, à différentes époques, de restaurer le matérialisme en décri, ont été comme lui, des esprits d'un ordre supérieur; réussira-t-il mieux, disons-nous, à fonder cette doctrine sur les débris de l'opinion reçue? qui peut le savoir?

Le sort des argumens est journalier comme celui des armes. Mais telle est la tâche que M. Broussais s'impose.

La querelle n'est pas, comme il le croit peut-être, entre lui et telle ou telle école philosophique. La querelle est entre lui et le bon sens vulgaire du genre humain, plus les raisonnemens que certains philosophes produisent à son appui. Les philosophes sont là comme une troupe d'élite armée de toutes pièces, qui se range en bataille derrière une immense landwehr.

Nous insistons sur ce mode de poser la question, non que nous prétendions pour le genre humain au privilège de l'infaillibilité; le genre humain peut se tromper tout aussi bien que chacun des hommes dont il se compose et s'est composé; il peut prendre l'apparence pour la réalité; il a cru pendant cinq mille ans que le soleil tournait autour de la terre. Mais nous y insistons, parce qu'autre

chose est d'avoir affaire à un simple système philosophique, autre d'avoir affaire à une croyance spontanée et universelle.

Un système philosophique a la prétention d'expliquer ce dont il traite; il n'a même pas d'autre but, et ne peut avoir d'autre mérite. Aussi pour le ruiner et en venir à bout, il n'est pas nécessaire de rien mettre à la place; il suffit de montrer qu'il est en contradiction soit avec les faits, soit avec lui-même, qu'il renferme des inconséquences irrémédiables, des absurdités plus ou moins choquantes. Cela prouvé, l'affaire en est faite.

Une croyance universelle n'a la prétention de rien expliquer; elle est parce qu'elle est, parce que, sur tel sujet donné, force est que l'homme croie quelque chose, et qu'il croit ce qui lui semble clair, évident, manifeste. Si vous vous contentez de proposer, contre une telle croyance, des difficultés, des objections, d'indiquer des embarras, voire même des contradictions, vous n'avancerez à rien; ces difficultés, ces objections, en les supposant plausibles, demeureront pour les savans un objet de curiosité; pour le public elles seront comme non avenues. C'est ainsi, par exemple, que l'optique nous démontre très-clairement que les objets se peignent sur notre rétine, en sens inverse de celui où nous les voyons, et qu'en toute rigueur, nous devrions les voir à l'envers. Cette difficulté, dont on n'a jamais jusqu'ici offert d'explication raisonnable, n'inquiète personne, et n'empêche pas que nous n'ayons pleine confiance dans le témoignage de nos yeux lorsqu'ils nous attestent que les hommes ont la tête en haut et les pieds en bas.

Pour ruiner une croyance universelle, pour en venir à bout, il faut de toute nécessité proposer quelque chose en place.

Il faut avoir sous la main un système à la fois clair et complet, satisfaisant sur tous les points, conséquent dans

toutes ses parties, levant tous les doutes, dissipant tous les nuages, ne laissant, en un mot, rien à expliquer ni à répliquer. C'est à ce prix que Copernic a réussi à persuader aux hommes que c'est la terre qui tourne autour du soleil. S'il se fût borné à disserter sur la prodigieuse vitesse que supposait dans les astres l'opinion opposée, ou sur telle autre difficulté de cette opinion, et lui et ses dissertations seraient oubliés depuis longues années.

Rendons justice à M. Broussais; il l'a senti, confusément sans doute, mais enfin il l'a senti.

Il ne s'est pas contenté de produire, contre la doctrine de l'existence de l'ame, ses argumens qu'il regarde comme victorieux et décisifs; il a cru devoir présenter en même temps un système lié et suivi, dans lequel il entreprend de résoudre tous les problèmes de la philosophie de l'esprit humain, en les rapportant à la matière, à l'organisme.

Ce système, s'il faut en croire son épigraphe, peut-être un peu hautaine, *lisez*, et surtout le ton général de son livre, il en est pleinement satisfait; il le regarde comme de nature à satisfaire tous les lecteurs de bonne foi.

Nous ne lui ferons donc point injure, nous ne le prendrons point en traître, en commençant par examiner ce qu'il nous offre à la place de ce qu'il veut nous ôter. Et ainsi faisant, nous procéderons comme la raison même conseille de procéder sur un pareil sujet. S'il se trouvait, en effet, qu'après examen, le système en question fût inadmissible, si des faits importans le contredisaient, s'il était d'autres faits non moins importans dont il ne tînt point compte, d'autres dont il ne rendît point compte, s'il renfermait enfin force choses difficilement explicables, et plusieurs tout-à-fait impossibles à expliquer, par cela seul, l'entreprise de M. Broussais se trouverait condamnée.

Alors aussi nous nous sentirions plus de courage pour discuter avec lui les objections qu'il élève contre une doctrine, ou plutôt contre une croyance qui nous est chère, nous l'avouerons sans détour, et pour vérifier si ces objections sont aussi solides qu'il le pense, aussi concluantes, au tribunal de la saine philosophie, qu'elles semblent l'être à ses propres yeux.

Mais procédons sans plus de retard à une exposition, s'il se peut, brève et fidèle de son système.

Que ce qu'on nomme matière, en thèse générale, et en particulier que la matière dont nos corps se composent, existe réellement, que la matière soit *être* et non pas simple *phénomène*, non-seulement M. Broussais le tient pour certain, mais il ne semble pas même se souvenir que des philosophes justement célèbres l'ont contesté. Nous ne l'en blâmons pas; nous pensons comme lui. Toutefois nous aurons occasion d'examiner tout à l'heure si les motifs sur lesquels son opinion, qui est la nôtre, se fonde, et dont il ne paraît pas non plus s'être exactement rendu compte, ne seraient pas de nature à le conduire plus loin qu'il ne se le figure.

Entre la matière en général, et la matière animale, vivante, organique, n'importe le terme, il n'existe, selon lui, qu'une différence, une seule; la matière animale est *contractile*; en d'autres termes, elle est susceptible de se *condenser;* les fibres de cette matière sont susceptibles de se *raccourcir* à l'occasion du contact de quelque corps étranger [1].

La contractilité étant mise en jeu, le fait qui en résulte se nomme en général *excitement*, et, dans chacune de ses applications, *excitation* [2]. Lorsque l'*excitation* s'élève au-dessus de l'état normal, elle prend le nom d'*irritation* [3].

Tout animal est *excitable* [4].

1. P. 2, 65, 79.—2. P. 4.—3. P. 5.—4. P. 1, 2.

Dans les animaux pourvus d'un appareil nerveux, lequel aboutit à un centre, c'est-à-dire à un cerveau, à la suite du fait d'excitation, si l'appareil nerveux est dans un état sain, il se manifeste un second fait, *la sensation*. L'animal *a conscience* du contact de l'objet étranger, il le sent [1].

L'*excitabilité* appartient à toute fibre animale, la *sensibilité* n'appartient qu'au *moi* [2].

Mais le *moi* n'est pas un être; *ce n'est qu'un fait de perception tenant à certaines conditions de l'appareil nerveux* [3]. En d'autres termes, *ce qui sent le moi*, c'est l'appareil nerveux lui-même, en tant qu'il est dans son état sain et complet, ou plutôt c'est le centre cérébral, la *substance nerveuse centrale* [4], en un mot le cerveau.

Chez les animaux pourvus d'un appareil nerveux et d'un centre cérébral, le cerveau prend un développement qui diffère en degré selon les espèces. Chez l'homme, ce développement est porté au plus haut degré; telle est la cause de sa supériorité sur les animaux [5].

Le cerveau de l'homme prend différens degrés de développement en raison de l'âge; c'est là la cause de la supériorité de l'enfant sur le fœtus, de l'adolescent sur l'enfant, de l'adulte sur l'adolescent [6].

En raison de cette même différence dans le degré de développement cérébral, tel animal se trouve, pendant un temps donné, supérieur à tel enfant, sauf à rester plus tard en arrière [7].

Le cerveau n'est point, comme l'a pensé le docteur Gall, un ensemble, un assortiment d'organes divers, correspondant à des facultés différentes [8]; c'est une masse de matière animale, à peu près homogène, qui a besoin sans doute d'atteindre, dans chaque espèce, un volume

1. P. 2.—2. Ibid.—3. Réponse aux critiques, p. 17.—4. Ibid., p. 49; de l'Irritation et la Folie, p. 84.—5. De l'Irritation et de la Folie, p. 106-109. 6. P. 88-118.—7. P. 132.—8. P. 469.

déterminé, pour se trouver apte à remplir les fonctions qui lui sont dévolues [1], dont la portion antérieure semble correspondre plus spécialement à l'exercice de certaines facultés [2]; mais, ce certain volume une fois atteint, un peu plus ou un peu moins de matière cérébrale n'est pas une différence à laquelle on puisse attribuer aucun effet assignable [3].

Le cerveau, une fois plus ou moins développé, est placé entre deux courans d'excitations, celles qui lui viennent des nerfs externes, celles qui lui viennent des nerfs internes [4].

Une fois excité, il réagit sur les viscères ou les tissus qui lui ont transmis l'excitation par le moyen des nerfs. Cette réaction, l'auteur la nomme *innervation* [5].

La matière cérébrale, étant excitée à divers degrés, réagit aussi à des degrés divers. Les degrés les plus élevés d'excitation et de réaction ou innervation, donnent les phénomènes instinctifs et intellectuels [6], qui, émanant de la même source, ne diffèrent entre eux que du plus au moins [7].

Voici comment les choses se passent.

Nous laisserons parler l'auteur, autant qu'il nous sera possible.

« Dans le premier moment de son existence, l'homme n'est qu'une petite masse de matière animale; il ne possède aucun organe; mais les molécules de cette matière s'arrangent d'après les lois d'une affinité que nous n'observons que de loin, de manière à construire successivement les différens tissus. Pendant tout ce travail de la chimie vivante, les nerfs de l'encéphale ne peuvent avoir aucun rôle, ils se forment et c'est tout [8]. »

Les nerfs et le cerveau une fois formés, ils président aux mouvemens du cœur et du système vasculaire [9].

1. P. 476.—2. P. 473.—3. P. 477.—4. P. 84.—5. P. 60.—6. P. 112.—7. P. 471-474.—8. P. 88.—9. P. 89.

C'est le premier degré de l'action nerveuse.

Les membres commencent à pousser et à germer comme de petits appendices; le rôle de l'encéphale augmente; à mesure qu'il acquiert plus de volume, plus d'énergie, il détermine les mouvemens musculaires des membres, selon les besoins du fœtus; voilà l'instinct[1].

C'est le second degré de l'action nerveuse.

L'enfant qui naît pousse des cris; preuve qu'il est sensible; la présomption, c'est qu'il l'était avant que de naître[2].

Troisième degré de l'action nerveuse.

L'enfant grandit; ses membres se développent; l'encéphale s'agrandit et commence à se dessiner dans des régions où il n'était encore qu'ébauché, à savoir, les différens points de la partie antérieure qui correspond à l'os frontal. Les premiers linéamens de l'intelligence apparaissent[3].

Quatrième degré de l'action nerveuse.

L'intelligence, c'est un instinct agrandi; c'est un instinct plus développé[4].

Les premiers linéamens de l'intelligence se prononcent de plus en plus avec les progrès de l'âge; l'auteur en indique la progression graduelle, en indiquant les degrés correspondans de progression dans l'appareil nerveux[5], et il termine par ces mots:

« On voit que les facultés intellectuelles se développent, comme les instinctives, avec le système nerveux, qu'elles résultent de l'ampliation qui se fait insensiblement, depuis l'état d'embryon jusqu'à celui d'adulte, dans les fonctions de l'encéphale, et des nerfs répandus dans les différentes parties du corps; enfin qu'elles ne sont autre chose, pour le sens de l'observateur physiologiste, que le phénomène de la transmission de la stimu-

1. Ibid.—2. P. 90.—3. P. 95.—4. P. 96.—5. P. 96-110.

lation dans 'appareil nervoso-encéphalique, considéré dans certaines circonstances déterminées[1]. »

Ainsi deux modes d'excitation, et par suite deux modes de réaction ou innervation[2] :

1° Sans conscience ;

2° Avec conscience.

Mais le mode d'excitation ou d'innervation avec conscience, se subdivise lui-même en deux modes inférieurs :

1° Perception simple, c'est-à-dire perception de la cause du phénomène ;

2° Perception accompagnée de plaisir ou de peine[3].

Lesquels se subdivisent eux-mêmes en :

1° Perception transmise par les sens externes ;

2° Perception transmise par les sens internes[4] ;

La perception transmise par les sens externes, c'est l'idée même de l'objet qui la cause[5].

La perception transmise par les sens internes, c'est-à-dire provenant des viscères intérieurs, est quelque chose de confus, qui ne donne pas d'idées propres, mais qui ne tarde pas à se lier aux idées purement sensitives[6].

Les perceptions accompagnées de plaisir ou de peine, et notamment les perceptions provenant des viscères, que l'on peut nommer, à volonté, besoins instinctifs ou appétits[7], déterminent les mouvemens instinctifs du fœtus et de l'enfant. Le cerveau est d'abord excité par le besoin (perception venant de l'intérieur), puis par la présence de l'objet propre à satisfaire le besoin (perception venant du dehors); le cerveau réagit, et l'acte s'exécute[8].

Avec le temps s'établit une association entre le besoin (perception interne), et l'idée de l'objet (perception externe). Que l'idée de l'objet se présente, le cerveau ré-

1. P. 111.—2. P. 201.—3. P. 202.—4. P. 207-231.—5. P. 204, 205. —6. P. 210-233.—7. P. 208-235.—8. Ibid.

agit sur les viscères et les provoque, à charge de revanche, jusqu'au moment où l'acte est accompli et le besoin satisfait[1].

Placez-vous maintenant à une époque postérieure, à une époque où l'encéphale a pris plus de développement; supposez les besoins calmés, les perceptions internes nulles; les objets extérieurs demeurent présens, ils continuent d'exciter la matière cérébrale par l'intermédiaire des sens extérieurs. Alors, outre l'excitation qui est l'idée même de chaque objet, il s'en développe une autre;

Le besoin d'observer[2].

« L'homme alors, nous dit l'auteur, observe en vertu du besoin qu'il en a, ou de la curiosité. C'est alors qu'il analyse ses facultés, qu'il les compare, et *qu'il se perçoit lui-même percevant*, acte essentiellement inexplicable, et *qui seul constitue toutes ses facultés intellectuelles*[3]. »

En effet, quelles sont ces facultés?

L'attention.

« L'attention est le premier degré de la mémoire[4]. »

Or, la mémoire « c'est la perception actuelle de la perception antérieure; elle se fonde sur ce qu'on nomme la liaison des idées. Car la perception actuelle ne pourrait rappeler la perception dont la cause n'existe plus, ni celle-ci une troisième, si quelque chose ne rattachait ces perceptions les unes aux autres[5]. »

L'imagination.

« C'est une mémoire qui reproduit vivement et abondamment les perceptions de manière à ce qu'elles forment des combinaisons nouvelles[6]. »

Le jugement.

L'homme juge en observant ses propres perceptions: quand il juge du premier coup, ses jugemens sont intui-

1. P. 220-237, 238.—2. P. 211, 212.—3. P. 211.—4. P. 213.—5. Ib. 6. Ibid.

tifs ; quand il a besoin du secours de la mémoire et des signes représentatifs d'autres jugemens, ses jugemens sont déductifs ou par voie de raisonnement[1].

Mais on ne peut voir dans tout ceci que la *perception de soi percevant*[2], en d'autres termes que la *perception de la perception*[3].

« La perception est donc le phénomène unique de l'intelligence. Ce que nous en savons positivement, c'est : 1° qu'elle se fait dans le cerveau; 2° qu'elle est une excitation de sa substance. Je ne veux pas dire qu'elle est un effet, un résultat de l'excitation de cette substance; je dis qu'elle est cette excitation même, dans un de ses modes. J'ajoute que l'idée ne peut être autre chose. Les maladies de l'encéphale prouvent tout cela d'une manière invincible; elles fournissent l'expérience directe qui démontre que les mots *sensations*, *perceptions*, *idées*, ne peuvent représenter au physiologiste autre chose que de la matière nerveuse, dans certains modes d'excitation[4]. »

C'est ainsi que M. Broussais expédie en quatre pages toute la théorie des facultés intellectuelles.

La théorie des facultés morales ou actives n'est pas plus compliquée, et ne lui donne pas plus d'embarras.

Nous avons vu que les besoins instinctifs ou appétits ne sont autre chose que des excitations de la matière cérébrale, accompagnées de plaisir ou de peine, et provenant de l'excitation primitive de quelque viscère, transmise par les nerfs internes.

Mais le besoin d'observation, qui est lui-même une excitation, et les autres excitations qui viennent à sa suite, sont elles-mêmes accompagnées de plaisir et de peine[5].

Considérées sous ce point de vue et comme des ap-

1. P. 212.—2. P. 111.—3. P. 213.—4. P. 214.—5. P. 240, 241.

pétences de jouissances intellectuelles, ces excitations se nomment *désirs*[1].

Ces deux ordres d'excitation exercent l'un sur l'autre une influence réciproque: « Les viscères, stimulés par des causes étrangères au cerveau, excitent le cerveau dans les modes instinctifs et intellectuels, et il réagit aussitôt sur eux. Le cerveau stimulé, dans le mode intellectuel, excite les autres viscères dans le mode instinctif, et ils réagissent aussitôt sur lui, le tout avec différentes nuances de plaisir ou de douleur[2]. »

De là double énergie dans l'excitation; c'est ce qui constitue la passion[3].

Ces excitations sont nos mobiles[4], et nos seuls mobiles[5].

Entre elles, il y a souvent lutte, conflit.

« C'est toujours dans l'encéphale que se passe l'excitation qui constitue le calcul ou le débat intérieur; chaque idée est successivement reproduite, et celle qui excite la plus profonde émotion dans l'ensemble viscéral, est celle qui détermine les actes[6]. »

Et plus haut :

« De quelque manière que l'on retourne la question, si on l'approfondit, on arrive toujours à cette alternative : ou nous cédons à un besoin instinctif, ou nous obéissons à un besoin intellectuel; et toutes les fois que ce dernier est assez puissant pour nous empêcher de céder à l'autre, il doit cet avantage à ce qu'il produit, dans les mêmes viscères qu'agite le besoin instinctif, une excitation d'un autre mode que la sienne[7]. »

Voilà qui est net.

Mais, dans un tel système, qu'est-ce donc que la volonté? qu'est-ce que la liberté?

Quant à la volonté, l'auteur ne la nie pas précisément[7]:

1. P. 240, 241.—2. P. 243.—3. P. 220-224-243.—4. P. 206.—5. P. 246.—6. Ibid.—7. Ibid.—8. P. 176-215.

« La volonté, dit-il, est un mode de l'excitation de l'encéphale, en conséquence des modes dits perceptions, et des modes dits émotions ; il se caractérise, pour celui qui l'éprouve, par une perception de conscience, et pour l'observateur étranger, par l'action musculaire[1]. »

Ce qui veut dire apparemment que la volonté c'est la conscience de l'acte déterminé par l'excitation prédominante.

A l'égard de la liberté, l'auteur est disposé à la nier: « Ce n'est qu'une formule, nous dit-il[2]. » Il convient bien à la vérité que nous en avons conscience[3]; mais il se hâte d'ajouter que ce n'est là qu'une illusion; que les fous complets ont conscience, comme nous, d'une liberté qui n'est qu'une chimère[4]; et que, tout bien considéré, nos actes sont prédéterminés par des causes prises soit dans notre propre organisation, soit dans les circonstances au milieu desquelles nous sommes placés[5].

Doctrine inévitable, le système étant donné.

Il est à peine besoin d'ajouter que M. Broussais ne reconnaît que deux sortes d'idées:

Les idées sensibles, c'est-à-dire celles qui nous viennent des objets extérieurs;

Les idées générales ou abstraites, c'est-à-dire celles que l'homme obtient en désignant sous une appellation commune les attributs de plusieurs objets, ou les circonstances dans lesquelles il a observé ces objets[6].

Quant aux idées nécessaires, celles de temps, d'espace, d'unité, de pluralité, par exemple, quant aux notions empreintes du sceau de l'universalité, celles du bien, du mal, du beau, etc., l'auteur les dépouille impitoyablement de ce caractère, et les classe parmi les idées obtenues par simple voie de généralisation[7].

Il est également à peine besoin d'ajouter que tous les

1. P. 253.—2. P. 219.—3. P. 217.—4. Ibid.—5. P. 218, 219.—6. P. 211 —7. P. 158-536-542, 543-548.

phénomènes intellectuels dont il vient d'être question sont rapportés par lui à *l'état normal* de la matière nerveuse, *excitée au degré normal*, et que les désordres dans ces phénomènes dénotent ou l'altération de tout ou partie de l'appareil nerveux, ou la déviation de l'état d'excitation normal.

« Toutes les facultés intellectuelles, dit-il, ne peuvent se manifester que dans certaines mesures de l'excitation cérébrale. Au-dessus, cette excitation ne produit que le délire et des actes que nous avons coutume de rapporter aux mouvemens instinctifs les plus brutaux. Au-dessous, les phénomènes intellectuels de l'observé diminuent d'intensité, cessent de correspondre avec ceux de l'observateur, se perdent dans la démence, ou se fondent dans les actes les plus simples de l'instinct, ou disparaissent pour ne laisser subsister que ces derniers. C'est ce que les progrès de l'âge amènent insensiblement, lorsque les maladies ne se produisent pas d'une manière prématurée [1]. »

Tel est donc, sauf erreur, le système de philosophie que M. Broussais nous propose, et nous propose, il faut le dire, avec pleine confiance; tel est, à ses yeux, le bout des choses, le dernier terme de la science, le mot de la grande énigme.

Or, il faut le dire aussi, lorsqu'il s'agit de soumettre un semblable système à l'examen, notre esprit se trouve, dès l'abord, assailli de tant de difficultés, et en quelque sorte à tel point écrasé sous l'énormité des objections, que l'embarras, pour énoncer ces objections, c'est de savoir par où commencer; c'est de conserver surtout le degré de gravité qu'exige l'importance du sujet.

Le moi, c'est le cerveau.

Le cerveau, c'est une masse de matière animale à peu près homogène, ou du moins dont les différences sont

1. P. 256.

sans valeur, quant à l'explication des phénomènes intellectuels.

De même que toute autre matière vivante, la matière cérébrale n'a qu'une propriété; elle est *excitable* : en d'autres termes, elle est *contractile:* en d'autres termes encore, elle est susceptible de se condenser.

Voilà tout.

Tous les phénomènes de la sensibilité, de l'instinct, de l'intelligence, sont des *excitations* de la matière cérébrale, c'est-à-dire des condensations de la même matière; non point le résultat de l'excitation, mais l'excitation même [1].

En vain distingue-t-on dès lors entre les excitations venues du dehors ou celles venues du dedans; entre celles qui sont accompagnées ou celles qui sont dépourvues de la sensation de plaisir ou de peine: n'importe; ce ne sont toujours que des condensations de matière cérébrale, et rien autre chose.

Cela posé, comme entre une condensation de matière et une autre condensation, entre un raccourcissement des fibres dont cette matière se compose et un autre raccourcissement, il ne peut y avoir de différence que dans le plus ou le moins, il s'ensuit, par voie de conséquence rigoureuse, que tous les phénomènes de la sensibilité, de l'instinct, de l'intelligence, identiques en nature, ne diffèrent qu'en degré.

La douleur que nous cause une piqûre d'épingle;

L'appétit que nous ressentons après être demeurés vingt-quatre heures sans manger;

L'amour de la gloire;

L'enthousiasme de la vérité;

Le souvenir de la bataille de Pharsale;

L'idée que nous nous formons du caractère de Tamerlan;

1. P. 214, lig. 2, 3 et 4.

La conception fantastique du palais d'Armide;

L'opération par laquelle nous démontrons que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits;

Ainsi de suite, jusqu'à l'infini; ce sont là choses entre lesquelles il n'existe aucune différence intrinsèque, choses qui se trouvent être, tout bien examiné, l'augmentatif ou le diminutif l'une de l'autre!

Bien plus, les contraires sont précisément dans le même cas.

La douleur est une nuance du plaisir, en plus ou en moins, on ne nous dit pas lequel. L'amour est une variété de la haine. Que la faim s'accroisse; qui sait? ce sera peut-être le dégoût qui provient de la satiété, ou *vice versâ*. L'exaltation de la pitié, c'est la cruauté; ou réciproquement l'exaltation de la cruauté, c'est la pitié; car, du reste, l'auteur n'a pas pris la peine d'exposer la hiérarchie des excitations, et de rapporter les divers phénomènes de la sensibilité, de l'intelligence ou de l'instinct, à une échelle graduée de condensations.

Voilà certainement des propositions bien extraordinaires. Nous doutons qu'il se rencontre un homme non prévenu qui n'en demeure de prime abord quelque peu stupéfait. Comment M. Broussais les établit-il?

D'une manière fort simple.

Tout phénomène, soit de la sensibilité, soit de l'instinct, soit de l'intelligence, dit-il, se réduit, en dernière analyse, à une simple perception; seulement, lors du plus grand développement de l'encéphale, il y a perception *de soi percevant*, c'est-à-dire *perception de perception*.

Que si nous traduisons ceci du langage de la philosophie dans celui de la physiologie, cela veut dire qu'il y a condensation de condensation!

Mais quoi, si l'objet de la perception n'est pas pré-

sent, s'il s'agit d'un événement passé depuis deux mille ans, comment peut-il agir sur la matière cérébrale?

Dans ce cas, il y a perception actuelle d'une perception antérieure.

C'est-à-dire qu'il y a condensation actuelle de condensation antérieure!

Mais s'il s'agit d'un être fantastique, d'un gryphon, d'un centaure, de quelque chose que nous n'avons jamais vu?

Alors c'est la mémoire qui reproduit vivement et abondamment les perceptions de manière à ce qu'elles forment des combinaisons nouvelles. En d'autres termes, c'est la condensation actuelle de plusieurs condensations antérieures qui reproduit ces condensations antérieures de manière à ce qu'elles forment des condensations nouvelles.

Mais s'il s'agit de porter un jugement, de raisonner, de procéder par voie déductive?

Rien de plus facile.

Voilà d'abord un premier objet qui produit par sa présence une certaine condensation dans la matière cérébrale; en voici un second qui en produit une autre: ces deux objets ont quelque chose de commun. Ce quelque chose de commun produit une troisième condensation; puis en vient une quatrième qui affirme le point de convenance des deux objets. Celle-là, d'où provient-elle? nous ne le voyons pas trop. Voulez-vous maintenant raisonner? La condensation actuelle de condensations antérieures, c'est-à-dire la mémoire, est à vos ordres; toutes ces condensations antérieures étant évoquées par elle, vient une nouvelle condensation (celle-ci encore on ne sait trop d'où) qui affirme ou qui nie, ou, pour parler plus exactement, qui est une affirmation ou une négation déduite de toutes les autres!

Si l'explication ne paraît pas assez claire, ce n'est pas

notre faute. Nous traduisons, du mieux qu'il nous est possible, la philosophie de M. Broussais dans la langue de sa physiologie.

Voulez-vous savoir enfin pourquoi et comment vous agissez?

Figurez-vous que vous avez un besoin, un appétit, première condensation de la matière cérébrale, venant de l'intérieur; puis un désir, une appétence de jouissances intellectuelles; seconde condensation de la matière cérébrale, provenant de cette même matière; puis une crainte, troisième condensation provenant de la mémoire d'un mal antérieurement souffert, c'est-à-dire une condensation produite par une condensation actuelle de condensations antérieures; puis d'autres désirs, d'autres craintes en perspective.

Alors il y a débat dans l'encéphale; il y a calcul dans l'encéphale.

Chose admirable! Le débat lui-même est une excitation, c'est-à-dire une condensation de matière; le calcul lui-même est une excitation, c'est-à-dire une condensation [1]!

Enfin de toutes ces condensations, c'est la plus forte, comme de raison, qui a le dernier mot, qui en vient à ses fins.

Mais voici une difficulté qui n'est pas petite.

Pour qu'il y ait mémoire, jugement, raisonnement, ou mieux encore, pour qu'il y ait débat dans l'encéphale, il faut que plusieurs excitations, c'est-à-dire plusieurs condensations de matière cérébrale, y coexistent en présence l'une de l'autre. Or, comment la même matière peut-elle se condenser, dans le même instant, à des degrés divers?

Je mets entre les mains d'un musicien une corde ten-

1. P. 246, lignes 21, 22.

due sur un violon, et je lui dis : « Pincez cette corde à deux pouces du manche, elle vibrera dix fois par minute; à quatre pouces, elle vibrera vingt fois; à six pouces, elle vibrera trente fois. » Voilà qui va le mieux du monde; puis j'ajoute : « Pincez cette corde, en même temps, à deux, à quatre et à six pouces du manche, elle vibrera dix, vingt, et trente fois par minute. » Le musicien, s'il est poli, gardera son sérieux; mais il sourira intérieurement de ma méprise.

Que la matière cérébrale soit susceptible de se condenser successivement à des degrés différens, cela se peut; mais que la même et identique matière, dans la même et identique minute, se condense tout à la fois à dix, à vingt, et à trente degrés; que les fibres dont cette matière se compose puissent occuper simultanément *plus* et *moins* d'espace, c'est une contradiction évidente et une claire impossibilité.

Cette difficulté n'est pas la seule, tant s'en faut.

La perception est une excitation de la substance cérébrable, c'est-à-dire une condensation de la matière renfermée dans l'encéphale : ce n'en est pas l'effet, le résultat, la conséquence; non, c'est cette excitation même [1].

Se peut-il bien?

Mais pourtant un certain arrangement des molécules de la matière cérébrale est un fait; l'idée d'un arbre, la douleur d'un coup de lancette est un autre fait; supposez qu'ils ne viennent pas l'un sans l'autre, toujours sont-ils deux et distincts. Quoi? voilà un fait qui est lui-même, et qui est en même temps un autre fait? quoi! une chose peut être tout ensemble, et elle-même, et une autre chose.

Nous ne croyons pas qu'il existe, dans aucune religion positive, aucun dogme devant lequel il soit de moitié si difficile d'humilier sa raison.

1. P. 214.

Le *moi*, c'est ce qui *sent*. Ce qui sent, c'est le cerveau; donc le cerveau, c'est le *moi*.

Doucement.

Qu'est-ce que le cerveau?

Une masse de matière composée de molécules à peu près homogènes, rangées côte à côte l'une de l'autre et renfermées dans la même boîte osseuse.

Or, qu'est-ce qui *sent* là-dedans?

Serait-ce par hasard chaque molécule cérébrale?

Dès lors il doit y avoir, à chaque occasion de sensation, autant de sensations distinctes, et par conséquent autant de *mois* (nous sommes forcés de mettre ce mot au pluriel, c'est la première fois que cela lui arrive) que de molécules cérébrales.

Mais que disons-nous? La matière cérébrale n'est point une substance simple; chaque molécule de cette matière est elle-même un agrégat d'autres molécules non plus identiques, mais diverses. Chacune de ces dernières molécules enfin est à son tour un agrégat, car elle est divisible, divisible à l'infini; donc elle est un composé de parties.

Encore un coup, qu'est-ce qui sent?

Est-ce chaque partie de molécule?

Alors, à chaque occasion de sensation, il doit y avoir dans chaque crâne un nombre infini de *mois*.

Voulez-vous maintenant (c'est au lecteur que nous nous adressons) sortir de là, et soutenir que c'est l'ensemble des parties qui constituent chaque molécule indécomposable, ou bien l'ensemble de ces molécules indécomposables qui constituent chaque molécule cérébrale, ou bien enfin l'ensemble de ces dernières molécules, c'est-à-dire, en un mot, le cerveau qui *sent*, et qui est le *moi?*

Alors prenez garde à vous.

Nous allons invoquer contre vous un auteur dont

M. Broussais ne déclinera point l'autorité, à savoir, M. Broussais lui-même. Nous allons réunir, dans tous les écrits que M. Broussais a publiés depuis quinze ans, toutes les épithètes de toutes les sortes dont il accable les philosophes qu'il désigne sous le nom d'ontologistes, c'est-à-dire qui commettent la faute d'ériger en *êtres*, en *entités* distinctes, des termes abstraits, des formules, des expressions génériques. Sachez-le bien, en effet; il n'y a pas plus, *in rerum naturâ*, de cerveau, de matière cérébrale, de matière nerveuse, d'appareil nerveux, à titre d'entité, que de fièvre putride, de règne animal ou de peuple français. Le peuple français, ce sont les hommes, les individus nés en France, en tant que considérés et classés sous une appellation collective, par la qualité qui leur est commune; la matière cérébrale, le cerveau, ce sont des molécules juxta-posées dans un certain ordre, et qu'on réunit, pour la facilité du langage, sous une dénomination générique, en les envisageant d'après leurs rapports de nature et de position.

Il n'y a, dans l'encéphale, d'*entité* réelle que la molécule, ou plutôt que les élémens intégrans de la molécule.

Cette contradiction entre l'*unité nécessaire* de la sensation ou de tout autre fait de conscience quelconque, et la *complexité nécessaire* de tout élément matériel quelconque, cette impossibilité d'attribuer ce qui est *simple par essence* à ce qui est *multiple par essence*, a déjà été pressée avec beaucoup de vigueur, contre M. Broussais, dans le journal intitulé *le Globe* [1].

Comment M. Broussais y a-t-il répondu? En disant avec un peu d'indignation : «mais le *moi* est un fait inexplicable; mais je ne prétends pas expliquer le *moi* [2].»

Avec sa permission, expliquer le *moi*, c'est précisément ce qu'il prétend. Il prétend nous apprendre *quelle*

1. Tom. VI, numéros 74 et 83.—2. Réponse aux critiques, p. 17.

est cette chose qui sent, qui pense, qui veut, etc. Aussi ajoute-t-il deux lignes plus bas que *le moi est un phénomène d'innervation* [1], ce qui veut dire, selon toutes les règles du langage, et en donnant aux mots le sens que M. Broussais leur attribue à chaque page, que le *moi* c'est le centre cérébral *pris en tant qu'innervant*, c'est-à-dire réagissant après y avoir été provoqué. Et quelque pages plus loin, il tonne contre ceux qui peuvent douter que ce soit la substance nerveuse centrale qui pense [2].

Puis donc que, dans l'opinion de M. Broussais, c'est bien le cerveau, le cerveau excité dans un certain mode, qui sent et qui est le *moi*, nous sommes en droit de persister dans notre question : qu'entendez-vous par le cerveau, le centre cérébral, la substance nerveuse centrale, n'importe le nom? Qu'est-ce qui sent? Qu'est-ce qui est le *moi*? Est-ce chaque molécule cérébrale ou une seule, et alors laquelle, ou enfin toutes ensemble?

Qu'il veuille bien remarquer que nous ne demandons pas *comment* sent ce qui sent, *comment* pense ce qui pense; mais de ces diverses choses, *laquelle* sent, *laquelle* pense.

Et il ne servirait de rien d'invoquer des analogues sans analogie réelle, de dire, par exemple : pourquoi le cerveau, qui est un ensemble de molécules, ne sentirait-il pas, puisque l'estomac, qui est un ensemble de molécules, digère; puisque le poumon, qui est un ensemble de molécules, respire? d'insinuer, comme le fait l'auteur, répondant à une observation de M. Massias, que la matière, en changeant de formes, par de nouvelles combinaisons, acquiert de nouvelles propriétés, exécute des phénomènes nouveaux [3]. La respiration, la digestion sont des phénomènes qui se décomposent, tout bien examiné, dans une

1. Réponse aux critiques, p. 18.—2. Ibid., p. 49.—31. 3. Ibid. p. 46.

série de déplacemens successifs ou dans une multitude de mouvemens simultanés d'élémens matériels, dans une foule d'actes isolés, chacun desquels chaque atome exécute pour son compte. Point de difficulté de rapporter ce phénomène complexe à quelque chose de complexe.

La respiration, la digestion sont des dénominations collectives de faits, comme le poumon et l'estomac sont des dénominations collectives d'atomes.

Mais la sensation, mais *le sentir*, c'est un fait simple, indivisible, indécomposable, unique, sans parties. On ne peut pas en attribuer un dixième à telle molécule, ni un vingtième à telle autre.

Ou tout élément matériel sent toute la sensation, ou il n'en sent absolument rien.

Ou chaque élément dont l'ensemble se compose est le siége de toute la sensation, ou l'ensemble ne l'est pas non plus, et alors *le sentir* serait le fait de quelque autre chose.

Que M. Broussais choisisse donc.

Qu'il déclare solennellement qu'à chaque occasion de sensation, il y a dans chaque crâne un nombre infini de *mois;* ou bien, que ce qui ne se rencontre dans aucune des parties peut néanmoins se rencontrer dans le tout, c'est-à-dire que le tout se compose d'autre chose que de ses parties; ou bien enfin qu'il est légitime et philosophique d'ériger en *entités*, en *êtres réels*, des notions collectives, de pures abstractions.

Nous concevons que l'alternative soit embarrassante, mais ce n'est pas notre faute, si nous ne voyons pas un quatrième parti à prendre.

Poursuivons.

L'homme observe[1].

L'homme prête attention[2].

1. P. 211.—2. P. 213.

L'homme compare[1].

L'homme juge, il raisonne[2].

L'homme invente des dénominations générales, des signes qui lui représentent les attributs des objets, etc.[3].

L'homme enfin agit; il dirige ses membres; il exerce ses muscles; il atteint les objets; il les pose; il les déplace, il les combine, etc.[4]

Toutes ces expressions impliquent de la part de l'homme spontanéité, activité propre, faculté de prendre l'initiative en quelque chose, de susciter à l'existence soit des faits, soit des idées, dont l'unique point de départ est dans la volonté, et qui n'ont point d'antécédent nécessaire.

Or, l'homme, en tant qu'observant, en tant qu'attentif, en tant que jugeant, raisonnant, agissant, c'est un cerveau, nous dit-on; c'est un peu de matière médullaire.

Mais la matière est *inerte*.

La matière est chose qui ne se meut que quand on la meut, qui, mise en mouvement, ne s'arrête que quand on l'arrête; chose dépourvue de toute spontanéité, de toute activité propre, chose passive par essence, irrévocablement, incommutablement passive.

Cela étant, condensée ou non, la matière ne peut que subir l'impulsion, puis ensuite la transmettre, c'est-à-dire la laisser passer, ou la réfléchir, c'est-à-dire ne pas la laisser passer. D'elle-même elle n'engendrera rien à nouveau. Cérébrale ou non, la matière ne peut assumer le rôle ni d'auteur, ni de moteur. Ne lui imputez quoi que ce puisse être. C'est un milieu qu'autre chose traverse; c'est un agrégat qu'autre chose dérange. Que ce qui est inerte en soi passe à l'action, cela est non-seulement incompréhensible, mais contradictoire.

1. P. 158.—2. P. 212.—3. P. 211.—4, P. 93-100 *et passim*.

Cette observation qui se tire de l'inertie de la matière ne sera point nouvelle pour M. Broussais. Elle lui a été faite par M. Massias[1] et par M. Virey[2].

Au premier, M. Broussais a répondu, avec quelque réserve, que toutes les propriétés de la matière ne nous sont pas connues[3]; au second, il a répliqué plus rudement : « Vous n'en savez rien[4]. »

Cela est bientôt dit; mais il faut pourtant que, sur ce point capital, M. Broussais prenne un parti. S'il admet l'inertie de la matière, son système tombe : s'il admet que la matière soit *active* par elle-même, il va avoir sur les bras non-seulement ses adversaires naturels, mais toutes les classes de savans. Ce ne sont pas seulement, en effet, les métaphysiciens qui argumentent de l'inertie de la matière; ce sont les physiciens, ce sont les descripteurs de faits sensibles, ce sont les observateurs au doigt et à l'œil. La proposition se trouve en tête de tous les élémens de physique. Toutes les démonstrations de la mécanique reposent sur cette donnée.

Mais quoi, dit M. Broussais, les corps gravitent, les molécules s'attirent et se repoussent; le calorique, l'électricité sont-ils jamais en repos[5]? Pourquoi la matière vivante ne se condenserait-elle pas d'elle-même, et par sa propre vertu?

M. Broussais n'ignore pas la réponse que lui ferait un physicien intelligent, et maître de sa pensée.

Pures métaphores, en effet, que tout cela; idiome de convention. Obligez ceux qui s'en servent à poser clairement leurs idées, à donner à leur langage la rigueur scientifique; serrez-les de près; interrogez-les comme il faut. Tout de suite, ils vont vous parler de forces, de forces étrangères à la matière, de forces ex-

1. Observations, p. 21. — 2. Examen, p. 6. — 3. Réponse aux critiques, p. 66. — 4. Ibid., p. 112. — 5. Ibid., p. 111.

térieures aux molécules, et qui les poussent ou les éloignent.

Les molécules sont *inertes*, les forces seules sont *actives*.

Mais c'est là que M. Broussais les attend, et nous attend, sans doute, nous-mêmes. Des forces : qu'est-ce que cela? Des forces, ce sont des abstractions, ce sont des formules. Qui dit force, dit *signe d'une perception reçue*. Dire qu'un corps est poussé par une force, c'est dire, en d'autres termes, que ce corps a exécuté tel mouvement, et rien de plus[1]. D'où il suivrait, puisque ce n'est point quelque chose placé en dehors de la matière qui la meut, que non-seulement le mouvement en général peut être regardé comme *essentiel* à la matière en général, mais que chaque mouvement précis et déterminé peut être regardé comme *essentiel* à chaque partie de la matière qui l'exécute.

Point de milieu, en effet : ou le mouvement est communiqué au corps par quelque chose qui n'est pas lui, et qui lui est extérieur, ou le mouvement a son principe dans le corps lui-même, et lui est *essentiel*, comme la solidité, l'étendue ou la figure.

Or, à cette dernière proposition nous entrevoyons des objections sans nombre : mais la plus saillante, car il faut se borner, c'est que bien comprise, et poussée à ses conséquences légitimes, elle ferait disparaître complètement le rapport de *cause* et d'*effet*.

Le démontrer n'est pas difficile.

Sur quoi se fonde le rapport de *cause* et d'*effet* ?

Sur la nécessité où nous sommes, sur la nécessité, du moins, où nous croyons être, chaque fois que quelque chose arrive, d'en demander compte à quelque autre chose.

1. Préface, p. xxj.

Un évènement survient devant moi, là, sous mes yeux.

A l'instant, j'attribue, je ne puis pas ne pas attribuer cet évènement à quelque chose qui n'est pas l'évènement lui-même, et qui a eu puissance de le produire. Si cet évènement a lieu dans l'ordre matériel, c'est-à-dire s'il se résout, en dernière analyse, dans le déplacement de quelque corps, je demande, je ne puis pas ne pas demander : qu'est-ce qui a déplacé ce corps? et si l'on me répond : c'est tel autre corps, je renouvelle, je ne puis pas ne pas renouveler ma question par rapport à celui-là, et ainsi à l'infini, tant qu'on ne m'indiquera pour *cause* que l'intervention de quelque chose de matériel [1].

On le voit donc; l'invincible, l'indestructible idée de l'inertie de la matière, se trouve invinciblement, indestructiblement impliquée dans la recherche même d'une *cause* à tout déplacement matériel, d'une *cause* étrangère, extérieure au corps qui a été déplacé.

Que j'admette, en revanche, le mouvement qui a eu lieu comme *essentiel* à ce corps; que je l'admette une seule fois, et pour un seul corps; alors ce mouvement n'étant plus l'*effet* de rien, il n'y a plus de *cause* à lui chercher. Or, si cela peut être vrai de tel corps, pourquoi pas de tel autre; pourquoi pas de tous?

C'est la grande maxime du grand Newton que, quand on a trouvé pour un certain ordre de phénomènes une explication bonne et valable, il serait absurde et antiphilosophique d'en admettre une seconde dont on n'a

1. Il est à peine besoin de faire observer que, dans le langage ordinaire, on ne s'exprime pas avec une précision aussi rigoureuse; on dit quelquefois qu'un évènement est la *cause* d'un autre, bien que l'évènement soit la *manifestation de la cause*, et non pas la *cause* même; on dit également qu'un être matériel est la *cause* de tel évènement, bien que ce ne soit pas l'être matériel lui-même qui soit la *cause*, bien qu'il ne soit que l'*instrument* de la *cause*; et ainsi de suite.

pas besoin. Si la matière cérébrale, si la matière vivante doit être réputée se condenser *d'elle-même et par sa propre vertu*, toute autre portion quelconque de matière, qui se meut dans un sens quelconque, *peut* et par conséquent *doit* être réputée se mouvoir en ce sens, *d'elle-même et par sa propre vertu.*

Joignez à cette théorie celle qui réduit tous les *êtres* possibles à des *corps*, et partant tous les *évènemens* possibles à des *mouvemens*, et rien ne devient plus simple que l'explication de toutes choses.

Plus de *cause*, plus *d'effet.*

De même que chaque être est ce qu'il est, par cette seule et unique raison qu'il est tel, chaque être fait ce qu'il fait par cette seule et unique raison qu'il le fait. Tel corps se meut, c'est que le mouvement lui est essentiel; tel autre demeure en repos, c'est que le repos est selon sa nature; un troisième passe du repos au mouvement, il est ainsi fait; un quatrième, du mouvement au repos, c'est sa propriété. La même réponse suffit à tout; il ne reste plus rien à scruter, ni à éclaircir.

Alors adieu toutes les sciences, y compris la physiologie et la médecine; car les sciences ne sont autre chose que la tentative de remonter d'un fait à un autre, de les enchaîner, de les expliquer les uns par les autres. Plus de science si tout enchaînement n'est qu'un mensonge, et s'il n'y a lieu à aucune explication, sauf l'unique explication, cela est parce que cela est.

Nous concevons bien que le bon sens de M. Broussais se refuse à cette conséquence; mais nous ne voyons pas comment sa logique y peut échapper.

Que si, pour sauver le principe de *causalité*, et avec lui tout ce qui se fonde sur un tel principe, M. Broussais consent à ne pas attribuer le mouvement à la matière, s'il consent à regarder, avec tous les ignorans et tous les savans, la matière comme *inerte*, c'est-à-dire comme

ne pouvant être mue que par quelque chose d'étranger à elle, alors renaît notre objection.

Si la matière est *inerte*, si elle est purement *passive*, l'homme, qui n'est que matière, doit être, à son tour, purement *passif*.

Alors comment peut-il passer à l'activité? *Qui perçoit est actif*, dit notre auteur[1]. Sans doute; et c'est là précisément ce qui nous semble impossible si l'homme est tout matière, et si toute matière est *inerte*.

M. Broussais veut que l'homme soit en quelque sorte une harpe éolienne que le vent qui souffle fait résonner en passant; il veut que toute détermination humaine soit un ressort dont l'excitation extérieure presse la détente; il veut que toutes nos actions soient nécessaires, c'est-à-dire que nous ne soyons pas libres; il veut que nous n'ayons d'idées que celles qui poussent dans notre tête comme des champignons dans un champ; et puis il veut en même temps que nous soyons *actifs*; il veut que nous soyons *auteurs* d'une foule de faits et de combinaisons diverses.

Réellement cela ne se peut. Il y a là contradiction dans les idées et dans les termes. Qui dit *actif* dit *libre*, et réciproquement. Celui qui fait une chose parce qu'il est forcé de la faire, n'est pas *actif*, mais *passif*. Pourquoi? Parce qu'il n'est pas *libre*. Celui qui fait une chose de son propre mouvement, celui-là seul est *actif*; pourquoi? Parce qu'il est *libre*.

Mais pourquoi M. Broussais ne veut-il pas que l'homme soit libre?

Vous croiriez peut-être que c'est parce que, à ses yeux, l'homme n'est que matière, et que l'idée d'*inertie*, de *passivité*, est incompatible avec celle de liberté; qu'inconséquent sur d'autres points, il est conséquent sur celui-là?

1. Réponse aux critiques, p. 84.

Vous n'y êtes pas. L'homme n'est point libre parce que, s'il a une attaque d'asthme, il ne peut pas parler, parce que s'il a grande envie de dormir, il ne peut pas se tenir éveillé[1]; c'est-à-dire qu'il n'est pas libre parce que sa puissance d'agir a des limites, parce qu'il ne pourrait pas à volonté, avoir cent pieds de haut, ou prendre la lune entre ses dents.

Qui ne voit que M. Broussais confond ici, et certes, de la part d'un philosophe, la confusion a de quoi surprendre, qu'il confond, disons-nous, la *puissance* de l'homme avec le *libre arbitre* de l'homme?

Pour que le *libre arbitre* s'exerce, un degré quelconque de puissance est nécessaire, sans doute. Qui ne pourrait ni agir, ni parler, ni penser, ni vouloir, ne serait point libre. Mais sitôt que l'homme *peut* quelque chose, si peu que ce soit, ne fût-ce que remuer le bout du doigt, ou penser seulement et se décider à le remuer, disposant de ce chétif pouvoir *proprio motu*, par choix, de propos délibéré, il est aussi libre que le Tout-Puissant lui-même.

Le libre arbitre, sitôt qu'il existe, existe plein ou entier, et ne comporte pas de degrés.

Mais quoi, reprend M. Broussais, l'homme n'est pas libre, bien qu'il ait très-nettement conscience de sa liberté[2], attendu qu'un fou en a aussi conscience et que pourtant il n'est pas libre.

Ainsi un arbre est devant mes yeux; je le vois et le reconnais pour tel : un fou est à côté de moi; il voit l'arbre et le reconnaît pour tel; donc il n'y a pas d'arbre.

Nous en demandons pardon à notre auteur, mais il y a cent occasions où un fou est tout aussi libre qu'un homme sensé; nous ne voulons pas dire par là que, s'il est enchaîné, il soit *maître* de faire tout ce qu'est *maître* de

1. P. 216.—2. P. 218.

faire un homme qui n'est pas enchaîné; nous voulons dire qu'il y a cent occasions où, dans les limites de la puissance qui lui est laissée, il a le choix, et l'exerce effectivement, entre plusieurs partis; où ce dont il a conscience correspond à la réalité. Que s'il est d'autres occasions où le fou se figure être libre, et où, dominé par quelque idée fixe, il a cessé de l'être, n'y a-t-il pas des occasions aussi où, dominé par une autre idée fixe, il s'imagine être au bord d'un précipice, où il croit voir un fantôme, lequel cependant n'est pas devant lui?

Pourquoi son illusion tirerait-elle plutôt à conséquence, contre la perception de l'homme en son bon sens, dans le premier cas que dans le second?

D'ailleurs, si l'homme n'est pas libre, si toutes nos idées, toutes nos résolutions, tous nos actes sont nécessaires, si l'aveugle fatalité nous pousse devant elle, aveugles que nous sommes nous-mêmes, si nous traçons, les yeux bandés ou fascinés, un sillon dont il est impossible de s'écarter, en bonne foi, de quoi parlons-nous? Pourquoi parlons-nous? Qu'y a-t-il de vrai ou de faux? Qu'importe l'illusion ou la réalité? Quelle différence entre le sage et l'insensé?

Un savant publie un gros volume.

C'est, direz-vous, pour éclairer les hommes; c'est afin d'attaquer des erreurs funestes; c'est afin de confondre ses adversaires. Gens à vue courte, si vous regardiez dans son cerveau, vous ne parleriez pas comme vous faites. Vous reconnaîtriez bien là comme quoi il ne lui a pas été possible de faire autrement que de mettre au jour, en mai 1828, un in-8° de 591 pages, plus un erratum de douze lignes, le tout broché en vert et contenant maintes choses sujettes à plus d'une objection.

Un élève de M. Broussais entre dans l'hôpital confié à ses soins. Il y trouve un homme atteint de gastro-enté-

rite; il ordonne l'application de cinquante sangsues à l'épigastre.

Vous allez vous figurer que c'est en raison de l'état même du malade.

Point du tout. C'est parce que lui, médecin, à ce spectacle, s'est trouvé la matière cérébrale excitée à dix degrés; qu'elle l'eût été à quinze, il aurait ordonné l'émétique.

Du reste, arrive ce qui peut.

A la vérité, dans sa réponse à M. Virey[1], M. Broussais revient plus ou moins sur ce qu'il a énoncé dans son livre, en termes très-positifs et très-catégoriques[2]. Il soutient que M. Virey lui fait tenir contre la liberté un langage plus explicite que celui qu'il a tenu réellement. Cela est pourtant difficile. Quoi de plus clair, par exemple, que ces phrases :

« La liberté n'est qu'une formule[3]. »

« Nos habitudes de penser, qui dépendent elles-mêmes ou de l'organisation de notre cerveau, ou de la prédominance d'action que le hasard nous a forcés de donner à telle ou telle région de cet organe, ou, si l'on veut, à tel ou tel mode d'excitation de ses fibres, *sont les causes qui déterminent nos actions, et par conséquent nos pensées*[4]. »

« La faiblesse du cerveau, son développement imparfait dans la partie qui exécute les opérations intellectuelles, l'habitude contractée de bonne heure d'obéir aux impulsions viscérales ou de leur résister, pour agir d'après notre intelligence, *décident, à notre insu, de toutes nos actions*, lors même que nous croyons jouir de la plus complète liberté[5]. »

Quoi qu'il en soit, M. Broussais déclare, dans la réponse qui vient d'être indiquée, que sa pensée n'est pas

1. Réponse aux critiques, p. 261, 127.—2. P. 217, 218.—3. P. 219.—4. P. 218.—5. Réponse aux critiques, p. 218.

si arrêtée qu'elle en a l'air; qu'il veut simplement *constater des faits*[1]; qu'il a voulu *déterminer à quelles conditions l'homme est libre*[2], qu'il a *seulement demandé que les médecins fussent entendus comme les témoins les plus compétens dans la cause de la liberté*[3].

A la bonne heure; mais reste alors, pour lui, à se tirer, s'il peut, de cet inexorable dilemme:

Ou l'homme est libre, ou il ne l'est pas.

Ou l'homme est le maître, *dans la mesure des forces dont il dispose*, de vouloir ou de ne pas vouloir, de faire ou de ne faire pas; le principe de sa détermination est en lui-même, et, dans ce cas, il est nécessairement autre chose qu'un peu de matière excitée par des circonstances indépendantes et extérieures.

Ou l'homme, *libre* en apparence, est *passif* en réalité; pensées, volontés, actions, tout est chez lui nécessaire, inévitable, prédéterminé par quelque chose qui n'est pas lui; et, dans ce cas, reviennent toutes les bizarreries que nous venons de signaler: sans compter que cette opinion sappe toute moralité dans sa base. Un système, en effet, (un système, disons-nous, nous ne parlons pas des hommes, qui peuvent être inconséquens tant que bon leur semble), un système qui dénie à l'homme toute liberté, ne pouvant être admis ensuite à nous parler ni de vice ni de vertu, ni de bien ni de mal, ni de juste ni d'injuste; des actions, qu'on n'a pas pu ne pas faire, étant, par leur propre nature, affranchies de toute responsabilité, et ne pouvant être raisonnablement imputées ni à tort ni à mérite.

Bornons là nos réflexions sur le système de M. Broussais.

Si nous voulions épuiser toutes celles qu'un tel système nous suggérerait, il faudrait, de notre côté, com-

1. P. 126.—2. P. 127.—3. Ibid.

poser un gros volume, et en vérité, ce serait œuvre superflue.

Il est bien présumable, en effet, quel que soit, sous d'autres rapports, le rare mérite de l'auteur, qu'il n'est point destiné à devenir le Copernic du monde moral. Son système ne court pas la chance de détrôner, moins encore de supplanter la bonne, vieille et universelle croyance dans l'existence de l'ame. Pour persuader à l'homme que ce qu'il appelle *moi* n'est qu'une formule, une manière de parler, que son propre corps ne lui appartient pas, à *lui*, et qu'il appartient, *lui*, à son propre corps, il faudrait, selon toute apparence, s'y prendre d'autre sorte.

Mais, réduit à succomber dans la lutte avec cette portion de ses adversaires qui se compose du gros du public, du vulgaire, du genre humain, M. Broussais aura-t-il, du moins, meilleur marché des philosophes qui soutiennent l'existence de l'ame par des argumens? Ne pouvant se flatter d'en triompher en définitive, ni de les faire passer sous le joug de ses théories, aura-t-il, du moins, sur eux l'avantage de les réduire au silence? Sa polémique est-elle plus solide que sa dogmatique?

Le lecteur en va juger; c'est la dernière portion de notre tâche.

En adoptant la distinction entre l'ame et le corps, en professant l'existence réelle, substantielle, du *moi* humain, les philosophes spiritualistes se fondent, après tout, sur les mêmes motifs que le vulgaire; savoir, le témoignage de la conscience qui dépose impérieusement de cette distinction. L'impossibilité de récuser un tel témoignage sans s'exposer à tomber, du même coup, dans un scepticisme absolu, puisque le témoignage de la conscience est pour nous le principe de toute connaissance, et le fondement de toute certitude; l'impossibilité non moins manifeste d'imputer au même être

des attributs opposés et qui s'excluent mutuellement; l'unité, d'une part; de l'autre, la divisibilité; la simplicité et la multiplicité, l'activité et l'inertie, l'identité constante et le renouvellement perpétuel; ainsi de suite. La seule différence, c'est que les philosophes se piquent de croire à bon escient, tandis que le vulgaire se contente de la foi du charbonnier; c'est qu'ils déclarent, après mûr examen, légitimes et inattaquables ces mêmes motifs de croire auxquels le vulgaire, dans son incurie, s'abandonne et se laisse aller. Ainsi faisant, le possessoire est de leur côté, sans doute; mais en revanche, puisqu'ils se font fort d'en appeler à la raison, ils sont tenus, le cas échéant, de résoudre les difficultés qu'on leur allégue, de repousser les objections qu'on leur oppose.

Celles dont se prévaut contre eux M. Broussais sont de deux sortes :

Les unes, il les emprunte aux matérialistes de tous les temps; celles-là sont bien vieilles, bien usées. Il n'est si mince écolier, ayant fait son année de philosophie à l'issue de ses humanités, qui n'en ait eu cent et cent fois les oreilles rebattues. Nous en dirons aussi fort peu de chose.

Les autres lui appartiennent en propre.

Celles-ci, quelque jugement que l'on en porte, ont certainement plus de valeur; ce sont elles surtout que nous nous attacherons à mettre en lumière.

Toutes reposent également, en dernière analyse, sur les rapports intimes qui unissent dans l'homme le physique au moral; toutes ont également pour base l'influence qu'exerce l'appareil nerveux sur les diverses manifestations de l'intelligence. C'est la donnée fondamentale, c'est le thême obligé de toute doctrine matérialiste; mais s'il est vrai de dire qu'en ceci, non plus, M. Broussais n'a pas le mérite de l'invention, si l'on n'avait pas

attendu jusqu'à lui pour s'aviser qu'un enfant montre moins d'intelligence qu'un homme fait, qu'un apoplectique perd en tout ou en partie la sensibilité, et qu'en s'enivrant on s'expose à perdre momentanément la raison, on va voir, d'un autre côté, qu'il a su présenter ce genre d'observations sous une face nouvelle, en les rattachant, avec plus ou moins de bonheur, à de grands principes, à d'importantes vérités.

Au premier rang parmi les objections d'emprunt figure celle-ci :

Si l'on admet l'existence simultanée de l'ame et du corps, il faut admettre l'action de l'ame sur le corps ; or cette action est incompréhensible ; on ne peut concevoir comment un être spirituel agirait sur un être matériel [1].

Cette objection, nous le répétons, est de celles qui se trouvent partout ; mais quelque part que nous l'ayons lue, elle nous a toujours paru, nous devons l'avouer, d'une grande frivolité.

Je veux lever mon bras, mon bras se lève. Voilà un exemple de cette action de l'ame (admettant que l'ame existe) sur le corps. Vous me demandez comment mon ame a pu agir sur les muscles de mon épaule ; je n'en sais rien ; j'éprouve seulement que cela est arrivé ; et la chose me paraît parfaitement simple. Voilà toute ma réponse.

Mais souffrez à votre tour une petite question.

Voilà une bille qui choque une autre bille ; la seconde passe du repos au mouvement. Comment cela s'est-il opéré ? Comment le mouvement de la première bille s'est-il communiqué à la seconde ?

Je n'en sais rien, me répondrez-vous. Je vois simplement que cela arrive, et la chose me paraît toute simple.

L'action de l'être spirituel sur l'être matériel est inex-

1. De l'Irritation et de la Folie, p. 178 ; Réponse aux critiques, p. 12, 30, 34, 39, 40.

plicable; nous en convenons volontiers; l'action de l'être matériel sur l'être matériel l'est tout autant, ni plus ni moins. A nier pour cela l'existence de la matière, serions-nous les bien-venus?

Quand on voudrait à toute force réduire la première de ces deux actions à la seconde, ou plutôt quand on travestirait, bon gré mal gré, la première de ces deux actions dans la seconde, quand on nous redirait cent et cent fois que la volonté, c'est de la matière cérébrale en mouvement, laquelle communique ce mouvement à certains nerfs, lesquels le communiquent à leur tour à certains muscles, en quoi serions-nous plus avancés?

Ce serait *obscurum per obscurius*.

La vérité peut-être en ceci, c'est que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, il n'y a d'explication à fournir, précisément parce que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, il n'y a d'explication à demander. Expliquer un fait n'étant autre chose, en dernière analyse, que dériver ce fait d'un autre fait, à moins que la chaîne des explications ne s'arrête nulle part, elle doit aboutir... à quoi? à des faits simples, primitifs, irréductibles, à des faits qui ne comportent ni ne requièrent d'explication. De cette nature sont, selon toute apparence, les deux ordres de faits dont il est ici question, à savoir:

L'action de l'ame sur le corps;

L'action du corps sur le corps, c'est-à-dire la communication du mouvement, l'impulsion.

Ce n'est point à l'étourdie ni par pure habitude que le genre humain trouve ces faits tout simples, et ne s'inquiète ni du comment ni du pourquoi; c'est parce que simples ils sont en effet, et partant qu'à leur égard, il n'y a lieu ni à pourquoi ni à comment.

Une autre objection, d'emprunt également, est celle-ci:

Parce que l'homme est doué d'intelligence, vous lui attribuez une ame; mais tous les animaux sont plus ou

moins intelligens; quelques-uns même le sont à un haut degré; faut-il aussi leur attribuer une ame [1]?

Et vraiment oui, il le faut. Le mot même *animal* [2] dit, de reste, que c'est là l'opinion commune. Descartes, à la vérité, l'a contesté, et a prétendu réduire les animauxà la condition de pures machines; mais ce n'est pas sur ce point que Descartes fait école de nos jours. Oui, chez l'animal comme chez l'homme, ce qui sent, ce qui comprend, ce qui choisit, ce qui aime, etc., est autre chose que le corps, autre chose que le cerveau ou l'appareil nerveux; oui, chez l'animal comme chez l'homme, les faits intellectuels, les faits sensibles, les mouvements spontanés se refusent à procéder de la matière.

Maintenant qu'est-ce que l'ame des bêtes?

Diffère-t-elle de l'ame humaine en nature ou simplement en degré? A-t-elle la même vocation? Est-elle immortelle comme la nôtre, ou périssable et passagère?

Ce sont là des points très-obscurs, et sur lesquels il convient de ne s'aventurer qu'avec une extrême réserve.

Autant qu'il est permis d'en juger, la ligne, la grande ligne de démarcation entre l'ame des bêtes et celle de l'homme, c'est la puissance dont est douée celle-ci de sortir en quelque sorte de soi, d'échapper, par un acte de volonté, aux mobiles qui l'assiègent de toutes parts, de se constituer spectatrice désintéressée des autres êtres, des évènemens, et d'elle-même; de demander à chaque chose compte de ce qu'elle est. En fait d'idées, l'homme se pose la question du vrai et du faux; en fait d'actions, l'homme se pose la question du bien et du mal. Rien ne semble indiquer, dans aucun animal, cette double, cette haute, cette incomparable faculté.

Viser à un certain but, discerner les moyens de l'atteindre, c'est ce que font tous les animaux, quelques-

1. De l'Irritation et de la Folie, p. 128, 175, 176. — 2. *Anima*, ame.

uns même avec une sagacité remarquable. Où est celui qui médite? où est celui qui se soucie de connaître pour connaître?

Ce sont des créatures intelligentes; ce ne sont point des créatures raisonnables.

Plusieurs animaux, ainsi que le remarque M. Broussais, sont susceptibles d'affection [1], d'une affection même qui peut aller jusqu'au dévouement. Mais de se demander si cette affection est bien ou mal placée, de la considérer comme un devoir au lieu de s'y laisser entraîner, d'examiner si les actes dans lesquels cette affection se manifeste sont bons ou mauvais, justes ou injustes, légitimes ou illégitimes, cela les dépasse.

Ce sont des créatures sensibles; ce ne sont point des créatures morales.

Voilà le vrai, ce nous semble; mais raisonnable ou non, moral ou non, pour être sensible, pour être intelligent, il faut être autre chose qu'un peu de matière; homme ou bête, il faut une ame.

Une troisième objection se puise dans l'instinct.

Selon M. Broussais, l'instinct est une intelligence au berceau; l'intelligence est un instinct perfectionné. Or, ajoute-t-il, l'instinct provient de l'organisme; donc l'intelligence en provient aussi [2].

Ceci est un pur paralogisme.

S'il est vrai, ce que nous ne croyons pas, que l'instinct soit simplement un diminutif de l'intelligence, si l'un ne diffère de l'autre qu'en degré, évidemment ceux qui pensent que tout phénomène intellectuel implique l'existence de l'ame, soutiendront, par le même motif, que tout phénomène instinctif l'implique également; ils nieront, par les mêmes raisons, que tout le secret de l'instinct soit dans l'organisme.

1. Réponse aux critiques, p. 69.—2. P. 166, 167 *et passim.*

Si au contraire, et tel est notre sentiment, l'instinct diffère essentiellement de l'intelligence, s'il en diffère, non point en degré, mais en nature, l'argument n'a plus de valeur.

Fût-il prouvé, et cela ne l'est point, que l'instinct tient uniquement à l'organisme, resterait à rendre compte de l'intelligence, ce qui ne se peut, disent les spiritualistes, que par l'intervention de l'ame.

Enfin le quatrième et dernier argument que notre auteur ait jugé à propos d'extraire dans le grand magasin du matérialisme ancien et moderne, s'énonce à peu près ainsi :

L'ame est nécessairement une chimère : la preuve, c'est qu'on ne peut s'en faire aucune idée quelconque ; et la preuve qu'on ne peut s'en faire aucune idée quelconque, c'est qu'on ne la désigne que par des expressions négatives ; en disant par exemple, qu'elle est *immatérielle*, ou qu'elle est *indivisible*. Aux yeux donc de ses plus fervens adeptes, l'ame est un être purement négatif, c'est-à-dire la négation de l'être, c'est-à-dire encore rien du tout [1].

Cette argumentation ne semble guère digne de M. Broussais ; en sommes-nous donc revenus aux arguties de la scolastique ?

L'ame, être actif par essence, se manifeste à nous dans ses actes ; ses attributs, ce sont ses modes d'agir ; or rien n'est plus clair pour nous que les actes, et partant que les attributs de l'ame ; rien n'est plus clair pour nous que la sensation, la perception, la pensée, la volonté, etc. ; rien n'est plus clair pour nous que l'être dont les attributs sont de sentir, de percevoir, de penser, de vouloir, et ainsi de suite.

Que s'il s'agit de se faire une idée de l'ame, sépa-

1. Réponse aux critiques, p. 30, 34, 40, 58, 72, 83, 96, 120.

rément de ses attributs, sans doute rien de plus difficile, de plus impossible même; mais qui ne voit qu'on en doit dire autant de la matière?

La matière se manifeste à nous dans les phénomènes qui lui sont propres.

Être passif par essence, ses attributs, ce ne sont point ses modes d'agir, mais ses modes d'exister; l'étendue, la divisibilité, la solidité, la figure, etc. Nous nous formons une idée très-claire de la matière lorsque nous disons que c'est l'être étendu, solide, divisible, et ainsi de suite. Mais s'il s'agissait de nous en former une idée, séparément de ses attributs, à coup sûr nous serions fort en peine.

Et quant à dire que l'ame n'existe point parce qu'on la désigne quelquefois sous des termes négatifs, en vérité c'est se moquer. Autant vaudrait dire que la matière n'existe pas parce qu'on la dit *impénétrable*, et qu'*impénétrable* est un terme négatif.

Lorsque l'on compare l'ame au corps, on dit que celui-ci est *matériel*, et que celle-là est *immatérielle*; lorsque l'on compare l'ame à la matière, on dit que l'un est divisible et que l'autre ne l'est pas; on parle au négatif; pourquoi? pour faire ressortir les différences. Mais cesse-t-on de comparer? on dit que l'ame est spirituelle, on dit que l'ame est simple; on parle au positif.

Mais passons à quelque chose de plus sérieux et de plus digne d'attention.

Les argumens qui appartiennent en propre à M. Broussais, ceux sur lesquels repose tout le mérite de sa polémique, peuvent se ranger, à leur tour, sous quatre chefs très-distincts, se résumer en quatre grandes propositions:

1° Lorsque les faits sont constans, lorsque les faits sont rigoureusement établis, les nier, sous ce prétexte qu'on ne saurait les comprendre, qu'on n'en peut con-

cevoir le *comment*, n'est pas philosophique. Or, dit M. Broussais, voilà ce que font les spiritualistes. Il est établi, en point de fait, que c'est le cerveau qui pense, que c'est le cerveau qui sent. Les spiritualistes ne peuvent concevoir *comment* le cerveau pense, *comment* le cerveau sent; ils nient les faits; ils ne sont pas philosophes[1].

2° Toute science repose, en dernière analyse, sur deux grandes bases; l'*observation* et l'*induction*: l'observation, qui constate les faits; l'induction, qui les enchaîne, les groupe et les féconde. Mais autant l'induction est précieuse et digne de foi, autant l'*hypothèse* est stérile et funeste. Or, l'existence de l'ame n'est qu'une hypothèse; à ce titre, il faut la rejeter[2].

3° La recherche des causes *premières* a été, de tout temps, une des occasions les plus fréquentes d'erreur et de folie. Elle dépasse la portée de nos moyens de connaître; il faut se contenter de connaître les causes *appréciables* des phénomènes. Or, la cause appréciable des phénomènes de l'intelligence et de la sensibilité est dans l'organisme. Les spiritualistes veulent remonter plus haut. Vaine tentative. *L'organisation ne nous permet pas de connaître les causes de l'organisation*[3].

4° Vient enfin le grand reproche, le reproche de tous les instans, le reproche d'*ontologie*. Celui-là, c'est l'idée favorite de M. Broussais; c'est son *hobby horse* comme dirait Tristram Shandy; il serait plus aisé et plus court de noter, dans le livre que nous examinons, les pages où il n'en est pas question, que celles qui en font mention.

1. De l'Irritation et de la Folie, p. 158, 178, 179; Réponse aux critiques, p. 26, 28, 29, 42, 118, 123, 133, 182.

2. Préface, vj, p. 157, 163, 536, 537, *et passim*; Réponse aux critiques, p. 27, 28, 32, 33, 71, 73, 123, *et passim*.

3. Préface, xxvj, p. 119, 142, 145, 190, *et passim*; Réponse aux critiques, p. 14, 26, 28, 32, 48, *et passim*.

Parmi toutes les sottises auxquelles les philosophes sont enclins ou exposés, dit notre auteur, la plus fâcheuse, la plus fréquente, bien que la plus absurde, c'est celle qui consiste à ériger en *êtres*, en *entités*, des idées collective, de pures abstractions. L'ame en est un exemple. L'ame, c'est un certain ensemble de phénomènes, qui n'a pas plus de réalité propre et objective que l'*archée* de Paracelse, ou les idées *types* de Platon.

Placer une ame au dedans du corps, un machiniste derrière l'organisme, un virtuose, un musicien dans le cerveau, c'est placer un homme dans un autre homme. Folie, extravagance, absurdité.

Examinons rapidement, et dans l'ordre indiqué, ces quatre propositions.

1° *Les faits étant constans*, dit M. Broussais, *les faits étant régulièrement établis, les nier, sur ce fondement qu'on ne réussit pas à les expliquer, n'est ni raisonnable ni philosophique.*

Bien jusque là : nous admettons volontiers la majeure; elle nous semble incontestable.

Il est établi, en point de fait, reprend-il, *que c'est le cerveau qui sent et qui pense. Faute de pouvoir comprendre le comment, les spiritualistes nient le fait.*

Impartiaux que nous sommes, ou du moins que nous nous efforçons d'être, dans le débat, force nous est de déclarer que la mineure en revanche nous semble téméraire et mal fondée. A notre avis, elle repose sur le genre de sophisme connu en logique sous le nom de pétition de principe, lequel consiste à poser en fait précisément la chose même qui se trouve en question.

L'homme est pourvu d'un cerveau; l'homme est doué d'intelligence et de sensibilité. Aux divers développemens du cerveau de l'homme correspondent, plus ou moins exactement, les divers développemens de l'intelligence et de la sensibilité de l'homme. Aux diverses lé-

sions du cerveau de l'homme correspondent, plus ou moins exactement, diverses altérations de l'intelligence et de la sensibilité de l'homme.

Voilà les faits; voilà ce qui est établi en point de fait.

Les spiritualistes font-ils profession de nier ces faits? nullement; ils les admettent sans difficulté.

Mais de cette coïncidence qui se rencontre entre les divers états de l'intelligence et les divers états du cerveau, M. Broussais et les matérialistes, ses confrères, se croient en droit d'*inférer*, de *conclure* que les phénomènes de l'intelligence et de la sensibilité, d'une part, de l'autre, les phénomènes que présente la matière cérébrale, l'excitation, l'inflammation, etc., sont imputables à un seul et même être, savoir, la matière cérébrale elle-même.

C'est cette *inférence*, c'est cette *conclusion* que nient les spiritualistes, et non pas les faits qui lui servent de base.

Ils peuvent avoir tort; mais, du moins, ils n'ont pas le tort que leur reproche M. Broussais; ils ne nient pas les faits, faute de les pouvoir expliquer; ils contestent, quoi? la légitimité du procédé logique à l'aide duquel M. Broussais et les matérialistes prétendent remonter des faits, une fois constatés et convenus, à l'être auquel ces faits sont imputables.

Et qu'on y prenne garde; M. Broussais en use, à leur égard, précisément de la sorte.

Non-seulement, en effet, les spiritualistes nient que, d'une certaine coïncidence entre des faits profondément divers, quant à leur nature, on soit en droit de conclure à l'identité de l'être auquel ces faits se rapportent; mais ils soutiennent que, nonobstant une telle coïncidence, on est en droit de conclure de la profonde diversité des faits à la nécessité de deux êtres distincts.

Cette conclusion, M. Broussais la leur conteste à son tour.

Il peut avoir raison ; ne préjugeons rien ; nous allons voir tout à l'heure : mais toujours est-il vrai qu'ils se trouvent, lui et eux, précisément à deux de jeu, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; qu'admettant d'un commun aveu les mêmes faits, ils fondent sur ces faits, chacun de son côté, des *conclusions* différentes, et que c'est exclusivement sur le mérite de chaque conclusion que roule tout le débat.

Encore un coup, car nous l'avons déjà dit, il n'est ici question d'expliquer ni *comment* pense ce qui pense, ni *comment* sent ce qui sent ; mais bien de reconnaître *quel est l'être* qui pense ; *quel est l'être* qui sent, si c'est le cerveau ou si c'est autre chose.

La question n'est pas sur le *quo modo ;* elle est sur le *quid*, pour parler la langue de l'école.

2° Passons à la seconde proposition.

C'est la plus importante de toutes ; c'est elle qui doit vraiment juger le fond du différend, ainsi qu'on va voir.

2° De même que Bacon dont il invoque l'autorité [1], M. Broussais reconnaît que toute science repose non-seulement sur l'*observation*, mais aussi sur l'*induction* [2]. L'observation constate les faits, les discerne, les décrit ; l'induction tire de ces faits ce qu'ils contiennent, et nous conduit de l'un à l'autre. Mais autant il fait cas de l'induction, sans laquelle la connaissance des faits demeurerait une lettre morte, autant il redoute les *hypothèses* qui ne sont propres qu'à égarer l'observateur, et à lancer celui qui s'y livre inconsidérément dans le champ des rêveries et des illusions.

Ces idées encore sont d'une justesse parfaite.

1. Préface, p. xj.—2. Ibid., p. vij ; Réponse aux critiques, p. 24, 51.

Or, puisque l'induction est chose si utile, tandis que l'hypothèse est chose si nuisible, rien n'est plus nécessaire, à coup sûr, rien n'est plus important que de bien distinguer l'une de l'autre, et d'assigner tant à celle-ci qu'à celle-là son vrai caractère, de telle sorte qu'on ne soit jamais exposé à les confondre.

Prenons pour cela des exemples déjà cités et mis en avant, parce que ce sont les plus simples.

Un évènement se passe sous mes yeux; un changement quelconque survient, soit dans le monde extérieur, soit en moi-même. A l'instant je reconnais et je déclare que cet évènement provient d'une cause. Comment le sais-je? Il n'importe, je le sais. Je puis me tromper sur la nature de cette cause, mais non pas sur son existence. Je puis ignorer ce qu'elle est; je suis certain qu'elle existe, ou du moins qu'elle a existé puisque l'évènement est advenu. Un corps se trouve placé dans un certain lieu. Sur-le-champ, je reconnais et j'affirme qu'étant en ce lieu, il n'est pas dans un autre lieu. Encore un coup, comment le sais-je? Ai-je parcouru l'univers pour m'en assurer? Encore un coup, n'importe, je le sais. Je vais plus loin, j'affirme qu'aussi long-temps que ce corps est là, aussi long-temps qu'il occupe cetle portion de l'espace, nul autre corps ne l'occupe en même temps. Pour en être sûr, je n'ai pas même besoin d'y regarder. Dernier exemple enfin, car il faut s'arrêter. Deux quantités étant égales, vous en retranchez deux autres quantités égales. Je prononce d'autorité que les restes sont égaux. Cela dit, ni vous ni moi ne prenons la peine de vérifier le fait, tant nous en sommes certains.

Ce sont là autant d'échantillons du procédé de l'induction.

Il existe dans l'esprit humain un certain nombre d'axiomes, empreints du sceau de la nécessité, d'axiomes dont le contraire implique contradiction.

A mesure que l'observation nous livre les faits, nous les soumettons involontairement à l'empire de ces axiomes; nous leur en faisons l'application, et nous *induisons* de là ce que sont les faits, et ce qu'ils ne sont pas, d'où ils peuvent ou ne peuvent pas provenir, quels rapports ils soutiennent vis-à-vis d'autres faits, et ainsi de suite. La logique, en particulier, n'est guère autre chose que l'application constante, et sous toutes les formes, de cet axiome:

Ce qui est le même ne saurait être autre, ce qui est autre ne saurait être le même.

Et les mathématiques ne sont guère autre chose que la logique elle-même appliquée aux nombres et aux surfaces. Les sciences naturelles, sans se résoudre ainsi en pure logique, ont besoin de la logique à chaque instant, et ne peuvent faire un pas sans son assistance.

Comment ces axiomes se rencontrent-ils dans l'esprit humain?

Y existent-ils *à priori?* Est-ce au contraire l'expérience qui les y introduit? Et supposé que ce soit l'expérience qui les y introduise, est-ce elle qui en fonde la certitude? En d'autres termes, ne sont-ce là que des propositions générales, rendues de plus en plus probables, par une expérimentation constante du retour des mêmes faits, dans les mêmes circonstances, à peu près comme cette proposition, *le soleil se lèvera demain matin;* ou bien les axiomes ont-ils, au contraire, une évidence qui leur est propre, une évidence instantanée, absolue, irrécusable, de telle sorte que l'expérience serait pour nous l'*occasion* de les concevoir, sans qu'il nous fût besoin ensuite d'y regarder à deux fois pour n'en plus douter?

Inutile de s'embarquer ici dans ces recherches.

Il suffit que la légitimité du procédé de l'induction ne soit pas contestée.

Il suffit que sa nature surtout soit clairement conçue.

L'induction consiste à reconnaître, dans un fait, l'existence *nécessaire* de quelque autre fait; dans l'évènement la précédence d'une cause, dans le retranchement de deux quantités égales, l'égalité des restes, etc., etc.; sans qu'il soit besoin d'autre preuve que cette nécessité même.

Maintenant qu'est-ce que l'hypothèse?

Les corps gravitent dans l'espace les uns vers les autres; ils gravitent en raison directe de leur masse, et en raison inverse du carré des distances qui les séparent.

Voilà un fait que l'observation nous livre.

Pourquoi gravitent-ils?

Afin de nous l'expliquer, un philosophe avance qu'il existe, dans l'espace, un fluide subtil, lequel pousse les corps les uns vers les autres.

Sur quoi fonde-t-il cette assertion?

A-t-il vu ce fluide? non. L'a-t-il touché? non. En a-t-il conscience? non. Existe-t-il dans l'esprit humain quelque axiome qui nous force impérieusement à y croire? non.

L'existence de ce fluide ne repose que sur l'envie ou le besoin d'expliquer le phénomène de la gravitation, phénomène qui peut s'expliquer de cent autres manières; dont cent autres suppositions, plus plausibles ou moins plausibles que celle-là, peuvent également rendre compte.

Voilà l'hypothèse.

L'hypothèse, c'est un fait *supposé* et mis en avant dans l'unique but d'expliquer un ou plusieurs autres faits.

Cela posé, faisons de ces principes l'application à la question qui nous occupe.

Étant donnés tels ou tels phénomènes d'un certain ordre, le cours de la rivière, par exemple, le souffle du vent à travers le feuillage, la circulation du sang dans les veines, tous les hommes sans exception, M. Broussais en tête, reconnaissent à l'instant que ces phénomènes, dont nos sens portent témoignage, sont imputa-

bles à une *substance*, qu'ils sont le *fait* d'un certain *être*.

Comment les hommes en général, et M. Broussais en particulier, le savent-ils?

On convient en philosophie que c'est par une application du procédé de l'induction. Tout phénomène révèle un être; tout phénomène manifeste une substance. C'est là une vérité nécessaire, c'est un axiome.

Et de quelle nature, cet être? de quelle nature, cette substance?

Ici encore la réponse est uniforme et unanime. De la même nature que le phénomène. Ainsi le phénomène occupe une certaine portion de l'espace, donc la substance occupe une certaine portion de l'espace; le phénomène est divisible, donc la substance est divisible; ainsi de suite.

C'est le complément du même axiome: tout phénomène révèle un être, un être semblable au phénomène qui le révèle.

C'est donc (d'un commun aveu en philosophie), au moyen du procédé de l'induction, procédé légitime, sain, digne de toute créance, que M. Broussais, et avec lui tous les philosophes fidèles au sens commun, obtiennent la certitude de l'existence d'un certain être, d'une certaine substance, laquelle ils nomment matière. Il s'est rencontré, à la vérité, d'autres philosophes qui ont prétendu contester en ceci la légitimité du procédé de l'induction; qui, sans nier que tout phénomène révèle un être, ont nié que tout phénomène révélât nécessairement un être *semblable au phénomène qui le révèle*, et qui sont partis de là pour traiter l'existence de la matière comme une pure chimère, et les phénomènes matériels comme des illusions, comme des modifications de notre propre esprit, comme des faits imputables à l'ame, à l'intelligence.

M. Broussais n'écoute pas ces philosophes; il les tient pour des rêveurs, et il a bien raison.

Étant donnés maintenant certains phénomènes d'un

ordre tout différent, une idée, par exemple, une sensation, un souvenir, la conception de l'espace ou du temps, à l'instant tous les hommes, M. Broussais y compris, reconnaissent que ces phénomènes sont imputables à une substance, qu'ils sont le *fait* d'un certain *être*.

Comment pourraient-ils s'en défendre? C'est la même application du même procédé. Ici comme là, à présent comme tout à l'heure, tout phénomène révèle un être, une substance.

Et quelle substance? Un être de quelle nature?

Un être de la même nature que le phénomène, répondent de premier mouvement tous les hommes; un être de même nature que le phénomène, répondent, après réflexion, les philosophes spiritualistes; une substance simple, par cette raison que tout fait de cette nature est simple; un être indivisible, *inétendu*, non localisé sur un point précis de l'espace, parce que le phénomène qui le révèle n'est ni divisible, ni étendu, ni localisé sur un point fixe et déterminé; une ame enfin; voilà son nom; autant ce nom-là qu'un autre.

Point du tout, s'écrie M. Broussais. Ce n'est là qu'une hypothèse.

Quoi, le même et identique procédé, celui-là, disons-nous, et non pas un autre, le même procédé à l'aide duquel M. Broussais obtient la certitude de l'existence de la matière, par cela seul qu'il nous livre, avec une égale certitude, l'existence de l'ame, change, pour M. Broussais, de nom et de caractère!

Induction dans le premier cas, et partant digne de toute confiance, le voilà qui devient *hypothèse* dans le second cas, et par conséquent digne de toute espèce de mépris.

Mais pourtant que peut-on dire en sa faveur, dans le premier cas, qui ne milite également en sa faveur, dans le second? que peut-on alléguer contre lui, dans le se-

cond cas, qui ne retourne à l'instant contre le premier? s'il n'est pas certain, évident, nécessaire, que tout phénomène révèle non-seulement un être, mais un être semblable à lui-même, sur quoi M. Broussais se fonde-t-il pour croire à l'existence de la matière?

Qu'a-t-il à répondre à Berkeley, lorsque celui-ci affirme que les phénomènes matériels sont des faits de l'intelligence, des apparences, des illusions?

Les phénomènes matériels sont constatés par les sens.

Appliqué à ces phénomènes, le procédé d'induction en fait ressortir l'*être matière*.

Les phénomènes intellectuels sont constatés par la conscience.

Appliqué à ces phénomènes, le procédé d'induction en fait ressortir l'*être intelligence*, autrement dit l'ame.

La parité est exacte, rigoureuse, et à l'abri de tout reproche.

Voulez-vous, en revanche, contempler tout à plein une hypothèse, une pure hypothèse, une hypothèse véritable? Il ne sera pas nécessaire de l'aller chercher bien loin.

« Je pince un enfant au petit doigt, dit M. Broussais [1], l'enfant souffre. Je cesse de pincer, l'enfant cesse de souffrir. »

Voilà quatre faits, deux faits sensibles, matériels; deux faits de conscience. Le premier correspond au second, le troisième correspond au quatrième, avec une invariable régularité.

Comment expliquer cette coïncidence?

On le peut de bien des manières. Les philosophes spiritualistes ont leur explication; elle semble assez plausible; nous en dirons un mot tout à l'heure. Leibnitz en a proposé une autre beaucoup plus ingénieuse, mais absolument fantastique. Ni l'une ni l'autre ne valent qu'à

1. Réponse aux critiques, p. 33.

titre d'hypothèses, c'est-à-dire de suppositions. Libre à qui veut de les rejeter.

M. Broussais aussi a la sienne.

Elle consiste à dire : « la pression exercée sur les nerfs du petit doigt de l'enfant produit une certaine condensation dans la matière qui remplit son cerveau. » Fort bien; mais cela ne fait que reculer la difficulté. Reste à expliquer pourquoi à cette condensation de matière correspond une sensation douleureuse.

Ah! reprend notre auteur, vous vous figurez donc qu'il y a là deux faits; d'une part une condensation de matière, d'une autre part une sensation; mais point du tout; il n'y a là qu'un seul et unique fait. La condensation de matière, c'est la sensation; la sensation, c'est la condensation de matière. Qui dit l'un dit l'autre, et partant il n'y a là rien à expliquer.

Certes, la dénomination la plus favorable qu'on puisse donner à une semblable proposition, c'est la dénomination d'hypothèse.

Quel en est le but?

D'éclaircir une difficulté, une chose obscure, singulière.

N'y a-t-il que ce moyen de lever la difficulté?

Tout au contraire, il y en a vingt autres, plus ou moins plausibles, plus ou moins vraisemblables.

Comment M. Broussais y est-il arrivé?

Est-ce par l'entremise de ses sens?

Mais son œil muni de la plus forte loupe, sa main armée du scalpel le plus délicat n'ont rien pu lui apprendre, si ce n'est que, dans tel cas donné, la matière cérébrale se condensait.

Est-ce par la conscience?

Mais sa conscience, avec quelque soin qu'il l'ait interrogée, ne lui a répondu autre chose sinon que, dans le même cas, il intervenait une souffrance.

L'observation ne pouvant le mener plus loin, l'observation ne pouvant lui livrer que les données du problème, et non pas sa solution, est-ce par voie d'induction qu'il conclut de la coïncidence des faits à leur identité? A Dieu ne plaise! cette conclusion va, au contraire, contre le procédé d'induction le plus incontestable et le plus incontesté, contre cet axiome qui, nous l'avons dit, est le fondement de la logique : *Ce qui est le même ne saurait être autre; ce qui est autre ne saurait être le même.*

Qu'est-ce donc, encore un coup, que cette conclusion?

Une *supposition* mise en avant pour expliquer une difficulté.

Que si M. Broussais, au lieu de dire : « La condensation de matière cérébrale et la souffrance sont une seule et même chose », s'était borné à dire : « La souffrance est la *suite* ou le *résultat* de la condensation de matière cérébrale », il n'aurait rien dit que de très-vraisemblable et de très-raisonnable; mais alors le problème restait tout entier. Comment? pourquoi telle condensation de matière produit-elle telle sensation? D'où vient la coïncidence? Alors aussi, remarquez-le bien, il n'aurait plus eu de base pour fonder cette autre conclusion, à laquelle il en voulait venir à toute force, cette autre conclusion qui est le matérialisme même, savoir que l'être qui se condense est le même que l'être qui souffre.

Pour identifier les deux êtres l'un à l'autre, il lui fallait d'abord identifier les deux faits.

Quoi qu'il en soit, nous le voyons, le spiritualisme est le fils légitime d'une légitime induction. L'existence de l'ame repose sur la même donnée que l'existence de la matière, et c'est à tort que M. Jouffroy consent à laisser donner au spiritualisme le nom d'hypothèse; telle est, à notre avis, la seule faute à relever dans l'excellente disser-

tation qu'il a placée en tête des *Esquisses morales* de Dugald Stewart [1].

Le matérialisme, au contraire, est le triste rejeton d'une triste hypothèse, d'une hypothèse qui, se produisant uniquement dans le but d'expliquer pourquoi deux ordres de faits différens correspondent l'un à l'autre, n'en vient à ses fins qu'en éludant la difficulté par une sorte de tour de passe-passe, en supposant arbitrairement identité entre les faits, en supprimant, du même coup, et leur diversité et leur correspondance, c'est-à-dire cela même qu'il s'agissait d'expliquer.

Les matérialistes auront beau se débattre [2] là-contre; leur système n'est qu'une hypothèse, et si toute hypothèse doit être bannie de la science, c'est leur système qui en pâtira tout le premier.

Mais les philosophes spiritualistes, comment expliqueront-ils, eux, cette coïncidence entre les divers états de l'appareil nerveux et les diverses manifestations de l'intelligence, de la sensibilité, de la volonté; cette correspondance singulière, continuelle, de tous les instans?

D'abord, quand ils ne réussiraient pas à l'expliquer, cela prouverait simplement leur ignorance; cela ne prouverait rien contre l'existence de l'ame.

L'existence de l'ame est un fait, de même que l'existence de la matière dont se compose l'appareil nerveux est un fait; l'un et l'autre nous sont acquis par le même procédé d'induction, lequel est légitime et valable. Ce n'est pas M. Broussais apparemment qui nous conseillera de nier les faits faute de pouvoir les expliquer.

En second lieu, l'explication que présentent les spiritualistes nous a toujours paru très-raisonnable et très-plausible.

L'œil, l'appareil de la vision est nécessaire pour voir.

1. P. cxxiij.—2. Réponse aux critiques, p. 73.

Toutefois, ce n'est pas mon œil qui voit; c'est moi-même. L'oreille, l'appareil de l'audition est nécessaire pour entendre; toutefois ce n'est pas mon oreille qui entend; c'est moi.

Sur ce premier point, spiritualistes ou matérialistes, nous sommes tous d'accord : que le *moi* soit esprit ou matière, qu'il soit le cerveau ou autre chose, c'est lui qui voit, lui qui entend; et lui, il n'est ni œil, ni oreille; et pourtant il ne peut voir sans œil ni entendre sans oreille.

Quand l'appareil de la vision n'est pas formé, le *moi* ne voit pas; s'il n'est qu'à demi formé, le *moi* ne voit qu'à demi; s'il est mauvais, le *moi* voit mal; s'il est malade, le *moi* souffre; s'il s'abolit, le *moi* cesse de voir.

Jusqu'ici encore les matérialistes et les spiritualistes marchent du même pied.

On peut donc, sans difficulté, et de l'aveu des matérialistes eux-mêmes, concevoir le *moi:*

1° Comme quelque chose qui demeure distinct des organes à l'aide desquels il opère;

2° Comme quelque chose qui n'opère qu'à la condition du bon état de ces organes;

3° Comme quelque chose qui se trouve incessamment averti, par le plaisir ou par la souffrance, du bon ou mauvais état de ses organes.

Eh bien! ce que les matérialistes admettent volontiers, eu égard à l'œil ou à l'oreille, eu égard à tous nos organes, hormis le cerveau qu'ils regardent non comme un organe, mais comme le *moi* lui-même, les spiritualistes, faisant un pas de plus, l'admettent eu égard au cerveau, au centre cérébral, qu'ils regardent non point comme le *moi*, mais comme un simple organe.

Le *moi*, disent-ils, n'est pas le cerveau; mais il ne peut, ici-bas du moins, ni sentir, ni penser, ni vouloir qu'à la condition de l'existence et du bon état du cerveau. Quand

le cerveau n'est pas encore formé, le *moi* n'entre pas en action, et partant n'a point conscience des actes qu'il ne fait pas; quand le cerveau n'est qu'à demi formé, le *moi* ne sent, ne pense, ne veut qu'à demi et confusément; quand le cerveau s'altère, le *moi* en est averti par la souffrance; quand le cerveau se désorganise, le *moi* cesse graduellement de sentir, de penser et de vouloir.

Nous cherchons vainement, il faut l'avouer, en quoi cette explication, telle quelle, des rapports entre le moi-ame et le cerveau-organe pourrait être plus répréhensible, plus sujette à objection que l'explication, telle quelle, des rapports entre le moi-cerveau et l'œil-organe, et comment ceux qui ne font point difficulté d'admettre la dernière auraient droit de rejeter l'autre comme absurde.

Cette explication n'explique pas tout, cela est vrai. C'est un malheur dans un cas comme dans l'autre. Dans un cas comme dans l'autre, le *quo modo* du rapport lui-même demeure un mystère. Dire qu'une altération dans le cerveau produit dans l'ame une sensation douloureuse, c'est énoncer un fait plutôt que l'expliquer. Mais dire qu'une piqûre au bout du doigt produit dans le cerveau une condensation de matière, c'est aussi énoncer un fait plutôt que l'expliquer. L'obscurité est la même des deux parts. Une objection qui vaut également contre toutes les opinions ne peut être alléguée privativement contre aucune.

3° *Il faut s'en tenir aux causes appréciables des phénomènes; il ne faut pas se piquer de remonter aux causes premières.*

Les causes appréciables des phénomènes intellectuels sont dans l'organisme; leurs causes premières sont inaccessibles; c'est là folie des spiritualistes d'y vouloir atteindre.

Nous ne concevons nettement, cette fois, ni la propo-

sition en elle-même, ni surtout l'application que M. Broussais prétend en faire à la controverse qui divise les spiritualistes et les matérialistes.

Cette controverse ne roule en aucune façon sur le point de savoir quelle est la *cause*, première ou dernière, appréciable ou non, des phénomènes intellectuels, mais sur le point de savoir de quelle nature est la *substance* que ces phénomènes révèlent.

Il serait démontré, à l'égard de tous les phénomènes de l'intelligence, ce qui est certain à l'égard de quelques-uns (de la sensation, par exemple), savoir que leur *cause* se manifeste dans l'organisme, aucun doute possible ne s'élèverait à cet égard, que la controverse subsisterait tout entière. Il ne s'ensuivrait nullement que l'organisme fût le *sujet* de ces phénomènes; en d'autres termes, que ce fût l'organisme qui sentît, pensât ou voulût. L'ouragan est la *cause* du naufrage; mais apparemment ce n'est pas l'ouragan qui fait naufrage, c'est le navire; ce n'est pas l'ouragan qui se noie, c'est l'équipage.

D'un autre côté, sur quel fondement repose cette distinction entre les causes *premières* et les causes *appréciables?*

Est-ce que toute cause, par cela seul qu'elle est *première*, cesse d'être *appréciable*, et devient inaccessible à nos moyens de connaître? Est-ce que toute cause, par cela seul que nous pouvons l'apprécier, dépouille nécessairement le caractère de cause *première?* Allons plus loin; est-ce que toute cause véritable n'est pas une cause première, c'est-à-dire une cause qui n'a point elle-même de cause? Est-ce que toute cause qui serait le résultat d'une cause est autre chose qu'un effet? Est-ce qu'elle ne porte pas le nom de *cause* abusivement et mal à propos?

Une bille traverse le billard dans un sens quelconque, de droite à gauche, par exemple.

Je demande la cause du mouvement de cette bille.

Vous me dites : « La cause, c'est l'impulsion que la bille a reçue. » Cela vous plaît à dire. L'impulsion est un fait. L'impulsion, c'est l'*opération* de la cause sur la bille. Ce n'est point la cause.

Vous me montrez alors une autre bille, la bille jaune, par supposition, laquelle, selon vous, a poussé la bille rouge. Cela vous plaît à dire encore. La bille jaune ne s'est pas mise en mouvement de son chef; elle n'a point poussé la bille rouge; elle a été poussée contre la bille rouge; elle a servi de *moyen* à la cause, pour agir sur la bille rouge.

Vous me montrez la queue avec laquelle la bille jaune a été poussée.

Même observation. La queue a été l'*instrument* de la cause, et non pas la cause.

Vous me montrez le bras qui s'est saisi de la queue. Même observation. Vous m'indiquez successivement, et par gradation, d'abord les muscles de l'humérus, puis l'appareil nerveux en général, puis le centre cérébral en particulier, lesquels, mis en mouvement eux-mêmes, ont déterminé le mouvement l'un de l'autre.

Je n'en suis pas plus avancé.

Naturellement je devrais poursuivre mes recherches, et demander au monde extérieur ce qui a mis en mouvement le centre cérébral. Mais tout à coup je découvre dans l'arrière-scène, et sans sortir du cerveau, quoi donc? quelque chose qui a réellement pris l'initiative, qui a donné l'impulsion sans l'avoir reçue; bien plus, sans avoir été de nature à la recevoir; qui l'a donnée, libre qu'il était de n'en rien faire; qui l'a donnée par un certain motif, et dans une certaine fin.

Voilà la cause trouvée; je m'arrête. Mon esprit entre en repos; il n'éprouve aucun besoin de remonter au-delà.

Voilà la *cause*, et pourquoi? Précisément parce que

ce quelque chose là est *premier* en ordre, parce qu'il tient l'initiative dans la série des faits que je viens d'étudier, parce que le principe de la détermination est en lui-même, et ne reconnaît point d'antécédent nécessaire.

Ce quelque chose ensuite, lorsque je l'envisage sous le rapport de la *puissance* qu'il a exercée au dehors de lui-même, je le nomme *une force;* lorsque je l'envisage sous le rapport de la *liberté* dont il a joui en l'exerçant, je l'appelle *une volonté*; lorsque je l'envisage sous le rapport de la *prévoyance* dont il a fait preuve en appropriant les moyens dont il s'est servi au but qu'il s'est proposé, je l'appelle *une intelligence*. Mais force, volonté, intelligence, je le sais fort bien, ne sont point trois êtres distincts; ce sont trois points de vue du même être, ce sont trois attributs du même être, et de quel être? D'un être *actif*, cela est clair puisqu'il a agi, partant d'un être non matériel, car s'il était matériel, il serai *passif*.

Changeons maintenant la thèse.

Après avoir traversé rapidement le billard, la bille frappe contre la bande, saute, et alors tombe par terre.

Je demande pourquoi elle tombe, quelle est la cause de ce mouvement non plus horizontal, mais de haut en bas.

Elle tombe parce que rien ne la soutient plus, me répond un ignorant. C'est me dire qu'elle tombe parce qu'elle tombe. Ce n'est pas répondre.

Elle tombe parce que le mouvement de haut en bas lui est essentiel, essentiel comme la figure, l'étendue ou l'impénétrabilité, me répond un philosophe. C'est me dire, en tout autant de termes, que le mouvement de haut en bas n'a point de cause. Mais s'il ne faut pas chercher de cause au mouvement de haut en bas, pourquoi en faut-il chercher une au mouvement de bas en haut? pourquoi au mouvement horizontal? pourquoi à aucun mouvement quelconque?

Ces deux réponses font sourire de pitié le physicien qui les entend.

La cause du mouvement de haut en bas, me dit gravement celui-ci, c'est une certaine *force* extérieure à la bille sur laquelle elle agit; force que nous nommons pesanteur lorsque nous la considérons dans ses rapports avec le corps qui subit le mouvement, et attraction, lorsque nous la considérons dans ses rapports avec le corps vers lequel le mouvement s'opère.

J'entends à merveille. Mais une force, qu'est-ce que cela? Une force, ce n'est qu'une abstraction, ainsi que l'observe judicieusement M. Broussais; ce n'est qu'une vue de notre esprit; c'est l'attribut d'un être; ce n'est pas un être. Que la force donc, nommée attraction ou pesanteur, soit la cause du mouvement de haut en bas, je le veux bien; mais c'est à la condition que vous, physicien, et moi, philosophe nous entendrons par *force* ce qu'il faut entendre pour que le mot ait un sens, à savoir, *un être pris en tant qu'agissant;* un être *actif* par conséquent, c'est-à-dire libre, intelligent, volontaire, non matériel, et doué de puissance. Qui dit actif, dit tout cela.

Nous voici revenus au même point.

Toutes les causes se ressemblent; toutes les causes sont pareilles en nature, bien qu'elles diffèrent en puissance.

Mais quoi, va-t-on m'objecter, toutes ces causes que l'on désigne en physique, en histoire naturelle, en chimie, en physiologie, sous le nom général de *forces de la nature*, l'attraction, les affinités, les sécrétions, etc., ce sont donc, à votre avis, des êtres distincts, des êtres animés, des êtres semblables à l'ame humaine, et qui seulement la surpassent soit en puissance, soit en intelligence, soit en dextérité!

Pas tout-à-fait. Remarquez toutefois qu'en le disant, je ne serais pas le premier. A l'origine de la civilisation, tous les hommes s'y laissent prendre.

Partout où, ne démêlant pas, soit l'intervention de l'homme, soit celle des animaux, ils aperçoivent cependant et le mouvement et la direction vers un but, ils placent involontairement là un être bien ou malfaisant, dont ils s'efforcent ensuite de captiver les bontés ou de conjurer le courroux; ils imputent à de tels êtres ce que leur bon sens naturel leur défend d'imputer à la matière elle-même. C'est sur ce fondement moitié vrai, moitié faux, que s'élève l'édifice de toutes les mythologies.

Mais bientôt, en s'éclairant, les hommes deviennent plus avisés.

N'apercevant, entre ces multitudes d'êtres soi-disants, d'autre différence que la diversité même des mouvemens par lesquels leur intervention se manifeste; instruits, par une expérience toute personnelle, que la même force peut imprimer, soit tour à tour, soit même simultanément, les impulsions les plus opposées; remarquant, dans le plan du monde, harmonie, accord, unité de vues et de dessein, ils renoncent peu à peu à multiplier ainsi les moteurs, et s'élèvent enfin jusqu'à l'idée d'un moteur unique et suprême, d'un moteur partout présent, et dont la toute-puissance exécute, sur tous les points de l'univers, ce que sa toute-sagesse a jugé bon et convenable.

Les forces de la nature ne sont autre chose que la puissance même de Dieu, opérant partout où n'opère pas la force des autres êtres animés.

C'est ainsi que l'idée de *cause* sévèrement interrogée, soumise à une analyse pressante et rigoureuse, nous livre à la fois deux sortes de causes identiques en nature, inégales en puissance, l'une supérieure, l'autre inférieure, l'une créatrice, l'autre créée; mais toutes deux *causes premières*, c'est-à-dire causes véritables, c'est-à-dire encore ayant en elles-mêmes, et ayant seules en elles-mêmes le principe de leur détermination, la *cause-Dieu* et la *cause-ame*.

L'ame est le *sujet* de tous les phénomènes intellectuels. La matière est le *sujet* de tous les phénomènes matériels.

L'ame est la *cause* tant des phénomènes intellectuels que des phénomènes matériels qui ont leur point de départ dans notre volonté.

Dieu, régulateur et des ames et des corps, est la *cause* soit directement, soit par l'entremise de l'organisme, des phénomènes intellectuels où nous sommes involontaires, et des phénomènes matériels qui s'accomplissent sans notre intervention.

La matière n'est ni ne peut être *cause* de rien.

Retranchez maintenant par la pensée, vous le pouvez, retranchez de ce monde ces deux principes d'action, les seuls qu'il soit possible d'y concevoir; retranchez-en Dieu et l'ame. Que reste-t-il?

D'une part des atomes de matière, inertes par nature. D'une autre part, des forces posant en l'air, s'il est permis d'ainsi parler, des forces, pures abstractions, qui ne relèvent d'aucun être quelconque; des mouvemens sans moteur réel; des effets sans cause efficiente; enfin l'enchaînement des phénomènes roulant à perpétuité et sans repos dans un cercle vicieux.

Libre à qui voudra de traiter de rêveurs orgueilleux ceux qui s'élèvent contre de tels résultats; libre à qui voudra de taxer de témérité, de folle ambition, de curiosité superbe et futile, l'entreprise d'arriver à quelque chose de plus raisonnable. Ambition bien folle, en effet, que celle de vouloir absolument mettre ses doctrines d'accord avec le bon sens! Curiosité bien orgueilleuse que celle de s'obstiner à sonder la valeur des termes dont on se sert, et à en démêler toute la portée!

4° Nous ne dirons qu'un mot du dernier reproche que M. Broussais adresse aux spiritualistes, reproche qui revient à chaque page, reproche que l'auteur reproduit avec une complaisance infatigable, qu'il commente et

qu'il caresse en quelque sorte, avec une inépuisable affection, le reproche d'ontologie.

Nous n'en dirons qu'un mot, parce qu'il nous semble plus bizarre que solide ou même spécieux; parce qu'il repose manifestement sur une double méprise; méprise quant au fond même des choses; méprise quant à la dénomination dont l'auteur s'efforce d'affubler ses adversaires, à titre de sobriquet.

Selon M. Broussais, admettre simultanément l'existence de l'ame et du corps, c'est enchâsser un homme dans un autre homme; c'est loger un homme dans le cerveau; c'est nicher un homme sur la glande pinéale ou sur le pont de Varole.

Singulière assertion!

Il plaît à notre auteur de nommer *homme:*

1° Le *moi* des spiritualistes, l'ame; ce quelque chose qui voit, entend, sent, pense, résout, etc.;

2° Le corps, dont les spiritualistes ne contestent pas l'existence;

Et moyennant alors que l'ame se trouve un homme à elle toute seule, et le corps un homme à lui tout seul, placer l'ame dans le corps, c'est placer un homme dans un autre homme.

Mais comment ne pas voir qu'il dépend des spiritualistes de rétorquer à l'instant l'argument?

J'appelle homme, le *moi* de M. Broussais, le cerveau, ce quelque chose qui, selon lui, voit, entend, sent, pense, résout, etc. Telle est ma fantaisie. J'appelle homme, en même temps, l'ensemble de nos autres organes, les yeux, les mains, les pieds, l'estomac, etc. Et puis, je soutiens hardiment que M. Broussais place un homme dans un autre homme.

Que s'il s'écrie: «Vous jouez sur les mots,» je réponds: A qui la faute? Et qui m'a donné l'exemple? ou plutôt je lui dirai: Rentrons ensemble dans le langage ordinaire;

appellons homme, d'un commun aveu, ce qu'homme on appelle, *en vers ainsi qu'en prose*, comme s'exprime Sosie; savoir, non pas le *moi* sans les organes dont il se sert; non pas les organes sans le *moi*, mais le *moi* uni aux organes, mais l'être qui voit avec ses yeux, qui touche avec ses mains, qui marche avec ses pieds, et j'ajouterai, en qualité de spiritualiste, qui pense avec son cerveau; convenons, en un mot, de ce dont tout le monde convient, c'est que l'homme est un être complexe à la formation duquel concourent plusieurs choses diverses; et disputons ensuite, tant qu'il vous plaira, sur la question de savoir si la substance du *moi* est de même nature que la substance des *organes*, ou de nature différente.

M. Broussais a victorieusement combattu ceux de ses confrères qui raisonnent sur les maladies comme si les maladies étaient des êtres réels, comme si c'étaient autant d'animaux malfaisans introduits dans le corps humain, ou de démons qu'il s'agît d'exorciser.

M. Broussais a victorieusement réfuté ceux des physiologistes anciens ou modernes qui font intervenir, pour expliquer les phénomènes de la vie, soit une ame sensitive [1], soit un principe vital [2], soit un esprit nerveux [3], soit une force vitale, etc.

En effet, tous les phénomènes de la vie, soit à l'état sain et normal, soit à l'état anormal ou de maladie, se réduisant, en dernière analyse, dans un certain arrangement ou dans un certain dérangement de molécules matérielles; le jeu des affinités qu'on pourrait nommer vivantes, c'est-à-dire les forces de la nature en général, c'est-à-dire encore les volontés constantes et constamment exécutées de la Providence, suffisent pour en rendre compte, tout aussi-bien que des affinités purement chimiques ou de l'attraction. Invoquer le secours d'êtres in-

1. De l'Irritation et de la folie, p. 24.—2. P. 78, 79.—3. P. 22.

termédiaires, c'est retomber dans la mythologie; c'est réintroduire la mythologie dans le corps humain après l'avoir expulsée du monde extérieur.

Mais autre chose est d'interposer arbitrairement, entre Dieu et les divers mouvemens que Dieu force la matière d'exécuter, une série d'êtres imaginaires, d'êtres que nos sens n'atteignent point, dont nous n'avons point conscience, qu'aucune induction légitime ne nous révèle, d'êtres inutiles d'ailleurs, parfaitement inutiles pour nous expliquer les phénomènes vitaux; autre chose est d'établir une ligne de démarcation profonde et tranchée entre le *moi* et les *organes* dont le *moi* se sert, entre les phénomènes dont le *moi* est ou l'auteur ou le théâtre, et les phénomènes dont nos organes sont le théâtre et ne sont jamais les auteurs. A vrai dire, cette ligne de démarcation, ce n'est pas nous qui l'établissons, nous nous bornons à la reconnaître; nous nous bornons à reconnaître qu'il n'existe aucune ressemblance quelconque, aucun rapport prochain ni éloigné, aucune analogie grande ou petite entre le *moi* et un cerveau, entre un fait de conscience quelconque et le raccourcissement d'une fibre.

Reprocher aux spiritualistes de personnifier le *moi*, c'est-à-dire de personnifier la personne même, de personnifier ce sans quoi ce qui reste de l'homme n'est plus qu'une chose, c'est assurément la plus étrange idée qu'il soit possible de concevoir.

Admettons toutefois la légitimité du reproche; admettons-la par plaisir et sans aucune nécessité; le tort que l'on impute aux spiritualistes est-il du moins bien qualifié sous le nom d'ontologie? l'ontologie est-elle par elle-même une sottise? les ontologistes sont-ils nécessairement des fous, des idiots, des rêveurs?

Il ne semble guère.

L'ontologie n'est point chose qui se prenne ni doive se prendre en mauvaise part. L'ontologie est l'une des

branches de la philosophie générale, c'est la science de l'être, par opposition à la science du phénomène ou de l'apparence. L'homme, disent les philosophes, aborde directement les phénomènes; il les appréhende soit par les sens, soit par la conscience; il les étudie, les décrit, les compare. Mais, sous le phénomène, il y a l'être qui persiste tandis que le phénomène change ou passe. Indépendamment des attributs, des modifications, il y a la substance qui supporte les attributs, et subit les modifications. Aux qualités, aux apparences, il faut un sujet d'inhérence, un support, un suppôt, n'importe le nom. Tandis que les sciences naturelles décrivent les phénomènes sensibles, tandis que la psychologie décrit les phénomènes de conscience, l'ontologie sonde la légitimité du procédé par lequel nous passons du phénomène à l'être; elle examine ensuite ce qu'il faut penser de l'être en soi, s'il y a réellement plusieurs substances, ou s'il n'y en a qu'une seule, et supposé ce dernier cas, quelle serait la nature de cette substance unique, etc., etc.

L'ontologie, dernier terme des recherches philosophiques, n'a donc rien de commun avec l'erreur qui consisterait à ériger mal à propos en êtres des abstractions, à personnifier inconsidérément des vues de notre esprit. C'est un tort très-commun en philosophie, sans doute; très-commun dans toutes les sciences, et qui mérite d'être signalé et poursuivi sans pitié partout où il se rencontre; mais d'une part, ce n'est pas plus là le tort des spiritualistes, lorsque de la diversité, de l'incompatibilité entre les phénomènes intellectuels et les phénomènes matériels, ils *induisent* la distinction entre l'ame et la matière, que ce n'est le tort des physiologistes, lorsque de la diversité entre les attributs de l'albumine et ceux de la fibrine, ils *induisent* la diversité de ces deux substances; et d'une autre part, ce tort, là où il existe, doit être stigmatisé et livré au ridicule sous un nom qui le désigne effecti-

vement, et non pas sous un nom qui désigne toute autre chose.

De dire ensuite si la science que l'on nomme, dans le vrai sens du mot, *ontologie*, a toujours été cultivée, et notamment depuis douze ou quinze ans, avec toute la prudence et toute la sobriété désirable; si les philosophes qui se sont enfoncés dans ses profondeurs n'ont pas quelquefois encouru légitimement le reproche dont il s'agit; si même la distinction fameuse de l'être et du phénomène, de la substance et des attributs, du sujet et des qualités, est aussi fondée qu'on le pense généralement, si elle ne serait pas plus *logique* que *réelle;* c'est une toute autre question, que nous n'avons ici ni le temps ni la volonté d'aborder.

Nous avons prêté au livre de M. Broussais toute l'attention que réclamaient et l'importance même du sujet, et la juste célébrité de l'auteur, et le succès de vogue que le livre a obtenu lors de son apparition.

Y a-t-il eu parité parfaite, exacte proportion entre le mérite et le succès?

Bien que le mérite soit réel, bien qu'une main peu vulgaire s'y décèle à chaque instant, nous n'oserions l'affirmer. Il se peut bien d'ailleurs que l'esprit de parti y soit entré pour quelque chose. Il y a si long-temps que l'école matérialiste, dernier débris de la philosophie du dernier siècle, n'a vu se ranger sous ses drapeaux une haute illustration, une grande et nouvelle renommée, qu'on ne saurait s'émerveiller si ses adeptes ont battu bruyamment des mains en poussant de grands cris de joie.

Les médecins dont ce livre favorise et justifie, dit-on, l'opinion secrète (nous ne parlons que du plus grand nombre), les médecins auxquels ce livre défère, d'autorité, le sceptre des sciences métaphysiques, et la dictature sur la pensée humaine, n'ont pas dû se montrer non plus insensibles à un si beau présent.

Nous préserve toutefois le ciel de penser ou d'insinuer que M. Broussais ait écrit une seule ligne dans le dessein de complaire à qui que ce soit; moins que tout autre un pareil soupçon peut l'atteindre; il est de ceux qui sont accoutumés à conquérir plutôt qu'à captiver les suffrages. Il dit quelque part, avec une noble et juste fierté, qu'un homme tel que lui mérite d'en être cru sur parole, lorsqu'il déclare dans quel but il s'adresse au public [1]; et dans sa préface il nous avertit que son but a été de garantir les sciences physiologiques et médicales des atteintes de la psychologie, des envahissemens de l'ontologie [2].

Nous ne savions pas que les sciences physiologiques ou médicales courussent aucun danger de ce côté. Nous ne connaissons aucun ouvrage, publié par la nouvelle école philosophique, qui ait contesté soit à la physiologie, soit à la médecine, une seule de leurs découvertes, en tant que ces découvertes ont porté sur des faits sensibles, sur des faits observables à la loupe ou au scalpel.

S'il est vrai toutefois qu'il se soit rencontré de soi-disans philosophes, assez malavisés pour révoquer en doute de semblables découvertes, au nom de la psychologie, ou même de l'ontologie, que M. Broussais en fasse sévère justice; nous les lui abandonnons de grand cœur. Ils sont d'autant plus inexcusables, que non-seulement ils s'efforcent d'entraver les progrès de la science, mais que la cause même qu'ils prétendent soutenir par de si misérables moyens, est là complètement désintéressée.

Que la physiologie pousse aussi loin qu'elle le pourra ses recherches sur les rapports du physique et du moral de l'homme; l'influence réciproque de l'un sur l'autre étant admise comme un fait général incontesté et incontestable (et qui pourrait songer à la nier?), les faits particuliers qui se résument dans ce fait général, dignes

1. Réponse aux critiques, p. 9.—2. Préface, p. xxxj, *et passim.*

sans doute, en eux-mêmes, de la plus sérieuse attention, sont absolument sans valeur, quant à la solution du problème de l'existence de l'ame; si toutefois, ce que nous n'avons admis que pour la forme, l'existence de l'ame est un problème. Lorsqu'on a reconnu, par exemple, que l'entremise des nerfs est nécessaire pour que la sensibilité entre en jeu, et pour que la volonté opère sur les muscles loco-moteurs, si l'on vient ensuite à constater que les nerfs qui provoquent la sensation ne sont pas les mêmes que ceux qui président au mouvement, cela sans doute est fort curieux, mais en est-on plus avancé sur la question de savoir *comment* quelque chose d'immatériel, comme la sensation, est provoqué par quelque chose de matériel? ou comment quelque chose d'immatériel, comme la volonté, peut se transmettre par un canal matériel?

Toutes les découvertes de la physiologie, toutes les découvertes de la médecine, non-seulement faites mais à faire, non-seulement accomplies, mais possibles, mais concevables, sont de cette nature. Elles ne peuvent que rendre compte en détail et expliquer par le menu, s'il est permis de parler ainsi, ce qui est déjà reconnu, pleinement reconnu en principe général; à savoir, qu'il existe une correspondance intime et constante entre l'état ou la complexion des organes et l'exercice des facultés de l'ame. On le prouverait un million de fois, d'un million de manières différentes, on réussirait (et nous l'espérons on y réussira) à assigner, à chaque nuance de la pensée ou de la sensibilité, un organe matériel correspondant, à chaque irrégularité dans les idées ou dans les sensations, une irrégularité matérielle correspondante, que la difficulté, si difficulté y a, n'aurait pas fait un pas.

Les vrais amis de la philosophie, de cette science qui n'est elle-même que l'amour de la science et la recherche désintéressée de la vérité, voient donc non-seu-

lement sans mauvais vouloir, non-seulement sans répugnance, mais sans inquiétude, mais avec cette satisfaction pure et sincère qu'inspire le progrès des connaissances humaines, les découvertes de la physiologie et de la médecine.

Ce n'est pas contre eux que M. Broussais aurait dû écrire, et, pour le dire en passant, c'est de leur part que les théories médicales de M. Broussais ont rencontré, il y a quelques années, le plus d'accueil et de faveur.

Bien qu'attaqués et placés par lui sur la défensive assez à l'improviste, ils ne se laisseront jamais décourager, nous en sommes sûrs, de lui témoigner tout ce qui lui est dû d'égards et d'estime; ils auraient pu peut-être aussi se réjouir à l'apparition de son livre, car ce livre plein de vues d'ailleurs, étincelant de verve et d'originalité, est certainement, pour le fond même des idées, un des moins concluans qui aient jamais été publiés en faveur du matérialisme; précisément parce que l'auteur est fort supérieur aux matérialistes ordinaires, précisément parce qu'il entrevoit avec promptitude, parce qu'il avoue avec candeur, des faits qu'un moins clairvoyant aurait méconnus, qu'un moins sincère aurait passés sous silence, et qui ruinent le matérialisme dans sa base. Ils auraient pu, disons-nous, se réjouir en voyant qu'entre de telles mains, ce système, malencontreux de sa nature, apparaissait plus malencontreux encore. Mais au-dessus de ce puéril triomphe, tranquilles sur le sort d'une cause qui n'est la leur, que parce qu'ils honorent et chérissent en elle le glorieux patrimoine de la race humaine, d'une cause éternelle comme Dieu, immortelle comme l'ame elle-même, d'une cause qui n'a point commencé et qui ne prendra point de fin, ils se sont affligés au contraire en voyant un homme tel que M. Broussais, consumer au service d'une doctrine déplorable et désespérée, un temps que réclament à bon droit la science et l'humanité. Ils s'en sont

alarmés surtout pour l'avenir de la réforme médicale; car toutes les connaissances humaines se tiennent par la main; toutes les vérités sont sœurs; et quelque route que l'on se fraie, les vérités premières sont de celles qu'on peut négliger quelquefois impunément, mais qu'on ne saurait méconnaître long-temps sans courir risque de s'égarer.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE DE GRIMM ET DIDEROT, depuis 1753 jusqu'en 1790. Nouvelle édition revue et remise dans un meilleur ordre, avec des notes et des éclaircissemens, et où se trouvent, pour la première fois, les phrases supprimées par la censure impériale. — Tomes I–VI; *Paris*, Furne et Ladrange, éditeurs, quai des Augustins. Prix : 39 fr. 1829.

IL y a vingt ans, le dix-huitième siècle vivait encore au milieu de nous; faible, il est vrai, et épuisé : aucun des grands hommes qui avaient fait sa force et sa gloire n'était plus; ces salons de Paris, théâtre et instrument de leurs succès, cette société si brillante, si passionnément adonnée aux plaisirs de l'esprit, avaient disparu comme eux. La révolution l'avait brisée, dissoute. Au lieu de se chercher et de se réunir, comme naguère, pour s'animer ensemble du même mouvement, la noblesse, l'église, la robe, les hommes d'affaires, les lettrés, toutes ces classes de l'ancien régime, ou plutôt leurs débris, car de toutes choses des débris seuls restaient, maintenant indifférentes ou malveillantes l'une pour l'autre, se séparaient, s'évitaient presque, rentraient chacune dans les habitudes et les intérêts de leur situation spéciale. A l'élan commun des idées succédaient la dispersion et l'isolement des coteries. Émigrés, Constituans, Conventionnels, fonctionnaires impériaux, savans, gens de lettres, autant de coteries, pensant et vivant chacune à part. Le dix-huitième siècle avait aussi la sienne; pure coterie comme les autres, mais seule héritière du caractère dominant de l'époque; image bien petite, bien pâle, mais image vraie de ce qu'était, à Paris, la société quarante ans auparavant.

Une femme de soixante-dix-neuf ans, deux académiciens, l'un de quatre-vingt-deux ans, l'autre de soixante-

seize, voilà quels centres restaient, en 1809, à cette société qu'en 1769 tant de gens, et de si puissans, et si divers, s'empressaient d'attirer et de grouper autour d'eux. Le salon de madame d'Houdetot, celui de M. Suard, celui de l'abbé Morellet, étaient presque les seuls asiles où l'esprit du vieux siècle se déployât encore à l'aise et avec vérité : non que sa mémoire ne fût en grand honneur ailleurs, et que beaucoup de gens ne fissent profession de lui appartenir; comment les hommes nouveaux, les enfans de la révolution et de l'empire auraient-ils renié le dix-huitième siècle? Mais qu'ils étaient loin de lui ressembler! La politique les absorbait, la politique pratique, réelle; toutes leurs pensées, toutes leurs forces étaient incessamment tendues, soit vers les affaires du maître, soit vers les leurs propres; point de méditation, point de loisir; du mouvement, du travail, puis encore du travail et du mouvement. Le dix-huitième siècle aussi s'occupait fort de politique, mais comme étude, non comme affaire; en se promenant, pour ainsi dire, non en traînant la charrue; elle tenait beaucoup de place dans les esprits, peu dans la vie; on réfléchissait, on dissertait, on projetait beaucoup; on agissait peu. En aucun temps les matières politiques n'ont été l'objet d'une préoccupation intellectuelle si générale et si féconde; aucun temps peut-être n'a été plus étranger à l'esprit politique proprement dit, à cet esprit simple, prompt, judicieux, résolu, léger dans la pensée, sérieux dans l'action, qui ne voit que les faits et ne s'inquiète que des résultats. A part même cette opposition de la science et de la pratique, quel abîme entre la politique qu'on faisait il y a vingt ans, et celle que, cinquante ans plus tôt, on aurait voulu faire! Qu'étaient devenues ces doctrines, ces espérances qui avaient enchanté et remué tout un peuple, tous les peuples? Comment les hommes d'affaires du dix-neuvième siècle tenaient-ils les promesses des phi-

losophes du dix-huitième? Les uns hardiment, les autres timidement et avec embarras, désertaient les idées, les institutions dont le nom seul, la seule perspective avaient fait leur fortune. Le despotisme, un despotisme savant, raisonneur, et qui prétendait s'ériger en système, voyait à son service ces enfans des plus doctes théories de liberté. Plusieurs, gens d'honneur et de cœur, attachés dans l'ame à leur ancienne foi, protestaient de temps en temps, mais sans conséquence, contre les insultes et les coups qu'on lui portait autour d'eux. La plupart, en défendant Voltaire contre Geoffroi et les incrédules contre les dévots, se jugeaient quittes envers la philosophie et la liberté. Mais qu'auraient dit les philosophes, qu'aurait dit Voltaire lui-même, malgré ses dédains pour la métaphysique et ses complaisances pour le pouvoir, s'ils avaient assisté à un dîner de l'Archi-chancelier, ou à une séance du conseil d'État impérial? Croit-on que le dix-huitième siècle se fût reconnu là, qu'il eût accepté ses héritiers pour représentans?

Ils ne lui ressemblaient pas davantage par les manières, le tour d'esprit, le ton, les habitudes et les formes extérieures. Hommes du monde autant que lettrés, les philosophes du dix-huitième siècle avaient passé leur vie dans les plus douces et plus brillantes régions de cette société par eux tant attaquée. Elle les avait accueillis, célébrés, ils s'étaient mêlés à tous les plaisirs de son élégante et agréable existence; ils partageaient ses goûts, ses mœurs, toutes les finesses, toutes les susceptibilités d'une civilisation à la fois vieillie et rajeunie, aristocratique et littéraire; à tout prendre, en un mot, ils étaient de cet ancien régime démoli par leurs mains. Mais les philosophes de la seconde génération, les vrais fils de la révolution et de l'empire, n'étaient point de l'ancien régime et ne l'avaient connu que pour le renverser. Entre ceux-ci et la bonne compagnie du dix-huitième siècle, au-

cun lien, rien de commun; au lieu des salons de madame Geoffrin, de mademoiselle de Lespinasse, de madame Trudaine, de la maréchale de Beauvau, de madame Necker, ils avaient vécu dans les assemblées publiques, les clubs et les camps. Des évènemens immenses, terribles, avaient remplacé pour eux les plaisirs de société et les succès d'académie. Bien loin d'être en tout façonnés pour l'agrément des relations sociales dans une vie oisive et facile, tout en eux portait l'empreinte des temps si actifs et si lourds qu'ils avaient eu à traverser. Leurs manières n'étaient ni élégantes ni douces; ils parlaient et traitaient brusquement, rudement, comme toujours pressés et n'ayant pas le loisir de songer à tout et de tout ménager. Corrompus, ils s'établissaient sèchement dans un égoïsme grossier et cynique; gens de bien, il manquait aux formes de leur conduite, aux dehors de leurs vertus, ce fini, cette harmonie qui semblent n'appartenir qu'à la longue et paisible possession d'une situation ou d'un sentiment. Peu de goût pour la conversation, les lectures, les visites, toutes ces occupations sans but, ces délassemens sans nécessité, où naguère tant de gens trouvaient un emploi demi-sérieux, demi-frivole, de leur esprit et de leur temps. Parmi ces hommes du régime nouveau, quelques philosophes, quelques écrivains, la plupart sans fonctions et suspects à l'empire, avaient presque seuls quelque besoin et quelque habitude de se réunir, de causer, de rechercher et de goûter en commun quelques jouissances intellectuelles. Ils formaient une coterie libérale, grande admiratrice du dix-huitième siècle et qui se flattait bien de le continuer. Mais née surtout de la révolution, elle en portait le sceau bien plus que celui de l'époque antérieure. Quoique des hommes fort étrangers à tout acte révolutionnaire y fussent mêlés, à tout prendre, l'esprit révolutionnaire y dominait avec ses mérites et ses défauts, plus d'indépen-

dance que d'élévation, plus d'âpreté que d'indépendance, ami de l'humanité et de ses progrès, mais méfiant, envieux, insociable pour quiconque n'acceptait pas son joug, unissant aux préjugés de coterie les haines de faction. La coterie était d'ailleurs fort concentrée en elle-même; point de mélange des classes et des habitudes diverses; point de familiarité avec les gens du monde proprement dit; rien qui rappelât la composition et le mouvement de l'ancienne société philosophique; toutes les petites et monotones manies de lettrés de profession vivant seuls et entre eux; sans parler de je ne sais quelle discordance dans les manières, à la fois un peu tendues et un peu vulgaires, également dépourvues de réserve et d'abandon. Ou je me trompe fort, ou dans les réunions de la *Décade philosophique*, et malgré la communauté de beaucoup d'idées, Montesquieu, Voltaire, Buffon, Turgot, d'Alembert, Diderot même et Rousseau, les moins mondains des philosophes de leur temps, se seraient quelquefois sentis dépaysés et étrangers.

Dans des salons bien différens, au faubourg Saint-Germain, au milieu des restes de l'aristocratie remise, ou à peu près, de ses désastres, ils n'auraient pas, au premier abord, éprouvé la même surprise; ils auraient reconnu les manières, le ton, toutes les formes et les apparences sociales de leur époque. Peut-être même auraient-ils pris plaisir à retrouver certaines traditions de l'ancien régime, et ce lien des souvenirs communs, si puissant entre les hommes mêmes les plus divers. Mais en revanche, que de choses plus graves les auraient bientôt repoussés! Quelle profonde opposition de sentimens et d'idées! En vain auraient-ils cherché là quelque trace de cette ouverture d'esprit, de cette libéralité de cœur, de ce goût pour les plaisirs et les progrès intellectuels qui distinguaient, cinquante ans auparavant, une si notable portion de l'aristocratie française, et avaient

si puissamment concouru au mouvement du siècle. Au lieu de cela, le retour de toutes les prétentions, de toutes les pédanteries aristocratiques; un repentir amer de s'en être un moment départi; un puéril empressement à rentrer sous le joug, à reprendre du moins la livrée des vieilles maximes et de la vieille foi; une arrogante antipathie pour les lumières, l'esprit, les philosophes et tout ce qui pouvait leur ressembler. Dans quelques coins pourtant de ce camp de l'ancien régime, l'opposition au gouvernement impérial, l'influence de M. de Chateaubriand, le seul fait de l'indépendance envers un despote et de l'enthousiasme pour un grand écrivain, ramenaient du mouvement moral, de la générosité politique, et devenaient même çà et là, entre les débris de l'aristocratie et ceux de la philosophie du dernier siècle, une source de sympathie. A coup sûr Montesquieu et Voltaire se seraient trouvés plus à l'aise, et sur leur terrain, dans le salon de madame de Duras que dans celui de l'Archi-chancelier, et M. Suard causait plus librement, plus sympathiquement avec M. de Chateaubriand qu'avec Chénier. Mais cette petite coterie plus animée, plus libérale, était alors comme perdue dans la grande coterie aristocratique; les idées religieuses la séparaient des philosophes dont les idées politiques l'auraient rapprochée; et malgré quelques points de contact avec eux, malgré une assez fréquente similitude de sentimens, de vœux, de goûts, de mœurs, en somme elle leur paraissait plus opposée que favorable, et se livrait au mouvement de réaction dont le dix-huitième siècle était l'objet.

Une autre coterie plus restreinte encore, il est vrai, et moins féconde, tenait de plus près à ce siècle, et semblait devoir en reproduire assez bien l'image. Elle ralliait les débris de cette portion du côté gauche de l'assemblée constituante qui voulait, en 1789, la monarchie constitutionnelle, rien de moins, rien de plus, et où siégeaient

MM. de Clermont-Tonnerre, de la Rochefoucauld, de Broglie, Mounier, Malouet, etc. : pur et patriotique parti, dont les idées devaient ouvrir et clore notre révolution, mais ne suffisaient pas à l'accomplir. Parmi ces hommes de sens et de bien, ceux qui restaient, la plupart du moins, fidèles à leurs principes et à leur cause, étrangers au gouvernement impérial, ou ne le servant qu'avec réserve et dignité, formaient chez madame de Tessé, chez la princesse d'Hénin, etc., une petite société de mœurs élégantes, d'opinions libérales, étrangère à la sottise aristocratique, à la rancune révolutionnaire, liée à la fois par ses habitudes à l'ancien régime, par ses sentimens au nouvel état, aux besoins nouveaux du pays. Il semble que là fût aussi la place des débris philosophiques du dix-huitième siècle, et que les hommes, si peu nombreux, qui en restaient, se dussent fondre dans cette coterie, où plusieurs d'entre eux allaient en effet souvent et avaient des amis. Mais une différence réelle les en séparait et ne permettait pas que la société du dix-huitième siècle se trouvât là vraiment et suffisamment représentée. La politique avait été la principale, presque l'unique affaire des Constituans; elle était le lien, le caractère dominant de leur coterie. Issus de la philosophie et de la littérature de leur temps, ils n'étaient cependant ni écrivains ni philosophes; ils honoraient les doctrines et les lettres, mais en gens qui les tiennent de la seconde main, et n'en font ni leur affaire ni leur plaisir. Or l'école du dix-huitième siècle, sa véritable école, celle qui lui servait de centre et lui donnait l'impulsion, était essentiellement philosophique et littéraire : la politique l'intéressait, mais comme l'un des objets, comme une application d'idées qui venaient de plus loin, et portaient fort au-delà. De nos jours, purs politiques que nous sommes, nous nous figurons que c'est là la plus attrayante, la première préoccupation de l'esprit, et

c'est presque uniquement pour avoir enfanté des constitutions et rappelé les peuples à la liberté que le dix-huitième siècle nous paraît grand. Étroite présomption! Un champ bien plus vaste, bien plus varié que la société humaine s'ouvre devant l'esprit humain; et dans ses jours de force et d'éclat, il est loin de se satisfaire et de s'épuiser dans l'étude des relations des hommes. Politique sans doute dans ses vœux et ses résultats, le dix-huitième siècle était bien davantage, et prenait à ses idées, à leur vérité, à leur manifestation, un plaisir tout-à-fait indépendant de l'emploi qu'en pourraient faire des publicistes ou des législateurs. C'est là le caractère de l'esprit philosophique, bien différent de l'esprit politique qui ne s'attache aux idées que dans leur rapport avec les faits sociaux et pour les appliquer. Certaines fractions, certaines coteries du dix-huitième siècle, les économistes, par exemple, s'occupaient spécialement de politique; mais le siècle en général, la société du siècle dans son ensemble, aspirait surtout aux conquêtes et aux jouissances intellectuelles de tout genre, en tout sens, à tout prix; et la pensée de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, se fût trouvée en prison si on l'eût astreinte à ne s'exercer que sur les formes de gouvernement et la destinée des nations.

Les derniers contemporains de ces grands hommes, les survivans de l'école philosophique, M. Suard et l'abbé Morellet, n'étaient pas doués, à coup sûr, d'une pensée si exigeante ni si étendue. M. Suard n'avait aucun vif désir de savoir ni de produire; quoique la littérature lui eût seule ouvert les portes du monde, il était bien plus homme du monde qu'homme de lettres. Esprit difficile, paresseux, d'une élégance et d'un dédain aristocratique, pourvu qu'il menât une vie honorable, semée d'intérêts doux et de relations agréables, peu lui importait de déployer ses facultés et de se faire un nom. Depuis que le travail n'était plus pour lui une

nécessité, il le prenait et le quittait comme un passe-temps, lisant et écrivant à loisir, sans but, pour son seul plaisir, avec une sorte d'épicuréisme intellectuel qui n'avait pourtant rien d'égoïste ni d'indifférent. Les études de l'abbé Morellet avaient été plus sérieuses, plus patientes, mais très-spéciales; l'économie politique et quelques applications de ce qu'il avait appris en Sorbonne l'avaient presque exclusivement occupé. Il semble qu'à l'un et à l'autre de ces deux hommes, la société des Constituans, avec ses traditions de leur temps, ses habitudes élégantes, son estime des lettres et ses principes politiques, dût pleinement suffire. Et pourtant il n'en était rien; à l'exemple de leurs maîtres, ils avaient tous deux des besoins intellectuels plus étendus, plus variés; ils prenaient aux idées, aux mouvemens de l'esprit humain, un intérêt plus désintéressé, si je puis ainsi parler, plus exempt de toute direction particulière, de toute application prochaine. Et séparés, comme on vient de le voir, de toutes les coteries que j'ai nommées d'abord, ils ne sympathisaient qu'à demi avec celle-là même qui tenait de plus près à leurs opinions, à leurs souvenirs; il leur en fallait une qui fût une image plus complète, plus fidèle, de leur temps et de la société au sein de laquelle ils s'étaient formés.

Telle était en effet la leur. D'anciennes relations de même origine et de même goût, M. de Boufflers, M. Dupont de Nemours, M. Gallois, etc.; quelques académiciens dont M. Suard avait appuyé la candidature, et qui lui formaient un petit parti dans l'académie; quelques jeunes gens dont il encourageait le talent avec une bienveillance qui n'avait rien de banal; quelques membres du Sénat, ou d'autres corps, qui faisaient profession d'indépendance; quelques étrangers qui ne se seraient pas pardonné de quitter Paris sans avoir connu les derniers contemporains de Voltaire et de ce siècle dont la gloire

a pénétré bien plus loin que celle d'aucun autre; voilà de quoi elle se composait. On se réunissait le jeudi chez l'abbé Morellet, les mardi et samedi chez M. Suard; quelquefois plus souvent pour un cercle choisi. Les mercredi, madame d'Houdetot donnait à dîner à un certain nombre de personnes invitées une fois pour toutes, et qui pouvaient y aller quand il leur plaisait. Elles s'y trouvaient en général huit, dix, quelquefois davantage. Point de recherche, point de bonne chère; le dîner n'était qu'un moyen, nullement un but de réunion. Après le dîner, assise au coin du feu, dans son grand fauteuil, le dos voûté, la tête inclinée sur la poitrine, parlant peu, bas, remuant à peine, madame d'Houdetot assistait en quelque sorte à la conversation, sans la diriger, sans l'exciter, point gênante, point maîtresse de maison, bonne, facile, mais prenant à tout ce qui se disait, aux discussions littéraires, aux nouvelles de société ou de spectacle, au moindre incident, au moindre mot spirituel, un intérêt vif et curieux: mélange piquant et original de vieillesse et de jeunesse, de tranquillité et de mouvement.

On trouvait chez M. Suard, moins de facilité, moins de laisser-aller; là, peu d'*aparte* entre les voisins, peu d'interruptions au gré de telle ou telle fantaisie, une conversation presque toujours générale et suivie. C'était l'usage de la maison, et on y tenait; il en résultait quelquefois, surtout au commencement de la soirée, un peu de gêne et de froideur. Mais en revanche là régnaient une liberté beaucoup plus sérieuse et bien plus de variété réelle. M. Suard ne craignait d'aborder ni de voir aborder chez lui aucun sujet. Nulle part la franchise de la pensée et du langage n'était aussi grande, aussi ouvertement autorisée, provoquée par le maître de la maison. Les hommes qui ne l'ont pas vu ne sauraient se figurer, et les hommes qui l'ont vu ont oublié quelle était alors la timidité des es-

prits, la retenue des entretiens; à quel point, dès que le moindre contact avec la politique se laissait entrevoir, les figures devenaient froides et les paroles officielles. Un censeur de cette époque montrait à quelqu'un de ses amis certains passages d'une pièce de théâtre qu'il était chargé d'examiner : « Vous ne voyez là point d'allusions, « lui disait-il; le public n'en verra point; eh bien, mon« sieur, il y en a, et je me garderai bien de les autori« ser. » De 1809 à 1814, tous étaient à peu près comme ce censeur; tous se conduisaient comme s'il y eût eu des allusions là où personne n'en eût pu voir, et sur tout sujet politique, ou seulement philosophique, toute conversation un peu sérieuse en était frappée de mort. M. Suard n'avait jamais souffert que cette mort pénétrât chez lui : nul homme, à coup sûr, n'était plus étranger à toute menée, à toute intention politique, plus modéré au fond dans ses opinions et ses désirs; il n'avait même, pour l'action et les affaires, ni goût ni talent. Mais la liberté de la pensée et de la parole était sa vie, son honneur; il se fût senti avili, à ses propres yeux, d'y renoncer, et la maintenait au profit de tous. C'était assez pour donner à sa société de l'intérêt, du mouvement et une véritable valeur morale. La conversation n'y manquait point d'ailleurs d'étendue et de variété; aucune habitude, aucune préoccupation spéciale n'en retrécissait le champ; philosophie, littérature, histoire, arts, antiquité, temps modernes, pays étrangers, tous les sujets y étaient accueillis avec faveur. Les idées jeunes et nouvelles même, fussent-elles peu en accord avec les traditions du dix-huitième siècle, n'y rencontraient point une hostilité repoussante; on leur pardonnait de déplaire, en faveur du mouvement d'esprit qu'excitait leur nouveauté. Car on avait besoin surtout de ce mouvement; on vivait, en fait d'idées et de connaissances, sur un fonds depuis long-temps exploité; ainsi que les

mêmes personnes, les mêmes réflexions, les mêmes anecdotes revenaient souvent; et l'activité, bien que réelle, n'était ni féconde, ni progressive. Mais on y sentait incessamment cette sincérité, ce désintéressement de l'esprit qui font peut-être le plus grand charme de la pensée et de la conversation. On se réunissait, on causait sans nécessité, sans but, par le seul attrait des communications intellectuelles. Ce n'était pas sans doute le sérieux d'amis passionnés de la vérité et de la science; mais c'était encore moins l'étroit égoïsme ou le mesquin travail des gens qui ne font cas que de l'utile et n'agissent ou ne parlent qu'avec un dessein spécial, en vue de quelque résultat déterminé. On ne recherchait pas, il est vrai, on ne produisait pas les idées pour elles-mêmes, et pour elles seules; on leur demandait quelque chose au-delà, un plaisir social, mais rien de plus.

Et c'était précisément là ce qui distinguait, il y a vingt ans, cette coterie de toutes les autres, ce qui en faisait l'image la plus vraie, la seule image de la société qui, cinquante ans auparavant, avait animé Paris, et toute l'Europe au nom de Paris.

Qu'on ouvre en effet la *Correspondance de Grimm*, et qu'on dise si ce n'est pas là l'original de ce que je viens de décrire; original mille fois plus grand sans doute, plus riche, plus vivant, plus coloré que son ombre, et qui pourtant s'y laisse clairement reconnaître. La *Correspondance* s'étend de 1753 à 1790; dans cet intervalle vivaient et sont morts Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Buffon, Diderot, Condillac, Turgot, d'Alembert, c'est-à-dire les esprits les plus puissans, les gloires les plus populaires de l'époque. C'est le temps de la publication de l'*Émile*, du *Contrat social*, de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, du *Traité des sensations*, des *Essais philosophiques* de Hume, des *Salons* de Diderot, de l'*Histoire naturelle*, de l'*Encyclopédie*,

des principaux écrits des économistes, de presque tous les livres qui ont remué et fécondé alors la pensée humaine. La coterie philosophique ne se resserrait pas autour de deux ou trois vieillards; elle était partout, chez les gens de cour, d'église, de robe, de finances, hautaine ici, complaisante là, tantôt endoctrinant, tantôt divertissant ses hôtes, mais partout jeune, active, confiante, recrutant et guerroyant partout, pénétrant et entraînant la société tout entière. Et le mouvement ne se renfermait pas dans Paris; il en partait pour se répandre en tous sens et y revenir plus vif, plus général. Grimm adressait ses *Lettres* à l'impératrice de Russie, à la reine de Suède, au roi de Pologne, à huit ou dix princes souverains, tous avides des moindres faits, des moindres bruits venus de ce grand atelier de travail et de plaisir intellectuel. Et il n'était pas besoin d'être prince souverain pour entretenir à Paris un correspondant; en Prusse, en Allemagne, en Italie, en Angleterre même, de simples particuliers, riches et curieux, voulaient aussi avoir le leur, et de mois en mois, de semaine en semaine, être tant bien que mal instruits de tout ce qui se faisait, disait, ou pensait à Paris. On s'adressait à d'Alembert, à Diderot, à Grimm lui-même pour leur demander ces correspondans de moindre figure; et des jeunes gens sans fortune, sans nom, à leur début dans les lettres, trouvaient là un moyen d'existence, comme ils en trouvent un maintenant dans les journaux. Certes, c'était là une autre société que cette petite coterie philosophique de 1809, si faible, si isolée; un autre état intellectuel que celui dont le salon de M. Suard pouvait donner l'idée. Cependant le fond, sinon l'éclat, la direction, sinon le mouvement, étaient les mêmes; c'était le même goût des plaisirs et des progrès de l'esprit, également étranger à la méditation pure et à l'application intéressée; le même mélange de sérieux et de légèreté; le même besoin de

nouveauté pour la pensée, sans désir bien vif d'innovation dans les situations sociales et la vie; le même penchant à s'occuper sans cesse des questions et des intérêts politiques, avec la même prépondérance de l'esprit philosophique et littéraire sur l'esprit politique. Il semble enfin que, lors de la première publication de la *Correspondance de Grimm*, en 1812, un débris de la société qu'il avait peinte fût encore là pour lui servir de preuve, comme un dessin terne et un peu effacé donne encore l'idée d'un tableau qui a disparu.

Aussi cette publication fut-elle, pour la coterie philosophique, un évènement et un bonheur véritable; c'était la joie des vieillards à retrouver, dans tous leurs détails, les souvenirs de leur jeunesse; la satisfaction de l'héritier à parcourir, à pas lents, la galerie des portraits de ses aïeux. Cet intérêt si vif et comme personnel ne subsiste plus aujourd'hui pour nous; mais l'intérêt historique, en revanche, s'est bien plutôt accru qu'affaibli. La *Correspondance* de Grimm est, à coup sûr, le monument le plus étendu, le plus complet, le plus fidèle qui nous reste de cette école philosophique du dix-huitième siècle, de cette vie littéraire et sociale dont rien aujourd'hui ne nous offre plus l'image, que nous ne pouvons plus chercher et connaître que dans les livres. Celui-ci n'est même pas, à proprement parler, un livre; c'est un véritable journal où sont retracés pendant trente-sept ans, sous leur date, au moment même, tous les incidens de la société de Paris, les écrits, les faits personnels, les anecdotes, les opinions, les mœurs; journal dont l'auteur s'abandonne, plus encore qu'on ne le fait aujourd'hui dans les nôtres, à tous les détails, à tous les commentaires qui lui viennent en pensée, soit parce qu'il ne craint pas la publicité, soit parce qu'il n'a pas la ressource des évènemens et des débats politiques pour le remplir.

Il y a plus ; par une bonne fortune que l'on ne pouvait guère espérer, à cette succession de scènes, à ce long tableau du dix-huitième siècle, se joint très-souvent, dans la *Correspondance* de Grimm, ce personnage qui, sous le nom du Chœur dans les tragédies grecques, et d'Ariste dans nos comédies, est chargé de représenter la raison publique, et de dire en son nom la vérité. Admirateur et disciple déclaré des philosophes, prenant à vivre au milieu d'eux un extrême plaisir, mais doué d'un bon sens, d'une liberté d'esprit, plus rares peut-être à cette époque qu'à aucune autre, spectateur impartial du mouvement qu'il suivait, Grimm était étranger aux préjugés, à l'aveuglement de ses contemporains, de ses amis, et jugeait tout ce qu'il voyait, hommes et choses, avec une sagacité, une indépendance vraiment singulières. Il est curieux de voir ce truchement de l'école philosophique auprès de je ne sais combien de princes, ce panégyriste officiel de la société de Paris, tenir sur les salons où il vit, sur l'Église qu'il sert, qui le nourrit, bien plus, à laquelle il croit, le langage clairvoyant et désabusé de l'expérience. Il écrit le 15 janvier 1757 :

Nous vantons sans cesse notre siècle, et nous ne faisons en cela rien de nouveau. Dans tous les temps, les hommes ont préféré l'instant pendant lequel ils vivaient à cette immense durée qui avait précédé leur existence..... mais il me semble que le dix-huitième siècle a surpassé tous les autres dans les éloges qu'il s'est prodigués lui-même. Quelques pas que la raison humaine a faits, vers une philosophie plus épurée, nous ont donné le change à cet égard. Nous avons regardé la sagesse et les travaux de quelques hommes privilégiés comme l'apanage des nations auxquelles ils appartenaient; et peu s'en faut même que les meilleurs esprits ne se persuadent que l'empire doux et paisible de la philosophie va succéder aux longs orages de la déraison, et fixer pour jamais le repos et le bonheur du genre humain. Cette erreur est douce, il ne faut point s'étonner

qu'elle séduise jusqu'aux sages élevés au-dessus des préjugés du vulgaire[1]!

Ailleurs, il s'étend sur la difficulté des sciences politiques, si compliquées, si vastes, et qui, selon lui, commencent à peine, quoiqu'on semble se croire déjà en possession de toute la vérité[2]. Ailleurs, il sourit de l'enthousiasme un peu puéril qu'inspire autour de lui l'état, le nom seul d'*homme de lettres*, et de la confiance passionnée qu'on lui porte:

On a voulu, dit-il, faire une réputation à *L'homme de lettres*, en deux parties, par M. Garnier..... Quand on dit, comme M. Garnier, que l'homme de lettres ne sera ni déplacé ni inutile nulle part, qu'il préférera sans doute l'ombre et la paix de la retraite à l'éclat et au tumulte du monde, mais que si la patrie l'appelle à son secours, il lui sacrifiera avec transports ses goûts, ses plaisirs, son bonheur; qu'il gouvernera comme Épaminondas et Aristide, et mourra, s'il le faut, comme Socrate et Caton; quand on a dit cela, je voudrais bien savoir ce qu'on a dit. Je parie cependant, à tout évènement, qu'il n'y a point de journaliste qui ne s'extasie sur ce beau passage; je parie aussi que l'homme de lettres Garnier serait diablement embarrassé s'il fallait tenir tête à un homme de lettres comme César, et finir par s'ouvrir le ventre en lisant le dialogue de Platon, comme Caton d'Utique[3].

Il ne s'aveugle pas davantage sur les idées que sur les mœurs de son temps, et juge les systèmes, les ouvrages, avec la même liberté, la même sûreté d'esprit que les passions ou le caractère de la société :

Je ne suis point content, dit-il, du plan général du *Traité des sensations* de M. l'abbé de Condillac..... Je soutiens que, dans les sujets métaphysiques, lorsqu'il s'agit de deviner la nature et de dévoiler ses mystères les plus cachés, il faut la consulter à chaque instant. Il faut surtout que le plan général de nos opé-

1. T. II, p. 79. — 2. T. II, p. 137. — 3. T. III, p. 434.

rations soit conforme et analogue à celui que la nature elle-même suit dans les siennes. Toutes ces suppositions d'un homme borné à l'odorat ou à l'ouïe, ou à deux sens, etc., loin d'être analogues à la nature, sont au contraire tout-à-fait impossibles. Il n'y a point de sens sans celui du toucher; et quand, avec une audace philosophique, on entreprend d'animer une statue, il ne faut pas faire ce que la nature elle-même n'aurait pu faire dans l'ordre présent des choses. Il fallait donc animer la statue comme la nature nous anime, c'est-à-dire avec tous ses sens, sans en connaître l'usage, et suivre pas à pas le développement des sens et des facultés de cette statue; en un mot, faire la véritable histoire métaphysique de l'homme. Voilà pourquoi, je le crois du moins, on a si peu de plaisir à lire l'ouvrage de notre philosophe; c'est qu'il est fondé sur des suppositions arbitraires et impossibles [1].

M. Cousin et M. Jouffroi diraient-ils autrement? Et ailleurs, en parlant de l'*Émile:*

Lorsque, par une combinaison unique et impossible, vous aurez ôté au sort toute influence, que vous aurez rassemblé toutes les circonstances que M. Rousseau exige, que vous aurez réglé le monde entier et toutes les choses humaines suivant le besoin de votre Émile et le caprice de son gouverneur; vous croyez peut-être pouvoir vous flatter du succès de cette éducation? vous vous trompez. S'il arrive quelqu'un de ces hasards qu'aucune prudence humaine ne peut ni prévoir ni prévenir; si dans le cours de dix-huit ou vingt ans de soins assidus, il échappe au gouverneur un mouvement, un sourire, un mot indiscret ou inconsidéré, dès ce moment, tout est manqué, tout est perdu. M. Rousseau a le plus grand plaisir de vous répéter cet arrêt à toutes les cinq ou six pages de son livre..... Si Émile était un dieu dont le destin dût assurer pour jamais le bonheur du genre humain, et que son éducation nous importât au-delà de toutes choses, je défie qu'on y réussît au gré de M. Rousseau, et qu'il ne vous répétât à tout moment son mot favori : *Tout est fini, tout est perdu* [2].

Il s'en faut bien que ce soit là tout l'*Émile*, et Grimm

1. T. I, p. 230.—2. T. III, p. 69.

lui-même, quelques lignes plus bas, reconnaît la grandeur de l'ouvrage; mais a-t-on jamais mieux caractérisé ce qu'il a de factice et de déclamatoire? a-t on mis plus justement le doigt dans la plaie?

La plus difficile épreuve que puisse subir la liberté d'esprit, c'est le jugement des personnes; Grimm résiste aussi à celle-là. Qu'il ait l'esprit libre sur Rousseau, rien de plus simple; il n'aime pas l'homme, goûte peu le tour de ses idées, et laisse quelquefois percer contre lui une petite malveillance sourde et amère. Mais Voltaire est l'objet de sa plus vive admiration; Voltaire est, à ses yeux, la gloire de l'Europe et du siècle: n'importe; il connaît et juge Voltaire sans prévention, sans complaisance, sa personne comme ses écrits, son caractère comme son génie.

Aucun mortel, dit-il, n'a reçu de la nature autant de dons que M. de Voltaire, ni n'en a fait un plus heureux usage; et je ne vois ce grand homme au-dessous de lui-même que lorsqu'il est aveuglé par quelque passion. Abandonné à leur impétuosité, sans frein et sans guide, il crie, il s'agite, se livre à tous les accès de la douleur et de la colère, se cause à lui-même des maux infinis, croyant en faire de très-grands à ses ennemis, et exerce en tout la méchanceté d'un enfant dont la faiblesse fait pitié...

Ce que je ne saurais lui passer, c'est cette avidité démesurée avec laquelle il a toujours travaillé à capter la faveur des grands, et qui l'a si souvent avili aux yeux des honnêtes gens [1]...

Le plus grand grief que j'aie contre lui porte sur l'envie qu'on lui remarque fréquemment de déprimer les anciens... J'ai pensé quelquefois que c'était l'ignorance qui faisait porter à M. de Voltaire des jugemens si téméraires. Il n'avait jugé autrefois le chancelier Bacon avec tant de légèreté, que parce qu'il n'avait pas lu ses ouvrages; peut-être qu'il a quitté la lecture des anciens en sortant du collège, et qu'il ne les juge que sur une mémoire trop infidèle, ou sur les impressions trop faibles que leurs beautés mâles et sublimes ont faites sur lui, dans un temps où son goût n'était point encore formé [2].

1. T. I, p. 394.—2. T. II, p. 132.

Beaucoup de gens ont dit, de son vivant, beaucoup de mal de Voltaire; mais presque tous des idiots ou ses ennemis; lequel des gens d'esprit, ses adorateurs, a conservé, l'encensoir en main, un ton si libre et un coup d'œil si sûr?

On peut interroger Grimm sur les sujets les plus divers, philosophie, histoire, littérature, poésie dramatique, économie politique, sur tous les partis, toutes les classes de la société, sur les mœurs, les écrits, les anecdotes du temps; on peut le tâter pour ainsi dire en tous sens; on lui trouvera toujours la même indépendance, la même rectitude d'esprit, ce même jugement ferme et simple qui ne se laisse ni imposer par les dehors ou les mots, ni étourdir par le bruit, ni aveugler par ses propres penchans; qui va droit aux choses, et les voit comme elles sont, et les peint comme il les voit.

Qu'est-ce à dire? Se serait-on trompé? Y aurait-il ici quelque grande injustice, quelque grande erreur à réparer? Cet homme ne serait-il pas au rang qu'il mérite? Faudrait-il reconnaître en lui un de ces esprits supérieurs, hors de pair, dont la vue s'élève au-dessus de leur siècle, qui le jugent, et n'en sont pas compris?

Nullement; bien s'en faut même. Grimm a tous les mérites que je viens de dire; il connaît en effet son siècle, et le juge; et pourtant il est fort inférieur à son siècle; il vit au-dessous, point au-dessus de ce qu'il sait juger.

Je lis dans sa *Correspondance* ces passages, entre beaucoup d'autres de même tour et de même sens :

De fait, il n'y a pas d'autre droit dans le monde que le droit du plus fort; puisqu'il faut le dire, il est le seul légitime. Le monde moral est un composé de forces comme le monde physique... Que ce soit par la force des armes ou par celle de la persuasion, ou par celle de l'autorité paternelle, que les hommes aient été subjugués dans le commencement, cela est égal; le

fait est qu'ils n'ont pu éviter d'être gouvernés, et qu'ils le seront toujours; qu'un homme seul ne peut rien contre la masse, et qu'il faut, quelque hypothèse que vous supposiez, qu'il souffre la pression de cette masse; que l'état des sociétés est un état forcé, dont l'action et la réaction sont continuelles, et qu'il est aussi absurde de vouloir assurer aux empires une tranquillité permanente, qui consisterait dans la cessation de la réaction, que de certifier à un homme qu'il ne recevra jamais de dommage injuste de la masse générale, ou qu'il peut transiger à volonté avec elle [1].

Rien ne prouve mieux l'orgueil et la petitesse des hommes que l'idée qu'ils ont de l'importance de leurs opinions..... Nos philosophes dogmatiques n'ont jamais voulu voir ce que l'expérience de tous les siècles a démontré; savoir que, malgré la révolution continuelle des opinions, malgré la mode des écoles et des religions, le genre humain en général est toujours resté le même; qu'il n'est devenu ni meilleur ni plus pervers, malgré le changement perpétuel de ses vices et de ses vertus [2].

Il est absurde d'agiter avec emphase quel est le meilleur gouvernement possible, puisque, quelle qu'en soit la différence dans les formes extérieures, chacun l'est pour le peuple qui l'a adopté... Lorsqu'il s'agit d'examiner une loi ou un usage, c'est peine perdue que de discuter si l'un ou l'autre sont en eux-mêmes bons ou avantageux [3].

J'accorde ce qu'on peut trouver là de vrai; je fais la part de l'humeur que devaient donner, à un homme de sens, le dogmatisme intraitable et l'aveugle confiance de ses contemporains. Au fond, que veut dire ce langage? Quelle idée y perce, ou plutôt y éclate? l'idée que rien n'est vrai ni faux, juste ni injuste, qu'il n'y a en ce monde ni raison, ni droit; qu'il ne faut rien espérer du genre humain ni pour le genre humain; que toutes choses roulent dans un cercle obscur et monotone de biens et de maux, de succès et de revers, toujours renaissans, toujours les mêmes, sans fixité ni progrès. Un

1. T. IV, p. 442.—2. T. II, p. 242.—3. T. II, p. 32, 33.

dédain ironique pour toute conviction ferme et toute grande espérance, l'orgueil du bon sens opposé à la présomption de la raison, un égoïsme spirituel mais vulgaire, qui croit avoir sondé l'homme et le monde parce qu'il en sait découvrir les faiblesses, telle est en effet la philosophie, bien plus, la nature même de Grimm. Sa raison, c'est le scepticisme; sa sagesse, l'indifférence.

Il y a eu de cela dans le dix-huitième siècle, et c'est bien à certains vices de ses doctrines et de sa tendance qu'on doit s'en prendre. Il a prêché le doute, l'intérêt personnel, le matérialisme; il a fait des sceptiques, des égoïstes, des cyniques. Il a touché d'une main impure, et flétri pour quelque temps de nobles et belles parties de la nature humaine. Mais, en honneur, si le dix-huitième siècle n'avait eu en lui-même que cela, si tel eût été seulement son principal caractère, croit-on qu'il eût fait tant et de si grandes choses, qu'il eût à ce point remué le monde? Il était bien supérieur à tous ses sceptiques, à tous ses cyniques; que dis-je supérieur? il leur était essentiellement contraire, et leur donnait, en les enfantant, un continuel démenti. En dépit de la faiblesse de ses mœurs, de la frivolité de ses formes, de la sécheresse de telle ou telle doctrine, en dépit de sa tendance critique et destructive, c'était un siècle ardent et sincère, un siècle plein de foi et d'enthousiasme. Il a eu foi dans la vérité, car il lui a reconnu le droit de régner. Il a eu foi dans l'humanité, car il lui a reconnu le pouvoir de se perfectionner. Il s'est abusé, égaré dans cette double confiance; il a espéré et tenté bien au-delà de son droit et de sa force. Ses idées comme ses œuvres ont contracté la souillure de ses vices. Mais cela convenu, et tout ce qu'on en voudra déduire, la pensée originale, dominante du dix-huitième siècle, la croyance que l'homme et la vérité sont faits l'un pour l'autre, dignes l'un de l'autre et appelés à s'unir, s'élève et surmonte

toute son histoire. Le premier, il l'a proclamée et voulu réaliser. De là sa puissance et sa popularité sur toute la face de la terre. C'est là ce que Grimm n'a pas compris dans son temps, ce dont il n'est point l'interprète ni l'image. Aussi n'est-il qu'un critique sensé et spirituel, sans fécondité ni grandeur, tandis que le dix-huitième siècle, qu'il juge et tance si souvent à bon droit, est et restera grand et fécond.

IX.

De l'omnipotence du Jury.

Un homme qui occupe les plus hautes fonctions publiques, et prend place au premier rang parmi les jurisconsultes français, M le comte Siméon a bien voulu nous adresser, sur un fait dont il a été frappé naguère à l'occasion de quelques procès criminels, les réflexions suivantes. Nous ne partageons pas ses craintes dans toute leur étendue; nous pensons, comme lui, que des déclarations de jury, rendues évidemment contre les faits pour échapper aux conséquences de telle ou telle loi, sont un mal, mais un mal plus salutaire que nuisible, puisqu'il impose aux pouvoirs publics la nécessité du remède, c'est-à-dire de la réforme des lois. De telles déclarations portent sans nul doute atteinte à la vérité et à l'ordre; mais sans de tels avertissemens, sans cette sorte d'insurrection pacifique et insurmontable contre les mauvaises lois, qui sait combien de temps elles se perpétueraient? C'est là, contre une loi inique, cruelle, contraire aux besoins et aux sentimens généraux, une arme de même nature que le rejet du budget entre les mains des Chambres. A coup sûr, la société n'en supporterait pas longtemps l'usage; aussi s'empresse-t-on d'en abolir la nécessité. Le but est alors atteint. Du reste, la réforme des lois est aussi la conclusion de M. le comte Siméon, et nous sommes heureux qu'il prête à cette belle cause l'autorité de son talent et de son nom.

Il s'établit en théorie et en pratique l'erreur la plus anarchique que l'on puisse concevoir. Je veux parler de l'*omnipotence* du jury, que certains journaux proclament et applaudissent, et que plusieurs jurés ont exercée au grand scandale de beaucoup de magistrats, de jurisconsultes et de publicistes.

Sachons d'abord ce qu'on entend par *omnipotence.* L'expression l'indique : c'est un pouvoir absolu, sans limite ; c'est le pouvoir d'absoudre ou de condamner à son gré. C'est bien dans ce sens que des jurés, après avoir déclaré qu'un accusé était coupable de fausse monnoie, ont profité d'une nullité dans leur déclaration pour en donner une toute contraire, et affirmer qu'il n'était pas coupable. Il est public que ce changement est dû à la pitié qu'ont inspirée les gémissemens de la mère de l'accusé, et à ce que les jurés ont trouvé que, s'ils continuaient à reconnaître la culpabilité, la peine serait trop rigoureuse ; alors ils ont mieux aimé faire grace. Il y a en cela plusieurs graves erreurs ; et si elles viennent à s'enraciner, le jury sortant de ses bornes, au lieu d'être une institution sage, ne sera plus qu'une institution extralégale et absurde.

N'est-il pas absurde, en effet, que douze citoyens tirés au sort pour reconnaître si un prévenu est coupable du fait dont il est accusé, se constituent juges de la loi qu'ils ne sont pas même chargés d'appliquer ? et que, de peur qu'elle ne trouve son application, ils déclarent inexistant le fait prouvé et avoué ? Ainsi douze citoyens pris au hasard peuvent abroger les lois criminelles ; car c'est les abroger que d'en empêcher l'application. Voyez les conséquences : aujourd'hui c'est la fausse monnoie qui paraît trop punie ; un autre jury trouvera trop sévère la loi contre l'infanticide. L'opinion que la peine de mort est au-dessus des pouvoirs de la société commence à se répandre : que six jurés la partagent, ils déclareront un assassin non coupable, pour ne pas le laisser condamner à une peine qui leur paraît illégitime. Suivant l'idée que se feront les jurés de la trop grande rigueur des châtimens, ils ne reconnaîtront plus d'assassins, d'infanticides, de faux monnoyeurs, etc., etc. Ainsi les lois, qui ne peuvent être abrogées ou modifiées qu'après

une mûre discussion et une résolution des deux Chambres sanctionnée par le roi, le seront par le fait. L'*omnipotence* du jury lui permet de les paralyser, en soustrayant à leur application les faits qu'elles ont déclaré vouloir punir. Et ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que cette abrogation tacite des lois pénales aura lieu ou n'aura pas lieu, suivant que le jury sera plus disposé à la sévérité ou à l'indulgence : tel jury trouvera juste qu'un faux monnoyeur soit condamné à mort ; tel autre, qu'il ne le soit pas. Ainsi point de fixité dans l'application des lois ; elle dépendra de l'arbitraire des jurés ; elle dépendra non de leur conviction à l'égard de l'accusé, mais de leur opinion sur la législation criminelle.

Par sa prétendue omnipotence, le jury serait donc plus puissant que l'autorité législative ; il en usurperait le pouvoir, il usurperait aussi sur le pouvoir royal le droit de faire grace. Il n'y a pas lieu à grace, dira-t-on, où il n'y a pas de coupable. Cela est incontestable ; mais nous raisonnons dans le cas où la culpabilité est certaine, et n'est cependant pas déclarée, parce que les jurés trouvent la peine trop sévère : c'est donc, au vrai, la grace qu'ils prononcent en renvoyant un coupable comme innocent. Ils ont pourtant, dans ce cas, un moyen légal de satisfaire à leur humanité ; c'est de recommander les coupables à la clémence du roi. Préférer à cette recommandation le moyen plus court de déclarer qu'il n'y a pas de culpabilité, c'est, sous prétexte d'humanité, mentir à sa conscience, empêcher l'exécution des lois, priver le roi de la plus belle de ses prérogatives, c'est ôter à la législation toute sa force. Quel est le coupable qui ne comptera pas sur la commisération des jurés, et n'espérera pas qu'ils aimeront mieux le trouver innocent que de le laisser frapper d'une peine qui leur paraîtra trop rigoureuse ?

Je crois que Dieu seul est *omnipotent*, qu'aucune au-

torité sur la terre n'est légitimement omnipotente ; que tout pouvoir est soumis à des règles et à des devoirs. Les règles et les devoirs des jurés dérivent de la nature de leur institution, de l'instruction que la loi prescrit de leur lire, et qui est affichée en gros caractères dans le lieu le plus apparent de leur chambre. Ils sont avertis « qu'ils manquent à leur premier devoir, lorsque, pen- « sant aux dispositions des lois pénales, ils considèrent « les suites que pourra avoir, par rapport à l'accusé, la « déclaration qu'ils ont à faire. Leur mission n'a pas pour « objet la poursuite ni la punition des délits ; ils ne sont « appelés que pour décider si l'accusé est, ou non, cou- « pable du crime qu'on lui impute. » Ils ont dans leur jugement une pleine et entière liberté. Ils ne sont gênés ni par la présence ni par le défaut d'aucune présomption légale ou judiciaire ; ils forment leur conviction d'après l'impression qu'ils éprouvent ; on ne leur en demande point compte. L'accusé est coupable ou ne l'est pas, suivant que leurs lumières et leur conscience le leur montrent. Mais cette liberté n'est relative qu'au fait sur lequel le tribunal attend leur déclaration. Il y a incompétence et prévarication à faire dépendre la déclaration du fait, de la peine qu'elle motiverait, à déclarer le pour ou le contre, suivant qu'on estimera juste ou trop sévère l'application de la loi à laquelle on est étranger.

La sévérité, si elle est réelle, est le tort de la loi. Le juré en est innocent, comme le magistrat qui l'appliquera ; mais il est hors de ses devoirs, il est en faute grave, si, pour éluder la loi, il déclare non coupable celui qu'il regarderait comme tel, s'il ne lui paraissait pas trop puni.

Que dirait-on d'un tribunal qui ne condamnerait qu'aux travaux forcés un assassin, contre lequel la loi prononce la mort ? On l'accuserait de manquer à ses devoirs. Que fait autre chose le jury, si ce n'est pire, lors-

qu'il rend à la société un criminel qu'il reconnaîtrait coupable, s'il ne devait être condamné qu'à une peine moindre que celle de la loi? C'est pourtant à cela que conduit cette prétendue omnipotence des jurés : à leur donner un droit que n'a aucun des pouvoirs constitués dans l'État, celui de condamner les lois plutôt qu'un coupable, celui de faire grace en haine de la loi. L'omnipotence du jury est celle par laquelle il imposerait silence à sa conscience. En vain elle lui attesterait la culpabilité : Non, dirait-il en vertu de son omnipotence, il n'y a point de culpabilité, parce que la loi la punirait d'une peine que j'estime trop rigoureuse. Si cela pouvait passer en règle, il vaudrait mieux statuer que les jurés, après avoir reconnu le fait imputé, arbitreraient la peine : au moins il n'y aurait pas impunité, et c'est à l'impunité que conduit l'omnipotence.

Mais l'obligation qu'on impose aux jurés de ne pas songer aux suites de leur déclaration est impraticable, disent les partisans de l'omnipotence. Il est impossible qu'à travers le voile qu'on veut jeter sur leurs yeux, ils ne voient pas à côté du crime la peine dont il est menacé, et qu'ils ne répugnent pas à se rendre solidaires des rigueurs de la loi. Que ces rigueurs les rendent plus difficiles à former leur conviction contre l'accusé; qu'elles leur fassent rechercher avec plus de soin les circonstances qui excusent ou atténuent le crime, ou excluent l'intention criminelle, je le conçois : l'examen doit être d'autant plus scrupuleux que son résultat peut être plus grave. Mais se croire solidaire des rigueurs de la loi, parce qu'on déclarera la conviction d'un fait qu'elle punit sévèrement; se démentir à soi-même cette conviction, parce qu'on trouve la loi trop dure, c'est une erreur, c'est une faute qui désorganise la justice criminelle, et dont les conséquences peuvent atteindre toutes les lois et les paralyser toutes.

Qu'on admette, en effet, que l'on peut enfreindre, éluder ou empêcher l'exécution d'une loi, parce qu'on la juge injuste ou trop rigoureuse, il n'y aura plus de règle ou plus d'obéissance, aucune loi qui ne soit susceptible d'être écartée par ce motif qu'elle paraît mauvaise. Nous n'allons point jusque-là, me répondra-t-on ; c'est à tort que vous nous prêtez cette absurdité; c'est au jury seul qu'appartient le pouvoir de rendre inutile la loi criminelle, en refusant de lui livrer l'accusé qu'en son ame et conscience il reconnaît coupable, mais qui serait trop puni.

Qu'on me dise donc qui a donné ce pouvoir au jury. Ce n'est pas la loi, qui ne l'a constitué juge que de l'existence ou de la non-existence de la culpabilité. Il le tient donc de sa répugnance à voir une peine trop rigoureuse suivre sa déclaration. Sa répugnance devient donc sa règle; et si la répugnance est un motif d'empêcher l'exécution des lois, ce motif est aussi légitime pour quiconque éprouve une répugnance pour telle ou telle loi, qu'il l'est pour les jurés. Les devoirs ne doivent point céder aux répugnances. Comme je l'ai dit plus haut, les jurés ne sont pas plus responsables des rigueurs de la loi que les magistrats qui l'appliquent, pas plus que les militaires qui servent dans une guerre qui leur paraît injuste.

Qu'on réclame contre la sévérité des lois, qu'on en demande l'adoucissement, j'y applaudis. Mais qu'en attendant de l'obtenir, on se refuse à leur exécution ou qu'on l'empêche, c'est de l'anarchie. C'est parce que les jurés ont un grand penchant à considérer la peine, et à étouffer leur conviction en haine de la peine, qu'il faudrait retenir ce penchant au lieu de le favoriser en leur disant qu'ils sont omnipotens. Ils le sont sans doute, comme nous le sommes tous, dans la liberté de leur opinion, dans la manière de voir le fait soumis à leur examen.

Mais qu'ils aient la puissance de le déclarer innocent ou criminel, suivant que la peine dont il est menacé leur paraît excessive ou proportionnée, c'est ce que je ne saurais comprendre. Ce n'est pas par l'opposition aux lois qu'il est permis d'en solliciter la réformation.

L'infraction des lois, leur inexécution, peut être une preuve qu'elles ne conviennent pas aux mœurs et à l'état de la société. Elle avertit le législateur de les abroger ou de les modifier. Mais l'infraction n'en est pas moins illicite. Au lieu de dire qu'elle est dans le droit et la puissance des infracteurs, il serait mieux de les rappeler à l'obéissance que l'on doit à la loi, à peine de tomber dans le désordre et l'anarchie. *Dura, sed ità lex scripta est.* Voilà ce qu'il faut leur dire avec les anciens jurisconsultes romains, et avec ceux de toutes les nations civilisées. Il faut répéter aux jurés les termes de l'instruction écrite en gros caractères dans leur chambre, au lieu de l'effacer par une fausse et dangereuse théorie d'omnipotence.

Il est possible que quelques jurés persistent à préférer leur opinion sur la pénalité à celle de la loi, et à substituer à son autorité des sentimens de commisération; mais on ne doit pas, au moins, consacrer cet abus.

Le remède qu'on y peut apporter, et qu'il requiert, c'est l'adoucissement du Code pénal déjà bien moins rigoureux que les lois criminelles de l'ancien régime: et, à cette occasion, je jetterai quelques idées sur quelques réformes dont on pourrait s'occuper.

Je ne traiterai point de la peine de mort. Malgré les brillantes et vives attaques de Beccaria et de ses disciples, récemment renouvelées avec beaucoup de talent, on n'a pas encore osé s'en départir dans la plupart des gouvernemens. A mon avis, sa suppression ou sa conservation dépend bien moins de principes abstraits que de la question de savoir si elle est nécessaire. Je ne suis

point touché de ce qu'on a dit que la société ne peut disposer de la vie que nous tenons de Dieu. Elle ne pourrait donc non plus disposer de la liberté que nous avons aussi reçue de Dieu avec la vie; la peine de réclusion perpétuelle ne serait pas plus légitime que la peine de mort. La société a, comme tous les individus, plus que les individus dont elle exerce les droits et la tutelle, le droit de se défendre. C'est pour se défendre qu'elle frappe de mort ceux qui se mettent en guerre avec elle, et compromettent gravement la sûreté publique. Si le besoin de se défendre et de prévenir par des exemples sévères des attaques dangereuses, n'exige pas qu'on aille jusqu'à la mort, si ce châtiment suprême peut être efficacement remplacé, sans doute il faut le supprimer. Mais on n'a pas encore suffisamment prouvé que la menace de la mort ne soit pas le plus puissant moyen de contenir les malfaiteurs et de les arrêter dans la voie du crime; on n'a pas suffisamment prouvé que la société, déjà embarrassée d'une foule de criminels qui ont subi leur peine sans se corriger, pût supporter encore ceux qui se sont souillés de sang avec préméditation et sang-froid. Jusqu'à cette preuve, on conservera la peine de mort comme un triste, mais nécessaire remède, dont il faut au moins, s'épargner, autant qu'il est jusqu'à présent possible, l'application.

Pourquoi, par exemple, ne pas la détourner des crimes de fausse monnoie, de contrefaçon des sceaux de l'État, du vol même avec les cinq circonstances aggravantes, du recèlement d'objets volés à l'aide d'un crime auquel on n'a pas participé, et de la récidive lorsque le second crime n'emporterait pas la peine de mort, s'il était le premier que l'accusé eût commis?

Dans tous ces cas, le juré qui ne déclare pas sa conviction parce que la peine lui paraît excessive, commet sans doute une faute; pourquoi ne lui en ôterait-on pas

l'occasion, en décernant une peine mieux proportionnée?

Anciennement la fausse monnoie ne fut d'abord punie que de l'amputation du poignet. L'imperfection du monnoyage, qui facilitait les contrefaçons, le besoin qu'avaient de s'en défendre tant de comtes et de ducs qui battaient monnoie dans des souverainetés étroites, besoin partagé par nos rois eux-mêmes, entourés de feudataires souvent insoumis et révoltés, enfin la barbarie des temps, donnèrent lieu aux ordonnances plus que sévères de Childéric III, de Louis-le-Débonnaire, de Charles-le-Chauve. Il fut une époque où les faux monnoyeurs étaient jetés à l'eau enfermés dans un sac de cuir avec un chat, une couleuvre et un coq. Saint Louis abolit cet atroce supplice, et condamna les faux monnoyeurs à la potence comme voleurs publics. Cette peine avait passé dans les lois modernes, et le Code pénal a conservé la peine de mort contre les faux monnoyeurs, quoiqu'il n'y ait pas soumis les voleurs dans la plupart des cas où ils en étaient autrefois frappés.

Si l'on veut considérer les difficultés que présente au faux monnoyage la perfection de notre monnoie, la facilité de le découvrir et d'en arrêter les effets, le peu de dommage qu'il apporte à l'État et au crédit par le petit nombre de pièces qu'il peut répandre, on se convaincra qu'il n'y aurait aucun danger à adoucir la sévérité de la loi. On a rayé, dans les États-Unis, le faux monnoyage de la classe des crimes; on l'a rejeté dans celle des simples délits.

Le faux monnoyeur commet, dira-t-on, un crime de lèse-majesté; il usurpe le droit du souverain. Singulière usurpation, commise en tremblant, dans les ténèbres, et sans suites graves! Il altère la confiance dans le cours de l'argent. Aussi le punit-on. La question est de savoir si cette usurpation furtive, si cette atteinte à la con-

fiance publique sont dignes de mort, si cette sévérité est nécessaire, si elle n'a pas sa source dans les anciennes législations, si prodigues de tourmens et de supplices. Ne souffre-t-on pas lorsqu'on voit condamner à mort un malheureux qui, pour se procurer du pain, a doré ou blanchi quelques pièces de cuivre, et celui qui, trompé par l'apparence d'une pièce fausse qu'il a ensuite reconnue, a cherché à se délivrer de la perte qu'elle lui cause, en la transmettant à un autre? Qu'on assimile la fabrication et la distribution de la fausse monnoie à un vol qualifié, mais qu'on ne répande pas le sang pour un crime rare, difficile à commettre, et qui est un de ceux qui, dans son exécution si nécessairement restreinte, porte le moins de préjudice à la propriété publique et privée.

Ce que je dis du faux-monnoyage s'applique également à la contrefaçon des sceaux de l'État. C'est un faux; mais, de tous, c'est le moins commun et le moins dangereux, parce qu'il ne peut presque jamais avoir de suite importante et durable.

En adoucissant l'ancienne législation sur le vol, le Code a conservé la peine capitale contre celui qui est aggravé par un concours de circonstances que la loi a définies. Les motifs qui ont déterminé le législateur sont puissans; la sûreté des citoyens est plus menacée si le vol est commis avec effraction, avec armes, pendant la nuit et par plusieurs; il est plus difficile de s'en défendre. Ce n'est pas seulement l'argent, c'est la vie qui est en danger. Un tel vol sera plus coupable, plus punissable, j'en conviens; mais faut-il que son châtiment aille jusqu'à la mort? Où est la gradation des peines, et que réserve-t-on à l'assassin? Le simple homicide n'est pas puni de mort, et l'on condamne le voleur qui, sans avoir répandu le sang, a commis un larcin avec des armes dont il n'a pas usé, et avec les autres circonstances définies par la loi! Ne craint-on point de l'exciter à joindre

l'assassinat au vol, afin d'écarter le témoignage de celui qu'il dépouille? On se bornera à voler, si l'on n'encourt pas la peine capitale; mais si, dans tous les cas, on a la perspective du dernier supplice, on n'hésitera pas à commettre un double crime. Et n'est-ce pas une inconséquence d'infliger la même peine à celui qui n'a commis qu'un vol, et à celui qui l'a fait précéder ou suivre par un assassinat?

Les mêmes raisons s'étendent au recèlement des effets volés à l'aide d'un crime auquel on n'a pas participé. Le receleur n'est pas complice de l'assassin dont il cache le vol, s'il n'a pris aucune part à l'assassinat. Pourquoi donc lui en faire porter la peine? Ne peut-il pas arriver qu'un père, une mère, consentent à cacher dans leur demeure des objets qu'un de leurs enfans se sera procurés à l'aide d'un meurtre? Le désir d'écarter les soupçons d'une tête que, toute coupable qu'elle est, la nature leur ordonne de protéger, les aura déterminés. Dans ce cas et plusieurs autres qui sont analogues, le recèlement est au moins excusable; au moins ne mérite-t-il pas la peine d'une complicité qui n'a rien de réel, qui n'est point une complicité de fait, mais une complicité légale. Et la loi doit-elle créer des complicités?

Enfin, pourquoi punir aussi de mort celui qui tombe en récidive, lorsqu'il n'a pas commis un crime qui emporte ce châtiment? La récidive suppose, il est vrai, l'endurcissement du coupable et sa persévérance dans des dispositions criminelles. Mais la loi ne doit punir que les faits et non les sentimens dépravés qui portent à les commettre. Le coupable est incorrigible, dira-t-on : qui le sait? C'est une présomption qui peut être fausse; et quand elle serait incontestablement vraie, a-t-on le droit de condamner sur une présomption? La récidive ne peut être une circonstance assez aggravante du crime pour le rendre capital s'il ne l'est pas par lui-même; qu'elle

fasse augmenter la répression, cela est juste, mais il est trop rigoureux de la porter jusqu'à son dernier terme. En attendant les adoucissemens que je viens d'indiquer, et d'autres encore que nous devons espérer des lumières du siècle et de l'humanité du roi, je ne voudrais pas que les jurés sortissent de leurs attributions, que constitués juges des faits par la loi, ils s'érigeassent en censeurs et en réformateurs de la législation, qu'ils déchirassent, par cette usurpation, une institution qui a encore quelques adversaires, et qu'il faudrait conserver dans toute sa pureté primitive. Je ne voudrais pas que l'on confirmât les jurés dans une erreur qui n'est encore que celle de quelques-uns, et qu'il ne faudrait pas étendre par la fausse théorie de leur omnipotence.

REVUE SOMMAIRE,

OU

ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

I. *Des Mystères de la vie humaine;* par le comte de Montlosier; précédé d'une notice sur la vie de l'auteur. — 2 vol. in-8. Prix 12 fr. Pichon et Didier, éditeurs, quai des Augustins, n. 47. Paris, 1829.

Ce titre est imposant; cependant il ne donne pas une idée complète du sujet de l'ouvrage. L'homme vit au milieu de toute la nature; il est en rapport avec elle. La vie humaine n'est donc qu'une dépendance de la vie générale; et l'on ne peut traiter des *mystères* de l'une sans toucher aux secrets de l'autre. Ainsi, c'est l'universalité des choses que M. de Montlosier a été conduit à étudier, et son ouvrage n'est pas moins qu'un système du monde.

Nous regrettons l'idée plus restreinte que, sur la foi du titre seul, nous avions conçue du livre. Dans l'état moral de l'époque, les *Mystères de la vie humaine* pouvaient à eux seuls être l'objet de recherches intéressantes, utiles, et qui facilement auraient eu l'attrait de la nouveauté. Tout est si pressé aujourd'hui, l'existence mondaine nous préoccupe si puissamment, qu'à peine trouvons-nous le temps de songer à ces questions désespérantes qui précèdent, enveloppent et suivent l'humanité, à ce fonds obscur sur lequel la vie ressort comme un relief. Mais ces questions ne cessent pas pour cela d'exister, ni même de nous poursuivre, et nous n'échappons pas toujours aux tourmens du doute, à l'accablement de l'ignorance. Sévèrement analysées, peut-être se réduiraient-elles au grand et fondamental mystère de l'existence du mal. Le christianisme l'a exposé sous une forme symbolique, et long-temps on a pris pour une explication ce qui n'était qu'une traduction. Mais aujourd'hui que la raison plus exigeante semble chercher la lumière d'un autre flambeau, elle saurait gré à l'esprit audacieux qui tenterait de l'allumer.

Ce n'est point là précisément ce que M. de Montlosier s'est proposé. Préoccupé d'un plan plus vaste, il n'effleure le problème qu'indirecte-

ment. Nous ne pouvons, au reste, lui en faire un reproche : tout écrivain est maître absolu du choix de son sujet. Mais une fois le sujet choisi, la responsabilité commence.

Un système du monde peut venir soit de la philosophie, soit de la physique. M. de Montlosier ne professe pour l'une et pour l'autre qu'une médiocre estime. Il dédaigne la précision rigoureuse que l'une recommande, et les observations détachées que l'autre préfère. C'est sur *la méditation* qu'il fonde la science plutôt que sur *la règle et l'étude*. Aussi son ouvrage rentre-t-il dans un genre dont toutes les écoles contemporaines ont la prétention de s'écarter. Toutes, bien qu'opposées entre elles, s'accordent en effet à proscrire l'hypothèse, et l'hypothèse est le procédé favori de M. de Montlosier. Son ouvrage rappelle à certains égards les premiers âges de la philosophie grecque, et ces cosmologies fantastiques où se plaisait le génie de l'antiquité.

Le fait fondamental qui paraît avoir frappé l'auteur, c'est l'action des êtres les uns sur les autres. Partout où il voit une action, il suppose une force, que, dans son langage volontairement figuré, il appelle un *esprit*. Ainsi, le monde est peuplé d'esprits. Chaque règne contient son genre d'esprit; chaque corps est même animé par un esprit, ou plutôt par des esprits de divers genres. Les formes ne sont en effet que des forces qu'une force supérieure s'est appropriée. Ces forces ou ces esprits, il n'est point téméraire de les appeler des *Dieux*. La tradition de l'Ancien Testament le permet, et l'impiété serait de voir dans chaque mouvement organique l'action du Dieu suprême.

Entre ces divers esprits ou principes, trois se font d'abord distinguer, le principe terrestre, le principe solaire et le principe céleste. Le premier, qui régit et coordonne tout notre système planétaire; le second, qui régit et coordonne tous les grands mouvemens du globe; le troisième qui régit et coordonne l'univers.

Comme chaque être nous offre un abrégé du monde, on retrouve dans chaque être l'influence et la présence même de ces trois principes. Mais, suivant qu'un des trois prédomine, la nature de l'être diffère. L'humanité, pour ne citer qu'elle, appartient au principe terrestre, par les passions basses qui ont leur siège dans le sang noir et le foie; au principe solaire, par les passions généreuses qui ont leur siège dans le sang rouge et le cœur; au principe céleste, par la volonté, la pensée, la mémoire, qui règnent dans le cerveau et l'esprit nerveux. Par sa conduite morale, l'homme laisse prévaloir en lui l'un de ces trois principes, et c'est à celui qui a prévalu que la mort restitue son ame. Cette vue de la vie à venir suffit pour attester la hardiesse de la philosophie de l'auteur.

Considéré sous un autre aspect, l'homme laisse apercevoir en lui deux esprits, dont l'un préside à tous les mouvemens organiques et instinctifs, l'autre à tous les actes libres et réfléchis. Le premier, qui lui est commun avec les animaux, est infaillible, innocent, conservateur, mais sans nulle connaissance de Dieu. Le second, qui distingue

l'humanité, est sujet à l'erreur, à l'excès, au désordre; il abuse, il corrompt, il détruit, mais il est capable de religion. Il est à la fois la gloire et le péril de l'homme. M. de Montlosier appelle l'un *l'esprit nécessaire*, et l'autre *l'esprit surabondant.*

C'est au moyen de ces divers principes, de ces nouvelles distinctions, très-préférables, selon lui, aux vieilles antithèses du corps et de l'ame, de l'organisation et de l'intelligence, de l'animalité et de la matière brute, qu'il s'efforce d'éclairer et d'ériger en système ses observations sur la vie individuelle considérée dans ses rapports soit avec le devoir, soit avec le bonheur, et sur la vie des peuples, en tant qu'elle dépend de la forme et de la nature des gouvernemens; en d'autres termes, il fait sortir de son système de cosmogonie la morale et la politique.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse. Cette idée générale de l'ouvrage suffit. Il faut ajouter, quant à la méthode, qu'elle est tout entière dans l'analogie de certaines figures de langage qui, se retrouvant dans diverses sciences, paraissent à l'auteur la preuve de l'identité de ces sciences, jusque-là qu'il dit quelque part : *Un phénomène vous embarrasse-t-il en chimie? vous en trouverez peut-être la solution en politique; et réciproquement.* Le système, au fond, n'est qu'une métaphore perpétuelle.

M. de Montlosier le sait; et loin d'en disconvenir, il s'en fait un mérite de la façon la plus franche et la plus ingénieuse. Peu lui importent les objections ou les critiques que lui opposeraient la logique sévère des métaphysiciens, et la prudence minutieuse des naturalistes. Il a écrit en quelque sorte contre eux, et c'est à l'exactitude scientifique ou soi-disant telle qu'il en veut. La tentative est très-permise, mais il faut qu'elle réussisse; il faut surtout qu'elle soit légitimée par une connaissance détaillée et approfondie des systèmes contre lesquels elle est dirigée, c'est-à-dire de toutes les sciences humaines, ou peu s'en faut. Or, quoique M. de Montlosier montre dans son livre une instruction variée, elle n'est pas toujours suffisante pour justifier tout ce qu'il entreprend. Il y supplée avec de l'esprit et surtout avec du talent. L'imagination, qui n'a que trop de part au système, se retrouve heureusement dans le style; et l'ouvrage plaît souvent, quoique rarement il persuade. Si les vues générales sont fort contestables, les idées de détail sont souvent aussi justes que brillantes. Le soin particulier que l'auteur paraît avoir donné à la diction, n'a rien ôté au mouvement ni à la couleur. Écrit avec une parfaite bonne foi, avec une indépendance absolue, l'ouvrage offre des traits nombreux de cette vivacité généreuse qui a dans mainte occasion honoré tout à la fois l'ame et le talent de M. le comte de Montlosier.

II. *Vues sur le protestantisme en France ;* par J.-L.-S. Vincent, pasteur de l'Église réformée de Nîmes. 2 vol. in-8°. Paris, chez Servier, rue de l'Oratoire, n° 6 ; Genève, chez Ab. Cherbulliez ; Nîmes, chez Blanquis - Gignoux, libraire-éditeur. 1829.

Nous éprouvons quelque embarras à rendre compte de ce livre ; il est si bien composé, si bien conduit, que nous voudrions en suivre l'enchaînement, en exposer, dans leur ensemble, les résultats ; et, d'un autre côté, on y rencontre tant d'esprit dans le détail, des remarques si fines, des développemens si ingénieux, que nous aimerions en épuiser un point particulier, pour faire partager à nos lecteurs quelque chose du plaisir que nous a procuré cette lecture, de l'impression qu'elle nous a laissée. Mais à côté et au-dessus de ces deux points de vue s'en présente un troisième, qui doit l'emporter sur tous deux. En adoptant l'un ou l'autre des modes d'exposition dont nous venons de parler, nous ne ferions que rendre une justice trop imparfaite encore à l'auteur de cet ouvrage ; il existe envers lui un plus impérieux devoir ; c'est celui d'entrer dans ses intentions, de parler de lui dans le but où il a parlé lui-même, d'oublier enfin l'écrivain pour ne s'occuper que du pasteur. Il est clair, en effet, que malgré le mérite très-distingué de ces deux volumes, ce n'est pas dans une préoccupation littéraire ni philosophique qu'ils ont été composés ; ils sont une action plus encore qu'un livre, ce qui n'empêche pas pourtant qu'ils ne soient un livre très-remarquable, un livre tel qu'en général il ne s'en fait point en province, et très-peu même à Paris.

Examiner ce qu'est, à proprement parler, le protestantisme, soit comme religion, soit comme Église ; établir quelle est en fait sa position en France, ce qu'elle devrait être en droit, quels obstacles il rencontre, quelles réformes il peut subir, quels progrès il doit faire, quelles espérances il peut concevoir, quels sont, soit dans son sein, soit hors de son sein, ses difficultés et ses dangers ; déterminer le caractère de ses adversaires ; chercher partout la vérité sans prévention et sans timidité, et la dire avec franchise et modération dès qu'elle est découverte, telle est la pensée de l'ouvrage de M. Vincent, tel est le noble but de son travail, et, nous nous plaisons à le dire, tel est presque toujours le résultat de ses efforts.

Un assez grand mouvement d'esprit et d'ame s'est opéré, depuis quelques années, dans le protestantisme français, et, comme il arrive toujours, l'unité en a souffert ; des opinions différentes ont éclaté, la discussion s'en est suivie ; bientôt sans se séparer on s'est distingué ; enfin on s'est donné des noms, on s'est enrôlé sous une bannière. Comme c'est d'Angleterre qu'est venue l'impulsion nouvelle, on s'est habitué à confondre ses partisans avec ceux d'une secte anglaise, et l'on a appelé méthodistes tous ceux qui se sont distingués par un zèle plus ardent, des maximes plus rigides, une exaltation plus prononcée. C'est

aux personnes de cette opinion qu'est due en grande partie la formation des sociétés bibliques, sociétés des missions chez les peuples païens, sociétés des traités religieux, etc. Quoique ces sociétés contiennent sans doute beaucoup de membres dont les sentimens ne s'accordent pas avec ceux des *méthodistes*, on peut affirmer que le mouvement qui les a réunis vient de ceux-ci, et l'on pourrait dire, avec presque certitude, que, sans leurs efforts, à peu près rien de ce qui s'est fait depuis quelques années n'aurait eu lieu.

Comme la publication d'ouvrages conformes à sa doctrine est un des moyens d'action employés par la secte religieuse dont nous venons de parler, et qu'elle s'en sert presque seule, du moins en France, on pourrait penser d'abord que les *Vues sur le protestantisme* sont écrites dans son esprit, et ont pour but son intérêt; il n'en est rien pourtant, et nous pouvons le dire d'autant plus franchement que M. Vincent ne s'en cache pas. En estimant les méthodistes et leur rendant justice, quoique trop froidement et incomplètement, selon nous, il se proclame leur adversaire, et se montre, si besoin en est, tout prêt à les combattre de la même plume dont il a défendu, dans un ouvrage remarquable et trop peu connu, les imprescriptibles droits de la raison et de la liberté contre la fougueuse éloquence de M. l'abbé de La Mennais. Ce n'est pas, au reste, que M. Vincent ait goût à la dispute; ce qu'il désire surtout, c'est la tolérance réciproque la plus complète; peut-être même cette disposition pacifique l'emporterait-elle trop loin. Nous ne saurions en effet partager la préférence qu'elle lui fait donner au système d'une Église établie, où toutes les opinions se supportent mutuellement, sur un système de liberté parfaite, d'entière franchise, où chacun se réunit, suivant son gré, à ceux qui pensent comme lui, et où il y a autant d'Églises que de croyances, mais où tous les fidèles sont croyans. Il ne faudrait pas conclure de là que ce soit par peur de la liberté humaine que M. Vincent redoute cet état religieux, dont les États-Unis nous offrent l'édifiant modèle; loin de là, on n'a jamais respecté davantage le droit de chaque homme sur sa propre pensée; aucun philosophe, si hardi qu'il pût être, n'a désiré davantage que ce religieux théologien le développement complet de toutes les facultés et le progrès de toutes les connaissances. Ferme dans sa foi en Dieu et en l'Évangile, il voit sans inquiétude les découvertes des sciences, la marche de l'humanité, les variations des siècles; ce qu'il tient pour vrai ne lui paraît pas pouvoir être ébranlé par ce qui se trouvera vrai; il se repose sur la Providence pour conserver le fond qui seul importe réellement; la forme, quelque chère qu'elle soit à son cœur, il ne la regarde pas comme indispensable; pour lui, le protestantisme, c'est-à-dire la religion de la liberté, ne peut que gagner au mouvement général de l'humanité; si l'Église réformée, qui n'en est que l'expression prise de tel temps et de tel lieu, y perdait, ce serait un chagrin pour ses membres plutôt qu'une perte pour l'univers.

C'est avec cette hauteur, cette impartialité de vues, que M. Vincent,

après avoir débattu la question des Églises constituées et des Églises isolées, examine la position du protestantisme en France suivant la loi du 18 germinal an x et suivant la Charte, et établit, dans une lumineuse discussion, combien de choses manquent encore à la bonne organisation de la religion réformée, et combien de justes réclamations ses membres ont droit d'élever. Passant ensuite aux rapports de l'Église et de l'État, il analyse les avantages que ces deux puissances peuvent tirer de leur alliance officielle, et conclut qu'elles n'en obtiennent aucun réel, tandis qu'elles y rencontrent de grands inconvéniens. Il se prononce à cette occasion pour le système dans lequel les cultes ne sont payés que par leurs propres fidèles, le regardant surtout comme très-favorable aux protestans de France, qui, vu leur richesse, paient une plus forte part dans la contribution générale qu'il ne leur en revient, proportion gardée, pour les frais de leur culte. M. Vincent, cependant, ne désire pas voir encore ce système appliqué; il ne pense pas que l'Église réformée de France, sortie hier de l'esclavage, soit encore mûre pour une entière liberté.

Mais, pour arriver à cette liberté, pour être en état d'en profiter, une chose surtout est nécessaire au protestantisme; c'est de l'instruction, c'est de la science. Ici M. Vincent se plaint avec raison de ce qui manque aux protestans sous ce rapport, et examine ce qui pourrait être fait pour faciliter leurs progrès dans la théologie et dans toutes les connaissances qui s'y rattachent; car, selon lui, un pasteur ne peut jamais en trop savoir, et il est difficile qu'il en sache jamais assez.

L'ouvrage se termine par plusieurs chapitres sur l'état des esprits en France, sous le rapport religieux, sur les moyens d'augmenter chez les masses la *religiosité* (c'est son expression), sur la philosophie de notre époque, sur le méthodisme, sur le catholicisme, enfin sur l'avenir du protestantisme. Nous aurions peine à dire tout ce qu'il y a de raison, d'esprit, d'étendue de vues, d'impartialité, de bons sentimens dans ces divers chapitres; chacun mériterait une analyse, chacun aurait droit à des louanges distinctes. On n'est pas habitué à trouver dans un livre écrit par un ecclésiastique, et écrit avec un sentiment très-prononcé pour sa religion et son Église, une intelligence si complète, si prompte de tout ce qui est vrai, une sympathie si universelle pour tout ce qui est bon, un désir si vif de tout ce qui sera mieux.

III. *Éducation Familière, ou Série de Lectures pour les enfans depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence;* par miss Edgeworth, traduit de l'anglais par Mme Louise Sw. Belloc. — 2e série, ornée de vignettes dessinées et gravées par MM. Alfred et Tony Johannot. 2 vol. in-18. Paris, Alexandre Mesnier, place de la Bourse. 1829.

Nous avons déjà parlé, dans le tome 8 de la *Revue française*, des premiers volumes de l'*Éducation Familière*, écrits pour les enfans de cinq à sept ans, et nous avons dit combien cet ouvrage nous paraissait à la fois

digne de la réputation de son auteur et approprié à l'intelligence de ses petits lecteurs; assertions qui, certes, n'ont rien de contradictoire, car rien ne témoigne plus sûrement de la supériorité que la vraie simplicité: il y a plus de jolis romans que de bons contes.

La série que nous annonçons ici est destinée à l'âge de sept à neuf ans; on y retrouve Frank et Rosemonde, les héros des récits précédens, et l'on suit avec plaisir les progrès de leur raison et de leur intelligence; à des scènes dont le but est tout moral, comme *la Promesse, une Récompense, une Dispute, la Partie de plaisir, le Chapeau noir*, sont mêlés des évènemens, des conversations qui amènent une instruction pratique, tels que *l'Armoire de laque, les Merveilles, les Gravures, la Chandelle de jonc, la Grange couverte en chaume.* Nous avons surtout été frappés d'un morceau du même genre, mais dont il résulte bien mieux que la connaissance d'une recette ou d'une curiosité. Nous voulons parler de celui qui est intitulé : *la Division du travail;* il est impossible d'exposer d'une manière plus claire, une vérité empruntée à une science peu attrayante. Il n'y a pas d'enfant de cinq ans qui ne puisse parfaitement comprendre tout cet article, et nous ne voyons nulle raison pour qu'il l'oublie jamais, ou puisse y trouver à redire; on doit, au nom de l'enfance, tenir grand compte à miss Edgeworth de l'avoir jugée digne qu'on fît la science à son usage; on ne se doute pas assez de ce qu'elle peut apprendre, et, dès le premier âge, savoir pour la vie. Il est d'autant plus important de soigner les impressions qu'elle reçoit alors, qu'elle ne s'en défait par la suite que bien difficilement. On ne peut trop se presser de lui donner de bons principes et des notions justes. Sous ces deux rapports, et c'est *là tout l'homme*, il n'y a qu'à louer dans *l'Éducation Familière;* on aurait de la peine à imaginer un livre qui servît mieux à faire de bons, aimables et spirituels enfans, et pour achever de le recommander comme une charmante étrenne, nous ajouterons d'heureux enfans.

On ne peut, en effet, leur procurer une lecture plus amusante; et ce n'est pas chose facile à trouver qu'un livre amusant pour les petits enfans; qu'on se rappelle plutôt les angoisses que ramène le jour de l'an. Grace à la publication que nous devons à madame Belloc, et à la continuation qu'elle en promet, une partie de ce tourment peut être allégée.

IV. *Lettres d'une belle-mère à son gendre, sur quelques sujets d'histoire et de politique.* 1 vol. in-8. Paris, Sautelet et compagnie, éditeurs, rue de Richelieu, n° 14; Alexandre Mesnier, libraire, place de la Bourse. 1829.

Lettres d'une belle-mère à son gendre : qui ne croirait, à ce titre, qu'il s'agit d'une correspondance sur l'éducation des filles, ou peut-être de détails d'économie domestique? Point; c'est d'histoire et de politique qu'il est question; et ce ne sont pas des éclaircissemens, des con-

seils que cherche cette belle-mère; elle ne pense point à modifier ses opinions au moyen de celles de son gendre; mais elle veut lui donner celles qu'elle a récemment adoptées, lui expliquer les motifs de son changement, et l'amener à ce qu'elle croit la vérité. La tâche est pesante, et, à notre avis, dépasse tellement les forces d'une femme, que nous aurions douté qu'une femme pût l'entreprendre de propos délibéré, si la lecture de ces lettres, et ce que nous savons d'ailleurs, ne nous eût interdit jusqu'à la pensée que cet ouvrage pût venir d'un homme. A dire vrai, nous en sommes aises; il y a une certaine unité de composition, un certain ordre de discussion, une certaine rigueur de raisonnement, une certaine correction de style qu'on veut absolument trouver dans les écrits des hommes, et dont on dispense ceux des femmes; nous ne serons donc pas obligés de nous enquérir sévèrement si ces divers mérites appartiennent au volume dont nous rendons compte, et nous pouvons savoir gré à son auteur de tout ce qui s'y rencontre de bon, sans en exiger avec pédanterie ce qui n'y est pas.

Les lettres dont il s'agit sont censées écrites en 1823; mais elles se rapportent en entier au commencement de l'année 1814, à ce moment où l'on prévoyait la chute de Napoléon, où l'on entrevoyait le retour des Bourbons. Sur ces entrefaites se trouvent, dans un château plein de partisans de l'ancien régime, deux femmes, liées entre elles par la parenté, mais d'âges et de sentimens fort divers. L'une, jeune encore, partage les opinions et les vœux de ceux qui l'entourent; l'autre, instruite par l'expérience du passé, par le spectacle de la révolution et de l'émigration, est loin de former les mêmes souhaits. Ces deux femmes causent ensemble, discutent les points qui les divisent, s'écrivent lorsqu'elles ne peuvent plus se voir, et, comme on le pense bien, la bonne cause l'emporte, et la jeune *ultra* est convertie par la vieille *constitutionnelle*.

Celle-ci, venue de la société du dix-huitième siècle, dont cependant elle renie la tendance irréligieuse, pleine de vénération pour Louis XVI, de tendresse pour les idées libérales, et pas complètement à l'abri de quelques préjugés nobiliaires, croit voir dans le parti des Constituans celui qui aurait pu sauver la France et la monarchie; selon elle, il ne fit point de fautes, il n'eut que du malheur; il en est de même du roi. Le livre est consacré à ces deux apologies, ou plutôt panégyriques; mais, en revanche, le blâme est très-sévère pour ceux qui firent obstacle aux bonnes intentions des Constituans et du roi. Ni les adversaires de MM. Mounier, Clermont-Tonnerre, de quelque bord qu'ils puissent être, ni les courtisans de Louis XVI, n'ont à se louer du portrait qui est fait d'eux : nous croyons que, pour plusieurs des premiers, il y aurait d'honorables exceptions à réclamer.

Ce qui fait l'intérêt de ces lettres, c'est moins la grandeur ou la justesse des vues, que la lumière qu'elles jettent sur l'état intellectuel des ultras qui sont devenus constitutionnels, sur le chemin qu'ils ont pris pour en venir là, sur ce qu'en arrivant aux opinions

nouvelles, ils ont sacrifié et conservé de leurs anciens préjugés. Cette étude est curieuse, et devient chaque jour plus utile, car chaque jour le parti national se grossit de ceux qui le combattaient jadis, et qui lui apportent le précieux secours d'une coopération d'autant plus sincère qu'elle est plus désintéressée. Il est donc de la plus haute importance de bien comprendre ces hommes de qui nous pouvons recevoir tant d'appui; et qu'y a-t-il de mieux, pour parvenir à ce but, que cette sorte de confession d'une personne sortie des mêmes rangs, à qui certainement pareille chose est arrivée, et qui veut bien nous mettre dans la confidence, nous peindre avec détail tout ce qui s'est passé dans son esprit depuis le commencement de la révolution, nous raconter les raisons qui ont agi sur elle, nous indiquer les faits qui l'ont frappée, et nous enseigner en même temps à bien concevoir ceux en qui s'est opéré un semblable changement, et à le provoquer par les moyens efficaces là où il n'a pas encore eu lieu? C'est donc de la reconnaissance que nous portons à l'auteur de ces lettres; nous regardons leur publication comme pouvant être d'une réelle utilité; et, si nous en croyons les sentimens répandus dans ce volume, nous pensons que cette persuasion, si elle était partagée par celle à qui nous devrons ce résultat, serait pour elle la plus douce comme la plus souhaitée des récompenses; car ce n'est pas pour le succès, mais pour la conscience que ce livre a été écrit, et le mérite littéraire n'a guère occupé son auteur. Ce n'est pas à dire qu'il y manque; mais c'est surtout de l'esprit des femmes qu'on peut dire avec justesse ce que madame de la Sablière disait de La Fontaine, assurant qu'il produisait ses Fables comme un poirier des poires, sans s'en douter; la plupart du temps, elles n'écrivent que pour exprimer leur sentiment, leur opinion; de la forme qu'elles emploient pour cela, du talent qu'elles peuvent y déployer, elles s'en embarrassent peu. Nous sommes convaincus qu'il en a été ainsi dans le cas dont nous parlons; mais cela ne fait-il pas un devoir impérieux au lecteur, et encore plus au critique, de rendre hommage à ce qui se trouve de neuf et de piquant dans ce volume, à la parfaite liberté de pensées qui y éclate, enfin à ce qu'ont d'ingénieux, et souvent de vrai, les réflexions sur le passé qui en font la plus grande partie, et servent d'appui, et pour ainsi dire de justification, aux souhaits pour l'avenir?

V. *Introduction générale à l'Histoire du droit;* par M. E. Lerminier, docteur en droit, avocat à la Cour royale. — Un fort vol. in-8. Prix 7 fr. Paris, Alexandre Mesnier, éditeur, place de la Bourse.

Avant de parler du mérite de ce livre, quelques mots sur son histoire. Elle doit, ce nous semble, en expliquer la forme et le caractère, et lui gagner d'avance la sympathie de quiconque aime la science et ses progrès.

Fatigué du pédantisme stérile de nos écoles, un jeune docteur en

droit conçoit le dessein d'apprendre par lui-même la science dont les arides leçons de ses maîtres n'ont pu le dégoûter. Il se jette dans l'étude sous les auspices de nos grands jurisconsultes du seizième siècle, et recueille avec avidité tous les enseignemens des hommes célèbres dont l'Allemagne s'honore aujourd'hui. Bientôt il a pénétré sous le portique de cette grande science ; il plonge ses regards dans les profondes avenues qui lui restent à parcourir : loin de s'en effrayer, son zèle s'en accroît; mais faudra-t-il faire tout ce laborieux chemin en silence, seul, sans compagnons, sans témoins? Ne pourrait-il, pour stimuler ses forces, s'associer durant sa route quelques-uns des camarades qu'il a vus comme lui souffrir des pauvretés de l'école? Ne pourrait-il créer autour de lui un mouvement d'intérêt et de curiosité pour les recherches auxquelles il se dévoue? Ce projet conçu, comment l'exécuter? Il ne veut pas faire un livre, car il n'a pas encore un système arrêté ; il ne possède que les germes d'un livre, il ne peut encore dire son dernier mot sur rien. Raconter ce qu'il sait, faire entrevoir ce qu'il aperçoit, voilà son but; or, il n'a qu'un moyen de l'atteindre, c'est de professer. Mais qui voudra donner une chaire à un tel novateur? Il prévoit les chicanes, les obstacles, les lenteurs qui l'attendent à la porte de la docte faculté, et, plein d'une généreuse impatience, il se donne à lui-même ses degrés, s'institue professeur, fait appel à un auditoire de condisciples, en est entendu; et bientôt on le verra chaque semaine, toujours avec plus de facilité et de bonheur, exposer ses doutes, ses conjectures, ses découvertes, applaudi par son jeune public, encouragé par tout ce qui s'intéresse en France à l'indépendance de l'esprit et à la marche des idées.

Heureusement pour le succès du nouveau professeur, il n'avait pas seulement fait provision d'intéressans matériaux, mais il possédait pour les faire valoir un don de parole des plus remarquables, une improvisation vive, animée, dramatique. On le sait, de tous les modes d'agir sur les intelligences, la parole est le plus puissant : l'enseignement oral excite je ne sais quelle émotion qui féconde les esprits, les passions, pour ou contre les doctrines qu'on leur expose, et leur en laisse une vive empreinte. Toutefois, si le silence lui succède, il est à craindre que toutes ces semences précieuses ne portent pas tous leurs fruits : le professeur n'a qu'un moyen d'assurer à ses idées un avenir durable, une destinée certaine, c'est de les écrire. Il fallait donc s'acquitter de ce nouveau devoir du professeur ; et voilà pourquoi M. Lerminier, à l'issue de ses leçons, s'est occupé à les mettre en ordre, et en a composé le livre que nous annonçons.

Ne conserver de ses paroles que les idées qu'elles avaient imprimées, écrire entièrement à neuf tout ce qu'il avait dit, c'eût été en effacer l'originalité : d'un autre côté, il ne fallait pas laisser passer sous les yeux d'un lecteur les fréquentes répétitions et tous les petits détails de parole, nous dirions presque de causerie, qui sont de rigueur quand on s'adresse à un auditoire. M. Lerminier a su se tracer un juste milieu :

ses leçons ont été transformées en chapitres; parfois même dans un seul chapitre, plusieurs leçons se trouvent fondues : mais quant au style, il n'a subi que quelques ratures; toute son abondance, tout son mouvement lui ont été conservés. On reconnaît aisément, en lisant ce livre, la vivacité, l'élan, les repos et les ellipses d'une improvisation.

Le plan de M. Lerminier est vaste : il veut parvenir à tracer une histoire universelle du droit. Il a compris à merveille qu'au temps où nous sommes, la véritable mission des savans c'est d'être les historiens de la science qu'ils embrassent. Pour notre siècle, tout doit être histoire. Dans tout ce qu'il fera, il procèdera historiquement. Il est bien évidemment destiné à dresser l'inventaire de tout ce qui a été fait et pensé dans les siècles passés, afin de mettre les siècles futurs à même d'en faire leur profit et de recommencer sur nouveaux frais. Si nous accomplissons cette grande tâche, nous n'aurons certes pas perdu notre temps, et laisserons une trace dans l'avenir. Mais comme le quart du siècle s'est déjà écoulé, il devient urgent de se mettre à l'œuvre, et nous devons tous nos applaudissemens, toute notre faveur, à ceux d'entre nous qui se montrent les premiers à la brèche. On ne saurait donc trop encourager la tentative de notre jeune historien jurisconsulte, surtout quand on voit dans ses premiers essais le succès répondre si bien à l'audace.

Dans le livre, ou si l'on veut dans le cours qu'il publie, M. Lerminier n'aborde pas encore l'histoire du droit proprement dite. Il a judicieusement senti que, toute spéciale que fût la mission de notre siècle pour ce genre de travail, il n'en était pas l'inventeur, et qu'il lui faudrait s'aider de toutes les tentatives des âges précédens. Sous une forme ou sous une autre, nos pères ont déjà mis la main à notre tâche, et même, à vrai dire, ce n'est que dans leurs essais que nous pouvons puiser la matière de nos recherches. Pour ce qui regarde la science du droit, par exemple, on trouve, depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours, depuis Irnérius jusqu'à M. de Savigny, une série d'hommes aussi puissans par leur génie que par leur immense savoir, qui, soit comme glossateurs, soit comme philologues, soit comme philosophes, soit même comme historiens, ont déjà ébauché de cent façons différentes les vastes tableaux qu'il nous reste à terminer. Or, c'est à faire connaître ces hommes célèbres, à distinguer le caractère et les résultats généraux de leurs grands travaux, que M. Lerminier a consacré cette première année. Il a passé en revue tous les hommes éminens qui, depuis sept cents ans, se sont faits les organes, non pas seulement du droit et de la législation, mais de la science du droit. Leurs découvertes, leurs erreurs, doivent maintenant lui servir comme de jalons pour pénétrer plus avant dans la bonne route, pour éviter la mauvaise. Cette introduction, à moitié historique, à moitié littéraire, était le prologue nécessaire du grand drame qu'il doit désormais dérouler devant nous.

Le tableau de la jurisprudence, depuis le douzième jusqu'au seizième siècle, le génie de Cujas, ses rivaux, ses disciples, le mouvement

qu'il imprime pour plus d'un siècle, non-seulement aux écoles scientifiques, mais au barreau et aux Parlemens, tel est le début instructif et brillant du livre de M. Lerminier. Le morceau est écrit avec un rare talent. Peut-être l'auteur glisse-t-il parfois un peu rapidement, quand on voudrait lui voir ralentir sa marche, et entrer dans des détails plus particuliers. Mais, en revanche, il y a dans ces pages un mouvement qui entraîne. La manière de M. Lerminier est large, pleine de saillie et d'expressions pittoresques. Nous ne le suivrons pas ici, soit quand il expose Bodin et sa république, soit quand il peint, en Angleterre, Bacon et Selden, en Hollande Grotius, en Allemagne Puffendorf et Leibnitz, en Italie Vico et Gravina. Pothier, d'Aguesseau, Montesquieu, sont ensuite appréciés avec beaucoup de sagacité et de talent. Vient ensuite un résumé curieux des travaux, des progrès et des dissensions intestines de l'école moderne allemande. Nous regrettons de ne pouvoir parler avec plus de développement, mais les bornes de cette note nous le défendent. Les lecteurs de la *Revue* ne feront d'ailleurs que gagner à attendre; car dans un prochain numéro une plume habile et exercée dans ces matières donnera du livre de M. Lerminier une analyse détaillée et approfondie. Nous n'avons voulu aujourd'hui que signaler dès son apparition cette intéressante production à l'attention du public.

VI. *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825, ou Journal d'un voyage aux États-Unis;* par A. Levasseur, secrétaire du général Lafayette pendant son voyage. — Orné de douze gravures et d'une carte. 2 vol. in-8. Prix 15 fr. Librairie Baudouin, rue de Vaugirard, n. 17. Paris, 1829.

Je ne sais si notre siècle a présenté un plus beau spectacle que celui de l'accueil que les États-Unis d'Amérique ont fait en 1824 au général Lafayette. Cette reconnaissance, témoignée par un peuple entier à un seul homme, cet amour des fils pour le compagnon de leurs pères, cet ardent souvenir de services qui datent de cinquante années, ces hommages d'un pays libre à l'un des fondateurs de sa liberté, offraient sans doute un exemple inouï, mais justifiaient d'une manière éclatante, contre des calomnies cent fois répétées, la république, la civilisation moderne et la nature humaine. Ce triomphe pacifique ne prouvait-il pas enfin qu'entre la gloire et la vertu l'alliance est possible, que les peuples libres savent n'être pas ingrats, et que la raison du siècle ne proscrit ni la fidélité ni l'enthousiasme? Heureux celui que la Providence avait choisi pour servir de vivante preuve à ces vérités consolantes, après tant d'autres vérités qu'il a confessées par sa vie entière, et scellées jadis de son sang! Mais s'il est beau d'avoir obtenu des honneurs tels que les siens, il est glorieux aussi de les avoir décernés. Par eux, une nation s'honore elle-même; elle fait connaître à la fois son caractère et son bonheur, et rend ainsi comme un double témoignage de la vertu de ses institutions.

Cette pensée naît à chaque page de la lecture des deux volumes que nous avons sous les yeux. C'est un récit complet et authentique du voyage du général Lafayette en 1824 et en 1825. L'auteur, qui l'accompagnait en qualité de secrétaire, et qui ne l'a point quitté, a pu tout voir, tout entendre, et tout fidèlement raconter. On retrouve donc dans l'ouvrage de M. Levasseur, avec plus de détail et d'exactitude, toutes ces scènes solennelles, touchantes ou singulières, qui ont si vivement intéressé la France dans les journaux du temps. Les quatre ou cinq années qui se sont écoulées depuis lors, n'en ont guère affaibli l'intérêt; et des circonstances récentes l'auraient au besoin ranimé. L'auteur, au reste, eût moins tardé à publier, s'il n'avait été retenu par un scrupule que l'on comprendra. M. de Lafayette est tout-à-fait étranger à cette publication : mais peut-être eût-on supposé qu'elle s'accomplissait sous ses auspices, tant que M. Levasseur vivait auprès de lui. Il a donc attendu que le temps, en changeant sa position, rendît à l'un comme à l'autre, sous ce rapport, une complète indépendance; et l'auteur seul aujourd'hui répond de ce que seul il publie.

Au reste, cette responsabilité n'est pas redoutable. L'ouvrage ne contient presque que des faits, et tous ces faits sont de ceux qu'on aime à raconter. Grace à sa situation, M. Levasseur a été plus à portée d'observer l'Amérique que les Américains eux-mêmes. D'abord, ce qui est arrivé à peu d'entre eux, il a visité tous les États de l'Union. Puis, dans chaque État, il s'est vu en rapport avec les hommes les plus distingués et les plus instruits, avec l'élite de la société, avec tous ceux qui participent au gouvernement. Il a donc pu, par la conversation seulement, recueillir sur l'histoire, les institutions, les affaires, les mœurs, les intérêts de ces curieuses républiques, d'innombrables renseignemens qu'aucun livre ne lui eût offerts, qu'aucun autre voyageur n'eût obtenus. Aussi a-t-il entremêlé son récit de mille détails précieux qui donnent à son livre l'utilité d'une statistique unie au mouvement d'un journal du voyage. Nous ne connaissons en français aucun ouvrage qui fasse mieux connaître les États-Unis dans leur situation la plus récente.

Il ne s'agit point ici d'un ouvrage littéraire. Écrire simplement et utilement, telle a dû être la prétention et la règle de l'auteur. Il s'en écarte rarement, et il a raison. Dans une autre édition, il pourra supprimer quelques négligences qui pourtant n'importent guère, quelques réflexions qui manquent de nouveauté. En général, le grand intérêt du livre est dans les faits même. Il suffit de les exposer pour qu'ils soient compris. La leçon que chaque fait renferme se dégage aisément. L'Amérique est un pays tout simple; dès qu'on la regarde on la connaît. Le voyage du général Lafayette l'a donnée en spectacle à l'Europe. Le récit de ce voyage nous rend ce spectacle.

VII. *Histoire de la conquête de Grenade*, tirée de la Chronique manuscrite de Fray Antonio Agapida; par Washington Irving; traduite de l'anglais par J. Cohen. — 2 vol. in-8. Paris, août 1829. Timothée Dehay, libraire, rue Neuve-des-Beaux-Arts, n. 9. Prix, 12 fr.

Qu'on ne s'y trompe pas; qu'on n'aille pas attribuer à Fray Antonio Agapida la meilleure partie de l'*Histoire de Grenade;* qu'on ne croie pas que M. Cohen n'a traduit qu'une traduction, ou plutôt un extrait; qu'on ne se flatte pas d'avoir à peu près un récit contemporain de ce grand évènement qui purgea l'Europe occidentale de ses conquérans musulmans. Ce Fray Antonio, dont Washington Irving parle avec tant de considération, est un leurre pour notre curiosité, une facilité pour la paresse de l'auteur. Il ne faut pas croire, en effet, qu'il soit plus difficile d'écrire l'histoire au nom d'autrui qu'au sien propre; certes, si l'on se piquait de vérité, si l'on ne se permettait pas un mot qui ne pût convenir à son prête-nom, on s'imposerait une grande tâche; mais on en prend plus à son aise, et le rôle de copiste, de traducteur, vous dispense des preuves, des discussions, des réflexions, nous dirions presque de l'intelligence du sujet. Que d'agrémens! Il serait temps cependant de renoncer à cette méthode factice qui défigure l'histoire bien loin de la transmettre plus fidèlement. Si l'on peut se permettre ces gentillesses dans des opuscules, dans des jeux d'esprit, on devrait sentir qu'elle est indigne du sérieux de l'histoire, des sévères devoirs de l'historien.

Nous insistons sur ce point, parce que le coup d'œil rapide que nous avons jeté sur *la Conquête de Grenade* nous a montré clairement que si M. Washington Irving eût employé en son nom les matériaux dont il s'est servi, son ouvrage y eût gagné. On lui saurait plus de gré des détails qu'il a prodigués, on serait plus sûr de leur authenticité, et il ne serait pas forcé de faire remarquer si souvent l'accord de Fray Antonio avec tel ou tel ouvrage. Ce soin même rappelle la fiction, ainsi que la couleur appliquée sur une belle statue détruit plutôt qu'elle ne sert l'illusion.

En dépit de ces inconvéniens, *la Conquête de Grenade* nous a paru un livre amusant, et où l'on trouvait pas mal à apprendre; ce n'est pas cependant qu'il contente ce goût qu'a notre siècle de voir les choses de plusieurs côtés, car les renseignemens ne sont puisés que dans les écrivains espagnols. Pas un Arabe n'est cité; mais en revanche toutes les autorités chrétiennes ont paru de poids. S'appuyer sur Zurita, rien de mieux; mais sur Mariana! On voit bien que l'histoire d'Espagne n'a pas eu son Thierry. Qui à présent voudrait citer Vély? On ose tout au plus avouer qu'on l'a lu.

Nous reviendrons un jour avec détail sur l'*Histoire de la conquête de Grenade.* Nous examinerons alors plus à fond le mérite de cet ouvrage. Qu'il nous soit permis, en attendant, d'en recommander la lecture: nous ne croyons pas, à vue de pays, qu'il y ait rien de mieux en fran-

çais. Plus tard, nous le comparerons avec ce qu'a produit l'Espagne, et nous verrons si le sujet ne comportait pas plus d'étendue, ou une étendue autrement employée.

VIII. *Indépendance de l'Italie, moyen de l'établir dans l'intérêt général de l'Europe, considéré spécialement sous le point de vue de l'équilibre politique;* par J. B. Marochetti, nouvelle édition, revue et augmentée. — 1 vol. in-8, août 1829. Paris, chez les marchands de nouveautés au Palais-Royal.

Pour épigraphe :

Ubi solitudinem faciunt pacem appellant.
TACITE.

Ite superbi e miseri Cristiani,
Consumando l'un l'altro e non vi caglia,
Che la culla del genio è nido à cani!
PETRARCA.

Italiam! Italiam!
VIRGILE.

A ce moment où l'Europe a les regards tournés vers l'Orient, où elle attend avec une impatiente émotion les nouvelles de cette armée russe, destinée peut-être à donner le dénouement de ce grand drame de la conquête musulmane, qui commença il y a onze siècles pour l'Europe, sur le sol espagnol, et doit prendre fin sur les rives du Bosphore; à ce moment où le vaste empire des Ottomans va peut-être, à plus juste droit, subir le sort de la malheureuse Pologne, il est tout naturel qu'on se demande entre qui et comment il sera divisé; il est simple que ceux qui sont, à leur grande douleur, échus en partage à autrui, pensent que peut-être cette augmentation de territoire, qui tôt ou tard tombera aux mains des puissances chrétiennes, pourrait, si elle était distribuée avec prudence, servir de rançon pour leur liberté, et qu'en faveur du fameux système de balance de l'Europe, on se résoudrait peut-être à l'affranchissement de quelques peuples. S'il en était ainsi, deux malheureux pays seraient admis à se disputer la préférence, puisque, dans cette Europe, naguère si secouée par les principes et les armes d'une liberté conquérante, il existe deux contrées privées de leur indépendance et de leur nom, et presque de leur existence. Nicolas se fait couronner à Varsovie; mais reste-t-il une Pologne? Je vois un gouverneur autrichien à Milan, des princes autrichiens à Florence, à Modène; Naples a été long-temps gardée par des régimens autrichiens; je ne sais que trop qu'il y a une Autriche; mais où est l'Italie? De ces deux malheureuses contrées, une seule doit nous occuper aujourd'hui; entre elles, nous n'eussions sans doute pas su choisir, mais un mot suffit : l'ouvrage dont nous rendons compte est celui d'un Italien.

Ce qui précède aura déjà fait connaître la pensée qui a inspiré M. Marochetti; employer l'héritage du grand Turc à désintéresser l'Empereur, et à débarrasser l'Italie de lui et des siens, tel est son but; voyons quels sont les moyens qu'il propose pour y arriver; il est tou-

jours bien entendu que Constantinople doit être pris; qui sait si, au moment où nous traçons ces lignes, ce grand évènement n'a pas eu lieu! nous en rendrions doublement grace à Dieu, si nous pouvions espérer qu'il amenât ce qui est l'objet de nos vœux comme de ceux de M. Marochetti.

La Grèce, jusqu'à la Macédoine, serait déclarée indépendante, et libre de se choisir un gouvernement. La Bulgarie, la Servie, la Bosnie, la Croatie et la Haute-Albanie, seraient données à l'Autriche. Constantinople, avec la Romélie, la Macédoine et les bords du Bosphore en Asie, feraient un royaume indépendant pour le duc de Modène de la maison d'Est-Autriche, qui renoncerait alors à ses possessions et à la réversion des duchés de Parme et de Plaisance; le tout, ainsi que le royaume lombard-vénitien, cédé par l'Empereur, composerait le royaume Subalpin qui serait mis en la puissance de la maison de Savoie; en échange d'un si grand don, cette maison donnerait la Sardaigne à la France et la Savoie à la Suisse, qui lui abandonnerait en retour le canton du Tésin et quelques autres districts italiens plus qu'helvétiques; la France aurait en outre ce qui lui a été enlevé en Alsace; la Prusse et la Bavière recevraient une indemnité convenable; la Russie aurait pour son lot la Moldavie et la Valachie; si l'Angleterre voulait absolument avoir sa part du gâteau, on lui adjugerait l'île de Candie; mais alors, il faudrait concéder celle de Chypre à la France, et même, si elle savait s'en emparer, la Palestine et par conséquent Jérusalem.

Voilà le plan de M. Marochetti. Il serait bien beau s'il était aussi facile à exécuter qu'à concevoir; malheureusement il n'en est pas ainsi; et quand, ce qui n'est pas, il n'aurait contre lui que l'extrême inégalité de ce partage, où la Russie, seule conquérante, n'a que deux provinces, et l'Angleterre, maîtresse des mers, qu'une île, tandis que l'Autriche, alliée de Mahmoud, y gagne la valeur de deux royaumes, et la France, moins en état de s'en emparer, la possession ou l'expectative de plusieurs, il nous semble qu'il serait impossible d'en espérer le succès. Mais si les combinaisons de M. Marochetti l'ont un peu égaré, nous croyons fermement que son intinct ne l'a pas trompé lorsqu'il a envisagé ce qui se passe en Orient comme important pour l'Italie; au point où elle en est, nulle secousse ne peut avoir lieu en Europe sans servir à l'affranchir. Le corps d'une personne frappée de la foudre peut long-temps conserver ses formes s'il n'est ébranlé par aucun mouvement; touchez-le du bout du doigt, il est réduit en poussière. Tel est l'état de la maison d'Autriche en Italie. Aussi la voyons-nous protectrice assidue du *statu quo*. Qu'elle prenne garde cependant; il ne peut long-temps durer; le passage du Balkan réveillera l'Europe, et ne lui présage rien de bon; qui sait si demain nous ne verrons pas disparaître à tout jamais de l'Europe ces Turcs, derniers restes d'une odieuse conquête? Les chrétiens auront mis onze cents ans à chasser les musulmans, mais ils en seront venus à bout. Tout se fait plus vite aujour-

d'hui; les Autrichiens sont campés moins solidement en Italie que les Turcs ne l'étaient à Constantinople; espérons que d'ici à peu, nous verrons ces autres *barbares* renvoyés à leur demeure, et qu'on ne pourra pas plus dire de l'Italie que de la Grèce que *la culla del genio è nido a cani.*

IX. *De la situation politique de l'Europe et des intérêts de la France;* par M. le général baron de Richemont, député de l'Allier. — Broch. in-8. Levavasseur, libraire, Palais-Royal. Paris, août 1829.

Qui n'a entendu parler des deux systèmes de politique extérieure qui se partagent les habiles, le système russe et le système anglais? L'un et l'autre sont proposés à la France; le premier a pour lui quelque popularité, le second n'en a aucune. Tous deux sont également repoussés par cette timidité honnête qui craint de prendre un parti, ou par ce patriotisme de mauvaise humeur qui se défie de tout, et croit que la haine de l'étranger doit servir de base à la grandeur de la France. M. le général Richemont, à qui certes le patriotisme ne manque pas, a écrit pour combattre à la fois ces préventions de la malveillance, et ces scrupules d'une fausse prudence, qui éloigneraient notre pays de toute alliance franche et décidée avec telle ou telle des hautes puissances européennes; et parmi ces puissances, c'est la Russie qu'il nous présente comme notre alliée naturelle. Ce système a été développé par lui dans deux mémoires consécutifs qu'il avait au printemps dernier adressés au prince et à ses ministres. Ceux-ci, quoique prétendant à la neutralité, montraient quelque penchant à écouter de tels conseils politiques. Depuis lors, l'administration a été renouvelée, et les noms associés de Wellington et de Polignac ont signalé le changement de toute notre direction diplomatique. En perdant toute chance d'être entendu du gouvernement, M. de Richemont n'a plus eu d'autre recours que le public, et ce n'est plus qu'à la nation qu'il a dû confier l'avenir de ses idées.

Il regarde le système d'équilibre tenté par le congrès de Vienne comme détruit. L'Europe s'est coupée en deux: là l'Autriche et l'Angleterre, ici la Russie et la Prusse. L'histoire nous montre dans l'Autriche et l'Angleterre nos constantes, nos implacables ennemies. La Russie, au contraire, est notre alliée comme puissance orientale; et, sous ce rapport, elle est pour nous ce que fut long-temps la Turquie. Napoléon l'avait senti, et il s'est perdu le jour où il l'a oublié. La France a besoin de se relever des revers de 1814 et de 1815. Un agrandissement de territoire lui est dû. Est-ce de la jalousie de l'Autriche et de l'Angleterre qu'elle peut l'attendre? En cas de guerre, celles-ci ne lui laisseraient que ce qu'elle saurait conquérir et garder de force: mais elle n'obtiendrait rien par des traités. L'alliance opposée lui rendrait au contraire les provinces rhénanes que la Prusse échangerait contre la possession de la Saxe, dont le trône est sans héritiers directs; et si les Pays-Bas faisaient quelques pertes, on pourrait les dédommager en

Hanovre. Il n'est pas jusqu'à l'Autriche qu'on ne pût désintéresser avec la Servie et la Bosnie. Quant à la Russie, elle aurait à ce prix la liberté d'accomplir en Orient ses projets séculaires. L'Angleterre seule paierait les frais de ce nouvel arrangement européen.

Telle est, sauf les détails, la conclusion de l'écrit de M. de Richemont. Il mérite sans doute une attention sérieuse. La conviction de l'auteur est forte et motivée, et il jette en passant plus d'une considération juste. Nous sommes loin, d'ailleurs, de repousser la direction politique qu'il propose, et nous pensons que la France ne reprendrait son rang en Europe que si elle marchait dans ce sens avec fermeté, mais avec sagesse. Cependant, bien que d'accord avec lui sur la question générale, nous ne pouvons admettre une partie des raisonnemens sur lesquels il fonde son opinion. Il puise souvent ses argumens dans ces idées de rivalité historique, d'inimitié nationale, traditions vieillies qui semblent peu applicables au milieu du renouvellement universel. Souvent aussi il décide de la guerre et de la paix avec une facilité que peut-être ne justifierait pas une étude plus approfondie des vraies dispositions des diverses puissances, et de l'état de nos affaires intérieures. Enfin il suppose aux combinaisons diplomatiques, pour disposer des territoires et des populations, une puissance que ni l'expérience, ni, je crois, la justice ne leur reconnaissent. En un mot, l'honorable écrivain nous paraît avoir mêlé à des idées très-saines quelques-uns de ces préjugés politiques qui avaient repris faveur dans les quinze premières années de ce siècle.

Ces observations n'ont d'autre but que de préserver le lecteur contre la séduction d'un système bien déduit, et qui respire un sentiment très-vif de l'honneur de la France. Mais nous ne combattons pas le système au fond, et l'écrit où il est développé reste une des pièces les plus instructives et les plus intéressantes de ce grand procès qui se juge, à l'heure qu'il est, dans les plaines de la Roumélie.

X. *Œuvres de P. E. Lemontey*, de l'Académie française; édition revue et préparée par l'auteur. — 5 vol. in-8. A Paris, Sautelet et comp., éditeurs, rue de Richelieu, n. 14; et Alexandre Mesnier, libraire, place de la Bourse. 1829 [1].

Le public ne peut manquer d'accueillir avec faveur une édition des œuvres complètes de M. Lemontey. Cet écrivain, dont la société de Paris regrette encore la conversation spirituelle et mordante, n'était

1. Voici, d'après le prospectus, l'ordre des ouvrages et des volumes. (Les tomes I et II ont seuls paru.)

Tomes I et II. Raison et Folie.

Tome III. Notices historiques, Mélanges philosophiques et littéraires.

Tome IV. Nouveaux mémoires de Dangeau, etc.

Tome V. Essai sur l'établissement de la monarchie de Louis XIV, suivi de notes, de pièces justificatives et de fragmens curieux de mémoires inédits, etc., etc.,

pas sans doute un homme du premier ordre; mais c'était un de ces esprits froids et doués d'une assez grande faculté de combiner de petites choses, qui ont en exactitude ce qui leur manquerait en justesse, en qui la finesse supplée l'étendue et l'élévation, et qui, en toute occasion, tiennent plus qu'ils ne promettent. Il est peu des ouvrages de M. Lemontey qu'on ne feuillette avec plaisir toutes les fois qu'ils vous tombent sous la main; il en est qu'on sent le besoin de relire avec attention, quand le cours des idées vous ramène sur certains sujets. De ce nombre est l'*Essai sur l'établissement de la monarchie de Louis XIV*. Peut-être reviendrons-nous plus tard sur ce morceau d'histoire, ainsi que sur quelques autres des ouvrages moins importans de son auteur; pour aujourd'hui, nous nous contenterons de choisir, entre les pièces justificatives et jusqu'à présent inédites qui doivent l'accompagner et que nous a communiquées l'éditeur, les *Mémoires du comte Jean de Coligny*, afin d'en donner un extrait à nos lecteurs.

« Jean de Coligny, » dit M. Lemontey dans une note préliminaire, « comte de Saligny, et baron de La Motte-Saint-Jean, dont on va lire les mémoires, fut le compagnon fidèle du prince de Condé pendant la guerre de la Fronde, et commanda ensuite en Hongrie les six mille auxiliaires français qui prirent une part glorieuse à la victoire remportée sur les Turcs auprès de Saint-Gothard. Affaibli par l'âge et les infirmités, il passa la dernière partie de sa vie dans son château de La Motte-Saint-Jean, situé près de Dijon, sur les bords de la Loire. C'est là qu'il eut la fantaisie d'écrire un abrégé de sa vie sur les marges d'un missel en vélin in-4. Il finit ses jours en 1686, laissant un fils qui mourut sans postérité en 1694, et une fille mariée au marquis de Nesle, morte à vingt-deux ans, et mère d'un fils unique qui donna le jour à cette comtesse de Mailly et à cette duchesse du Châteauroux, si honteusement célèbres dans les galanteries de Louis XV. »

M. Lemontey raconte ensuite comment une copie authentique de ces mémoires est venue en sa possession. Malheureusement la pièce est courte, très-courte. Plus longue et touchant à plus d'évènemens et de personnes, elle eût été d'un très-grand intérêt. Qu'il nous suffise de dire que dans le peu de pages qui restent de lui, M. de Coligny nous semble avoir beaucoup de la touche de M. de Saint-Simon, de sa verve, de son style, de son tour d'esprit et d'humeur: on va en juger.

Il commence ainsi: « Comme ainsi soit qu'un gros livre comme celui-ci soit moins sujet à se perdre qu'un papier volant, ou quelque autre petit livre rempli peut-être d'autres affaires, j'ai résolu, me voyant en ce lieu de La Motte-Saint-Jean avec assez de loisir, et attaqué de la goutte, qui a commencé à me persécuter dès l'âge de trente ans, et m'a tenu bonne compagnie jusqu'à ma cinquante-sixième année, que nous comptons le 27 janvier 1673, j'ai résolu, pour mon particulier divertissement, ou pour celui de tel qui, se trouvant un jour, y prendra peut-être quelque plaisir, de considérer les diverses fortunes qui sont arrivées à moi, Jean de Coligny, qui naquis à Saligny le dix-septième jour de décembre 1617. Voici mon portrait en peu de mots:

« Je suis d'une taille fort droite, fort aisée, fort grande et très-belle; je suis gauche au dernier point, sans qu'on m'en ait jamais pu châtier; j'ai la main extraordinairement petite pour un grand homme, et les bras un peu trop longs, mais cela ne paraît qu'à moi; la jambe fort bien faite, mais le visage fort irrégulier; le nez gros et mal fait; la bouche grande, les yeux beaux et excellens; le teint assez beau dans la jeunesse; le poil châtain. Je suis devenu chauve de fort bonne heure; j'ai été fort adroit à de certains exercices, et fort maladroit dans d'autres. J'ai parfaitement bien dansé, quoique je n'aie jamais aimé la danse. J'ai été fort adroit à faire des armes, et il y a paru, car j'ai tué ou battu tous ceux qui ont eu affaire à moi. J'ai suivi toute ma vie, tant que la goutte me l'a permis, la profession des armes, comme je dirai ci-après..... » Mais auparavant il veut conter combien de fois il s'est battu en duel, et ce qui en est advenu; tout compte fait, il a été cinq fois sur le pré, a tué deux de ses adversaires, et mis les autres en fâcheuse condition. « Voici pour la guerre, continue-t-il. J'ai été soldat aux gardes, mousquetaire, capitaine d'infanterie, capitaine de dragons, capitaine de chevau-légers, major mestre-de-camp de cavalerie, maréchal de bataille, lieutenant-général, et puis général d'armée. J'ai toujours servi avec assiduité, honneur et succès; j'ai eu, en diverses occasions, quatre grandes blessures..... » Dénombrement de blessures. M. de Coligny passe ensuite brièvement en revue sa vie et les services qu'il a rendus tant à M. le prince de Condé, auquel il s'était d'abord attaché, qu'au roi, et il se plaint de l'ingratitude de l'un et de l'autre: seulement, c'est aux mauvais offices du premier et aux intrigues des ministres, dont il ne fut jamais le flatteur, qu'il attribue l'oubli du second. Là il interrompt ses mémoires jusqu'au 18 mars 1682, qu'il les continue en ces termes: « Je ne reprends jamais la plume, que ma première pensée ne soit de dire pis que pendre de M. le prince de Condé, duquel, à la vérité, je n'en saurais jamais assez dire. » Le reste répond au début. L'invective est d'une violence et d'une âcreté dont on peut difficilement se faire une idée. Ce fragment, du reste, le seul qui ne fût pas inédit, avait été inséré dans le *Mercure de France*, n. VI, 16 fructidor an VIII, et accompagné de la note suivante: *Les Mémoires du comte de Coligny avaient été acquis par le célèbre Mirabeau. Son exécuteur testamentaire a bien voulu les confier au rédacteur.* De ce passage remarquable sur le prince de Condé, qui semble surtout avoir engagé M. Lemontey à ranger le document dont il fait partie parmi ses pièces justificatives, nous ne citerons que la fin, parce qu'elle renferme une imputation d'une grande importance que l'histoire doit relever. « Le (ici le lecteur est prié d'intercaler une des plus grossières expressions que puisse lui fournir son vocabulaire d'injures)... qu'il est, et je le maintiens... sur les saints Évangiles que je tiens en ma main; le.... donc avéré, fieffé, n'a que deux bonnes qualités, à savoir de l'esprit et du cœur; de l'un il s'en sert mal; *et de l'autre, il s'en est voulu servir pour ôter la couronne de dessus la tête des rois. Je sais ce qu'il m'en a dit plusieurs fois, et sur quoi il*

fondait ses pernicieux desseins ; mais ce sont choses que je voudrais oublier, bien loin de les ecrire. »

Ce qui suit cette sortie virulente, me parait d'une naïveté inappréciable. « Ayant relu ce qui était écrit et commencé en l'an 1673, il m'a semblé que ceux de ma famille qui pourraient y jeter les yeux par hasard, pourraient croire et juger par le mot *disgraces* que j'aurais été effectivement disgracié de la cour. Tout au contraire, car le roi m'a toujours fait bon visage, et dans les voyages de guerre m'a fait quelquefois l'honneur de me faire manger avec lui. » Que s'était-il donc passé de 1673 à 1682, qui eût à ce point adouci l'humeur du vieux militaire mal content et chagrin ? Rien, si ce n'est que Sa Majesté lui avait fait don de deux abbayes très-considérables, l'abbaye de Saint-Denis de Reims, de 15,000 livres de rente, et celle de l'île Chauvet en Poitou, de 8,000, sans compter 90,000 francs qu'il devait encore à ses bontés.

« Me voilà parvenu (c'est toujours le comte de Coligny qui parle après une nouvelle interruption) dans un âge bien plus avancé que je n'avais lieu d'espérer, puisque je suis en l'année 1684, et par conséquent dans la fin de la soixante-septième année de ma vie ; et cependant je ne suis pas plus sage, plus réformé ni plus dévot ; mais ce sont des graces qui ne viennent que de Dieu, et que je lui demande de tout mon cœur. » Viennent ensuite des détails de peu d'intérêt sur un procès qu'il a eu à soutenir, et dont il se tira avantageusement, graces à *l'assistance de Dieu et à la faveur du roi.*

En 1685, 8 janvier, au moment de quitter La Motte-Saint-Jean, et probablement pour n'y jamais revenir, car il venait d'essuyer trois mois de goutte fort rigoureuse qui *avait achevé de le mettre à bas, et de l'affaiblir,* il sent le besoin de consigner, toujours sur les marges de son vieux missel, trois mots touchant trois grands malheurs qui lui sont arrivés ; et ce sont la mort d'un messire Henri de Maupas du Tour, évêque d'Evreux, oncle de sa femme ; celle de son jeune fils, garçon de grande espérance, sur lequel il fondait le *relèvement* de sa maison, l'aîné ayant pris la profession ecclésiastique ; et celle d'Anne de Maupas du Tour sa femme, morte à La Motte-Saint-Jean le 16 mai 1683. Il voudrait avoir assez de rhétorique pour faire le panégyrique de cette prudente, habile et vertueuse dame, bonne ménagère surtout, et qui ne sut jamais ce que c'était que colère, vengeance, ou mal parler de qui que ce soit au monde ; mais il se console de son impuissance en songeant qu'il la reverra bientôt en paradis, s'il plaît à Dieu ; et, ce pieux devoir rempli, il termine par ce proverbe :

Adieu paniers, vendanges sont faites.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

XI. *Quinti Horatii Flacci opera omnia, cum litterarum typis ab Henrico Didot sculptis, et propriâ arte polyamatypâ fusis.* 1 vol. in-12, Parisiis, 1828. ap. Alex. Mesnier, bibliopolam.

Ce n'est pas de nos jours seulement que l'on s'est pris de goût pour ces merveilles de l'art calligraphique et typographique qui consistent à réduire au plus petit format possible les œuvres des plus grands écrivains; comme si de pareils contrastes rehaussaient davantage la petitesse de l'un ou la grandeur des autres. Aussi l'élégant auteur de la préface de l'Horace que nous annonçons n'a pas voulu laisser échapper cette naturelle opposition, lorsqu'il a dit avec une sorte de coquetterie universitaire : *Ecce prodit Horatius tenuiculis mandatus typis, et ad brevissimam staturam redactus, alter ille Romani Parnassi gigas.* Cicéron parle d'un manuscrit de l'Iliade et de l'Odyssée que l'on renfermait dans une coquille de noix. Parmi les modernes, les Anglais firent les premières tentatives des éditions dites microscopiques, et l'on croyait que l'art de l'imprimeur ne pourrait jamais aller au-delà du Shakespeare et des trois classiques latins, Horace, Térence et Virgile, qu'ils publièrent à des époques différentes, lorsque Henri Didot conçut l'idée de son *moule à refouloir polyamatique*, qui, par la fonte simultanée de plusieurs caractères, permettait d'atteindre dans l'impression à un degré de ténuité inconnu jusqu'alors. Ses essais ont été couronnés d'un plein succès; la double édition des Maximes de la Rochefoucauld et d'Horace prouve non-seulement que nous n'avons rien à envier aux Anglais en ce genre, mais encore que nous les avons complètement dépassés. Il est à remarquer que la petitesse extrême des caractères ne nuit ni à leur netteté, ni à la régularité de l'impression, de sorte qu'un livre, destiné plus spécialement aux bibliophiles, pourrait, sans trop de fatigue, devenir d'un usage commun. Le texte a été revu par M. Filon, professeur au collège de Louis-le-Grand, que les muses latines comptent au nombre de leurs meilleurs poètes et de leurs plus habiles scholiastes. Nous avons, dans le soin qu'il a apporté à confronter les manuscrits et les éditions les plus estimées, et dans l'esprit de critique qui a présidé au choix des diverses leçons, un sûr garant de la pureté et de l'exactitude de cette nouvelle édition d'Horace.

XII. *Bibliothèque latine-française, ou Collection de classiques latins*, avec la traduction en regard, etc. — 21e livraison. *Lucrèce, de la nature des choses*, poëme, traduction nouvelle, par de Pongerville, avec une notice littéraire et bibliographique, par Ajasson de Grandsagne. tome Ier, Paris, chez C. L. F. Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n° 14. 1829.

Les premières livraisons de la *Bibliothèque latine-française* avaient paru

sous les auspices de M. Jules Pierrot, qui s'était chargé d'en diriger et d'en surveiller la publication. Depuis, le nom de ce professeur justement estimé a complètement disparu du titre et des couvertures, et avec le nom la coopération. Le nom de l'éditeur reste seul. C'est beaucoup sans doute, mais néanmoins, et bien qu'on n'ignore pas que M. Panckoucke se pique d'être un littérateur distingué, en même temps qu'un des premiers libraires de la capitale, voire qu'il est l'auteur d'une traduction de Tacite que nous connaîtrons bientôt, il est au moins douteux que les souscripteurs de sa *Bibliothèque* se voient avec plaisir dans l'obligation inattendue de ne s'en rapporter qu'à lui de la bonne direction scientifique comme de la bonne confection industrielle de cette importante collection. Dans ces sortes d'affaires, le public ne redoute rien tant que les licences de l'esprit de spéculation, et il se figure, bien à tort assurément, que la présence d'un homme de lettres connu, et dont la réputation vaut la peine d'être ménagée, est propre à l'en garantir. La retraite de M. Pierrot pourrait prouver du reste, dans un certain sens, que si cette idée est trop souvent une illusion, quelquefois aussi elle est une réalité, car il est probable que ce professeur n'a déserté une publication à laquelle il avait semblé d'abord vouloir attacher son nom, que pour éviter de porter jusqu'au bout la responsabilité d'une chose aussi mal exécutée que mal conçue. C'était cependant une heureuse idée que celle d'une collection complète des auteurs latins, mis, à l'aide d'une traduction fidèle et de quelques éclaircissemens indispensables, à la portée de toutes les classes des lecteurs un peu lettrés. Aujourd'hui, que les documens originaux de tout genre sont tellement recherchés, et que chacun envie aux érudits de profession le plaisir et l'instruction qu'on y puise, ceux de l'antiquité devraient à leur tour passer du domaine de la science dans le domaine commun; car elle aussi elle présente sa série de *Mémoires*, mémoires d'une lecture d'autant plus précieuse et féconde, qu'ils sont en même temps d'admirables monumens de développement individuel et de génie littéraire. Et je n'imagine pas que, donné l'état de la langue et de la critique, ce fût une tâche d'une difficulté insurmontable que celle de donner, des écrivains de l'ancienne Rome, une suite de traductions qui satisfissent les gens de goût. Nous ne sommes que trop à même de traduire passablement les auteurs anciens, s'il est vrai, comme je le pense, que ce n'est qu'en perdant de son originalité native, qu'une langue acquiert une assez grande variété de ressources pour rendre avec quelque exactitude les idiomes étrangers à son génie. Mais que cet avantage nous ait coûté plus ou moins cher, nous le possédons, la chose est certaine, et on n'est pas excusable de le négliger, principalement dans une collection du genre de celle dont il est ici question. Elle présentait en effet l'occasion unique et naturelle de donner de la littérature romaine une idée neuve pour beaucoup de gens, en permettant de conserver à chaque auteur cette portion de physionomie particulière qui lui vient de l'état de la langue au moment où il a écrit; et il n'eût fallu pour cela

qu'appliquer, aux divers périodes qu'on remarque dans la langue latine, les vicissitudes analogues qu'a subies la langue française. La partie des commentaires et des renseignemens biographiques et littéraires offrait encore moins de difficulté. Les matériaux en étant partout, il suffisait d'y choisir ce qui, indifférent pour le savant, est neuf et piquant pour l'homme du monde, de négliger en même temps ce qui n'intéresse que la science ou ce qui n'offre d'intérêt d'aucun genre, et de n'admettre que les choses nécessaires pour aider la mémoire d'un lecteur ordinaire, éveiller son observation et éclairer sa critique, pour le mettre à même, en un mot, de lire un livre ancien avec le fruit qu'il retire de tout livre moderne; triage qui ne demandait qu'une dose commune de discernement. Aussi, dire qu'on regrette de ne rien trouver de semblable dans la publication de M. Panckoucke, qui ne présente en outre ni ensemble, ni unité, ni la progression dont je parlais tout à l'heure; dire que plusieurs des traductions nouvelles qu'elle renferme ne valent pas celles qu'elles prétendent effacer, c'est en accuser le plan bien plus que les personnes qui y ont concouru jusqu'ici. Certes, il en est plusieurs dont on ne peut mettre en doute ni le savoir ni la sagacité, et si leurs travaux ne méritent pas d'exception, c'est que, vraisemblablement, de notre avis sur l'entreprise à laquelle elles prenaient part, elles ont dédaigné même de s'y distinguer.

Une des dernières livraisons se compose du poëme de Lucrèce, *de Naturâ rerum*, traduit par M. de Pongerville, déjà connu par une traduction en vers du même écrivain. Cette particularité était de nature à fixer l'attention sur son ouvrage. Toutefois, selon nous du moins, la prévention n'était pas favorable. En voyant un auteur livrer en vile prose au public un ouvrage qu'il lui a déjà donné en vers sonores et pompeux, on ne peut guère se défendre de l'idée que c'est sa première ébauche, et pour me servir d'une expression de collègue, sa *matière* qu'il veut utiliser. Or ce ne doit pas être de la bonne prose, ni surtout de la prose exacte et fidèle, premier mérite du style de traduction, qu'une prose destinée à devenir des vers. Il est bien difficile que la destination ultérieure ne s'y fasse pas sentir désavantageusement. L'inconvénient, du reste, serait à peu près le même, supposé que le travail du prosateur eût suivi celui du poète, et l'habitude ferait, dans le second cas, ce qu'aurait fait dans le premier l'envie de se ménager un tour ou une expression poétique. La traduction de M. de Pongerville ne dément pas cette appréhension. Qu'on la lise, et l'on verra se renouveler presque dans chaque phrase le goût et l'usage d'un faux éclat et d'une élégance qui dénature. On ne peut sans doute admettre que le sens de l'auteur ne soit pas toujours saisi par le célèbre académicien qui lui a consacré de si laborieuses veilles, mais il faut convenir qu'il s'obscurcit et se cache souvent sous des ornemens d'emprunt.

En même temps d'ailleurs qu'il est un grand poète, Lucrèce est un penseur original, un dialecticien subtil, un savant philosophe, et pour

le traduire d'une façon un peu complète, il faudrait comme lui allier ces divers caractères. Les morceaux où il n'est que poète sont les plus rares et peut-être les moins frappans, quoique les plus cités; ceux au contraire où il est surtout philosophe par le fond des idées, et où la poésie se concentre tout entière dans l'expression, sont les plus importans, les plus curieux et certainement les plus originaux de son livre. Ce n'était pas un élève de l'abbé Delille qu'il eût fallu pour les faire passer dans notre langue, mais quelque initié à tous les secrets de l'argumentation des écoles philosophiques de l'antiquité, en qui eût brillé en même temps l'éloquence qui animait leurs discussions, quelque émule en un mot de l'interprète de Platon, s'il en existe sous les modernes bannières d'Épicure. Celui-là aurait surtout respecté le caractère de l'argumentation du poète matérialiste, et n'y aurait pas mêlé étourdiment une foule d'idées et d'expressions d'une origine toute moderne, genre d'anachronisme qu'on retrouve trop souvent dans la traduction de M. de Pongerville; et en laissant à Lucrèce ses formes, ses figures, ses élémens propres, il aurait su y puiser de nouvelles ressources pour rendre la rude énergie et les couleurs si antiques de son admirable poésie.

XIII. *L'Énéide de Virgile*, traduction nouvelle, avec le texte en regard, des notes et des rapprochemens; par Pierre-François Delestre, de l'ancienne École Normale. Tome Ier. — Paris, chez l'auteur, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 8. 1829.

Si l'on peut dire d'aucun poète de l'antiquité qu'il est intraduisible, on le peut surtout de Virgile. Il saute aux yeux que, de toutes les qualités qui immortalisent un écrivain, et le dotent du privilège de braver le temps et les changemens qu'il amène dans les esprits et dans les populations, les qualités du style sont celles qu'il est le plus difficile de faire passer d'une langue dans une autre; et entre les qualités du style, il n'en est pas de plus rebelles aux efforts de la traduction que celles qui tiennent moins à la forme et au mouvement de la pensée, qu'à l'arrangement et au mouvement du langage, qui relèvent surtout, en un mot, de la perfection du langage et de l'art d'écrire. Or, quelque admiration qu'on ait pour Virgile, et si loin qu'on l'étende, ne conviendra-t-on pas toujours que le style est son mérite éminent, et que s'il ne compte pas, ou compte à peine des rivaux, c'est par l'heureux enchaînement des périodes; dans les périodes, par la coupe savante des phrases et leur magique concert, et dans les phrases, par le jet sublime d'expressions de génie? Et quel moyen de reproduire dans une langue étrangère une suite pareille d'effets? Certes, si quelqu'un y réussissait, son mérite dépasserait celui de l'auteur original. Aussi, tandis qu'Homère, Platon, cet autre poète, Lucrèce, parfois Horace lui-même, ont été acquis à notre langue, sinon dans tout l'éclat et tout le charme de leur poésie, du moins dans la vérité de leur caractère poétique, Virgile et son

génie n'ont pu être arrachés à la possession exclusive de ceux qui entendent le latin. Delille lui-même y a échoué, selon nous du moins, et le mérite rare de ses traductions tient à son talent comme poète, bien plus qu'au succès avec lequel il est parvenu à rendre le génie de l'auteur de l'*Énéide* et même des *Géorgiques*. Parlerons-nous des traductions en prose? Il y aurait de l'injustice sans doute à les mettre toutes sur la même ligne; et cependant quelle est celle qui lève un coin du voile derrière lequel Virgile reste caché pour quiconque n'entend pas la langue de l'ancienne Rome? Tantôt, si sèches, si plates, et d'une fidélité si inexacte et si injurieuse! Tantôt, plus élégantes et plus ingénieuses dans leurs efforts, mais non moins éloignées de l'original, dont les traits vigoureux et précis en même temps que gracieux, disparaissent sous un entassement de parures confuses et communes. Si c'est chose possible que de traduire Virgile, et supposé qu'elle ne le soit pas dans un sens absolu, elle l'est certainement dans un sens relatif, car il y aura toujours moyen d'être de moins en moins insuffisant; si donc c'est chose possible, il me paraît évident que c'est, avant tout, à la condition de se tenir également à l'abri des deux écueils que je viens de signaler, en adoptant le système d'une fidélité scrupuleuse, mais intelligente et pittoresque; en préférant, quand elles sont incompatibles, celle qui reproduit le mouvement des pensées de l'auteur et la coupe de ses membres de phrases, à celle qui ne s'attache qu'au sens et suit par conséquent d'ordinaire l'ordre logique du mot à mot. Cette distinction, qui semblerait peut-être à quelques personnes de peu d'importance, en prendrait une immense, je n'en doute pas, à l'application. Elle a été entrevue par M. Delestre, et c'est surtout parce qu'elle s'y laisse apercevoir, que son travail mérite l'attention et les encouragemens de tous les amis des lettres. J'ai comparé avec soin un assez grand nombre de passages de la traduction de M. Delestre avec les passages correspondans de l'original; presque toujours la pensée m'a paru de latine devenir française, en conservant quelque chose au moins de sa physionomie virgilienne. Reste à savoir si cette physionomie y est assez prononcée pour se dessiner avec un peu de netteté à des yeux tout-à-fait étrangers; car c'est là l'épreuve de toute traduction, manquée si elle n'en sort avec honneur. Mais je crois que celle de M. Delestre est de nature à la supporter, et qu'après l'avoir lue, on aura une idée, bien faible et bien incomplète, il est vrai, mais enfin une idée de ce que c'est que l'*Énéide;* et si l'on se rappelle ce qui a été dit plus haut, on trouvera l'éloge immense. Il serait peut-être à propos de citer à l'appui quelque morceau de la traduction nouvelle, car quelques lignes bien choisies d'un ouvrage le font connaître souvent plus que les plus longs jugemens; mais je crains que ce ne soit pas le cas. La manière de M. Delestre n'a rien de brillant ni qui frappe d'abord; ce n'est pas en conséquence dans les morceaux les plus saillans, et qu'on citerait pourtant de préférence, qu'elle se montre avec le plus d'avantage; c'est par un effet d'ensemble, un combat continuel livré aux difficultés de l'original, et un soin religieux de se rapprocher

le plus possible de son ton et de ses habitudes de style, qu'elle mérite l'approbation des connaisseurs ; or ces qualités ne sont guère appréciables dans un court extrait. On y saisirait bien plus facilement les taches qui ne manqueraient pas de s'y trouver, car le travail de M. Delestre en présente, et de graves même, mais qui disparaîtront facilement dans une seconde édition. Je me contenterai d'en citer trois prises dans le second livre. Dans le récit, très-bien traduit d'ailleurs, de l'affreuse mort de Laocoon, les vers suivans :

Et primum parva duorum
Corpora natorum serpens amplexus uterque
Implicat, et miseros morsu depascitur artus.

sont ainsi traduits : « Et d'abord les deux faibles enfans sont enveloppés par le *couple affreux* qui se roule autour de leurs corps, *déchire* ces infortunés, et dévore leurs membres. » Que cela est embarrassé, traînant, flasque, à côté du latin si concis et si pathétique, qui ne parle d'ailleurs ni de *couple affreux*, ni de *déchirer !* En général, que M. Delestre se garde de l'envie d'ajouter à la pensée de son auteur, et de nous donner en *quantité* un effet qu'il ne peut atteindre dans sa *qualité*. La même réflexion est, je crois, applicable à deux expressions du discours que tient Énée au moment où, après la mort de Priam et le sac de Troie, apercevant Hélène cachée à l'ombre des autels de Vesta, il est sur le point de venger sur elle les maux de sa patrie. Il l'appelle *l'exécrable auteur de nos maux*, il l'appelle *ce monstre ;* je ne sais, mais dans la bouche d'Énée, en parlant d'une femme, d'Hélène, cela me paraît manquer de mesure et de dignité; cela est d'ailleurs commun et vulgaire, et l'idée plus sobre de *criminelle*, dont se contente le texte, me semble à la fois plus convenable et plus énergique. Voici enfin une phrase si mal construite, qu'à l'entendre, du moins, sans voir la ponctuation, elle présente le plus ridicule contre-sens. Anchise, qu'Énée veut engager à le suivre, lui résiste d'abord, s'écrie :

Satis una superque
Vidimus excidia, et captæ superavimus urbi.

M. Delestre traduit, « c'est assez, c'est trop des désastres, dont mes yeux ont été témoins, *et qu'une fois j'aie survécu à ma patrie captive.* » Ne dirait-on pas que c'est un vœu que profère le malheureux vieillard? On sent d'ailleurs qu'ici c'est *prise* qu'il faudrait, et non pas *captive*. La ville est déjà au pouvoir de l'ennemi, bien que l'on combatte encore; mais aucun de ses habitans n'est encore réduit en captivité ; ils pourraient n'y être jamais.

Mais dans les six livres publiés de la traduction nouvelle de l'*Énéide*, il n'est peut-être pas un passage qui ait été, à mon sens, moins heureusement rendu que les six ou sept vers du début. Je me permettrai même d'y relever une inexactitude de sens. L'habile traducteur jugera de la justesse de mon observation, et je la lui soumets comme au juge le plus compétent. Elle porte sur les trois derniers vers de l'exposition :

Multa quoque et bello passus, dum conderet urbem,
Inferretque deos Latio : genus unde Latinum,
Albanique patres, atque altæ mœnia Romæ.

« Long-temps encore, traduit M. Delestre, il (Enée) eut la guerre à soutenir avant de fonder *une ville* et de fixer ses dieux dans le Latium, *berceau* du peuple latin, de la *puissance albaine*, et de la superbe Rome. » C'est cette métaphore *berceau* qui me semble rendre improprement le sens renfermé dans la conjonction *unde; unde* se rapporte-t-il donc, peut-il même, dans ce cas-ci, se rapporter au lieu, au Latium? Je ne le pense pas; le mot *berceau* s'y rapporte cependant. Virgile n'a pas voulu dire seulement que le territoire de la ville de Rome était situé dans l'ancien Latium; mais il a prétendu lui assigner ses origines, dire d'*où* elle venait, en y comprenant et la ville fondée par Enée, et ses dieux importés, et les combats qu'il eut à soutenir, en un mot l'ensemble des événemens et des luttes qui accompagnèrent son établissement en Italie. J'ai souligné *une ville*, parce que cette manière de s'exprimer me paraît froide et mal répondre à l'idée plus complète renfermée dans *urbem*; ce n'était pas la peine de venir de si loin pour fonder une ville, une ville quelconque, mais *la ville*, la ville d'où devait sortir la ville éternelle, à la bonne heure : quant à ces autres mots *de la puissance albaine*, que j'ai soulignés aussi, c'est qu'il y a dans le texte *Albanique patres*, les Albains, nos ancêtres, et non pas *res albanæ* ou telle autre expression.

Ce n'est pas tout; rien n'entraîne comme la critique facile, et je me laisserai aller à quelques autres chicanes sur les lignes qui précèdent et qui ouvrent ce poëme : « Je chante les combats, et ce héros qui le premier, poussé par les destins des bords de Troie en Italie, vint aux rivages de Lavinium. Long-temps il fut en butte, et sur la terre, et sur les flots, à la rigueur des dieux qu'excitait l'implacable courroux de la cruelle Junon; long-temps, etc. » Le dirai-je? Cela me semble gauche, embarrassé dans sa simplicité, peu digne, en un mot, de servir de péristyle à un aussi bel édifice. Étonné de ces défauts chez un traducteur aussi soigneux que M. Delestre, et dans un passage qui certainement a obtenu toute son attention, j'ai voulu voir si ses devanciers méritaient les mêmes reproches, et j'ai trouvé qu'aucun n'en était exempt. L'idée m'est venue alors qu'il pourrait bien y avoir de la faute de l'original; et en effet, après l'avoir examiné, ce début, si souvent vanté cependant par les critiques, m'a paru manquer à la fois de clarté, de précision et de noblesse. Le voici en entier :

Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris
Italiam, fato profugus, Lavinia venit
Littora. Multum ille et terris jactatus et alto,
Vi superum, sævæ memorem Junonis ob iram.
Multa quoque et bello passus, dum conderet urbem,
Inferretque deos Latio : genus unde Latinum,
Albanique patres, atque altæ mœnia Romæ.

Et d'abord, pour commencer, Virgile aurait-il dû faire figurer les

combats en première ligne des choses qu'il se propose de chanter? La partie guerrière de son sujet n'en est pas la partie principale, loin de là, et Enée n'est pas un héros guerrier. Alors même qu'il triomphe de Turnus, suivant les arrêts inflexibles du destin, il ne perd pas son caractère religieux et civil, et son adversaire reste le type de la vertu guerrière. Aussi, tandis qu'Homère aurait très-bien dit, si cela lui eût convenu, je chante *les combats et Achille*, on ne peut s'empêcher de sourire, quand Virgile s'écrie : je chante *les combats et Énée*. Et ce qui suit, la manière dont le poète développe et caractérise son héros, n'est pas de nature à dissimuler cette espèce de contradiction, car il nous le montre, non pas engagé dans des luttes sanglantes, mais obligé d'abandonner Troie en cendres, et de venir se réfugier sur les bords du Lavinium. Bizarre rapprochement, singulier début d'un poëme héroïque! je *chante les combats et ce héros en fuite*, virumque.... qui.... profugus....

Trojæ qui primus ab oris Italiam...Que signifie là ce *primus?* Virgile était-il donc certain qu'Énée fût le *premier* qui des bords de Troie eût abordé en Italie? ou le *premier* qui eût été en proie à la rigueur du sort? Mais non; il devait même supposer le contraire, car il connaissait les anciennes traditions qui liaient la population de l'Italie à celle de l'Asie mineure, et la mythologie lui offrait bien d'autres héros, jouets du destin et de ses caprices; aussi n'est-ce pas ce qu'il a voulu dire; il n'a voulu qu'exprimer les rapports qui liaient le peuple romain au fugitif de Troie, comme à leur *premier* auteur, comme au *premier* qui fût venu d'Asie en Europe, amenant avec lui ceux que Rome devait nommer ses ancêtres, et les dieux qui devaient protéger sa grandeur; seulement il ne l'a pas fait avec assez de netteté; et la preuve, c'est que ce malheureux *primus* est devenu le désespoir de tous les traducteurs, la langue française s'accommodant peu, comme on sait, des expressions vagues; ils ont sans cesse varié sa place dans la phrase, sans pouvoir lui en trouver une heureuse.

En continuant cette analyse, on trouverait lieu encore, et presque à chaque vers, à des observations semblables; je me contenterai d'une dernière, c'est que, pour cette fois même, l'éclat et la pureté de la poésie ne me semblent pas racheter ces fautes de composition; et, sauf la si belle expression de *memorem iram*, je doute qu'on trouvât dans tout l'*Énéide* sept vers, j'allais dire plus plats lorsque l'effroi m'a gagné, et j'écris moins frappans. Sous ce rapport, les quatre qui suivent et qui forment l'invocation, me semblent, par le tour noble et grandiose de leurs expressions, beaucoup plus appropriés à l'intention de l'auteur :

> Musa, mihi causas memora, quo numine læso,
> Quidve dolens regina deûm tot volvere casus
> Insignem pietate virum, tot adire labores,
> Impulerit. *Tantane animis cœlestibus iræ!*

Toutefois, je n'aime pas cette dernière réflexion. Elle sent son épigramme d'une lieue, et l'on ne saurait y méconnaître l'esprit de mo-

querie et d'incrédulité que portait le siècle d'Auguste dans les matières religieuses. Or, dans un poëme de la nature de l'*Énéide*, poëme national et religieux, c'est une faute de goût choquante de l'y avoir laissé pénétrer. Voyez combien cette même pensée est bien mieux à sa place dans le poëme *bouffon et satirique* du Lutrin, et cependant il n'y a pas parodie le moins du monde :

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots!

XIV. *Bibliothèque choisie.* — *Œuvres complètes de Boileau*, avec le commentaire historique de Brossette, revu. — *Werther*, traduction nouvelle. — Paris, Baudry, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 13. 1829.

On entend souvent se plaindre du commerce de la librairie, du peu de solidité qu'offrent la plupart de ses opérations et de ses opérateurs, de ses incertitudes et de ses périls, de l'impossibilité d'en régler sur des bases un peu fixes les profits et les pertes, ce qui conduit à des variations et à des différences de prix qu'on ne retrouve dans aucune autre branche industrielle. Sans rechercher ici les causes de ce fait dont le public accuse les libraires, et les libraires le public, (fâcheuse solidarité pour ces messieurs, car il est bien entendu que le public n'a jamais tort, et que fût-il coupable, il serait encore irresponsable comme un roi constitutionnel,) contentons-nous de citer en preuve de son existence l'apparition de la *Bibliothèque choisie*. Voilà assurément des volumes bien imprimés, d'une typographie soignée et même élégante, suffisamment pleins, et d'une correction bien supérieure à celle qu'on rencontre d'ordinaire même dans les plus beaux ouvrages. Ce n'est pas tout; il y a un homme d'esprit et de talent qui en dirige la publication; et les avertissemens, les notices, les notes, les travaux plus considérables qu'il y ajoute, sont autant de morceaux d'une critique fine et judicieuse, qui relèvent un genre de littérature si décrié de nos jours par les sottises des manœuvres qui l'exploitent. Eh bien, ces jolis volumes d'amateur, et tels qu'on n'en voudrait pas d'autres dans sa bibliothèque de campagne, coûtent quarante sous, pas davantage, c'est-à-dire les deux tiers de moins du volume le plus modeste qui se vende aujourd'hui. D'où provient donc cette grosse différence? S'est-il donc trouvé quelqu'un qui veuille charitablement se ruiner pour nous procurer le plaisir d'acheter des livres à bon compte? On peut hardiment assurer le contraire, et en conclure qu'on peut, avec l'espérance d'un honnête bénéfice, et même une part d'auteur raisonnable, livrer, au taux de quarante sous, des volumes, sinon de luxe, du moins d'une confection soignée. Mais les profits des libraires, qui ne connaissent pas d'autres prix que cinq, six, sept francs ou davantage par chaque volume, sont donc énormes? Il faut croire que non, puisque un si petit nombre s'enrichissent, et qu'il y en a tant qui se ruinent. Revenons à dire que le commerce de la librairie passe à bon droit pour être mal organisé, et attend l'apparition

de quelques hommes à la fois intelligens et grands capitalistes qui s'y consacrent, le régularisent et le consolident. Applaudissons, en saluant de loin cet avenir, à la *Bibliothèque choisie*, qui, à l'avantage de ménager nos bourses, joint celui d'aider à le préparer. Quoi qu'en disent en effet des confrères intéressés, tout abaissement de prix est un bienfait, et, sauf erreur de calcul, repose sur une bonne et large manière d'entendre les spéculations commerciales.

Parmi les livraisons déjà parues, nous remarquerons les trois qui composent le Boileau avec le commentaire revu de Brossette, et celle qui renferme *Manon Lescaut*, *les Lettres portugaises* et *Werther*. Les éditions de Boileau avec commentaire se sont fort multipliées depuis quelques années. Un de leurs principaux effets a été de faire oublier le commentaire de Brossette, qui cependant peut à juste titre réclamer sur tous ceux qui l'ont suivi, outre son droit de priorité, un droit non moins évident de paternité. Il était difficile en effet de faire autre chose que de répéter, parfois en le complétant, mais plus habituellement en se contentant de le paraphraser et de l'arranger, ce premier annotateur de Boileau, son contemporain et son ami, qui avait commencé son travail douze ans avant la mort du poète, et presque sous ses yeux, de peu d'esprit, il est vrai, mais exact, consciencieux, instruit, et dévoué à sa tâche comme on l'était au dix-septième siècle. Le mal, c'est qu'en voulant le rajeunir et l'approprier à notre goût et à nos idées, on n'a souvent réussi qu'à le mutiler et l'obscurcir : tel est du moins le sentiment du spirituel restaurateur de Brossette, dans un avertissement où il examine l'un après l'autre les nouveaux commentateurs de Boileau. Nous sommes tenté de taxer ses jugemens d'un peu de sévérité, surtout en ce qui concerne M. de Saint-Surin; et nous avons regretté de n'y rien trouver sur le travail de M. Viollet-le-Duc, qui, si l'on en préjuge d'après les qualités de l'esprit de l'auteur, doit être fin, d'une érudition littéraire étendue, et d'un éclectisme de goût plein de douceur et d'agrément. C'est toutefois un véritable service rendu à la littérature, que cette réimpression du commentaire de Brossette ; et beaucoup de gens diront sans doute avec l'éditeur : « Nous pouvons assurer qu'il nous est arrivé vingt fois, après avoir lu un fait dans le commentaire de M. Daunou, dans celui de M. Amar, ou dans celui de M. de Saint-Surin, de nous apercevoir, quand nous le relisions dans Brossette, que nous en avions alors une idée bien plus claire et bien plus précise. Cette manière de broder sur des faits obscurs, sur de petits détails déjà bien anciens, et dont on n'a pas conscience soi-même, a vraiment des inconvéniens. »

Le même homme d'esprit, voulant donner dans un seul volume trois ouvrages qu'une égale énergie dans la peinture de l'amour permet de placer sur la même ligne, l'*Histoire de Manon Lescaut*, *les Lettres portugaises* et *Werther*, a trouvé si insuffisantes les traductions connues de ce dernier roman, qu'il en a tenté une nouvelle, et certes il nous semble avoir pleinement réussi. Jusqu'ici, les personnes qui s'étaient proposé de

faire passer de l'allemand en français *les souffrances du jeune Werther*, semblaient avoir oublié que Goëthe n'était pas un romancier ordinaire, que l'auteur qui s'était plu à retracer avec toute l'ardeur et un peu de l'exagération d'une imagination brûlante de jeunesse les délires et les ravages d'une passion désespérée, était le premier écrivain de l'Allemagne, l'écrivain le plus pur, le plus élégant et le plus naturel, que c'est de ce contraste de la composition et du style que naissait la grande originalité de *Werther*, et qu'aucun autre ouvrage peut-être ne demandait, pour conserver son véritable caractère, une forme plus simple et plus sévère, en même temps que toute palpitante de la chaleur des sentimens qu'il renferme. Dieu sait si c'est ainsi qu'elles avaient entendu leur tâche! Mais telle est l'idée que s'en était faite le nouveau traducteur, et c'est par une fidélité constante aux formes et au style de l'original qu'il s'est efforcé de la réaliser. Nous voudrions l'avoir sous les yeux pour le rapprocher de la traduction, et n'en être pas réduit à nos souvenirs pour assurer avec plus d'autorité qu'il est pour la première fois reproduit dans la plénitude de ses effets.

XV. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, ou Variétés littéraires et philosophiques.* — Paris, Roret, 1829. 1 vol. in-8.

C'est à l'auteur de nouvelles charmantes, de poésies pleines d'inspiration et de mouvement, de traités agréables d'histoire naturelle, à un des hommes dont les pages sont le plus empreintes d'imagination, qu'est encore dû l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre.

Certes, l'imagination et l'ame d'un poète sont de notre temps des dons assez peu communs pour qu'on ait plus d'occasion d'en sentir le manque que l'abus. Pourquoi faut-il que ce volume nous fournisse une de ces rares exceptions? Pourquoi M. Nodier, qui sait se faire lire avec tant d'intérêt quand il nous peint les douleurs de Thérèse Aubert ou les prisons du Consulat, a-t-il songé à ajouter un cinquante-unième tome aux cinquante volumes que de Paulmy et Contant d'Orville ont déjà *tirés d'une grande bibliothèque?* Les *Questions de littérature légale*, du même auteur, ont sans doute bien mérité l'accueil qu'elles ont reçu; mais leur cadre admettait des développemens variés, d'ingénieux rapprochemens déplacés dans ces sortes de *Mélanges* où doit prédominer l'exactitude, avouons-le, presque toujours un peu aride du bibliographe.

M. Nodier ne l'a pas envisagé ainsi. Le pouvait-il, lui qui avoue dans sa préface que toutes les illusions de l'espérance, tous les rêves de la gloire et de l'ambition, tous les plaisirs de Saint-Preux, tous les désespoirs de Werther, n'ont jamais fait battre plus délicieusement son cœur que telles pages du *Manuel du Libraire?* Si l'enthousiasme qu'éprouve le lecteur-poète, M. Brunet l'eût partagé en composant son livre, croit-on que celui-ci se fût fait remarquer par l'exactitude qui le distingue? Pour notre part, nous ne le pensons pas, et nous croyons

que c'est sans élans comme sans extase qu'il faut faire de la bibliographie. A ceux qui penseraient autrement, nous rappellerions certain Catalogue de vente de livres publié naguère (1827) et les notes qui en accompagnaient chaque article. Cette bibliothèque était celle de M. Nodier; ce Catalogue, par les dissertations courtes, mais chaleureuses qu'il renfermait, était comme le premier volume des *Mélanges* que nous annonçons aujourd'hui. Là, comme ici, c'est avec amour que M. Nodier parle des livres qu'il possède, et en amant bien épris il croit avoir seul la possession de l'objet adoré. Même en bibliographie, cette illusion est le plus souvent trompeuse. Ainsi, au n° 379 de cette notice, M. Nodier dit du *Catalogue de la bibliothèque de M. Lenoir*, Paris, Valade, 1782, in-4° : « Voici certainement *le plus rare des livres :* pourquoi n'a-« t-il pas plus d'importance ? Cet exemplaire *unique* a été imprimé par « Valade pour le service de la bibliothèque dont il contient le catalogue.» Nous sommes désolé de désenchanter M. Nodier, mais quoique nous n'ayons jamais cherché des frères à cet exemplaire *unique*, trois se sont déjà offerts à nous; l'un était porté au n° 1534 du Catalogue de feu Barbier; les deux autres font partie des bibliothèques de MM. B.....t et R.....d. Sans doute quelques recherches nous en feraient rencontrer un plus grand nombre.

On retrouve dans les *Mélanges* la même ardeur, partant bon nombre d'erreurs semblables. On en pourrait signaler plusieurs dans le chapitre 1er, consacré à la théorie des éditions des Elzévirs, où l'auteur se trompe sur la date de la première impression de ces éditeurs célèbres, et dans les notes du chapitre XXV, où il signale comme très-rare la première édition de La Bruyère. Elle est assez commune; on peut nous en croire, car nous la possédons; et cet aveu, comme on le voit par l'exemple de M. Nodier, coûte trop en pareil cas aux bibliophiles pour qu'on ne le regarde pas de notre part comme sincère.

Quelques détails sur Ronsard, sur Saint-Lambert, sur Roucher, sur Bernardin de Saint-Pierre, et surtout des pages trop peu nombreuses sur Millevoye, aussi touchantes que bien pensées, font regretter que M. Nodier n'ait pas composé son volume entier de détails et de réflexions semblables, et qu'il ait consacré ses veilles à un genre qui n'a de commun avec la poésie que d'exiger une vocation spéciale, mais une vocation toute de calme et de persévérance.

XVI. *Empédocle,* vision poétique, suivie d'autres poésies, par Jean Polonius. — 1 vol. in-18. Aimé-André, libraire, quai Malaquais, n. 13. Paris, 1829.

M. Jean Polonius a déjà publié un recueil de poésies qui obtint quelque attention. Ce volume nouveau doit intéresser tous ceux qui ont lu le premier. Ils seront curieux de voir si le talent de l'auteur s'est fortifié, développé, épuré. Il appartient évidemment à l'école de M. de Lamartine. La rêverie, la mélancolie, le doute, le vague, les idées

mystérieuses, les émotions indécises, voilà ce qu'il se plaît à chanter. Une poésie aussi circonscrite risque d'être monotone, et même ennuyeuse, si un sentiment vrai et profond ne l'anime. Ce sentiment ne manque pas à celle de M. Polonius, et souvent il l'exprime par des idées fines et ingénieuses. C'est un mérite, car les vers, et même les bons vers, sont l'ordinaire asile des idées communes. Toutefois le tour d'esprit de l'auteur nous semble plus romanesque que poétique.

Le style est correct; les expressions en sont justes, souvent heureuses; mais il n'a pas toujours assez de souplesse ni d'élégance, et n'indique pas un sentiment assez délicat de l'harmonie.

Il ne faut pourtant pas oublier que c'est par l'harmonie surtout que M. de Lamartine rachète la négligence de sa versification. M. Jean Polonius soigne encore moins que lui les détails de l'art, et ce défaut est très-sensible aujourd'hui qu'une école nouvelle pousse à l'extrême l'étude des rimes et la recherche de la diction.

Le poëme d'*Empédocle* est une fiction, ou plutôt un songe, dont le sujet est le génie de l'homme en présence des grands mystères de la nature. Les autres pièces, généralement coupées en stances régulières, sont de véritables *méditations* qui roulent quelquefois sur des sujets un peu métaphysiques, et qui réunissent un peu de subtilité à beaucoup d'émotion. Dans toutes, c'est l'exécution qui laisse quelque chose à désirer. M. Jean Polonius a besoin de travailler d'autant plus sévèrement ses vers que, d'après son nom, la langue qu'il parle nous semble plus son alliée que sa compatriote. D'ailleurs, sa poésie n'a rien qui ne soit digne d'une imagination du nord; et, s'il avait moins de talent, nous exigerions moins de lui.

XVII. *La Réforme en 1560, ou le Tumulte d'Amboise;* scènes historiques. — 1 vol. in-8. Paris, Levavasseur, libraire, successeur de Ponthieu, au Palais-Royal; Urbain Canel, rue J.-J. Rousseau. 1829.

> Quant à moi, je ne pense point que, depuis mil ans, il y ait histoire plus admirable que la nôtre.
>
> *Lettre d'*Étienne Pasquier a M. de Serres. 1595.

Quelle belle occasion que celle-ci, pour qui serait tenté de recommencer une théorie sur l'application de la forme dramatique à l'histoire, de répéter ce qui a déjà été dit cent fois sur les avantages et les inconvéniens de ce genre qui n'en est pas un, et de s'ébahir avec joie en voyant le succès qu'en dépit de la critique, obtiennent toutes ces productions qui ont pour but de nous rendre présens les personnages et les mœurs d'autrefois! Profiterons-nous de nos avantages? nous étendrons-nous complaisamment sur ce qu'on a déjà tant dit au public, mais que nous avons, ce semble, tout droit, ou au moins tout prétexte pour lui redire aujourd'hui? Point; nous prendrons pour établi ce qui est déjà convenu sur cette matière; nous laisserons comme douteux ce qui l'est encore, et nous parlerons tout simplement de l'ouvrage dont

nous avons à rendre compte. S'il représente avec quelque vérité l'époque à laquelle il se rapporte, s'il est à la fois curieux et amusant, il a accompli sa tâche. La nôtre est de le dire.

En 1560, les réformés, excités par un gentilhomme d'Angoumois nommé Jean de Bary de La Renaudie, se réunirent par députés à Nantes au nombre de cent cinquante. Là ils se donnèrent pour chefs le prince de Condé, qui ne devait pas paraître, et La Renaudie pour exercer le commandement. Après cela, ils résolurent de lever dans chaque province un certain nombre d'hommes non mariés, de se rendre en force à Blois, où se trouvait alors la cour, de se saisir des Guise, et de leur faire faire leur procès. Ce projet fut trahi aux Guise, qui menèrent le roi à Amboise, y attirèrent le prince de Condé, repoussèrent avec succès les réformés, et tirèrent de cette expédition de sanglantes vengeances. Elle faillit même coûter la vie au prince de Condé, qui se trouva dans la suite compromis par les révélations de quelques prisonniers. Mandé à la cour, il fut arrêté, jugé, et aurait été exécuté, sans la mort imprévue et prématurée du jeune roi François II. Catherine de Médicis exigea, pour prix de sa vie, la renonciation du roi de Navarre aux droits qu'il avait à la régence, et conserva la maison de Bourbon pour s'en faire un appui, et au besoin une arme contre l'ambition de la maison de Lorraine.

Tels sont les faits qui servent de matière aux scènes historiques dont il est question. Ils y sont tous, et avec tous leurs détails; mais ils y sont seuls; aucune invention ne se mêle à ce que fournit l'histoire; le dialogue est substitué au récit; rien de plus, car on ne peut soupçonner l'auteur d'aucune intention dramatique. Non-seulement il n'a point écrit pour le théâtre, mais il n'a pas supposé que cela pût être; il n'a pas groupé les faits pour leur faire produire plus d'effet, il n'a pas cherché à faire contraster les personnages, ressortir les situations; ce sont moins des scènes qu'il donne qu'une chronique dialoguée. Nous ne pensons pas qu'on doive s'en plaindre; et loin de lui faire un tort de sa fidélité, nous lui reprocherions plutôt quelques enjambemens d'évènemens qui sont des erreurs en chronologie et font mentir l'histoire. Combien d'effets semblent causes, par une simple translation de chiffres! de toutes les inexactitudes, celles des dates sont peut-être les plus fâcheuses; elles en entraînent tant d'autres! Nous dirons en passant qu'il se trouve bien aussi dans ce volume quelques autres distractions, telles que celle de faire parler le prince de Condé de l'usurpation de la Navarre par Ferdinand-le-Catholique sur Juan d'Albret, comme d'une offense faite récemment par le roi d'Espagne à un prince du sang de France, et de lui faire dire *notre État de Navarre*. Croit-on qu'un frère du prince de Saxe-Cobourg eût, dans le cas du règne de la princesse Charlotte, dit *notre royaume d'Angleterre?*

Le volume commence par un prologue qui se passe à Genève; c'est une conversation entre Calvin et Théodore de Bèze, prêt à partir pour

la cour de Nérac. Ils traitent ensemble de la réforme, de son but, de ses espérances; ils sont au fait des projets des protestans français. Bèze redoute la guerre civile; Calvin l'appelle de tous ses vœux. Cette conversation, qui pourrait être du plus haut intérêt, n'a guère d'autre mérite que de servir d'exposition; le langage en est apprêté, emphatique, et, s'il faut tout dire, pas assez spirituel. Non-seulement il ne nous rend pas Calvin, mais il ne nous donne en échange que la connaissance de quelques faits qui, pour être racontés, pouvaient se passer de la bouche d'un grand homme.

Nous nous trouvons ensuite à Paris; le prince de Condé y est venu déguisé pour conférer avec les siens; il court le risque d'être arrêté, mais se sauve et se rend à Chantilly, chez son oncle, le connétable de Montmorency. On rencontre ici une scène populaire assez animée sur le pont Saint-Michel, et l'on s'amuse de la conversation du lieutenant de police avec un de ses agens et avec l'inquisiteur de la foi, Mouchy, surnommé Démocharès, et qui, d'après Mézeray, a la gloire d'avoir donné son nom aux *mouchards*. Le peuple de Paris, sur qui s'exerçait surtout le zèle de Monchy, appela ainsi ses espions.

La conversation du prince et du connétable n'a rien de bien curieux. On trouve plus de vérité, de mouvement dans les scènes de Blois, entre autres dans celles des paysans qui parlent des bruits affreux que fait courir la mauvaise santé du roi, du cardinal de Lorraine avec un moine, de François II et Marie Stuart, et surtout dans celle où le cardinal vient apprendre au roi la marche des réformés sur Blois, et le contraindre à nommer son frère lieutenant-général du royaume. Il y a aussi quelques traits comiques dans l'embarras de la reine pour emporter assez de parures au château d'Amboise, où la cour va se retirer, et dans celui de ses gens qui ne peuvent trouver de litières pour elle ni pour le roi, les deux seules prêtes étant retenues pour Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine.

Voici sous quel point de vue général l'auteur de ces scènes les a conçues. Selon lui, les Guise surent long-temps d'avance le projet des réformés, y eurent dès le commencement des espions, et jouèrent dans toute cette affaire le rôle d'agens provocateurs, sûrs que ce coup d'éclat, prévu et par conséquent perdu, leur serait une occasion de triomphe. On les voit donc tout préparer quand il n'est encore question de rien, et l'on ne peut douter du succès de leur plan, ni mettre en doute leur habileté. C'est le cardinal qui joue ici le plus grand rôle; son frère a des hésitations, des scrupules. Il ne faut pas oublier qu'il n'est pas question du Balafré, mais de son père, le héros de Metz et la victime de Poltrot.

Nous assistons ensuite à une assemblée des protestans tenue à quelques lieues de Blois. La Renaudie, un avocat, un ministre, et plusieurs autres y pérorent tour à tour. Leurs discours ne valent pas grand'chose, mais en revanche l'effet qu'ils produisent sur l'assemblée est assez bien indiqué par les petites phrases coupées qui remplissent les

intervalles : en tout, dans ces scènes, plus le dialogue est bref, mieux il vaut ; le peuple y parle mieux que ses orateurs.

On peut remarquer, dans les scènes qui ont lieu à Amboise, celle où Catherine, le cardinal et le moine qui leur sert d'agent, effrayés au moment du danger, se confessent entre eux, et où la reine interrompt le cardinal pour lui parler d'horoscopes et d'astrologie ; celle où Marie obtient par ses doucereuses prières, de François II, qu'il tiendra la promesse qu'elle a faite en son nom d'assister au supplice des prisonniers hérétiques ; enfin celle de l'exécution de ces malheureux, surtout le moment où les assistans se confient par quelles menaces on les a contraints de venir à cet affreux spectacle, et celui où le prince de Condé sollicite du roi, des reines, des princes, la grace de Castelnau, dont, par un signe, le cardinal de Lorraine fait tomber la tête au moment où le roi allait lui pardonner.

Nous passons ensuite à Orléans où nous trouvons les deux Guise en grande diversité de sentimens. Leurs conversations sont faibles pour le sujet, faibles pour les personnages; mais c'est le défaut de tout cet ouvrage et de bien d'autres du même genre; plus les acteurs sont grands, les évènemens importans, et moins nous sommes satisfaits. Qu'y a-t-il d'étonnant? la tâche est plus ardue et nous sommes plus difficiles. Le moment de l'arrestation du prince de Condé, la manière dont il fait lire à haute voix, aux deux personnes qui en sont chargées, le sauf-conduit que lui a envoyé le roi, produit assez d'effet; son procès moins, quoiqu'on vienne y jeter l'idée de la mort prochaine du roi, et qu'on entrevoie déjà tout le changement que cet évènement opérera dans sa position. Le cardinal de Lorraine, qui les prévoit, contraint à force de menaces Catherine à lui promettre qu'elle fera signer à son fils expirant l'arrêt de mort de Condé. Catherine, qui a traité avec le roi de Navarre, et veut sauver son frère, précipite la fin de son fils; et malgré le cardinal, le duc de Guise proclame, en qualité de grand-maître, la mort de François II et le règne de Charles IX.

Cette dernière scène fait de l'effet; elle termine bien cette série de tableaux historiques; et il y a du mérite à avoir su si bien intéresser au prince de Condé absent, et dont personne ne parle, que son salut suffise comme dénouement dans des circonstances d'une telle gravité. Sur tout, et quelques défauts qu'on puisse blâmer dans cet ouvrage, on le lit avec plaisir, sans s'interrompre; et quand on l'a lu, le tumulte, ou plutôt la conjuration d'Amboise, ressort plus clairement ; on connaît davantage les acteurs, on comprend mieux l'évènement. Songeons qu'il s'agit ici d'un travail historique, et, sans demander plus, tenons compte de ce qui est.

XVIII. *Promenades dans Rome*, par M. de Stendhal. — 2 vol. in-8. Delaunay, libraire, Palais-Royal. Paris, 1829.

M. de Stendhal a été six fois à Rome. Il aime la peinture et la mu-

sique ; il comprend à merveille les goûts, les mœurs, les opinions de l'Italie. Elle est devenue la patrie de son imagination ; elle est le sujet de la plupart de ses ouvrages, et des meilleurs qu'il ait faits. Voici encore deux volumes sur cette Rome, dont il nous a parlé souvent, mais jamais avec tant de détails. Cette fois, ce sont les arts du dessin qui l'occupent principalement ; c'est la peinture, la sculpture, l'architecture dans Rome ancienne et moderne. Son livre a la forme d'un journal de voyage. Plusieurs amis font un séjour de dix-huit mois dans la ville des Césars et des papes : M. de Stendhal est à la fois leur *cicerone* et leur historien. Il leur montre les beautés dont Rome abonde ; il leur fait, tout en causant, un cours d'archéologie, et quelquefois d'esthétique, comme on dit en Allemagne. Mais cependant il se plie à leurs faiblesses ou à leurs caprices, il ne les force point d'admirer à tout moment, il ne les accable pas du poids de ses jugemens, de la tyrannie de ses impressions, et sait, avec une complaisance qui n'est pas sans dédain, ménager jusqu'à leurs préjugés. Tandis qu'au gré de leur fantaisie, de leur ennui, ou du temps qu'il fait, il les mène de monumens en monumens, il ne néglige pas de recueillir une anecdote, un trait de mœurs, un détail curieux sur le gouvernement local; parfois même il consigne en courant une réflexion générale, et la poursuit dans une digression qu'il abandonne brusquement. Aussi son livre a-t-il tout le décousu de la vie d'un voyageur, et de la conversation d'un homme du monde. On peut le trouver monotone, mais il est semé de choses piquantes, et il instruit, quoique l'érudition n'y semble pas fort sérieuse. Il ne captive pas, mais il n'ennuie pas. On peut le lire au hasard, le quitter à chaque instant ; et cependant on le finit quand on l'a commencé. L'auteur n'a rien changé à sa manière ; seulement il y a joint un bagage de science dont peut-être ne se contenterait pas un antiquaire, mais qu'envieraient tous ces voyageurs frivoles que le désœuvrement conduit en Italie. Son ouvrage peut se lire à Paris ; mais lu à Rome, il aura vingt fois plus de prix. C'est un itinéraire dans la ville éternelle, et qui doit servir à la plupart des voyageurs qu'elle attire, pour leur donner plus d'idées et d'impressions qu'ils n'en trouveraient d'eux-mêmes dans le spectacle de ce que décrit M. de Stendhal. Il mérite donc leur reconnaissance : tant de gens ne voyagent que pour défrayer leur conversation au retour.

La critique ne doit point s'appesantir sur les ouvrages de M. de Stendhal. Il a un parti pris ; sa manière est faite, ses défauts sont cherchés, et même ils contribuent à l'effet de ce qu'il écrit. On peut blâmer l'affectation, mais après tout elle amuse, et il y a des écrivains qui perdraient à s'en passer. On reproche à M. de Stendhal de se répéter, c'est le défaut de tout auteur qui ne déduit pas, qui ne part point d'une idée pour arriver à une autre. M. de Stendhal n'est point didactique ; mais vous a-t-il promis de l'être ? Il a la prétention contraire. Prenez-le donc tel qu'il est, avec toutes les disparates de son talent et de ses opinions, incorrect et étudié, familier et apprêté, tour à tour novateur et

stationnaire, ennemi des théories et subtil dans les siennes, professant à la fois l'estime et l'ennui de la liberté politique, louant les institutions modernes et admirant le machiavélisme, se moquant de la noblesse et cherchant le ton aristocratique, hardi dans ses récits et ses épigrammes, qu'il atténue par des précautions et des désaveux, prêchant dans les arts l'amour désintéressé du beau, et dans la morale la doctrine de l'intérêt personnel, enfin romantique en littérature, et classique en philosophie. C'est un écrivain qui appartient aux deux moitiés si différentes de la portion déjà écoulée du dix-neuvième siècle. Il est de l'école de l'empire, il est de la nouvelle école. C'est un de ces esprits de transition qui arrivent à la vérité par le paradoxe, et retombent dans le préjugé par inconséquence. Ils éveillent la pensée, sans déterminer la conviction; ils affranchissent la raison sans la satisfaire. Mais leurs inégalités même ont un côté piquant, et contribuent à leur originalité.

XIX. *Granby*, roman *fashionable*, traduit de l'anglais de lord Normanby, auteur de *Oui et Non*, et de *Mathilde, ou les Anglais en Italie;* par M. P.....s. — 5 vol. in-12. Paris, chez A. Boulland.

Quelle est la première idée qui se présente à l'esprit, à cette épithète de *fashionable* accolée au titre de *Granby?* Celle d'un roman sur les mœurs et les ridicules du beau monde, où les sentimens tendres et sérieux ne joueront qu'un très-petit rôle, où les évènemens seront peu de chose, et l'intérêt presque nul, heureux s'il s'y trouve quelque amusement, car ce genre d'ouvrage, qui n'aspire qu'à en procurer, y parvient rarement. Eh bien, si c'est là ce que vous attendez, vous vous trompez de point en point. Les personnages de ce roman sont à la vérité placés dans ce qu'on appelle la haute société, en partagent la vie, les habitudes. Mais ce n'est pas là qu'est leur existence, et il y a pour eux de plus importantes affaires que celles d'un succès de salon, d'une bonne chance au whist ou à Newmarket. Le héros, Granby, n'est pas un mauvais sujet de bel air comme Pelham, mais un bon et noble jeune homme, dont le cœur est dévoué sans distraction à l'affection de son enfance, et qui est capable des plus délicats procédés, des plus généreuses actions. Émilie, celle qu'il aime, et qui se croit offensée et trahie par lui, voit, sans en être seulement étonnée, les soins marqués de l'homme le plus recherché de Londres, et la couronne de baron que lui offre un homme pour qui elle ressent toute l'estime et l'amitié possible, et que sa mère protège ouvertement. Celui-ci, ami intime de Granby, dont il ignore les sentimens, sacrifiera toutes ses espérances aussitôt qu'il sera instruit. Mais ce sacrifice en sera véritablement un, car toutes ces personnes traitent sérieusement l'amour. Nous avons peine à croire qu'il soit une affaire si importante, si grave pour les *fashionables;* s'il en était ainsi, ils n'auraient plus le temps de l'être. Quand on

ne pense qu'à une seule personne, on ne recherche ni n'obtient l'admiration d'un salon.

Granby n'est donc pas pour nous un roman *fashionable*, et c'est un éloge que nous prétendons lui donner, car nous n'aimons guère cette manière de faire de la comédie en quatre volumes et en récits. Pourquoi échanger les genres entre eux? le dialogue et la scène dramatique sont bien plus propres que la narration à la peinture des ridicules, et nous représentent plus vivement les objets dont ils veulent nous amuser. Ce n'est pas à dire que ce genre soit absolument interdit au roman, et que la passion seule doive en remplir les pages. Lorsqu'elle y joue un très-grand rôle, lorsqu'elle y est traitée de main de maître, nous croyons qu'il vaut mieux qu'elle occupe seule le plan. Qui supporterait une plaisanterie dans Héloïse, dans *Amélie Mansfield*? Quel est celui qui ne quitte avec plaisir le comte d'Erfeuil pour *Corinne* et *Delphine?* Mais dans un ouvrage ordinaire, où la passion n'est pas représentée avec cette chaleur, cette vérité qui transporte l'ame du lecteur tout entière, il se pourrait qu'une trop grande uniformité d'intérêts, de sentimens, amenât une ennuyeuse monotonie, et qu'on regrettât quelquefois de piquantes digressions, de frivoles épisodes. Tel est, ce nous semble, le mérite de *Granby*. L'auteur, tout en nous occupant toujours du sort des principaux personnages, en nous attachant vivement à ce qui les regarde, sait pourtant s'emparer d'une partie de notre attention pour des singularités, des bizarreries qui nous divertissent sans nous distraire; et, après nous en être amusés quelque temps, nous n'avons que plus de plaisir à retrouver nos héros et leurs affaires. Le portrait d'un *beau* de Londres, M. Trebeck, et celui de lady Henriette, à la fois belle dame, grande dame et *bas bleu*, nous ont paru tracés avec esprit et finesse. Peut-être quelquefois l'esquisse approche-t-elle trop de la caricature; peut-être aussi notre soupçon vient-il de ce que nous ne sommes pas assez au fait des mœurs anglaises pour juger parfaitement de la ressemblance.

Lord Normanby était déjà connu par son roman de *Mathilda*. L'intrigue de celui-ci est plus simple, et lorsque l'intérêt n'en souffre pas, c'est un grand mérite. Nous croyons que cette dernière production ne peut qu'ajouter à la réputation de l'auteur. Nous souhaitons seulement qu'il renonce à donner à ses romans le frivole vernis dont il a couvert celui-ci. Quand on sait comprendre les sentimens les plus élevés, exprimer les plus tendres, et même, comme dans son Joueur ruiné, et son Fripon réduit à se cacher, concevoir et rendre les plus douloureuses, les plus sombres, les plus affreuses situations, on a tort de faire semblant de se borner à de petits ridicules, à de petites passions. Qui peut le plus peut le moins, dit-on; le contraire n'est pas prouvé, et il y aurait trop de modestie à lord Normanby à nous laisser dans le doute à cet égard. Après avoir lu *Granby*, on n'y peut rester; mais d'après l'étiquette du sac, on pourrait ne pas ouvrir le livre, et vraiment ce serait dommage, car on y prend plaisir.

XX. *Les Fiancés de Caracas*, poëme en deux chants, suivi de notes ou considérations politiques et morales sur plusieurs États du Nouveau Monde; par P. D. Martin-Maillefer. — Paris, 1829. Chez Delaforest, libraire, place de la Bourse, n. 7.

L'auteur de cet ouvrage était à Caracas en 1825. Les gens du pays, moines, Créoles, noirs ou Indiens, qui avaient survécu au tremblement de terre du 26 mars 1812, se plaisaient encore à raconter aux étrangers les impressions que cette commotion terrible leur avait fait éprouver. Ces récits variés, comme les superstitions de leurs auteurs, et qui avaient reçu du temps une sanction poétique, restèrent gravés dans la mémoire de M. Martin-Maillefer; il se promit de leur servir d'écho un jour en Europe, et il vient de l'exécuter en publiant *les Fiancés de Caracas*. Les amours de deux jeunes Colombiens, dont la catastrophe du mois de mars termine la vie, forment le sujet de ce poëme, où l'on trouve une grande variété de tons et de couleurs, de belles descriptions, parfois, mais rarement, des idées un peu surannées, et presque toujours de l'intérêt, de la verve et de l'harmonie. Les notes qui l'accompagnent ne sont pas la partie la moins importante de cette publication. Elles fournissent, sur les principaux personnages, l'état actuel et l'avenir des républiques du Sud, des renseignemens fort curieux dont l'effet sera de rassurer les amis de la liberté, qui redoutent pour ces jeunes nations les nouvelles tentatives du cabinet de Madrid, et plus encore peut-être l'héritage de vices que le pouvoir éteint de la métropole n'a pu emporter au tombeau. Quoiqu'on ait déjà beaucoup écrit de choses sur Bolivar, nos lecteurs nous sauront sans doute quelque gré de leur citer la note que M. Martin-Maillefer a consacrée au Libérateur.

Dans le nombre des personnes qui ont donné leur opinion sur son compte, il en est si peu qui aient eu, comme ce jeune littérateur, l'avantage de pouvoir en parler *de visu*, et de le considérer ainsi qu'il convient de voir les hommes de cette trempe, c'est-à-dire au double flambeau de la raison et de la poésie.

«Simon Bolivar est âgé de quarante-six ans. Sa stature est moyenne, son tempérament bilieux; sa constitution, quoique grêle, doit être extrêmement robuste, pour avoir résisté à tant de fatigues, d'inquiétudes et de mauvais climats. Ses yeux expressifs brillent comme deux diamans noirs, sous un front large qu'a bruni le soleil de l'équateur et sillonné la pensée. Tout en lui est méridional: physionomie, langage, singulier mélange d'indolence et d'énergie, d'empire sur soi-même et d'impétuosité. Bolivar réunit à une instruction variée, un esprit vaste, pénétrant et juste, une connaissance profonde des hommes et des intérêts de son pays. Familier avec grace, réservé sans hauteur, bon sans faiblesse, il est également bien placé au bivouac, dans les palais, à table, et même, dit-on, dans un boudoir, car la gloire n'a pas été sa

seule maîtresse, et l'on peut pardonner à un philanthrope aussi pratique de ne pas négliger la plus belle moitié du genre humain.

«Jamais la triste passion du jeu, si commune dans toute la race espagnole, n'approcha de cette ame livrée à des devoirs austères ou à des délassemens qui ont presque toujours quelque chose d'intellectuel et d'élégant. « Pendant que nous passons les nuits au jeu, » me disait un général colombien, « Bolivar s'instruit ou gouverne, et voilà comme il nous a dépassés tous. » En effet, Bolivar aime beaucoup la conversation des personnes de mérite, et les bons livres, qui de tous les interlocuteurs sont certainement les plus commodes. A le voir absorbé des heures entières au milieu de ses bouquins, on le prendrait parfois pour un philosophe morose plutôt que pour le conquérant de la Nouvelle-Grenade et du Pérou. Le stupide amusement des cartes et les combats de coqs sont interdits autour de sa résidence. Quand il est las de tout, las de gloire, las d'études et de travaux, pour égayer son chagrin, il a recours à quelques verres de Champagne, moyen expéditif de rétablir l'équilibre qui vaut encore mieux que Molière ou Cervantes, pour ceux à qui leur *genre* n'impose pas l'obligation d'être perpétuellement mélancoliques. Au reste, à l'ordre et à l'économie qui règnent dans sa maison, à la simplicité de sa mise et de sa table, on reconnaît le fonctionnaire ménager des deniers publics, l'homme de bien et l'homme de goût. L'exemple d'un tel patron fait loi pour tout ce qui l'entoure : aussi, pour se plaire au rude métier d'aide-de-camp de Bolivar, faut-il avoir une constitution à toute épreuve, et une profonde indifférence pour le luxe et les jouissances de la civilisation.

Parmi les grandes qualités du Libérateur, il faut mettre au premier rang le désintéressement et la persévérance. Loin de devoir, comme tant d'autres, sa fortune à la révolution, il lui a sacrifié un patrimoine considérable. Propriétaire d'esclaves, il les a émancipés pour en faire des citoyens et des soldats. Conquérant des plus riches provinces, il n'a voulu en être que le régénérateur. Président de la Colombie, et réduit aux modiques appointemens de sa place (150,000 fr.), il en donnait la moitié aux enfans et aux veuves de ses compagnons d'armes morts dans la guerre de l'indépendance ; il aidait de sa bourse le fameux Lancaster à établir sa méthode d'enseignement dans la Colombie. Mais c'est à sa persévérance que la cause américaine est surtout redevable de son triomphe. Trois fois submergé avec sa patrie par les plus affreux revers, jeté pauvre et proscrit sur des rives étrangères, poursuivi d'île en île par le poignard espagnol, payé de tant de sacrifices par la calomnie, la faim et la nudité, trois fois il revint à la charge, et triompha de ses ennemis privés, comme de ceux de son pays. En sa qualité d'homme de guerre, un voyageur l'a comparé à Sertorius. Comme ce Romain fameux, Bolivar a eu souvent occasion de dire :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Mais l'immensité de ses courses, les obstacles qu'il eut à surmonter,

ses stratagèmes pour retenir sous le drapeau et décupler de petites armées, l'audacieuse rapidité de ses mouvemens, et jusqu'à la couleur et au caractère de ses soldats, tout dans ses campagnes rappelle Annibal encore plus que Sertorius. Comme homme d'État, c'est lui qui, aidé de Zéa et du docteur Gual, a fondé la puissance politique et le crédit de la Colombie. Si, au lieu de cinq ou six chétives républiques, toujours en guerre les unes contre les autres, et déchirées par des dissensions intestines, la Colombie présente aujourd'hui au monde un front qui s'étend d'une mer à l'autre, depuis les plages de la Guiane jusqu'aux rivages de Guayaquil; si cet immense territoire, destiné à nourrir un jour plus de cent millions d'hommes, comprend dans ses limites l'isthme de Panama, centre futur du commerce du globe, cette importance nationale, ce magnifique avenir, sont autant de bienfaits de Bolivar. Sans cesse appliqué à étendre et perfectionner son ouvrage, ce génie créateur avait conçu un plan encore plus grandiose: il eût voulu réunir par un pacte de famille trois États dont il était le père, la Colombie, le Pérou et la Bolivia. Les germes de prospérité que renferme chacun de ces États auraient fructifié pour tous; abolition des douanes et des armées permanentes, indépendance inattaquable au-dehors, sécurité et progrès incalculables au-dedans : tels eussent été, pour les trois républiques, les effets de ce lien fraternel. Mais les troubles suscités par une administration corrompue rappelèrent Bolivar au sein de sa patrie. Son projet ne fut compris que de quelques intelligences supérieures; les démagogues et les serviles le calomnièrent sans le reconnaître; et malgré les leçons d'une expérience toute récente (la guerre du Pérou contre la Colombie), le malheur des temps obligera peut-être ce grand homme à l'abandonner.

Résumons. Bolivar est le fondateur de trois États libres. Seul, sans secours étranger, à la tête d'une population catholique abrutie par trois siècles de servitude, il a plus fait peut-être que l'immortel Washington lui-même, avec un peuple protestant déjà éclairé et libre, guidé par des Jefferson, des Franklin, des Adams, et secondé par la France, l'Espagne et la Hollande. Bolivar n'a jamais gêné la liberté que dans l'intérêt de la liberté elle-même. Il est pour plusieurs nations l'homme nécessaire qui a manqué au Mexique, à Guatémala, au Chili, à Buénos-Ayres, et dont l'absence a livré ces belles contrées à tous les fléaux de l'anarchie. Investi trois fois de la dictature par la confiance publique, il l'a déposée trois fois sur l'autel de la patrie, et ne s'est réservé qu'un pouvoir conservateur et salutaire. Pour mettre sa gloire à l'abri des atteintes de l'envie et des séductions de la puissance, il lui reste encore un fardeau à déposer, c'est celui de la vie.

FIN DE LA REVUE SOMMAIRE.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

INTRODUCTION GÉNÉRALE à l'Histoire du Droit, par M. E. Lerminier, docteur en droit, avocat à la Cour royale de Paris. Un fort vol. in-8 Prix 8 fr. Paris, Alexandre Mesnier, éditeur.

ŒUVRES DE P. E. LEMONTEY, de l'Académie française; édition revue et préparée par l'auteur. 5 vol. in-8. Prix 15 fr. Paris, A. Sautelet et comp., éditeurs; Alexandre Mesnier, place de la Bourse.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE GRENADE, tirée de la chronique manuscrite de Fray Antonio Agapida, par Washington-Irving, traduite de l'anglais par J. Cohen. 2 vol. in-12. Prix 15 fr. Paris, Dehay, éditeur, rue des Arts, n. 9.

LES MYSTÈRES DE LA VIE HUMAINE, par le comte de Montlosier; précédés d'une notice sur la vie de l'auteur. 2 vol. in-8. Prix 15 fr. Paris, Pichon et Didier, éditeurs, quai des Augustins.

LAFAYETTE EN AMÉRIQUE en 1824 et 1825, ou Journal d'un voyage aux États-Unis; par A. Levasseur, secrétaire du général Lafayette pendant son voyage. 2 vol. in-8, ornés de 11 gravures et d'une carte. Prix 15 fr. Paris, Baudoin frères, éditeurs.

MANUEL de l'histoire de la philosophie, par Tennemann; traduit de l'allemand par V. Cousin. 2 vol. in-8. Prix 15 fr. Paris, Pichon et Didier; Sautelet et comp., et Alexandre Mesnier, éditeurs.

ŒUVRES COMPLÈTES DE P. L. COURIER : première édition complète, imprimée sur les manuscrits originaux. 4 vol. in-8, pap. fin satiné. Prix 28 fr. Paris, Sautelet et comp., éditeurs; Alexandre Mesnier, place de la Bourse.

HISTOIRE DE LA NAVIGATION intérieure de la France, par M. Dutens, inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées. 2 gros vol. in-4, ornés de cartes géographiques. Prix 40 fr. Paris, Sautelet et comp., éditeurs; Alexandre Mesnier, place de la Bourse.

Sous presse, pour paraître en janvier prochain.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE par les Normands, par M. Augustin Thierry. Troisième édition, re-

vue, corrigée et définitive. 4 vol. in-8, ornés de cartes géographiques. Paris, Alexandre Mesnier, éditeur.

Sous presse, pour paraître le 15 octobre.

ÉDUCATION FAMILIÈRE, ou Série de lectures pour les enfans, depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, par miss Edgeworth; traduit de l'anglais par madame Louise Sw. Belloc.

TROISIÈME SÉRIE,

Ornée de vignettes dessinées et gravées par MM. Alfred et Tony-Johannot. 2 vol. in-18. Prix 6 fr.

FIN.

REVUE
FRANÇAISE.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N. 14.

REVUE FRANÇAISE.

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.
OVIDE.

N° XII.

PARIS,
ALEXANDRE MESNIER, LIBRAIRE,
PLACE DE LA BOURSE.

NOVEMBRE 1829.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE DOUZIÈME NUMÉRO.

Pages.

I. HISTOIRE DE L'ITALIE DE 1789 A 1814; par BOTTA.—DE L'ADMINISTRATION DU ROYAUME D'ITALIE; par CORACCINI — DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE DU ROYAUME D'ITALIE; par PECCHIO. 1

De l'état actuel de l'Italie.

II. I. LE PURITAIN D'AMÉRIQUE, OU LA VALLÉE DE WISHTON-WISH, par M. J. FENNIMORE COOPER.—II. MAGNALIA CHRISTI AMERICANA, etc.; Histoire ecclésiastique de la Nouvelle-Angleterre, depuis les premiers établissemens, en 1620, jusqu'en 1698, par le révérend COTTON MATHER; publiée pour la première fois en 1702.—III. A COMPLETE HISTORY, etc.; HISTOIRE COMPLÈTE DU CONNECTICUT, depuis l'émigration des premiers colons, en 1620, jusqu'en 1764, par BENJ. TRUMBULL. 52

Des premiers colons d'Amérique, et du nouveau roman de M. Cooper.

III. I. DE LA NÉCESSITÉ D'AUGMENTER LES FORCES MILITAIRES DE LA FRANCE; moyen de le faire au meilleur marché possible; par le colonel MARBOT (Marcellin).—II. DE L'ESPRIT MILITAIRE EN FRANCE, DES CAUSES QUI CONTRIBUENT A L'ÉTEINDRE, DE LA NÉCESSITÉ ET DES MOYENS DE LE RANIMER; par le lieutenant-général MAX. LAMARQUE.—III. MÉMOIRE SUR L'ORGANISATION DE LA FORCE MILITAIRE EN FRANCE, soumis à S. E. le Ministre de la guerre, par l'intendant de la dix-huitième division militaire, pour être présenté au conseil supérieur de la guerre. 92

De l'organisation militaire de la France.

Pages.

IV. Traité de droit pénal, par M. Rossi, professeur de droit romain à l'Académie de Genève. 119

V. I. Historia eclesiastica y seglar, etc. Histoire ecclésiastique et civile de la très-noble cité de Guadalaxara, par D. Alonzo Nuñez de Castro.—II. Coronicas de los reyes, etc. Chroniques des rois de Castille. Tome Ier, comprenant la Chronique du roi D. Pèdre-le-Cruel, par D. Pedro Lopez de Ayala.—III. Cronica de los reyes, etc. Chronique des rois catholiques D. Fernand et dona Isabelle, par Hernando del Pulgar. 136

Monumens, souvenirs, mœurs de l'Espagne.

VI. Esquisse de la Basse-Nubie, par M. Lenormant. 172

VII. Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle, de 1792 jusqu'à la paix de Campo-Formio, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr. 196

VIII. Ulysse-Homère, ou *le véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée*, par Constantin-Koliadès, professeur de l'Université ionienne. 234

IX. I. S'en sieult ung sermon que fist frère Olivier Maillart, l'an mil cinq cent, le cinquiesme dimence de quaresme en la ville de Bruges. — II. *Divini eloquii* preconis celeberrimi fratris Oliverii Maillardi, ordinis Minorum professoris, sermones de adventu declamati Parisiis, in ecclesia Sancti Joannis in Gravia.—Industria honesti viri Joannis Barbier librarii jurati, impensis vero Joannis Petit bibliopole parisiensis, anno Domini millesimo quingentesimo XI pridie kalendas decembris. — III. *Reverendi patris*, fratris Michaelis Menoti, ordinis Franciscani, sacræ theologiæ professoris, zelatissimique predicatoris, qui lingua aurea sua tempestate nuncupatus est, sermones quadragesimales, ab ipso olim Turonis declamati.—Apud Claudium Chevallonum, sub sole aureo, in via Jacobea. Anno Domini MDXXV. 249

Des Sermonaires des 15e et 16e siècles.

X. Post-scriptum. 271

REVUE SOMMAIRE,

OU ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

Pages.

1. Histoire universelle de l'Église chrétienne; par M. J. Matter, inspecteur de l'Académie de Strasbourg, professeur d'histoire ecclésiastique. 274
2. Histoire des légions polonaises en Italie sous le commandement du général Dombrowski, par Léonard Chodsko. 277
3. Manuel de l'histoire de la philosophie, traduit de l'allemand de Tennemann, par V. Cousin, professeur à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris. . . 278
4. La Cour et la ville sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, ou Révélations historiques tirées de manuscrits inédits, et publiées par F Barrière.. 280
5. Annali dell' Instituto di correspondenza archeologica, per l'anno 1829.— Bulletino degli Annali dell' Instituto, etc.—Monumenti inediti pubblicati dall' Instituto, etc.—Annales de l'Institut de correspondance archéologique, pour 1829.—Bulletin des Annales de l'Institut.—Monumens inédits de l'Institut . . . . . *Ib.*
6. Quelques pensées sur l'éducation des femmes 284
7. Summary statements of the number of criminal offenders, etc. — Tableaux sommaires du nombre des individus arrêtés pour crimes dans les différentes contrées d'Angleterre et de Galles, durant les sept dernières années; publiés par le bureau du secrétaire d'État de l'intérieur 285
8. Prospectus pour l'établissement de salles d'asile pour la première enfance. — Compte rendu de la situation des salles d'asile au 15 février 1829. — Notice sur l'école de petits enfans établie à Genève, accompagnée de réflexions sur l'utilité de ce genre d'établissement; par J. P. Monod, régent. 289
9. Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse, ou Examen du rapport présenté au grand conseil du canton de Vaud par le conseil d'État, le 30 mai 1829; par A. Vinet. 291
10. Éducation familière, ou Série de lectures depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, par miss Edgeworth, traduit de l'anglais par madame Louise Sw. Belloc. 292
11. Lois de l'organisme vivant, ou Application des lois physico-chimiques à la physiologie; précédées de recherches sur les causes physiques des phénomènes d'attraction et de répulsion, considérés dans les molécules et dans les masses de la matière; par le docteur A. Fourcault. 293
12. Quelques documens sur la bataille de Waterloo, propres à éclairer la question portée devant le public par M. le marquis de Grouchy; par le général Gérard, député de la Dordogne. 296

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Pages.

13. Bibliographie des Journaux. Collection de matériaux pour l'histoire de la révolution de France, depuis 1787 jusqu'à ce jour. 297
14. Yvan Wigighine ou le Gilblas russe, par Thadée de Bulgarine; traduit du russe, par Ferri de Pigny. 299
15. Les deux Lyres, ou les Odes d'Horace et d'Anacréon, traduites en vers par M. A. M. Thomeret. 301
16. Les Amours des Anges, poëme de Thomas Moore, traduit en vers par M. Eugène Aroux. 304
17. Mœurs politiques au dix-neuvième siècle, par M. Alexis Dumesnil. 305
18. Essai sur la littérature romantique. 306
19. Jérôme, ou le jeune Prélat. . . . . *Ib.*
20. Gazette littéraire, Revue française et étrangère de la littérature, des sciences, des beaux-arts, etc. 308
21. La musique mise à la portée de tout le monde, exposé succinct de tout ce qui est nécessaire pour juger de cet art et pour en parler sans l'avoir étudié. Par M. Fétis, directeur de la Revue musicale 309
22. The Garland, a weekly literary journal. — La Guirlande, journal littéraire hebdomadaire. 311

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES. 315

REVUE FRANÇAISE.

N° XII. — Novembre 1829.

I.

HISTOIRE DE L'ITALIE DE 1789 A 1814; par BOTTA; 4 vol. in-8. 1824.

DE L'ADMINISTRATION DU ROYAUME D'ITALIE; par CORACCINI; 1 vol. 1823.

DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE DU ROYAUME D'ITALIE; par PECCHIO; 1 vol. 1826.

L'ÉTAT moral et politique de l'Italie est généralement peu connu. Cette proposition a l'air d'un paradoxe, puisqu'il s'agit d'un pays limitrophe de la France, visité sans cesse par un très-grand nombre d'étrangers de toutes les classes et de toutes les nations, et sur le compte duquel on publie chaque année des relations détaillées. Cependant, qu'on essaie de s'adresser à soi-même certaines questions au sujet de la péninsule italienne, et qu'on dise de bonne foi si l'on est en état de les résoudre.

Quelle a été, sur les diverses parties de l'Italie, l'influence de la domination française? que reste-t-il aujourd'hui de ses effets? La puissance autrichienne et celle de la cour de Rome ont-elles d'autres appuis en Italie que la force matérielle des régimens de l'Autriche? Le pays est-il stationnaire ou progressif? Veut-il réellement quelque chose? Que veut-il? Possède-t-il une puissance interne, réelle, à qui rien ne manque pour se

développer qu'une occasion favorable? Enfin, ce qui est peut-être vrai d'une province, l'est-il également de toutes? L'est-il de deux ou trois au moins? Au sein de la variété qui se révèle de toute part en Italie, existe-t-il un principe d'unité? Ce principe est-il actif, progressif, politique de sa nature? Quel est-il?

Certes, ce n'est pas dans les livres publiés sur l'Italie que se trouve la solution de ces questions. Dans les uns, loin de songer à les résoudre, à peine les a-t-on entrevues. Dans un grand nombre, la solution qu'on en donne a été évidemment dictée à l'avance par l'esprit de parti; c'est une réponse faite avant tout examen, et un *Voyage en Italie* n'a été qu'une occasion d'en faire part au public. Enfin il ne faut mettre en ligne de compte ni ces relations où l'on applique à l'Italie tout entière ce qu'on peut avoir observé dans un coin de la presqu'île, ni ces ouvrages (il est facile de les reconnaître) qui ne sont que la traduction de quelques notes fournies par un Italien préoccupé des petites intrigues de sa ville ou de sa cour, ou par un diplomate étranger, qui a été bien aise de faire publier par un tiers ce qui pouvait seconder les vues de son cabinet.

L'Italie est peut-être le pays qu'on a le plus vu, mais le moins regardé, celui qu'on a jugé le plus souvent, mais sans examen et sans impartialité.

Ce fait s'explique facilement; il a été une conséquence naturelle des évènemens et des circonstances politiques: les Italiens peuvent le trouver fâcheux; ils auraient tort de s'en plaindre.

Au temps de la domination française, en particulier sous l'empire, l'Italie, aux yeux de l'étranger, n'avait aucun mouvement apparent qui lui fût propre; elle ne se montrait que comme une province de la France, ou, pour mieux dire, comme un instrument de plus entre les mains de Napoléon. Tandis que l'Europe entière

fixait avec anxiété ses regards sur un seul homme, pouvait-elle les détourner sur la péninsule italienne, si ce n'est pour calculer en gros combien de millions et de soldats celle-ci pouvait fournir au maître du monde ?

Sous l'empire, les peuples du continent, ceux de l'Espagne et de la Calabre exceptés, n'ont pas eu d'histoire. L'homme unique absorbait tout; les espérances et les craintes, le présent et l'avenir, tout se concentrait en lui; tous les yeux étaient fixés sur les Tuileries : là s'adressaient le blâme et l'éloge; de là prenaient également leur essor la poésie et l'histoire.

Ce n'est pas que les peuples courbés sous le poids de la puissance impériale demeurassent immobiles, que toute vie morale fût éteinte chez eux. Le pouvoir qui les maîtrisait était au fond un pouvoir révolutionnaire; par son origine et sa nature, il lui manquait le caractère essentiel du despotisme, celui d'être stationnaire. Il aspirait à se le donner, ce caractère; il ambitionnait ce titre de légitimité absolue, et était impatient de se renier. Mais il a péri victime de ses efforts; il a succombé avant d'avoir pu arrêter tout mouvement national chez les peuples qu'il dominait.

Toutefois ce mouvement était secret, caché, inaperçu alors. Lorsque le vaste réseau qui enveloppait les nations a été déchiré, lorsque le moment d'étudier l'état moral des peuples est arrivé, l'Europe, étonnée de ses propres exploits, s'est trouvée rangée autour de cette France, abattue, il est vrai, mais palpitante encore de révolution et de puissance. C'est encore sur nous que se sont fixés tous les regards. Amis et ennemis, nul ne s'y est trompé. C'est vers la France que les uns et les autres ont porté leur attention; ils en ont étudié la position et suivi avec anxiété les mouvemens. Les uns n'ont pas cessé de la craindre, les autres d'espérer en elle. Les uns, malgré tout le mal qu'ils lui avaient fait, n'ont jamais cru à

son impuissance; les autres n'ont jamais renoncé à la voir reprendre le rang qui lui appartient en Europe.

Ajoutons à cela l'intérêt qu'offrait à l'observateur le mouvement constitutionnel qui se développait chez nous, la facilité d'assister à ce grand spectacle joué dans la langue la plus populaire de l'Europe, le charme de ce drame politique qui est loin d'être à son dernier acte, et ne soyons pas étonnés qu'on n'ait accordé aux autres pays du continent qu'un regard fugitif et insouciant: la question européenne n'était pas là.

Il importe cependant que cette inattention ne se prolonge pas trop long-temps; il importe aux peuples qui nous entourent qu'on les observe, qu'on reconnaisse leur véritable état; il importe à la France de savoir au juste ce que sont aujourd'hui les nations qui l'avoisinent. Quelles que soient les apparences du moment, la cause de la France dans l'intérieur est gagnée. Quoi qu'on fasse, la liberté demeurera implantée au cœur de l'Europe, au sein de la plus puissante nation du continent.

Mais nos relations extérieures ne sont pas si exactement définies: celles d'une grande partie de l'Europe le sont encore moins. Les calculs, les désirs, les courtes prévoyances d'une diplomatie routinière ont été trompés et déjoués par quelques marches forcées au travers du Balkan.

Au fond, et malgré la paix, le *statu quo* est ébranlé; l'avenir est incertain; il importe de regarder autour de soi, de reconnaître ce que l'on craint, ce que l'on désire, ce que l'on peut autour de nous, pour nous ou contre nous.

Parmi les pays qui nous entourent, l'Italie se présente en première ligne. La sympathie qui existe entre les deux nations par l'affinité de leurs mœurs, de leur climat, de leur langue, de leur littérature, de leurs usages; l'existence d'une branche de la dynastie des Bourbons sur l'un des trônes de l'Italie, ce qui devrait donner à la

France une influence que cependant l'Autriche exerce presque seule; les rapports de voisinage et de commerce qui existent entre nous et l'Italie, rapports qui, d'après le cours naturel des choses, devraient être bien autrement actifs, étendus, utiles aux deux pays, qu'ils ne le sont; la dépendance où se trouve l'Italie vis-à-vis de l'Autriche, ce qui étend l'action de cette puissance à notre égard presque jusqu'aux portes de Grenoble, et fait qu'elle pourrait nous presser sur notre flanc droit aussitôt que nous songerions à tourner la face vers le Rhin : tout se réunit pour réveiller notre attention sur ce pays, et nous inspirer le désir d'en connaître exactement l'état politique et moral.

L'Italie n'était pas demeurée étrangère au grand mouvement intellectuel qui a été le précurseur de notre révolution. L'influence des idées françaises sur la péninsule remonte au siècle de Louis XIV. Plus tard, à la suite de notre littérature, pénétrèrent en Italie nos doctrines philosophiques et politiques. L'école du dix-huitième siècle y jeta des racines si profondes qu'en réalité elle y exerce encore aujourd'hui une domination presque sans partage. Que l'on consulte le petit nombre de livres qui parviennent maintenant à voir le jour en Italie, et qui ont pour objet la philosophie et la législation, on trouvera qu'avec tous les déguisemens, les réticences et les palliatifs qu'exige l'état politique du pays, c'est toujours aux doctrines de Condillac et de M. de Tracy, d'Helvétius et de Bentham qu'on remonte, ou, pour mieux dire, qu'on s'arrête. Ce n'est pas l'école qui édifie et qui consolide, mais celle qui convient bien mieux pour attaquer et pour abattre, qu'on y suit, celle qui, à tort ou à raison, a été, suivant les diverses opinions, accusée ou louée d'avoir balayé le sol de la France des innombrables abus de l'ancien régime.

Le mouvement des idées était secondé en Italie par

plusieurs gouvernemens. En Lombardie, en Toscane, à Parme, à Naples, à Modène, on ne redoutait pas alors le langage du siècle; on essayait quelques réformes; on en laissait espérer de plus importantes encore; en un mot la nouvelle école avait pour Mécènes Joseph II et Léopold; elle comptait dans ses rangs Firmian à Milan, Tanucci à Naples, Dutillet à Parme : Verri, Beccaria, Filangieri, Tamburini et tant d'autres publièrent alors des livres qui vaudraient aujourd'hui à leurs auteurs l'exil et le cachot.

Les gouvernemens avaient alors un point de ralliement avec les esprits novateurs. Secouer le joug de Rome était, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, la pensée dominante et commune des gouvernemens italiens. On se croyait grand, fort, adroit, lorsqu'on avait résisté, tant bien que mal, à une prétention romaine, lorsqu'on avait toléré dans ses universités un professeur de droit canon qui hasardait quelques propositions malsonnantes au Vatican, lorsqu'on avait permis l'impression d'un livre qui faisait jeter les hauts cris à la cour de Rome.

En tant que mesures de politique, ce n'était là que des niaiseries, des hochets dont s'amusaient de vieux enfans; non qu'il ne fût important de faire rentrer le sacerdoce dans les limites de ses attributions purement spirituelles; mais ce n'était pas à l'aide de ces petites escarmouches gagnées à grand'peine, ni par quelques scandales qu'on pouvait saper dans sa base le pouvoir civil et politique usurpé par la cour de Rome; c'étaient, avant tout, les peuples qu'il fallait préparer à secouer le joug sacerdotal en tout ce qui n'est pas religion, si l'on voulait n'avoir plus de luttes pénibles à soutenir, plus de rétractations à faire, plus de honteuses transactions à conclure. Mais c'est à quoi les gouvernemens ne songeaient guère; s'ils y avaient songé, s'ils avaient compris quelles étaient les conditions et les suites nécessaires de ce réveil

national, loin de le seconder, ils y auraient mis obstacle; ils auraient mieux aimé fléchir le genou devant la cour de Rome que chercher un point d'appui dans le peuple. C'est ce qu'ils n'ont pas manqué de faire lorsque les évènemens les plus inattendus les ont ramenés au pouvoir, après les avoir rendus, non meilleurs, mais plus avisés.

Quoi qu'il en soit, cette réaction presque générale des gouvernemens italiens contre la cour de Rome n'en exerça pas moins une grande influence sur le développement national. L'école janséniste se déploya à son aise en Italie. En Lombardie, à Naples, en Toscane, elle compta dans ses rangs les hommes les plus distingués et les plus considérés; le clergé et le barreau lui fournirent de grands talens et d'habiles écrivains; mais elle prit en Italie cette couleur locale et particulière que les circonstances du pays devaient nécessairement lui imprimer. Elle s'occupa surtout de la discipline ecclésiastique et des droits de la papauté : c'était encore de l'opposition à la cour de Rome. Peu lui importait de savoir lequel avait raison, de saint Augustin ou de Molina; mais elle voulait l'indépendance du pouvoir civil, le retour aux anciennes règles de l'Église pour l'institution des évêques, la reconnaissance des droits des conciles sur les papes, le principe que l'évêque de Rome n'est que le premier parmi ses égaux. La doctrine janséniste, en Italie, était politique plus encore que théologique: elle s'occupait, avant tout, des choses de ce bas-monde; elle était l'alliée du pouvoir civil; elle parlait son langage, elle discutait des points qui étaient compris de tout le monde. Si ses effets matériels ont été très-bornés, la cour de Rome le doit surtout à la division de l'Italie en une foule de petits États. Là où n'existe pas un centre d'action très-puissant et réagissant sur une vaste circonférence, là où les communications sont à chaque instant interrompues, lentes, difficiles, là où les jalousies politiques d'État à État paralysent

l'accord des sentimens et des volontés, tout mouvement se résout le plus souvent en efforts partiels, sans résultats matériels et saillans. Les ouvriers ne trouvent pas un point d'appui assez ferme pour un levier puissant et capable de soulever une lourde masse.

Il n'en est pas moins vrai que l'esprit de réforme politique s'était propagé en Italie. A l'influence des deux causes générales, la philosophie française du dix-huitième siècle et le jansénisme, il faut ajouter les causes locales et particulières au pays; en quelques États, la mauvaise administration civile et judiciaire; en d'autres la féodalité; ici le mécontentement du tiers-état, devenu plus nombreux et plus riche, et cependant exclu de toute participation à la chose publique, et blessé journellement par d'outrageantes distinctions; ailleurs l'asservissement de tous les laïques, même des plus grands seigneurs, courbés sous la domination du clergé; enfin l'esprit d'indépendance, le sentiment de la nationalité.

On a beaucoup dit que ce sentiment n'avait commencé à germer de nouveau en Italie que tout récemment. C'est une erreur. Ceux qui n'ont pas perdu de vue la littérature italienne, dans ses diverses phases, ont dû reconnaître qu'il a existé de tout temps, qu'il est traditionnel en Italie. La littérature, qui n'est que l'expression des sentimens nationaux, l'a toujours révélé. A partir des admirables odes de Pétrarque jusqu'aux poésies de nos contemporains, toujours on trouve les traces de l'indignation nationale contre la domination étrangère; toujours on entend des plaintes sur le déclin de l'ancienne gloire italienne; toujours on déplore le démembrement de cette grande famille; toujours on lui adresse des reproches sur ses discordes et ses divisions; toujours on rappelle les Italiens à l'union et à la fraternité. Il y a long-temps que la poésie a rendu proverbiale en Italie l'expression de *Tedesça rabbia; il y a*

long-temps que l'esprit national résiste, et non sans succès, à la domination étrangère. Les Allemands et les Espagnols sont les peuples qui ont exercé sur l'Italie l'empire le plus paisible et le plus long. Eh bien! tous ces dominateurs n'ont pu faire adopter à la langue italienne cinquante mots de leurs langues. Les Italiens étaient restés ce qu'ils étaient; ils avaient conservé leurs mœurs, leur langage, leurs préjugés, leurs usages, tout ce qui constitue la nationalité. Lorsque nos armées sont entrées en Italie, en 1796, les hommes qui se sont donné le loisir d'observer attentivement le pays ont pu y reconnaître les traces évidentes des mœurs italiennes du quinzième et du seizième siècles. Si la manière d'être, si le mode de vivre des classes supérieures s'étaient modifiés, si la langue et la littérature révélaient une empreinte étrangère, cette empreinte était française. Elle n'avait pas été donnée par la force; elle avait été adoptée par le pays, précisément lorsque, au lieu de dominer l'Italie, nous en étions expulsés. Lorsque le prince Eugène de Savoie forçait nos armées à quitter la Lombardie, la civilisation française y pénétrait. C'était un échange spontané entre les deux pays; nous avions emprunté aux Italiens leur civilisation du siècle des Médicis; ils nous empruntaient celle du siècle de Louis XIV, comme ils nous ont emprunté plus tard celle du dix-huitième siècle, qui a été la suite et le développement de la civilisation précédente. C'est ainsi que l'Italie se *francisait*. Plus tard nous y avons été les maîtres. L'homme qui gouvernait alors les destins de la France commit, entre autres fautes, celle de méconnaître les vœux et les exigences de la péninsule, et tout le parti qu'il aurait pu tirer, pour nous et pour lui-même, du réveil politique de cette nation. Il voulut l'exploiter plus encore que lui rendre son existence politique. Ce fut alors que les Italiens, par un mouvement spontané, unanime, comme si les écrivains s'étaient donné le mot, *défrancisèrent* leur

langue. Ce ne fut pas seulement une crise littéraire, ce fut un acte de résistance.

Nos armées pénétrèrent en Italie. Tout le monde sait qu'à l'issue de la plus poétique campagne qu'un général ait jamais faite, nous fûmes bientôt les maîtres du pays. Pour apprécier les dispositions du peuple italien à cette époque, il ne faut pas oublier que nous entrions en Italie après que le régime de la terreur avait répandu sur notre compte l'épouvante dans l'Europe entière. Ceux qui ont vécu en Italie dans les années 1792—1796 peuvent encore se rappeler quels étaient les tableaux que nos ennemis y faisaient de l'état de la France. Tout Français était représenté au peuple comme une espèce de cannibale qui ne savait que tuer et piller. Les contes les plus absurdes, les descriptions les plus fabuleuses étaient mêlées à un grand nombre de faits qui, malheureusement trop vrais, servaient de passe-port à l'exagération et au mensonge.

Telle était la réputation dont on avait voulu faire précéder en Italie nos soldats qui y arrivaient sans habits, sans souliers, chantant leurs chansons ultra-républicaines, traitant fort légèrement tous les saints du paradis, et accompagnant tout cela de cette insolence goguenarde qui nous est assez naturelle dans le succès, et qui déplaît fort à nos hôtes avant qu'ils aient eu le temps de reconnaître que nous ne sommes pas, à beaucoup près, d'aussi méchans diables que nous nous plaisons souvent à le paraître.

Cependant le peuple italien n'en fut guère ému : s'il ne se leva pas en masse pour venir au-devant de nous, il ne se mit pas non plus contre nous; car les émeutes de Binasco, de Pavie, de Lugo et de quelques fiefs impériaux, ne valent guère la peine d'être comptées.

Ce fait, quoique simplement négatif, mérite d'être remarqué. Était-ce par défaut de courage que les Italiens

ne se levaient pas contre nous? Si les émeutes que nous venons de rappeler n'avaient aucune importance, parce qu'elles étaient partielles, successives, sans plan, et sans appui dans les classes influentes de la société, elles rendaient cependant témoignage de la bravoure, de la hardiesse même du peuple. Sans préparatifs, sans chefs, sans discipline, des paysans mal armés osaient attendre nos bataillons, et braver la vengeance d'une armée devant laquelle avaient disparu les nombreuses phalanges autrichiennes.

Ces faits ne sont pas les seuls. Tout le monde sait que l'armée piémontaise, après avoir défendu le terrain pied à pied, ne céda qu'au génie supérieur du général français. Dans les affaires de Naples (en 1798), le corps napolitain commandé par Roger de Damas, quoique découragé par la prompte défaite de l'armée que commandait Mack, tint ferme à Toscanella contre l'armée des vainqueurs, et après plusieurs combats honorables, parvint à faire une retraite qui, si elle avait eu lieu sur un plus grand théâtre, aurait été célèbre parmi les exploits militaires du temps. Mais les Napolitains de Toscanella étaient sous les ordres d'un habile officier. Dans la défense de Naples par les lazzaroni, on ne sait si on doit s'étonner davantage du courage indomptable de ces hordes ou de leur brutale férocité. Dans l'armée de Championnet figurait une légion romaine qui se conduisit avec bravoure; un prince romain, entre autres, se battant pour la république, fut grièvement blessé. Cependant tout le monde sait quelle était la renommée des soldats du pape; tant il est vrai que les hommes changent du tout au tout, selon les circonstances et le mobile qui les stimule. La républiqne Cisalpine donna tout de suite de bons soldats : les gardes nationales de Reggio, de Brescia, de Bologne, acquirent dans le pays une juste célébrité, et annonçaient déjà ces divisions italiennes qui ont

ensuite partagé avec honneur nos succès et nos revers, et dans lesquelles nos armées ont toujours trouvé d'utiles et fidèles alliés. Car, il faut le remarquer, aux époques de nos plus grands désastres, en Espagne, en Russie, en Allemagne, en Italie, on ne saurait citer un corps, un régiment, un peloton de l'armée du royaume d'Italie, qui nous ait abandonnés ou trahis : sainte fraternité que celle des combats et du malheur, fraternité que nous ne devons pas oublier, nous autres, aujourd'hui surtout que nous avons reconquis notre rang en Europe, tandis que l'Italie septentrionale, le berceau de nos compagnons d'armes, est accablée par la force.

On aurait tort de prendre au pied de la lettre les jugemens que portait sur l'Italie le général Bonaparte dans ses dépêches au directoire. D'un côté, fidèle à sa propre nature, et commençant déjà à se montrer tel qu'il s'est ensuite révélé sans réserve, il s'étudiait à contenir tout mouvement populaire trop vif, toute commotion révolutionnaire; de l'autre, il aurait cependant voulu que, dès les premiers jours, les Italiens vinssent en foule, mais tranquillement, se ranger sous ses drapeaux, et se faire enrégimenter pour lui. Il ne voulait de révolution que tout juste ce qu'il en mettait dans ses ordres du jour; mais il demandait en même temps de l'entraînement, de l'enthousiasme militaire, le dévouement de Raab et de la Bérésina : c'était un anachronisme.

Au reste, la conduite de Napoléon dans ses premières campagnes d'Italie offrait une source féconde d'observations sur cet homme extraordinaire. C'est dans les palais de Milan et de Bologne, dans ses conférences avec les envoyés des divers États italiens, dans les audiences qu'il accordait aux gens du pays, qu'il fallait l'étudier, si l'on voulait déjà le deviner tout entier : à travers l'écharpe du général républicain perçaient visiblement les abeilles du manteau impérial. L'accueil gracieux qu'il faisait aux

nobles; le front sévère et froid que rencontraient ces bonnes gens qui croyaient lui faire plaisir en l'appelant *citoyen général;* le titre d'Excellence reçu sans sourciller, dans un temps où l'on menaçait de la prison ceux qui donnaient ou recevaient les titres de noblesse; la réception glaciale, les phrases sèches, absolues, qu'il réservait aux plus ardens patriotes; enfin ses tergiversations, sa retenue, sa conduite enveloppée, mystérieuse à l'égard des vieux gouvernemens de l'Italie, tout révélait en lui un homme dont la pensée avait déjà dépassé le moment présent, une nature qui n'était pas en harmonie avec le système dont il était en apparence le principal défenseur. Sans doute plusieurs de ses actes lui étaient suggérés par une saine politique, par une juste appréciation des intérêts de la France. Sous ce point de vue, jamais général n'a réuni au même point le talent militaire à la prudence politique. Malgré ses brillantes victoires, et grace aux désordres de l'administration intérieure de notre pays, la position de nos armées en Italie était si hasardée qu'on n'aurait pu sans imprudence seconder pleinement les vœux des patriotes italiens. Il n'en est pas moins vrai que l'élan national fut comprimé outre mesure, et que le caractère de l'homme qui commandait nos armées se trouvait dans un accord plus que parfait avec les précautions qu'exigeait la politique. Ce fut déjà à cette époque qu'il conçut, envers plusieurs Italiens distingués, une antipathie qu'il a toujours conservée, parce qu'ils avaient fait retentir à ses oreilles, avec trop de force, les mots de république et d'indépendance. Lorsque, neuf ans après, il alla en Italie pour placer sur sa tête la couronne de fer, le nom, la figure de ces mêmes hommes étaient encore présens à son esprit, et il les qualifiait dédaigneusement de têtes chaudes.

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que, dans la plus grande partie de l'Italie, il n'existait aucune de ces

causes de dissolution intérieure, de haine profonde entre les diverses classes de la nation, qui font que tôt ou tard l'une s'élance tête-baissée contre l'autre, et fait un appel à la vengeance et à la force. La noblesse italienne n'avait mérité ni la reconnaissance ni la haine du peuple. En Lombardie, en Toscane, à Parme, à Modène, dans les États du pape, soumise comme le reste des citoyens au pouvoir établi, la noblesse ne se séparait guère des autres que par ses titres et par des distinctions honorifiques qui pouvaient blesser quelques hommes du tiers-état, mais qui n'étaient pas de nature à exciter contre elle l'indignation nationale. D'ailleurs, sans morgue, sans orgueil, sans insolence, amie des savans, protégeant les beaux-arts, vivant splendidement de ses biens patrimoniaux, et non du budget de l'État ni des faveurs de la cour, exerçant sur sa nombreuse clientelle une influence bienfaisante et en quelque sorte patriarcale, la noblesse italienne (à quelques exceptions individuelles près) n'était point faite pour soulever les passions populaires. Ce qu'on pouvait lui reprocher, c'était sa mollesse, son inaction, sa trop humble résignation à la nullité politique. Mais ce ne sont pas les torts négatifs qui irritent violemment les nations.

Les mêmes observations s'appliquent à la noblesse de Gènes et à celle de Venise, quoique souveraines. Il y avait cependant des différences essentielles entre les patriciats de ces deux républiques. Les patriciens de Venise s'étaient décidément endormis sur leur fauteuil sénatorial. Leurs idées, leurs connaissances, leur politique, étaient exactement celles de leurs bisaïeuls. Aussi leur crime n'est pas d'avoir succombé sous le poids d'évènemens si extraordinaires et si gigantesques, mais d'avoir succombé sans l'ombre de gloire. Lorsque nos troupes occupèrent la forteresse de Peschiera, les bastions s'écroulaient de vétusté, les canons étaient sans affûts; il y avait pour toute garnison quelques invalides, et pour tout approvisionne-

ment une centaine de livres de poudre. C'était là la véritable image du gouvernement vénitien. Cependant ce marasme d'un patriciat corrompu par la longue possession d'un pouvoir sans contrôle, n'avait point infesté le tiers-état et la noblesse de terre-ferme, moins encore la noblesse des provinces de Bergame et de Brescia. Exclue du pouvoir, irritée de cette exclusion, elle accueillit avec chaleur les nouvelles idées; Brescia se distingua en 1796 par son ardeur pour la cause nouvelle, et plusieurs de ses nobles figurèrent au premier rang parmi les patriotes italiens. Ici se présente un fait qui mérite d'être rappelé. Venise aristocratique tomba gauchement, et sans honneur, dans le piège qu'on lui avait tendu. L'histoire ne peut raconter sans indignation que ces patriciens, au lieu de mourir à la tête de leurs braves Esclavons, terminèrent leur carrière en pleurant comme des femmes, en plein sénat. Mais il entrait dans le plan des intrigues ourdies pour livrer ce malheureux pays à l'Autriche, que Venise, avant de tomber dans les serres de l'aigle impériale, traversât un instant le régime démocratique. C'est ce qui eut lieu. Des hommes nouveaux, bercés de trompeuses espérances, prirent avec courage les rênes du gouvernement. Hélas! le masque fut bientôt jeté. Le sacrifice devait être consommé. Il le fut. Mais du moins ce ne fut pas de pleurs, mais d'énergiques et courageuses protestations que ces hommes nouveaux, sans force, sans appui, sans espoir aucun, firent précéder leur retraite; ce fut avec une généreuse indignation qu'ils rejetèrent la proposition, qu'on leur fit, de se faire des dépouilles de l'État un capital qui pût leur donner les moyens de passer dans l'aisance ces jours de l'exil auquel ils étaient forcés de se condamner. Une aristocratie de dix siècles tomba sans honneur; une démocratie de quelques jours essaya de laver cette honte; ce fut un patricien vénitien qui se présenta comme commissaire

impérial pour prendre possession de la nouvelle province autrichienne !

Les patriciens génois n'avaient pas eu le temps de s'engourdir au sein du pouvoir. Gènes n'avait été que trop célèbre par ses terribles factions. Plus mêlée que Venise aux évènemens politiques des deux derniers siècles, elle avait eu besoin plus d'une fois de retrouver son antique énergie. Il n'y avait pas encore un demi-siècle que la population de Gènes avait chassé de ses murs une armée autrichienne. La noblesse génoise ne dédaignait pas de prendre part, indirectement, aux affaires commerciales; elle se recrutait de temps à autre d'hommes nouveaux; elle n'était pas devenue étrangère dans son pays. Un tiers-état riche et puissant se voyait, il est vrai, avec jalousie exclu des affaires publiques. Le tort du patriciat fut de n'avoir pas su ouvrir ses rangs à ce nouvel élément national. Mais tandis que dans l'État de Venise, la vie s'était retirée tout entière dans les classes qui ne gouvernaient pas, Gènes conservait les élémens d'une forte et vigoureuse nationalité, et dans les classes qui gouvernaient, et dans celles qui aspiraient à gouverner. Elle n'a pas expiré d'inanition; elle fut victime des discordes civiles et des circonstances politiques.

En résumé, le peuple italien, surtout dans les hautes classes et dans le tiers-état, si nombreux en Italie, était déjà en 1796 suffisamment préparé à un nouvel ordre de choses. S'il n'était pas encore en mesure d'entreprendre seul une réforme nationale, et de vaincre les obstacles nombreux qui résultaient, avant tout, du morcellement du pays, il ne répugnait pas à l'établissement d'un nouveau système; il en sentait le besoin. Dans le régime naissant, une partie de la noblesse, même du clergé, joua un rôle actif : les nouvelles administrations furent bientôt remplies d'hommes qui se trouvèrent aussi actifs qu'habiles; l'institution de la garde nationale prit

tout de suite un développement qui aurait été plus énergique encore s'il n'était pas entré dans les vues de nos généraux de le contenir : l'esprit militaire qui s'était toujours conservé en Piémont, particulièrement dans la noblesse, commença immédiatement à se réveiller, même dans le reste de l'Italie; au bout de quelques mois il y eut des légions républicaines cisalpines, romaines, même calabroises, qui défendirent avec courage le nouveau système. La légion calabroise en particulier fit, dans la guerre de 1798, des prodiges de valeur. Composée de laïques et de prêtres, de nobles et de plébéiens, elle avait formellement déclaré que pas un d'entre eux ne survivrait à la chute de la république. Elle tint parole. Renfermés à la fin dans un fort près de Naples, dans le fort de Viviena, tous refusèrent de se rendre, de capituler; presque tous périrent sur la brèche; ceux qui restaient, plutôt que de se livrer aux hordes du cardinal Ruffo, se firent sauter : ils épargnèrent ainsi une infamie de plus à la mémoire de Nelson.

Nous ne devons pas cependant dissimuler qu'une cause grave contribua à refroidir le zèle du peuple italien pour le nouvel ordre de choses ; ce fut l'épouvantable gaspillage de l'administration civile de notre armée. Ces commissaires des guerres, ces administrateurs que le général Bonaparte, dans toute sa puissance, ne pouvait réprimer, et contre lesquels il écrivait en vain de foudroyantes dépêches au directoire, étaient pour l'Italie un véritable fléau. Ils dévorèrent, avec une impudence sans exemple, ce qui aurait suffi à l'entretien d'une armée vingt fois plus nombreuse. De là des réquisitions et des vexations sans cesse renaissantes : de là les exigences du soldat, les plaintes de la populatiou et le discrédit d'un ordre de choses qui se montrait accompagné d'un si redoutable cortège.

Tout le monde connaît les revers de nos armes

en 1799. Les talens de Macdonald et de Moreau ne purent réparer les échecs que nous avions éprouvés. L'Italie, perdue pour nous, se vit de nouveau livrée à ses anciens maîtres.

Les treize mois de l'invasion autrichienne furent pour l'Italie une époque féconde en résultats, et digne d'être étudiée. Des milliers d'Italiens suivirent la retraite de nos armées, et cherchèrent un asile en France. Ils y trouvèrent des secours, une touchante hospitalité; et, lorsqu'ils rentrèrent dans leurs foyers avec la mémorable expédition du Saint-Bernard, ils y rapportèrent à la fois le sentiment d'une sincère amitié pour la France, et celui de l'indépendance nationale, seul moyen, comme ils l'avaient trop bien compris, qui pût les préserver à l'avenir d'être les victimes des chances de la guerre. Mais un grand nombre d'Italiens, et des plus distingués, chargés de chaînes, accablés d'outrages, furent traînés dans les cachots de Sirmium et des Bouches-du-Cattaro. En même temps les prisons en Italie regorgeaient de détenus pour opinions politiques. Mais qu'étaient ces persécutions et ces souffrances en comparaison des horreurs qui se commettaient à Naples, et qui ont acquis une trop grande et déplorable célébrité?

Tel fut le bonheur que les armées autrichiennes, russes, turques, anglaises, apportèrent aux Italiens. Encore ne faut-il pas parler des Russes, car seuls ils montrèrent quelque humanité. L'histoire ne doit pas oublier que ce furent les Russes qui, par un mouvement généreux d'indignation, arrachèrent Cimarosa aux prisons de Naples. Que ne purent-ils sauver également Cirillo, Caraccioli, Baffi, Pagano, et tant d'autres citoyens aussi illustres par l'éclat de leurs talens que par la pureté et la noblesse de leur patriotisme, et par une élévation de caractère qui ne se démentit pas un instant, même dans les plus terribles épreuves? Baffi, sur le point

d'être traîné à la potence, refuse de l'opium de la main d'un ami : « Il n'est jamais permis, dit-il, d'attenter à sa vie. » Cirillo fait plus; on lui offre la vie, pourvu qu'il demande sa grace; il avait été le médecin de Nelson et de sa maîtresse Hamilton; mais il refuse de se reconnaître coupable, de mentir à sa conscience, et il meurt tranquillement. Dans l'espace de quelques mois on compta, dans le seul royaume de Naples, quatre mille exécutions.

Combien se trompent ceux qui s'imaginent que les peuples oublient du jour au lendemain de pareilles catastrophes! Comme si la faculté de ne rien oublier était un privilége des hommes du pouvoir! Les peuples aussi ont leur mémoire, et à la faculté de ne rien oublier ils réunissent celle d'apprendre. Les écrivains anglais ont remarqué avec raison que le souvenir des persécutions religieuses, souffertes en Angleterre par leurs ancêtres, avait eu une grande influence sur la révolution des Américains du nord, dans le siècle dernier. Les treize mois d'invasion laissèrent en Italie des traces profondes qui ne se sont jamais effacées. On y montra une telle cruauté, un tel mépris de l'homme, un dédain si insultant pour les conventions les plus sacrées, un tel oubli du droit des gens, des promesses les plus solennelles, de l'humanité la plus commune; et tous ces faits donnèrent un démenti si formel à ce langage officiel de religion, de vertu, de bonheur public, dont on avait été si prodigue lorsqu'il s'agissait de repousser nos armées, que les peuples, étonnés d'abord, scandalisés et irrités ensuite, retournèrent leurs yeux vers la France, et appelaient de leurs vœux nos bataillons comme de véritables libérateurs. Une partie de la populace, quelques nobles et quelques prêtres restèrent seuls partisans du système réactionnaire et de ces vieux gouvernemens, qui nuls, éperdus, fugitifs dans les revers, n'avaient retrouvé dans

le succès que les joies de la cruauté et le courage de la tyrannie.

Notre retour en Italie saisit fortement les imaginations italiennes. La poésie de l'expédition, la rapidité de la victoire, les prisons ouvertes, les légions d'exilés retrouvant le sol de la patrie, les victimes de Sirmium et de Cattaro voyant tomber leurs chaînes à la voix du vainqueur, tant de familles qui cessaient d'être veuves, tant de craintes apaisées, tant de douleurs soulagées, tout se réunissait pour faire de la journée de Marengo un jour de fête pour les Italiens, un de ces jours mémorables qui accomplissent sur l'esprit des nations le travail d'un siècle. On remarqua, dans cette occasion, un fait qui n'était pas nouveau, mais qui a toujours surpris. Les maîtres du pays étaient encore plongés dans une profonde sécurité, ils se livraient encore à leurs saturnales de persécution et de vengeance, que les détenus politiques de la Basse-Italie connaissaient déjà, au fond de leurs cachots, le dessein du premier consul, et suivaient, palpitans d'espérance, la marche de nos soldats à travers les neiges du Saint-Bernard vers les plaines de la Lombardie.

Cependant l'observateur attentif pouvait reconnaître que le sentiment de la nationalité et le besoin de l'existence politique n'étaient pas les seuls qui se développassent en Italie à la restauration de la puissance française au-delà des Alpes. Les chances terribles qu'on venait de courir, les maux qu'on avait soufferts, les réactions dont on avait été témoin ou victime, avaient aussi fait sentir le besoin de la paix publique, et d'une franche réconciliation entre les diverses opinions. En un mot, on éprouvait le besoin de l'ordre. Ce mouvement déréglé, ces mesures violentes, cette action désorganisatrice qui avaient nécessairement accompagné le premier établissement des nouvelles républiques italiennes, n'étaient plus de saison. On le sentait : la France et l'Italie avaient atteint, quoique

par des voies diverses, une situation analogue. Le vainqueur de Marengo trouvait également dans les deux pays la matière préparée pour l'accomplissement de ses projets. Dans les deux pays, il retrouvait également une profonde admiration pour ses exploits, une vive reconnaissance et une aversion fortement sentie pour le désordre. Dans les deux pays il était également en mesure pour devenir le maître. On ne sait que trop qu'il n'en perdit pas l'occasion.

La république italienne remplaça, au-delà des Alpes, la république cisalpine. Chez nous premier consul, en Italie président, Bonaparte était également le modérateur suprême, presque absolu, des deux pays.

Mais les trois années de la république italienne ont été une des périodes les plus remarquables dans l'histoire moderne de l'Italie, un des précédens qui ont exercé le plus d'influence sur le développement actuel de l'Italie septentrionale. Les comices italiens réunis à Lyon avaient élu Bonaparte président de la république. Il aurait été difficile de faire autrement. Nous n'avons pas le droit de les accuser de servilité. Il n'a jamais rien demandé aux Italiens qu'auparavant il n'eût demandé et obtenu davantage chez nous. L'impartialité de l'histoire ne permet pas de passer sous silence que ce fut hors de chez eux, loin de toute influence locale et nationale, qu'il préféra convoquer les députés italiens, malgré la part qu'il avait eue dans leur nomination. Encore ne crut-il pas pouvoir se dispenser, pour le moment, d'avoir recours à un *mezzo-termine*. Melzi, qu'il n'aimait point, mais que les Italiens aimaient beaucoup, fut nommé vice-président de la nouvelle république.

Le pouvoir de Melzi était fort borné. Cependant il tirait une sorte de relief de l'absence du président. La première autorité présente en Italie, celle qui jouait le premier rôle aux yeux du peuple, que le peuple voyait,

qu'il pouvait aborder, était un seigneur italien. S'il était sans pouvoir sur les grandes questions, son influence s'exerçait du moins dans toutes ces affaires de détail, dans ces questions personnelles qui intéressent vivement les individus, leur font sentir l'action du gouvernement, et leur donnent les moyens de le juger. Melzi, placé entre les exigences et les regards soupçonneux de Bonaparte d'un côté, de l'autre les besoins et les opinions de ses concitoyens, était dans une position difficile. Il s'acquitta cependant de sa tâche avec noblesse et droiture. On lui aurait voulu plus d'énergie, plus de courage. Peut-être laissait-il beaucoup à désirer sous ce rapport. Mais il est aussi vrai que, dans l'état des choses, ces qualités auraient pu honorer l'individu, tout en le perdant peut-être, mais n'auraient pu changer en rien les destinées de l'Italie.

Quoi qu'il en soit, l'esprit public, le sentiment de la patrie italienne, les principes d'ordre public, d'organisation, d'administration de l'État, prirent dans cette courte période un développement extraordinaire. Dans un pays qui était resté si long-temps étranger à ses affaires, on trouva, comme par enchantement, d'excellens administrateurs, de bons financiers, d'habiles officiers; la jeunesse se lança avec ardeur dans les brillantes carrières qui lui étaient ouvertes; toutes les places publiques étaient remplies par des Italiens; ministres, généraux, juges, intendans, tous étaient enfans de l'Italie. Si quelques officiers français servaient dans les troupes italiennes, certes il n'y avait là rien d'humiliant: d'ailleurs, plus d'un Italien avait servi avec honneur dans cette armée française, à jamais immortelle, qui avait si merveilleusement délivré l'Italie.

Milan ne tarda pas à présenter l'aspect d'une véritable capitale. A mesure que l'importance de Milan augmentait, les jalousies locales des autres villes s'affaiblissaient.

Il y avait dans Milan une si grande affluence d'Italiens de toutes les provinces, le nombre des fonctionnaires et des employés, même supérieurs, non Milanais, était si grand, et d'ailleurs le caractère personnel des Milanais est si doux et surtout si éloigné de tout esprit d'insolence, d'hostilité, de fanfaronnade, que le grand œuvre de la réconciliation municipale ne tarda pas à être, nous ne dirons pas accompli, ce serait une exagération, mais commencé. C'était un spectacle nouveau en Italie que ces superbes routes, qui n'étaient auparavant sillonnées que par des caravanes d'étrangers promenant leurs ennuis sur les bords de l'Arno ou du Tibre, couvertes maintenant d'Italiens quittant enfin l'obscure oisiveté et les petitesses de leurs municipes, pour converger tous vers un même point, vers un centre unique et commun. Car, il faut le dire, une centralisation un peu exagérée était, dans ce temps, un grand bienfait pour l'Italie.

La période malheureusement trop courte de la république italienne a été l'âge d'or de l'Italie moderne, du moins de l'Italie supérieure. Nous avons été curieux de parcourir le bulletin des lois des trois gouvernemens qui se sont succédé à Milan, la république cisalpine, la république italienne et le royaume d'Italie. La vérité que nous venons d'énoncer y apparaît d'une manière frappante. On trouve sous la première cette agitation, ce désordre, cette insouciance sur le choix des moyens, ce mépris des droits acquis qui caractérisent les gouvernemens révolutionnaires. Sous le royaume d'Italie, et en particulier après 1810, on sent la main du despotisme s'appesantir de plus en plus sur le pays; on reconnaît cette volonté de fer qui, ne voulant pas être accablée sous le fardeau de son propre pouvoir, trouvait tout simple de passer le même niveau sur Paris et sur Hambourg, sur Amsterdam et sur Rome, de tout briser pour tout aplanir, et de plier tout au même système pour

pouvoir suffire à sa tâche. Après 1810, tout esprit italien, tout caractère national disparaît, chaque année davantage, des lois et institutions du royaume. On aperçoit un travail de refonte, une reprise de tout en sous-œuvre, afin que désormais tout fût exactement calqué sur notre modèle. Entre ces deux périodes, les lois et les institutions de la république italienne montrent quelque chose de large et de régulier, de nouveau et de national en même temps. Certes, nous sommes loin de penser que la constitution de cette république fut bonne en soi, moins encore qu'elle fût celle qui convenait le mieux à l'Italie, moins encore qu'elle fût propre à assurer la liberté civile et politique et la véritable indépendance du pays. Mais telle qu'elle était, telle que les Italiens avaient dû l'accepter, elle laissait encore un certain champ au développement de l'esprit national, et l'on ne saurait méconnaître qu'on travaillait avec zèle, intelligence et courage, pour tirer parti de ce que l'on avait. Au reste, nous pouvons nous faire une idée assez exacte de ces trois divers États de l'Italie supérieure, en comparant chez nous le régime du directoire à celui du consulat, et celui-ci à celui de l'empire, surtout après que son alliance avec la maison impériale d'Autriche eut achevé de tourner la tête au maître de l'Europe.

A la vérité, si nous sommes bien informés, ce fut sous la république italienne qu'il se forma deux partis parmi les hommes influens du pays. L'un, composé surtout de Lombards, était le parti de Melzi. L'éloge de ce parti est de s'être attaché au vice-président en sa qualité d'Italien; le blâme, c'est de l'avoir en même temps préféré en sa qualité de Milanais. L'autre parti, contraire à Melzi, était formé essentiellement de notabilités cispadanes, de Modène, de Bologne, de Reggio, etc. On ne saurait le dissimuler; il était composé d'hommes d'une haute capacité. Mais, par une conséquence nécessaire de

leur position, ils étaient bonapartistes d'abord, napoléoniens ensuite, plus peut-être qu'un bon Italien ne devait l'être. Il est facile de deviner que ce fut là le parti qui finit par l'emporter auprès du pouvoir. Il était désigné sous le nom de coterie modénaise. Les hommes qui en faisaient partie ont sans doute rendu de grands services à leur pays. Ils étaient aussi bons Italiens que les autres. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il a été peut-être fatal à l'Italie que, dans la grande crise politique de 1813—1814, la chose publique fût presque entièrement en leurs mains. D'un côté, attachés par les liens d'une reconnaissance qu'on ne saurait blâmer au pouvoir qui allait s'écrouler, et de l'autre, habitués, comme nos impérialistes, à n'avoir d'autre idée que les volontés et les intérêts de leur maître, ils étaient par cela même incapables de rendre à la patrie italienne les services dont elle avait besoin, et qu'ils auraient pu lui rendre. Suspects et antipathiques à l'autre parti qui, par la force des choses, devenait puissant dans l'opinion, mais qui malheureusement n'avait pas le pouvoir en main, ils étaient, à ce seul titre, un obstacle aux démarches que ce parti aurait pu tenter pour le salut de la patrie.

Mais un fait beaucoup plus important et moins connu, c'est l'association secrète qui se forma en Italie, association dont le centre était, dit-on, à Bologne, et dont les nombreuses ramifications, que les associés appelaient *rayons*, s'étendaient jusqu'en Sicile. On assure que son origine remontait à l'année 1798, lors des changemens inattendus et violens que Trouvé, envoyé à Milan par le directoire, fit dans la constitution de la république cisalpine. Cette action, toute despotique et militaire, exercée sur un pays qu'on venait de complimenter sur son indépendance, excita l'indignation, et fit prendre la résolution de travailler à préparer ce pays aux efforts nécessaires pour assurer son existence politique. Une seule

divergence d'opinion se manifesta dans les chefs de l'association; divergence qui confirme ce que nous avons dit des sentimens du peuple italien. Les uns voulaient amener la nation à réagir également, et par la force, s'il le fallait, contre les Autrichiens et contre nous-mêmes. Les autres, plus sensibles aux services que la France leur avait rendus, et au besoin que l'Italie aurait encore, pour long-temps, des secours de nos armées, ne pouvaient consentir à aucun projet hostile contre les Français; ils représentaient ces projets comme une tache à l'honneur national, et en même temps comme une démarche réprouvée par la saine politique. Il fallait, à leur avis, procéder avec plus de lenteur et de mesure, et amener peu à peu la nation italienne à ce point de maturité qui aurait fait comprendre à la France, mieux éclairée sur ses vrais intérêts, qu'il lui convenait mieux d'avoir un allié fidèle qu'un peuple tributaire, mais froid et mécontent.

Les désastres de 1799 vinrent frapper l'association dans son berceau; mais la bataille de Marengo lui permit de renouer ses fils et de reprendre ses projets. La domination de la France impériale pesait sur l'Italie autant que celle du directoire; mais en même temps la reconnaissance des Italiens, leur admiration pour nos exploits, et le sentiment de leur impuissance vis-à-vis de la force colossale du premier consul, s'étaient accrus. L'association sentit plus que jamais la nécessité d'une marche lente et cachée, d'un système temporisateur; mais elle n'étendit pas moins ses ramifications avec une grande rapidité. On assure qu'en 1804 elle comptait plus de cinquante mille associés, que les hommes les plus distingués de l'armée, du barreau, que même un grand nombre de fonctionnaires publics en faisaient partie, enfin que les propagateurs les plus zélés, les commis-voyageurs les plus actifs de l'association, étaient des membres du clergé.

Il ne faut pas s'y tromper; il n'était pas question alors de système politique, d'institutions préférables à d'autres institutions; il était question uniquement d'existence, d'indépendance nationale.

Il ne paraît pas que la police de Bonaparte ait eu connaissance de cette vaste association, qu'elle n'aurait pas manqué d'appeler un complot. Cependant le fait de l'association est positif. L'histoire en a eu connaissance [1], et un homme qui en avait fait partie, et avait même, à ce qu'il paraît, rempli des fonctions dans un *rayon* principal, nous fit voir en Italie, à une époque où la chose était sans importance, le sceau de la société, et nous donna quelques explications sur son mode d'organisation. Il est vrai qu'alors, du moins avec nous, il appelait tout cela les rêveries de sa jeunesse. Au reste, on connaît le goût des méridionaux pour les associations secrètes, et l'art qu'ils ont d'en cacher le mystère sous leur vivacité extérieure.

Cependant, si nous avons été bien informés, Melzi, par un concours fortuit de circonstances, eut connaissance du fait. Il n'eut garde de trahir des hommes qui étaient ses amis et ses partisans; mais il paraît qu'il en fut effrayé, que le but de l'association lui parut en désaccord avec les circonstances, et qu'il usa de son influence pour amener les chefs de l'association à la dissoudre, ou, pour mieux dire, à la laisser tomber, car elle était organisée de manière qu'aussitôt que le centre cesserait d'agir, tout le système se trouvait paralysé, et devait tomber en dissolution.

Quoi qu'il en soit, les prédictions de Melzi furent justifiées par les succès toujours croissans de Napoléon. En 1805, il réunit à la couronne impériale la couronne de fer; la république italienne fut transformée en royaume

1. Botta, t. III, pag. 57.

d'Italie. Le parti de Melzi reçut un échec; l'autre parti, un accroissement d'influence.

Au premier abord, un grand nombre d'Italiens ne virent dans la fondation du royaume d'Italie qu'une consolidation de l'existence politique du pays. Et comme, encore une fois, c'était là la question capitale pour les Italiens, ils échangèrent sans regret les formes républicaines contre les formes monarchiques.

On se tromperait cependant en supposant que l'ascendant de Napoléon, même à l'époque de sa puissance et de sa gloire, eût entièrement subjugué les esprits. Bientôt après son couronnement, Napoléon fit présenter, au corps législatif du royaume, un projet de loi pour introduire l'impôt de l'enregistrement. Les droits à payer y étaient fort inférieurs à ceux qui sont établis chez nous. Cependant le projet fut rejeté à une grande majorité, par des législateurs élus sous l'influence du gouvernement, et qui recevaient un traitement annuel de six mille livres. Napoléon en fut indigné. Il exhala sa colère dans une lettre au président Taverna, lettre que nous n'avons pas le temps de transcrire ici, mais qui est un document fort curieux parce qu'elle renferme les germes de cette fameuse réponse qu'il fit plus tard à la députation de notre corps législatif.

L'établissement du royaume d'Italie produisit des effets divers.

La force de centralisation, si salutaire au pays dans les circonstances où il se trouvait, reçut un grand accroissement, et par les institutions administratives, et par l'existence d'une cour à Milan. D'ailleurs le royaume fut agrandi par les États de Venise d'abord, ensuite par la réunion du Tyrol italien et des trois Marches. Cela faisait un État de six à sept millions d'habitans. Pour la première fois depuis des siècles, le Vénitien et le Romagnol, le Lombard et l'Anconitain, se trouvaient compris dans la même

unité politique, soumis aux mêmes lois, rattachés à la même capitale. L'esprit militaire se relevait de plus en plus, et parce que les troupes italiennes prenaient une part active à toutes les guerres de la France, et parce que la grandeur de l'État permettait à l'armée de prendre un développement notable. Une armée de huit à dix mille hommes n'a jamais cette confiance en elle-même, ce sentiment de son importance qu'acquiert une armée de soixante à quatre-vingt mille hommes. Toutes les places de l'administration civile et judiciaire continuaient à être occupées par des hommes du pays. Il n'y eut que cinq ou six Français employés dans le royaume; encore n'eurent-ils de véritables emplois publics, tels que ceux de conseiller d'État, directeur des postes, etc., que dans les derniers temps.

La procédure publique, le débat oral, furent introduits dans l'administration de la justice, et la carrière judiciaire, ainsi que celle du barreau, en reçurent un nouvel éclat.

D'un autre côté, les assemblées délibérantes ne furent plus que nominales; le corps législatif, après le rejet de la loi sur l'enregistrement, ne fut plus convoqué; le *sénat consultant* n'était que l'humble interprète des volontés du maître. L'action nationale sur la chose publique fut paralysée. Nos codes, la loi de l'enregistrement, quoique avec des droits fort inférieurs, et plusieurs autres de nos lois, furent introduites en Italie par décret du roi. Après avoir invité les Italiens à faire un code pénal, après leur avoir fait refondre trois fois leur projet, il leur imposa le nôtre, espèce d'insulte qui ne manqua pas d'être sensible au pays. Il ne voulut recevoir des Italiens qu'un code d'instruction criminelle, parce qu'il ne voulait pas leur accorder le jury.

En un mot, le règne de Napoléon ne fut éminemment utile à l'Italie supérieure que comme principe d'unité, de fusion, d'ordre public, et comme moyen de réveiller

l'esprit militaire, l'activité nationale, et de donner à tous les talens, à toutes les capacités une direction utile et pratique. Le nouvel ordre de choses avait imprimé à ces provinces un mouvement, une énergie qui avaient complètement changé la face du pays. Tout le monde aspirait à quelque chose; tous voyaient devant eux une carrière publique ou privée; tous s'essayaient à la parcourir, et ne négligeaient aucun effort pour mettre leurs enfans en état d'aller plus avant encore. Les entreprises et les essais de tout genre se multipliaient chaque jour; le gouvernement secondait puissamment ces efforts; les lycées, les universités, les écoles militaires et les écoles spéciales étaient peuplées d'une jeunesse pleine d'avenir et de courage. Le royaume payait, tout compris, plus de 150 millions d'impôts, lourd fardeau qui cependant, malgré l'anéantissement du commerce maritime, n'écrasait pas le pays, considéré en masse, parce que la production et la consommation avaient pris un développement proportionné. L'agriculteur, libre d'entraves, et favorisé par les immenses améliorations faites dans le système des routes, des canaux et des rivières, exerçait son industrie comme bon lui semblait; et, si l'on en excepte le chanvre, les denrées trouvaient un débit aussi prompt que favorable. Environ 400 millions de biens ecclésiastiques furent soustraits à l'indolence des corporations, et rendus à l'activité de l'industrie particulière. Le développement du commerce intérieur était immense. Le commerce extérieur, paralysé par la guerre maritime et par le système continental, avait cependant acquis, pour certaines branches, une activité remarquable. A en juger par les registres des douanes, et sans tenir compte en conséquence de la contrebande, il présentait encore un mouvement annuel d'environ 150 millions. Dans cinq ans (1809—1813), le royaume d'Italie exporta pour 130 millions de céréales, et pour 300 millions de soie. Cependant le prix

des soies avait fort diminué; et du Piémont actuel, la seule province de Novarre faisait partie du royaume.

Au milieu de cette rénovation nationale, la pensée ne pouvait demeurer oisive ni étrangère à l'avenir politique du pays. Aussi le sort de l'État occupait fortement les esprits. Les uns, effrayés en voyant réunir à l'empire le Piémont, Gènes, mais surtout Parme, Rome et Florence, craignaient que le même sort ne fût un jour réservé au royaume d'Italie. Cette crainte, et la conduite peu mesurée de quelques Français, et, dans les dernières années, du vice-roi lui-même, à l'égard des Italiens, aliénaient les esprits du système français, et donnaient de la force au parti impatient de rompre en visière avec tout étranger quelconque. Les autres, plus retenus, repoussaient les craintes de la réunion en signalant comme preuve du contraire le fait de l'agrandissement du royaume moyennant la jonction du Tyrol italien et des Marches; ils se flattaient que cette bizarre agrégation à l'empire d'une partie des États romains, de la Toscane, de Parme et de Plaisance, ne pourrait survivre à la mort de l'empereur; enfin ils se promettaient aussi la naissance d'un second fils de Napoléon, ce qui aurait, à leur avis, assuré la formation d'un grand royaume en Italie. Leur système était de suivre avec calme le cours des évènemens, et de profiter, en attendant, de la force des choses pour développer de plus en plus le principe de fusion et de nationalité parmi les Italiens. D'ailleurs, disaient-ils, le régime intérieur des deux États étant à peu près le même, la réunion temporaire des départemens italiens à l'empire est en quelque sorte une préparation de leur réunion future et permanente à la Lombardie.

Telles étaient les prévisions des habitans du royaume d'Italie. Quelle que fût la divergence de leurs opinions, ils étaient tous animés du même sentiment; tous éprouvaient le besoin de l'indépendance nationale,

de l'existence politique de leur pays. La pensée, et surtout le désir de l'ancien régime, n'existaient plus que dans quelques sacristies et dans quelques salons patriciens. Ils n'étaient partagés que par les restes d'une clientelle qui diminuait tous les jours. Tant d'intérêts matériels et moraux, le sort de tant de familles, les espérances et l'avenir d'un si grand nombre de jeunes gens se rattachaient au nouveau système, que cela seul, indépendamment du sentiment national, aurait suffi pour le rendre populaire.

Le Piémont, réuni le premier à l'empire, plus rapproché de Paris que les autres départemens italiens de la France, plus familier avec notre langue, était peut-être le pays où les intérêts matériels se trouvaient le moins froissés par la réunion. Cependant le sentiment moral y répugnait à la qualité de Français, car les Piémontais avaient conservé une dynastie nationale, un gouvernement à eux; ils avaient une nationalité, sinon italienne, piémontaise du moins, très-prononcée. D'ailleurs, le clergé ne nous était pas favorable, et le Piémont est une des parties de l'Italie où le clergé a conservé une assez grande influence sur le peuple. Le tiers-état est moins nombreux en Piémont qu'en Lombardie et dans d'autres provinces de l'Italie. La noblesse, au contraire, y est nombreuse et peu riche : elle tirait son lustre et ses moyens d'existence de la cour et de la protection du roi. Des États du roi de Sardaigne, la Savoie seule était devenue véritablement française. Mais tout en regrettant l'existence politique de son pays, la nouvelle génération piémontaise avait participé au mouvement des idées françaises. Elle était, comme nous, fatiguée de despotisme. Elle avait, comme nous, reçu des évènemens cette impulsion vers un meilleur ordre de choses qui se révèle aussitôt que les circonstances le permettent. Elle appartenait, comme nous, à notre siècle.

Gènes déplorait la perte de son indépendance. Pays pauvre par son territoire, ne puisant sa richesse que dans son commerce, sa réunion à la France acheva sa ruine. Mais en se promenant dans les rues silencieuses de sa magnifique cité, en jetant un regard douloureux sur ce port franc où l'herbe croissait, le Génois rêvait avant tout le rétablissement de sa république.

Les Toscans, avec moins d'énergie et un esprit plus distrait par la culture intellectuelle et le charme des beaux-arts, éprouvaient les mêmes regrets et nourrissaient les mêmes espérances. Oasis de l'Italie, la Toscane désirait redevenir elle-même. Plus Italiens que les Génois par la langue, par la gloire littéraire, par les traditions et les souvenirs, les Toscans l'étaient moins peut-être par le dévouement et par le sentiment politique. Les Génois ont toujours conservé leur vieille énergie et leur haute capacité pour les affaires. Tout en désirant ardemment, et avant tout, le rétablissement de leur république, les Génois auraient été, par sentiment et par politique, des alliés utiles et dévoués pour leurs frères d'Italie. Les Toscans auraient désiré l'être; mais il y a peut-être chez eux un peu de mollesse et d'apathie, qu'au reste leur histoire explique et presque justifie.

L'État romain, sans les Légations et les Marches, n'était plus rien. Il avait perdu ses parties vitales. Sa réunion à l'empire fut pour Rome le coup de grace. Toute cette population qui vivait de la cour pontificale, et n'avait jamais pensé à autre chose, se trouva tout à coup, sans pain et sans capacité de travailler, dans un monde nouveau; mais elle s'y trouva sans ce mouvement, cette activité de la pensée, ces espérances, ces rêves, si l'on veut, qu'aurait produits une révolution par laquelle Rome serait devenue la capitale d'un nouvel État italien. Au surplus, la population de Rome et de sa banlieue n'est pas ce que l'Italie offre de mieux. Il y a trop de sa-

cristains, de *ciceroni* et de valets. L'énergie des Transtévérins ne se réveillerait qu'au profit des prêtres.

Les Napolitains n'avaient rien à regretter sous le rapport de l'existence politique de leur pays. Ils avaient changé de maître, mais le royaume était demeuré intact. Mais c'était bien mal connaître la nature humaine que de s'imaginer que les évènemens, les catastrophes, les guerres, les vicissitudes de toute espèce qui avaient, pour ainsi dire, tourmenté dans tous les sens le sol du royaume de Naples depuis 1796, n'eussent point réveillé et agité les esprits. Toutes les opinions, tous les partis avaient tour à tour fait un appel à la population, lui avaient fourni des armes; ils l'avaient excitée au combat, lui avaient suggéré des doctrines, inspiré des sentimens, prodigué des promesses; ils l'avaient détournée de ses paisibles occupations; ils avaient attiré toute son attention sur la chose publique, sur les débats de la politique; et ensuite on prétendait que cette même population demeurât complètement étrangère à ces mêmes objets, et qu'elle ne songeât au maître du pays que pour lui donner de l'argent et des hommes! Ce n'est pas ainsi que vont les choses dans ce monde. Il est vrai que la ville de Naples, ce trop grand chef d'un petit État, a pu induire en erreur les maîtres du pays et tous ceux qui prétendent juger un peuple par les observations qui s'offrent à leur esprit dans les salons et les anti-chambres d'une capitale. Le royaume de Naples a si souvent changé de maître, des systèmes si divers lui ont été appliqués, il a été si souvent occupé par des forces étrangères, et contre lesquelles toute résistance aurait été vaine, que tous les hommes attachés à la cour, vivant d'emplois publics ou ayant beaucoup à perdre, en un mot une grande partie des habitans de la capitale, ont dû prendre l'habitude d'une sorte de docilité traditionnelle; ils ont dû perdre tout sentiment vif et profond des devoirs du ci-

toyen, et s'abandonner à un optimisme politique qui n'est en réalité que l'absence de toute croyance intime en fait de chose publique. Qu'on ajoute à cela l'habitude de jouissances sensuelles aussi exquises que faciles sous le ciel enchanteur de la baie de Naples, le souvenir effrayant de l'horrible catastrophe de 1799, qui avait impitoyablement moissonné précisément les hommes les plus distingués, les caractères les plus énergiques, tous ceux qui avaient vu, dans leurs opinions politiques, un devoir positif à remplir; et l'on reconnaîtra sans étonnement que la ville de Naples doit renfermer un très-grand nombre d'individus dégoûtés de toute lutte politique pour peu qu'elle soit longue et dangereuse, se ralliant d'assez bonne grace au parti du plus fort, et voyant les gouvernemens et les dynasties se succéder sur le trône comme les décorations sur le théâtre. Mais les mêmes causes n'agissaient pas sur l'esprit des provinces. Moins éclairés, mais plus énergiques, moins pourvus d'idées, mais plus attachés à celles qu'ils avaient saisies, moins riches, mais aussi moins amollis par les jouissances matérielles, les hommes des provinces ne ressemblent guère, ni pour le bien ni pour le mal, aux habitans de Naples, et surtout à cette classe d'où l'on tire les administrateurs, les généraux, les magistrats, les hommes de cour. Chez un peuple à demi barbare, si une idée nouvelle saisit fortement les esprits, elle en devient le seul et unique aliment, un aliment de tous les jours; on la rumine à son aise; on s'en pénètre; elle est bientôt une idée fixe, un sentiment profond, une croyance. C'est ce qui est arrivé des principes du *carbonarisme*. On a écrit beaucoup de livres sur cette espèce de *maçonnerie*. On a voulu expliquer ce qu'elle était, remonter à sa source, en désigner les premiers auteurs, l'imputer même à la reine Caroline; enfin on a essayé de la suivre dans ses diverses ramifications, en distinguant les *car-*

bonari constitutionnels des *carbonari* républicains, même terroristes. Peu importe tout cela : l'essentiel est de reconnaître qu'une idée nouvelle, un nouveau principe de vie s'était emparé des populations de la Calabre et des autres provinces du royaume ; qu'il s'était propagé avec une étonnante rapidité ; qu'il avait dépassé les frontières de l'État, et fait une invasion dans les provinces du pape et en d'autres parties de l'Italie ; que, tout en changeant de forme, de nom, même de but immédiat, il demeurait toujours le même, et représentait toujours la nécessité d'un changement profond dans l'ordre politique; qu'il s'était également emparé des classes supérieures et des hommes du peuple ; qu'il comptait parmi ses plus plus ardens propagateurs, surtout dans le royaume de Naples, un grand nombre d'individus appartenant au bas clergé, clergé qui, dans ces pays, est un véritable élément démocratique, actif, remuant, et placé dans un contact intime avec la population. Or ce ne sont pas là des faits qu'on produise ou qu'on suspende à plaisir. Ils sont le résultat nécessaire des *précédens* et des circonstances d'un pays, la révélation d'un certain état social, l'expression d'un besoin.

Au milieu de ces circonstances, les dynasties napoléoniennes allèrent s'asseoir sur le trône de Naples, ayant d'un côté Ferdinand en Sicile, qui ne cessait d'agiter la Calabre, de l'autre Napoléon, qui, tout en les couvrant de sa puissante égide, les contraignait à servir sa cause personnelle plus encore que celle du royaume, et leur imprimait ainsi le cachet de véritables étrangers au milieu de leur peuple. Il est douteux que ces rois, imposés par la force, voulussent le bien, c'est-à-dire la gloire et la liberté du pays ; il est certain qu'ils n'avaient aucun moyen de le faire. Aussi les *carbonari*, dès l'année 1808, ne cessèrent-ils de travailler contre le gouvernement établi. Les uns appelaient Ferdinand, à condition qu'il leur ac-

corderait une constitution ; le prince Moliterno alla plus loin ; il proposa, mais inutilement, aux Anglais de déclarer l'union et l'indépendance de l'Italie. Les autres aspiraient à la république; quelques-uns voulaient amener Murat à donner lui-même une constitution au royaume. Murat, irrésolu, embarrassé, hors d'état de comprendre la situation du pays, tantôt les persécutait, tantôt faisait mine de vouloir accéder à leurs vœux; mais en attendant il faisait ce qu'il savait faire le mieux; il tenait le pays sous le régime militaire, ne voyait que son armée, fermait les yeux sur les excès de ses soldats, irritait le pays contre lui, et faisait oublier par-là tous les avantages matériels que le royaume retirait de la nouvelle administration. Enfin, après avoir essayé de tout, changé de parti politique, tenté sur l'Italie une entreprise au-dessus de ses forces et surtout de son crédit, après avoir vu son armée débauchée par l'influence secrète du *carbonarisme*, il fit afficher sur les places de Naples une constitution, lorsqu'il ne devait plus songer qu'à abandonner un pays qu'il n'avait su ni conduire ni comprendre.

Tel était l'état des choses et des esprits en Italie, quand la puissance de Napoléon s'étant écroulée, l'Europe vit s'ouvrir devant elle un nouvel avenir politique.

Le mouvement des esprits fut grand en Italie au milieu de cette catastrophe de 1814. Il serait trop long de retracer ici les causes qui empêchèrent les Italiens de profiter des circonstances pour tenter un grand effort, et réaliser au pied de la lettre les proclamations et les invitations mensongères que leur adressaient les généraux étrangers, en particulier les Anglais. Nous regrettons que cette période de l'histoire de l'Italie n'ait pas encore été traitée avec la profondeur et les développemens qu'elle mérite par les écrivains du pays, qui seuls jusqu'ici peuvent se mettre en possession des faits et des

connaissances nécessaires. Peut-être nous montreraient-ils, entre autres, combien a été funeste à l'Italie l'existence de deux chefs, malveillans l'un pour l'autre, Murat et Beauharnais; l'un, esprit faible, sans étendue, ne prévoyant rien au-delà du lendemain, également séduit et trompé par son courage militaire et par sa vanité; l'autre, enchaîné par d'honorables préjugés, n'osant pas vouloir lorsqu'il en était temps, voulant ensuite hors de saison, et s'aliénant l'esprit des Italiens tout juste lorsque, la fin du drame approchant, il aurait eu besoin, pour profiter du dénouement, de les rallier tous autour de lui, de leur inspirer une pleine confiance, de les électriser d'un mot, d'un regard, et de se faire adopter de cœur et d'ame par la nation entière. Quoi qu'il en soit, l'action des Italiens manqua d'unité, par cela même d'énergie. Le travail de la fusion politique n'avait pas encore été d'une durée suffisante. Il est vrai aussi que la chute de Napoléon, dans sa dernière période, fut tellement accélérée par la marche inattendue des alliés sur Paris, que le temps manqua aux Italiens pour se reconnaître. Les amis de Napoléon ne s'étaient pas encore convaincus de son impuissance pour les sauver, ses ennemis de son impuissance pour se venger, que déjà les forces colossales de la coalition, dégagées de leur lutte contre nous, pesaient de tout leur poids sur l'opinion des peuples que le congrès de Vienne devait distribuer, en guise de troupeaux, entre ceux qui, au moment du besoin, leur avaient prodigué les plus séduisantes promesses.

Mais, tout en n'ayant pu se suffire à eux-mêmes, les peuples de la plus grande partie de l'Italie n'étaient pas moins impatiens du despotisme, préparés pour un meilleur ordre de choses, et désireux de retrouver enfin une vie politique dont ils sentaient en eux-mêmes les germes et le besoin.

Dans cet état de choses, le rôle des gouvernemens ré-

tablis en Italie par le congrès de Vienne était nettement tracé par la raison, par la justice politique, par leur propre intérêt.

Le roi de Sardaigne recouvrait le Piémont, et faisait, en outre, l'acquisition de Gènes. Il retrouvait en Piémont une population brave, énergique, affectionnée à sa personne et à sa dynastie, mais une population que les révolutions, le régime français, nos idées, nos exemples avaient remuée, réveillée, modifiée. En réunissant Gènes à sa couronne, il faisait une acquisition, il faut le dire, décriée dans l'opinion publique, odieuse au peuple réuni, et rendue plus odieuse encore par le leurre que les Anglais avait jeté aux Génois. Il devenait roi d'un peuple qui chérissait son existence politique, ses droits de Génois, et dont les sentimens étaient partagés et dirigés par une noblesse riche, nationale, influente. Enfin il avait pour voisins, d'un côté, la France affaiblie, dépouillée, hors d'état de lui nuire, et intéressée, dans le nouvel ordre de choses, à trouver, dans le cabinet de Turin, un contre-poids à la puissance autrichienne; de l'autre côté, l'Autriche enrichie, agrandie, maîtresse directement ou indirectement d'un tiers de l'Italie, convoitant le reste, et surtout la province de Novarre qui avait été détachée de la Lombardie, et réunie de nouveau au Piémont. Quel était le rôle du gouvernement piémontais? de profiter des nouveaux élémens de vie politique qu'il trouvait dans le pays, d'ouvrir une carrière à l'énergie du tiers-état, de donner un aliment utile à l'ambition de sa jeune noblesse, et une compensation aux Génois pour la perte de leur indépendance; en un mot d'octroyer à ses sujets des institutions larges, franches, en harmonie avec les exigences du siècle et du pays. Les Piémontais auraient ainsi trouvé un emploi légitime et honorable aux forces de leur nouvelle vie morale; les Génois auraient oublié le charme de la république au milieu des graves intérêts de la monar-

chie constitutionnelle; et appelés à prendre part ensemble à la chose publique, à discuter les mêmes affaires, les deux peuples seraient parvenus beaucoup plus rapidement à cette fusion sans laquelle l'augmentation de territoire n'est jamais une augmentation de force réelle. Cette prompte fusion était possible; ici, il s'agit au fond de deux fractions du même peuple; même langue, même religion, des mœurs analogues et des intérêts qui ne sont pas en collision. Gènes manque des productions dont le Piémont abonde; les capitaux, l'industrie, le commerce génois sont nécessaires aux Piémontais pour tirer de leur sol tout le profit dont il est susceptible. La monarchie constitutionnelle aurait placé le Piémont dans la sphère politique de la nouvelle France dont elle n'avait rien à craindre; elle aurait augmenté ses forces morales et matérielles vis-à-vis de l'Autriche dont il a tout à redouter.

La dynastie de Naples avait bien d'autres dettes envers son pays, et des obligations bien autrement sacrées. En donnant des institutions à son peuple, le roi de Piémont aurait fait acte de saine politique; le roi de Naples aurait rempli un devoir positif. Lorsqu'un pays a traversé les horreurs de 1799, lorsqu'un peuple a versé des torrens de sang, ainsi que l'ont fait les Calabrois entre autres, pour la cause royale, lorsque de l'exil de Palerme on n'a pas cessé d'encourager, de flatter ceux qui combattaient l'ordre de choses établi, lorsqu'on leur a fait maintes promesses, notamment celle d'une constitution, lorsqu'on a tant d'engagemens à remplir et tant de choses à faire oublier, c'est bien le moins d'aller au-devant des exigences nationales, de reconnaître la réalité des faits et de les subir. Encore une fois, la population du royaume de Naples n'est plus ce qu'elle était sous le régime féodal et sous le despotisme d'Acton. On a beau l'étouffer sous les baïonnettes étrangères et sous l'action du bour-

reau, ce fait reparaîtra toujours, et l'on s'apercevra tôt ou tard qu'il existe dans les provinces du royaume de Naples une vie que la force ne peut éteindre. Louis XVIII avait tracé la route que les Bourbons de Naples devaient s'empresser de suivre. Tout les y appelait; l'intérêt, le devoir, les rapports de famille, et une saine politique envers la puissance en dépit de laquelle la race des Bourbons a remplacé sur le trône de Naples les successeurs de Charles V.

Le rôle du grand-duc de Toscane était plus facile. Il lui suffisait de rendre à son peuple, doux, poli, tranquille, et qui avait été peu agité par la tourmente des vingt dernières années, ce gouvernement paternel, cette liberté de fait dont on était habitué à jouir et à se contenter. C'est ce qui a eu lieu. Aussi la Toscane a échappé à tous les troubles; elle est encore aujourd'hui l'Oasis de l'Italie.

La position du pape, au contraire, était scabreuse, puisqu'il avait recouvré, dans les Légations et les Marches, des populations qui avaient fortement participé au mouvement du siècle, et qu'il s'agissait maintenant de ramener vers un ordre si étrange dans le temps où nous vivons. Des prêtres, des hommes sans famille, on peut dire sans patrie, puisque la qualité d'ecclésiastique suffit pour régner et prendre part à la chose publique, quel que soit le lieu de la naissance, gouvernant seuls, en maîtres, un pays! D'un autre côté, la papauté ne saurait se plier aux nouvelles formes politiques sans se renier. La supposer compatible avec elles, c'est un rêve; c'est espérer qu'on entera le quatorzième siècle sur le dix-neuvième. Le gouvernement du pape ne peut être que ce qu'il est. Aussi n'est-il que par un concours singulier de circonstances. Il n'existe plus par sa propre force; il n'est pas fortement assis sur une base. Il est debout comme ces vieilles maisons qui ne subsistent que parce qu'elles se trouvent appuyées, à droite et à gauche, sur des maisons

plus solides; elles s'écroulent d'elles-mêmes dès que les appuis disparaissent.

L'empereur d'Autriche, maître de la plus grande partie du royaume d'Italie, pouvait tirer un parti immense de sa conquête, pour peu que ses conseillers eussent consenti à se régler d'après l'état réel du pays. L'unité politique, l'existence nationale étaient les vœux dominans de ses sujets d'Italie. En 1814, les principes de la liberté, les idées constitutionnelles n'ayant pas encore pris un grand développement dans le royaume d'Italie, le pays aurait été satisfait s'il eût conservé, non pas nominalement, mais en réalité, sa forme politique de royaume à part, ayant pour roi l'Empereur, pour administrateurs des Italiens; en un mot, si, comme on l'a dit, François Ier se fût borné à placer sur sa tête la couronne de fer telle qu'elle était tombée de la tête de Napoléon; il aurait trouvé dans le royaume la même fidélité, le même dévouement, les mêmes ressources que Napoléon; bientôt même il y aurait obtenu plus d'affection, parce que les impôts auraient pu être moins lourds, et que des guerres lointaines et désastreuses n'auraient pas moissonné habituellement la population italienne. Cependant cette solution du problème, si facile et si claire en apparence, n'a pas été adoptée par l'Autriche. Quelques-uns en ont accusé l'orgueil et l'avidité des conseillers de l'Empereur, la rivalité et la morgue des Autrichiens, leur visible dédain pour les Italiens; erreurs et préjugés qui, dit-on, furent fortement, mais en vain combattus, dans les conseils de l'Autriche, par un homme d'État très-distingué qui y siégeait alors, et qui, ajoute-t-on, suggérait précisément l'idée de ne rien changer en Italie, sauf la personne du roi.

Sans doute l'ignorance, les préjugés et les passions ont eu leur part dans la résolution prise par l'Autriche de ramener l'Italie supérieure à la condition de province autrichienne, sous le nom dérisoire de royaume Lom-

bardo-Vénitien, et tout en donnant en apanage à un archiduc le titre de vice-roi, comme Bonaparte plaçait des gouverneurs-généraux, sans pouvoir réel, à Rome, à Amsterdam, à Turin; mais il n'est pas moins vrai que l'Autriche, en prenant ce mauvais parti à l'égard de l'Italie, a cédé à une sorte de nécessité. Quel que fût l'état du royaume d'Italie, cet état était un progrès : le principe progressif s'était emparé du pays; il s'y développait d'abord sous la forme de la nationalité, du besoin d'une existence politique ; plus tard les exigences de la liberté se seraient fait sentir : une fois l'existence acquise, on aurait songé au bien-être, à la jouissance des droits politiques. L'Autriche, au contraire, est stationnaire; tout paraît annoncer qu'elle le sera encore long-temps. Dans cet état de choses, le problème était difficile à résoudre. Il aurait fallu admettre, sous le même souverain, la coexistence de deux principes, l'immobilité au-delà de l'Isonzo, le progrès dans les plaines de la Lombardie. Le principe progressif se développant, par sa nature, tous les jours davantage, les Italiens, au bout de dix ou douze ans, auraient réclamé la liberté. Alors de nouveaux embarras se seraient élevés. Résister à un pays organisé, complètement italien, fort par la fusion plus complète de ses diverses parties, n'aurait pas été sans danger; accorder des institutions aux Italiens, lorsqu'on avait ôté aux Tyroliens tous leurs priviléges, et qu'on voulait essayer d'enlever aux Hongrois les leurs, c'était une idée inabordable. Le plus court, ce qui était en même temps en harmonie avec les traditions autrichiennes et les opinions personnelles du cabinet, c'était de couper le nœud gordien par la force. Ce fut le parti auquel on s'arrêta.

C'est ainsi que l'Italie se trouva complètement asservie, trahie dans toutes ses espérances, déjouée dans toutes ses attentes, par ces mêmes gouvernemens qui n'avaient

cessé d'assourdir les peuples de leurs déclamations contre le despotisme de Bonaparte.

A peine le roi de Sardaigne a-t-il touché le sol du continent, qu'il prétend effacer d'un trait de plume seize années d'histoire moderne, et rétablir complètement le régime de 1798. De là une foule d'intérêts et de droits cruellement froissés; des lois, déjà vieilles et hors de saison en 1798, rétablies étourdiment en 1814; la jeunesse désorientée et mécontente; la noblesse envahissant de nouveau les salons de la cour, et arrachant à la bonté du monarque les faveurs les plus injustes, la faculté de ne pas payer ses dettes, la révision de procès terminés par la chose jugée; le Piémont ressemblant à un jeune homme affublé des habits de son bisaïeul; les Génois regrettant amèrement leur république, décriant et méprisant ce qu'ils appelaient la parfaite ignorance de leurs nouveaux maîtres en matière de finances et de commerce. Et il est vrai que, si l'on pouvait retracer ici plusieurs lois publiées en Piémont après la restauration, il y aurait de quoi divertir étrangement les lecteurs.

Le roi de Naples, à peine hors de cette Sicile qui lui avait servi d'asile dans ses malheurs, ne songe qu'à priver les Siciliens de la constitution qu'il avait jurée, et escamote, pour ainsi dire, l'indépendance et la liberté de la Sicile par un jeu de mots. On prétend que, le congrès de Vienne ayant déclaré Ferdinand *roi des Deux-Siciles*, l'île doit être incorporée à la terre-ferme; et le même gouvernement devant les régir l'une et l'autre, au lieu de donner au royaume de Naples la constitution de la Sicile, on soumet la Sicile au pouvoir absolu. Le régime du bon plaisir s'établit sans réserve, et un roi indépendant stipule avec l'Autriche un article secret par lequel il s'engage à ne jamais accorder à ses peuples les institutions que réclame l'état du pays. Les Sici-

liens ont beau se plaindre du décret qui les asservit, d'un acte que nous ne nous permettrons pas de qualifier; les populations de la terre-ferme ont beau rappeler leurs espérances et leurs services; le pouvoir absolu n'a d'oreilles que pour les dénonciateurs et de mémoire que pour punir.

Le pape, malgré la modération et l'adresse de Consalvi, ramène toutes les tristes nécessités de son pouvoir temporel. La plupart de ses provinces sont livrées au régime arbitraire d'ecclésiastiques ignorant complètement les principes de l'administration publique, et eux-mêmes le jouet de quelques intrigans qui étaient parvenus à capter leur affection personnelle.

Le duc de Modène, oubliant que quelques gouttes de sang italien coulent dans ses veines, se livre dans son petit duché au délire de l'omnipotence, et s'exerce de bonne heure à ces actes de tyrannie qui devaient lui acquérir quelques années plus tard une malheureuse célébrité.

L'Autriche procéda d'abord, quoique dans son système, avec mesure et prudence. Le pouvoir se faisait sentir le moins possible; la police cachait soigneusement sa main de fer; elle laissait jouir en fait d'une grande liberté de paroles; on faisait valoir les résistances qu'on opposait à la cour de Rome et au retour des moines; les employés subalternes étaient multipliés et largement payés; la presse n'était pas entièrement asservie: d'un autre côté, plus de publicité devant les tribunaux, plus de défense; des gouverneurs autrichiens, des généraux autrichiens, les troupes italiennes reléguées en Hongrie, un tribunal de révision placé à Vérone, Milan devenant de plus en plus une ville de province, les carrières presque toutes fermées, une longueur éternelle dans les moindres affaires, pour toutes choses la nécessité de recourir à Vienne; mais par-dessus tout un travail sourd, mais continu, pour semer la division entre les diverses classes de

citoyens, pour faire revivre des distinctions qui auraient pu rendre la noblesse insolente et irriter contre elle le tiers-état, pour enlever aux Italiens tout ce qui était national, pour les amener peu à peu à devenir Autrichiens. C'était un état de demi-sommeil qu'on espérait transformer peu à peu en une complète léthargie. En même temps on se réjouissait des erreurs du gouvernement piémontais, de l'aveuglement du gouvernement de Naples, des tristes nécessités de celui du pape, parce qu'on était bien aise que la comparaison tournât au profit de l'Autriche. Et l'on ne saurait nier que, la Toscane exceptée, la Lombardie ne fût alors le pays où l'on était le moins mal en Italie, à l'abri des persécutions, et pouvant végéter en paix, si l'on renonçait à toute pensée forte, et surtout nationale.

Tel était le sort de ce malheureux pays; telle était la route suivie par les divers gouvernemens avec la ferme espérance de ne pas rencontrer d'obstacle dans leur carrière. Vaine illusion! En attendant, les idées nouvelles faisaient en Italie des progrès proportionnés à l'oppression sous laquelle gémissait le pays; le mécontentement et la gêne réveillaient les esprits; notre tribune nationale retentissait jusqu'au fond des Calabres; nos journaux, nos livres, trouvaient en Italie des milliers de lecteurs; le souvenir des maux soufferts du temps de notre domination s'effaçait rapidement; le bien que nous avions fait se retraçait tous les jours plus vivement à l'imagination du peuple. « C'était du temps de Napoléon, c'était du temps des Français, » expressions de bienveillance, formules d'éloge qui étaient devenues habituelles dans la bouche du peuple italien. Le pays se couvrait d'associations secrètes, effet nécessaire d'un état social en désaccord avec le système établi. Sans se connaître, probablement sans aucune communication entre eux, le Napolitain, le Romain, le Lombard, le Piémon-

tais, éprouvaient les mêmes besoins, imaginaient les mêmes moyens, avaient recours aux mêmes artifices pour échapper aux regards soupçonneux de la police. Cependant il n'était pas difficile de reconnaître que le pays était en travail. Un morne mécontentement, une froide et dédaigneuse moquerie contre l'ordre des choses existant, la nouvelle direction des esprits dans les travaux littéraires, l'ardeur des voyages en France et en Angleterre, et jusqu'aux nombreuses éditions du Dante, de Vico et d'Alfieri, tout révélait, à l'œil d'un observateur attentif, que les peuples d'Italie, en particulier les Piémontais, les Lombards, les habitans de la Romagne et les Napolitains ne s'étaient point résignés à leur sort.

Le royaume de Naples fut troublé dès l'abord, même avant 1820. En 1819, une conspiration de *Carbonari* fut découverte par la police du pape dans la province de Macerata. En 1820 éclata la révolution de Naples; en 1821, celle du Piémont. La Lombardie, les États de Parme et de Modène, la Romagne et les Marches, secondaient de leurs vœux ces mouvemens; et si l'on en croit les procès, un grand nombre d'associés directs et positifs n'y attendaient que le moment opportun pour donner la main à leurs frères de Naples et du Piémont.

Sans doute les Napolitains ont été plus prudens qu'habiles, meilleurs orateurs que guerriers, bons citoyens, mais nullement hommes d'État. Leur triste campagne contre l'Autriche rendit nuls les efforts du Piémont, et replongea l'Italie entière dans une servitude mille fois plus honteuse et plus dure. Nous sommes loin de vouloir les justifier; mais nous croyons qu'il faut imputer les revers plus encore aux mesures du gouvernement constitutionnel qu'à ses soldats. Son étrange conduite vis-à-vis des Siciliens, qui enleva à l'armée napolitaine ses meilleures troupes, la priva des secours que la Sicile indépendante aurait envoyés à un peuple allié, et fut ainsi

l'une des causes qui forcèrent à placer en première ligne des miliciens, de purs conscrits; le roi envoyé à Laybach pour y défendre la cause de la liberté napolitaine; l'opiniâtreté qu'on mit à se persuader et à faire croire que la guerre n'aurait pas lieu, ce qui fut une source de découragement lorsqu'on apprit tout à coup la marche des Autrichiens; le commandement confié à des généraux dont plusieurs se détestaient mutuellement, ce qui empêchait tout accord dans le plan d'opérations; l'adoption de cette bizarre constitution espagnole, ce qui paralysa l'intérêt que d'autres puissances auraient pu prendre à la cause napolitaine, et lui ôta, dans le royaume même et dans le reste de l'Italie, la coopération franche et sincère d'une grande partie de la noblesse; telles sont, à notre avis, les causes principales, non les seules, du mauvais succès de la révolution napolitaine.

Mais qu'importe? Ce n'est pas la première fois qu'une première tentative nationale a été vaine et que ses auteurs l'ont payée de leur tête; ce n'est pas la première fois que des troupes novices ont fui devant les vieilles bandes du despotisme, et que les vainqueurs ont cru avoir à jamais vidé une querelle que, quelques années après, ils se sont amèrement repentis d'avoir provoquée.

Les proscriptions de Naples, de Rome, de Milan, de Modène, du Piémont, ont-elles tué les idées, les opinions, les sentimens des Italiens? Quelques supplices, quelques emprisonnemens, quelques exils changent-ils l'état d'un pays? A Naples, on continue encore cette carrière des procès et des proscriptions. Mais les révolutions sont des effets; les proscriptions sont des effets et des causes à la fois. Les premières ont prouvé que l'état du pays était réellement tel que nous l'avons décrit. Les proscriptions deviennent la source de progrès ultérieurs, une leçon pour l'avenir, une sauve-garde contre le renouvellement des mêmes fautes.

Aujourd'hui tout lien entre les peuples et les gouvernemens est rompu dans la plus grande partie de l'Italie. La force, la force matérielle seule, soutient le pouvoir. Le divorce est consommé. Les deux pièces de canon que les Autrichiens tiennent braquées sur la place de Milan sont le véritable symbole de l'état du pays. En cas de crise, les gouvernemens ne peuvent s'attendre qu'à des attaques. Qui se lèverait en leur faveur? Le tiers-état? La noblesse? ils ont été également insultés, opprimés, persécutés; et ce n'est pas dans quelques nobles qui n'ont pas rougi d'applaudir à l'asservissement de leur patrie, qui n'ont ni clientelle ni influence, que réside la force du pays. Le peuple? demandez plutôt aux deux cent mille carbonari du royaume de Naples, et à tous les membres du bas clergé qui faisaient partie de leur association. Les classes inférieures, dans une partie de l'Italie, peuvent demeurer neutres, passives; c'est tout ce que les gouvernemens peuvent espérer. Encore ne faudrait-il pas qu'elles entendissent long-temps la voix patriotique des notabilités du pays. Mais ce qui caractérise l'Italie, c'est le grand nombre de villes dont son sol est couvert, et où habitent un tiers-état nombreux et une population d'artisans qui n'a nullement cette apathie qu'on peut rencontrer dans la population nomade de quelques provinces.

Il existe, il est vrai, en Italie secte contre secte, association contre association. Les *sanfédistes*, les *consistoriaux*, ce qui répond à ce que nous appelons les *congréganistes*, se sont liés pour la cause des maîtres et de la servitude des peuples. Mais que sont ces associations de quelques prêtres et de quelques nobles? Elles datent du royaume d'Italie; elles ont plus d'intrigue que de force, plus de méchanceté que de courage: hardies, remuantes lorsque le gouvernement les soutient, elles rentrent dans l'ombre, elles s'effraient aussitôt que le pouvoir est entre les mains de leurs adversaires. Les gouvernemens peuvent

les favoriser, ils n'en recevront jamais aucun appui efficace.

Au surplus, les gouvernemens ont la conviction de leur profonde impopularité; ils ne comptent que sur la force. L'Autriche n'ose pas avoir un régiment italien en Italie; tous les soldats italiens sont envoyés en Hongrie, et mêlés aux troupes autrichiennes. Le roi de Naples s'entoure à grands frais de troupes mercenaires. Ils n'ignorent pas que toute force morale les a abandonnés, qu'ils ne peuvent compter sur aucune influence, pas même sur celle du clergé. Il y a sans doute en Italie quelques prêtres fanatiques et intrigans, quelques évêques bassement dévoués au pouvoir; mais en général le clergé italien, surtout la classe des curés, s'occupe paisiblement de ses fonctions, sans fanatisme et sans intrigues politiques. On en a eu la preuve dans toutes les vicissitudes de l'Italie. Ce ne sera pas le clergé italien qui ira prêcher l'amour de la domination étrangère; c'est un sentiment qu'il n'a jamais éprouvé lui-même. Ses traditions sont toutes contraires; l'histoire les explique.

Le Piémont seul a encore une force nationale. La rivalité contre l'Autriche, le sentiment que l'Italie a besoin de la dynastie de Savoie, la cessation des persécutions, l'espoir que les vœux des amis de la liberté pourront un jour se réaliser, et la conduite franche, loyale du roi défunt, ont conservé les liens entre le gouvernement et la nation, malgré les évènemens de 1821, et même dans le cœur des proscrits. Le Piémont est en Italie le seul gouvernement, non étranger, qui ait une force morale et matérielle à la fois; car les Piémontais et les Génois sont fort braves, et l'armée est bien organisée. Le jour où le roi de Piémont consentira à faire ce qu'il aurait déjà dû faire en 1814, le jour où il accordera à ses deux peuples des institutions raisonnables où le tiers-état et la noblesse trouvent également leur place, le jour où par cela seul il

s'émancipera de cette espèce de dépendance anti-nationale dans laquelle il paraît être maintenant vis-à-vis de l'Autriche, ce jour-là il raffermira les bases de son trône, il doublera les forces de l'État, et il attirera sur lui les regards et les bénédictions de l'Italie.

I. Le Puritain d'Amérique, ou la Vallée de Wish-ton-Wish, par M. J. Fennimore Cooper; 4 vol in-12.—*Paris*, Charles Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 9. 1829.

II. Magnalia Christi americana, etc.; Histoire ecclésiastique de la Nouvelle-Angleterre, depuis les premiers établissemens, en 1620, jusqu'en 1698, par le révérend Cotton Mather; publiée pour la première fois en 1702; première édition américaine; 2 vol. in-8. 1820.

III. A complete history, etc.; Histoire complète du Connecticut, depuis l'émigration des premiers colons, en 1620, jusqu'en 1764, par Benj. Trumbull; 2 vol. in-8. New-Haven. 1818.

Le 9 novembre 1620, les premiers colons anglais qui allaient chercher en Amérique la liberté de pratiquer le christianisme selon toutes les délicatesses de leur conscience, débarquèrent au cap Cod, dans le Massachussets actuel. Ils se proposaient d'aborder vers la rivière d'Hudson; mais des Hollandais, qui projetaient là un établissement, payèrent le patron du navire pour qu'il les conduisît ailleurs:

Si, selon leurs désirs, ils eussent été amenés à la rivière d'Hudson, les Indiens étaient de ce côté si nombreux, si puissans et si féroces, que, selon toute probabilité, cette poignée de chrétiens auraient été massacrés par ces sanguinaires sauvages, comme le furent d'autres peu de temps après: tandis que la main bienfaisante de Dieu les conduisit dans une contrée merveilleusement préparée pour les recevoir, par une mortalité qui avait naguère balayé les natifs du pays. « Nous avons entendu avec nos oreilles, « ô Dieu, nos pères nous ont dit quelles œuvres tu as faites « en leurs jours, dans les temps d'autrefois; comment tu as écarté « le païen avec ta main, et comment tu les as établis »... Les Indiens de ce lieu avaient été, un an ou deux auparavant, visités d'une peste si prodigieuse qu'elle en emporta, non pas un dixième, mais les neuf dixièmes, ou plutôt les dix-neuf vingtièmes: de telle sorte que les bois furent purgés de ces perni-

cieuses créatures pour faire place à une meilleure race. Il est à remarquer qu'un Français, jeté peu auparavant par un naufrage au milieu de ces Indiens, dit à ces rouges païens, au moment de mourir par leurs mains, comme le rapportèrent ceux qui vivaient encore : « que Dieu, irrité contre eux pour leurs cruautés, non-« seulement les détruirait tous, mais repeuplerait ce lieu au moyen « d'une autre nation qui ne vivrait pas selon leurs mœurs bru-« tales. » Ces infidèles répondirent alors avec impiété « que Dieu « ne pouvait pas les tuer. » Cette erreur blasphématoire fut réfutée par un horrible et inusité fléau qui les consuma en tel nombre que nos premiers planteurs trouvèrent la terre presque couverte de leurs ossemens non enterrés, et que ceux qui vivaient encore furent jetés dans un humble et craintif respect des Anglais, par la terreur que leur avait laissée le souvenir de la prophétie du Français [1].

Telle fut la première impression des Indiens à l'arrivée des Anglais : on lit dans ce seul fait leurs relations futures. Déjà une guerre à mort est déclarée; ni les Indiens ni les colons ne se regardent comme des êtres de même nature : ceux-ci ne voient dans leurs ennemis que des puissances malfaisantes; ceux-là ne considèrent les leurs que comme des bêtes féroces : d'où naîtrait entre eux la sympathie? quel lien pourrait jamais les réunir? Les différences qui les séparent sont encore bien plus profondes que ne le donne à pressentir le fait que nous venons de rappeler ; entre eux nulle alliance, nulle paix même n'est possible; leurs vertus comme leurs vices s'y opposent : la piété des colons est un obstacle aussi insurmontable que la férocité des Indiens.

Qu'étaient en effet ces colons si dévotement ravis d'une peste qui, pour leur commodité, avait enlevé les dix-neuf vingtièmes des habitans d'un pays ? Un bizarre mélange de délicatesse de conscience et de dureté dans les principes, de développement d'esprit et de grossièreté de mœurs; des hommes qui avaient quitté l'Angleterre

1. *Magnalia Christi americana*, t. 1, p. 48.

pour ne pas se conformer à l'église établie, la Hollande parce qu'ils ne pouvaient y faire observer assez exactement le repos du dimanche, et qui venaient porter le fer et le feu chez des peuples qui ne leur avaient fait aucun mal, et qu'ils détruisaient sans plus de scrupule que n'en ressentaient les Israélites au milieu des peuples de Canaan. Ce n'est pas de nous, mais des colons eux-mêmes que vient ce rapprochement; et non-seulement il était dans les habitudes de leur pensée, mais il influait sur leur conduite: on sait combien les livres de l'Ancien Testament étaient familiers à ces sectes anglaises qui combattaient à la fois de l'épée et de la parole; leurs ennemis leur apparaissaient sous la figure des Moabites, de Amalécites, etc.; un mauvais roi était Agag, un mauvais ministre Aman, et les noms d'Hélie et de Samuel n'étaient pas refusés aux serviteurs de Dieu qui avaient fait pleurer une nouvelle Jézabel, ou poursuivi quelque Saül. Jetés comme les Israélites sur une nouvelle terre, appelés à établir le peuple de Dieu sur les nations infidèles, les colons ne pouvaient se refuser à cette similitude. Le sort de telle ou telle peuplade indienne était écrit pour eux dans les livres saints, et telle action, devant laquelle eussent reculé des disciples de Jésus-Christ, se décidait d'après l'exemple de Moïse ou de Josué.

Ce n'est pas que les colons, uniquement frappés de leurs guerres, de leurs ennemis, et des souvenirs de l'ancienne loi, eussent oublié qu'ils appartenaient à la nouvelle et au maître « dont le royaume n'est pas de ce monde. » Leur première occupation, leur plus vif intérêt, étaient au contraire pour les pensées de l'éternité et la doctrine du Christ: ils apportaient à la méditation et à la pratique de l'Évangile une application passionnée, voulant tout connaître, tout accomplir, et ne se fiant à personne du soin de leur enseigner leur symbole et leurs devoirs. Ce n'étaient certes pas des sceptiques que ces pieux chrétiens

qui, rejetant toute autorité humaine, ne voulaient pour règle que la Bible interprétée par leur raison. Ils alliaient à un degré singulier deux dispositions qui semblent s'exclure : un esprit d'examen qui s'étend à tout ne craint de discuter aucune vérité, si importante ou si sainte qu'elle soit, et une foi profonde, inébranlable, intraitable, pour ce que l'esprit a choisi et le cœur adopté. Il fut heureux pour les colons d'unir à un doute si actif une conviction si calme; s'ils eussent été quelque peu inquiets sur la vérité obtenue par leurs recherches, s'ils n'eussent pas cru à l'infaillibilité de leur raison, ils eussent tremblé devant l'œuvre qu'ils entreprenaient, car ce n'était guère moins que de reprendre dans ses fondemens l'édifice entier du christianisme. Et pouvaient-ils faire autrement? des catholiques soumis continuaient à adorer de toute la ferveur de leur cœur, selon la pratique de leurs pères et l'enseignement de leurs prêtres; de beaux esprits libertins doutaient de tout et s'en embarrassaient peu. Avec les uns comme avec les autres, le vieil état de choses pouvait durer; nul ne se souciait de le changer. Mais quand parurent des hommes, pieux comme les uns, pleins de mépris, comme les autres, pour la base sur laquelle reposait l'édifice, ne devaient-ils pas toucher à tout, mettre tout en question, tout examiner, suivant le conseil de saint Paul, pour ne « retenir que ce qui était bon? » Tel fut en effet le travail des réformateurs, non pas tant des premiers, qui à leur insu peut-être empruntèrent beaucoup à l'autorité qu'ils reniaient, mais de ces innombrables sectes qui vinrent plus tard, et qui sans résolution prise, sans plan arrêté, remaniaient successivement toutes les parties du christianisme, et revenaient, bien plus encore qu'elles ne s'en doutaient elles-mêmes, aux premiers temps de l'Église. Ce n'était pas seulement parce qu'ils avaient renversé les évêques, aboli tout culte solennel, et rendu aux chefs de la société chrétienne leurs anti-

ques noms, que ces hardis dissidens rappelaient le christianisme primitif; c'était surtout par cet esprit d'innovation rétrograde qui les conduisait non à perfectionner, mais à imiter, et leur faisait tenter, pour ainsi dire, de recommencer la création. Ils ne portaient pas, à la vérité, dans ce travail, l'esprit de l'époque qu'ils cherchaient à reproduire, car il leur manquait ce qui fait sa plus belle gloire, la grandeur et la liberté; en traitant des plus sublimes objets de la pensée humaine, ils restaient étroitement gênés dans de misérables entraves, et en exerçant pour leur propre compte tous les droits de la raison individuelle, ils prétendaient la soumettre à la plus dure tyrannie. On lit dans l'épitaphe de Thomas Dudley, élu gouverneur du Massachussets en 1634 :

Que les hommes de Dieu, dans l'Église et les tribunaux, veillent sur ceux qui couvent la tolérance, de peur que ce mauvais œuf ne produise un basilic, qui empoisonne tout par l'hérésie et le vice [1].

Certes, entre de tels hommes et les premiers chrétiens, la différence est grande; mais comment méconnaître en même temps la ressemblance lorsqu'on voit les planteurs soulever les questions dogmatiques les plus fondamentales, poser les règles de discipline d'une société qui travaille à se constituer, et remettre en honneur les pratiques, les superstitions mêmes de l'Eglise naissante?

Le Christ, dont les Quakers rendaient témoignage, était un certain corps céleste et divin, formé de chair, de sang et d'os invisibles, dans lequel Christ vint du ciel; et il mit ce corps dans un autre corps de notre nature, qu'il prit dans le sein de la vierge; il laissa derrière lui ce corps extérieur, personne ne sait où, lorsqu'il monta au ciel; et ce corps spirituel et céleste est l'homme Christ, dont une portion est dans les Quakers : et sous ce rap-

1. *Magnalia*, t. 1, p. 122.

port, les Quakers sont eux-mêmes des Christs, aussi véritablement que le fut jamais Jésus, fils de Marie [1].

Ne retrouve-t-on pas là les folies dont furent témoins les premiers siècles, et les Gnostiques, les Ebionites, etc., ne se présentent-ils pas sur-le-champ à la pensée? Voici une scène dont la pieuse simplicité rappelle des noms célèbres dans l'histoire du christianisme:

Lorsque sir William Phips (gouverneur du Massachussets) fut revenu chez lui, il commença, comme David, à penser à la maison de Dieu, qui l'avait entouré de tant de faveurs dans la sienne propre: et en conséquence il s'adressa à l'Église septentrionale de Boston, afin que, par la profession publique de sa soumission de cœur à l'Évangile de Jésus-Christ, il pût ajouter les prescriptions et les privilèges de l'Évangile aux autres biens dont il jouissait... et il se proposa alors en lui-même une chose que bien peu de personnes de son âge (il avait quarante ans), aussi bien convaincues de la convenance du baptême des enfans, peuvent avoir à demander.... Sir William Phips avait retardé son baptême jusqu'à ce jour, parce que son enfance s'était passée dans un lieu où il n'y avait pas de ministre établi, et qu'ensuite il voulut non-seulement se sentir pleinement satisfait de son christianisme intérieur et pratique avant d'en recevoir la marque, mais encore la recevoir parmi les chrétiens qui paraissaient le mieux comprendre quelles obligations elle leur imposait... Conformément à cela, le 24 mars 1690, après s'être donné « d'abord « à Dieu et ensuite à son peuple » dans l'Église septentrionale de Boston, il fut baptisé, et reçut la communion des fidèles [2].

Ce néophyte, d'une piété si pure et si grave, que les annales de la nouvelle Angleterre nous représentent comme l'un de ses plus grands gouverneurs, et dont le cœur était si attaché aux libertés constitutionnelles de son peuple qu'il refusa de Jacques II, au printemps de 1689, le gouvernement du Massachussets, non parce que Jacques était détrôné, mais parce qu'alors la Nouvelle-

1. *Magnalia*, t. II, p. 452.
2. *Ibidem*, t. I, p. 164.

Angleterre était privée de sa charte, et qu'à ses yeux « un gouvernement sans assemblée était trahison dans la « vraie essence de la chose, » sir William Phips, quoique plus doux dans sa conduite, ne paraît pas fort au-dessus de ses compatriotes et coréligionnaires, quand il s'agit de superstitions dont la légitimité semble garantie par l'Évangile; car, disaient les ministres hollandais et français de la province de New-York : « pour ne pas croire à une sorcelle- « rie meurtrière, il faut renoncer à l'Écriture de Dieu, et « au sentiment de presque tout le monde. » Aussi ne s'en avisait-on point, et l'histoire contemporaine est-elle pleine de récits de sorcières et de possédés. A voir leur multitude, on serait même tenté de croire que le puritanisme et le climat d'Amérique leur étaient particulièrement favorables, car un petit canton de la Nouvelle-Angleterre en comptait, ce semble, autant qu'en guérissait saint Bernard dans ses nombreux voyages :

Sir William Phips arriva au gouvernement de la Nouvelle-Angleterre dans un moment où un gouverneur avait besoin de toutes les connaissances en sorcellerie qui furent jamais nécessaires à un conseiller juif; moment où des vingtaines de pauvres gens étaient tombés sous une prodigieuse possession de diables, qu'on croyait généralement introduite par sorcellerie [1].

Les diables se répandirent sur la contrée d'une manière plus étonnante qu'on n'eût jamais ouï dire. Plusieurs vingtaines de personnes furent atteintes en leur corps de beaucoup de vexations surnaturelles, et d'une variété de cruels tourmens, évidemment infligés par les démons d'un monde invisible. Les gens infectés et infestés par de tels démons, arrivaient en peu de jours à un tel raffinement de vue, qu'ils pouvaient distinguer leurs persécuteurs; ils voyaient un diable de petite stature, de couleur rouge, toujours accompagné de spectres qui apparaissaient sous des formes plus humaines [2].

Ce fléau factice, mais qui n'en bouleversait pas moins

1. *Magnalia*, t. 1, p. 186.
2. *Ibidem*, t. 1, p. 186.

la contrée, fut enfin écarté graces aux soins de sir William qui, après de longues recherches et de consciencieuses consultations, fit grace de la vie à ceux qui étaient condamnés, ce dont il reçut plus tard des remerciemens imprimés. Mais ce n'était pas seulement à cette époque et dans ce lieu qu'était accréditée cette terrible croyance :

Mary Johnson, qui fut condamnée et exécutée pour sorcellerie et autres crimes, dit que sa première familiarité avec le diable était venue par du mécontentement de sa condition ; qu'elle souhaitait que le diable prît ceci et cela, qu'il fît telle et telle chose; et que là-dessus le diable lui apparut, lui offrant de lui rendre tous les services qui lui conviendraient. En conséquence un diable faisait beaucoup de choses pour elle : son maître la grondait pour n'avoir pas enlevé les cendres, et le diable aussitôt après nettoyait son foyer. Son maître l'envoyait paître les cochons, qui quelquefois s'écartaient dans le champ; un diable alors les rattrapait, et elle riait de voir comme il les battait [1].

Un petit garçon fut enlevé de son lit et jeté dessous, et tous les couteaux de la maison furent l'un après l'autre enfoncés dans son dos : les spectateurs les arrachèrent; un seul leur sembla sortir de sa bouche. Le pauvre enfant fut plusieurs fois jeté dans le feu, et préservé de la flamme avec beaucoup de peine : longtemps il aboya comme un chien, ensuite gloussa comme une poule, et ne pouvait parler raisonnablement. Sa langue sortait de sa bouche; mais lorsqu'il recouvra la parole, il se plaignit qu'un homme, nommé P...l, lui apparaissait comme la cause de tout ce mal [2].

Quelque dures que parussent aux colons ces épreuves, quelque trouble réel qu'elles leur apportassent, ils auraient été heureux de n'avoir affaire qu'à des ennemis qu'on « chassait par le jeûne et la prière, » à des difficultés qu'ils regardaient comme une action immédiate de Dieu, et qui les ramenaient aux pensées qu'ils avaient choisies pour l'occupation de leur esprit, l'affection de

1. *Magnalia*, t. II, p. 396.
2. *Ibidem*, t. II, p. 392.

leur cœur, la règle de leur vie. Peut-être eussent-ils pu alors atteindre pleinement au but pour lequel ils avaient renoncé sans regret à la terre de leurs pères et à l'hospitalité de leurs frères; peut-être eussent-ils réussi à devenir en toutes choses des chrétiens *scripturaires*, et à régler selon la Bible les mœurs de leur société comme l'intérieur de leur ame. Mais il n'en était pas ainsi : rien ne manquait à la grandeur de leur sacrifice; ce n'était pas pour les fertiles Indes ou le riche Mexique qu'ils avaient abandonné la belle Angleterre et l'industrieuse Hollande; ils s'étaient transportés sous un climat rude, sur une terre inculte, au milieu de tous les obstacles, de tous les dangers que peuvent opposer à l'homme les forces matérielles de la nature :

On ne saurait dire à quelles souffrances cette génération choisie fut alors exposée. Notre Sauveur recommanda autrefois à ses disciples de prier « afin que leur fuite n'arrivât pas en hiver. » Mais ces disciples-ci de notre Seigneur arrivèrent dans une contrée très-froide, au commencement d'un rude et glacial hiver: le soleil s'était retiré dans le Sagittaire d'où il lançait des flèches de froid, dont la neige formait les plumes, et la grêle la pointe: les jours qui leur restaient pour considérer la face de la terre mordue par la gelée, et battue par la tempête, étaient devenus plus courts que les nuits [1].

Ils voulurent envoyer par mer chercher un lieu convenable pour se fixer, et pendant que le charpentier arrangeait la chaloupe, seize hommes résolurent d'aller par terre à la découverte. En conséquence, ils entreprirent, le 16 novembre 1620, une dangereuse aventure; ils suivirent pendant beaucoup de milles, au fond des bois, cinq Indiens qui fuyaient devant eux : de là, après avoir erré deux ou trois jours, ils revinrent avec quelques épis de blé indien.... mais avec peu d'encouragement par rapport à un établissement. Quand la chaloupe fut prête, trente hommes environ allèrent plus loin à la découverte, ce qui ne leur servit guère plus qu'à rapporter un peu de blé indien, et donner oc-

1. *Magnalia*, t. 1, p. 49.

casion à la compagnie de débats pleins de doute, pour savoir où l'on se fixerait [1].

Ils commencèrent, le 22 de décembre, à bâtir la première maison de la fameuse ville de Plymouth, et une maison pour l'administration générale de leurs personnes et de leurs biens. Il ne se passa pas long-temps avant qu'un malheureux accident brûlât jusqu'au sol leur maison, où étaient malades quelques-uns de leurs principaux compagnons: ils furent forcés de fuir à la hâte cette demeure en feu; autrement ils auraient sauté avec la poudre qui s'y trouvait. Après cela, ils s'occupèrent de bâtir de plus petites maisons, et de faire de bonnes lois pour le meilleur gouvernement possible de ceux qui les habitaient [2].

Si le lecteur veut connaître comment ces bonnes gens passèrent le reste de ce triste hiver, qu'il sache qu'en outre des exercices de religion, et avec bien assez de travail, le soin des malades leur prenait une grande partie de leur temps.... Les difficultés qu'ils rencontrèrent furent suivies ou cause de maladies mortelles qui emportèrent en deux ou trois mois plus de la moitié de leur compagnie. Ils n'étaient que peu préparés pour ces déplorables maladies, et en un seul jour mouraient deux et même trois d'entre eux; si bien que cinquante seulement furent laissés en vie; et de ces cinquante, il n'y en avait quelquefois que cinq en état de soigner les malades.....

Ils étaient très-souvent sur le point de mourir de faim, mais le Dieu du ciel les assistait toujours dans leur extrémité par des secours soudains, soit au moyen de vaisseaux étrangers, qui venaient occasionnellement près d'eux, soit en les mettant en position de prendre du poisson en quantité convenable, soit par quelque autre surprenant accident, dont ils rendaient à Dieu de solennelles actions de grace. Ils continuèrent en un si bon train de travail qu'outre leurs progrès dans les bâtimens, les plantations et la pêche, ils construisirent une espèce de fort où ils montaient la garde chaque nuit, pour se mettre à l'abri des perfidies des Indiens; car ils étaient tenus en éveil à ce sujet par un horrible massacre qu'avaient fait récemment les Indiens de quelques centaines d'Anglais en Virginie [3].

1. *Magnalia*, t. 1, p. 50.
2. *Ibidem*, t. 1, p. 51.
3. *Ibidem*, t. 1, p. 51.

Ce n'était pas, en effet, des intempéries des saisons, des maladies ni même de la disette que les colons avaient le plus à souffrir; les indigènes, leurs terribles et irréconciliables ennemis, tel était leur plus grand danger, toujours prochain et pourtant jamais prévu. Les peuples civilisés ne se font point la guerre incognito; un Français ou un Autrichien sait toujours et long-temps d'avance s'il doit se défier des Prussiens ou des Russes. Il n'en était pas ainsi des Indiens; un colon ne sortait jamais de chez lui, sûr de ne pas les y trouver à son retour; le bois où il chassait pouvait les cacher; la maison même où il voulait entrer pouvait être en leur possession :

Mistriss Elisabeth Heard, veuve de bonne condition, mère de beaucoup d'enfans, et fille de M. Hull, révérend ministre, vivait à Quochecho : se trouvant à Portsmouth, la veille du jour où Quochecho fut pris, elle y retourna dans la nuit, avec une fille et trois fils, tous chefs de famille. En approchant de Quochecho, ils furent étonnés d'un prodigieux bruit d'Indiens, hurlant, tirant, poussant des cris de victoire, et gémissant, suivant leur manière, lorsqu'ils livrent un assaut. L'inquiétude de mistriss Heard et des siens pour leur famille les fit continuer à avancer sur la rivière, jusqu'à ce qu'ils eussent passé silencieusement et secrètement au milieu de beaucoup d'enragés sauvages. Ils abordèrent à environ une centaine de perches du fort du major Waldern, et courant sur la colline, ils virent beaucoup de lumières aux fenêtres du fort, d'où ils conclurent que les Anglais qui s'y trouvaient les avaient placées pour diriger ceux qui y chercheraient un refuge. Ils vinrent à la porte, et demandèrent à entrer; comme on ne le leur accordait pas aussitôt, ils appelèrent avec force, firent du bruit, frappèrent, et crièrent contre l'inhumanité de ceux qui, renfermés dans le fort, ne voulaient pas leur ouvrir dans cette extrémité. Aucune réponse ne leur étant faite, ils commencèrent à douter que tout allât bien : et un des jeunes gens, grimpant sur le mur, vit un horrible homme rouge à l'entrée, avec un fusil à la main : une effroyable consternation les saisit; mistriss Heard s'assit en dehors de la porte, et se trouvant, par désespoir et défaillance, hors d'état d'aller plus loin, elle ordonna à ses enfans de pourvoir à leur

sûreté, car elle devait inévitablement finir ses jours en ce lieu. Voyant qu'il était impossible de l'emporter avec eux, ils la laissèrent le cœur très-chagrin.

Mistriss Heard trouva cependant, à force de sang-froid, de présence d'esprit et de courage, moyen de s'échapper: après beaucoup de fatigues, elle arriva en un lieu sûr :

Et là elle eut bientôt la satisfaction d'apprendre que son propre fort, quoique l'un des premiers assaillis, avait été bravement défendu et maintenu contre l'ennemi. Le fort de cette dame était sur la plus reculée frontière de la province, plus en danger qu'aucun autre, et moins à portée des secours. Néanmoins, par sa présence et son courage, elle y tint toute la guerre, dix ans durant, et les personnes qui s'y trouvaient furent merveilleusement préservées! Le fort eût été abandonné si elle avait accepté les offres qui lui avaient été faites par ses amis, de vivre plus en sûreté à Portsmouth : c'eût été un grand dommage pour le pays et la ville; mais par ses encouragemens, le fort fut conservé, et elle vit encore en grande estime parmi les voisins [1].

Vingt aventures pareilles prouvent combien étaient précaires et peu sûres les communications entre les lieux les plus rapprochés. Pouvait-on être un peu plus tranquille lorsqu'on restait chez soi?

Les amis de mistriss Ursule Cutt, veuve de M. Cutt, autrefois président du New-Hampshire, l'engagèrent à quitter sa ferme, qui était environ à un mille au-delà de la rive, et exposée à l'ennemi, sur le côté méridional de la rivière de Piscataqua. Elle les remercia de leur sollicitude, et dit qu'elle croyait que l'ennemi avait fini pour cette fois, que cependant, à la fin de la semaine, toutes les affaires de sa ferme seraient dépêchées, et que le samedi elle se rendrait chez ses amis. Mais, hélas! avant *la fin de la semaine*, elle vit *la fin de sa vie*. Le samedi, à deux ou trois heures de l'après-midi, toutes *les affaires de sa ferme* furent certainement bien assez *dépêchées*. Les Indiens

1. *Magnalia*, t. II, p. 512.

tuèrent cette dame et trois autres personnes, un peu avant qu'elles eussent terminé une affaire de ménage alors en train [1].

En juillet 1694, les Indiens attaquèrent Oyster-River, tuant et emmenant les habitans. Peu de personnes échappèrent au danger :

Aucune avec plus de courage que Thomas Bickford, qui avait une maison avec quelques palissades sur le bord de la rivière, et dedans nul autre homme que lui-même. Il mit adroitement sa femme, sa mère et ses enfans sur un canot, et, les renvoyant par la rivière, il resta seul à la défense de sa maison, contre beaucoup d'Indiens qui l'attaquaient : ils voulurent d'abord le séduire avec un grand nombre de belles promesses, et ensuite l'effrayer avec autant de terribles menaces, afin qu'il se rendît; mais il tirait sur eux, les insultait, et les défiait d'entrer; s'ils l'osaient. Son principal stratagème fut de changer d'habit aussi souvent qu'il pouvait, paraissant quelquefois dans un habit, puis dans un autre, tantôt avec un chapeau, tantôt avec un bonnet, ce qui fut cause que ses adversaires prirent un seul défenseur pour plusieurs. Enfin ces pitoyables scélérats, désespérant de le chasser de la maison, l'y laissèrent; tandis que beaucoup de planteurs, qui leur ouvrirent sur leur solennelle promesse de leur donner la vie et de bonnes conditions, furent barbarement massacrés; et la femme d'un nommé Adam, alors grosse, fut déchirée avec une horrible cruauté [2].

Les hommes ne s'élevaient pas seuls à ce courage indomptable; les femmes aussi, arrachées par de tels dangers aux habitudes de leur sexe, savaient au besoin défendre leur vie et leur demeure. On vient de voir mistriss Heard conserver un fort pendant dix ans; voici un fait plus extraordinaire encore, et dont les diverses circonstances reportent l'imagination à des temps et des mœurs bien loin de nous.

En mars 1697, les sauvages firent une descente sur les bords

1. *Magnalia*, t. II, p. 544.
2. *Ibidem*.

de Haverhill, tuèrent ou emmenèrent environ trente-neuf personnes, et brûlèrent à peu près une douzaine de maisons. Au milieu de ce tumulte, Hannah Dunstan, accouchée depuis une semaine, était dans son lit, avec sa nourrice, Mary Neff, auprès d'elle, lorsqu'une bande de ces terribles Indiens approcha de la maison. Le mari d'Hannah se hâta d'abandonner ses travaux au dehors, pour secourir sa famille dans la détresse, et ordonnant d'abord à sept de ses huit enfans, âgés de deux à dix-sept ans, de gagner aussi vite qu'ils le pourraient quelque fort dans la ville, il vint pour informer sa femme de l'horrible danger qui s'approchait. Avant qu'elle eût pu se lever, les féroces Indiens s'étaient avancés si près que, désespérant de lui rendre aucun service, il courut à ses enfans, décidé à emporter sur son cheval celui que, dans cette extrémité, il trouverait le plus avant dans son affection, et à laisser le reste au soin de la divine Providence. Il atteignit ses enfans à quarante perches environ de sa demeure; mais telle fut l'agonie de sa tendresse paternelle qu'il trouva impossible d'en choisir un, et prit en conséquence la courageuse résolution de vivre et de mourir avec tous. Un parti d'Indiens vint à lui, et quoiqu'ils tirassent sur lui et lui sur eux, il fit toujours courageusement l'arrière-garde de sa petite armée d'enfans, pendant qu'ils marchaient au pas d'un enfant de cinq ans; enfin, par une singulière providence de Dieu, il arriva sain et sauf à un lieu de sûreté, à un mille ou deux environ de sa maison. Mais sa maison, pendant ce temps, était le théâtre de plus tristes tragédies. La nourrice, cherchant à s'échapper, tomba avec l'enfant nouveau-né dans les mains des sauvages, et ces furieux hommes rouges venant dans la maison, ordonnèrent à la pauvre Dunstan de se lever sur-le-champ. Pleine d'étonnement, elle obéit, et s'asseyant au foyer de la cheminée, le cœur en proie à la plus terrible attente, elle vit ces enragés dragons enlever tout ce qu'ils pouvaient emporter, et mettre le feu à la maison. Dix-neuf ou vingt Indiens environ les emmenèrent alors, avec une dizaine à peu près d'autres captifs anglais; mais avant qu'ils fussent loin, ils brisèrent contre un arbre la cervelle de l'enfant; et quelques-uns de leurs captifs, qui commençaient à se fatiguer dans ce triste voyage, furent bientôt envoyés à leur demeure lointaine. Les sauvages enfonçaient leurs haches dans leur crâne, et laissaient les cadavres sur la terre pour la nourriture des bêtes féroces.....

(Ces pauvres femmes, après un voyage de cent cinquante

milles, à la suite de la famille indienne, composée de douze personnes, à qui elles étaient tombées en partage, se rendaient avec un jeune Anglais, aussi prisonnier, à une ville indienne où elles devaient être dépouillées et fouettées, et forcées à courir le *gantlet* devant toute l'armée, au grand divertissement de leurs maîtres qui les en raillaient d'avance). Mais le 30 avril, pendant qu'ils étaient à peu près à cent cinquante milles de la ville indienne, un peu avant la pointe du jour, lorsque toute la troupe était encore ensevelie dans un sommeil de mort (lecteur, voyez s'il ne fut pas tel en effet), une de ces femmes prit la résolution d'imiter l'action de Jael sur Sisarra; et se trouvant dans un lieu où sa propre vie n'était assurée par aucune loi, elle pensa qu'aucune loi ne lui défendait de prendre la vie de ces meurtriers qui avaient tué son enfant : elle enhardit sa nourrice et le jeune homme à l'assister dans son entreprise, et prenant des haches, ils frappèrent de tels coups sur la tête de leurs oppresseurs endormis qu'avant qu'aucun d'eux pût leur opposer quelque résistance efficace, ils tombèrent morts aux pieds de leurs pauvres prisonniers. Une *Squaw* (femme indienne) et un petit garçon s'échappèrent seuls, à la faveur des ténèbres. *Scalpant* alors ces dix misérables, ils s'en allèrent, et reçurent de l'assemblée générale de la province 50 livres, en récompense de leur action; en outre, beaucoup de présens de congratulation de leurs amis particuliers... Le colonel Nichôlson, gouverneur du Maryland, entendant parler de leur action, leur envoya un généreux gage de sa faveur [1].

Le courage était grand en effet, et les colons devaient admirer des femmes qui avaient donné un tel exemple. Mais où en étaient donc venus ces chrétiens, qui avaient tout quitté pour se conformer minutieusement à la doctrine de Jésus-Christ? à imiter les sauvages, à les égaler en cruauté, à *scalper* comme eux leurs ennemis. Et ces femmes, qui confondaient cet acte de sacrilége barbarie avec le droit d'une légitime défense, se plaignaient à leur retour, que leurs maîtres convertis au catholicisme par les Français, et scrupuleux observateurs des pratiques qui leur avaient été enseignées, ne les laissassent pas libres

1. *Magnalia*, etc., t. II, p. 550.

de suivre leur culte particulier. Tel était le résultat presque inévitable de la vie si rude et si périlleuse des colons; elle endurcissait leur cœur sans élargir leur esprit : les dangers qui les poussaient à commettre des actions si contraires à la loi dont ils se disaient disciples, ne leur auraient pas fait négliger une observance, transiger sur une subtilité. Quand ils allaient à la découverte d'un territoire, s'ils abordaient le dimanche dans une île, dont ils avaient à prendre connaissance, « les difficultés qui les entouraient « ne les empêchaient pas de le passer dans les pieux exer- « cices d'un saint repos. » Dans une autre occasion, une expédition avait été résolue contre les Indiens-Péquots; mais on en fut découragé « parce que l'armée tenait trop « pour le covenant des œuvres; » si elle eût été pour le covenant de grace, ses pieux adversaires eussent été d'avis de l'expédition; et peut-être y eussent-ils pris part, mettant tout à feu et à sang, brûlant les maisons, tuant les prisonniers, ou se servant, pour tuer ou brûler, de ces mêmes Indiens dont ils détestaient la cruauté lorsqu'elle ne leur était pas utile, mais à qui ils livraient leurs captifs, quand, par je ne sais quel scrupule, ils ne voulaient pas s'en défaire eux-mêmes.

Et ce n'était pas envers les Indiens seuls que les colons se montraient à ce point durs et inhumains; l'habitude du danger avait bien plus complètement endurci leurs cœurs. On vient de voir les relations les plus sacrées, les plus tendres, quelquefois mises en oubli lorsqu'il y allait du péril de tomber entre les mains des sauvages: un homme défend courageusement sa vie et celle de ses enfans; mais il abandonne sa femme en couche et son nouveau-né; des fils, qui seraient morts sans doute plutôt que de prêter un serment contraire à leur conscience, délaissent leur mère au fort du danger. Quels étaient donc ces ennemis à qui des enfans, un mari livraient ainsi une mère, une femme? Avait-on l'espoir fondé de racheter les pri-

sonniers ? Pouvait-on se flatter qu'ils trouveraient chez leurs vainqueurs quelque sûreté, la vie sauve du moins? Ni l'un ni l'autre. Rarement les communications se rétablissaient de telle sorte qu'on parvînt aux sauvages qui s'étaient rendus maîtres de personnes chères ; mais l'eût-on pu, presque jamais on ne les eût retrouvées. Nous avons déjà vu comment les Indiens traitaient leurs captifs; les exemples abondent, et nous ne citerons pas les plus cruels.

Marie Ferguson, prise par les Indiens à *la Chûte-des-Saumons*, déclara qu'une autre fille de quinze ou seize ans, accablée du fardeau qu'elle avait à porter, fondit en larmes, et dit à son maître indien qu'elle ne pouvait aller plus loin : alors il lui prit sur-le-champ son fardeau, la conduisit dans les buissons, lui coupa la tête, et après l'avoir scalpée il accourut riant et se vantant de ce qu'il venait de faire ; et montrant la peau scalpée aux autres captifs, il leur dit : « qu'ils seraient tous traités de la « sorte, s'ils n'étaient pas patiens[1]... »

Dans leurs momens de gaieté, ils fouettaient et battaient les petits enfans, jusqu'à ce qu'ils éclatassent en cris affreux, et alors ils les jetaient à leurs mères terrifiées pour qu'elles les tranquillisassent comme elles le pourraient[2].

On aurait grand tort cependant de croire que, chez les Indiens, tant de cruauté provînt uniquement du sentiment des injustices qu'ils avaient souffertes, et d'un désir passionné d'exterminer les intrus qui voulaient s'emparer de la terre de leurs ancêtres. Ils se haïssaient les uns les autres bien plus encore qu'ils ne haïssaient les colons : et pour s'assurer un peu de la fidélité d'un Indien, un Anglais n'avait qu'une ressource, c'était de l'employer contre un autre Indien. Ce fut aux irréconciliables divisions des indigènes que, de l'aveu des colons eux-mêmes, les nouveaux établissemens, long-

1. *Magnalia*, t, II, p. 521.
2. *Magnalia*, t. II, p. 501.

temps si faibles, durent leur salut : contre cet obstacle invincible échouèrent les tentatives patriotiques de deux grands chefs indiens, Sassacus et Métacom, à qui le succès seul et Tacite ont manqué pour prendre place à côté d'Arminius et de Civilis, au premier rang des héros qui ont voué leur vie à la délivrance d'une patrie asservie et à la vengeance de l'oppression étrangère.

Sassacus, grand sachem des Péquots en 1636, et qui avait sous lui vingt sachems inférieurs, était animé contre les Anglais par des motifs à la fois intéressés et patriotiques : il leur en voulait d'avoir détruit en plusieurs lieux la supériorité ou plutôt la suzeraineté qu'exerçait sa nation sur les Indiens, à l'est de la rivière de Connecticut; suzeraineté si odieuse que, en 1631, Wahquimacut, sachem sur cette rivière, fit un voyage à Boston et à Plymouth, pour prier les gouverneurs de ces colonies de faire dans sa contrée des établissemens, promettant un subside annuel de blé et quatre-vingts peaux de castor. Il espérait se mettre ainsi à l'abri des conquêtes de Pekoath, alors grand sachem des Péquots[1]. Mais c'était surtout comme étrangers et intrus que Sassacus en voulait aux Anglais; la preuve, c'est que, pour les expulser, il chercha tous les moyens possibles de conclure une paix durable avec les Narragansets, ennemis invétérés des Péquots et le seul peuple à l'est du Connecticut qu'ils n'eussent pu soumettre :

Lorsque ces Ammonites (les Péquots) aperçurent qu'ils fléchissaient devant les Israélites de la Nouvelle-Angleterre, il essayèrent, par toutes les insinuations séduisantes qu'ils purent imaginer, de se réconcilier avec les autres nations indiennes, avec qui jusque-là ils avaient été mal; leur démontrant combien il serait aisé, s'ils étaient unis, d'extirper promptement les Anglais qui, s'ils restaient divisés, prendraient leur avantage pour les dévorer les

1. Il est clair que, dans ce cas, les Anglais ont confondu le nom du peuple et celui du chef, comme aussi sans doute celui de Massassoit avec Massachussets.

uns après les autres ; mais quoique Machiavel ou Achitopel n'eussent pu insinuer ces choses avec plus de probabilité, la perspective d'une douce vengeance que ces autres nations indiennes pouvaient espérer de tirer de leurs anciens ennemis par le secours des Anglais, prévalut sur elles au point de les faire renoncer à toute espèce d'accommodement; et cela vint du Seigneur [1].

Miantonimoh, grand sachem des Narragansets, se rendit en effet à Boston et y jura :

Qu'il y aurait une paix solide entre les Narragansets et les Anglais, et entre leur postérité :

Qu'aucun des deux partis ne ferait la paix avec les Péquots sans le consentement de l'autre ;

Que les Narragansets ne recevraient point les Péquots, rendraient les transfuges, livreraient aux Anglais les meurtriers ou les feraient périr ;

Que les Anglais avertiraient les Narragansets quand ils feraient la guerre aux Péquots, et que les Narragansetts leur fourniraient des guides [2],...

La guerre commença donc de la part des Anglais, aidés des Narragansets charmés à leur tour d'avoir d'aussi puissans auxiliaires contre ce Sassacus dont le nom seul les faisait trembler, et dont ils disaient *qu'il était tout un Dieu, et que personne ne pouvait le tuer.* On emporta un fort des Péquots après y avoir mis le feu, et on commit de tels ravages

Que tous les Péquots survivans vinrent au fort où se trouvait Sassacus, lui firent des reproches comme à l'auteur de tous ces désastres, et furent aussi pleins de mutinerie contre lui que les Ninivites contre Sennachérib, après sa désastreuse expédition de Jérusalem.

Nos forces poursuivirent tous les Péquots dont on entendait parler, et eurent fréquemment la satisfaction de les tailler en pièces par compagnies; entre autres, nos gens rencontrèrent une

1. *Magnalia*, t. II, p. 481.
2. *A complete History*, t. I, p. 74.

bande qui leur amenait deux sachems, à qui ils coupèrent la tête[1], et un troisième à qui ils donnèrent la vie, à condition qu'il s'enquerrait du lieu où était Sassacus, leur grand sachem... Sassacus, de sa retraite, soupçonna le fait et s'enfuit avec vingt ou trente des siens chez le peuple connu sous le nom de Maquas, terrible race d'anthropophages...

Ces Maquas, ou Mohawks, étaient très-puissans dans l'ouest du Connecticut. Ils y avaient établi des impôts, et venaient dévaster le pays quand on ne les payait pas exactement. Dès qu'ils paraissaient, les Indiens criaient d'une colline à l'autre, « un Mohawk! un Mohawk! » et s'enfuyaient sans essayer de résister. Et eux criaient : « Nous venons, nous venons pour sucer votre sang! » Sassacus espérait trouver chez eux au moins un asile; mais les Mohawks, payés, à ce qu'on croit, par les Narragansets, le massacrèrent lui et les siens. Sa peau scalpée fut envoyée dans le Connecticut, et une boucle en fut portée à Boston comme chose curieuse et preuve certaine de sa mort[2].

Telle fut la fin d'un Indien qui, avec une sagacité digne d'une civilisation plus avancée, avait mesuré l'étendue du péril qui menaçait les hommes rouges, et le seul remède qu'on pût y apporter. L'inimitié d'un autre Indien fit échouer ses patriotiques desseins. Mais Miantonimoh eut peu à s'applaudir de son alliance avec les Anglais, qui le sacrifièrent aux Moheagans. Cette tribu de même origine que les Péquots, quoiqu'elle vécût en fort mauvaise intelligence avec eux, partageait leur haine pour les Narragansets. Après la mort de Sassacus et la défaite de son peuple, les Anglais partagèrent ce qui en restait entre les Narragansets et les Moheagans, et firent jurer à

1. Les Anglais avaient d'abord donné la vie à ces sachems sur leur promesse de les mener à Sassacus; mais voyant qu'ils ne le faisaient pas, ils leur coupèrent la tête; le lieu en porte encore le nom de *Tête-des-Sachems*. *A complete History*, t. I. p. 90.

2. *Magnalia*, t. II, p. 483. — *A complete History*, t. I, p. 56 et 92.

leurs chefs, Miantonimoh et Uncas, une amitié perpétuelle [1]. Ce traité fut conclu en 1638, et en 1643 Miantonimoh paya un Péquot pour assassiner Uncas [2]. Celui-ci fut seulement blessé au bras : Miantonimoh et le Péquot dirent qu'Uncas s'était blessé exprès avec une pierre à fusil, et en avait accusé le Péquot qui fut livré aux Anglais suivant le traité qui leur abandonnait l'examen et la décision de ces querelles. A Boston le Péquot fut jugé coupable, et l'on voulait le remettre à Uncas; Miantonimoh demanda qu'on le lui laissât, promettant de l'envoyer, mais il le tua en revenant avec lui. Ensuite, et après plusieurs autres différends avec Uncas, sans prendre l'aveu des Anglais comme le portait encore le traité, il marcha contre ce chef : quand ils furent en présence et à la portée de l'arc, Uncas, beaucoup plus faible en nombre, demanda à parler à Miantonimoh, et lui proposa un combat singulier. Miantonimoh refusa, disant « que ses hommes étaient venus pour combattre et com« battraient ; » alors Uncas, comme il en était convenu avec les siens, se jeta à terre, et une pluie de flèches tomba inopinément sur les Narragansets qui furent bientôt en fuite. Les Moheagans se mirent à leur poursuite et serrèrent de près Miantonimoh. Un homme d'Uncas, très-agile, le dépassa, et lui barra le chemin pour qu'Uncas pût le prendre; celui-ci, très-fort, se précipita et le saisit par l'épaule. Quand Miantonimoh se vit entre les mains de son ennemi, il ne dit plus un mot pour lui ni pour son frère et ses amis prisonniers d'Uncas : celui-ci lui demanda comment il voulait être traité, et ajouta : « Si « vous m'aviez pris, je vous aurais demandé la vie; » mais Miantonimoh ne répondit rien.

Les Anglais, aux termes de leur traité, firent sommer Uncas de leur remettre Miantonimoh; il le remit, et

1. *A complete History*, t. I, p. 93.
2. *Magnalia*, t. II, p. 484.—*A complete History*, t. I, p. 129.

le prisonnier demanda avec instance à rester entre les mains des Anglais : mais les commissaires des trois Etats de la Nouvelle-Angleterre, après avoir examiné l'affaire, déclarèrent :

Que comme il était évident qu'Uncas ne pourrait être en sûreté tant que Miantonimoh vivrait, et que, soit par force ouverte, soit par trahison, sa vie serait continuellement en danger, il pouvait avec justice mettre à mort un ennemi parjure et avide de son sang.

On convint seulement qu'Uncas exécuterait la sentence dans ses propres États, et qu'il n'emploierait aucune torture ; on lui promit en outre de lui porter secours dans le cas où les Narragansets ou d'autres Indiens l'attaqueraient à cause de la mort de Miantonimoh.

Uncas vint chercher son prisonnier, et au moment où il mit le pied sur ses domaines, un de ses hommes qui marchait derrière Miantonimoh lui abattit la tête d'un seul coup. Uncas lui coupa sur l'épaule un large morceau de chair, et la mangea, disant :

Que c'était le meilleur mets qu'il eût jamais mangé ; que cela fortifiait son cœur.

Il fit ensuite enterrer Miantonimoh, et élever sur sa tombe un petit monticule ; le lieu en reçut le nom de *Plaine du Sachem*. Deux Anglais avaient suivi Uncas pour s'assurer que l'exécution s'accomplirait sans torture, et des troupes anglaises furent envoyées pour défendre Uncas contre toute entreprise des Narragansets [1]. Le gouverneur Winthrop, au journal de qui est emprunté en grande partie ce récit, dit, à propos de la sentence de la commission dont il était président :

Il nous fut clairement démontré qu'il y avait une conspiration

1. *Magnalia*, t. 1, p. 484. — *A complete History*, t. 1, p. 136.

générale pour exterminer tous les Anglais, et que Miantonimoh en était le chef et le meneur [1].

Ce n'était pas seulement pour déjouer les conspirations toujours renaissantes, ni même pour se délivrer d'ennemis redoutables par leur capacité et leur bravoure, que les colons faisaient cet odieux métier de tribunal criminel des Indiens, et de protecteurs de leurs vengeances; ils voulaient surtout entretenir les haines de tribu à tribu. Nous lisons à l'an 1676 :

Parmi les prisonniers fut Quanonchet, le puissant sachem des Narragansets, que les Anglais livrèrent sagement à leurs auxiliaires rouges pour qu'ils lui coupassent la tête, afin qu'ainsi l'inimitié entre ceux-ci et les misérables soulevés contre nous pût devenir irréconciliable [2].

Quanonchet [3] était fils de Miantonimoh, et, comme lui, ennemi déclaré d'Uncas; il s'était montré fort opposé aux Anglais, et avait tenté de s'établir sur les bords du Connecticut, dans la portion abandonnée par eux; les Anglais avaient récemment pénétré dans ses États, et brûlé son établissement principal; lui, de son côté, avait pris part à la mort du capitaine Pierce, tué avec cinquante Anglais dans une embuscade des Indiens. Le capitaine Dennison, à la tête des volontaires du Connecticut et d'Indiens Péquots, Moheagans et Narragansets, attirés par l'appât du pillage, le cherchait avec ardeur; arrivé sur les bords de la rivière Blackston, il apprit par une *Squaw* prisonnière, que Quanonchet était dans un wigwam peu éloigné; il s'y trouvait en effet, se réjouissant et se vantant de la mort du capitaine Pierce. Lors-

1. *A complete History*, t. I, p. 133.

2. *Magnalia*, t. II, p. 498.

3. Ce Quanonchet, aussi nommé Nanunttenoo, est le héros de M. Cooper, qui l'a appelé Conanchet, et l'a rajeuni, car, en 1676, dernière époque du roman, il y avait trente-trois ans de la mort de son père.

que les Anglais arrivèrent, les hommes de Quanonchet s'enfuirent en toute hâte; l'un d'eux cependant vint l'avertir du danger; il s'échappa aussitôt de toute sa vitesse. Catapazet, chef des Narragansets auxiliaires, le reconnut à sa manière de courir. Les Indiens le poursuivirent alors avec tant d'ardeur que, serré de fort près, il jeta son manteau et l'habit bordé d'argent qui lui avait été donné à Boston. Voyant qu'ils ne s'étaient pas trompés, les Indiens redoublèrent d'efforts pour le prendre. A la fin, se plongeant dans la rivière, son pied glissa sur une pierre; il tomba, et mouilla son fusil; un Péquot sauta après lui, et le prit. Quoique grand, fort et courageux, il ne fit aucune résistance. Un jeune Anglais, Robert Staunton, s'approcha de lui, et lui fit quelques questions; mais le sachem, regardant avec dédain son jeune visage, lui dit en mauvais anglais : « Vous êtes trop en« fant pour entendre les choses de guerre; que votre ca« pitaine vienne, et je lui répondrai. »

Quanonchet ne voulut point accepter la vie lorsqu'on y mit la condition de faire la paix avec les Anglais, ni envoyer personne qui leur fît des propositions de sa part. Lorsqu'on lui dit qu'il serait mis à mort, il répondit : « Qu'il était bien aise de mourir avant que son « cœur se fût adouci ou qu'il eût prononcé un mot in« digne de lui. » On le livra à Uncas, fils de celui qui, trente-trois ans avant, avait donné la mort à son père à Stonington[1], et Uncas le fusilla.

Il n'y avait pas un an que les Narragansets avaient conclu avec les Anglais un traité de paix. Ce traité *perpétuel*, imposé les armes à la main, portait que les Narragansets ne donneraient point secours ni asile à Philippe [2]

1. *A complete History*, t. 1, p. 343.

2. C'est ainsi que les Anglais nommaient le Métacom de M. Cooper, ils appelaient aussi son frère Alexandre; on ne sait à quel motif attribuer ces noms.

ni à ses sujets, mais les tueraient et les détruiraient s'ils entraient sur leurs terres; une forte récompense y était promise à celui qui amènerait aux Anglais Philippe vivant [1]. Ce Philippe, si redouté des colons, dont les Narragansets vendaient la vie, et que peu de mois après ils suivaient à la guerre, était sachem des Wampanoags et fils de Massassoit, sur les terres duquel avaient abordé, en 1620, les premiers colons. Cette tribu venait, comme on l'a vu, d'être décimée par la peste, et Massassoit se soumit aux Anglais, au point de se déclarer, lui et les siens, sujets de Jacques Ier [2]. Le désir d'être aidé par les armes à feu des colons, contre les Narragansets, contribua surtout à le décider. Alexandre, son fils aîné et son héritier, et Philippe qui, en 1662, succéda à son frère, n'en jugèrent pas ainsi; ils comprirent qu'auprès du danger dont les menaçaient les Anglais, leurs divisions intestines n'étaient rien; et malgré leurs sermens répétés de garder la paix, ils s'efforcèrent d'attirer les Narragansets dans leur guerre à mort contre les blancs [3]. En dépit des fréquens traités, ils y réussirent souvent; et plus d'une fois, dans sa lutte implacable avec les colons, Philippe put compter les Narragansets au nombre des Indiens qui *philippisaient*, selon l'érudite remarque du chroniqueur.

En 1674, un John Sauseman, Indien envoyé par les Anglais pour prêcher l'évangile à ses compatriotes, informa le gouverneur de Plymouth que Philippe, avec plusieurs nations d'Indiens, outre la sienne, complotait la destruction des Anglais dans toute la contrée. Ce John Sauseman était fils d'Indiens chrétiens; mais ayant apostasié, il vivait comme un païen, en qualité de secrétaire du roi Philippe, quoique le roi, son maître, ne sût pas seulement lire [4].

1. *A complete History*, t. I, p. 331.
2. *Magnalia*, t. I, p. 33.
3. *Magnalia*, t. I, p. 485.
4. *Magnalia*, t. II, p. 485.

John, revenu au christianisme, avait donc trahi les desseins de Philippe : il fut assassiné. Le crime fut découvert, et l'affaire soumise à un jury, moitié d'Anglais, moitié d'Indiens, qui, d'après un examen judicieux de la cause, et la superstitieuse remarque qu'on avait vu saigner deux fois le corps lorsque Tobie, conseiller du roi Philippe, s'en approchait, condamna ce Tobie à mort, ainsi que deux autres Indiens, et fit exécuter la sentence. Philippe, furieux de cette mort, et *ayant*, dit-on, *la conscience de sa culpabilité*, commença la guerre par la dévastation d'établissemens situés près de Mount-Hope [1], non loin de sa résidence; la colonie de Plymouth demanda et obtint le secours des autres provinces; des volontaires marchèrent aussi, et un soir douze hommes se mirent à chercher l'ennemi,

Qui de chaque buisson tirait sur eux, en tua un, en blessa un autre, mais fut bientôt, par une poignée de nos hommes, mis dans une honteuse fuite. Notre armée, le lendemain matin, fit une charge résolue sur les sauvages, qui alors s'enfuirent de leurs quartiers, nous laissant leur territoire ouvert. En y entrant, nous trouvâmes les corps mutilés de quelques-uns de nos compatriotes, dont ils avaient mis les têtes sur des pieux; et nous vîmes des Bibles déchirées en haine de notre sainte religion; mais nous aperçûmes dans les wigwams toutes les marques d'un prompt départ, et on ne vit plus Philippe dans son pays jusqu'à l'année suivante, qu'il y vint recevoir la récompense de sa perfidie [2].

Battu et chassé de sa terre, Philippe en effet ne se découragea point, et fit déclarer en sa faveur la tribu des Nipmucks. Les Anglais le poursuivirent encore; il se réfugia dans un grand fourré marécageux, où les colons n'osèrent s'aventurer, et où ils le cernèrent :

1. C'est de cette guerre qu'il est question dans le troisième volume du *Puritain* de M. Cooper; l'établissement des Heathcote était précisement à Mount-Hope.

2. *Magnalia*, t. II, p. 487.

Philippe se serait rendu si nous fussions entrés pour le prendre. Etant sans espérance, il profita, avec ses meilleurs guerriers, d'une marée basse, passa, vers le milieu de la nuit, sur de petits radeaux, et entra dans les bois qui conduisaient chez les Nipmucks, sans que nos troupes, campées de l'autre côté, s'en aperçussent.... Échappé dans l'ouest, il enflamma toutes les nations indiennes de ce côté partout où il alla, et les entraîna à faire cause commune avec lui, si bien que le feu de la guerre se déchaîna furieusement sur toute la colonie du Massachussets [1].

La désolation fut grande en effet; les Indiens se trouvaient partout à la fois, brûlant, tuant, ravageant; les Anglais ne voyaient partout qu'ennemis [2] *ensorcelés* par Philippe; les Moheagans seuls, leurs constans alliés, leur restaient fidèles :

L'assemblée générale, siégeant à Boston, choisit un comité qui, avec l'assistance des ministres du voisinage, pût indiquer quels désordres avaient attiré les jugemens de Dieu sur le pays, et quelles lois on pouvait rendre pour les réformer [3].

Quelles que fussent la nécessité et la convenance des mesures proposées par ce comité, de ce moment data pour les Anglais le retour de la victoire; ils remportèrent plusieurs petits avantages. Quanonchet, allié de Philippe, en dépit de ses hostiles promesses, fut, comme on l'a vu, pris et mis à mort. Ponham, un des principaux sachems des Narragansets, fut tué dans un combat; le sagamore John se soumit avec cent vingt Nipmucks, et, pour rentrer en grace, il amena aux Anglais Matoonas et son fils.

1. *Idem*, t. II, p. 488.

2. On compte qu'au plus bas calcul, six cents hommes périrent, six cents maisons furent brûlées, douze ou treize villes détruites, beaucoup d'autres fort endommagées, et qu'il y eut une immense perte en bestiaux et ameublemens, dans les seules colonies de Massachussets, Plymouth et Rhode-Island; vingt vaisseaux pêcheurs furent pris, le tout en trois ans. — *A complete History*, t. I, p. 350.

3. *Magnalia*, t. II, p. 490.

Ce Matoonas avait commencé la guerre dans le Massachussets; les Anglais ordonnèrent à John de tirer sur lui. On fut même à la veille de prendre Philippe, qui s'enfuit laissant derrière lui son trésor. Dans leur joie, les colons renouvelèrent leur profession de foi au covenant de grace, et leurs soins pour la réformation des mœurs. On continua à poursuivre Philippe qui s'échappa encore une fois, laissant derrière lui sa femme et son enfant [1]: mais son heure était venue; ce dernier des Indiens allait tomber devant ses ennemis.

Une chose enhardissait le roi Philippe dans tous ses outrages; ses magiciens, après avoir consulté leur oracle, lui avaient assuré qu'un Anglais ne le tuerait jamais; et en effet, si un Anglais l'avait tué, il lui aurait fallu une bonne mesure de grace pour réprimer l'esprit de vanité dont il aurait été tenté. Mais cela ne prolongera point la vie de ce sanglant et terrible misérable au-delà de la moitié de ses jours. Un homme appartenant à Philippe lui-même, et mécontent de lui parce qu'il avait tué un Indien qui avait proposé quelque expédient de paix avec les Anglais, se réfugia à Rhode-Island, où le capitaine Church recrutait ses forces : sur l'avis qu'il en reçut, le capitaine Church, avec quelques poignées d'Anglais et d'Indiens, se mit sur-le-champ en marche pour une nouvelle expédition. Cette nuit même, Philippe (semblable à l'homme de l'armée de Madian) avait rêvé qu'il était tombé entre les mains des Anglais; et précisément pendant qu'il racontait son rêve, et conseillait à ses amis de mettre leur vie en sûreté, de peur que le coquin qui venait de les quitter n'enseignât aux Anglais où ils pouvaient les trouver, le capitaine Church tomba sur eux avec sa compagnie. Philippe tenta de fuir hors du marais : en cet instant, un Anglais et un Indien tirèrent sur lui en même temps; l'arme de l'Anglais ne partit pas, mais le coup de l'Indien le frappa dans son cœur venimeux et homicide; et au lieu même où il avait tramé et commencé ses crimes, cet Agag fut coupé en quartiers, qu'on pendit, et sa tête fut portée en triomphe à Plymouth, où elle arriva le jour même où

1. *Magnalia*, t. II, p. 497.

l'église rendait de solennelles actions de graces à Dieu. Dieu lui envoya, pour la fête, la tête du *léviathan*[1].

Voilà les Anglais, les Indiens et leurs relations, tels que nous les donnent les monumens originaux que nous avons indiqués en tête de cet article, et où M. Cooper a puisé le fond et beaucoup de détails de son roman. *L'histoire du Connecticut* de M. Benjamin Trumbull est un ouvrage très-curieux, composé en grande partie sur des récits contemporains cités presqu'à chaque page, ce qui lui donne quelque chose de l'autorité des chroniques et du piquant des mémoires. Lorsque nous y avons rencontré de pareils secours, nous nous en sommes servis pour éclaircir et compléter ce que les relations contemporaines pouvaient avoir de trop succinct; cependant nous nous sommes abstenus de citer textuellement M. Trumbull. Pour un homme d'aujourd'hui, il en sait beaucoup sur les temps anciens; mais, en fait d'histoire, quelle science vaut le coup d'œil d'un spectateur? C'est dans les témoignages contemporains que nous avons voulu étudier les personnes et les faits de ce temps plus éloigné de nous par les mœurs que par les années; et nous avons trouvé amplement ce que nous désirions dans les *Magnalia Christi Americana*, ou Chronique de la Nouvelle-Angleterre; ouvrage qui porte en lui-même, plus encore qu'en sa date (1702), la marque de l'époque où il a été écrit : singulier mélange de piété chrétienne et de haines implacables, d'érudition théologique et de pédanterie classique, des idées libérales d'un Anglais et des despotiques prétentions d'un colon; où manquent quelquefois des détails sur des points plus intéressans pour nous que la question de savoir si l'on devait peindre la croix sur les bannières, ou à quel degré était permis le mariage entre parens; mais où se

1. *Magnalia*, t. II, p. 498.

peignent, avec la vérité la plus pittoresque, les évènemens et les acteurs, les colons et les Indiens.

Ces documens, M. Cooper s'en est servi; ces mœurs, il les a peintes; ces évènemens, il les a racontés; ces personnages, il les a fait agir. Il a étudié et reproduit, dans ses ouvrages successifs, toutes les parties de ce tableau. *Les Pionniers* nous font assister aux commencemens d'un établissement, à la jeunesse des États-Unis; dans *le Dernier des Mohicans*, il nous a montré leur puissance déjà fort accrue, et les hommes rouges disparaissant peu à peu devant les blancs. *La Prairie* nous a présenté la victoire complète de ces derniers; et dans *Lionel Lincoln* et *l'Espion*, nous avons vu leur glorieuse lutte avec la métropole, et prévu leur triomphe. Dans son nouveau roman, le plus remarquable de tous peut-être, celui du moins où se réunissent le plus de mérites divers, M. Cooper nous a reportés à une époque plus reculée encore de l'histoire des colonies anglaises; vingt-trois ans seulement s'étaient écoulés depuis que les premiers colons avaient mis le pied sur le sol de l'Amérique, lorsque eut lieu la petite émigration à laquelle il fait allusion dans la personne de son Puritain [1], et qui fut la première origine de l'État de Rhode-Island. Le talent qu'avait déjà déployé M. Cooper, dans la peinture de la vie d'un planteur, ne l'a point abandonné quand il s'est agi de décrire les premiers

1. Nous nous servons du nom de *Puritain*, pour ne pas contredire le traducteur, qui a ajouté ce titre au roman de M. Cooper, appelé simplement *la Vallée de Wish-ton-Wish*; car dans le fait, Mark Heathcote paraît ne point appartenir à la secte des Puritains, mais à celle qu'on désignait sous le nom de *Familistes*, *Opinionistes*, parce que ses membres ne reconnaissaient point d'église extérieure, et ne se réunissaient pour le culte que par familles: en 1643, quelques personnes de cette croyance, ayant été bannies de la Nouvelle-Angleterre, achetèrent des naturels du pays une île dans la baie Narraganset, et s'y établirent: ce fut Rhode-Island. Ils achetèrent ensuite des terres sur le continent, où ils bâtirent les villes de Providence et de Warwick,

planteurs eux-mêmes. Peu de tableaux sont d'une plus frappante vérité que le début de son premier volume: on se sent transporté au milieu de la famille Heathcote; on connaît ses mœurs, on partage ses sentimens dans toutes leurs vicissitudes, on s'inquiète pour son mouton perdu, on sympathise avec sa curiosité naïve comme de solitaires, polie comme de gens civilisés; on s'établit dans cette vie heureuse et troublée, où les travaux de la paix se mêlent aux angoisses de la guerre; on prête l'oreille dans la crainte de l'ennemi, on le redoute chaque jour, et cependant on est, sinon surpris, du moins très-ému lorsqu'on se trouve en sa présence. Dans l'attaque de la maison des Heathcote et dans celle du hameau, M. Cooper semble s'être élevé au-dessus de lui-même. Nous faisons peu de cas des parallèles fatalement voués à la prétention et à l'inexactitude; cependant, comment se refuser à voir la glorieuse ressemblance qui éclate entre le siège du château de Front-de-Bœuf dans *Ivanhoe*, et celui de Wish-ton-Wish? Ce n'est pas que M. Cooper ait copié, que peut-être même il se soit seulement souvenu : ces morceaux se ressemblent comme l'Apollon du Belvédère et la Diane antique; leur beauté seule leur donne un air de famille. Dans l'une et l'autre occasion, on suit le danger, on le voit grandir, et les ressources manquer; tantôt on espère, tantôt on craint davantage, et l'on arrive au terme de l'action, ému mais non étonné de son résultat.

et obtinrent de Charles II une charte, mais non pas celle dont il est parlé dans le roman, et qui fut donnée au Connecticut avec les circonstances qu'a rappelées M. Cooper, par le moyen du gouverneur Winthrop : les colons de Rhode-Island convinrent *qu'ils ne troubleraient personne dans l'exercice de sa religion.* Ils donnèrent ainsi aux États-Unis le premier exemple de cette tolérance, dont ils sont fiers à juste titre; aussi le docteur Mather remarque-t-il qu'il y avait parmi eux une multitude de sectes, et *que si un homme avait perdu sa religion, il aurait pu la retrouver en passant en revue les Opinionistes.* Magnalia, t. II, p. 449.

C'est une bataille à laquelle on a assisté, on sait comment elle a été perdue ou gagnée.

Dans ces deux scènes, M. Cooper a employé avec bonheur la tradition du régicide Richard Whalley, l'un des officiers de Cromwell, proscrit d'Angleterre, poursuivi même en Amérique par la vengeance de Charles II, et qui, dit-on, sauva une petite ville d'une attaque des Indiens, et disparut ensuite sans avoir dit son nom. Tout ce qui concerne ce personnage, auquel M. Cooper a donné le nom de *Soumission;* son arrivée mystérieuse dans la ferme de Wish-ton-Wish; son dur enthousiasme; sa résolution au moment du danger; l'orgueil que lui donne la pensée que, quoique vaincu en ce moment, il a fait tomber jadis la tête de son ennemi; ses relations avec Mark Heathcote, et les poursuites dont il est l'objet, sont peintes avec une vérité tout historique. Mais quelque rôle que joue le régicide, quelque importans que soient ses services, on voit planer bien au-dessus de lui et de tous les autres, la figure d'un homme qui ne fait rien, ne peut plus rien faire, et souvent même ne décide ni ne conseille. Pour ses enfans comme pour ses serviteurs, pour ses adversaires comme pour nous, le vieux puritain Mark Heathcote domine tous les personnages; sa pensée est toujours la première pensée; son fils, homme fait, le révère dans une humble soumission; et Métacom lui-même, le sauvage indomptable, est saisi en sa présence d'un superstitieux respect.

C'est qu'en effet rien ne frappe autant les hommes, à quelque opinion qu'ils appartiennent, quelques sentimens qui aient animé leur vie, que le spectacle d'une ame remplie tout entière d'une seule idée, la vue d'une existence vouée complètement à une croyance. Il y a dans cette constance d'affection, de volonté, quelque chose qui impose profondément : *tout ce qui passe est si court*

que ce qui dure semble tenir du surnaturel. Tel effort, dont nous n'approuvons pas la tendance, dont nous ne souhaitons pas la réussite, s'empare de notre sympathie, s'il est long-temps répété; nous détournons involontairement nos regards du terme, pour ne considérer que la puissance morale de l'être qui s'obstine à y parvenir. A travers toute leur haine, les peuples ont toujours estimé leurs indomptables ennemis; et dans notre sujet même, malgré toutes les injures entassées par les colons contre Philippe-Métacom, ne ressort-il pas grand de leurs récits? ils l'ont redouté, détesté, mais que, sans s'en douter, ils étaient près de l'admirer! Ces deux hommes, personnification en quelque sorte de leurs deux nations, le Puritain et Métacom, sont, avec le régicide, les figures les plus vivantes, les plus saillantes du roman de M. Cooper. C'est que les caractères simples, *uns*, sont les plus faciles à peindre; d'une part, on peut s'abstenir d'y employer des couleurs trop fortes, des traits trop prononcés; tout concourt à la ressemblance, rien n'en distrait les regards : d'autre part, tombât-on même dans quelque exagération, poussât-on un peu à l'effet, l'imagination en serait médiocrement choquée, car rien dans l'ensemble ne contredirait tel ou tel détail. Le grand problème, le vrai chef-d'œuvre de l'art, c'est de reproduire la diversité, de nous donner la nature humaine dans son infinie variété et merveilleuse harmonie; problème d'autant plus difficile qu'à de tels tableaux manque toujours plus ou moins l'élément indispensable de cette harmonie, l'étendue. Si nous rassemblions sur un petit espace les teintes qui, dans le vaste champ de l'univers, se marient avec tant de charme, nous produirions des effets bizarres et repoussans; ce qui est vrai de la nature physique l'est bien plus encore de la nature morale : une feuille d'arbre diffère d'une feuille d'arbre, je le veux; mais combien plus un homme d'un autre homme! Ce

serait donc un magnifique travail que celui où apparaîtraient toutes les faces et les faces si changeantes de l'ame humaine; mais c'est ici que serait applicable l'hyperbole de saint Jean, « le monde entier n'en contien-« drait pas les volumes. » Que faire donc, car la monotonie est fatigante et reste loin de la vérité? Resserrer son point de vue, ou négliger les détails : contez-nous un grand évènement; mettez en jeu beaucoup de personnages dont chacun représentera telle ou telle passion, tel ou tel intérêt, et retracez-nous ainsi la diversité de l'homme et de la vie; mais si vous concentrez notre attention sur un petit théâtre, si vous n'employez que peu d'acteurs, renoncez à éveiller notre curiosité par les contrastes; donnez-nous les faits dans leur simplicité, les personnes dans leur unité; laissez au moraliste le soin de relever tout ce qu'il y a de contradictoire dans une même et identique créature; et n'oubliez pas que cette sorte de dissection, attachante et curieuse dans un livre de psychologie ou de morale, nuit à la vivacité de l'intérêt, à l'effet dramatique. N'a-t-on pas remarqué que les changemens de décoration trop fréquens fatiguent et déroutent le spectateur? Il en est de même des transitions trop brusques d'une impression à une autre; comment voulez-vous que je m'intéresse à tous les sentimens de vos personnages, si je ne puis suivre le fil qui les lie; bien plus, s'ils me semblent ne pouvoir exister ensemble ni même successivement?

M. Cooper n'a pas échappé à cet écueil : voulant satisfaire à deux besoins, à deux goûts de notre époque, il est tombé dans un double défaut. Pour récréer des esprits oisifs et tant soit peu blasés, il faut les ébranler; aussi a-t-il mis en jeu les plus grands dangers, les plus odieuses cruautés, les plus terribles malheurs. Pour commander la sympathie à des natures douces et développées, il faut des sentimens fins, délicats, des actions

généreuses, des douleurs inconsolables. En séparant les deux points de vue, on pouvait exploiter avec bonheur l'un ou l'autre, chanter la guerre et ses horreurs, pour nous réveiller de notre assoupissement, ou déplorer les peines du cœur, et faire ainsi couler nos larmes. Peut-être même eût-on pu réunir les deux genres d'effet, s'il se fût agi de temps rapprochés de nous, de mœurs semblables aux nôtres : les mêmes Grecs qui admiraient la valeur brutale d'Achille pouvaient s'attendrir sur Andromaque ; c'était presque d'eux et de leurs femmes qu'il était question ; les chevaliers du moyen âge, à qui l'on racontait longuement les exploits de Roland ou les amours de Lancelot, reconnaissaient leur vie et leurs idées dans ces minutieux récits, et leur sensibilité était aussi satisfaite que leur curiosité et leur ardeur belliqueuse. La tâche des hommes qui chantaient pour les Grecs et contaient pour les chevaliers, était donc bien simple ; dans leurs compositions, tout ce qui coulait de source plaisait et était bon. Mais que voulez-vous que fasse M. Cooper, lorsqu'il prend pour sujet les mœurs que nous avons essayé de peindre, les faits que nous avons racontés, les caractères dont nous avons esquissé quelques traits? Ayant tout concentré autour d'une seule famille, faisant de sa destinée et de ses sentimens l'objet unique de notre attention, mettant même ses ennemis dans un rapport intime avec elle, et les personnifiant sous deux ou trois noms propres, il ne lui était plus possible de vous montrer la vérité dans toute son énergie ; elle vous eût fait frémir : vous eussiez été fatigué de fanatisme, si le fils du vieux Puritain lui-même, si Content Heathcote ne se fût chargé pour ainsi dire de vous représenter le bon sens et la modération ; et cependant, combien est faux ce caractère d'Ariste, jeté au milieu de tant de violences et de périls! je ne sais si, dans de telles situations, il s'est jamais rencontré des hommes d'une

raison si équitable; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'ils n'y auraient pas été si calmes, qu'ils auraient souffert le plus cruel martyre, et que, révoltés de tout ce qu'ils voyaient, à force de justice et d'humanité, ils seraient devenus des misanthropes achevés. Qu'aurions-nous dit avec nos cœurs sensibles, si, à la place de Ruth Hearding, nous avions vu une Dunstan tuant et *scalpant* ses ennemis? Et cependant croit-on qu'elle ne fût pas morte à la peine, cette Ruth, pure et touchante conception, dont le souvenir vivra à côté des Desdemone, des Mina, gracieuses figures enfantées par l'imagination du poète, dans un moment de verve et de bonheur. Certes, si les femmes des colons avaient dû ressentir les alarmes de Ruth lorsque leurs maris allaient le soir dans la forêt, leur raison et leurs forces n'y eussent pas résisté, et elles n'eussent guère été capables de se défendre en cas de besoin. C'est en ce point surtout que, à notre grand regret, nous sommes obligés de trouver le personnage de Ruth défectueux et invraisemblable : l'auteur le fait servir à trop de buts différens. Est-ce bien cette même femme, si peureuse la veille, que nous voyons si héroïque aujourd'hui, et avec ce calme qui dénote l'habitude du courage encore plus que du danger? La mère qui ne se consolera jamais de la disparution de sa fille, qui mourra de sa mort, a-t-elle bien pu l'oublier à l'heure du péril, et sauver en sa place un autre enfant? On avait sans doute de tels oublis, et de plus coupables encore, dans cette guerre cruelle; mais l'année suivante naissait un autre enfant, et l'on ne pensait plus à celui qu'on avait perdu. Le moyen pourtant de nous représenter de telles mères! Qui de nous l'eût supporté?

M. Cooper ne pouvait guère non plus nous représenter les Indiens dans toute leur férocité, nous les montrer uniquement avides de vengeance et de destruction; nous aurions crié à l'injustice, à la partialité; et cependant

que gagnons-nous à ces ménagemens? des sauvages de mélodrame qui, après avoir été cruels toute la pièce, se convertissent au cinquième acte, pour le soulagement de nos cœurs; qui, au moment de l'atteindre, renoncent au but pour lequel ils ont travaillé des années; dont la férocité paraît placée à dessein pour faire ressortir leur générosité, et en qui l'absence de toute civilisation ne sert qu'à donner plus de prix à la délicatesse de leurs sentimens! Sans parler ici des sauvages des *Pionniers* et des *Mohicans*, croit-on que ce Conanchet de M. Cooper, dont nous ne voyons que les tendres émotions et les bons procédés, ressemble beaucoup à ce redoutable ennemi des blancs, qui passa sa vie à leur faire la guerre, et mourut plutôt que de leur promettre la paix? Sans doute il se pouvait qu'un Indien, touché de reconnaissance envers une famille anglaise dont il aurait reçu des bienfaits, la préservât au jour du danger : si dans une description de toutes les vicissitudes de la lutte des colons contre les natifs, un tel fait eût pris place, il y paraîtrait vrai et touchant; mais ici il occupe le devant du tableau. Qu'on dise s'il n'en altère pas l'effet, et si du résultat des deux attaques et de la conduite qu'y tient Conanchet, il reste l'idée de ce qu'était la guerre indienne, telle que l'histoire vient de nous la faire connaître.

De cette couleur factice, répandue sur Conanchet, naît un autre inconvénient; le roi Philippe-Métacom, plus haï encore des colons, mais aux mêmes titres, et seulement parce qu'il était plus redouté, contraste ici de tout point avec le jeune sachem des Narragansets, dont nous le voyons, dans l'histoire, l'allié, l'égal, qu'il efface souvent, mais dont il ne diffère jamais. Et ce n'est pas pour la réputation de Métacom, quoique nous lui portions un véritable intérêt, que nous relevons cette méprise; mais pour prouver combien est fatale cette méthode

de prêter aux gens des sentimens qui ne sont pas ceux de leurs actions, d'en faire deux personnages, celui de l'histoire à qui appartiennent tels et tels faits, et celui du roman qui se charge des sentimens qu'on a besoin d'y rattacher. Inventer des évènemens étranges, des situations violentes, et puis y coudre les émotions, les idées de la vie naturelle et douce, c'est là une œuvre radicalement fausse et impossible. L'homme ne demeure pas ainsi le même dans toutes les conditions; comme sa peau s'endurcit par le travail, son cœur se roidit par la souffrance. Heureux encore si la conscience ne se souillait pas par les difficultés, et si les épreuves d'une vie dure et périlleuse ne nuisaient pas à la moralité! Mais, d'un autre côté, quelles ne seraient pas ses douleurs s'il conservait, au milieu de tant de traverses, la délicatesse et la vivacité de ses impressions? Les hommes du nord, transportés brusquement sous le soleil du midi, succombent sous ses ardeurs. Croit-on qu'un cœur habitué à toutes les tendresses d'une vie facile et heureuse, pût supporter, sans se briser, ce que soutenaient d'un œil sec des créatures nourries dès le berceau dans les alarmes et les chagrins?

M. Cooper avait, ce nous semble, un moyen d'échapper à l'écueil que nous venons de signaler. Les sentimens de ses personnages ne pouvaient s'accorder suffisamment avec les nôtres; pourquoi entrer avec complaisance dans le détail de leurs sentimens? leurs mœurs, trop dures, s'opposaient à ce que nous éprouvassions pour eux une sympathie personnelle et vive; pourquoi la chercher? En se tenant dans la vérité simple, dans la vraie vérité, il n'eût pu faire un roman; eh bien, qu'il ne fît pas ce qu'on appelle un roman, il n'aurait point été pour cela réduit à nous priver du fruit de ses recherches, et surtout des richesses de son talent. Qu'au lieu de nous enfermer dans une maison particulière, il nous pro-

menât en Amérique; qu'au lieu de rétrécir son sujet à la mesure de huit ou dix Anglais et de deux ou trois Indiens, il embrassât les événemens dans toute leur grandeur; qu'il nous fît assister, non à l'incendie d'une ferme et à la mort d'un héros de roman, mais à la lutte de deux peuples, irrévocablement ennemis, et pour chacun desquels se pose tous les jours la question de Hamlet; qu'il mît en scène les colonies, leurs gouvernemens, leurs armées; qu'il nous montrât les divers intérêts des nations indiennes, leurs rivalités, cause de leur perte, et nous fît lire la ruine de la famille d'Uncas dans la mort des deux Narragansets. Que nous fussions témoins des alternatives de découragement et d'espoir, de triomphe et de défaite; que notre sympathie ne sût auquel s'arrêter entre le sauvage opprimé et le chrétien oppresseur; que la férocité de l'un et l'injustice de l'autre nous fît hésiter, et ne nous rendît jamais indifférens; que l'incendie du village Narraganset nous émût comme la mort du capitaine Pierce, et qu'enfin nous fissions des vœux pour le triomphe de nos frères de race et de religion, en pleurant la ruine des hommes rouges. Ne sommes-nous pas dans le camp grec quand nous nous attendrissons sur Hector, et n'admirons-nous pas Guillaume-le-Conquérant en regrettant Harold? Ce dernier mot fera comprendre notre pensée; nous aurions eu un bel ouvrage si M. Cooper nous eût donné *la Conquête des Normands* sous la forme d'*Ivanhoe*.

Et qu'on s'en tienne assuré; le poëme y eût gagné comme l'histoire; la vérité ne nuit jamais nulle part; le secret consiste à savoir la placer; nous nous résignons si peu à nous en passer, que, là où elle ne se trouve pas dans l'apparence, nous la voulons dans le fond. Les Grecs faisaient de leurs dieux des hommes, car que connaissaient-ils autre chose? et nous-mêmes chrétiens, si difficiles sur ce point, nous garantissons-nous toujours de

cet écueil? Milton a fait parler Dieu; il en a fait un roi, et de Satan un chef de révoltés. Pour se soustraire à ce péril, Klopstock s'est abstenu de traduire la pensée du Très-Haut : toutes les fois qu'on est sorti de l'humanité, de quelque façon que ce soit, anges ou sorciers, fées ou lutins, n'a-t-il pas fallu en revenir à la seule vérité que nous connaissions, à celle de la nature humaine? Si haut qu'on se soit élevé, si bas qu'on soit descendu, qu'a-t-on jamais fait que des hommes, bons ou méchans, sublimes ou scélérats? Qu'on leur donne la foudre, ou qu'on les mette à cheval sur un bâton, c'est toujours le même fond : qui s'en est jamais dégoûté?

C'est qu'en effet, quoi que puisse inventer l'homme, il restera toujours au-dessous de l'œuvre de Dieu; et qu'est-elle autre chose que la vérité? La vérité sera toujours ce qu'il y a à la fois de plus poétique et de plus instructif; le beau idéal n'en est que l'expression complète et pure, comme l'exacte copie en est la représentation partielle. La simplicité la reproduit aussi bien que la variété; elle se révèle dans la chronique comme elle brille dans l'épopée; aucun ouvrage n'a jamais été admiré que pour ce qu'il en contenait; on en a souvent sacrifié une portion pour mettre l'autre en lumière, et quelquefois on a bien fait, mais on n'a jamais réussi en y renonçant : c'est l'œuvre de la civilisation de lui élargir tous les jours la voie, de lui faire à chaque instant une plus grande place dans le monde : la mission de cette vie est d'y travailler; y avoir réussi sera ailleurs la récompense.

III.

I. De la nécessité d'augmenter les forces militaires de la France; moyen de le faire au meilleur marché possible; par le colonel Mariot (Marcellin). *Paris*, Anselin et Pochard. 1821.

II. De l'esprit militaire en France, des causes qui contribuent a l'éteindre, de la nécessité et des moyens de le ranimer; par le lieutenant-général Max. Lamarque. Anselin et Pochard. 1821.

III. Mémoire sur l'organisation de la force militaire en France, soumis à S. E. le Ministre de la guerre, par l'intendant de la dix-huitième division militaire, pour être présenté au conseil supérieur de la guerre. *Dijon*, Frantin. 5 novembre 1828.

A peine la France eut-elle retrouvé la paix qu'il fallut songer à réduire son état militaire. La chose n'était pas sans difficulté. Autant il importait de soulager les contribuables, autant il importait de conserver toutes les troupes nécessaires à la défense du pays en cas qu'il fût attaqué; et comment concilier des exigences si contradictoires? Un homme que de rares talens avaient porté au plus haut rang, et qui, ayant passé par tous les grades, connaissait à fond tous les détails de l'organisation régimentaire, ne crut pas la tâche au-dessus de ses forces. Ministre en 1815, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr avait commencé par former des légions départementales; redevenu ministre en 1817, il obtint des chambres la fameuse loi du 10 mars 1818, qui imposait aux soldats douze années de service, dont les six premières dans les corps de ligne et les six autres à l'intérieur, en cas de guerre seulement, sous la dénomination de vétérans. Ainsi devaient exister simultanément deux armées, l'une active et permanente, l'autre de réserve, non soldée, mais

qu'on eût mobilisée toutes les fois que les circonstances l'eussent exigé. Sans doute ce plan n'était pas exempt d'inconvéniens; mais il avait de grands avantages; et, à tout prendre, il eût été sage d'en poursuivre l'exécution, sauf à en corriger les imperfections à mesure que l'expérience les eût dévoilées. Malheureusement, on s'en garda bien. Soit réaction de l'esprit de routine, soit plutôt défiance des suites de tout ce qui pouvait contribuer à relever la puissance nationale, les successeurs du maréchal Saint-Cyr ne firent rien pour continuer son œuvre; au lieu d'organiser des cadres destinés à recueillir les vétérans, ils ne prirent pas même de mesures pour leur rappeler qu'ils restaient à la disposition du gouvernement; et, après avoir faiblement essayé de les convoquer lors de l'expédition d'Espagne, ils déclarèrent l'institution impraticable, et se hâtèrent de la supprimer. Il fallait toutefois la remplacer. Tel fut le but de la loi du 5 mars 1824, qui fixa à huit ans la durée du service actif, et mit annuellement en disponibilité 30,000 hommes en sus du contingent appelé sous les drapeaux; misérable conception qui ne crée en définitive qu'une réserve nominale, puisque cette réserve, composée tout entière de jeunes gens dénués de toute instruction militaire, ne saurait, en aucun cas, entrer immédiatement en campagne.

La France a recueilli les fruits de ce retour vers un ordre de choses auquel toute l'Europe s'empressait de renoncer. Sans réserve effective, il lui a fallu depuis dix ans entretenir constamment plus de troupes que n'en demandaient les besoins de l'état de paix; mais vainement a-t-elle multiplié les sacrifices, l'armée qu'elle possède est non-seulement numériquement trop faible, mais aussi, j'ai regret à le dire, moins solidement constituée que les armées de la plupart des autres puissances.

Ce n'est pas là une assertion hasardée sans preuves. Consultez les contrôles de l'armée, vous trouverez un

effectif de 232,367 hommes; mais retranchez-en les recrues de l'année, les fusiliers sédentaires, la gendarmerie, les enfans de troupe et les malades, que vous restera-t-il? au plus 140,000 soldats en état de combattre. Examinez ensuite la tenue et le matériel des corps. Si l'infanterie, jeune et inexpérimentée, vous paraît passablement équipée, en revanche, vous verrez, à coup sûr, la cavalerie la plus misérablement montée de l'Europe. A peine y a-t-il par escadron une trentaine de chevaux assez robustes pour résister aux fatigues de la guerre; au bout d'un mois de campagne, les régimens seraient réduits à moitié, et peut-être même tout le courage des cavaliers ne suffirait-il pas pour sauver l'honneur de leurs armes. Voyez encore si les places fortes sont réparées, si tous les travaux indispensables à la sûreté des frontières ont été exécutés; partout vous remarquerez des vices d'organisation d'une gravité alarmante. Il est, au reste, impossible de se méprendre sur la cause du mal. Tout part évidemment du faux système que l'on s'obstine à suivre; en soldant en pure perte des milliers de soldats qu'il faudrait renvoyer dans leurs foyers pour ne les en tirer qu'au jour du besoin, on se prive des moyens de donner à tous les élémens de la force militaire le degré de consistance désirable: des dépenses inutiles engendrent des économies dangereuses, et la qualité des troupes est sacrifiée à leur quantité.

Encore si le moral de l'armée offrait des gages de sécurité: mais, triste symptôme de l'affaiblissement de l'esprit militaire en France, il n'y a presque plus d'engagemens volontaires, et tous les ans, un grand nombre d'officiers jeunes, instruits et dispos, envoient leur démission. Comment en serait-il autrement? Le temps n'est plus où l'uniforme était l'objet d'une considération toute particulière, où l'honneur de partager les triomphes des armées enivrait la jeunesse et la précipitait sur les champs

de bataille. Plus de guerres, partant plus de gloire, plus d'illusions. La vie de garnison est là, dans son ennuyeuse monotonie, pour désenchanter les imaginations les plus ardentes, pour refroidir les ames les plus belliqueuses. Face à face, depuis près de quinze ans, avec le positif du métier, les militaires ont eu tout le temps d'en compter les épines, et ces épines sont nombreuses. Une subordination de tous les instans blesse souvent leur dignité; une discipline lourde et vétilleuse les assujétit à une foule de devoirs aussi pénibles que minutieux; une solde insuffisante les met à peine au-dessus du besoin; et, pour prix de leur dévouement, lorsque la vieillesse et les infirmités viendront les accabler, quelques centaines de francs de pension, c'est-à-dire le dénuement et l'indigence[1]. De là, un découragement qui, s'étendant de proche en proche, a fini par gagner tous les rangs. Peu à peu se sont retirés la plupart des officiers à qui les avantages de l'aisance et de l'éducation promettaient des succès dans une carrière moins ingrate; et, sans l'ordonnance du 10 octobre dernier, il est certain que l'armée aurait fini par n'en conserver que deux classes; des jeunes gens de haute famille, comptant sur la faveur pour arriver aux commandemens, et des hommes que l'âge, le défaut de fortune ou le manque de confiance dans leurs propres facultés déterminent à attendre l'époque de la retraite. Certes, il y a des remèdes au mal, et déjà le gouvernement vient d'en employer un qui ne sera pas sans quelque effet. Il faut continuer cet ouvrage; ce n'est pas assez d'avoir assuré aux militaires un avenir satisfaisant;

1. L'ordonnance, en date du 10 octobre, qui vient d'élever le taux des pensions de retraite, mérite des éloges. Nous n'examinérons pas si cet acte de justice tardive ne se lie pas à quelques intentions peu rassurantes; nous le signalerons comme l'accomplissement d'un devoir auquel l'État n'aurait pu se refuser plus long-temps sans ingratitude, et dont l'oubli a été à la fois une grande faute et une grande injustice de tous les ministres.

il faut améliorer leur sort actuel; il faut les traiter assez libéralement pour qu'ils n'aient rien à envier à leurs égaux dans la société : les ressources ne manquent pas; ce qui a manqué jusqu'à présent, c'est l'art d'en faire bon usage.

Ainsi état matériel, état moral, tout dans l'armée s'est affaibli, s'est détérioré sous un système essentiellement vicieux; tout demande de vastes et promptes améliorations; et l'on peut l'affirmer, ce ne serait qu'en versant des flots d'or et de sang que la France, si ses frontières étaient envahies, réparerait les suites de l'impéritie de ses ministres.

Il était impossible que l'affaiblissement de l'esprit et de l'état militaire de la France n'excitât pas la sollicitude de tous les hommes qui pensent que les nations n'ont pas moins besoin de considération au dehors que d'indépendance au dedans. Quand bien même le souvenir des projets du maréchal Saint-Cyr se fût effacé, les exemples donnés par la Prusse, l'Autriche, les Pays-Bas et dix autres États, auraient suffi pour démontrer que le seul moyen d'entretenir à bon marché une armée forte et bien constituée, c'est d'adopter le système des réserves formées de soldats exercés qu'on laisse hors des rangs pendant la paix. Aussi cette idée, habilement commentée par plusieurs écrivains militaires, a-t-elle gagné chaque jour plus de terrain; l'an dernier, des orateurs pleins de talent et d'expérience l'accréditèrent dans les chambres; et déjà même, assure-t-on, le conseil supérieur de la guerre a cru devoir lui donner une attention qui, à en juger par certains bruits, n'aurait pas été sans quelque influence sur le dernier changement de ministère.

Quoique, malgré l'ordonnance qui vient de changer le tarif des retraites, nous ne croyions pas les circonstances actuelles très-favorables à la réforme de nos institutions militaires, nous n'en entreprendrons pas moins

d'examiner à fond une question dont l'importance est extrême, et qui tôt ou tard sera soumise à l'investigation des chambres. Nous n'aurons pas, au surplus, de grands frais d'invention à faire ; déjà de nombreux projets ont été publiés, et presque tous renferment des vues sages et des idées ingénieuses qu'il nous sera facile de mettre à profit.

Parmi ceux de ces projets que recommandent le nom et l'expérience de leurs auteurs, le premier en date est celui du colonel Marbot [1]. Dans un ouvrage publié en 1825, un an après l'abolition des vétérans, cet officier distingué appela l'attention sur la nécessité d'augmenter les forces militaires de la France, et en proposa les moyens. Il demanda qu'on prît les soldats à dix-huit ans, et qu'on les astreignît à douze années de service, dont six d'abord en qualité de miliciens, et six ensuite en qualité de soldats de ligne. On aurait, tout en conservant les régimens existans, établi dans chaque département un bataillon de milices où les recrues seraient venues, tour à tour, figurer trois mois par an, et grace à cette combinaison, l'armée active n'eût été composée que d'hommes faits, ayant déjà dix-huit mois d'apprentissage.

Nous conviendrons bien volontiers qu'un tel arrangement créerait une armée excellente, mais à des conditions qui nous semblent inadmissibles. D'abord, au lieu d'alléger le fardeau des charges publiques, cet arrangement l'accroîtrait parce qu'il faudrait payer, en sus des troupes de ligne, les miliciens réunis aux chefs-lieux des départemens, surcroît de dépense que le colonel Marbot n'évalue qu'à douze millions, et qui, nous le croyons, s'élèverait au moins à seize. En second lieu, demander aux soldats le sacrifice des douze plus belles années de leur vie, c'est exorbitant; et ici l'inconvénient serait d'autant

1. De la Nécessité d'augmenter les forces militaires en France. Moyen de le faire au meilleur marché possible.

plus grave qu'il y aurait un vice radical dans la répartition de ces mêmes années. C'est de vingt-quatre à trente ans que les hommes, en général, font choix d'un métier, et s'affermissent dans l'habitude du travail. Les retenir au service à cette époque, ce serait en mettre un grand nombre hors d'état de reprendre leurs occupations, et de rentrer avantageusement dans leur famille.

Mieux vaut, selon nous, le plan dont le général Lamarque a tracé les bases [1]. Neuf années de service, dont les trois premières dans la milice organisée départementalement, trois autres dans les troupes de ligne, et enfin les trois dernières à domicile, en qualité de vétérans, voilà tout ce que la loi exigerait des soldats. Il est vraiment à regretter que l'auteur ne soit pas entré plus avant dans les détails de l'exécution, toujours si importans en pareille matière: tout ce que nous en savons, c'est qu'il insiste sur la formation de grands cercles militaires, qui comprendraient quatre ou cinq départemens contigus, dont la population alimenterait continuellement les mêmes régimens; et, sur ce point, nous sommes entièrement de son avis.

Un autre projet a été soumis l'an dernier au ministre de la guerre par l'intendant de la dix-huitième division militaire [2]. C'est incontestablement le plus complet de tous, et surtout celui où l'on trouve la connaissance la plus exacte de tous les détails de l'organisation actuelle. Dans ce projet aussi, tout repose sur la division de l'armée en deux grandes fractions, la force de ligne et la force supplémentaire, forces qui, en vertu d'une rotation régulière et continue, se renverraient alternativement les soldats

1. De l'Esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'éteindre, et des moyens de le ranimer.

2. Mémoire sur l'organisation de la force militaire en France, par l'intendant de la dix-huitième division militaire. Dijon, Frantin. 5 novembre 1828.

pendant les huit années de service auxquelles la loi les assujettit.

Voici les mesures dont l'auteur propose l'adoption. Dans chacun des départemens du royaume existerait une légion départementale, ou dépôt de recrutement, qui non-seulement recevrait les jeunes soldats, et les garderait durant quelques mois avant de les expédier à leurs régimens respectifs, mais qui de plus les reprendrait, à titre de vétérans, lors de l'expiration du terme de leur service actif.

Comme l'auteur se déclare contre les formations qui réunissent dans les mêmes corps des hommes nés dans les mêmes lieux, il voudrait que les légions départementales, outre leurs cadres propres dont l'ensemble donnerait vingt-cinq régimens d'infanterie, continssent des cadres de compagnie appartenant à plusieurs régimens. Ainsi, chaque régiment aurait huit ou dix cadres détachés dans tout autant de départemens « distans les uns des autres, « et surtout divers par la taille, les qualités, les habi- « tudes de leur population; de sorte, ajoute-t-il, que « chaque régiment se trouverait composé constamment « de recrues de même qualité, provenant de huit ou dix « départemens. » Cet arrangement, une fois établi, demeurerait invariable.

A leur arrivée au chef-lieu, les jeunes soldats seraient répartis entre l'armée de ligne et la réserve. Les uns entreraient immédiatement dans les compagnies de recrutement appartenant aux divers régimens de l'armée, les autres prendraient place dans les cadres de la légion; et, au bout de six ou sept mois, les premiers iraient rejoindre leurs corps; les autres, au contraire, recevraient un congé conditionnel, et retourneraient à leurs affaires en qualité de soldats de la réserve de tel ou tel département.

Dès que les soldats en activité auraient accompli leurs

quatre années de service, on les renverrait dans leurs départemens respectifs, où, avant de les congédier, on les incorporerait comme vétérans dans les cadres des divers régimens dont ils sortiraient. Tous les ans, les vétérans, ainsi que les soldats de réserve, seraient mandés au dépôt, où pendant quelques jours on les ferait manœuvrer.

L'auteur n'a pas oublié de prescrire les règles à suivre dans tout ce qui concernerait le recrutement et l'entretien des armes spéciales et de la cavalerie. Aux légions départementales seraient attachés des cadres de demi-escadrons qui rempliraient, à l'égard des cavaliers, le rôle que remplissent, à l'égard des fantassins, les cadres de compagnies régimentaires. Pareille distribution aurait lieu pour l'artillerie et le génie : bien entendu toutefois que l'on consulterait, dans la répartition territoriale des dépôts de ces armes, les convenances locales et l'emplacement actuel de leurs établissemens. Comme, d'après son projet, il existerait vingt-cinq régimens de réserve, divisés entre les dépôts de recrutement, l'auteur propose de ne laisser subsister que soixante régimens d'infanterie de ligne à deux bataillons de six cents hommes chacun; ce qui réduirait, en temps de paix, l'effectif de cette arme à soixante-douze mille hommes en activité, et à soixante-dix mille recrues qui ne seraient présens à la légion que pendant six mois de l'année. Ce que nous regardons comme certain, c'est qu'il résulterait, du système dont il s'agit, une économie annuelle de 21,000,000 fr. sur l'entretien de l'armée de ligne et de la gendarmerie; économie qui suffirait pour couvrir toutes les dépenses que nécessiteraient l'institution et le maintien de la réserve.

Il y a, comme on le voit, bien des choses ingénieuses dans ce projet. C'est surtout une excellente idée que celle d'annexer aux légions départementales une agrégation de cadres de compagnies empruntés aux corps de ligne;

et si, comme l'auteur, nous pensions qu'il est essentiel de continuer à mêler dans les régimens des hommes venus de toutes les parties de la France, nous n'hésiterions certainement pas à l'adopter. Un reproche que, même en nous rangeant à son opinion, nous nous croirions toutefois autorisés à adresser à l'intendant de la dix-huitième division militaire, c'est celui d'avoir tenu si grand compte des faits existans que, pour leur faire place, il a multiplié outre-mesure les rouages et les pièces de son système d'organisation. La loi du 5 mars 1824 met annuellement en disponibilité trente mille recrues, et de là l'établissement de trente mille soldats de réserve, non vétérans, soldats à demi dégrossis et peu propres à marcher immédiatement à l'ennemi. De même, parce qu'il existe actuellement quatre-vingt-cinq régimens d'infanterie, il remplace ceux dont il réclame la suppression par un même nombre de régimens de réserve. Peut-être, au surplus, qu'il valait mieux ne pas aller plus loin dans un mémoire rédigé pour le conseil supérieur de la guerre; des innovations trop complètes intimident toujours les hommes en droit de les réaliser, et ce n'est d'ordinaire qu'en modérant ses demandes qu'on parvient à les faire accueillir.

Alors que, de toutes parts, on se pressait de changer le système militaire de la France, le gouvernement se décidait, enfin, à sortir de son inaction. Il y avait un moyen de diminuer les dépenses, sans recourir aux chambres, sans innover; moyen détestable, à la vérité, attendu le mode de recrutement suivi à l'égard des troupes; il en a fait usage. Les colonels d'infanterie ont reçu l'ordre de réduire leurs régimens, quelques-uns à seize cents, presque tous à treize cents cinquante hommes, en distribuant des congés; et trente mille soldats, choisis parmi les plus anciens, ont traversé la France dans toutes les directions, consommant, en deux et trois mois de route, les économies d'un temps double d'inactivité. Ce n'est pas là un grand mal; mais

ce qui en est un, c'est le dégoût du métier que cette mesure a achevé de répandre parmi les officiers qui, d'une part, n'ont plus à commander que des enfans trop faibles pour porter le sac et soutenir les fatigues des marches, et qui, de l'autre, se voient condamnés à recommencer, sans cesse, les leçons que nécessite l'instruction des recrues.

En vérité, l'on a peine à s'expliquer l'aversion que, depuis le maréchal Saint-Cyr, tous les ministres ont montrée pour le seul système qui puisse créer à peu de frais une armée nombreuse et formidable. Y aurait-il vraiment, comme l'un d'entre eux l'a dit à la tribune, des obstacles inhérens aux défauts du caractère national, ou la France manquerait-elle des ressources que possèdent la Prusse, les Pays-Bas, la Sardaigne? Certes, nous ne remarquons rien de tout cela. Au contraire, il nous semble que nul pays ne contient une population plus intelligente, plus facile à discipliner que la nôtre; que nul pays, non plus, n'a un régime administratif aussi favorable à toute espèce d'arrangement militaire. Nous le savons; il y a une grande question à décider, celle du mode de recrutement régimentaire; mais ce point arrêté, soit qu'on préfère les formations provinciales, soit qu'on veuille continuer à amalgamer au hasard des hommes de toutes les provinces, il n'en est pas moins aisé d'appuyer l'armée de ligne sur une forte réserve qui ne marcherait et ne serait soldée qu'en cas de guerre.

Comme toutes les combinaisons ultérieures dépendent nécessairement du choix des formes du recrutement, nous traiterons cette question avec soin avant d'exposer les idées que nous suggère l'examen des ressources et des besoins militaires de la France. Et d'abord nous ferons remarquer qu'aux yeux de beaucoup de gens, l'idéal, en fait d'armée, ce fut toujours une armée sans volontés, sans idées propres, ne connais-

sant que la voix de son chef, espèce de batterie faisant feu au commandement, sans s'inquiéter de savoir pourquoi ni sur qui. De là un penchant naturel pour les formations qui, en jetant pêle-mêle, sous le même drapeau, des hommes sans relations antérieures, semblent devoir les arracher plus promptement aux affections, aux souvenirs de la vie civile, et par cela même les rompre plus aisément aux habitudes d'obéissance passive qu'on voudrait leur inculquer. Il n'est pas improbable qu'il entre dans cette manière de voir une arrière-pensée de possibilité de lutte entre l'État et les sujets; des évènemens, dont la mémoire vivra long-temps, nous dispensent de discuter ce point; on sait, de nos jours, que dans les contrées civilisées de l'Europe, les armées ne tirent pas de sang-froid sur le peuple, et qu'en cas de révolution et de guerre civile, elles se partagent comme le pays même. Il nous suffira donc de peser la valeur des raisons alléguées par quelques officiers en faveur du mode actuel de recrutement. Voici ces raisons.

1° Des troupes levées dans une circonscription territoriale peu étendue conservent nécessairement les qualités et les défauts propres à la population parmi laquelle on les recrute. Admettez ce système en France; vous aurez des régimens composés de soldats robustes et vigoureux, et des régimens qui ne contiendront que des soldats de faible espèce; vous en aurez qui seront froids, pesans, bons seulement les jours de bataille, et d'autres, au contraire, qui ne serviront bien qu'en tirailleurs. Ainsi, au lieu de troupes aptes à toutes sortes de service, telles que les forme la fusion des hommes que fournit un grand royaume, vous donnerez aux généraux des troupes d'autant plus difficiles à manier qu'ils ne pourront les employer indifféremment aux mêmes opérations.

2° Des troupes formées de soldats pris dans le même

pays, nés et élevés ensemble, s'aguerrissent d'autant plus lentement que les hommes sont plus sensibles à la perte de leurs camarades.

3° Enfin il peut arriver qu'un régiment soit pris ou détruit tout entier dans une affaire. De tels malheurs dont le poids, réparti sur toute la population d'un État, ne l'accable pas, deviennent une effroyable calamité quand ils tombent tout entiers sur une seule province; c'en est assez pour mettre cinq ou six cantons en deuil, et pour décourager la jeunesse appelée à remplir les rangs éclaircis par l'ennemi.

Nous l'avouerons : cette dernière raison est puissante. Quoiqu'en somme les chances de la guerre se nivèlent à la longue, et qu'il soit très-rare que les mêmes corps soient maltraités plusieurs fois dans le cours d'une campagne, il n'est cependant pas impossible que deux ou trois régimens soient écrasés ou pris, et, s'ils appartenaient à la même province, ce serait un malheur que de longues années ne répareraient pas facilement. Mais cet inconvénient est-il toutefois assez redoutable pour qu'il faille sacrifier au désir de l'éviter d'autres avantages? nous ne le pensons pas. Tous les petits États y sont nécessairement assujétis, et bien des fois ceux de l'Allemagne ont perdu dans les combats les trois ou quatre bataillons qu'ils entretenaient, sans que cet évènement les empêchât de recruter et de rétablir leurs forces. D'ailleurs est-il nécessaire d'assigner les soldats par cantons et par arrondissemens? ne peut-on, pour parer au danger, prendre, pour base de l'organisation, des divisions territoriales d'une certaine étendue, et, de plus, recourir à un mode d'embrigadement qui réunirait à l'armée des régimens tirés de provinces éloignées les unes des autres?

En revanche, aucune des autres raisons ne nous touche. Sans doute la France, comme l'Autriche, comme la Prusse, comme tous les États considérables, renferme

des populations diverses de taille et d'inclinations; sans doute les paysans du Berri et du Nivernais ne sont ni grands, ni forts, comme ceux de la Flandre et de l'Artois; sans doute ceux de la Basse-Bretagne n'apprennent pas l'exercice aussi promptement que ceux de la Lorraine ou de la Franche-Comté; mais tous, en définitive, sont en état de supporter les fatigues et les périls de la guerre; et jamais on ne s'est aperçu, dans les armées de la révolution ou de l'empire, que les soldats d'un département ne valussent pas les soldats de tout autre. Il y a plus : les différences que l'on remarque entre les groupes divers de la population nous semblent un avantage précieux. Toutes les armes ne requièrent pas dans les hommes les mêmes qualités ni la même aptitude, et heureux le pays où l'on peut leur en choisir de particulièrement propres à leur genre de service. La Russie ne va pas chercher ses fantassins sur les bords du Don; l'Autriche ne demande point de cavaliers au Tyrol. Faites de même : prenez votre infanterie légère dans les provinces montagneuses du midi, vos hussards en Lorraine et en Alsace, votre grosse cavalerie en Normandie; l'armée n'en deviendra que meilleure. Que si véritablement ses corps d'infanterie de ligne différaient trop de consistance, imitez les Anglais qui, en embrigadant les régimens portugais avec les leurs, ont rendu aux armées de la péninsule l'unité d'organisation dont elles manquaient.

Quant aux inconvéniens attribués aux liens d'affection et de parenté qui unissent des hommes sortis du même pays, rien ne les a révélés encore. Le colonel Marbot, le seul officier qui, autant que je le sache, en ait fait mention, n'en cite qu'un seul exemple, et certes cet exemple est mal choisi, car il s'agit de jeunes gens qui voyaient le feu pour la première fois : comment séparer, dans les émotions qu'ils éprouvèrent, à la vue de la mort de quelques-uns des leurs, ce qui apparte-

nait à une sensibilité trop vivement excitée par leur attachement réciproque, de ce qui appartenait à un genre d'impressions dont les braves ne se sont pas toujours défendus heureusement à leur début? Et que sont, en effet, les souvenirs d'école, les amitiés d'enfance, auprès de ces amitiés que contractent des soldats qui, durant dix ans, ont vécu côte à côte, mangé à la même gamelle, enduré les mêmes misères, partagé les mêmes fatigues; qui, cent fois, se sont entr'aidés dans leurs travaux, secourus dans le péril? A coup sûr le grenadier qui voit tomber son camarade de chambrée est plus violemment affecté que le conscrit dont un boulet emporte le voisin de village; mais l'habitude de la guerre lui a appris à se résigner : « pauvre diable, dit-il en frissonnant de douleur, je ne te verrai plus; » et il tire son coup de fusil.

Mais si rien, dans les objections élevées contre les formations territoriales, ne nous semble d'un poids décisif, nous connaissons des raisons qui militent victorieusement en faveur de ce système. « Grand roi, si tu veux « vaincre, range les combattans par tribus et par familles; « ils se prêteront un secours mutuel, » disait le sage Nestor au chef des Grecs assemblés devant Troie. Comme la nature humaine n'a point changé, ce conseil n'a rien perdu de sa bonté. De nos jours, comme il y a trois mille ans, des hommes du même voisinage, qui combattent à côté les uns des autres, sont animés par des motifs qui les stimulent bien plus vivement que le sentiment du devoir militaire. Chacun est sous les yeux des siens; chacun sait qu'il sera bruit au pays de son courage ou de sa faiblesse, et chacun, sentant que sa vie entière se ressentira de l'opinion qu'emporteront de lui ses camarades, s'évertue à bien faire. D'un autre côté, entre les régimens mêmes, naît une émulation qui double leur énergie. A leurs succès est attachée et leur propre réputa-

tion et celle de leur province; le moindre soldat croirait son propre honneur terni si cette réputation souffrait quelque échec; il la soutient, et prétend l'élever au-dessus de toute autre; et ce ressort, habilement manié, devient le mobile d'une foule de grandes et belles actions.

Hors des champs de bataille se manifestent aussi les avantages d'un système de recrutement qui, en réunissant autour du même drapeau des hommes appelés à se revoir fréquemment, même après avoir quitté le service, les rend plus sensibles à l'opinion que l'on peut concevoir de leur conduite. De même que tous sentent la nécessité de faire preuve de fermeté dans le péril, de même, ils désirent qu'on parle bien de leur caractère. Tel qui loin des siens ne résisterait pas à l'attrait des plaisirs grossiers et licencieux qu'offre souvent la vie de garnison, n'ose pas s'y abandonner en présence de camarades dont les lettres instruiront sa famille, et dont le dédain le punirait durant de longues années; et de là des mœurs plus douces, des habitudes plus régulières. Il y aurait également beaucoup à gagner si les officiers avaient affaire à des gens de leur propre pays. Eux aussi tiendraient davantage à être bien vus de subordonnés dont l'estime ne serait pas sans influence sur la considération dont ils jouiraient dans leurs foyers; ils les traiteraient avec plus d'égards; ils chercheraient à se les attacher; une affection mutuelle adoucirait ce que la discipline a parfois de trop rigoureux, et, pour les uns comme pour les autres, le service n'en serait que moins pénible.

C'est l'excellence des armées de l'empire qui a mis en faveur le système employé pour les recruter. Certes, ces armées ne laissaient rien à désirer; mais pourquoi? parce qu'elles eurent pour chef le plus grand général des temps modernes. Partout, c'est le succès qui fait les bonnes troupes; bien commandées, les plus mauvaises gagnent des batailles, et deviennent parfaites. Cela est si vrai

que les armées autrichiennes ont eu aussi leurs momens d'éclat. Un homme qui s'y connaissait, Napoléon a dit n'avoir jamais vu de meilleurs soldats que ceux de Mélas en Italie : c'est que ces soldats se présentèrent à lui forts des souvenirs de Magnano, de Fossano et de Novi.

Au reste, sur cette question même, c'est aux faits qu'il faut demander avis. Or, à part ce qui fut l'œuvre momentanée des circonstances, il est à remarquer que les troupes les plus renommées de l'Europe ont été presque toujours des troupes organisées territorialement. Nous ne citerons pas les bataillons de volontaires des premières années de la révolution ; déjà l'on a prétendu qu'il ne fallait attribuer qu'à l'enthousiasme du temps la valeur héroïque dont ils firent montre ; mais voilà plusieurs siècles que les Suisses, dont les régimens se recrutent d'ordinaire chacun dans deux ou trois cantons voisins au plus, portent à la guerre une bravoure et une ténacité d'autant plus extraordinaires que, combattant toujours sous des drapeaux et pour des intérêts qui leur sont étrangers, la plupart des motifs qui font les bons soldats leur manquent. Qu'on se rappelle la haute réputation acquise, sous le règne de Marie-Thérèse, par les troupes hongroises qui eurent à combattre le grand Frédéric ; et pourtant ces troupes n'étaient que des milices locales, armées et enrégimentées par la noblesse du pays. De même, en Angleterre, de l'aveu général, on n'a jamais revu de troupes comparables à ces régimens écossais du siècle dernier, qui, levés dans les mêmes clans, se composaient, comme l'observe lord Selkirk, d'hommes unis non-seulement par les liens de l'affection, mais aussi par ceux de la parenté.

Il faut bien, au reste, qu'on ne se soit pas aperçu hors de France des défauts reprochés aux formations territoriales, puisque tel est le système qui prévaut généralement. L'Autriche n'en a pas d'autre, et quel-

que malheureuses qu'aient été ses armées, on conviendra du moins qu'aucune défaite n'a pu lasser leur constance, et que jamais État n'a réparé si promptement ses pertes, ni repris plus hardiment l'offensive contre les vainqueurs qui croyaient l'avoir accablé. De même les Pays-Bas, le royaume de Sardaigne, ont adopté le principe du recrutement local, et la Prusse surtout lui a donné toute l'extension possible. Dans cette monarchie, huit cercles militaires entretiennent les huit corps qui, sans compter la garde royale, composent la force militaire. Chacun de ces corps a ses dépôts, ses réserves, ses magasins, son artillerie, ses chefs, dans le district où il se recrute; il n'en sort pas en temps de paix, et y forme réellement une petite armée distincte et purement provinciale. Si quelque État cependant a à se méfier des inconvéniens attachés à la différence des qualités particulières aux habitans des provinces qu'il renferme, c'est bien la Prusse, assemblage hétérogène de populations diverses d'origine, de langage, de mœurs, de civilisation, que la conquête a jetées sous le même sceptre : le gouvernement pourtant ne croit pas devoir s'en inquiéter.

Une grande autorité que nous pourrions encore invoquer à l'appui de ce mode d'organisation, c'est celle de Napoléon, qui, dans ses Mémoires, met au nombre des projets qu'il n'eut pas le temps de réaliser, celui de diviser la France en arrondissemens militaires affectés chacun à l'entretien d'un bataillon.

Aussi, bien persuadés que les troupes composées d'hommes tirés des mêmes provinces sont au moins aussi bonnes que toutes les autres, nous adopterons ce système, à cause de la simplicité et de l'économie qu'il permet d'introduire dans tous les élémens de l'organisation militaire.

Ce point convenu, qu'il nous soit permis d'indiquer succinctement les règles à suivre dans tout ce qui con-

cerne l'organisation de l'armée. La plupart des personnes qui ont traité ce sujet ont avancé que la circonscription départementale est trop resserrée pour offrir une base suffisante au recrutement régimentaire; sans nous rendre tout-à-fait à cette observation, nous pensons cependant qu'il vaudrait mieux, ainsi que l'a proposé le général Lamarque, s'en tenir à des divisions militaires contenant chacune une population de quinze à dix-huit cent mille ames, et composées de quatre à cinq départemens contigus. Telle serait donc la distribution territoriale que nous réclamerions. Ces divisions formées, leurs contingens seraient invariablement affectés à l'entretien de cinq ou six régimens de diverses armes; les dépôts destinés aussi bien à recevoir les jeunes soldats qu'à les reprendre en qualité de vétérans, au bout de trois ou quatre ans de service, résideraient continuellement sinon dans les mêmes villes, du moins sur le territoire de la même division. Libre, au reste, au gouvernement de disposer des régimens à son gré, d'envoyer dans le nord ceux du midi, et dans l'ouest ceux de l'est; ce serait pour lui affaire de convenance. L'obligation de ne point sortir du cercle divisionnaire ne regarderait que les dépôts.

Tous les ans les jeunes gens tombés au sort seraient répartis entre les divers dépôts des corps recrutés par la division dont leur département ferait partie. Point de gêne non plus à cet égard pour le gouvernement. Les généraux divisionnaires désigneraient, pour les armes spéciales, les hommes qui leur paraîtraient les plus convenables; ils mêleraient les autres, autant que bon leur semblerait, dans les régimens de la division. Arrivés aux dépôts, les soldats y séjourneraient un an avant d'aller rejoindre leurs régimens où ils serviraient activement, les fantassins encore deux, et les cavaliers et artilleurs encore trois ans; puis, à l'expiration de ce

terme, ils reviendraient remettre leurs armes et recevoir un congé de vétérance, sous condition de rentrer dans leurs régimens respectifs en cas de guerre, et de se rendre une fois par an au dépôt pour y faire quelques jours d'exercice.

Dans ce système, on ferait bien d'étendre à neuf ans la durée du service militaire, et à cinquante mille recrues le contingent annuel de la France. Comme les fantassins serviraient trois ans de suite et les autres soldats quatre, l'armée active et soldée serait forte de cent soixante mille hommes dont cinquante mille dans les dépôts; la réserve, composée tout entière de vétérans parfaitement exercés, s'élèverait à deux cent quatre-vingt mille hommes au moins. Toutes les fois qu'on voudrait augmenter les forces mobiles, on commencerait par rappeler la classe de vétérans libérée la dernière, et, selon les exigences du moment, on remonterait de classe en classe jusqu'à la plus ancienne.

On voit que les dépôts deviendraient naturellement de grandes écoles qui ne fourniraient aux régimens que des soldats passablement formés. Aussi les composerions-nous, ceux d'infanterie du cadre complet d'un bataillon, ceux de cavalerie d'un cadre complet d'escadron, les autres dans la même proportion. Nous montrerons même bientôt les moyens d'attacher aux dépôts, sans surcroît de dépenses, quelques officiers supplémentaires dont les services seraient requis dans plusieurs circonstances, et notamment lors du rassemblement des vétérans.

Quant à la distribution territoriale de ces mêmes dépôts, c'est aux convenances locales à en décider. On placerait, par exemple, ceux des régimens de cavalerie dans les départemens dont la population, adonnée à l'éducation des chevaux, a l'habitude de l'équitation; ceux de l'artillerie et du génie dans les villes où ces armes ont leurs établissemens, à Metz, à La Fère, à

Grenoble, etc. De tels soins sont trop naturels pour qu'il faille les recommander.

Plus les réserves sont fortes et faciles à mobiliser, moins il est nécessaire de tenir sur pied en temps de paix des forces considérables. Il est toutefois à cet égard des limites imposées tant par les besoins du service intérieur que par la nécessité de faire passer par les rangs, avant de les admettre à la vétérance, tous les hommes dont l'état de guerre pourrait exiger l'emploi. Cent soixante-dix mille hommes, y compris la garde royale, tel est le chiffre qui nous semble le plus convenable. On recruterait la garde dans les régimens, parmi les soldats ayant un ou deux ans de service, et l'on établirait l'armée de ligne sur les bases suivantes.

Soixante-dix régimens d'infanterie, à trois bataillons de cinq cent soixante hommes, dont un de dépôt.

Quarante-huit régimens de cavalerie, tous à cinq escadrons de cent hommes, dont un de dépôt.

L'artillerie et le génie n'éprouveraient aucun changement.

Les mesures qui entraîneraient la suppression de quinze régimens d'infanterie ôteraient à l'armée actuelle vingt-neuf cadres de bataillons et vingt-quatre cadres d'escadrons. Si l'on nous représente que des bataillons de moins de six cents hommes seraient bien faibles, nous ne le nierons pas; seulement nous ferons remarquer que, comme il n'y aurait en activité que des soldats familiarisés avec le service, les régimens offriraient encore plus de consistance qu'ils n'en ont aujourd'hui avec leurs treize cent cinquante hommes, dont près de moitié sont des recrues de l'année.

En cas de guerre, les régimens d'infanterie seraient portés tous à cinq bataillons, dont quatre de campagne, à neuf cent soixante hommes, et les régimens de cavalerie à sept escadrons de cent trente-deux hommes cha-

cun; arrangement d'autant plus facile qu'en calculant la répartition du contingent annuel entre les diverses armes, d'après les règles ordinaires, les régimens d'infanterie, toute déduction des décès faite, posséderaient, en soldats et vétérans, un effectif de plus de quatre mille six cents hommes, et les régimens de cavalerie un effectif de près de onze cents.

Mais où prendre les cadres des bataillons et des escadrons qu'il faudrait organiser tout d'un coup en cas d'hostilité? voici ce qu'il y aurait à faire. On sait qu'après la guerre, il reste ordinairement une foule d'officiers sans emploi, que l'on réforme ou que l'on renvoie en disponibilité; ces officiers reçoivent un traitement; ils continuent à figurer sur les contrôles de l'armée; seulement ils cessent de participer aux avantages du service actif, et ne concourent plus pour l'avancement. Pourquoi ne les tiendrait-on pas attachés à leurs régimens respectifs? pourquoi même ne les ferait-on pas alterner avec leurs camarades, de manière que tous les officiers indistinctement eussent à passer tour à tour de l'activité à la demi-solde? Ce serait acte de justice, et l'État y gagnerait de conserver, sans dépense additionnelle, d'excellens cadres, ainsi que d'avoir à sa disposition des officiers pour exercer les vétérans lors de leur convocation annuelle. Qu'on n'imagine pas toutefois qu'il soit question ici de maintenir au complet les cadres de guerre : tout ce que nous proposons, c'est un changement qui, sans accroître la solde des officiers en non-activité, améliorerait leur sort. Toutes les extinctions profiteraient au budget, et l'on ne nommerait aux places vacantes qu'en cas de guerre. Il serait sage, dans ce système, de laisser aux officiers un peu de latitude dans le choix de leur position. Il y en a beaucoup, et ce ne sont pas les plus mauvais, que la vie de garnison ennuie, et qui ne demanderaient pas mieux que de rester dans

leur famille, jusqu'au moment où l'État aurait besoin de leurs bras.

Telles sont les bases d'un système d'organisation qui, ce nous semble, concilierait toutes les difficultés, et remplirait toutes les conditions désirables. Comparez-le aux divers projets connus jusqu'à présent, vous verrez qu'il a sur tous quelques avantages dus tout entiers à l'adoption du principe des formations territoriales. Ainsi, plus de ces bataillons de milices, plus de ces légions départementales, composées d'une agrégation de cadres de réserve et de cadres régimentaires dont on a proposé l'institution; il n'y aurait en France qu'une seule et même espèce de troupes, que des corps de ligne dont les dépôts recevraient les recrues à leur entrée au service, et les recueilleraient plus tard en qualité de vétérans. Tout soldat, quelle que fût d'ailleurs sa position, appartiendrait réellement à un régiment qu'il rejoindrait au premier signal, et quinze à vingt jours suffiraient pour mettre quatre cent mille hommes sous les armes.

Deux choses dans ce système permettraient de réduire considérablement les dépenses. D'abord, au lieu de deux cent trente-neuf bataillons et de deux cent soixante-quatre escadrons de ligne, il n'y aurait, en temps de paix, que deux cent dix bataillons et deux cent quarante escadrons, changement d'où résulterait une économie actuelle de 2,100,000 francs par la mise en disponibilité des cadres supprimés. En second lieu, l'effectif de l'armée, fixé, sur le pied de paix, à deux cent dix-huit mille sept cent quatre-vingts hommes de troupes, la garde non comprise, mais qui ne monte aujourd'hui qu'à cent soixante-neuf mille cinq cents sous-officiers et soldats, ne dépasserait plus cent soixante mille hommes. De là une seconde économie de vingt-quatre millions, si l'armée était au complet voulu par les ordonnances, et de près de quatre millions en calculant d'après le budget de 1829. Ajoutez qu'on pour-

rait conserver dans les dépôts bon nombre de vieux officiers trop cassés pour coucher au bivouac, mais encore excellens pour l'instruction des recrues; ce qui, en reculant de quelques années l'époque déterminée pour les retraites, contribuerait efficacement à alléger le fardeau des charges publiques.

Si une économie de 6 millions, sur un budget de 189, semble peu importante, c'est beaucoup en revanche que la substitution d'une armée assez nombreuse pour défendre victorieusement le territoire national, à une armée trop faible de nombre et d'organisation. D'ailleurs, il ne s'agit ici que de la portion des dépenses affectées à l'entretien et à la solde des troupes, et, nous devons le dire, jamais cette portion n'a été trop forte. En voulez-vous la preuve? Il faut, au gouvernement le plus économe de l'Europe, à celui de la Prusse, 78,000,000 francs pour tenir sur pied cent mille hommes; en France, cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quatre-vingts hommes, en y comprenant la garde royale, ne coûtent annuellement que 121,640,000 francs, et en comptant l'état-major-général, dont l'effectif est de quatre mille personnes, le tout ne s'élève encore qu'à 139,484,000 francs. L'état-major-général, les troupes étrangères, la gendarmerie, quelques établissemens de luxe, voilà ce qui enfle les dépenses; voilà les articles du budget que les chambres auront raison d'examiner, de censurer et de réduire.

Nous dirons plus. Avant de réaliser une économie, il y a des sacrifices à faire dans l'intérêt de la France et de l'armée. L'ordonnance royale du 10 octobre dernier vient enfin de réparer une injustice criante, et nous ne doutons pas que l'augmentation du tarif des retraites n'ait les suites les plus heureuses. Reste encore à élever le prix des remontes et surtout à améliorer la position des sous-officiers et officiers de compagnies. A peine si les lieutenans et les sous-lieutenans ont de quoi vivre; le moindre soci-

dent inattendu épuise leurs ressources; et, dans la cavalerie, il suffit de la perte d'un cheval pour les mettre à la gêne pendant deux ou trois ans. Quant aux sous-officiers, il importe plus encore d'augmenter leur traitement. C'est le seul moyen de retenir au service des jeunes gens que dégoûte la lenteur de l'avancement, et d'empêcher tous ceux d'entre eux qui se sentent de la capacité de chercher fortune hors des rangs de l'armée. Tout cela, au reste, ne coûterait pas trois millions de plus; et, certes, les avantages que produirait ce surcroît de dépenses seraient de nature à ne pas le faire regretter.

S'il nous était permis de signaler encore quelques réformes dont la nécessité nous est démontrée, nous insisterions sur l'avantage qu'on trouverait à offrir aux militaires quelques garanties contre l'arbitraire de leurs chefs, et à fomenter dans les corps le désir et le goût de l'instruction. N'est-il pas odieux qu'un officier puisse être destitué sans jugement, et privé tout à coup des fruits de ses services, sans savoir même d'où vient le coup qui le frappe? Sans doute, dans bien des cas, les enquêtes publiques révèleraient des faits qu'il vaudrait mieux passer sous silence; mais pourquoi refuser cette épreuve à ceux qui demanderaient à s'y soumettre? Par là on préviendrait certainement quelques injustices. Les Anglais ont leurs cours martiales destinées à prononcer sur toutes les infractions aux règles de l'honneur et de la discipline; une telle institution serait d'une haute utilité parmi nous.

Quant aux moyens de propager dans l'armée le goût de l'instruction, l'exemple de la Prusse nous les indique clairement. Dans ce pays, quiconque prétend à l'avancement subit un examen rigoureux, et nul n'en obtient sans avoir répondu de manière à prouver qu'il est à même de remplir parfaitement tous les devoirs du grade auquel l'ancienneté lui donne droit. Cet usage est excellent. L'étude des matières dont on exige la connaissance

habitue les officiers aux occupations intellectuelles; après avoir parcouru le champ assigné à leurs méditations, ils sentent la nécessité d'aborder un domaine plus riche et plus varié, et n'en deviennent que plus habiles dans tout ce qui concerne l'art militaire. Si l'on objecte qu'il suffit de connaître les manœuvres pour conduire au feu un peloton, une compagnie, un régiment, une division même, nous répondrons que personne n'en sait jamais trop, et qu'à la guerre même la dose d'instruction répandue dans une armée n'est pas sans influence sur le résultat de ses opérations. En quatre années de campagne, les Anglais ont introduit dans l'armement, l'équipement et l'emploi des troupes, plus de perfectionnemens que les nations du continent en vingt. Or, cet avantage, ils ne l'ont dû qu'au grand nombre d'officiers très-instruits que leur assure un système d'avancement d'ailleurs détestable.

Pour les soldats aussi, nous demanderions des moyens d'instruction plus abondans que ceux qu'ils trouvent à leur portée. Il n'est malheureusement que trop vrai qu'un quart des recrues arrive, ne sachant ni lire, ni écrire, et un second quart ne le sachant qu'à moitié. Ce n'est pas là une des moindres causes de la pénurie de bons sous-officiers dont on se plaint généralement. Le maréchal Saint-Cyr avait ordonné la fondation d'écoles régimentaires; et il faut dire, à la louange des colonels, que presque tous s'étaient empressés de le seconder dans cette bonne œuvre. Depuis, d'autres principes ont dirigé les ministres, et peu de régimens ont conservé leurs écoles. C'est au gouvernement à prendre enfin des mesures franches et décisives. Instruire les soldats, ce serait en quelque sorte les indemniser des sacrifices que la loi leur impose.

Nous avons essayé d'indiquer, et les améliorations dont notre état militaire a besoin, et les moyens de

les effectuer. De toutes parts, les évènemens nous avertissent qu'il est temps que la France reprenne enfin l'attitude imposante qui, seule, peut rendre efficace et glorieuse son intervention dans les affaires de ce monde. Ce n'est qu'en se montrant forte qu'elle assurera son propre repos et celui de l'Europe. Puisse-t-elle ne pas attendre, pour réorganiser ses armées, que l'aspect du péril l'y force! car alors ce qui est facile aujourd'hui pourrait bien coûter cruellement cher.

IV.

Traité de droit pénal, par M. Rossi, professeur de droit romain à l'Académie de Genève; 3 vol. in-8, prix: 14 fr. *Paris*, A. Sautelet et comp., rue de Richelieu, n. 14; Alex. Mesnier, place de la Bourse. *Genève*, J. Barbezat et comp. 1829.

Reprenez tous les livres du règne de Louis XIV, relisez les plus graves et les plus hardis; je ne sais si vous y trouverez la moindre critique, une seule réflexion sur la justice criminelle, telle qu'on l'administrait alors. C'était cependant un temps de réforme; des commissions d'enquête et de révision étaient sans cesse instituées, des ordonnances législatives souvent rendues. Mais l'abolition des abus, le perfectionnement des lois semblaient n'occuper et ne regarder que le gouvernement. Le public fermait volontairement les yeux sur ce qu'il ne devait pas voir, et les plus empressés d'applaudir aux améliorations n'auraient jamais eu l'idée de les réclamer.

La législation criminelle paraissait à la fois inviolable et indifférente; aussi, ne voit-on pas que, bonne ou mauvaise, clémente ou rigoureuse, ses principes ni ses applications obtiennent un moment l'attention des honnêtes gens. C'est avec une légèreté qui semblerait aujourd'hui cruelle, qu'ils parlent des plus terribles sévérités de la loi. On dirait qu'ils n'ont garde de penser à ce qui n'est pas fait pour jamais les atteindre. La justice, à leurs yeux, habite un monde à part: que leur importe qu'elle frappe ou qu'elle épargne? ce n'est pas leur affaire, c'est celle de la Tournelle ou du Châtelet, et peut-être aussi des gens qu'on va rouer ou qu'on mène pendre. Cette indifférence, maintenant si éloignée de nos opinions et de nos mœurs, s'explique par l'esprit de l'époque; le sceau que le temps imprime sur les institutions était alors

sacré pour tous, hormis pour l'autorité. En attaquant des lois que l'un et l'autre avaient conservées, on eût craint de se commettre et de se méprendre. Loin de rivaliser avec le gouvernement, la société se croyait obligée de l'attendre et dispensée de le juger. Aussi, plus elle respectait la justice comme émanée de lui, plus elle méprisait ceux dont la justice disposait en souveraine. Elle ne les comptait plus; c'était, comme on disait, *du gibier de potence;* et tandis que les puissans étaient presque mis au rang des dieux, les accusés cessaient de paraître des hommes.

C'est qu'il manquait à la France de Louis XIV, parmi tant de dons précieux, de glorieuses prérogatives, deux principes destinés à se développer plus tard et à changer la face du monde moderne, l'esprit d'examen et l'amour de l'humanité.

Certes, on ne peut dire que la raison fût esclave dans le pays de Descartes: mais sa liberté n'était encore qu'un privilège du génie, non le caractère du siècle, non le droit commun de l'intelligence. Elle hésitait encore à sortir de l'asile d'une solitaire contemplation, pour se répandre au-dehors, pour éclairer et vivifier la société tout entière.

Sans doute, on ne peut oublier que ce siècle est celui où Fénélon créa ces expressions si belles et si neuves, *les droits de la fraternité humaine.* Mais le sentiment qu'elles annoncent et qu'elles légitiment restait l'apanage de quelques ames d'élite. De généreux, de sensibles cœurs y demeuraient fermés, et ne s'ouvraient qu'aux affections de la famille ou de l'amitié. Ce mot d'humanité était loin d'avoir toute la valeur qu'il a prise depuis; cette nouvelle forme de la charité antique ne pouvait naître parmi les hommes qu'avec le sentiment de leurs droits.

Cinquante années après, au contraire, vous citeriez

difficilement un ouvrage sérieux, un ouvrage frivole, où ne se rencontre, au moins en passant, une censure des lois pénales auxquelles la France était soumise. Un gouvernement insouciant et timide les souffre ou les maintient par indolence autant que par préjugé. Mais, à son défaut, le public les dénonce, les attaque, les combat souvent avec avantage. De simples écrivains en imposent à la justice, et des livres cassent des arrêts. La critique n'est pas toujours mesurée; elle n'est même pas toujours juste; quelquefois elle se montre partiale comme la satire, exagérée comme la déclamation. Mais dans ses excès, dans ses erreurs même, elle atteste que l'examen et l'humanité ont pris l'essor; elle montre que la raison s'est enfin reconnu la mission de toucher à toutes les choses de ce monde, et d'y toucher dans l'intérêt commun des hommes. De là un double mouvement qui, en pénétrant dans la politique, devait aboutir l'un à la liberté, l'autre à l'égalité: car la liberté est fille de l'examen, et l'égalité est née de l'humanité.

Appliquée aux lois criminelles, la philosophie moderne devait donner naissance à deux sortes de critique. Guidée par l'esprit d'examen, elle devait signaler dans les lois tout ce que le temps y avait laissé de vieilles erreurs, de fictions absurdes, de traditions qui n'avaient plus de sens. Inspirée par l'humanité, elle devait condamner surtout les maximes cruelles, les procédés tyranniques, enfin tous les restes de la dureté barbare du moyen âge.

Mais comme il y a toujours, dans un ordre de choses que les ans ont consacré, une grande force de résistance, et même une certaine légitimité, cette justice criminelle, qui ne semblait à la philosophie que préjugé et cruauté, ne pouvait manquer de défenseurs rarement désintéressés, mais plus sincères qu'ils ne semblaient l'être. L'autorité, si sujette à prendre l'usage pour l'expérience,

n'acceptait point la condamnation du passé; et, comme la philosophie n'avait pas raison en tout, l'autorité n'avait pas toujours tort; du moins méritait-elle d'être écoutée dans sa défense. Doublement représentée, d'abord par le gouvernement, puis par la magistrature, elle offrait à la législation criminelle un double appui. Les juges s'attachaient à celle-ci comme à une coutume héréditaire, comme à une tradition savante qui avait servi de règle et d'objet aux actes, aux études, aux pensées de toute leur vie. Le gouvernement la protégeait comme liée à sa constitution même, et comme un des instrumens, une des sauvegardes de son existence.

Entre la politique et la jurisprudence d'une part, l'examen et l'humanité de l'autre, s'ouvrait donc le débat auquel était livré le droit criminel dans le siècle où tout fut remis en question. Les élémens de ce débat subsistent: aujourd'hui et partout, les mêmes adversaires sont en présence, et nous offrent les quatre points de vue principaux sous lesquels le droit criminel peut être considéré. De là quatre opinions accréditées que la raison peut consulter tour à tour. Soit qu'elle doive juger une législation existante, soit qu'elle ait une législation nouvelle à faire, elle obtiendra de chaque opinion une différente réponse. Comment choisira-t-elle? car il faut qu'elle se décide.

Interrogez d'abord le gouvernement. Il examinera si la législation en question le protège avec une énergie suffisante contre ses ennemis, si elle assure ce repos public auquel il attache son propre repos. C'est pour lui, en effet, qu'il veut que la société soit tranquille; il tient au bon ordre comme à son bien. Témoin l'Angleterre; où le bon ordre s'appelle *la paix du Roi*. Or, le Code pénal est un moyen d'obtenir la paix, et ce code est bon pourvu qu'il l'obtienne.

Vous adresserez-vous à la judicature? Elle recherchera

si la loi proposée est d'une application facile et prompte; si elle contient des dispositions pour tous les cas; si, dans sa rédaction, elle offre un ordre, une symétrie qui rendent analogique et simple le travail du criminaliste; enfin, si elle porte l'empreinte d'une sévérité prévoyante et soupçonneuse qui frappe de terreur cette classe réprouvée où les juges sont accoutumés à ne voir que des scélérats : l'habitude, une certaine connaissance des hommes, l'austérité des mœurs, la passion de la régularité ont en eux étouffé la pitié, et quelquefois affaibli la justice.

Ici la philanthropie élève la voix. Aux forfaits des misérables, elle oppose leurs souffrances. Dans les coupables de toute classe, elle vous montre des hommes. Elle compte, avec complaisance, les tentations puissantes, les apparences d'excuses qui emportent sur la pente du mal; les sollicitations du besoin, la nullité de l'éducation, la brutalité de l'ignorance, la fièvre des passions. Elle recherche, avec curiosité, les erreurs de la justice légale; puis vous entraînant avec elle dans ces prisons obscures, dans ces cachots infects, au pied de l'instrument du supplice, partout enfin où s'expie le crime et succombe parfois l'innocence, elle soulève la pitié contre la raison du politique et du magistrat, et couvrant les accusés d'un pathétique intérêt, finit par voir dans le législateur le seul et vrai coupable.

La philosophie est plus froide; cependant elle prête volontiers l'oreille aux plaintes de l'humanité; elle les répète d'un ton sévère, et reprochant aux tribunaux leur acharnement, au pouvoir son égoïsme, à tous leurs préjugés, elle s'élève avec autorité contre la faiblesse des jugemens humains, contre l'ineptie des coutumes, contre la déraison des lois qu'elle n'a pas faites. Elle demande compte au code de ses commandemens, à la justice de ses arrêts; et signalant çà et là fausseté dans les prin-

cipes, désordre dans les conséquences, contradictions, lacunes, fictions, elle proclame que tout est à refaire, et que la justice criminelle n'est, depuis l'origine des nations, que l'erreur armée du glaive.

Que si maintenant vous convoquez les hommes d'État, les philanthropes, les juges, les philosophes, si vous les mettez à l'œuvre et les sommez d'écrire leur code, la divergence éclatera dans la création comme dans la critique. La politique ne songera qu'à sa sécurité, la jurisprudence qu'à l'expédition des affaires, l'humanité veillera au bonheur des accusés, et la philosophie fera un système.

Sans doute, la philosophie n'a pas toujours le même principe, mais elle n'en a jamais qu'un, car, par goût, elle est exclusive; longue serait la liste de ses systèmes; toutefois il en est un qui, depuis un temps, prévaut en philosophie pénale, et le voici : « La justice criminelle a pour but de mettre la société à l'abri des actes qui pourraient compromettre son existence. Par la répression du crime, elle en prévient à la fois la récidive et l'imitation. Ainsi, la prévention est tout ensemble l'objet, la cause et la mesure de la justice pénale, dont l'intérêt de la société est le fondement. »

On doit entrevoir dans tout cela quatre systèmes sur le droit criminel. Ils sont distincts, sans être tout-à-fait exclusifs, sans, du moins, l'être tous au même degré. D'abord la politique fait volontiers alliance avec la jurisprudence, et la philosophie s'accorde aisément avec la philanthropie. Puis, comme les hommes ne diffèrent jamais entre eux autant que leurs systèmes, ils se modifient, et, pour ainsi dire, se pénètrent réciproquement; chaque opinion gagne ainsi quelque chose sur les opinions opposées. Cependant les points de vue ne se confondent pas; chacun reste fidèle à une idée dominante. Seulement ceux-là sont ordinairement pour le maintien

de ce qui est, ceux-ci pour la réforme. D'un côté est l'autorité, de l'autre l'examen; ici la pratique, là la théorie. Cette lutte est vieille, cette dissidence commune, et se retrouve à chaque pas.

Or, maintenant qui a raison? Le dirai-je? il me semble que si vous n'êtes ni ministre, ni juge, ni membre d'une société de bienfaisance, ni faiseur de système, tout en trouvant que chaque opinion allègue des choses dont il est sage de tenir compte, vous serez tenté de croire qu'aucune n'est parfaitement juste, qu'aucune n'est en pleine vérité. Chercherez-vous à les concilier, en ne vous fiant à aucune sans restriction, en empruntant à toutes successivement ce qu'elles offrent de raisonnable ou d'utile; et tâcherez-vous ainsi de composer une opinion mixte qui les complète toutes en les combinant? Ce procédé est fort en faveur, et quelquefois on l'appelle éclectisme. Mais tel n'est pas toujours l'éclectisme véritable, l'éclectisme qui a raison. Dans la question qui nous occupe, nous doutons fort que de la réunion des quatre opinions plus haut esquissées, il pût résulter un tout propre à pleinement satisfaire un esprit libre et rigoureux; et nous soupçonnons qu'à cette concentration de tous les systèmes, le sens commun, le modeste sens commun trouverait encore à redire, et surtout aurait quelque chose à ajouter.

Organe et dépositaire du sens commun, l'humanité, sur les objets qui lui importent le plus, c'est-à-dire qui touchent à l'ordre moral ou politique, possède presque toujours une notion générale, qu'elle ne saurait peut-être exposer ni motiver, mais à laquelle elle s'en rapporte, mais où chacun puise, dont chacun s'autorise dans la conduite de la vie, dans le jugement des affaires du monde. Cette notion, large et confuse, est difficile à pénétrer, à décomposer, mais elle offre une mine riche de vérité, et elle contient en germe tous les systèmes

qui s'efforcent de la supplanter, et de la proscrire après être sortis de son sein. De la réunion des notions de ce genre, tacitement reconnues de tous, se compose le sens commun, auquel chacun en appelle, avec confiance, comme au juge naturel des contestations humaines. Si l'on étudie le sens commun, si l'on parvient à y démêler toutes les notions qu'il renferme, et dans chacune de ces notions à préciser les idées qui la constituent, puis à les réunir en les ordonnant, on arrive à une connaissance plus sûre, plus juste, plus complète des choses que par toute autre méthode plus savante en apparence. On obtient ainsi sur presque tous les objets une philosophie plus vraie qu'aucun système individuel, quelque subtil, quelque profond qu'il puisse être. La meilleure philosophie n'est donc bien souvent que le sens commun, plus la réflexion.

Le droit criminel est assurément de la compétence du sens commun. Il intéresse trop l'humanité pour que l'humanité n'en pense pas quelque chose, et ce qu'elle en pense mérite d'être soigneusement analysé. Nous y trouverons peut-être des clartés que ne laisse percer aucun système; car les systèmes ne sont que des flambeaux; le sens commun est le foyer de la lumière.

Nous avons vu que tous les systèmes envisagent le droit criminel dans un intérêt spécial. L'un dans l'intérêt du pouvoir politique, l'autre du pouvoir judiciaire, celui-ci de l'homme en péril, celui-là de la société considérée dans chacun de ses membres. Tous prêtent donc un but différent à la justice pénale. Ces intérêts ont une valeur, ces buts existent; qui en doute? Mais cependant prenez ces mots si usités, *justice criminelle*, *droit pénal*; étudiez, décomposez, commentez : n'expriment-ils aucune autre idée que celle de ces divers intérêts? Ne signifient-ils que ce que voient les systèmes dans la chose dont ils sont le nom? Vous rendront-ils

enfin les quatre systèmes, et rien que les quatre systèmes? il s'en faut bien.

Justice criminelle, que veut dire cette expression? Supposé que les systèmes vous fussent inconnus, les retrouveriez-vous dans l'analyse de ces deux mots? j'en doute. D'abord, celui de *justice* signifie-t-il ordre public, vindicte, compassion, prévention? nullement. La justice est sans doute utile à l'ordre public, elle autorise et règle la vindicte légale, elle respecte les droits de la pitié, elle prévient le mal en appréciant le délit. Mais ce sont là les conséquences, les effets de l'existence de l'idée de justice en ce monde, surtout quand cette idée s'est réalisée en institution, s'est armée sous la forme d'un pouvoir; mais le mot *justice* exprime quelque chose qui n'est aucune de ces conséquences, aucun de ces effets. Sans en essayer une définition toujours hasardeuse, c'est un fait que le mot *justice* répond à une idée commune à tous les hommes, et qui n'est identique ni à l'intérêt du pouvoir, ni à l'intérêt de la société, ni à aucun autre intérêt quelconque. En qualifiant la justice, en l'appelant *justice criminelle*, change-t-on le sens du mot principal? *Criminel* est l'attribut de certains hommes, de certains actes, indépendamment du profit ou du dommage qui en résulte pour qui que ce soit. Lorsqu'on dit qu'un fait est *criminel*, on ne dit pas qu'il est contraire à la sûreté publique, dérogatoire à la loi écrite; car la loi peut prohiber des actions innocentes et un crime contribuer au salut général. Or, ce double nom de *justice criminelle*, cette désignation de la *justice*, appliquée aux *crimes*, n'implique pas une idée de plus que celle qui résulte immédiatement de la réunion de ces deux mots, *crime* et *justice*.

On en peut dire autant de *droit pénal*. Sans approfondir ce mot *droit*, et en se bornant au sens le plus familier, on trouve que le *droit* signifie l'une ou l'autre

de ces deux choses, le juste ou ce qui est exigible entre les hommes, au nom seul de la raison qui leur est commune, et le juste exprimé ou la réunion des lois positives qui sont censées l'exprimer. C'est dans le premier sens que l'on oppose souvent le *droit* au *fait;* c'est dans le second que l'on dit *le droit civil* ou *le droit romain.* Je ne vois encore dans ces significations rien qui désigne directement aucune des idées mises en avant par chacun des quatre systèmes. Serait-ce donc cette épithète *pénal* qui change la thèse et recèle tout le secret du problème? Mais *pénal* est-il exactement synonyme de répressif, de préventif, d'utile à la sûreté publique ou particulière? Non, sans doute, la prévention est la prévention, la répression, la répression; la sûreté, la sûreté. La *peine* est loin d'être contraire à la sûreté, à la répression, à la prévention, mais elle est quelque chose de plus. On peut procurer la sûreté publique par la police, par l'instruction primaire, enfin par d'autres moyens que la *peine.* On peut prévenir le crime par une surveillance active, ou par l'appât des récompenses. Enfin on peut réprimer une action innocente, honnête, héroïque; mais il n'y a de *peine* que pour le crime, ce n'est qu'en forçant les mots et par une sorte d'ironie qu'on dirait que la vertu a porté *sa peine.* Le mot de *peine* emporte l'idée d'un traitement rigoureux mérité par un acte antérieur, et le *droit pénal* est le droit rétributif de ce traitement. Or maintenant, je le demande, cette idée de mérite, cette idée de justice dans le châtiment, considéré comme une conséquence légitime du délit, cette idée de la *peine,* en un mot, ne contient-elle pas des élémens tout nouveaux, et dont les systèmes précités ne nous ont offert nulle trace?

Ainsi, à moins de bannir ces mots de *justice criminelle,* de *droit pénal,* on doit convenir que, devant le sens commun, ils répondent à des notions dont les

systèmes ne nous ont paru tenir aucun compte, et qu'ici le langage usuel nous en apprend plus que la science des habiles. Ceux-ci, remarquez-le bien, ne vous disent jamais ce que c'est que le droit pénal; ils vous en montrent le but, ils vous expliquent à quoi il sert, ou bien à quoi il doit servir, toutes choses vraies ou plausibles, mais où la raison ne saurait reconnaître l'idée fondamentale de la justice criminelle. Tout au plus trouvera-t-elle, dans quelqu'un des intérêts allégués, le motif pour lequel la justice criminelle existe; mais si elle en veut découvrir la nature, et par conséquent la règle, il faudra qu'elle s'adresse ailleurs.

Quel que soit en effet l'intérêt systématique qu'on adopte, on se prend à quelque chose d'extérieur au droit pénal, à ce qui en résulte peut-être, mais non pas à ce qui le fonde. L'erreur des systèmes est précisément d'ériger la conséquence en principe, et de chercher dans l'effet de la loi criminelle sa base et sa mesure. Que fait le peuple au contraire? Lorsqu'il suit son mouvement naturel, il juge les lois et les sentences en elles-mêmes; il dit que les unes sont justes ou ne le sont pas, que les autres sont méritées ou non. Il regarde enfin si la justice est la justice, si le droit est le droit, si les crimes sont des crimes; et ce n'est qu'ultérieurement qu'il s'enquiert des convenances du pouvoir, du tribunal ou des publicistes. Ce procédé suppose que les choses sont ce qu'elles sont par elles-mêmes, non par leur résultat, qu'il existe en réalité une justice criminelle, un droit pénal, le type, et pour ainsi dire la substance de toutes les formes que lui prête le caprice de l'esprit humain. Le peuple professe donc implicitement une doctrine qui enveloppe et domine toutes les doctrines, et il place au-dessus des combinaisons de la science ou de l'esprit l'immuable nature des choses : c'est là son principe à lui; et le sens populaire bien compris, fidèlement élucidé,

devient une philosophie; or cette philosophie pourrait bien être la vraie.

C'est la vraie en effet, et, selon nous du moins, la philosophie du droit pénal concorde de tout point avec ce que le sens commun renferme d'essentiel. La méthode qui vient d'être indiquée paraît simple autant qu'elle est fidèle : n'est-il pas étrange qu'elle soit encore si peu usitée, et qu'elle suffise pour donner aux recherches qu'elle dirige tout le mérite, tout l'éclat de la nouveauté? Nous n'en voulons pour preuve que l'ouvrage de M. Rossi.

Ce livre appartient à la philosophie dont nous avons décrit la marche. Les principes n'en sont empruntés ni à la raison d'état, ni à la jurisprudence, ni à la philanthropie; ils ne viennent point de Beccaria, de Filangieri, de Bentham. Ils sont recueillis dans la conscience humaine, telle que l'atteste la raison commune, le commun langage. C'est hors de l'homme qu'on avait jusqu'à présent poursuivi le droit criminel : cette fois il est cherché dans l'homme même, ce fragile tabernacle de toute vérité.

Qu'on n'accuse point d'*individualisme* une telle doctrine. Ce n'est point dans l'intérêt de l'individu, à l'exemple de la philanthropie ou du matérialisme, c'est dans la nature de l'homme que nous conseillons, après M. Rossi, de chercher le principe régulateur de la théorie pénale. Le plus grand prix de l'individu est d'appartenir à l'humanité et de la représenter pour ainsi dire. Lorsqu'on prend son point d'appui dans la raison ou la conscience intime, on ne s'isole pas, au contraire on se rattache au lien commun des hommes entre eux; on fait fond sur la nature humaine, c'est-à-dire sur ce qu'il y a dans ce monde de plus général et de plus grand.

Qu'on ne prétende pas davantage que cette distinction est une affaire de principe qui ne touche qu'à des généralités sans importance; ni la raison, ni l'exemple

du livre de M. Rossi, ne permettraient de le soutenir. Qu'on le suive dans les applications, dans les questions spéciales, et l'on verra comme il se fait jour, au milieu des difficultés de la pratique, à la lueur fidèle de ses idées premières. On verra à quelles vues neuves et sages il est conduit par le fil même de sa méthode.

Il est vrai qu'on l'arrêtera dès son point de départ. Le premier résultat obtenu par sa méthode est, nous l'avons vu, de fonder le droit criminel sur lui-même, non sur l'intérêt. C'était prononcer dès l'abord entre deux écoles rivales. Celle de l'intérêt est puissante; Bentham est en ce moment l'oracle de la législation théorique : mais il n'importe; qu'il nous suffise que l'étude du sens commun nous ait conduit à la doctrine de l'existence du droit par lui-même. Cette doctrine d'ailleurs est-elle la vraie? L'affirmative a été mainte fois prouvée [1]. N'y revenons pas, et tenons pour éclaircie la confusion d'idées qui a fait regarder l'utilité comme la règle de la législation, parce qu'elle en est le motif; vieille méprise qu'il y a deux siècles Grotius avait cependant aperçue [2]. « Tout ce qu'il y a de vrai, dit-il, c'est que l'utilité « *accompagne* le droit naturel. » On peut dire la même chose du droit pénal.

Ce premier point n'est rien moins qu'indifférent. Sous l'influence d'un principe contraire, vous pouvez, dans la plupart des principales questions de législation criminelle, être entraîné à des solutions tôt ou tard condamnées par l'expérience, réprouvées par la conscience de la société. C'est en vous plaçant pour ainsi dire au cœur de la nature humaine, sans perdre de vue la société, ses intérêts, sa constitution, ses moyens d'exis-

1. Voyez *Revue française*, n. 5; *le Globe*, t. II, n. 156; l'argument du *Gorgias* de Platon, par M. Cousin; et une dissertation insérée dans la *Thémis*, par M. F. Carré.

2. *De jure belli*. Prolégomenes.

tence et d'action, que vous parviendrez seulement à concilier tout ce que le code pénal doit concilier, la morale et l'utilité, l'humanité et la justice, la sûreté et la liberté.

Ainsi, par exemple, une des premières questions de toute œuvre législative, est sans doute de savoir par qui et comment cette œuvre doit être accomplie. Si vous suivez aveuglément un système exclusif, comme votre législation ne sera que le développement rigoureux d'une ou deux idées systématiques, ce n'est qu'à la réflexion solitaire que vous pourrez confier la composition des lois. Vous voilà forcé d'adopter le système du législateur unique; surtout point d'assemblée délibérante; formée d'élémens divers, spontanée dans ses mouvemens, elle viendrait troubler la marche de vos déductions, altérer l'unité de votre point de vue, multiplier les faces des questions, vous forcer enfin à désordonner votre ouvrage afin de l'agrandir. Supposons, au contraire, que vous aimiez à vous éclairer des notions générales et familières de l'humanité; assurément, c'est toujours à l'intelligence paisible et recueillie que vous remettrez l'ordonnance et la rédaction de vos codes; mais vous ne prêterez à l'ouvrage une entière confiance que lorsqu'il aura été discuté, compris, achevé par une assemblée, et surtout par une assemblée élective, organe plus fidèle du sentiment commun. Ainsi, dans l'intérêt même de la perfection du travail législatif, vous proclamerez avec M. Rossi la nécessité du gouvernement libre.

Puis, ce travail une fois commencé, voyez combien l'esprit de système ou de métier peut égarer loin du droit chemin. D'abord il veut trouver les délits, les compter, les classer, les définir : rien de mieux. Mais à quels signes les reconnaîtra-t-il? aux caractères qui rentrent dans la définition qu'il aura donnée de la criminalité

en général ; il faut bien qu'il se conforme en tout au principe de sa doctrine. Ne sait-il, par exemple, voir dans la justice que l'arme défensive de la société ou du pouvoir? tout ce qui nuit à la société ou au pouvoir sera criminel, rien de plus, rien de moins. Alors les actions les plus innocentes pourront être défendues, et la punition proportionnée au danger pourra bien épargner le crime pour accabler le délit. Ainsi, dès qu'elle s'assujettit à un principe absolu, la législation peut se rendre arbitraire en matière de criminalité. Mais les délits une fois reconnus, il faut les nommer. Que fait-elle? elle leur impose un nom de son choix, elle les définit scientifiquement, et sous le prétexte de substituer des idées philosophiques à des préjugés, s'expose à mutiler, à fausser, à violer les notions instinctives du bon sens, et à remplacer des croyances par des hypothèses. Attentif à s'écarter le moins possible du texte de la conscience universelle, M. Rossi nous enseigne au contraire la nécessité et l'art de faire la morale de la loi, ses notions, ses expressions, à l'imitation de la société, toutes les fois que les matières le comportent et que la langue le permet, toutes les fois que la société n'est point pervertie par quelque préjugé accidentel. « Le législateur, dit-il, devrait être à la fois peuple et philosophe, se tenir en « garde également contre l'esprit systématique, parce « qu'il lui faut la vérité tout entière, et contre tout « sentiment irréfléchi, parce qu'il a besoin de conséquences rationnellement déduites, et qu'une raison « éclairée peut seule empêcher que d'aveugles passions « ne s'allient au sentiment naturel du juste et du bien. »

On pourrait passer en revue tous les points dont traite M. Rossi, la nature et l'évaluation du délit, les causes de justification ou d'excuse, la préméditation, la tentative, la complicité, le but et les qualités de la peine, et même les points qu'il ne fait qu'indiquer, parce qu'ils

n'appartiennent pas au code pénal, mais à l'instruction criminelle, tels que les moyens de conviction, la nature des preuves, le mode de jugement; on verrait sur toutes les questions comment, fidèle à sa méthode d'interroger l'homme même, en se plaçant tour à tour dans le cœur du coupable, du juge, ou des assistans, il éclaire ce qui semble obscur, dénoue ce qui paraissait contradictoire, rectifie les idées et les pratiques erronées, et découvre, dans l'étude de la difficulté même, la règle qui la résout. Mais la simple revue de ces questions n'aurait plus de terme; on pressent combien elles sont délicates, combien elles ont besoin d'être analysées avec détail, considérées dans différentes positions, scrutées en présence des faits et des exceptions, pour s'éclaircir et se simplifier. Cette excessive particularité, nécessaire en pareille matière, serait ici importune, et nous devons nous borner à une vue générale qui serve d'initiation à la lecture intelligente de l'ouvrage.

Après ce que nous venons de dire, l'estime que nous en faisons ne saurait être douteuse. Nous le regardons comme le livre le plus original et le plus vrai qui nous soit connu sur la matière. La gravité et la difficulté du sujet exigent sans doute une attention soutenue; mais jamais le style par une obscurité gratuite ne la rend pénible, et l'on dirait même que l'auteur a redouté l'ennui, tant il a semé d'esprit dans les détails, mais de cet esprit vif et naturel qui échappe et ne se prémédite pas. Cependant l'exécution du livre laisse encore à désirer. Oserions-nous dire qu'il ne produit pas l'effet d'être assez travaillé? Certes, la méditation ne manque pas; on sent bien que l'auteur a pensé à tout et long-temps; on devine même qu'il a beaucoup lu, beaucoup étudié; *c'est le fonds qui manque le moins*; mais peut-être ne l'a-t-il pas assez fait valoir. L'ordonnance un peu confuse, un certain laisser-aller dans la déduction, la mul-

titude des détails ne permettent pas toujours de saisir l'importance relative des idées, de distinguer ce qui est fondamental de ce qui est accessoire, et le style facile, mais uniforme, ne donne pas toujours aux pensées un relief proportionné à leur valeur. Enfin, l'auteur dont l'érudition est solide autant qu'étendue, en s'interdisant toute citation, nous laisse trop ignorer les innombrables systèmes auxquels il fait allusion, le poids et l'origine des objections qu'il réfute. Comme il n'avertit pas assez de sa science, de moins habiles supposeront qu'elle manque là où elle se cache, et l'ouvrage y perdra quelque chose de son autorité auprès des jurisconsultes. Mais il n'en restera pas moins un livre éminent par l'élévation d'esprit, par le caractère et la pureté de la doctrine, par la finesse et la nouveauté des vues pratiques. Il offrira un guide également sûr, soit dans la critique des codes existans, des systèmes en crédit, soit dans la recherche des principes et des règles de la législation pénale que réclament l'état moral des sociétés et l'avenir à demi dévoilé de l'espèce humaine.

I. Historia eclesiastica y seglar, etc. Histoire ecclésiastique et civile de la très-noble cité de Guadalaxara, par D. Alonzo Nuñez de Castro. 1 vol. in-fol.

II. Coronicas de los reyes, etc. Chroniques des rois de Castille. Tome Ier, comprenant la Chronique du roi D. Pèdre-le-Cruel, par D. Pedro Lopez de Ayala. La collection, réimprimée par l'académie de Madrid, forme 10 vol. in-4.

III. Cronica de los reyes, etc. Chronique des rois catholiques D. Fernand et dona Isabelle, par Hernando del Pulgar. 1 vol. in-fol.

Les révolutions politiques étaient autrefois l'ouvrage du temps; un changement en amenait un autre, par une gradation insensible, à l'insu des gouvernans et des gouvernés. Les contemporains s'apercevaient à peine qu'il y eût quelque chose de dérangé; tout établissement durait au moins âge d'homme; aussi voyons-nous dans l'histoire plusieurs époques se suivre comme à la file, semblables de physionomie et d'allure, portant toutes un air de famille. Dans l'embarras très-réel de les classer et de trouver quelques différences entre elles, les écrivains de la vieille école se sont attachés aux individus : de là, cette occupation exclusive des faits et gestes d'un prince, d'une dynastie, d'une maison, cet abaissement de l'histoire à la biographie. La France de Louis XIV n'a jamais réclamé contre une manière d'écrire qui répondait à toutes ses impressions. Le dernier siècle s'en est étonné, et le nôtre a protesté vivement. L'importance des hommes, couronnés ou non, avait diminué dès le dix-huitième siècle; les choses commençaient à s'emparer du monde; leur règne a été brusquement interrompu par *un homme;* sa chute par cela même ne s'est guère fait attendre. Habitués aux idées générales, nous avons

cru devoir y ramener les temps qui ont précédé celui où nous vivons; une nouvelle carrière s'est ouverte devant les historiens; quelques-uns l'ont parcourue avec le plus grand succès. Je n'ai pas besoin de rappeler leurs noms; ils viendront facilement à la mémoire du lecteur. Cependant, malgré ce nouveau mouvement imprimé à l'histoire, malgré l'heureuse application des principes modernes à quelques évènemens partiels, les masses historiques résisteront peut-être à cette réforme; on ne parviendra pas entièrement à généraliser le passé, j'allais dire à le formuler. Les conséquences qu'on a tirées de tel ou tel fait n'ont pas toujours été bien rigoureuses; justes par un côté, elles ont souvent manqué par un autre. Les maîtres de l'art ont surmonté la difficulté; mais les écoliers ont eu beau la tourner, il leur a fallu revenir aux personnages du drame; il a fallu remettre sur le premier plan les êtres vivans, les guerriers, les rois, les ministres, la cour et ses cordons, les cardinaux et leurs barrettes, les robes rouges des parlemens, les robes noires des Jésuites. C'est qu'en effet tout cela a gouverné l'Europe, telle qu'elle existait alors; c'est qu'au lieu de nations il n'y avait que des États; c'est enfin que les révolutions, loin d'être brusques, rapides, ostensibles, se sont glissées dans le monde par adresse et par savoir-faire. La féodalité elle-même, cette citadelle du moyen âge, ne s'est pas écroulée à grand bruit; elle a été démolie doucement, pierre par pierre, presque nuit close. Il est difficile de peindre ces évènemens sans le secours de l'imagination; on est obligé de beaucoup deviner; les conjectures parviennent seules à déguiser les lacunes. Il y a, dans la réalité, du vague, de l'incertitude, peu de couleurs, trop de nuances. Les élémens d'un principe sont souvent éparpillés dans les siècles; il s'agit de les retrouver, d'en ressaisir les débris, et de les lier par un fil plus ou moins artificiel;

c'est à ce prix qu'on obtient l'apparence d'un ensemble; encore cette apparence est-elle quelquefois décevante.

Les masses végétaient donc pour leur propre compte, et ne s'animaient qu'à l'aide d'une impulsion supérieure; elles demeuraient témoins ou devenaient instrumens; l'action politique était alors un droit féodal; les châteaux, les palais, en conservaient le monopole; le peuple n'y prenait part qu'à titre de corvée. Il s'est donné depuis une formidable revanche.

Des puissances nouvelles se sont élevées; d'anciennes dynasties ont tellement changé de visage que nul de leurs fondateurs, revenu au monde, ne pourrait les reconnaître; les unes n'ont jamais eu de passé européen, les autres oublient le leur ou y renoncent; la guerre de trente ans présente le premier exemple de cette opinion publique qui change les trônes: le protestantisme a fait la Suède. Sans influence jusqu'alors, cette puissance s'est placée tout à coup au premier rang; dans ce siècle de courtisans parvenus, elle a prouvé qu'une nation pouvait parvenir à son tour; l'esprit du temps l'avait grandie; dès qu'il eut pris une autre direction, la Suède rentra dans l'ombre; ce fait, alors isolé, épisodique, et par conséquent sans autorité, n'a pas été perdu depuis. *Mens agitat molem.* L'esprit invisible qui plane sur le monde a contraint l'Angleterre à émanciper les catholiques d'Irlande; il a transformé la France guerrière et turbulente en amie d'un repos fondé sur la stricte observation des lois. Je ne parle pas de la plus étonnante de ses métamorphoses; je ne parle pas d'un sultan qui veut, dit-on, civiliser son peuple; que cette lubie cause sa perte ou consolide sa puissance, elle n'en prouve pas moins le bouleversement total des systèmes de la vieille Europe.

L'Espagne à son tour s'est aussi émue un moment; elle s'est sentie des velléités de réforme, et les a prises pour une

vocation véritable. Son erreur a peu duré ; au premier obstacle, venu du dehors, elle s'est de nouveau cantonnée dans son naturel stationnaire. Ce pays est jugé très-diversement, il n'est pas connu, tout le monde en convient ; mais chacun part de cet axiome pour l'interpréter au gré de ses affections, ou de ses haines : j'en parlerai avec impartialité. Je ne me charge pas de développer sa politique actuelle, sa législation administrative et civile ; d'autres l'ont déjà fait ; d'ailleurs c'est le fruit d'une longue étude ; je me bornerai à rassembler les impressions d'un séjour de quatre mois [1] passés, tant à Madrid que dans les provinces, au milieu de toutes les classes de la société, et dans l'entretien des gens distingués du pays.

L'Espagne, telle que les journaux nous l'ont faite, diffère en beaucoup de points de l'Espagne réelle ; je n'aurai pas la hardiesse de prononcer entre ce que j'y ai vu et ce que je lis tous les jours ailleurs ; je me chargerai encore moins de faire concorder ces deux témoignages. Ce pays, dit-on, brûle de s'affranchir. Tout homme impartial se demandera si la liberté est possible là où il n'y a point de sécurité ; les rapports journaliers entre les diverses provinces et les divers ordres d'un État, l'échange des idées par les livres, par les feuilles publiques, peuvent-ils s'établir dans une contrée infestée de voleurs, privée de chemins praticables et de moyens de transport ? La route de Madrid à Bayonne, créée pour les besoins de la diplomatie bien plus que pour l'industrie et le commerce, est assurément l'une des plus belles de l'Europe ; mais les relais de poste, si exactement établis dans cette direction, n'existent dans aucune autre. De Madrid à Barcelonne par Valence, à Cadix par Séville, on a la ressource de la diligence ; ce

1. De la fin de février au commencement de juin 1829.

moyen, facile et peu dispendieux chez nous, est très-long et très-cher en Espagne. De Cadix à Grenade, de Grenade à Madrid, aucune communication; la route est indiquée, sera-t-elle jamais finie? y a-t-il moyen de songer à une émancipation politique, quand on ne peut communiquer d'un point à un autre qu'à force de peines, de temps, de dépenses et de dangers? ajoutez-y une paresse mentale qui empêchera toujours certains peuples de lire des dissertations quotidiennes, de pérorer dans des clubs, ou d'écouter les orateurs d'un parlement. On m'objectera la révolution des cortès. Qui l'a voulue? Le peuple y a-t-il pris une part sincère? quelles traces a-t-elle laissées? d'ailleurs l'abus que nos voisins ont fait de la liberté légale ne prouve-t-il pas qu'ils en avaient peu l'intelligence? La force de notre pacte à nous est dans l'assentiment presque unanime de la nation. Quelques individus repoussent la Charte, la masse l'aime d'instinct, et se porterait aux dernières extrémités pour la défendre. Les nombres gouvernent le monde: l'immense majorité des suffrages est l'arc-boutant de nos libertés; cette majorité a manqué aux institutions importées dans la Péninsule; deux pouvoirs y planent sur tout le reste, et l'écrasent quand ils sont d'accord; ces deux pouvoirs sont le roi et le peuple. Oui, le peuple.... il y règne, et bien autrement que dans une république. Toute action dans un pays policé s'éclipse devant celle des lumières; c'est à la civilisation que l'aristocratie et les rangs intermédiaires doivent leur influence. Quand la politique est de raisonnement, de sens commun, plus que de passion et d'effervescence, le peuple proprement dit n'exerce aucune autorité; il n'a point de tribuns à lui, il délègue ses pouvoirs aux défenseurs que lui fournit une classe supérieure à la sienne. En Espagne, la haute aristocratie est complètement nulle, le tiers-état peu influent, on n'y connaît pas la suzeraineté de l'in-

dustrie sur une multitude de prolétaires qu'elle nourrit. Ces prolétaires, supérieurs aux castes riches et aisées, par l'indépendance que leur donnent la sobriété et l'absence de besoins, le sont encore plus parce qu'ils ont des chefs, des tribuns à double emploi, qui savent parler et agir, remuer les consciences et diriger des insurrections. Les prêtres, les moines surtout, sont à la tête d'un peuple qui mange leur pain et leur soupe à la porte des monastères. Tous ou presque tous sont tirés du sein de la plèbe; la grande noblesse ne fournit presque rien à l'église; les évêques, les archevêques, les chefs d'ordre partent de très-bas pour s'élever au faîte : aussi le pauvre voit-il en eux ses conseils, ses juges, ses défenseurs naturels. Ailleurs, le clergé est un meuble de la couronne, un enfant gâté du privilège; ici il n'est point l'allié de l'aristocratie, c'est le chef du bas peuple. Le même phénomène se présente en Irlande : nos journaux, en général si opposés au catholicisme, ont été forcés par l'évidence à défendre la cause populaire dans celle des catholiques d'Irlande. Chez nous, une partie considérable du clergé et une légère fraction de la noblesse de province, voit la constitution avec peine, le reste l'accueille et la soutient. C'est le contraire en Espagne : la minorité la souhaite, la majorité la repousse, et le pouvoir s'unit à la majorité. Qui peut résister à cette ligue ? quelle serait la force de nos institutions si le pouvoir, d'accord avec le vœu public, se déclarait en leur faveur !

Encore une différence entre l'Espagne et ses voisins : la soif de l'égalité qui dévore d'autres peuples n'a jamais tourmenté un Espagnol. Un hidalgo de Burgos ou de Valladolid disait un jour à ses vassaux : « Le roi est « presque aussi ancien que moi ; mais à tout prendre je « vaux mieux, parce qu'il n'est qu'un gentilhomme fran- « çais. » Que prouve cette boutade ? rien, si ce n'est le mépris de l'Espagne pour tout ce qui n'est pas elle. Ce

même hidalgo ne fera aucune difficulté de se prosterner, *au baise-main*, devant la famille de ses maîtres, depuis le souverain lui-même jusqu'au dernier des Infans. Bussi prétendait naïvement qu'il cédait à Montmorency pour les honneurs, mais non certes pour la naissance; voilà un sentiment tout-à-fait espagnol. Des provinces entières sont nobles d'ancienne date; personne n'avoue sa propre infériorité. Un niveleur est avant tout un être essentiellement vain; or, un Espagnol a trop d'orgueil pour avoir de la vanité. Tout Castillan croit venir de la cour agreste du roi Pélage. Le plus fier des grands ne saurait remonter plus haut; peut-être même a-t-il du sang maure, portugais, français ou juif? Qu'y a-t-il à lui envier? rien du tout; bien au contraire.

Liberté impraticable et peu désirée, amour de l'égalité presque inconnu, comment comparer l'Espagne aux autres pays? comment lui inoculer nos idées, nos besoins, nos usages? A quand le succès de ce grand ouvrage? une ressemblance quelconque s'établira-t-elle jamais entre les mœurs des deux peuples? il n'y en a encore aucune. Les rapports mutuels des hommes éclairés, le mouvement des idées, la liberté de la pensée, de la parole, de la presse, voilà notre existence. Nous ne pourrions nous faire, fût-ce pour un instant, au mutisme politique de l'Espagne. Il est naturel à ce pays; il résulte de son histoire, de sa situation géographique, même de son climat. Dans ses institutions, le génie de l'Orient se mêle au génie du moyen âge. Le souverain est absolu comme un despote d'Asie; toute grandeur qui n'émane pas immédiatement de sa volonté lui déplaît; la noblesse du sang lui est presque odieuse; il dédaigne, il repousse les grands, et remet souvent les rênes de l'État aux mains d'un valet favori. Il règne au nom de la religion; cependant la vie des hommes lui semble parfois d'une valeur médiocre; le peuple n'en est

pas étonné, car lui aussi la compte pour peu de chose : il se dévoue à la mort par patriotisme ou la donne dans un accès de jalousie. J'ai été témoin d'une exécution ; il y avait peu de monde ; la physionomie des assistans décelait plus d'indifférence que de curiosité : voilà l'Orient.

Maintenant voici le moyen âge. Les grands, si rebutés à la cour, possèdent les trois quarts du royaume ; souvent une province relève de tel duc ou de tel comte. Je demandais à la duchesse de Ben****, s'il existait, dans toutes les Espagnes, un royaume où elle n'eût pas de terres ; elle chercha un peu, et me répondit, après avoir réfléchi : «Je ne crois pas en avoir dans la Galice.» Je sais que par suite des guerres, le revenu de ces immenses domaines est fort diminué ; que la présence des grands à Madrid leur interdit toute influence locale. Mais les contrées entières ne leur en appartiennent pas moins ; elles n'en dépérissent pas moins, faute de division dans le travail. Si les seigneurs n'y exercent pas d'influence, personne n'en a à leur place ; la concentration des grands fiefs entre les mains de la haute noblesse est si bien dans les mœurs de l'Espagne, qu'il lui serait impossible de concevoir un autre régime. Je puis en citer un exemple tout récent. Un grand, criblé de dettes, avait obtenu du roi la permission d'aliéner une partie de ses majorats ; cette faveur lui devint complètement inutile : la vente intégrale ou partielle d'un majorat est tellement hors de toutes les idées que personne ne voulut acheter des biens du duc de ****. Personne ne crut à la validité d'un marché aussi insolite. Les institutions du moyen âge se retrouvent encore dans le maintien des priviléges de quelques villes, de quelques provinces. Il y a, çà et là, une ombre d'antiques franchises, de libertés municipales. Ainsi, la Navarre est toujours demeurée pays d'États ; le duc d'Albe en est président, chancelier

et connétable par droit de naissance. Les provinces Vascongades ont des douanes particulières qui prélèvent des droits sur les marchandises du reste de l'Espagne. Toutes ces législations si locales, si diverses, n'ont nul rapport avec l'uniformité de nos lois; aussi est-il impossible d'appliquer à ce pays aucun des principes qui ont amené le bien-être actuel de la France. En général on se charge trop de l'éducation de l'Espagne; on s'occupe trop de la corriger. Hélas! elle est incorrigible: laissons-la pour ce qu'elle est; ne perdons pas notre temps et notre argent; ne nous mêlons pas de ses affaires.

Mais, dit-on, elle n'a pas d'industrie, et avant tout il faut de l'industrie. Elle en a dans certaines provinces; d'autres n'en auront jamais; l'agriculture même ne saurait y prospérer; le Manchego asphyxié par le soleil labourera toujours ses plaines avec négligence, quand même elles seraient moins étendues et moins rebelles à la culture.—Mais le travail amènerait la moralité; si l'Espagne était moins oisive, on n'entendrait jamais parler de voitures dévalisées.—Le Valencien travaille avec ardeur; il ne laisse pas un coin sans culture, et force le sol à enfanter trois fois dans l'année; cependant où il y a-t-il plus de vols et d'assassinats qu'aux environs de Valence? Ce pays est donc inexplicable; il l'est, en effet; je le répète encore, il est surtout *incorrigible.* M. Rubichon l'en féliciterait de tout son cœur; l'absence d'un peu d'industrie ou de science est bien compensée, dirait-il, par une héroïque valeur, un ardent patriotisme, une foi vive, une constance à toute épreuve, une sobriété presque fabuleuse. Quel peuple a déployé plus de patriotisme et de noblesse d'ame? Ses qualités sont d'autant plus admirables qu'elles ne se concentrent pas dans une seule classe, peut-être même est-ce en descendant jusqu'aux dernières qu'on les trouvera dans toute leur pureté. D'autres, moins prévenus, opposeront à ces éloges les défauts qui ont si souvent ré-

volté les étrangers; le penchant à la férocité, la facilité à répandre du sang, la superstition fanatique, l'orgueil vide et stérile qui repousse les lumières comme une insulte; tel sera l'acte d'accusation de l'homme grave. Le frondeur un peu frivole reprochera à l'Espagne l'intolérable ennui qu'on y éprouve; point de société, point de plaisirs, ou du moins point de plaisirs qu'on puisse goûter en société; une volupté effrénée, mais retirée, mais secrète, mais triste et sévère jusque dans ses emportemens. Il y a du vrai dans ces divers tableaux. Quoi qu'il en soit, l'Espagne ne prendra les mœurs de personne, et imposera les siennes à tous ceux qui viendront l'habiter ou régner sur elle. Retrouve-t-on dans Philippe II, et dans sa race, le laisser-aller de Maximilien, la fatuité de Philippe-le-Beau, l'humeur voyageuse, la magnificence de Charles-Quint?.. Et Philippe V? N'a-t-il pas été élevé à Versailles au milieu des prestiges de la cour de Louis XIV? Ne s'est-il pas rendu cent fois à Marly, à Fontainebleau, suivi d'une troupe de jeunes gens, de femmes charmantes, de poètes complimenteurs? N'a-t-il pas passé son adolescence en fêtes nocturnes, en spectacles, en bals masqués, en brillans carrousels? D'où vient cependant qu'il s'enferme dans sa chambre, des jours, des semaines, des mois entiers? D'où vient que chassé du trône par une bile noire, il cherche la volupté dans la vie monotone d'un cloître? Entrons à Sainte-Ildephonse : ce spectre mal vêtu, mal peigné, étendu dans un immense fauteuil, c'est Philippe V; l'horloge a sonné six fois de suite depuis que Farinelli lui chante quatre ariettes, toujours les mêmes. Je pourrais citer un autre exemple plus récent encore, mais d'une date tellement fraîche que je me borne à l'indiquer. Une princesse, élevée dans une cour riante, a étonné les Espagnols par l'excès de ses austérités. Ce magnétisme d'ennui ne s'arrête pas au pied du trône; il s'étend sur les plus

humbles particuliers. L'artisan établi à Madrid devient Madrilègne; les plaisirs bruyans l'importunent; la gaieté lui est à charge; il prend quelque chose de roide, de sérieux, de triste, et refuse son intérêt à tous les évènemens extérieurs. D'où peut naître une si bizarre apathie? Si vous le demandez, vous n'avez donc pas vu l'Espagne; vous n'avez pas vu, sur un sol crayeux et blafard, cette réverbération du soleil qui éblouit et aveugle; vous n'avez pas senti cette chaleur pénétrante contre laquelle il n'y a point de refuge; on ferme les volets; on se jette sur un lit, mais ce lit est brûlant, le sommeil y est impossible, la nuit vient; mêmes souffrances, pas plus de sommeil que le jour. Comment, après toutes ces épreuves, rassembler des idées ou se livrer à un travail quelconque? la machine humaine s'affaisse; elle cède a une prostration de forces, à la fois physique et morale.

Les effets du climat seront toujours sensibles dans les agrégations d'hommes; et ce n'est pas à tort que Montesquieu en a fait une des sources du bonheur ou du malaise des nations. Cette cause, j'en suis convaincu, s'opposera toujours à l'éducation complète de la Péninsule. Je crois, en même temps, qu'elle ne saurait dominer une intelligence supérieure. Le chaud ou le froid ne brident point la raison de l'historien ou la phantaisie du poète. Les annales littéraires de l'Espagne le démontrent à chaque page. De nos jours, sauf Martinez de la Rosa, la poésie n'a rien produit de très-remarquable; mais l'histoire est cultivée avec beaucoup de soin. S'il y a de l'ignorance en Espagne, elle ne porte pas sur l'histoire nationale; en cela comme en d'autres choses, moins favorables aux Espagnols, le contraste avec la France est frappant. Nos paysans ne savent sûrement pas un mot des règnes de Louis XII, de François Ier ou de Louis XIV. La Ligue et la Fronde leur sont aussi parfaitement inconnues que la guerre punique ou celle du Péloponnèse.

Il n'en est pas ainsi du dernier des Espagnols : il sait à merveille l'invasion des Maures, leur puissance, l'éclat de leur domination, Cordoue long-temps florissante, Grenade enfin reconquise, Ferdinand et Isabelle, Charles-Quint, chef de l'empire d'Allemagne, Philippe II, fondateur de l'Escurial. Les hommes studieux de Madrid, et des provinces, peu occupés des évènemens du dehors, sont parfaitement instruits des affaires de leur pays. Je n'ai pas besoin de citer Don Andrés Muriél ; il habite Paris depuis long-temps ; l'instruction profonde et variée qui le distingue est généralement appréciée parmi nous ; M. Navarrete, dont M. Washington Irving a parlé avec éloge dans la préface de son *Histoire de Christophe Colomb*, M. Navarrete est une bibliothèque vivante pour tout ce qui regarde son pays ; on pourrait dire, avec une exagération un peu castillane, que si les archives de Simancas venaient à se perdre, elles se retrouveraient dans la tête de ce savant [1]. Soutenu par de pareils guides, un homme de talent et de patience viendrait à bout d'une bonne histoire de la Péninsule ; mais à une condition sans laquelle ce travail devient impossible : c'est de savoir à fond l'idiome national, et de se fixer en Espagne pendant quelques années, effort plus difficile que d'en apprendre la langue. Avant d'écrire une ligne sur les Espagnols, il faut se placer au milieu d'eux, non pas à Madrid, capitale bâtarde, mais à Grenade, à Séville, à Valladolid, à Tolède ; il faut les surprendre dans leur vie privée, respirer l'air qu'ils respirent, s'identifier avec leurs goûts, entrer dans leurs préjugés, non par un sacrifice de la raison, mais par un instinct d'artiste. Cette

1. J'ajouterai à ces noms ceux de M. Minano, de M. Clémencin, auteur d'un *Éloge d'Isabelle-la-Catholique*, de MM. Joshé Gomez de La Cortina, et Nicolas Hugaldé y Mollinedo, qui ont ajouté à l'ouvrage de Bouterveck, sur la littérature espagnole, des notes et une foule de renseignemens nouveaux. Madrid, t. 1. 1829.

étude achevée, il est temps de recourir aux sources [1]; elles sont très-abondantes; l'Espagne s'est beaucoup admirée; elle s'est *recueillie dans sa beauté* [2], et a consacré de nombreux volumes à ses propres louanges. Les bibliothèques des couvens sont encombrées de chroniques. On pourrait les ramener presque toutes à deux divisions principales, 1° chroniques des rois, des ministres, des généraux d'armées, enfin des personnages illustres; 2° chroniques des provinces, des villes, des monastères. Beaucoup ont été réimprimées, surtout dans la première catégorie; les plus célèbres sont la chronique des rois catholiques (Ferdinand et Isabelle), par Hernando del Pulgar, et celle de Pierre-le-Cruel. Cette dernière fait partie d'une collection complète réimprimée par l'Académie de Madrid; il y a un volume pour chaque roi. *La Coronica del rey D. Pedro el Justiciero* est d'Ayala, contemporain de ce Prince si diversement jugé; elle est remplie d'intérêt; au dialogue près, c'est un drame comme le Richard III de Shakspeare : l'exposition, le nœud, le dénouement sont formés par le caractère même du protagoniste. L'historien nous montre D. Pedro poussé, par l'excès du malheur, jusqu'aux dernières limites de la rage. Je ne m'y arrêterai pas : un journal, la *Revue de Paris*, en a donné une analyse détaillée: elle ne doit pas être inconnue à mes lecteurs. Ils n'ont probablement jamais entendu parler de la chronique de Guadalaxara, ville de la Castille nouvelle, située à douze lieues de Madrid, et célèbre par ses manufactures de draps, qui n'existent plus maintenant, sort assez ordinaire aux manufactures d'Espagne. J'ai choisi cette *chronique* parce qu'elle rappelle une époque douloureuse, mais intéres-

1. C'est ainsi que M. Washington Irving, que j'ai eu le plaisir de voir souvent à Séville, a écrit sa *Vie de Christophe Colomb* et son dernier ouvrage sur la Conquête de Grenade.

2. Expression de madame de Sévigné.

sante pour la France: la captivité de François Ier. Elle donnera, en même temps, une idée de la manière dont les anciens écrivains espagnols entendaient ce genre d'ouvrages; ils n'ont pas la naïveté de nos Froissard, de nos Joinville; leur style a au contraire de la pompe, de l'emphase, reflet du caractère national.

Histoire ecclésiastique et séculière de la très-noble et très-loyale cité de Guadalaxara, par don Alonzo Nunez, chroniqueur général de Sa Majesté, en ses royaumes: tel est le titre complet du livre : le mot *ecclésiastique* se détache sur le frontispice en immenses lettres rouges.

La division des matières correspond parfaitement à l'énoncé du sujet. Après quelques considérations sur l'origine de la ville, le chroniqueur général de Sa Majesté nous apprend comment la religion chrétienne a été apportée à Guadalaxara. Saint Jacques, et peu après saint Pierre et saint Paul y ont prêché la foi à leur retour de Madrid. L'auteur avoue que ce dernier voyage n'a pas laissé d'être contesté, mais il détruit toutes les objections par les plus illustres témoignages. Frère Geronimo Roman, frère Jean Pineda, les docteurs Madera, Salazar, Carillo et Ribadaneira, ne permettent pas d'en douter.

Suivent de longues protestations sur la pureté de la foi de Guadalaxara, tant sous la domination des Romains et des Goths qu'avant et après l'établissement de l'inquisition. Le *coronista real* plaide sa cause avec la dernière chaleur, et la défend comme un intérêt privé, direct, personnel. Son honneur serait souillé par la présence d'un seul hérétique dans sa ville natale; il avoue cependant, mais avec douleur, qu'il y en a eu quelques-uns par ci par là; on a bien trouvé des relaps parmi les Hébreux, race nuisible à la chrétienté, mais on a pris un soin extrême de les détruire; on les a brû-

lés, il en est échappé fort peu, presque personne, Dieu merci! L'auteur respire, voilà sa réputation à l'abri des médisances.

Avec quelle complaisance il énumère ensuite les bénéfices que la ville peut donner, les places de chapelains qui sont à sa disposition! rien n'est oublié: pas un couvent d'hommes ou de femmes, pas une paroisse, pas une collégiale, pas une chapelle; tout est à sa place. Ce sujet tient deux grands chapitres. La section suivante est intitulée: *Des Martyrs, des confesseurs et des vierges qui ont fleuri à Guadalaxara.*

Les chefs de l'école du dix-huitième siècle auraient souri de pitié en jetant les yeux sur ce gros volume; leurs élèves l'auraient repoussé avec colère. Notre génération, formée aux couleurs locales par l'élite de ses historiens, sourira peut-être à son tour, mais ne se mettra pas en frais d'indignation. Il y a, dans tout cela, beaucoup de simplicité, de bonne foi; les notions historiques ne sont pas vraies en elles-mêmes, mais elles prennent un caractère de vérité par la franchise avec laquelle elles sont présentées. D'ailleurs, le fait le plus apocryphe est appuyé de recherches réellement savantes; c'est là en général le caractère des livres d'histoire écrits par des corps religieux; j'en excepte toutefois les Jésuites, je ne les accuserai jamais d'un excès de naïveté.

Nous sommes parvenus à la seconde moitié du livre; la légende finit, l'histoire commence.

Passons une série d'évènemens historiques, moins intéressans pour nous, et venons vite au voyage de François Ier, après la bataille de Pavie. Triste dans son objet, ce voyage fut égayé par des fêtes. Le monarque prisonnier devait être peu disposé à goûter de bruyans plaisirs; mais toujours courtois, il ne se contentait pas d'assister aux bals qu'on lui donnait; il y prenait une part active, témoin son aventure de Valence. Un vieux gentilhomme

venait de lui présenter ses deux filles; le roi les pria à danser. Patriotes jusqu'au fanatisme, ou plutôt médiocrement polies, elles refusèrent net, et tournèrent le dos au roi. Furieux de cette impertinence, leur père les prit par les cheveux, et les entraîna hors de la salle. Depuis cette aventure, les armes des comtes de Casal ont pour support deux figures de femmes, dont la chevelure en désordre est soutenue par une main vigoureuse. Je les ai vues à Valence, assez grossièrement sculptées, sur la façade d'une belle maison.

François Ier n'essuya rien de semblable chez don Diego de Mendoça, duc de l'Infantado. Ce noble seigneur déploya, pour lui faire honneur, autant de faste que s'il eût reçu Charles-Quint lui-même. Tel est le caractère de l'Espagnol; sa vengeance n'a rien de bas; s'il aime à humilier un ennemi vaincu, c'est en redoublant de courtoisie. Ses mœurs sont souvent féroces, rarement ignobles. Cette observation s'applique à tous les ordres de la société; la ligne qui les sépare y est moins marquée que partout ailleurs; aussi jamais peuple ne fut si peuple, mais jamais peuple ne fut moins populace.

Le duc de l'Infantado, rongé de goutte, ne put aller lui-même au-devant du roi; il se fit remplacer par son fils, le comte de Saldagne, par ses frères, ses parens, ses amis, accompagnés d'une foule de cavaliers, de gentilshommes, de pages, de livrées brillantes. Le cortège était si nombreux qu'à l'arrivée du roi dans la ville, les premières trompettes entraient déjà dans la cour du palais, tandis que les dernières n'avaient pas encore quitté les faubourgs. Le roi descendit *au Patio* (cour intérieure); don Diego ne se sentit pas en état de faire quelques pas à sa rencontre, il se contenta de paraître à la porte de son appartement, soutenu par des pages. Le roi était debout et le duc assis. Cette remarque de la

chronique fait soupçonner qu'il y avait une ruse orgueilleuse dans l'infirmité du Castillan.

Il se hâta d'introduire son hôte dans la salle dite des *Lignages;* on y voyait le long des murs les gonfanons, les devises, les armoiries des principales maisons d'Espagne; l'éclat des marbres, de l'or, les costumes d'une foule immense qui remplissait la salle, éblouirent François Ier. Le possesseur de Fontainebleau, le premier roi de France qui ait su tenir une cour, demeura immobile à la vue des richesses d'un *excelentisimo senor duque de l'Infantado;* il n'avait jamais été à pareille fête, tout cela était nouveau pour lui; il en fut stupéfait, comme un franc provincial.

François était l'homme le plus poli de son royaume; il ne se contenta pas de témoigner une admiration excessive, il demanda avec instance des renseignemens sur les belles armoiries qu'on étalait à ses yeux. « Sire, répondit le duc, je vais tâcher de satisfaire la curiosité de Votre Majesté, seulement je la supplie de croire qu'il n'y a point de prééminence entre nos familles; aucune n'a le pas sur l'autre, elles sont toutes égales en droits, mais cela n'empêche pas chacune de se croire la première de toutes. » Ici l'historien embouche la trompette héroïque, il consacre à chaque maison une octave taillée sur le patron de l'Arioste et du Tasse. Les Pimentel, les Tolède, les Lacerda, les Mendoça, sont élevés jusqu'au troisième ciel, et ce n'est pas sans attendrissement qu'on trouve au milieu de ces noms antiques, le nom bien plus glorieux, mais si moderne des Colon (Colomb). « Vous « voyez, dit le poète, deux lions et deux châteaux dans « ces nobles armoiries; tels que des alcions, ils planent « sur l'Océan : la race des Colomb, issue de barons « génois, a fait le tour des mers; qui ignore combien « ce nom a été utile au monde? » Un homme tel que

Colomb aurait trouvé, partout et dans tous les temps, des statues, des sonnets et des éloges académiques; mais cette agrégation spontanée dans la plus haute noblesse, honore à la fois l'aristocratie de cette nation et l'esprit de ce beau siècle. La supposition de la descendance d'une ancienne famille génoise (*de Genoua varones*) est bien une petite porte de derrière ouverte à la vanité; mais comme personne n'a pu en être la dupe, Colomb n'en est pas moins franchement reconnu, par les plus grands du royaume, égal à eux sous tous les rapports, uniquement en vertu de sa renommée. La découverte de l'Amérique est publiquement assimilée à la longue transmission du sang illustre; voilà ce qui paraîtra tout simple à quelques personnes, et ce qui pourtant ne se renouvellerait peut-être pas aujourd'hui. C'est le *nec plus ultrà* des opinions vraiment libérales dans un corps de noblesse quelconque. Ici le duc de l'Infantado est l'opposé du duc de Saint-Simon.

François Ier fut festoyé plusieurs jours de suite; rien n'y manqua, festins, bals, tournois, jeux de bague, et même combats de bêtes féroces. Don Diégo avait une ménagerie; c'était un genre de luxe convenable à son rang (*ostentacion de grandeza*). Il entretenait à grands frais des ours, des lions, des tigres; on dressa une arène; un lion fut lancé contre un taureau; le spectacle ne réussit point; les deux adversaires ne voulurent jamais combattre, on attendit quelque temps; enfin la compagnie se retira de guerre lasse. A peine le roi était-il parti et le lion rentré dans sa cage qu'un incident imprévu jeta la terreur dans le palais; un autre lion, ou peut-être le même, devenu moins apathique, s'échappa furieux, et s'arrêta tout court à la porte du Patio. Tous les assistans se levèrent en poussant des cris; aussitôt le majordome de service, homme d'un grand courage et d'une présence d'esprit admirable, se précipita sur une torche enflam-

mée, l'arracha d'une main, saisit son épée de l'autre, et marcha droit au lion. L'animal, épouvanté par le feu, s'enfuit en rugissant jusqu'à sa tanière, où le brave majordome l'enferma de l'air du monde le plus calme. Prouesse digne d'éternelle mémoire, s'écrie le chroniqueur: on pourrait ajouter, sujet d'un joli tableau de genre.

Enfin, après une suite non interrompue de galanteries et de magnificences, François Ier prit congé de son hôte. « Duc, lui dit-il en le quittant, un vassal tel que vous me prouve mieux que tout le reste la grandeur de l'Empereur, mon frère. » Ce même don Diego de Mendoça fut choisi depuis par Charles-Quint, pour lui servir de témoin dans son duel avec le roi de France. Toutes ces scènes à la Walter Scott se sont passées dans un très-beau lieu; il subsiste encore, moins dégradé par le temps que déshonoré par le voisinage de constructions triviales; son architecture est moitié arabe, moitié gothique; ce genre n'est pas pur, il n'a pas l'élégance du moresque, mais il se prête à des proportions plus nobles. Le palais de l'Infantado a été bâti par des ouvriers maures.

La domination de ces infidèles a laissé des traces ineffaçables. Tandis que l'Espagne chrétienne mettait sa souveraine gloire à se bien battre, que des landes en friche passaient, chez les *ricos hombres*, pour des titres de noblesse, l'Espagne mahométane, libre de préjugés féodaux, s'enrichissait par un labeur opiniâtre; le climat secondait les Maures, mais ils aidaient au climat. Si j'ai peu de foi dans leurs vingt mille villages semés sur les bords du Guadalquivir, je crois fermement à leur supériorité en agriculture et en industrie. C'est chez eux qu'on trouve le germe d'une foule de perfectionnemens matériels. Leurs systèmes économiques subsistent encore partout où ils les ont introduits; ils ont eu des idées

très-ingénieuses, témoin la conservation des grains dans les silos. M. Ternaux ignore peut-être qu'il doit ses succès aux musulmans de Burjasot près de Valence. Les canaux d'irrigation creusés par eux fertilisent encore les champs de ce beau royaume; je ne parle pas d'une multitude de ponts, d'aqueducs, monumens moins somptueux, mais aussi durables que ceux des Romains. Les Maures se sont tournés de préférence vers les arts utiles et les connaissances positives; leur esprit était avant tout propre aux combinaisons et aux calculs. Ils ont cultivé l'astronomie, les mathématiques et la médecine; la géographie leur doit ses premiers progrès; eux seuls ont donné aux globes et aux cartes cette exactitude qui fixe la position d'une petite rivière, d'un hameau, d'une ville sans importance. On conserve à l'Escurial un livre arabe sur la géographie de l'Afrique, où la place du puits et des fontaines est indiquée avec beaucoup de soin. Ceux qui aiment les généalogies par filiations suivies, ceux surtout dont l'amour-propre en profite, peuvent adresser leurs remerciemens à l'exactitude des Maures. Elle s'est signalée par une autre invention plus généralement utile, celle des dictionnaires. Quant à la philosophie, quoique traducteurs d'Aristote, ils lui ont fait plus de mal que de bien; ils dénaturèrent complétement son caractère primitif; elle perdit entre leurs mains la simplicité des premiers âges, la fleur d'imagination dont Platon l'avait embellie; elle devint subtile, minutieuse, subdivisée, pleine de syllogismes, hérissée d'arguties. Grace aux savans de Cordoue, Aristote finit par être inintelligible; et comme le respect qu'on lui voua s'accrut en proportion de son obscurité, l'admiration de ses zélateurs alla jusqu'au fanatisme; les bûchers s'allumèrent en son honneur. Ramus périt en France parce qu'il y avait eu des chaires de philosophie en Espagne. On voit par cet aperçu qu'un grand mouve-

ment intellectuel fut imprimé par les Maures; ils contribuèrent à répandre les sciences, mais ne surent pas les épurer. Curieux, subtils, amis des nomenclatures et des nombres, ils donnèrent à tout une symétrie apparente; attachés à la forme, sans pénétrer jusqu'au fond des choses, ils affublèrent la raison d'une armure bizarre, et mirent l'intelligence humaine en équation algébrique.

Ce goût pour la symétrie n'abandonna jamais les Maures; ils le portèrent même dans les arts, la littérature; leur poésie est trop recherchée, trop ingénieuse; on dirait des combinaisons de couleurs comme les grains de verre d'un kaleïdoscope; elle est pleine de travail, et parfois vide de sens. C'est une sorte d'exaltation à froid, une exagération d'amour, de dévouement, de courage, digne de mademoiselle de Scudéry, et de M. de Florian, son fade successeur; là jamais de méditation, jamais de retour sur soi-même, aucun élan vers la Divinité; dans la poésie vraiment digne de ce nom, l'effet des images riantes est doublé par une pensée grave, jetée comme au hasard. Le ton des romances mauresques est trop uniformément brillant. D'ailleurs, le respect pour les femmes ne résulte nullement des mœurs mahométanes; il y forme même une anomalie évidente; chez les Maures, ce n'est pas un trait de nature, mais une élégance apprise, une grace de la seconde main; le voisinage d'un peuple chrétien, chevaleresque, leur a donné ce caractère factice. Ils ont émancipé les femmes, poétiquement parlant. Esclaves en réalité, ils font semblant de les traîter en reines, le tout par esprit d'imitation, par mode, par vanité. Aussi leurs Zaydé, leurs Lindaraxa, leurs Zélinda, leurs Zoraïdé, ressemblent un peu aux Philis, aux Iris de nos vieux sonnets; c'est la carte de Tendre et de Petits Soins au milieu de la barbarie africaine; c'est la Guirlande de Julie traînée dans des ruisseaux de

sang. Beaucoup de bruit, de fanfaronnade, de sensualité, des berceaux d'orangers, des fleurs, des fontaines jaillissantes, mais rien d'intime, rien de religieux, toujours la volupté singeant la tendresse. On a trop vanté l'imagination des Maures; l'Alhambra en est à la fois le plus beau résultat et la plus brillante image. Quelle élégance dans ces faisceaux de légères colonnes! Quelle ingénieuse industrie dans ces arabesques toujours variés, toujours gracieux! Notre grand poète [1] a raison : cela ressemble à *ces étoffes d'Orient que brode dans l'ennui du harem, le caprice d'une femme esclave*, ces salles, cette cour des lions, ces bains, ce *mirador*, seraient en effet *l'habitation des génies*, si les proportions de l'édifice répondaient à ses ornemens. Mais que l'ensemble en est petit, rétréci, mesquin! Quelle absence de grandiose! Que voilà bien le séjour d'un despote voluptueux! Des divans s'étendaient sans doute autour de ces frêles galeries; là les derniers rois maures fumaient nonchalamment leur pipe au milieu des femmes, des eunuques et des pages. Une seule idée élevée peut naître dans l'ame à la vue de cet édifice : le souvenir de la conquête de Grenade. Ferdinand et Isabelle, leur cour bardée de fer, s'agenouillent devant un autel fait à la hâte; le *Te*

1. Voyez *le dernier Abencerrage*. Cette charmante nouvelle est très-goûtée en Espagne; elle y est traduite et apprise par cœur. L'Alhambra s'est bien trouvé d'avoir été décrit par M. de Chateaubriand; néanmoins, malgré des défauts réels, ce monument produit un effet admirable surtout par sa situation; cette merveille d'architecture délicate s'élève au-dessus d'un des plus beaux paysages qu'il soit possible de voir. Tous les points de vue sont enchanteurs; la partie de l'Alhambra qui existe ne formait sans doute qu'un pavillon d'été, le palais des rois maures devait être plus étendu, et moins exposé aux intempéries de l'air. J'y ai senti un froid glacial dans les premiers jours du mois de mai. Il tombait en ruines avant l'invasion française : on doit sa conservation au général Sébastiani qui a tant fait pour Grenade. Maintenant un officier, portant le titre de gouverneur, est préposé à sa garde; il l'entretient, le conserve avec beaucoup de soin, sans avoir recours au badigeonnage de chaux et de plâtre qui défigure l'Alcazar de Séville.

Deum retentit dans ce cloître profane. Un pareil tableau agrandit l'Alhambra; d'élégant qu'il était, l'Alhambra devient sublime.

La Castille, les vieux chrétiens, telle est la vraie source de la poésie espagnole. Le romanesque des Maures disparaît devant le romantique des Castillans. Là, sont les combats si nobles, si dramatiques, de l'honneur et de l'amour. Là, l'austérité de la religion est adoucie par la tendresse du cœur, tandis que les faiblesses mêmes empruntent je ne sais quelle gravité douce, au sentiment religieux. La mort pour le guerrier chrétien n'y est point la fin de toute existence, c'est la certitude d'un avenir glorieux conquis à la pointe de l'épée; j'ai vu, près de Burgos, la tombe grossière de Rodrigue et de Chimène; elle s'élève, seule, au milieu d'une chapelle; aucune tombe, en effet, ne devait l'accompagner; mais les armoiries des parens, des amis de Rodrigue sont appendues le long des murs; il y a, parmi tous ces noms, des princes, des reines et des rois; ce cortège est digne du Cid. On a mille fois admiré le caractère des romances consacrées à ce héros; c'est une Iliade catholique dont tout un peuple a été l'Homère. Qu'on me permette encore une comparaison pour mieux éclaircir ma pensée. La poésie de l'Espagne chrétienne ne ressemble-t-elle pas à ces cathédrales de Séville et de Tolède, à la fois riches et vastes? L'œil s'élève à peine à la hauteur des piliers qui se perdent dans une voûte immense; l'or, le marbre, la peinture brillent de toutes parts; plus rapprochés, ils feraient admirer leur élégance, mais perdus dans l'espace, ils contribuent à la terreur religieuse de l'ensemble; le cœur est assailli de pensées graves; Murillo même ne parvient pas à le distraire.... Tout à coup une petite porte s'entr'ouvre; on aperçoit la cour plantée d'orangers, la fontaine de marbre, les enfans qui jouent auprès; un gai rayon de soleil s'échappe d'un ciel

sans tache, et se perd dans les grilles des chapelles latérales; l'air apporte des parfums suaves; mais ce prestige ne dure qu'un moment, la porte se referme, et l'église se replonge dans sa mystérieuse obscurité.

La poésie est le miroir où se réfléchit le moral des peuples; c'est dans le nord de l'Espagne, dans les Asturies, dans les deux Castilles, qu'il faut chercher cet esprit public qui a défié l'Islamisme et Napoléon. Les habitans de ces provinces ne veulent pas être confondus avec leurs frères du midi; ils leur accordent la vivacité, le mouvement, la grace, un beau ciel, l'amour des plaisirs; ils gardent pour eux-mêmes l'inflexibilité de caractère, et ce sang des vieux chrétiens, source de leur enthousiasme. Au fond, les Castillans méprisent les Andalous. Ce sang maure qui coule dans les veines des méridionaux inspire aux fils des Goths un invincible éloignement. La Castille a beau être triste, monotone, déserte; l'habitant de Burgos ou de Ségovie se croit très-préférable au majo de Séville ou au vigneron de Xerès.

Il serait ridicule de porter un jugement définitif sur des provinces entières; mais à prendre les résultats généraux, la population du nord de l'Espagne surpasse en énergie les riverains de la Méditerranée: l'histoire le prouve, et n'est pas démentie par le premier coup d'œil de l'observateur. Le Castillan est sombre, sévère, peu communicatif; enveloppé dans un manteau de laine brune, il attache, sur l'étranger qui passe, un regard fier et méprisant. Son attitude rebute, mais n'a rien qui lui fasse tort. L'Andalou, au contraire, est sémillant, familier; mais jusqu'à son costume, tout en lui est théâtral, baladin, fanfaron; il se dessine, il se pose sur la hanche, il rit pour montrer de belles dents. Toute sa personne, empreinte d'une fausse grace, semble dire : « regardez-moi. »

Quant à l'Andalousie, elle a une ressemblance mar-

quée avec les Maures ses anciens maîtres; comme eux, elle a été trop vantée par les poètes; c'est moins un beau pays que le cadre d'un beau pays; les mouvemens de terrain sont heureux, mais l'homme ne les a pas embellis; les aloès, les cactus et autres végétaux des tropiques ne suppléent pas au manque d'arbres de haute futaie; les banlieues des villes sont très-belles, surtout celle de Grenade; mais cela ne constitue pas une contrée. Les *vega*, les *huerta*, véritables oasis, s'élèvent comme des corbeilles de fruits et de fleurs, du fond d'un affreux désert. La *vega* de Grenade est réellement enchanteresse; c'est la Touraine enchâssée dans la Suisse, et éclairée par un ciel d'Italie. En revanche, sur toute la route de Malaga, sauf les entours de cette ville et de Loxa, on ne voit que plaines sablonneuses et montagnes pelées. La cité de Grenade est charmante; le royaume de Grenade est un des plus tristes coins de l'univers.

Combien l'Italie est supérieure à l'Espagne! où trouver ici cette diversité pittoresque, cet aspect d'une belle nature toujours en harmonie avec les arts? Les mers de la Bétique se brisent sur des grèves nues et sauvages : le paysage n'en est point embelli, mais attristé. Quelle différence des sables de Cadix à la riche verdure de Naples!... l'Italie respire la Grèce, l'Espagne est imprégnée d'Afrique. Sans doute l'aimable princesse [1] qui va monter sur son trône, trouvera dans le bonheur d'un peuple une compensation suffisante à ses souvenirs; mais ils ne l'en poursuivront pas moins, et sa nouvelle patrie lui fera souvent regretter la première.

La vraie parure de ce sol ingrat est dans ses villes; les principales sont vastes, majestueuses et du plus grand caractère. Je n'entrerai point dans des détails qu'on peut trouver partout; je ne puis m'empêcher ce-

1. Marie-Christine de Naples, princesse jeune et belle, qui exercera probablement une influence bienfaisante sur le pays où elle va régner.

pendant de donner encore un coup d'œil à Séville, véritable capitale de l'Espagne, traversée par un fleuve superbe et si remplie de beaux édifices que la manufacture de cigares est un palais digne des rois. Comment Madrid a-t-il pu lui être préféré? La translation de la capitale à Séville, projetée par Philippe V, serait déjà faite si trois argumens irrésistibles ne plaidaient pour Madrid : l'Escurial, Saint-Ildephonse et Aranjuès empêcheront toujours sa déchéance.

La Catalogne et le royaume de Valence ont aussi une physionomie à part. Je n'ai point été jusqu'à Barcelonne, mais j'ai vu la *huerta* de Valence, chef-d'œuvre de culture, accord parfait de l'industrie humaine et des bienfaits du climat. Qu'on se représente, sous un ciel toujours serein, une vaste plaine couverte de toutes les productions de la terre, des épis d'une hauteur prodigieuse, qui mûrissent entre les palmiers et les aloës. Ce paysage, d'un aspect antique, est animé par des personnages de bas-relief : ce sont des hommes à la large poitrine, aux jambes nues, les pieds chaussés de cothurnes, les mains armées du bâton pastoral, et portant, sur leur tête noire de hâle, un immense bonnet phrygien. On croit voir en action un livre des Géorgiques de Virgile. Le climat de Valence est réellement délicieux; l'extrême chaleur ne s'y fait jamais sentir; mais ce qui en fait surtout le charme, c'est la douceur de ses nuits. Les ténèbres arrivent très-vite; on n'y jouit point de ces couchers de soleil qui s'étendent lentement sur nos vallées, sur nos montagnes et les dorent de mille couleurs. Ce spectacle est réservé aux pays tempérés. La lune est l'astre de l'Espagne, elle la venge du soleil. Dans nos climats à demi septentrionaux, sa clarté jette un voile sur les objets, elle permet à peine de les distinguer, et les dénature presque entièrement. Ici les lignes des édifices, des montagnes, les contours des arbres, les bornes du sol, ressortent aussi

nets, aussi arrêtés qu'en plein midi. Les dimensions des objets s'agrandissent, les formes s'idéalisent sans se confondre; elles prennent quelque chose de svelte, de limpide, je ne sais quelle grace aérienne qui n'a rien de mélancolique, mais qui transporte dans un monde merveilleux; ce n'est point le jour, ce n'est point la nuit, c'est la lumière du royaume de féerie, c'est le rendez-vous de Titania, de Puck, d'Oberon, de tous ces sylphes du *Midsummer-Night-Dream*[1], dont les vignettes anglaises ont si bien saisi la mystérieuse apparence. On croit entendre au loin les derniers sons d'une fête singulière; les mouches brillantes qui voltigent çà et là, dans des buissons de sauge et d'aubépine, semblent les dernières lueurs d'une illumination magique. Il n'y a rien, je le proteste, d'exagéré dans la peinture de ces sensations; on en est un peu honteux, mais il n'est pas aisé de s'en défendre. Je me rappellerai toujours le jardin d'Albérique, sur la route de Madrid à Valence; c'est un des nombreux domaines des ducs de l'Infantado. Je le traversais à minuit; le vague des rayons qui l'éclairaient lui donnait l'effet d'un songe. Les palmiers paraissaient immenses, j'aurais certifié qu'ils se perdaient dans les airs; les orangers prenaient la stature des chênes, et les bornes de ce jardin, assez petit d'ailleurs, s'étendaient démesurément, au gré de l'imagination fascinée par la vue. Je me croyais dans une forêt de l'Inde. En dépit de l'heure, je mis pied à terre, comme pour m'assurer de la réalité de cette apparition. Ma curiosité ne plaisait guère à mes guides; ils commencèrent par murmurer, et finirent par se mettre à rire; ils ne se moquaient pas de ma contemplation intempestive, mais de trois femmes qui venaient à nous en chantant. Il y avait une petite pyramide assez basse sur le bord de la grande route; dès que ces femmes

1. Comédie de Shakspeare.

y furent parvenues, elles gardèrent tout à coup le silence, et ne reprirent leurs chansons qu'après l'avoir dépassée. Cette interruption m'étonna : je m'approchai de la pyramide, et j'y distinguai parfaitement, au fond d'une espèce de niche, une tête de mort clouée dans une lanterne. C'est le crâne de Gato, fameux brigand, jadis la terreur de la contrée. La maison où il assassina une famille entière est marquée d'une croix rouge; tout cet appareil est fondé à perpétuité pour effrayer les Valenciens. Ce peuple passe en effet pour le plus féroce de l'Espagne; l'expression de ses traits le témoigne assez. Il joint la ruse à la cruauté, un esprit léger et subtil à une ame vindicative. Les brigands y abondent; le gibet est en permanence sur la grande place du marché. L'amalgame du gracieux et du terrible se retrouve ici à chaque pas; les potences, les têtes de mort, *les garrotte*, s'y mêlent journellement au parfum des citronniers et des roses. Ces contrastes, si chers à nos romantiques, ne sont à Paris qu'une forme de littérature; ici c'est quelquefois un raffinement de vengeance.

Le général Elio, l'un des chefs du parti royaliste, a été étranglé publiquement dans le jardin qu'il avait planté, au pied de l'arbre sous lequel il faisait sa méridienne, et en face du kiosque où il prenait son chocolat. Le jour même de son supplice, on vendit dans les rues une gravure qui représentait cet évènement avec l'inscription que voici : *Esta suerte le à cavido al general Francisco Xavier Elio con su gusto mio.* « Ainsi « vient de périr Elio, à ma grande satisfaction. » J'ai la gravure entre les mains. Deux ou trois ans après, l'archevêque de Valence a fait pendre un imbécile qui se disait athée. Les journaux en ont retenti.

Albacète est une petite ville du royaume de Murcie, voisine des frontières de Valence, et connue par ses coutelleries; c'est le Châtellerault de l'Espagne. On n'y est

point assailli par une nuée de femmes et d'enfans qui grimpent jusque dans les voitures pour y jeter des canifs et des ciseaux. Le fabricant d'Albacète est plus discret; il attend avec calme que le voyageur soit descendu, s'avance d'un air grave, s'explique en peu de mots, et présente d'excellens poignards.

Nulle part, même à Rome, je n'ai rencontré autant de moines qu'à Valence. Les processions s'y croisent journellement dans les rues : les églises, comme dans toute l'Espagne, y resplendissent de marbre et d'or. L'inquisition était aussi inutile qu'atroce. Jamais le protestantisme n'aurait pu s'établir chez un peuple sobre, mais sensuel, qui se dédommage des haillons qu'il porte par les dorures qu'il trouve dans les églises. Jamais Calvin ou Zwingle ne se seraient fait entendre de ces étudians, de ces paysans, de ces femmes qui remplissent les rues, les places, les balcons, et montent sur les toits pour voir passer, à peu près tous les quinze jours, saint Michel en tonnelet, sainte Justine en panier de toile d'or, saint Jacques l'apôtre avec la croix de Calatrava et la madone, en robe à queue, tenant un mouchoir à la main et pleurant de bonne grace, comme une veuve de qualité.

En Espagne, les moines, les prêtres n'ont rien de triste ni de morose; ils reçoivent les étrangers avec une bonhomie qui vaut mieux que la politesse; ils montrent volontiers leurs galeries, leurs bibliothèques, répondent très-patiemment à des questions souvent indiscrètes, et s'expriment en gens du monde sans sortir des bienséances de leur état. Ils ne se livrent point à l'humeur bilieuse, à la morgue hostile qu'on rencontre parfois dans le clergé d'un autre pays. La raison en est simple; l'ambition satisfaite entretient le calme. Les uns disputent le pouvoir, les autres en jouissent.

Ecclésiastiques ou séculiers, habitans du nord et

du midi, différences d'état et de provinces, d'habits comme de séjour, tout dans ce pays porte une empreinte individuelle; ces mœurs, ces costumes, ces physionomies, ont déjà pris la vie sous la main d'un Cervantes; plus de la moitié du chemin est faite; pour fermer la carrière il faudrait un Walter Scott. Si la pauvre Écosse, assez pittoresque, mais un peu monotone, et sans histoire européenne avant Marie Stuart, a pu, malgré tous ces désavantages, fournir des sujets intéressans à un grand peintre, quelle ressource ne trouverait-il pas dans cette Ibérie si féconde en actions depuis les Romains jusqu'à nos jours! Il faudrait non pas un froid copiste du romancier anglais, mais un peintre créateur qui, né en Espagne, seul moyen de la bien connaître et de l'aimer, aurait voyagé en Europe. La noblesse et le tiers-état, tels qu'ils existent maintenant, lui donneraient peu de tableaux, c'est au politique à les observer; le peintre n'y verrait que ce qui est partout, à cela près qu'en Espagne les passions sont plus vives et les dehors plus froids qu'ailleurs. Un étranger débarque à Paris et tombe au milieu d'un *rout* ou d'un bal; il voit une jeune femme s'agiter sans cesse, s'asseoir, se lever, se rasseoir, passer d'un salon à l'autre, au bras d'un jeune homme, causer et rire avec lui; l'étranger décide que ce couple est fort bien ensemble et se trompe complètement. Il entre dans un salon espagnol; il voit une rangée de femmes immobiles, assises sur des banquettes le long de la muraille, et ne disant un mot à ame qui vive : il en conclut qu'ici personne ne s'intéresse à personne. Cette fois se trompe-t-il encore?

La bonne compagnie est partout sans relief. En Espagne le pittoresque est dans les rues: les moines, les bohémiens, les torreros, les étudians, les manolas, les miquelets, les voleurs, telle est la mine à exploiter. Je recommande surtout les miquelets et les voleurs!...

Ces deux classes d'hommes se font une guerre éminemment originale; j'ai vu les premiers de très-près, et c'est grace à eux que je n'en puis pas dire autant des autres.

Les miquelets forment la garde particulière des capitaines-généraux ou gouverneurs de province; elle n'est composée que d'hommes vigoureux, dans la force de l'âge, et d'une moralité éprouvée; ils font la police du pays, et tiennent en cela de nos gendarmes; mais ils leur ressemblent comme la poésie à la prose. Leur dévouement à leur chef est sans bornes; il est implicite, dégagé de toute objection, allant même jusqu'au fanatisme, à la manière des soldats du Vieux de la Montagne; mais loin d'être des *assassins* comme leurs devanciers, ce sont eux qui poursuivent les contrebandiers et les brigands. Sobrés, infatigables, ils les harcèlent nuit et jour dans les plaines, dans les bois, au cœur des rochers les plus sauvages. Dans notre course de Cadix à Malaga, nous fûmes escortés par un détachement de cette brave milice. J'y compris une vérité dont on n'est pas généralement persuadé, c'est qu'avec des chefs habiles, l'Espagnol pourrait devenir le meilleur soldat de l'Europe. Le miquelet de Séville marche des journées entières sans se fatiguer un moment; il devance le pas des mules, saute de rocher en rocher toujours chantant, toujours riant, frais et dispos au retour comme à l'heure du départ. Quant à son repas, il le porte dans ses poches : c'est une orange, un morceau de pain, du fromage par extraordinaire; et si les voyageurs qu'il accompagne y ajoutent quelques croûtes de pâté et un verre de vin, sa reconnaissance est excessive, il se jetterait au feu pour eux. Ce peuple est foncièrement bon; l'absence d'une saine morale lâche la bride à ses passions; une instruction religieuse bien dirigée pourrait tempérer sa fougue. Nos hommes s'étaient fort attachés à nous; cette commu-

nauté d'existence, plusieurs jours de suite, semblait avoir beaucoup d'attrait pour eux. Nous avions passé ensemble une nuit entière à la belle étoile en vue de Gibraltar, dans un désert épouvantable, au sortir d'une forêt, et hors de tout chemin frayé; ils avaient été avec nous à la découverte d'une source; ils nous avaient aidés à allumer de grands feux; ils avaient bu, mangé avec nous; nous étions devenus leurs frères. C'est l'impression du désert et de la tente; elle est gravée à jamais dans le cœur de l'Arabe; elle a résisté aux mosquées de marbre, aux voluptés du Généralife, aux syllogismes de l'école, au christianisme lui-même. Le sang arabe coule toujours dans les veines de l'Andalou.

Le costume des miquelets est à peu près celui de Figaro, ou plutôt de *Majo*, modifié par les convenances militaires: il consiste en un petit chapeau rond, une veste courte, une culotte qui tombe à mi-jambe, et d'une couleur assez sévère; dans leur large ceinturon sonnent deux pistolets, un couteau de chasse et un poignard; un fusil est dans leurs mains. Ce sont pour la plupart de beaux hommes, très-bien faits, avec des traits prononcés, des yeux noirs, un air gai et bienveillant; cette dernière partie du signalement devient inexacte en face des contrebandiers. A leur seul nom le miquelet entre en fureur; il affecte de les dédaigner, mais l'excès même de ses hyperboles méprisantes parle en faveur de leur courage.

Les voleurs infestent l'Espagne; malgré les efforts de plusieurs capitaines-généraux, ce fléau n'est pas à son terme; il a diminué, il diminuera encore, peut-être ne sera-t-il jamais radicalement extirpé. On n'a pas affaire à des bandes, mais à des hameaux, à des villages, à des villes; Écija, par exemple, ville d'Andalousie, grande, bien bâtie, avec un pont digne d'une capitale, Écija est un réceptacle de brigands, connu générale-

ment pour tel. Les accidens y arrivent sans cesse; c'est une chose reçue; on ne se donne plus la peine d'en parler. Il y a deux ou trois ans qu'une femme s'était mise à la tête de la bande; elle n'arrêtait que les hommes. Ces malheureux n'en étaient pas quittes pour la perte de leur valise; la mutilation remplaçait l'assassinat, car les voleurs d'Espagne ne tuent qu'à regret, et uniquement en cas d'attaque. Ils sont moins féroces que ceux des environs de Rome. L'établissement des diligences, soutenu et défrayé en partie par le gouvernement, n'était guère praticable avec les bandes qui couraient le pays. Il aurait fallu les détruire, les exterminer; la seule idée en parut chimérique. On trouva plus commode de traiter avec eux. Plusieurs voleurs, condamnés au gibet, reçurent leur grace à condition de grimper sur l'impériale des diligences, et de s'entendre avec les brigands en exercice, pour que le service public fût toujours respecté. L'accord se fit moyennant une somme annuelle très-considérable (100,000 francs, si je ne me trompe). Aussi depuis cet arrangement la diligence n'est presque jamais attaquée. Elle parcourt deux fois par semaine les routes de Séville et de Valence, s'arrête pour dîner, pour souper, et laisse reposer les voyageurs trois ou quatre heures dans la nuit. Les auberges, bien bâties, passablement approvisionnées, ne ressemblent plus aux *ventas* de Gilblas et de Guzman d'Alfarache; des œufs frais, des légumes, *le puchero*, mélange de viande et de pois-chiches, tiennent lieu du *civet de matou*. En dépit des oliviers, l'huile est toujours mauvaise, et le vin détestable; mais ce n'est pas la faute des messageries qui ont amené l'établissement d'assez bons gîtes, grace au traité de l'autorité avec les voleurs.

Quelques journaux ont raconté très-infidèlement l'aventure arrivée à l'ambassadrice de ***, sur la route de Séville à Madrid. Voici le fait: cette dame revenait d'An-

dalousie, par la diligence, qu'elle avait louée tout entière; elle était accompagnée d'une nombreuse société. La caravane n'avait essuyé aucun accident dans tout le cours d'un voyage si hardi pour une femme, lorsqu'au sortir de la Sierra-Morena, entre deux bourgades de la Manche (Almuradiel et Santa-Cruz), le cocher arrêta ses chevaux tout court, et cria, d'une voix étouffée, *abajo! las armas!* (descendez! aux armes!) On était au mois de mai, en plein jour, entre trois et quatre heures du soir, dans une plaine sans arbres, ouverte de tous côtés. Les voyageurs aperçurent, en effet, plusieurs hommes à cheval; les guides, qui se connaissaient en voleurs, annoncèrent l'approche de leurs anciens camarades; quelques jeunes gens saisirent vivement des escopettes, mais madame *** leur fit signe de les quitter, et, loin de perdre la tête, montra beaucoup de sang-froid et de prudence, et déclara qu'il fallait composer avec les brigands. Sa présence d'esprit prévint une catastrophe. Au premier coup de fusil, un engagement devenait inévitable. Le chef des brigands, d'une figure noble, mais sauvage, avait à peine vingt-deux ans; il était parfaitement équipé; il montait un fort beau cheval. Un des guides alla droit à lui, par l'ordre de madame ***, et lui demanda s'il prétendait attaquer la voiture publique. « Ce n'est point mon intention, répondit-il, je ne vous ferai pas de mal à vous autres, si vous ne me gênez pas? — Qu'entends-tu par là? — Vois-tu ces galères [1] dans la plaine? nous les dévalisons depuis une heure; si vous ne nous troublez point, passez. » En effet, sept ou huit hommes dépouillaient, à quelques pas de là, des voitures chargées de marchandises. Le guide rapporta *l'ultimatum* des voleurs; ils étaient en force, il fallut bien capituler. La diligence se remit donc en marche; elle

1. Galères, voitures de rouliers.

passa au petit pas entre les deux voitures volées; les brigands les débarrassaient en silence, sans hâte, sans brusquerie, tandis que les pauvres spoliés, assis au pied d'un tertre, les regardaient faire de l'air du monde le plus tranquille. Il y avait, parmi eux, des femmes, des enfans, un moine, un jeune soldat; tous semblaient indifférens et désintéressés dans la question. On les aurait pris pour des gens qui se reposaient après un déjeuner sur l'herbe.

Arrivée à Santa-Cruz, la voiture fut entourée des habitans du pays; les femmes s'étaient mises sur le pas de leur porte, et riaient sous cape; elles étaient sûrement du complot. Valdepenas, souvent cité dans Don Quichotte, est un des gîtes marqués pour les couchées. La diligence s'y arrêta comme à l'ordinaire. L'escorte devait y être changée Apollinario en prenait le commandement. Ce personnage, très-peu connu à la Chaussée-d'Antin, fait beaucoup de bruit dans la Manche. Il avait été naguère la terreur des grandes routes. Ses exploits égalaient ceux de Cartouche; cependant il n'a jamais tué personne; du moins il m'en a donné sa parole d'honneur. Un soir, sur la brune, l'évêque de Jaën passait en pompeux équipage; Apollinario lui mit le pistolet sur la gorge; l'évêque répliqua par un sermon très-pathétique; le pécheur, touché jusqu'aux larmes, se jeta aux pieds du prélat, lui promit de changer de vie, reçut sa bénédiction, et courut s'arranger avec le gouvernement pour escorter la diligence. On agréa ses offres; il s'acquitta très-bien de l'emploi d'honnête homme, et ne tarda pas à y acquérir une certaine considération. Son extérieur n'a rien de remarquable; ses traits ne sont pas d'un Antinoüs, mais sa vigueur est d'un Hercule. Il fumait un cigare dans la cuisine de l'auberge de Valdepenas, lorsqu'un des voyageurs arrivés avec madame *** entra et se plaignit de l'aventure des voleurs; leur mar-

ché avec la diligence aurait dû prévenir un coup de main.. « Monsieur, répondit froidement Apollinario, vous avez bien raison, mais il faut pardonner quelque chose à la jeunesse. Ce garçon a voulu se donner un petit divertissement. Je lui avais bien recommandé de ne pas choisir le moment du passage de la *Senora Embajadora*, de peur d'incommoder Son Excellence; il a agi en homme mal élevé; il a eu tort, très-grand tort; je le verrai; je lui laverai la tête; mais excusez-le, c'est un jeune homme, un enfant de la montagne (*un hijo de la Sierra Morena*).»

Telle a été, mot pour mot, la réponse de cet ex-brigand; il est parti de là pour raconter ses anciennes prouesses, les bons tours qu'il a joués, les vols qu'il a faits; et cela, sans embarras, ni fanfaronnade, mais d'un air de bonhomme, d'un ton simple et naturel.

L'ambassadrice, désirant savoir les noms des personnes volées pour venir à leur secours, crut devoir écrire à l'alcade; Apollinario l'en dissuada. « Je ferai observer à Votre Excellence, lui dit-il, qu'il vaut mieux ne pas s'occuper de cette affaire; on avait dénoncé une espiéglerie de ce genre à un alcade d'ici près; il fit faire des perquisitions, on lui brûla sa vigne; il voulut continuer, on le brûla lui-même. »

Étrange état de choses! incroyable désordre! le vol au-dessus des lois! la société en proie aux brigands!..... Tant d'excès font horreur; mais ce mépris du danger, cette prodigalité de la vie n'est que l'abus du courage; il y a, sous cette écorce africaine, une sève que la civilisation tarirait peut-être; bien dirigée, elle a renouvelé les dévouemens de Numance et de Sagonte. Admirons l'Espagne avec grande restriction; ne la citons jamais comme un modèle, sous aucun rapport; mais pour la juger moins sévèrement, songeons à la guerre de l'*Indépendance*.

VI.

Esquisse de la Basse-Nubie, par M. Lenormant.

En attendant que M. Champollion revienne d'Égypte et reçoive de toute l'Europe savante, excepté peut-être de l'Académie des Inscriptions, les honneurs qui lui sont dus, nous insérons ici un fragment, non de ses propres travaux, mais des travaux accomplis à côté de lui et sous ses yeux. M. Lenormant l'a accompagné dans toute la première partie de son voyage, et ne l'a quitté qu'après être parvenu au terme où s'est arrêtée l'expédition. Nos lecteurs connaissent déjà M. Lenormant; ils ont lu dans la *Revue française* ses recherches sur *les vases étrusques* et *la peinture sur verre*. Il ne nous convient donc point de le louer; mais nous ne craignons pas d'affirmer d'avance que son *Esquisse de la Basse-Nubie* sera accueillie avec un vif intérêt. C'est pour la troisième fois que nous publions ainsi les essais originaux de jeunes voyageurs; et nous avons, à ce moment même, en Grèce et dans l'Amérique du sud, des amis qui nous fourniront bientôt de riches matériaux pour de semblables publications.

Il y a quelques années encore, la plupart des voyages en Égypte se terminaient à la première cataracte, et l'île de Philæ formait la limite de toutes les excursions de ce genre. L'expédition française arrêta sa course sur les ruines mystérieuses de l'*Abaton;* elle regarda comme une conquête assez belle de planter son étendard où campait la dernière légion romaine, et certes il y avait de quoi s'enorgueillir d'un pareil résultat en présence de Mourad-Bey et des Mamelouks. Plusieurs néanmoins auraient voulu pousser plus loin; ils n'avaient pas oublié les noms grecs de Parembolé, de Pselcis, de Premmis; ils avaient présens à la mémoire les récits où l'antiquité célèbre la grandeur, la beauté, et la sagesse des Éthiopiens, et l'étude de l'Égypte leur avait

appris à ajouter plus de foi aux récits d'Hérodote. Mais l'armée était lasse, et le pays peu engageant : « Qu'iriez-vous chercher plus loin? leur disaient les *kachefs* du voisinage; que feriez-vous d'un pays où l'on ne trouve que de l'eau et des pierres? » Ces conseils intéressés faisaient d'autant plus d'impression sur d'autres, que Philæ leur paraissait le dernier effort de l'humanité luttant contre une nature à la fois dévorante et stérile. M. Denon voyait, dans la pompe des monumens de l'Ile sacrée, une intention manifeste de frapper l'imagination des caravanes de l'Éthiopie à leur entrée sur le sol de l'Égypte.

Quand nous songeons aux obstacles qui surgissaient à chaque pas dans ces turbulentes contrées; quand nous nous représentons ces travaux, amoureux d'ordinaire du repos et de la durée, disputés pied à pied aux Bédouins, aux Mamelouks, à toute une population émue dans ses croyances, et soulevée par d'irréconciliables préjugés, loin de rien reprocher à l'ardeur ni à l'exactitude de nos compatriotes, nous nous demandons comment il leur a été donné de tant recueillir au milieu de circonstances si défavorables. Permis à l'envie étrangère de déprécier l'un des plus beaux titres de notre gloire; mais n'eût-il pas été à la fois et plu juste et plus noble, à ceux qui ont suivi la route ouverte par la France, de se replacer en idée sous la protection de nos armes, que d'insulter aux trophées qui leur montrent encore le chemin?

L'Égypte une fois connue dans toutes ses parties, il était naturel qu'on cherchât à renouer la chaîne qui l'unissait jadis à l'Éthiopie. Bruce laissait entrevoir quelque peu de la vérité sous les couleurs trompeuses de son récit; dans cette nouvelle exploration, la Basse-Nubie ne devait être qu'un intermédiaire assez indifférent entre deux contrées, toujours fertiles, autrefois florissantes et populeuses. L'Europe, qui doit aux courses aventureuses de nos compatriotes Linant et Caillaud la connaissance de Meroë, sait aussi quelle place tient aujourd'hui, dans l'histoire de l'art et de la civilisation humaine, cette lisière si dédaignée où s'élèvent encore *Ibsamboul* et *Qalabeheh*.

Maintenant qu'il n'est pas rare de pénétrer jusqu'aux frontières du Darfour et de l'Abyssinie, maintenant que les garnisons de Mohammed-Ali occupent Sennaar, Chendy et les déserts du Kordofan, un voyageur ordinaire ne peut se dispenser de remonter jusqu'à la cataracte de Ouadi-Halfah. Mollement bercé dans sa cange légère, refusera-t-il le faible tribut qu'exige le

gardien du *Chellâl* de *Souan*, pour lui faire franchir, sans embarras, cette chute perpendiculaire de trois cents pieds, comme dit *Paul Lucas*, ce torrent impétueux dont le bruit assourdissait les gens dix lieues à la ronde, comme raconte *Macrobe?* Sérieusement, le voyage de la Basse-Nubie est devenu indispensable, et tout bon touriste se ferait rire au nez dans les cercles de Londres, s'il avait manqué d'inscrire son nom sur le revers occidental du rocher d'Abousir.

Que si l'on a remonté jusqu'à Souan sur une barque trop grande pour qu'elle franchisse la cataracte, quelques chameaux, toujours obligeamment offerts par le *nazer* de l'endroit, transportent bientôt votre bagage au port, éloigné de deux lieues environ, où s'arrêtent les grossières embarcations de la Nubie; vous suivez modestement sur un âne cette route où Strabon se représente, avec tant de complaisance, roulant dans le char de Gallus; vous montez à travers de grands pans de murs ruinés, jusqu'à ce cimetière révéré où dorment les conquérans arabes de l'Égypte, les compagnons d'Amrou, qui avaient connu Omar, dont les plus vieux avaient pu baiser la main du prophète; vous cheminez entre les pierres chargées d'inscriptions cufiques, mais éparses, retournées, plantées indistinctement dans le sable, après avoir flanqué pendant six mois les redoutes du *fort Tropique;* de grands rochers de granit rose vous ferment la vue, à droite, à gauche, et devant vous; les entailles régulières qui les découpent vous indiquent ces carrières d'où l'obélisque de Saint-Jean-de-Latran et les colonnes des Thermes de Dioclétien sont descendus tout formés. Quel contraste avec le riant spectacle qui naguère réjouissait vos yeux! En vous retournant tout à l'heure vous voyiez s'ouvrir cette grasse vallée de l'Égypte; vous aperceviez les bosquets d'Éléphantine, et vous comptiez les colonnes de Syène, élevant leurs têtes rougeâtres au milieu des pampres et des palmiers; maintenant il vous faut renoncer à rafraîchir de plus de deux heures votre palais desséché par le sablé que vous respirez avec l'atmosphère brûlante qui pèse sur vos organes. Mais la peine du voyage ne sera pas telle que vous ne remarquiez sur tous les rochers environnans ces grandes inscriptions hiéroglyphiques où tantôt un voyageur a inscrit son hommage aux divinités locales, en se représentant auprès avec le bâton du pélerin; tantôt un conquérant, porté sur son char, s'est fait graver recevant, au retour de l'Éthiopie, les hommages de ses fils et de ses serviteurs à genoux. Au pied de ces fastueuses légendes,

et par un contraste frappant, vous aurez observé les débris de cette longue muraille, ressource impuissante d'un peuple dégénéré contre l'invasion de ses anciens tributaires; et votre esprit aura rapproché de ce monument de décadence, cette fameuse muraille d'un autre peuple autrefois aussi puissant peut-être, et réduit dans sa vieillesse à d'aussi vaines défenses. Mais le lointain murmure des eaux a frappé votre oreille; de longues bandes de terre végétale, déposées dans le creux des rochers, se parent de la verdure jaunissante des *bâmié*, et des bouquets vermeils des *cacheringhé*. Des huttes grossières, auprès desquelles la maison du fellah égyptien paraîtrait un palais, s'élèvent entourées de haies de roseaux; des enfans d'un noir de bronze, des femmes chargées de bracelets et de colliers en grains de verre et de porcelaine, des hommes hâves, maigres et noirs, au regard doux, à l'aspect timide, vous révèlent le passage à une race nouvelle, à un climat plus brûlant encore. La route descend en serpentant, et après quelques détours votre vue se repose sur les temples de Philæ, avec leurs remparts de roches noires et comme calcinées, avec leur ceinture de gazon et la couronne bleuâtre de leurs palmiers.

C'est vraiment un lieu divin que cette île de Philæ, et l'imagination ne saurait concevoir un motif monumental plus complet de tous points. De quelque part qu'on arrive, qu'on débouche sur le Nil par la route de Souan, qu'on remonte le fleuve à travers les Méandres du *Chellâl*, ou qu'on en redescende le courant, toujours cette masse de rochers, de monumens et de verdure, offre à l'œil l'image de la plus riante illusion. Lancret, dans l'ouvrage de la commission d'Egypte, a retracé avec enthousiasme les mille aspects de cette terre sacrée; on conçoit que l'impression s'en augmentât encore pour lui de l'idée romanesque d'antiquité qu'il attachait aux temples qu'il décrit. Pour le voyageur initié aux découvertes de la science moderne, le plaisir n'est ni si long ni si vif, et on ne peut nier qu'il n'ait à se défendre au contraire d'un sentiment d'impatience, en retrouvant sans cesse le nom de Ptolémée et de César sur ces murs dont Lancret ne pouvait calculer l'âge qu'avec un sentiment de respect et même d'effroi. Il appartient à une autorité plus imposante que la mienne de rendre compte des résultats qu'a produits l'étude attentive de ces monumens. De tant d'interprétations ingénieuses, de rapprochemens précieux, de lumineuses conjectures, je ne pourrais donner qu'une impar-

faite idée; ce que je ne rendrais pas surtout, c'est la vie nouvelle que tout semblait reprendre autour de nous, c'est l'émotion du témoin d'une évocation inespérée, c'est la douce et calme lumière qui pénétrait pour la première fois l'abîme où s'étaient perdus tant de systèmes et de recherches vaines. Quoique le public ne connaisse encore qu'une faible partie des résultats qu'a procurés à M. Champollion la découverte de l'alphabet phonétique, on a déjà pu se faire l'idée de ce que de pareils travaux supposent de pénétration, de constance et de sûreté de jugement, et l'Europe est là pour rendre témoignage à mes paroles; mais ce que bien peu ont pu apprécier comme moi, c'est cette promptitude qui commande le résultat, cette force d'intuition qui n'appartient qu'au génie, et en même temps cette candeur dans l'investigation de la vérité, cette noble simplicité à avouer l'erreur quand elle est reconnue, cette résignation tranquille à ignorer ce qu'il n'est pas temps de savoir.... Puisse ce témoignage d'une admiration sincère et d'une amitié dévouée, acquitter en partie la dette que tant de marques de confiance et d'intérêt m'ont imposée!

C'était à la fin de décembre; le soleil ne triomphait que pendant un petit nombre d'heures, dans la lutte qu'il paraissait livrer à la fraîcheur naturelle de l'air; le vent, soufflant constamment du nord, glaçait ces pauvres Nubiens à demi vêtus, pour qui la moindre impression de froid est un supplice, et pourtant la sérénité de l'air, l'éclat d'une lumière incessamment abondante et pure n'avaient pas été un seul instant troublés. La végétation dans l'île semblait être dans toute la sève de son développement; les pentes du fleuve n'étaient que fleurs et parfums. Nous campâmes dix jours, partie sur la terrasse de l'est, partie sous les portiques abandonnés du grand temple; à vingt-cinq que nous étions, maîtres et gens, nous donnions à l'île un aspect plus animé qu'elle ne l'avait eu depuis l'expédition française. Attirée par notre présence, la population d'alentour nous apportait des provisions, des antiquités, les animaux qu'elle supposait nouveaux pour nos regards. C'était un spectacle curieux, à cet instant si calme, où l'aube colorait à peine les sommités des rochers environnans, où les panaches des palmiers semblaient dormir immobiles, où pas un des mille filets de la chevelure des tamarisques n'avait paru frémir devant la brise du jour, de voir le miroir du fleuve, sillonné par des troncs d'arbres que poussaient de hardis nageurs, ou que dirigeait un naviga-

teur accroupi sur cet esquif digne des premiers jours du monde. — Les Nubiens de la cataracte ne connaissent pas, en effet, d'autres moyens de communication entre les îles et le continent, et c'est partout la manière de passer d'une rive à l'autre du haut Nil. Les enfans surtout abondaient; ils nous faisaient, avec une confiance naïve, l'offre de leur zèle et de leur travail : chacun s'attachait peu à peu à l'un de nous, savait se faire apprécier par de petits services, et s'installait en peu de jours sur le pied de domestique attitré. Nous ne nous lassions pas d'admirer la grace naturelle de leurs mouvemens, l'élégance de leurs formes, et l'expression animée de leurs traits. C'était effectivement une fête que notre arrivée au Chellâl, et j'espère qu'on parle encore, aux foyers des pauvres Barabras, de notre nombreuse caravane, de nos costumes extravagans, de nos incompréhensibles travaux, et surtout de notre argent.

La race qui habite la Basse-Nubie appartient à cette immense famille berbère, que les Arabes ont trouvée occupant le nord de l'Afrique, qu'ils ont d'abord repoussée, puis convertie, et qui, encore aujourd'hui, malgré son néophytisme musulman, conserve intactes la langue et les mœurs de la patrie. Le Barabra est maigre, noir, vieux de bonne heure, beau seulement dans l'enfance et la première jeunesse, mais rappelant, plus qu'aucun peuple voisin, l'ancienne race égyptienne, telle qu'on la trouve naïvement rendue sur les monumens. Les femmes portent les cheveux nattés de la cour de Sésostris; leur vieillesse est encore plus anticipée que celle des hommes, et leur état aussi misérable que dans tout autre pays musulman. Leurs fils et leurs maris partent tous, presque sans exception, pour le Caire ou Alexandrie où ils se mettent au service des Francs, qui les préfèrent aux Arabes, à cause de leur ancienne réputation de probité. Sitôt qu'ils ont amassé quelque argent, nulle puissance humaine ne peut les empêcher de retourner au pays natal, où ils consument, plus ou moins vite, le fruit de leur économie. Les voyages se renouvellent ainsi jusqu'à ce que l'âge et les infirmités y mettent obstacle. Quelques-uns ont la sagesse de s'enrichir, et achètent des terres; mais le plus grand nombre vit au jour le jour, s'adonne au jeu et à l'ivrognerie, et finit fort misérable. La population, depuis la première jusqu'à la seconde cataracte, dans un espace d'environ quarante-cinq lieues, n'est pas estimée à plus de vingt mille ames. Même nombre peut-être habite au-delà jusqu'aux frontières de Sennaar. Quand vous

voyagez dans le pays, cette population si disséminée vous échappe presque entièrement. Des huttes de terre, moins hautes qu'un homme, et que leur couleur fait confondre souvent avec les rochers et le terrain, vous en révèlent à peine l'existence. Douce, silencieuse et timide, elle semble se cacher sous terre, et y vivre. Avant le gouvernement de Mohammed-Ali, le pays, jusqu'au-delà de Dongola, appartenait à des kachefs d'origine turque, et descendans de ceux qui, sous Sélim Ier, enlevèrent l'Égypte aux Mamelouks. Ces gens s'étaient à peu près identifiés avec les mœurs et les besoins du pays, et la dynastie des *Hassan kachef*, des *Hussein kachef*, etc....., avait habitué les Barabras à un despotisme assez doux, et, comme on dirait chez nous, *paternel*. Mohammed-Ali, avec les vues qu'il a depuis réalisées sur le Sennaar, ne dédaigna pas la possession d'un pays qui, avec toutes les ressources d'une administration si peu scrupuleuse, lui rend, bon an mal an, 22,000 piastres turques, les frais de gouvernement évalués à 20,000. Tout en poursuivant les restes des Mamelouks vaincus, il ravit aux souverains du pays leurs biens et leur pouvoir. Les descendans de ces familles déchues jouissent encore dans le pays d'une certaine considération moins due à leur situation présente qu'à la comparaison qu'on fait de leur manière de gouverner avec celle de Mohammed-Ali. Cependant l'anéantissement de leur fortune les a peu à peu ravalés au niveau de leurs anciens sujets ; le sang berbère, que des alliances multipliées avec les femmes du pays, ont introduit dans leurs veines, les fait considérer comme étrangers par les Turcs; et, chose bizarre! c'est presque par charité que j'ai consenti à admettre dans ma barque, en retournant au Caire, les fils et les neveux du plus riche et du plus aimé de ces souverains.

Avant la dernière conquête, les Barabras méritaient la réputation de douceur et de fidélité dont ils jouissent encore. Leurs rapports plus fréquens avec l'Égypte, le contact des étrangers qui traversent aujourd'hui leur pays aussi facilement que la Suisse, et surtout l'ouverture de la navigation des cataractes, ont peu à peu effacé ces traces d'une vertu naïve, mais peu profonde, et qui souvent ne tient qu'à l'isolement et à l'ignorance des populations.

Tels sont les principaux traits du peuple dont les premières tribus gîtent dans le creux des rochers de la cataracte. Du Chellâl à Ouadi-Halfah, on distingue trois dialectes de la même

langue; nous nous sommes convaincus qu'elle n'offrait aucuns rapports avec le copte. Le berbère, au moins celui qu'on parle sur les bords du Nil, est un idiome doux, sonore, et dépourvu d'aspirations. La littérature locale paraît riche en chansons et en récits. Le même mot sert à désigner le Nil et l'eau; il n'y en a pas pour la pluie.

Rien de moins attrayant que l'entrée de la Nubie après Philœ. De hautes montagnes de granit, composées de roches noires et arrondies, dont plusieurs offrent, à la lueur du crépuscule, des aspects fantastiques, laissent à peine au fleuve un étroit passage. Ces gorges d'abord si étroites s'élargissent bientôt pour se resserrer plus loin, au-delà de Teffah, et former, pour ainsi dire, la barrière d'une fausse cataracte. De nouvelles îles divisent le courant du fleuve; de grands rochers noirs et prismatiques s'élèvent, au pied desquels blanchit l'écume des eaux. Au-delà de cette barrière, la vallée s'élargit de nouveau et conserve à peu près la même physionomie jusqu'à l'extrémité du coude que fait le Nil en se dirigeant brusquement vers le sud-est, à la hauteur d'Amada. C'est toujours, pendant cet espace, une plaine de sable de chaque côté du fleuve, quelquefois jaune-pâle comme en Égypte, le plus souvent d'un ton d'ocre très-prononcé, interrompue, de distance en distance, par des pitons presque toujours isolés, d'un noir ferrugineux, et aussi dépourvus de végétation que le sable du désert. Il est permis de croire que, à une époque éloignée, cette vallée participait de la perfection de culture à laquelle l'Égypte devait de si grandes richesses, et que les envahissemens des sables du désert n'avaient pas, comme aujourd'hui, recouvert entièrement la terre végétale. On ne concevrait pas autrement quelles mains auraient pu bâtir ou creuser des monumens dont l'étendue suppose un grand développement de population. Maintenant il ne reste plus dans toute cette vallée qu'une mince lisière de verdure qui se réduit souvent à de stériles buissons de mimosas épineuses, et de sensitives. De distance en distance, vous entendez gémir quelqu'une de ces *sakié* ou *roues à pot*, usitées en Égypte, mais qui servant ici toute l'année, se distinguent par un mode plus soigné de fabrication. Elles arrosent quelques maigres plantations de dourah, de ricin et de légumes d'une qualité médiocre, et baignent le pied des palmiers, dont la tige nerveuse et élancée, les panaches longs et bien fournis, les fruits abondans et plus savoureux qu'en Égypte, forment la

véritable richesse du pays. Trois ou quatre *sakié*, et trois cents pieds de dattier, constituent, en Nubie, une fortune très-respectable. Outre les bœufs qui tournent les roues, on voit aussi auprès des habitations des moutons et quelques poules; mais les nombreux troupeaux de bêtes à laine et à cornes, qu'on rencontre par intervalles, appartiennent aux tribus arabes indépendantes des *Ababdeh* et des *Bicharieh*.

Si la faune domestique offre peu de variétés, les espèces sauvages ne sont guère plus abondantes et tranchées. On dit qu'à de certaines époques les oiseaux du tropique, chassés par les tempêtes de leurs demeures accoutumées, se réunissent en troupes sur les bords du Nil, qu'ils peignent pour un moment de leurs mille couleurs; mais dans la saison où j'ai voyagé, des tourterelles au collier noir, aux ailes violettes et changeantes, d'énormes corbeaux, des vautours à têtes blanches, des faucons presque aussi nombreux que le sont chez nous les hirondelles, troublaient seuls le silence de la solitude. Parfois un pélican traversait gravement le fleuve, des courlis couraient sur les bas-fonds avec de petits cris plaintifs, ou un couple d'oies sauvages au corps noir, aux pattes orangées, à la voix rauque et forte, s'élançait avec bruit de la pointe nue des rochers. Les crocodiles ne manquent pas, mais ils sont plus petits qu'au-dessous de Souan, et se réunissent rarement en troupes. Enfin rien dans cette nature, où la vie semble accordée à regret, ne parle fortement à l'imagination que l'immensité du désert et l'éternelle pureté de la lumière.

Au-dessus de Derr, et après le coude d'Amada, la scène est un peu modifiée. Les montagnes, plus prononcées et mieux liées que précédemment, semblent courir en tous sens dans le désert de sable qui les entoure; parfois elles se rapprochent d'un seul côté du fleuve, tandis que de l'autre on les aperçoit à peine à l'extrémité de l'horizon. De grands et larges sycomores, des mimosas d'une espèce gigantesque, varient la monotonie des *doums* et des dattiers. En approchant de Ouadi-Halfah, la rive droite paraît bien cultivée : on suit pendant une demi-journée une ligne d'assez beaux villages entourés de grandes plantations. Tout occupé et charmé qu'on est de cet aspect inaccoutumé en Nubie, on s'étonne de voir les barques tourner court vers le rivage, et l'on apprend alors qu'on a touché les limites de la seconde cataracte, dont rien ne vous annonce les approches comme à celle de Souan. Pour jouir de l'aspect de cette

curiosité naturelle, il faut repasser sur la rive gauche, et quand les barques vous ont mené jusqu'à l'endroit où elles peuvent avancer sans danger, entreprendre dans le sable une promenade d'à peu près deux heures, pénible dans toute saison, et impossible, je crois, quand le soleil du tropique darde perpendiculairement ses rayons. A mesure qu'on approche, les îles se multiplient, les rochers commencent à percer la surface du fleuve, l'écume blanchit sur leurs aspérités, et le grand murmure se fait entendre de loin. C'est du haut d'un rocher, à qui son nom égyptien d'Abousir (tombeau d'Osiris) semblerait rattacher des traditions religieuses, et sur lequel on retrouve quelques inscriptions hiéroglyphiques tracées par d'antiques voyageurs, c'est du haut de ce rocher que la vue embrasse une grande étendue de la cataracte, et peut établir une comparaison intéressante entre elle et le chellâl de Souan. Dans celui-ci, le fleuve divisé en trois masses à peu près égales, par des îles grandes et escarpées, se jette avec force dans ces trois lits principaux dont l'industrie moderne a aplani le plus oriental, ouvrant ainsi le Nil supérieur à la navigation. La chute du milieu est la plus curieuse et la plus pittoresque. Après avoir cotoyé à l'est une île très-étendue qui occupe le centre du fleuve, le courant se détourne brusquement à gauche, et se précipite dans une diagonale de quinze ou vingt degrés pendant un espace d'environ cent toises, pour reprendre ensuite sa direction accoutumée vers le nord. Rien de plus beau que l'ondulation large et rapide des eaux dans cet étroit canal; rien de plus singulier que l'aspect de l'île pelée qui détermine ce brusque détour du fleuve, et que domine un seul arbre au feuillage clair-semé, courbé en toute saison par le vent qui suit le mouvement des eaux. Après ces premiers obstacles, le fleuve semble jouer avec les brisans à fleur d'eau qui le divisent encore, et descend ainsi par mille coupures diverses jusqu'à Souan, au milieu d'îles verdoyantes et de roches arrondies de granit rose, dont le temps n'a pas détruit partout les vives et fraîches couleurs.

A Ouadi-Halfah, le fleuve est couvert à perte de vue d'îlots noirâtres, entre lesquels il s'ouvre d'innombrables chemins, sans que l'œil puisse démêler en aucun endroit une chute principale, une cataracte dans l'acception ordinaire de ce mot, tel qu'on l'applique à Schaffouse ou à Niagara. La pente dans toute la longueur des rescifs est certainement considérable; mais l'extrême division des eaux la rend à peine sensible. Le fond de la

cataracte n'est point ici, comme à Souan, le beau granit rose des obélisques, mais cette matière d'un vert noir, traversée par des veines plus claires, et à laquelle les antiquaires conservent le nom de basalte, bien que sa formation ne présente rien de volcanique. On sait quel admirable poli les sculpteurs égyptiens lui ont donné, et l'on ne s'étonnera pas si l'action continuelle des eaux a opéré l'effet de l'art sur ces masses énormes. Dans quelques endroits, les roches incessamment lavées ont l'aspect clair et brillant des émeraudes; dans d'autres, on se croirait au port Ulysse ou en avant de Catane, tant le ton de la pierre devient sévère et sombre. La végétation ne manque pas à la scène, et lui prête de nouvelles beautés. Une multitude de mimosas, aux formes tourmentées et capricieuses, ombrent les flots de leurs chevelures découpées, et semblent comme des réseaux tendus pour amortir l'éclat de la réverbération des eaux. Les montagnes de la rive gauche, formées entièrement d'un grès jaunâtre, viennent se réunir par le pied aux roches dont le fleuve est pavé, et sur cette chaussée intermédiaire s'établit comme une lutte des deux formations féconde en accidens variés, et à laquelle l'œil le plus étranger aux secrets de la minéralogie ne saurait rester indifférent. Cette ligne prolongée de collines de grès se retrouve à peu de distance sur la rive droite, et commence, en cernant le fleuve de toutes parts, ce pays auprès duquel la Basse-Nubie n'est que verdure et fraîcheur, et que les Arabes désignent par le nom expressif de *Batn-el-agiar* (*ventre de pierre*).

Ici la navigation du Nil est complètement interrompue; ici le voyageur qui ne plaint ni son temps ni sa fatigue, est obligé de demander des dromadaires aux cheiks arabes du voisinage, pour continuer sa route le long des nouvelles cataractes qui barrent le fleuve à des distances rapprochées. Long-temps il marchera avant d'avoir franchi la limite des pluies du tropique, avant d'avoir aperçu ces plaines verdoyantes du Sennaar, ombragées par d'énormes baobabs; ces marais immenses d'où s'élèvent une végétation puissante et des miasmes mortels; ces bois où vivent par millions les bruyantes tribus des singes; ces villages dévastés par les Turcs où campent aujourd'hui les éléphans; ce confluent qui réunit les eaux de l'Abyssinie avec le tribut de la source toujours inconnue; ces pyramides mystérieuses, où Méroë garde encore le secret d'une civilisation plantées comme un fanal entre l'Inde éternelle et l'Égypte im-

périssable.... Mon ambition n'était pas si grande et mon temps était limité ; le lendemain du jour où du haut de la montagne d'Abousir j'avais salué de loin l'équateur, ma barque redescendait rapidement le grand fleuve, et le soir, séparé d'aimables compagnons, je tâchais, sur les bruyères de Farras, de rasseoir quelque peu mes idées, ballottées par tant d'impressions diverses et d'émotions inconnues.

Maintenant que la description générale du pays a pu préparer le lecteur à l'effet des monumens qui donnent à cette contrée son intérêt principal, je le prie de redescendre avec moi au pied des terrasses de Philœ, et de là nous suivrons ensemble cette route où la trace des croyances et des efforts de l'homme se rencontre à chaque pas.

La Basse-Nubie, considérée ou comme route intermédiaire de la civilisation africaine, ou comme point extrême des idées européennes, a droit à toute l'attention des philosophes et des historiens. Soit qu'on y soupçonne le passage des influences importées d'Éthiopie en Égypte, soit qu'on y étudie la trace beaucoup plus claire de la réaction que la colonie agrandie et développée opéra plus tard sur la mère-patrie, il y a plaisir à voir défiler ces grandes révolutions qui préludaient à l'éducation du genre humain. Plus tard l'Europe rendra à l'Afrique ce qu'elle en a reçu : le christianisme viendra réveiller ces imaginations endormies dans des croyances usées ; mais la commotion causée dans le monde par la religion nouvelle, à mesure qu'elle s'éloignera de son point de départ, s'affaiblira dans son effet, et rencontrant là plus d'analogies que dans tout autre culte, produira une transaction paisible au lieu d'un bouleversement complet. Ces considérations, que j'abrége à dessein, font voir quel vaste champ ouvre à l'observation l'étude des antiquités de la Nubie ; elles disent aussi l'intérêt nouveau qu'elles présentent même après celles de l'Égypte.

Le premier monument qu'on rencontre après Philœ est le temple de Debôt, dont la situation se rapporte à celle de l'antique Parembolè. Nul monument, peut-être, ne saurait tenir lieu de celui-ci pour l'intelligence complète de l'architecture égyptienne. Ces trois propylées donnant entrée dans trois enceintes différentes, cette masse isolée dont les diverses parties paraissent encore s'emboîter les unes dans les autres pour aboutir à un mystérieux sanctuaire, et tout cela vu dans toute sa hau-

teur, sans cet encombrement qui dérobe aux regards plus de la moitié des édifices en Égypte, il n'en fallait pas davantage pour nous consoler de retrouver encore sur les murs les éternelles légendes des Ptolémées et des Césars, et surmonter le dégoût qu'inspirent les productions de l'art abâtardi de ces époques.

De Debôt, en passant près de Qârtas, on arrive rapidement à la fausse cataracte de Teffah : au pied de ces remparts pittoresques se trouvent les ruines d'une station romaine, dont les débris nombreux, mais d'une construction peu soignée, accusent une époque de décadence. Les monumens religieux qu'on y trouve offrent trop d'analogie avec le style égyptien, pour qu'on puisse penser que leur destination primitive ait été étrangère à l'ancienne religion du pays. Mais l'absence complète de bas-reliefs et d'hiéroglyphes dénote un siècle bien voisin de l'établissement du christianisme; on voit d'ailleurs, par les inscriptions qui subsistent dans l'intérieur de ces édifices, que le nouveau culte en prit bientôt possession; le dirai-je enfin? les temples de Taffah m'ont paru différer grandement des autres monumens de la décadence égyptienne : j'ai été moins frappé de l'affaiblissement des traditions de l'art; il m'a semblé démêler les traces d'un rajeunissement dans les idées et les formes: l'arc de Septime Sévère, le palais de Spalatro révoltent le goût par le luxe barbare des détails et la mollesse de l'exécution : l'ame se sent retrempée aux ruines de Saint-Paul, dans le sanctuaire de Saint-Laurent, au milieu de débris d'autres monumens enchâssés presque sans ordre, à côté de détails plus barbares encore que ceux de l'arc de Septime ou du palais de Spalatro.

J'ai donc pu trouver quelque intérêt dans l'étude des temples modestes de Teffah : pourquoi s'étonner si je suis resté froid devant l'énorme masse de Qalabcheh? ces colonnes ont presque la hauteur des plus élevées de Louqsor; ces cours, ces pylones se développent avec une majesté digne de Denderah; ces couleurs ont tant d'éclat qu'on les croirait appliquées il y a peu de jours. Mais tout cela est si misérable à l'examen, l'exécution en est tellement molle et défectueuse, qu'on se reproche, comme une déception, le premier étonnement que cette vue inspire. D'où vient donc que la renommée de Qalabcheh le dispute presque à celle d'Ibsamboul? Un petit monument qu'on est obligé de chercher dans une vallée à l'ouest du Nil justifie à lui seul cette prédilection de tous les voyageurs auxquels il n'a point échappé.

La disposition de ce petit *spéos* [1] est fort simple : une espèce de galerie oblongue à ciel ouvert donne entrée dans une pièce transversale dont le soffite est soutenu par deux colonnes de ce *dorique* primitif de Beni-Hassan, mais plus courtes, pyramidales, à cannelures profondes, avec une base ronde, et un dé carré pour chapiteau. Dans l'axe du monument s'ouvre la porte du sanctuaire, au fond duquel brillait une statue aujourd'hui mutilée, tout cela taillé dans un calcaire d'un granit serré, et presque aussi favorable à la sculpture que la plus belle pierre de talc : aussi les bas-reliefs sont-ils plus soignés, peut-être, que dans aucun autre monument du règne de Sésostris. A ce mérite ceux du vestibule joignent l'intérêt remarquable du sujet ; ils se rapportent tous aux conquêtes du plus célèbre des Pharaons : à droite, il triomphe des peuples de l'Asie ; on les reconnaît à leur haute stature, à leurs larges épaules, à leur nez aquilin, à leur barbe roide et pointue. Quel contraste avec les ennemis dont l'autre côté représente la défaite ! ces nez épatés, ces lèvres épaisses, cette chevelure laineuse, nous indiquent les Libyens, éternels ennemis de l'Égypte, sentinelles de la barbarie impatiente dispersées sur les limites du désert, toujours repoussées et toujours renaissant après d'impuissantes victoires. Sésostris est jeune encore ; ses premiers triomphes lui ont fait à peine franchir les limites naturelles de son empire ; mais il médite déjà de grandes conquêtes, et sur sa figure douce et fière se peint l'orgueil d'un premier succès. Il serait trop long d'insister sur ce que ces bas-reliefs offrent d'intéressant pour l'étude de l'art et de l'histoire : à peine ferons-nous remarquer, en passant, les détails naïfs de cette population éperdue, fuyant à l'aspect du vainqueur. Quelle vérité dans cet homme racontant à sa famille les progrès de l'armée ennemie ! quel contraste avec le groupe des deux princes, fils du Pharaon, que le même char réunit, et dont l'un s'apprête à lancer le javelot, tandis que l'autre dirige les chevaux, en se tournant amoureusement vers son frère. Mais l'intérêt se concentre sur la grande scène où le monarque, assis sur son trône, reçoit les tributs de l'Afrique soumise. Les princes de l'Éthiopie se prosternent devant lui, en élevant la palme de victoire ; les

1. Cette expression, dont les Grecs ont fait usage pour désigner le temple souterrain de Beni-Hassan (ἀντίος Ἀρτέμιδος), convient à tous les monumens de ce genre qu'on rencontre en Egypte et dans la Nubie. M. Champollion, dans ses lettres, est le premier, je crois, qui en ait fait usage.

offrandes précieuses, les meubles, les pelleteries, se mêlent aux corbeilles de fruits et de fleurs, aux lions enchaînés, aux lévriers conduits en laisse par des nègres; celui-ci porte un singe, celui-là amène des gazelles et des antelopes; la longue girafe domine enfin ces groupes variés : la vérité des mouvemens, la précision des détails, la finesse de l'exécution, l'imitation parfaite des animaux, recommandent au plus haut degré ces bas-reliefs, auxquels Thèbes n'offre peut-être rien d'égal.

Après de tels chefs-d'œuvre, le temple de Dandour aurait peu de droits à l'attention du voyageur, n'était sa situation pittoresque à mi-côte d'une montagne arrondie, sa terrasse avancée sur le fleuve, et l'harmonie gracieuse de ses proportions. Ce temple, bâti et décoré à l'époque romaine, est dédié à Osiris, dans lequel viennent s'absorber successivement toutes les formes de la divinité, jusqu'à celles du Soleil et d'Ammon. Au temps où ce monument a reçu sa consécration, la Trinité incarnée d'Osiris, d'Isis et d'Horus, usurpait le trône d'Ammon, de Neith et de Chons, et les grandes divinités de l'ancienne époque n'occupaient plus qu'une place secondaire dans le développement du mythe religieux. Ainsi, Jupiter et Junon avaient détrôné Saturne et Cybèle; ainsi, Phanès, le Bacchus des mystères, devait succéder à Jupiter lui-même.

En suivant toujours la rive gauche, on rencontre, après Dandour, le *Speos* de Qercheh, dont les beaux dessins de M. Gau rendent parfaitement l'aspect singulier et les détails presque barbares. J'étais impatient de voir par mes yeux ce monument qui, dans l'exécution, me paraissait offrir une grande anomalie avec le style égyptien. Après avoir gravi une pente assez douce à travers des débris de sphinx et de statues, on arrive dans le vestibule extérieur du temple, composé de quatre colonnes de face, et de deux lignes de quatre colosses cariatides, affrontés, et supportant une frise décorée d'hiéroglyphes. Après cette galerie, à ciel ouvert, suit un second vestibule creusé dans le roc, divisé en trois nefs, par six autres colosses. Une pièce transversale donne entrée de cette partie au sanctuaire et à quatre autres pièces. Quatre statues assises occupent le fond du sanctuaire : un autel massif en décore le milieu. Le trait caractéristique de ce monument est le contraste qui existe entre le style des colosses et celui des hiéroglyphes et des bas-reliefs. Qu'on se figure des corps tellement trapus qu'on les croirait, au premier abord, aussi larges que hauts, des jambes et des pieds calqués, pour

ainsi dire, sur les formes de l'éléphant, des bras et des mains à peine dégrossis, des têtes monstrueuses et presque grotesques; et à côté de ces conceptions dignes des pagodes les plus extravagantes, des hiéroglyphes d'une telle pureté de trait, qu'on leur comparerait à peine les plus soignés de l'époque de Mœris; des bas-reliefs d'un faire si large et d'une tournure si noble, qu'on ne sait si Karnak en renferme d'aussi remarquables. Supposera-t-on des siècles entre l'exécution des masses et celle des détails? Mais le nom de Sésostris est partout; les colosses conservent l'empreinte affaiblie mais distincte de ses traits. Nul doute que le monument tout entier n'appartienne au règne de ce prince. Dira-t-on que les colosses constatent un goût local, que le travail en appartient aux artistes nubiens, et qu'il n'a fallu rien moins que les plus habiles de Thèbes pour exécuter les bas-reliefs? Mais faudra-t-il aussi qu'il n'y ait eu d'autre production nubienne que les colosses de Qercheh, et que tout le reste des monumens du pays soit de travail égyptien pur? car nulle autre part, je n'ai vu rien de semblable à ces colosses. Voilà l'énigme que Qercheh présente et que je laisse à résoudre à de plus habiles que moi. Cette question ne s'élèverait pas que Qercheh, par le mérite de sa disposition, par sa dimension peu ordinaire, par sa masse moitié excavée et moitié bâtie, tiendrait encore un rang distingué parmi tant de monumens remarquables. L'heure où je l'ai vu le rendait plus frappant encore; les rayons du soleil levant qui pénétraient horizontalement dans la grotte se jouaient dans les vives couleurs dont les colosses sont encore ornés, et venaient mourir au pied de l'autel; la lumière circulait en vapeurs bleuâtres dans les bas côtés de la galerie, et les statues du sanctuaire paraissaient grandir dans la faible lueur où elles reposaient encore. Je doute que l'Inde, dans tout le luxe de ses temples souterrains, puisse produire un plus riche et plus admirable effet.

Je renvoie à Strabon ceux qui voudraient connaître l'intérêt historique que présente, à l'époque d'Auguste, la ville aujourd'hui disparue de Pselcis. Les sables de Daqqeh ont recouvert jusqu'au dernier débris de la capitale de Candace; isolés de toutes parts dans ce désert immense, et survivant seuls à cette destruction, les Pylones du temple de Toth appellent de loin le regard du voyageur, devant lequel ils semblent fuir comme les flèches de nos cathédrales dans les longues plaines de la France. Le nom le plus ancien qu'on lise dans ce temple est celui d'Er-

gamêne, roi d'Éthiopie : j'avais déjà trouvé à Debôt la légende de son père *Atarramoun*. Il est donc certain qu'avant Ptolémée Évergète Ier, les rois d'Éthiopie avaient poussé leurs frontières jusqu'aux portesde l'Égypte : peut-être cette extension de limites remontait-elle à la conquête de l'Égypte même par Sabacon. On sait qu'Ergamêne fit égorger dans un jour tous les prêtres de l'Éthiopie; mais une théocratie, basée sur le temps et les mœurs, ne pouvait tomber sans entraîner le peuple même dans sa chute; et le coup d'état d'Ergamêne prépara la conquête de l'Éthiopie, qui coûta si peu de temps et de peine à Évergète Ier, que de nos jours encore on en contestait la réalité. La possession de la Nubie assurée aux Ptolémées, il est tout simple qu'on retrouve sur les monumens de cette province les noms des successeurs d'Évergète Ier. Si Candace releva quelque temps le trône national, Pétronius eut bientôt ramené les Romains dans Pselcis, et le nom d'Auguste se lit dans le temple de Daqqeh. Mais quelle que soit l'incertitude qui subsiste dans l'histoire d'une province tant de fois délivrée et reprise, toujours est-il que le temple de Toth demeura, pour l'Europe elle-même, l'objet d'une vénération particulière; témoin toutes les inscriptions grecques et romaines qui tapissent les parois du sanctuaire et des pylones. Quel était l'objet d'une préférence si marquée? D'où vient que Toth, honoré d'un culte spécial dans toute la Nubie, n'attirait qu'à Pselcis les plus lointains pélerinages? Nous serions-nous trompés en croyant démêler dans le développement du mythe local, la confusion de Toth, le dieu de la Science, avec *Meoui*, dieu de la *Raison*, époux de *Tafné* ou la Force? N'aurait-il fallu rien moins qu'un thème complètement philosophique pour appeler l'adoration des peuples auxquels la philosophie était devenue familière?

Passons rapidement devant *Meharraqah*, dont les ruines serviraient à confirmer les conjectures hasardées à l'occasion de *Teffah;* Ouadi-Esseboua nous arrêterait plus long-temps, mais le sable recouvre son temple; nous jetons un coup d'œil rapide sur ses pylones à demi enfoncés, et en lisant sur leurs pierres désunies le nom tant de fois répété de Sésostris, nous regrettons que le temps et les moyens nous manquent de nous ouvrir un chemin dans ces salles devenues souterraines, et qu'entouraient sans doute autrefois de grasses et fertiles campagnes.

Mais la route du fleuve a commencé de s'infléchir vers le

couchant. La brise constante du nord, si favorable à notre navigation, va, pendant quelque temps, nous contrarier dans notre marche. Arrêtons-nous un instant à l'ombre de ces palmiers, sous ce kioske paré de fleurs qui domine le courant. Ce lieu est Korosko, pauvre village, mais qu'anime par intervalles l'arrivée des caravanes qui descendent du Sennaar. Ici réside un préposé du pacha, chargé en même temps de maintenir son autorité et de surveiller ses intérêts mercantiles. Autour de cet agent se pressent les *djellâbs*, dépouillés pour la première fois de leur indépendance, et réduits à continuer, en qualité de commis, une profession dont les chances les plus heureuses du commerce le plus libre compenseraient à peine les fatigues et les dangers. Justement, une caravane est arrivée tout à l'heure; les chameaux, libres de leur charge, paissent, après tant de jours de privation, une herbe fraîche et touffue. Le djellâb, au teint hâve, au regard éteint, fume voluptueusement sa pipe sur les ballots de gomme, au milieu des plumes d'autruche et des dents d'éléphant; de jeunes esclaves, au corps de bronze, attisent le feu ou préparent le repas du soir, tandis qu'un écrivain copte enregistre laborieusement les marchandises amoncelées.

Après avoir cheminé l'espace d'environ dix lieues dans la direction du sud-ouest, on arrive à Amada, autre temple transformé un jour en église chrétienne, mais dont les bas-reliefs, comme à Daqqeh; à Philœ, etc., sortent peu à peu de dessous la croûte qui les a si long-temps cachés. Maintenant que les croyances locales ne protègent plus ces profanations consacrées, chaque dévot pélerin de l'antiquité, dans l'intérêt de sa curiosité propre et de celle de ses successeurs, arrache une portion de cet enduit, décoré de peintures grossières. Chaque nouvelle visite coûte une jambe au cheval de saint George, une mitre à saint Nicolas, et rend à la lumière une coiffure emblématique d'Ammon, ou un portrait de Mœris. Le temple appartient au siècle des Thouthmosis, l'âge classique de l'art égyptien. On y retrouve les grandes frises, les piliers à facettes de Médinet-Abou et de Karnak, en même temps que la timidité d'une architecture qui semble à peine sortie des hypogées où elle a pris naissance. L'exécution des détails est fine et précieuse, et participe de cette recherche qu'on trouve plus marquée à mesure qu'on se rapproche du berceau de la civilisation égyptienne.

Derr, située presque en face d'Amada, au milieu d'une campagne assez bien cultivée, est un grand village de cinq cents ames environ, dont les maisons entourées de jardins, les rues larges et silencieuses et les carrefours ombragés d'énormes sycomores, m'ont rappelé à l'imagination ce qu'on nous dit et ce qu'on nous montre de l'Indoustan. Après être sorti du bourg par le sud, on traverse un cimetière dont les tombes, fraîchement remuées, supportent des vases en terre cuite, assez semblables aux plus grossières poteries helléniques, et que les parens des morts remplissent d'eau tous les jours, pour donner à boire aux oiseaux du ciel. A l'extrémité de ce cimetière est un temple creusé dans le roc, et qui appartient, comme tant d'autres, au règne de Sésostris. Le vestibule était orné de bas-reliefs historiques, mais ils sont malheureusement presque détruits. Exécuter sous un même règne tant et de si immenses travaux, c'était le moyen de faire connaître la précipitation et la négligence au plus soigneux et au plus patient des peuples de la terre; et en effet la sculpture de Derr est tellement défectueuse, qu'elle a pu faire à d'habiles artistes l'illusion de l'enfance absolue de l'art. Le fait est qu'à part cette négligence inaccoutumée, le style est identiquement le même qu'à l'époque des premiers Ramsès. Je ne sais si je me fais un autre genre d'illusion, mais il me semble qu'on cherchera long-temps encore l'enfance de l'art égyptien.

A Ibrim finissait, avant Mohammed-Ali, la Nubie turque. La situation de cette forteresse, sur une montagne à pic complètement isolée par le fleuve et d'horribles ravins, en faisait une position importante; aussi devint-elle pendant quelque temps l'asile des Mamelouks échappés aux massacres du Caire. Chassés de ce refuge par l'infatigable Mohammed-Ali, ils s'établirent quelques années à Dongola, d'où relancés de nouveau par l'expédition d'Ismaïl-Pacha, ils commencèrent à errer parmi les tribus sauvages de l'Afrique, où Clapperton et Laing les ont rencontrés, il y a quelques années, vieux, épuisés, réduits à un bien petit nombre, à plus de cinq cents lieues, je crois, de l'Égypte. Ibrim est encore comme au jour où les Bédouins, alliés du parti qui leur promettait le pillage, en dévastèrent les chétives habitations. Pas une ame n'habite dans ces murailles qui semblent abandonnées d'hier, et dont le pied, construit par les Romains d'une manière régulière et solide, supporte les agrégations grossières auxquelles on reconnaît partout l'apathique insou-

ciance des Turcs. Un fronton égyptien, le soubassement d'un monument grec, les murs polis d'une grande église chrétienne des premiers siècles, se distinguent au milieu des masures en ruines; et dans la hauteur du rocher, couronné de créneaux qui domine le fleuve, s'ouvrent de petites chambres sépulcrales, où l'on retrouve les noms de Mœris et de son fils, et dont les vives couleurs feraient honte aux plus fraîches décorations de nos boudoirs.

Au-delà d'Ibrim, l'ancienne Premmis, les noms des souverains grecs et romains disparaissent. Les Pharaons seuls ont porté plus loin les limites de leur empire; leur double capitale n'a jamais peut-être renfermé d'aussi gigantesque conception que celle du grand *spéos* d'Ibsamboul. — A peu près une journée au-dessus d'Ibrim, les montagnes se rapprochent tellement de la rive gauche qu'il reste à peine un passage le long des rochers de grès qui s'élèvent perpendiculairement au-dessus du fleuve. Le vent semble pousser avec plus de force, dans cette direction, les sables qu'il précipite du sommet de ces rochers, et qui s'ouvrant un étroit passage à travers un ravin escarpé, s'amoncèlent et projettent comme une jetée formidable, minée vainement par l'action continuelle du fleuve. Sans l'invasion des sables, on comprend qu'il devrait exister à l'issue du ravin une place assez spacieuse, peu élevée au-dessus du niveau du fleuve, et complètement enceinte des trois autres côtés par de hautes murailles naturelles. De grands terrassemens de briques crues isolaient encore cette place, et l'empêchaient à l'ouest d'être encombrée par les sables. On distingue au-dessus de leur niveau les pointes éboulées de ce contre-fort énorme, qui, cessant d'être entretenu, n'a pu suffire au poids qu'il supportait depuis des siècles. Après cette place, en suivant la ligne du courant, le rocher est presque vertical, et court dans une direction parallèle au fleuve. Sur cette masse compacte, et à plus de vingt-cinq pieds au-dessus des eaux, se développe une façade entièrement taillée dans le roc, et décorée de six colosses qui se détachent en haut-relief sur le fond qui les supporte. Au lieu d'aplanir partout la face du rocher, on a laissé subsister entre les colosses de grands éperons, qui suivent l'inclinaison générale du talus peu sensible de la montagne, et donnent ainsi à cette façade un aspect inexplicable au premier abord. Ces colosses, qui représentent Sésostris et la reine Noufré-Arri, sa femme, se distinguent par un travail souple et vrai. Les corps de femme surtout ont toute

la rondeur et le moelleux de la nature. Cette intervention d'un nouveau personnage dans l'un des monumens si nombreux de ce règne, le classe à part de tous les autres; l'intérêt s'accroît quand l'examen y fait reconnaître un monument élevé par l'amour conjugal, en l'honneur d'un roi dont l'antiquité a célébré l'affection constante et dévouée pour sa femme. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails quelquefois touchans, et toujours ingénieux, de cette espèce d'apothéose anticipée, dont le temps a respecté les moindres vestiges. A part le plaisir de posséder un portrait exact et gracieux d'une princesse dont la beauté faisait du bruit il y a quelque trois mille trois cents ans, c'est un trésor inappréciable qu'un monument où tout paraît avoir été soigneusement adapté à la destination qu'on lui donnait, où les couleurs les plus douces, la sculpture la plus soignée, s'appliquent aux sujets les mieux choisis, les plus propres à rendre l'idée unique et féconde qui domine tout. Ce joli spéos, auprès de l'immense hypogée d'Ibsamboul, conserve son intérêt à part, et je ne saurais dire si je n'ai pas éprouvé plus de plaisir à venir m'y reposer des impressions tumultueuses que fait naître le monument voisin, qu'à le parcourir d'abord avec la distraction que me causait un seul coup d'œil jeté sur ces têtes qui s'élèvent au-dessus des sables, comme autant de répétitions du Polyphème du Poussin.

Il y a quelques années le voyageur qui remontait le Nil ne voyait qu'une seule tête surgir à une grande hauteur du rivage, comme celle d'un pâle géant enseveli sous la ruine des montagnes. C'est en 1819 seulement que M. Salt, consul de S. M. britannique au Caire, et M. Bankes, riche amateur anglais, entreprirent les travaux qui ont rendu ce monument à l'admiration des hommes. J'ignore la part qu'eut précisément chacun d'eux à cette entreprise, et s'ils ne furent pas secondés par des compatriotes ou des étrangers. Le résultat de cette opération fut la connaissance des quatre figures assises qui décoraient la façade, le déblaiement complet du mieux conservé de ces colosses, situé à gauche de la porte d'entrée; enfin l'ouverture des immenses galeries souterraines, où les prêtres d'Ammon pourraient se réveiller sans croire à l'abolition du culte de leurs dieux. C'est sur la jambe gauche du colosse découvert que M. Bankes a copié la plus antique peut-être des inscriptions grecques, celle d'un des soldats ioniens qui avaient suivi Psamméthichus Ier en Éthiopie, alors que ce prince poursuivait ses

sujets soulevés, à cause de la préférence dont les Grecs commençaient à jouir en Égypte. Depuis l'époque de ces travaux intéressans, le sable a de nouveau recouvert une grande partie de la façade; le colosse déblayé ne l'est plus que jusqu'aux genoux. Deux autres têtes s'élèvent encore aux extrémités de cette façade; le corps du quatrième colosse a éclaté dans toute sa hauteur, et ne conserve plus apparence humaine. La corniche de la grande porte paraît seule à travers le sable. Au-dessus grandit une figure symbolique du soleil, accompagnée d'autres attributs mystérieux; une longue file de cynocéphales accroupis surmonte cette façade, dont on appréciera la dimension en songeant que les colosses qui en font partie n'ont pas moins de soixante-cinq pieds, depuis la plinthe de leur trône jusqu'au sommet de leur coiffure. Ces masses extra-gigantesques sont traitées dans une manière plutôt large que précieuse, sauf les têtes auxquelles je n'ai rien vu d'égal pour la vérité, la vie et le modelé. Winckelmann n'a pas tracé d'autres règles pour cette beauté calme qu'il regarde comme le comble de l'art. La Junon Ludovisi, quatre fois au moins plus petite, ne l'emporte pas par le sentiment de l'ensemble, par l'harmonie de tant de parties simultanément étendues. Donnez le mouvement à ces rochers, et l'art grec sera vaincu.

Pour pénétrer dans le temple, il faut avoir recours aux Arabes Ababdeh du voisinage, qui, après le départ de chaque voyageur, rejettent le sable sur l'entrée, pour se donner, auprès d'autres curieux, le mérite de la pratiquer de nouveau. Après avoir rampé sur le ventre, à travers cette étroite ouverture, on roule avec le sable jusqu'au niveau du parvis, et quand les yeux se sont habitués à la faible lumière qui glisse le long du trou où vous avez passé, vous apercevez bien loin au-dessus de vous les têtes blanches d'autres colosses qui, comme à Qercheh, divisent les trois nefs d'une immense galerie. Ces nouvelles figures de l'éternel Sésostris sont debout et paraissent d'un beau travail; mais on ne peut en bien juger faute d'une lumière suffisante. Pour se faire une idée quelque peu exacte des innombrables détails de cet hypogée, force est d'allumer un grand nombre de bougies, qu'on réunit en faisceaux au bout de longues perches, et qu'on applique ainsi aux parties qu'on examine. L'air ne se renouvelant pas dans cette obscure demeure, on risquerait d'étouffer par la fumée, en allumant des torches ou des feux de paille. Il faut donc renoncer à l'effet que devrait produire cette

longue enfilade de pièces qui s'abaissent et se rétrécissent jusqu'au mystérieux sanctuaire. Au lieu de cette impression d'ensemble, on erre en tâtonnant dans ces galeries silencieuses; on démêle successivement les traits fantastiques de ces figures qui en tapissent les parois comme des hôtes de la nuit; on compte vingt chambres, à droite, à gauche, dans tous les sens, et l'on s'étonne d'en trouver encore. Partout se déroulent et se renouvellent les formes du mythe éternel, comme les flots d'une mer sans limites. Nulle part l'expression n'en est à la fois plus monotone et plus grandiose; et quand enfin l'on s'arrête devant les quatre statues assises qui garnissent le fond du sanctuaire, quand on a pu supporter sans frémir le regard immobile et fixe de ce muet sénat, on se demande si la grotte ne vous garde pas d'autres secrets, et si, franchissant encore quelque porte inaperçue, vous ne suivrez pas à l'infini d'autres Ramsès, offrant à d'autres Ammons, à d'autres *Phrés*, leurs interminables adorations.

L'intérêt religieux n'est pas le seul qui recommande l'hypogée d'Ibsamboul. Les deux parois latérales de la première galerie sont couvertes de grands bas-reliefs historiques, égaux en dimension à ceux de Karnak et de Médinet-Abou, et riches d'un éclat de couleur qui le disputerait aux tombeaux de *Biban-el-Molouk*. Je ne sais si l'étude de ces pages immenses ajoutera beaucoup de faits aux nombreux renseignemens que les monumens de l'Égypte fournissent pour le règne de Sésostris; mais, certes, l'état merveilleux de leur conservation en fait un objet important pour l'intelligence de l'art égyptien. En remarquant le soin avec lequel les moindres objets sont coloriés, on revient de cette impression de désordre et de confusion qu'a laissée, dans l'esprit de tous les observateurs, l'étude des grandes scènes historiques de Thèbes; en considérant le ressort que donnent à toutes les figures la richesse et la variété des teintes, l'éclat des armes, des parures et des vêtemens, on comprend comment l'effet obtenu par des moyens aussi frappans a pu satisfaire l'imagination des peuples, à défaut des ressources de la perspective et de l'étude correspondante du mouvement. Que serait-ce, si la lumière du soleil frappait encore ces murailles, ces colosses aux mille couleurs; si les douces émanations d'un jour pur circulaient autour des portiques, et rendaient aux objets leur air de fête; si le voyageur, débarqué sur le rivage enfin débarrassé de ces torrens de sable, et s'avançant avec respect vers le parvis, voyait, avec l'illusion d'une loin-

taine perspective, sourire gravement ces masques énormes dont il mesure aujourd'hui, de ses bras étendus, les lèvres épaisses et les larges sourcils!

Me voici arrivé au terme de ma course, car j'entends déjà gronder la cataracte de Ouadi-Halfah, et d'ici là je ne rencontrerai plus que des débris informes, indignes qu'on les rappelle après les merveilles d'Ibsamboul. Mais ai-je seulement effleuré la plus importante des questions que tant de monumens identiques font naître, ou plutôt ai-je osé en aborder l'examen? Ces temples souterrains, ces grottes obscures, immenses, consacrées au culte de la divinité, auprès de l'Égypte où presque tous les hypogées sont des tombeaux; une même religion, un art semblable, transportés dans d'autres demeures; et cela au milieu des traditions du troglodytisme, sur la route de l'Inde, où une vénération superstitieuse s'est toujours attachée aux grottes naturelles, où la main de l'homme a lutté avec la nature elle-même, pour les embellir et en creuser de nouvelles.... C'est là, et je l'avoue franchement, l'inconvénient réel d'un voyage qui s'arrête à la Basse-Nubie; on gagne peu à faire ainsi quelques pas sur le chemin d'un monde, surtout quand on ne rencontre pas d'autres voyageurs qui en reviennent : c'est un faible profit de quelques fatigues que de voir augmenter seulement la masse de ses incertitudes, et de soulever inutilement des questions qu'on ne peut résoudre. Espérons que cette route, ouverte à l'intelligence des traditions orientales, ne se refermera plus aux efforts de la science, et qu'il sera donné à des observateurs plus heureux de renouer la chaîne mystérieuse qui unit Éléphanta à Ibsamboul. Mais si la littérature de l'Inde a son Chézy, un Champollion manque encore à ses monumens; et, jusqu'à ce qu'il ait surgi pour l'instruction du monde, on risquerait peut-être à ne trouver que ténèbres où l'esprit avide irait chercher la lumière.

VII.

Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle, de 1792 jusqu'à la paix de Campo-Formio, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr. 4 vol. in-8., enrichis de 15 cartes ou plans, d'un grand nombre d'états, de situations; et accompagnés d'un Atlas d'une grande dimension et d'une rare beauté. Prix : 70 fr. *Paris*. 1829. Anselin.

On persuaderait difficilement aux hommes, et surtout aux hommes de notre temps qui ont vu beaucoup de militaires, que l'art de la guerre est celui de tous peut-être qui donne le plus d'exercice à l'esprit. Cela est pourtant vrai; et ce qui fait cet art si grand, c'est qu'il exige le caractère autant que l'esprit, et qu'il met en action et en évidence l'homme tout entier. Sous ce rapport, l'art de la guerre n'a que l'art de gouverner qui lui ressemble et l'égale. Regardez en effet aux œuvres des poètes, des savans, des orateurs les plus célèbres. Leurs œuvres, même les plus belles, ne vous diront jamais de quelle trempe fut leur ame. Regardez au contraire aux actions des généraux et des hommes d'État; toujours vous y lirez leur caractère autant que leur esprit, parce qu'on gouverne et on combat avec son ame tout entière. Bien entendu cependant que gouverner ne signifie pas administrer une préfecture, et que combattre ne signifie pas charger à la tête d'un régiment; autrement il faudrait donner une ame et un esprit à trop de gens.

L'homme appelé à commander aux autres sur les champs de bataille, a d'abord, comme dans toutes les professions libérales, une instruction scientifique à acquérir. Il faut qu'il possède les sciences exactes, les arts graphiques, la théorie des fortifications. Ingénieur, artilleur, bon officier de troupes, il faut qu'il devienne en outre géographe, et non géographe vulgaire, qui

sait sous quel rocher naissent le Rhin ou le Danube, et dans quel bassin ils tombent, mais géographe profond, qui est plein de la carte, de son dessin, de ses lignes, de leurs rapports, de leur valeur. Il faut qu'il ait ensuite des connaissances exactes sur la force, les intérêts et le caractère des peuples; qu'il sache leur histoire politique, et particulièrement leur histoire militaire; il faut surtout qu'il connaisse les hommes, car les hommes à la guerre ne sont pas des machines; au contraire ils y deviennent plus sensibles, plus irritables qu'ailleurs; et l'art de les manier, d'une main délicate et ferme, fut toujours une partie importante de l'art des grands capitaines. A toutes ces connaissances supérieures, il faut enfin que l'homme de guerre ajoute les connaissances plus vulgaires, mais non moins nécessaires, de l'administrateur. Il lui faut l'esprit d'ordre et de détail d'un commis; car ce n'est pas tout que de faire battre les hommes, il faut les nourrir, les vêtir, les armer, les guérir. Tout ce savoir si vaste, il faut le déployer à la fois, et au milieu des circonstances les plus extraordinaires. A chaque mouvement, il faut songer à la veille, au lendemain, à ses flancs, à ses derrières; mouvoir tout avec soi, munitions, vivres, hôpitaux; calculer à la fois sur l'atmosphère et sur le moral des hommes; et tous ces élémens si divers, si mobiles, qui changent, se compliquent sans cesse, les combiner au milieu du froid, du chaud, de la faim et des boulets. Tandis que vous pensez à tant de choses, le canon gronde, votre tête est menacée; mais ce qui est pire, des milliers d'hommes vous regardent, cherchent dans vos traits l'espérance de leur salut; plus loin, derrière eux, est la patrie avec des lauriers ou des cyprès; et toutes ces images, il faut les chasser, il faut penser, penser vite; car, une minute de plus, et la combinaison la plus belle a perdu son à-propos, et au lieu de la gloire, c'est la honte qui vous attend.

Tout cela peut sans doute se faire médiocrement, comme toute chose d'ailleurs; car on est poète, savant, orateur médiocre aussi; mais cela fait avec génie est sublime. Penser fortement, clairement, au fond de son cabinet, est bien beau sans contredit; mais penser aussi fortement, aussi clairement au milieu des boulets, est l'exercice le plus complet des facultés humaines. Ceux qui ont rêvé la paix perpétuelle ne connaissaient ni l'homme, ni sa destinée ici-bas. L'univers est une vaste action : l'homme est né pour agir. Qu'il soit ou ne soit pas destiné au bonheur, il est certain du moins que jamais la vie ne lui est plus supportable que lorsqu'il agit fortement; alors il s'oublie, il est entraîné, et cesse de se servir de son esprit pour douter, blasphémer, se corrompre et mal faire. Une société en paix perpétuelle tomberait en pourriture. Voyez quelle était la France à la fin du dix-huitième siècle! Il faut sans doute qu'une guerre soit juste; mais, appuyée sur la justice, succédant à de longs intervalles de paix, elle retrempe les mœurs et le caractère des nations.

Au reste, la preuve de ce que nous avançons est dans les faits. De toutes les espèces d'hommes, celle dont il y a le moins, ce sont les grands capitaines, les très-grands, il est vrai. On en compte quatre ou cinq peut-être dans l'histoire; et, chose remarquable, ils ont été grands écrivains; car ce qui est nécessaire pour agir comme pour écrire, c'est la supériorité de la pensée; et, quand on la possède, il est rare qu'on ne l'emploie pas à faire les deux choses à la fois.

Cependant, il ne faut pas être exclusif; on est militaire, comme on est toute chose, avec différens caractères et différens degrés de supériorité. Après ces hommes qui, à la façon de César ou Bonaparte, changent la face du monde à coups d'épée, il y a ces hommes, d'une autre espèce, qui se bornent à défendre leur patrie. Il y a des

Turenne et des Vauban, dont le nom est immortel; il y a des Catinat, auxquels la vertu donne presque l'éclat du génie, car nulle part la vertu ne sied mieux que dans un caractère guerrier. Ainsi, génie à part, l'homme de guerre savant, éclairé, qui est tout plein de ce qu'il a vu et de ce qu'il a fait, qui est homme de bien et aime son pays, est l'un des personnages les plus intéressans qu'on puisse rencontrer. Nous avons vu beaucoup de militaires dans ce siècle; de longues guerres avaient épuisé leurs facultés; et, ce qui est plus fâcheux, le régime des cours avait beaucoup altéré leur caractère. Naître dans une cour, et y vivre, peut se concilier parfaitement avec beaucoup de dignité; mais ne pas naître dans cette haute position, y arriver par accident, et d'une cour passer à une cour ennemie, est un malheur pour la noblesse du caractère. Cependant il est toujours quelques hommes de trempe assez forte pour résister à de rudes travaux, et traverser impunément beaucoup de régimes. On a toujours cité M. le maréchal Saint-Cyr, comme l'un des hommes qui, par la simplicité des mœurs, l'indépendance des sentimens, rappelaient le mieux ces guerriers patriotes, à la façon de Kléber et de Desaix, dont le nom est resté si beau dans nos annales. M. le maréchal Saint-Cyr est l'un de nos plus anciens généraux; il faisait partie de ces bataillons de volontaires qui s'armèrent spontanément en 1792, pour voler à la défense de nos frontières menacées. Soldat, et bientôt général à l'armée du Rhin, il fut collègue de Desaix, et lieutenant de Moreau. Il fit la célèbre retraite de 1796, comparée à celle des dix-mille; il fit la campagne si malheureuse et si méritoire de 1799, contre Suwarow; il fit la célèbre et victorieuse campagne de 1800, qui se termina par le superbe trophée de Hohenlinden. Sous l'empire, sa carrière ne cessa pas d'être utile; sous la restauration, il nous a donné une loi, la plus belle après la Charte; et il s'est noble-

ment retiré, quand il a cru devoir ce sacrifice à son pays. La vie de M. le maréchal Saint-Cyr est donc une des belles vies de nos modernes annales. A côté de ces gloires, comme celles de Kléber et Desaix, que la mort décerne, il y en a une autre pour ceux qui vivent long-temps, c'est de vivre purement. A travers ces jeux bizarres et sanglans de la fortune, on peut bien ne pas lui dérober son bien-être, mais on peut lui dérober son caractère, et le garder sain et pur.

Dans les actions des hommes, on peut toujours lire leur caractère, quand on sait lire; mais on n'y retrouve pas aussi bien leur esprit. Pour le retrouver, il faut aller le chercher dans leurs écrits, s'ils ont consacré par des écrits leurs actions et les motifs de leurs actions. M. le maréchal Saint-Cyr, en nous donnant ses Mémoires, vient de nous prouver toute la force de son esprit, dans les matières qui ont fait l'occupation de sa vie. Ces Mémoires offrent un livre simple, grave, profond, convenablement écrit, c'est-à-dire parfaitement. Sans doute, M. le maréchal Saint-Cyr n'a pas le désir qu'on fasse de lui un écrivain; mais il l'est, comme on doit toujours être fier de l'être, il l'est par les bonnes raisons; il l'est parce qu'il conçoit profondément et clairement ce qu'il expose, et qu'alors de bons termes arrivent nécessairement pour le rendre. Ce qui pouvait cependant ne pas être, ces bons termes sont parfaitement élégans. Peu de livres de ce temps-ci sont aussi bien écrits; et il est singulier que, lorsque les hommes dont la profession est d'écrire laissent corrompre ce bel art, il se conserve chez les hommes qui ne l'ont jamais exercé. Cela doit être : les bonnes leçons en ce genre nous viendront des hommes solides, qui ont des choses sérieuses à dire, et que le sérieux de ces choses préservera de ces goûts fantasques et puérils qui font le ridicule de notre temps.

Nous n'avons parlé du style que parce qu'il tient,

dans le livre que nous examinons, aux bonnes qualités de la pensée. M. le maréchal Saint-Cyr se proposait un but plus élevé; il voulait donner des leçons aux générations futures qui auront à leur tour à défendre la patrie, et qui auront à la défendre sur le sol même où on la défendit en 1792; car malheureusement nous n'avons pas fait un pas vers nos frontières naturelles; et ce Rhin que M. le maréchal Saint-Cyr, avec tous les bons esprits, regarde comme la seule ligne sur laquelle puisse se baser notre défense, ce Rhin conquis par tant de sang, ce Rhin tant dépassé, et peut-être pour avoir été dépassé, ne nous reste pas. Il faudra nous battre encore sur les mêmes lieux où nos belles armées versèrent tant de sang, sur la Lauter, sur la Queich, à Kaiserlautern, à Mayence, à Manheim, Strasbourg, Huningue. Aucun homme ne connaît mieux tous ces lieux que M. le maréchal Saint-Cyr; aucun ne connaît mieux la guerre qu'on peut y faire. M. le maréchal Saint-Cyr n'aime pas les systèmes, et il a raison. Il pense que la meilleure de tous les instructions pour la guerre, c'est l'histoire, c'est-à-dire l'expérience; et il a raison encore. De notre temps, on a beaucoup écrit sur ces matières, et beaucoup fait de systèmes. Comme on fit, au lendemain, des campagnes de Frédéric on fait, au lendemain, de celles de Napoléon; on commente, on définit, on subtilise. Il en est de l'art de la guerre comme de tous les autres; après les chefs-d'œuvre arrive la critique, qui prétend donner le pourquoi et le comment de toutes les opérations, ce qui est bon et utile; mais qui prétend aussi créer un art, le réduire à quelques principes, par l'application desquels tout est bien, sans l'application desquels tout est mal. De là sont résultées ces interminables discussions sur l'ordre oblique, sur l'ordre mince ou profond, et ces autres discussions plus modernes sur la tactique et la stratégie.

Parce qu'il avait réussi à Frédéric, au lieu d'attaquer

de front une armée, de se porter sur une de ses ailes pour l'accabler, on en conclut un ordre d'attaque par excellence, qu'on appela l'ordre oblique, avec lequel toute bataille devait être gagnée, et sans lequel toute bataille perdue. L'Europe le crut; partout on instruisait les soldats comme ceux de Frédéric; on les dressait comme des mannequins; on les habituait, dans de belles parades, à défiler obliquement devant une ligne ennemie, et à se porter sur ses ailes. C'était à Postdam surtout que ces parades avaient lieu; toute la jeune noblesse de l'Europe courait y apprendre l'art des grands capitaines, que le comte de Guibert traduisait en beau langage parisien. Le vieux Frédéric, qui employait le temps de la paix à se moquer de l'Europe, souriait en voyant nos jeunes Français courir à ses manœuvres, et n'avait qu'un regret, c'était de ne pas les commander, mais à sa façon, qui n'était pas celle qu'il avait l'air d'enseigner au monde. Les prodigieux mouvemens de Napoléon, qui a exécuté sur la carte de l'Europe des enjambées si vastes et si hardies, ont suggéré l'idée de deux sciences; l'une, la *tactique*, consistant dans l'art de manœuvrer sur un terrain resserré, d'adapter les différentes armes à la forme de ce terrain, de les placer, de les mouvoir convenablement; l'autre, la *stratégie*, consistant dans les vastes mouvemens qui ont pour but d'occuper la meilleure ligne d'opérations, de se porter sur les points les plus dangereux pour l'ennemi, sur ses flancs, ses derrières, ses magasins, sa capitale, etc. La première de ces sciences ferait les bons généraux, l'autre les grands. On a prétendu réduire la seconde à quelques principes rigoureux, avec lesquels on devient de grands capitaines, à la condition de les entendre. Nous en doutons, car nous connaissons quantité de gens qui seraient capables de les entendre, et qui, à ce compte, seraient autant de César ou de Napoléon; et il nous répugne d'admettre que les César et les Napoléon soient si répandus en ce monde. Les

principes de cette science sont développés dans un savant livre de l'archiduc Charles, et dans les livres plus célèbres du général Jomini, si estimés par Napoléon. Quoiqu'il en soit des théories contenues dans ces ouvrages, ils renferment un grand savoir, une critique profonde, l'empreinte d'un esprit supérieur, et ils ont ainsi de meilleurs gages de durée que des systèmes toujours contestés.

Qu'il y ait à la guerre des maximes vraies, utiles, résultant de l'expérience, comme il y a des préceptes d'État en politique, des sentences en morale, cela n'est pas douteux; mais qu'on puisse rédiger un art, le réduire à quelques principes absolus, et ensuite vaincre avec, cela n'est pas probable. Autant vaudrait dire qu'on peut faire un art de la politique, au moyen duquel tout homme serait grand homme d'État; un art de la vie, au moyen duquel tout homme serait sage et heureux. Les combinaisons infinies, inépuisables, que la nature des choses amène, ne permettent pas ces analyses rigoureuses. Prenez une seule vie militaire, et voyez si sa richesse n'échappe pas à toutes vos énumérations. A Castiglione, Napoléon sacrifie le blocus de Mantoue qui était prête à se rendre, pour concentrer ses forces, et battre l'ennemi qui venait à lui. L'Europe admire ce hardi sacrifice qui lui donne la victoire. A Arcole, il se jette dans des marais, où il n'y avait que deux chaussées praticables, et annule le nombre par la nature du terrain sur lequel il se place. A Rivoli, au milieu d'un pays de montagnes, il profite de la division des armes de l'ennemi, dont l'infanterie tenait les hauteurs, dont l'artillerie et la cavalerie tenaient la plaine, se porte hardiment sur le plateau où elles devaient se réunir, prévient leur jonction, et les détruit privées les unes des autres. A Marengo, à Ulm, il tourne son adversaire; à Austerlitz, il enfonce son centre; partout il agit selon les circonstances, et varie ses combinaisons suivant les temps, les lieux et l'en-

nemi. Qui pourrait donc énumérer toutes ses manœuvres? Après les siennes, celles de Frédéric, de Turenne, d'Eugène, de Marlborough; et, remontant dans les siècles, celles de César et d'Annibal? Qui trouverait, au milieu de cette suite d'inspirations du génie, un principe commun, unique, générateur éternel de la victoire? Le but, sans doute, est constant; c'est de battre l'ennemi; et, pour cela, on voit le vainqueur chercher le point le plus vulnérable; tantôt les flancs, le centre, les derrières, les dépôts, les magasins, la capitale; mais cela avec une telle variété de cas, que ce qu'il y a de commun dans tous n'est plus qu'une insignifiante généralité.

Cependant, si avec toute sa bonne volonté accoutumée, l'esprit humain ne peut pas rédiger un système, et le réduire à quelques principes rigoureux, il y a une chose possible et utile, c'est l'expérience; et elle résulte de l'histoire éclairée par une saine critique, de l'histoire, comme on la trouve écrite par les grands capitaines, comme elle l'est dans les commentaires de César, dans les œuvres de Frédéric, dans ce que Napoléon a écrit sur lui-même, sur Turenne, sur Frédéric, enfin dans les Mémoires de M. le maréchal Saint-Cyr. Si la science de la guerre a ses dogmatiques, elle a ses empiriques aussi, qui sont allés jusqu'à nier même la possibilité d'une bonne critique. Ils ont prétendu que tous les jugemens portés sur les opérations militaires étaient vains; que le hasard avait une si grande part au succès, qu'il était impossible de faire celle du calcul et de l'habileté, et qu'on ne pouvait jamais considérer que le résultat. A ce compte, Frédéric, Napoléon, ne seraient que des joueurs heureux; mais nous avons vu le malheur avoir assez de part à leur vie, pour être obligés de reconnaître autre chose qu'une fortune infidèle pour cause de leurs succès. Sans doute, la critique peut se tromper,

négliger souvent de tenir compte d'un accident de l'atmosphère, ou de la bravoure d'un sous-lieutenant, qui a décidé du succès. Mais c'est une erreur qu'elle peut commettre dans tous les genres d'histoire, et c'est pourquoi on lui fait un mérite de son exactitude à tenir compte de toutes les circonstances. Néanmoins, il est constant que, sauf erreur, elle peut s'exercer justement; que souvent elle s'exerce ainsi, car autrement il ne faudrait plus ni blâmer ni louer aucune opération, et les trouver toutes indifférentes, excepté par le résultat. La preuve, d'ailleurs, en est facile à donner; nous allons la trouver dans l'analyse des Mémoires de M. le maréchal Saint-Cyr; on y verra les mêmes évènemens critiqués de la même manière par les esprits les plus divers, les plus rarement d'accord, et tous supérieurs, quoique à des degrés différens.

M. le maréchal Saint-Cyr prend l'histoire des campagnes de la révolution à leur origine même. Quoique plein de détails de tactique, ce livre peut être intéressant pour les esprits politiques eux-mêmes, car l'histoire de la guerre, bien faite, est aussi importante pour les hommes d'État que pour les hommes de guerre. On voit, en lisant ces beaux Mémoires, comment la France, assaillie de tous côtés, sut échapper à de si urgentes extrémités. Attaquée par toute l'Europe, elle avait une armée qui n'était pas de deux cent mille hommes. Presque pas un des officiers et des soldats qui la composaient n'avaient vu le feu, car la guerre d'Amérique avait fini en 1783, c'est-à-dire dix ans auparavant. Cette guerre, d'ailleurs, qui avait donné tant de développement à notre marine, n'avait presque rien appris à notre armée de terre, dont quelques régimens à peine avaient été employés en Amérique, et sur laquelle pesait encore le souvenir de Rosbach. Toujours soucieux de notre supériorité militaire, nous allions, comme on a vu, chercher des leçons en Prusse, et nous en avions rapporté une discipline pé-

dantesque et incompatible avec notre humeur. Cette discipline même finit par révolter l'armée, quand on voulut la compléter sous le comte de Saint-Germain, en y ajoutant les coups de plat de sabre. Cette réforme, introduite avec une intention novatrice, irrita un siècle novateur, parce qu'elle blessait le caractère national. Quoi qu'il en soit, cette armée était assez bien disciplinée, bien qu'un peu affaiblie par le régime des casernes; l'artillerie en était parfaitement instruite; nos officiers savaient tout ce qui s'apprend dans les écoles, quoique, parmi eux, il se trouvât beaucoup de jeunes courtisans, ignorans et dissipés.

La guerre de 1792 ne nous trouva pas même dans cet état. Tous les officiers avaient émigré, les uns par crainte, les autres par mode; et ceux qui restaient étaient tellement suspects qu'ils ne pouvaient plus être utiles. Une multitude de volontaires, soulevée par le célèbre manifeste de Brunswick, était venue renforcer les derrières de notre armée d'une qualité d'hommes indisciplinés, point aguerris, mais robustes et enthousiastes. Ils étaient organisés en bataillons, à part de l'armée de ligne. Ainsi nous marchâmes à l'ennemi avec une armée régulière de soldats de métier, avec une armée irrégulière de volontaires, presque pas d'officiers, et une artillerie excellente.

Les premiers pas furent faits avec désordre. Une tentative sur la Belgique n'amena que des déroutes, fruit de l'indiscipline et de la confusion. Suivant la coutume des soldats indisciplinés d'attribuer leur désordre à leurs chefs, les nôtres s'en prirent à leurs officiers, et le malheureux Dillon fut massacré. Cependant, un homme habile et ferme se rencontrant, il était possible de tirer parti de cet ensemble confus.

Bientôt l'offensive qui nous avait si mal réussi fut prise par les Prussiens. On vit cette armée, la plus

redoutée de l'Europe, à la tête de laquelle on croyait toujours voir l'ombre du grand Frédéric, et qui était commandée par l'un de ses plus illustres disciples, on la vit s'avancer au sein de nos provinces. Nos soldats se trouvèrent dans cet instant privés même de général, par le départ de M. de La Fayette. Un intrigant, hardi, brave, plein de génie, qui avait végété dans les cours jusqu'à cinquante ans, et qui avait cette pétulance produite par une attente trop longue, Dumourier se trouvait au camp de Maulde. Il s'était emparé fortement de ses soldats, en les habituant au feu par de petites actions de tous les jours. Une désobéissance, commise à propos à l'égard de son général, M. de La Fayette, lui valut le commandement en chef. Dans le moment il n'avait que vingt ou vingt-cinq mille hommes sous la main. Il ne fut pas intimidé, et eut la hardiesse de venir barrer le chemin que devait franchir l'armée prussienne. C'était la forêt de l'Argonne, devenue célèbre depuis dans nos annales patriotiques. Ne pas perdre la tête dans un pareil moment, et venir hardiment, quoique imprudemment peut-être, se placer sous les pas de l'ennemi, annonçait une grande force d'esprit et de caractère, et doit être considéré comme un service éminent. Napoléon en a jugé ainsi, et a exprimé une haute admiration pour cet acte singulier d'assurance. Malheureusement Dumourier fut tourné, ce qui était immanquable, comme l'observe très-bien M. le maréchal Saint-Cyr, car il est peu de positions, si obstruées qu'elles soient, qui n'aient quelque issue par laquelle elles puissent être franchies. L'Argonne fut tournée comme les Thermopyles; mais Dumourier ne mourut pas, il fit mieux, il décampa hardiment avec quinze ou dix-huit mille hommes qui lui restaient, et vint s'adosser à l'un de ses lieutenans, Dillon, qui défendait, aux Islettes, l'un des passages de l'Argonne. La route de France se trouva ouverte, mais

l'ennemi ne voulut pas la prendre, en laissant sur ses derrières Dumourier et Dillon, appuyés l'un à l'autre, et attirant tous les jours de nouveaux renforts. Il alla mourir de faim, de misère et de dissenterie, devant le camp de Dumourier, que rien ne put décider à quitter une position bien choisie, ni les ordres du gouvernement, ni les alarmes de la capitale. La canonnade de Valmi, tentée par les Prussiens, pour éprouver nos troupes, acheva de les dégoûter, et ils causèrent à l'Europe cette surprise si grande, de se retirer devant nos jeunes soldats.

Telle fut cette première opération, si fameuse, et qui nous donna le courage de la résistance. M. le maréchal Saint-Cyr, dont la sévérité est inexorable pour tout le monde, voudrait substituer au plan de Dumourier un plan fort sage, mais tout simplement impossible. Il remarque, avec beaucoup de raison, que, lorsque d'une armée dépend le salut d'un pays, il ne faut pas la compromettre, et qu'il vaut mieux perdre du terrain que des batailles; qu'au lieu de tenir tête aux Prussiens avec des troupes incapables de leur résister, il fallait s'écarter pour leur ouvrir le passage, faire sur leurs flancs une guerre de détail, donner aux autres généraux le temps d'arriver, et les faire périr entre une population soulevée et plusieurs armées réunies. Ce plan est fort bon sans doute, mais il n'appartenait pas aux généraux d'en suivre un pareil. Le général qui, même avec les vues les plus sages, aurait laissé entrer l'ennemi sans essayer tout d'abord de lui barrer le chemin, eût passé pour un traître. Le gouvernement lui-même, s'il eût donné de pareils ordres, aurait été suspect, ou du moins aurait perdu l'ascendant que lui donnait l'audace. Généraux et gouvernans étaient tenus alors d'agir avec une audace déréglée.

Plus tard les fautes de Dumourier, et surtout de ses

collègues, sont incontestables, et l'accord de M. le maréchal Saint-Cyr avec tous les historiens qui les ont relevées, prouve combien la critique peut être unanime, et par conséquent fondée.

Dumourier, au lieu de harceler les Prussiens dans leur retraite, laissa ce soin à ses lieutenans; non qu'il s'entendît avec les Prussiens, comme paraît le croire M. le maréchal Saint-Cyr, mais parce qu'il était plein d'une idée, la conquête de la Belgique. Il courut à Paris recevoir des fêtes, obtenir des moyens de toute espèce; il vola ensuite en Belgique, aborda de front l'armée autrichienne, lui livra un assaut brillant à Jemmapes, éleva par cette bataille le moral de nos troupes, refit la réputation des armées françaises, et s'arrêta enfin sur la Meuse sans pousser jusqu'au Rhin. Dans le même temps, Custine, lieutenant de Biron sur le Rhin, profitait de l'abandon où les coalisés avaient laissé cette frontière, se présentait devant les villes allemandes mal gardées, s'aidait de leur esprit révolutionnaire pour y pénétrer, enlevait d'un coup de main l'importante place de Mayence, et osait même s'avancer jusqu'à Francfort, où il joignait, à l'imprudence de quitter la base du Rhin, celle d'aliéner une cité amie, en lui imposant des contributions.

Les fautes de nos généraux sont ici visibles et frappantes pour tous les yeux. Dumourier, au lieu de laisser les Prussiens se retirer tranquillement, au lieu de venir perdre du temps à Paris, pour aller ensuite se jeter de front sur les Autrichiens de la Belgique, devait réunir à lui toutes les forces alors sous sa main, s'élevant à près de quatre-vingt mille hommes, poursuivre les Prussiens à outrance, les jeter dans le Rhin s'il le pouvait, ou du moins les y ramener; puis, descendant le cours de ce fleuve, prendre par derrière l'armée autrichienne des Pays-Bas, et lui faire déposer les armes. Custine, de

son côté, au lieu de faire des excursions folles en Allemagne, devait s'en tenir au Rhin, et venir coopérer à la destruction des Prussiens, qui eût été certaine s'il s'était joint à Dumourier. Ces fautes sont frappantes, et elles sont celles des généraux, du gouvernement, de tout le monde; mais tout le monde alors ignorait ce qu'on a appris depuis, et éprouvait un trouble d'esprit que nous ne ressentons plus aujourd'hui, et que nous comprenons même difficilement.

Nous ferons remarquer cependant que M. le maréchal Saint-Cyr, si sévère pour Dumourier, dont il loue bien froidement les faits d'armes, et surtout le courage d'esprit, est beaucoup plus indulgent pour Custine, qui ne fit rien qu'un coup de main, et qui commit à Francfort des fautes qu'on peut appeler sottes, tant elles étaient empreintes d'étourderie et d'irréflexion. Du reste, c'est sous ses ordres que M. le maréchal Saint-Cyr commença sa carrière, et on conçoit sa prédilection involontaire. Il le peint du reste à merveille, relève en lui un mérite, celui de maintenir une sévère discipline, de plaire aux soldats par sa tournure, ses moustaches, ses airs de fanfaron; il le distingue bien de Dumourier qui, homme de cour et d'esprit, plaisait plus aux officiers qu'aux soldats, tandis que Custine plaisait plus aux soldats qu'aux officiers. Du reste, leur carrière fut conforme à ce caractère, car Dumourier montra un courage d'esprit imperturbable, et Custine, brave d'ailleurs, ne montra ce courage ni sur le Rhin ni sur l'échafaud.

Telle fut cette première campagne de la révolution, qui causa en Europe un étonnement extraordinaire. Au lieu de nous voir ramenés tambour battant à Paris, on nous vit victorieux en bataille rangée, conquérans de la Belgique, maîtres de Mayence, et faisant des pointes en Allemagne. Il n'y avait pas là de quoi ramener la France révolutionnaire à une politique modérée.

Elle ajouta l'Angleterre et l'Espagne à la liste de ses ennemis, préférant des hostilités déclarées à des hostilités sourdes, et conservant, pour tout reste de liaison avec l'Europe, la neutralité d'un petit État, la Suisse.

La seconde campagne devait présenter un aspect différent. Le ridicule mépris qui nous avait fait attaquer trop faiblement, s'était changé en crainte. Outre nos premiers ennemis, l'Angleterre et l'Empire germanique venaient d'entrer en lice; l'Espagne y était entrée aussi avec une excellente armée et un excellent général. L'Autriche faisait arriver Cobourg avec les troupes illustrées en Orient. Les Prussiens se préparaient à redoubler d'efforts. De notre côté nous avions gagné beaucoup de confiance; mais les premières ressources réunies en munitions et en matériel étaient épuisées; nos volontaires, organisés en bataillons séparés, étaient déjà familiarisés avec le feu, mais diminués en nombre par la désertion de ceux qui croyaient leurs devoirs remplis. Notre artillerie avait acquis beaucoup de gloire et de valeur, mais perdu en matériel. Les anciens officiers devenaient tous les jours plus suspects, et moins nombreux, par l'effet de l'émigration.

Nous fûmes fortement attaqués sur le Rhin et en Belgique. Dumourier, qui avait fait la faute de s'arrêter sur la Meuse, au lieu de pousser droit au Rhin, pour prendre d'emblée cette puissante ligne, commit l'autre faute, bien plus grave, de tenter une entreprise téméraire sur la Hollande, tandis qu'il laissait de simples lieutenans pour résister sur la Meuse à tout l'effort des Autrichiens. Il fut, comme on le sait, bientôt ramené par les revers essuyés sur ses derrières, perdit la bataille de Norwinde par la faute de l'un de ses généraux; et joignant l'humeur que lui causait sa défaite à celle que lui inspirait une démocratie tracassière, il leva l'étendard de la révolte, reçut des coups de fusil de ses troupes, se

sauva à l'étranger, et retourna consumer dans l'oisiveté un génie rare, gâté par l'intrigue et les cours.

Custine, après être resté sottement autour de Francfort, faisant le brave, fut bientôt obligé de rentrer sur le Rhin; puis, n'osant tenir autour de Mayence, il laissa dans la place une garnison de vingt mille hommes; et ayant vu un corps de ses troupes se débander à l'approche de l'ennemi, qui passait le Rhin sur ses flancs, perdit la tête à tel point qu'il ne s'arrêta qu'aux lignes de Wissembourg. Mayence fut investie; l'Alsace fut menacée. Au même instant la frontière du nord était envahie, Dunkerque et Maubeuge étaient en péril, Perpignan était pour ainsi dire bloqué; Lyon, Toulon étaient en révolte; les Vendéens étaient à Saumur, et menaçaient Nantes. C'est dans ce moment que s'établit le célèbre comité de salut public, et que furent faites tant de choses, avec précipitation, avec violence, mais avec présence d'esprit et héroïsme. M. le maréchal Saint-Cyr, qui parle avec tant de dignité des hauts faits des armées républicaines, et qui le fait, il faut le dire, comme très-peu de MM. les maréchaux, sortis de ces armées, seraient capables de le faire aujourd'hui, ne rend peut-être pas assez de justice aux travaux de ce gouvernement, obligé de tout faire hâtivement et brutalement. Du reste, la tâche de M. le maréchal Saint-Cyr n'est pas de juger les nécessités politiques de ce temps-là. La sienne est de juger les mesures et les opérations militaires. La levée en masse, imaginée à cette époque, n'obtient point son suffrage. Elle ne procura, dit-il, qu'une multitude confuse, mal armée, et qui se débanda ou fut renvoyée. M. le maréchal Saint-Cyr cite même ce qui se passa à l'armée du Rhin, où il n'en resta que deux bataillons. Il a raison pour cette armée, mais il se trompe pour les autres. L'armée du Rhin ne fut pas celle qui paraissait la plus menacée, et vers laquelle on dirigea les nouveaux réquisitionnaires. Ce furent les

armées de Belgique, de l'Ouest et du Midi, qui en reçurent le plus grand nombre, et qui y trouvèrent une abondante matière à recrutement, pour tout le reste de la guerre. L'armée du Rhin resta presque entièrement composée de volontaires de 1792, qui n'étaient pas ceux de 1793, ce qui lui imprima un caractère qu'elle conserva long-temps.

Quoi qu'il en soit, grace aux efforts faits à cette époque, Dunkerque fut sauvé par une victoire de Houchard qu'il paya de sa tête, parce que ce ne fut qu'une demi-victoire. Maubeuge fut sauvé par une victoire du brave Jourdan. Mayence résista, d'une manière héroïque, pendant quatre mois d'un siège épouvantable, et protégea long-temps la frontière du Rhin. Toulon et Lyon furent repris, les Vendéens ramenés sur leur territoire.

La chute de Mayence, qui finit par céder, faute d'avoir été secourue à temps par Beauharnais, reporta la campagne en-deçà du Rhin, et la fit durer bien avant dans l'hiver. Wurmser et Brunswick se portèrent alors sur les lignes de Wissembourg. Beauharnais avait donné sa démission. Tous les anciens officiers s'étaient retirés, poursuivis de soupçons et abreuvés de dégoûts. Tout le monde se défiant de ses forces, et craignant, d'ailleurs, une responsabilité terrible, refusait le commandement. Ainsi, soit modestie, soit terreur, l'armée était sans chef. Elle n'en avait pas, ou à peu près, quand elle fut attaquée, perdit les lignes de Wissembourg, et fut repliée sous Strasbourg. Grace à la résistance prolongée de Mayence, le nouveau danger survenait dans un moment où on avait paré à tous les autres. Le gouvernement pouvait donner toute son attention à la frontière du Rhin. Il envoya deux terribles proconsuls, Saint-Just et Lebas, qui commirent de grandes cruautés, mais rétablirent l'énergie sur cette frontière menacée à la fois par les armées autrichiennes et prussiennes, et par les intrigues des émigrés. On cher-

chait toujours des généraux ; on trouva Hoche, ancien soldat aux gardes françaises, qu'une ardeur extrême, et des mémoires adressés au gouvernement sur les opérations dont il était le témoin, signalèrent à l'attention de Carnot. On trouva aussi Pichegru, qui n'avait pas, comme Hoche, entendu siffler les balles et les boulets, et qui n'avait jamais vu l'ennemi, comme dit M. le maréchal Saint-Cyr, qu'avec une lunette, d'une rive du Rhin à l'autre. Cependant on le disait assez instruit. Ces deux hommes eurent, sous la direction des représentans, le commandement, l'un de l'armée de la Moselle, l'autre de celle du Rhin, opérant toutes deux sur la chaîne des Vosges, chacune sur l'un des versans. La manœuvre naturelle était de réunir les deux armées à la fois sur un seul versant, pour y accabler les Autrichiens, et aller ensuite sur l'autre accabler les Prussiens. Cependant les deux généraux combattirent d'abord isolément. Hoche fut battu à Kaiserlautern. On le croyait perdu ; mais sa détermination, son désir de bien faire, lui concilièrent le comité de salut public, et il fut le premier général battu qui reçut des félicitations. Il conçut, ou il reçut de Carnot, suivant M. le maréchal Saint-Cyr, la belle idée de se réunir à Pichegru pour accabler Wurmser sur l'un des côtés des Vosges, ce qui fut fait, et ce qui amena la reprise des lignes de Wissembourg, le déblocus de Landau, et le salut de cette frontière. Ainsi finit la seconde campagne de la révolution, par le recouvrement des frontières d'abord envahies de toutes parts.

Il faudrait lire les détails de cette campagne dans les Mémoires même de M. le maréchal Saint-Cyr ; il faudrait voir comment il peint les tâtonnemens et les progrès de nos soldats, s'habituant tous les jours au feu, et quoique incapables encore de manœuvrer en grandes masses, en présence des armées les plus manœuvrières de l'Europe, pouvant leur opposer une résistance heureuse dans les

pays accidentés, et ayant déjà, de régiment à régiment, une supériorité décidée; il faudrait voir se former peu à peu un état-major, par la réunion, faite à la hâte, de tous les officiers qui avaient quelque instruction et quelque connaissance des arts graphiques; il faudrait voir les généraux se former au commandement d'une division et d'une armée, les représentans eux-mêmes, tracassant, intimidant les généraux, mais apportant partout où il fallait une autorité irrésistible, et qui levait tous les obstacles; cherchant le mode le plus convenable d'avancement, d'abord l'élection par les soldats, puis l'ancienneté de service, et enfin leur propre volonté; et dans un moment d'urgence où la faveur disparaissait devant le besoin, donnant à la France tous les grands généraux qui l'ont illustrée. Il faudrait voir, enfin, les actes admirables de bravoure que relève partout le noble historien, dont le style s'anime, se colore, lorsqu'il peint le vieux Campagnol, chef du premier bataillon de Lot-et-Garonne, vieillard vénérable, qui excitait l'admiration et l'enthousiasme de tous les jeunes soldats:

Quand il indiquait avec son chapeau, aux volontaires qu'il appelait ses enfans, les points où ils devaient diriger leurs feux, ses longs cheveux blancs faisaient sur sa troupe l'effet de ce panache dont on a raconté les merveilles. En gravissant les rochers boisés et embarrassés encore par les abattis qu'on y avait pratiqués, ses forces physiques l'abandonnèrent; mais ses grenadiers lui firent aussitôt, d'une espèce de brancard, un pavois sur lequel ils l'élevèrent et le portèrent à leur tête, jusqu'au moment où l'ennemi, cédant à tant d'intrépidité, se réunit sur la crête de la montagne, en se resserrant sur les autres troupes de sa division [1].

M. le maréchal Saint-Cyr fait au plan général de cette campagne un reproche, c'est d'avoir laissé vingt mille hommes dans Mayence. Il pense qu'il fallait raser cette

1. Tome Ier, page 95.

place, ce qui nous eût épargné, plus tard, tant d'efforts pour la bloquer ou la reprendre, et eût privé les Autrichiens d'une tête de pont sur le Rhin; que les vingt mille hommes retirés de la place, et joints à l'armée du Rhin, lui auraient fourni le moyen de tenir la campagne. Il y a, contre cette opinion de M. le maréchal Saint-Cyr, une objection qu'il ne se dissimule pas, c'est que cette défense opiniâtre de Mayence retarda pendant quatre mois la marche des coalisés, et que quatre mois dans ce moment étaient d'un prix immense. Il y a une remarque à ajouter contre l'opinion de M. le maréchal, c'est que ce délai divisa les dangers, et empêcha ceux du Rhin de concourir avec ceux de la Belgique; que vingt mille hommes de plus n'auraient donné à notre armée que le nombre, qui ne lui manquait pas, et point la solidité dont elle manquait encore, pour tenir la campagne; et, qu'enfin, cette belle garnison alla sauver la république dans la Vendée. Quoi qu'il en soit, du reste, nous citons cet avis de M. le maréchal, pour prouver combien ses vues, même quand elles sont contestables, sont importantes et dignes d'être méditées.

Nous n'adresserons plus qu'une observation à M. le maréchal Saint-Cyr, c'est en faveur d'un homme illustre et malheureux, qui avait fait augurer à ses contemporains une grande supériorité, et qui a conservé dans l'histoire le prestige d'une belle espérance détruite par une mort prématurée : nous voulons parler de Hoche, que M. le maréchal Saint-Cyr a vu avant l'époque où l'expérience l'avait mûri, et dont il a retenu quelques paroles inconsidérées de jeune homme, fort communes alors, car tout le monde était jeune, même les vieillards. Tous les hommes ne se développent pas d'une manière égale : il y en a chez lesquels l'audace devance la prudence; il y en a d'autres, mais en moindre nombre, chez lesquels la prudence devance l'audace, et qui *deviennent audacieux en vieillissant*, comme

Napoléon le dit de Turenne, avec une profonde admiration. Hoche était des premiers; une fougue extraordinaire avait devancé chez lui le développement de l'esprit, mais n'avait fait que le devancer, car cet esprit se développa bientôt avec une étonnante rapidité. Vigoureux et décidé, Hoche devint, en outre, un homme d'un jugement rare. Sa correspondance d'abord médiocre; et mal écrite, devint bientôt correcte, sage, et souvent profonde. Quelques-unes de ses lettres, écrites de la Vendée, sont d'une admirable sagacité. Son opération de Quiberon fut conduite avec autant d'habileté que de vigueur. Sa pacification de la Vendée lui valut un vaste renom de sagesse; et, enfin, la bataille de Neuwied lui a mérité même le suffrage de M. le maréchal. Il était, dit-on, ambitieux: mais qui ne l'est pas dans les gouvernemens libres? Il eût provoqué la guerre civile pour résister à Napoléon : qui le sait? Il est mort pur, généreux et probe, et avec des qualités qui, chaque jour, de brillantes devenaient solides. Il y a assez de fautes vérifiées pour ne pas encore imaginer les fautes possibles; nous n'avons pas assez de gloire intacte pour être inexorables.

La campagne de 1794, la troisième de la révolution, ne pouvait manquer d'être brillante. Nous partions de nos frontières à peu près sur tous les points, sauf en Flandre, où une petite partie de territoire avait été perdue. L'ardeur de nos jeunes soldats, dont le patriotisme était exalté par leurs derniers succès, était extraordinaire. On venait de prendre une excellente mesure, sous le rapport de l'organisation; c'était de fondre ensemble les bataillons de volontaires avec les troupes de ligne, pour effacer toute différence entre des troupes devenues égales par la bravoure et l'instruction. On forma ce qu'on appela des demi-brigades, en les composant d'un bataillon de ligne et de deux bataillons de volontaires. Des officiers excellens s'étaient formés; une foule de bons géné-

raux de brigade et de division perçaient de toutes parts, comme autant d'espérances pour former des généraux en chef. On citait Marceau, Desaix, Saint-Cyr, et ce Kléber, qui *ne voulait ni commander ni obéir*, mais qui, dans les momens de péril, montrant au feu sa belle tête et sa taille gigantesque, prenait sur ses inférieurs et ses supérieurs un ascendant qui le rendait le véritable maître de la journée. Nos généraux en chef avaient commencé à acquérir de l'expérience. Hoche s'était fait mettre aux fers; mais Pichegru avait été conservé et transporté à l'armée du Nord; Jourdan commandait l'armée de la Moselle.

L'ennemi, concentré en Flandre, dans la forêt de Mormale, y résistait à tous nos efforts. Après l'avoir vainement attaqué sur son centre, on se décida à agir sur ses ailes. Deux colonnes opérant, l'une vers la mer, l'autre vers la Meuse et la Sambre, eurent plus de succès. Une grande mesure, due à Carnot, compléta notre triomphe. Jourdan, attiré sur la Meuse avec cinquante mille hommes des armées de la Moselle et du Rhin, vint renforcer l'une des attaques de flanc, et, en livrant la bataille de Fleurus, décida la retraite des coalisés qui ne s'arrêta qu'au Rhin. Alors commença cette longue suite de victoires et de conquêtes, qui nous livra l'univers entier, dont il ne nous reste pas même notre juste part. Tandis que Moreau faisait en huit jours des sièges qui autrefois auraient coûté des années, Pichegru poussait l'ennemi aux extrémités de la Belgique, et Jourdan sur l'Ourthe et la Roër, livrant des batailles de cent mille hommes, venait à Dusseldorf achever la conquête de notre frontière naturelle.

Pendant ce temps, la brave armée du Rhin, que M. le maréchal Saint-Cyr affectionne particulièrement, comme l'armée la plus sage, la plus ferme, et la plus patriotique peut-être de nos armées républicaines, continuait une carrière qui a été pour elle une carrière de sacrifices. Privée

du vaste renfort qui, en affaiblissant celle de la Moselle, l'avait affaiblie elle-même, privée de Pichegru, de Hoche, confiée un moment à un vieillard qui n'avait consenti à prendre le commandement que par intérim, et qui, pour obliger les représentans à l'en décharger, finit par prendre le parti de ne plus donner d'ordres, et de ne répondre que par le silence à ceux qui lui en demandaient, elle fut mise sous le commandement d'un brave et modeste officier, Michaud, qui accepta le généralat par patriotisme, et ne consentit à l'exercer que pour le compte de ses deux lieutenans, Saint-Cyr et Desaix. A chaque opération, il les assemblait, et ne se dirigeait que par leurs avis. Souvent même il allait les consulter chez eux, ce qui peint bien la simplicité de ce temps. On ne songeait alors ni à être fiers, ni à broder ses habits. L'armée du Rhin eut à combattre, pendant toute la campagne, les armées prussienne et autrichienne réunies; et, malgré l'infériorité du nombre, vaincue d'abord, victorieuse ensuite, elle fit à elle seule la tâche de deux, et, comme les autres armées de la république, termina sa carrière au Rhin.

Cette grande et célèbre campagne nous donna donc la ligne entière du Rhin, et nous procura les plus belles conquêtes. Ce qui décida évidemment ses succès, ce fut le mouvement de Jourdan, venant à Fleurus se jeter dans le flanc de la grande armée autrichienne. M. le maréchal Saint-Cyr en convient, mais plein de sa sévérité accoutumée, et plein surtout d'attachement pour l'armée du Rhin, qui se trouva affaiblie par ce mouvement, il est presque disposé à accuser Carnot d'imprudence. Mais M. le maréchal reconnaît, en une multitude de passages, et en termes on ne peut pas plus spirituels, à la page 256 du tome II, que, pour être fort sur le point décisif, il faut consentir souvent à être faible sur les autres. C'est ce que fit le gouvernement d'alors; et puisque les vertus guer-

rières de l'armée du Rhin couvrirent le point affaibli, le résultat justifie ses mesures et ses calculs.

Le célèbre hiver de 1795, le plus dur du siècle, qui sembla paralyser la nature vivante, en couvrant toute l'Europe de glace, nous donna une belle conquête, impossible en tout autre temps, celle de la Hollande. Pichegru en recueillit une gloire imméritée, sur laquelle il s'appuya pour nous trahir. Alors commença, pour l'armée du Rhin, la plus rude de toutes les épreuves. Nos armées des Pyrénées avaient débouché au midi de la chaîne; celle d'Italie était abritée par le ciel de Nice; celle du nord était cantonnée en Hollande, et se reposait de ses fatigues au sein de l'abondance. Mais la brave et malheureuse armée du Rhin, qui, arrêtée par ce grand fleuve, avait vaincu sans faire de conquêtes, condamnée à se morfondre devant Mayence, dans un pays ruiné, y supporta des maux auxquels ceux de la retraite de Prague dans le dix-huitième siècle, et de la retraite de Moscou dans le dix-neuvième, sont seuls comparables. Sans bois, sans vivres, sans souliers, et presque sans vêtemens, elle vécut souvent de racines; et, chose admirable, elle conserva sa discipline. Cet exemple est unique, suivant M. le maréchal Saint-Cyr, car on ne conserve jamais l'ordre dans une armée dont on n'assure pas les besoins. Nous engageons tout le monde à lire la belle et touchante description que M. le maréchal fait des maux de cette armée pendant l'hiver de 1795.

Nos immenses succès de 1794 et du commencement de 1795 rendirent presque insignifiante la campagne de cette année, qui fut la quatrième. Tout le monde songea dès lors à la paix. La Prusse, fatiguée de ses fautes chevaleresques, traita avec la France. L'Espagne en fit autant: bientôt aussi une partie de l'Italie. Pour signer ces traités, on allait se cacher en Suisse, le seul pays resté neutre; et la république, ménageant ces

fausses hontes, consentait à cette manière de traiter.

Cette campagne de 1795 ne commença à être un peu active que vers la fin. Le champ de bataille se trouvait resserré sur le Rhin; nous n'avions plus à nous battre que contre les soldats autrichiens, mais pourvus de l'or des Anglais, plus aguerris, plus nombreux que jamais. Pichegru avait repris le commandement de l'armée du Rhin; Jourdan celui de Sambre-et-Meuse. Tous deux devaient agir sur ce fleuve, l'un en débouchant de Dusseldorf, l'autre de Strasbourg ou de Manheim. M. le maréchal Saint-Cyr reproche, non aux généraux, mais au gouvernement, d'avoir fait agir les deux armées de trop loin, l'une de Dusseldorf, l'autre de Strasbourg. Il a raison, sans doute, car pour se réunir sur la rive droite, en partant de points si éloignés, il y avait des difficultés immenses à surmonter. Mais M. le maréchal oublie que l'armée stationnaire en Hollande et en Belgique était de quarante mille hommes au plus; qu'elle était sans cesse menacée par les Anglais; que la faire appuyer plus haut vers Dusseldorf était dangereux, et que, dès lors, il était difficile de reporter l'armée de Sambre-et-Meuse sur un point plus élevé du Rhin. Au reste, son opinion est à méditer par les hommes de l'art.

Vers la fin de la campagne, Jourdan passa le Rhin à Dusseldorf, Pichegru à Manheim; mais celui-ci, soit incapacité, soit trahison, ne le passa pas avec des forces suffisantes. La jonction fut impossible. Clairfayt, profitant habilement de cette position, ramena alternativement Jourdan et Pichegru, et puis se jetant sur le corps d'armée qui bloquait Mayence, emporta les lignes où le général Saint-Cyr commandait une division, et où il se distingua par une belle retraite.

Cette quatrième campagne de 1795 fut donc courte, et sinon malheureuse, du moins fâcheuse; car elle mêlait une alternative de revers à la longue suite de nos

patriotiques succès. L'armée du Rhin, éprouvée à la fois par la pauvreté et la rigueur des saisons, était destinée à de nouvelles infortunes. L'infame Pichegru trahit ses nobles efforts, et fit verser le sang de ses soldats. M. le maréchal Saint-Cyr, avec un courage qui est méritoire dans ce temps-ci, imprime l'infamie au front d'un traître, auquel on décerne aujourd'hui des statues. Mais juste, autant qu'il est ferme, il n'aggrave point des crimes déjà assez graves; il ne fait pas remonter la trahison de Pichegru aussi haut que d'autres historiens; il ne pense pas que Pichegru fit passer à Manheim des forces insuffisantes pour les faire écraser. M. le maréchal Saint-Cyr connaît mieux le cœur humain. Pichegru ne voulait point être battu, car il se fût vendu moins cher. Mais ce conquérant de la Hollande, que les glaces lui avaient donnée sans combat, était profondément incapable. D'accord avec beaucoup de contemporains, qui l'ont jugé de près, M. le maréchal Saint-Cyr dit ne lui avoir jamais vu ni intelligence ni vigueur. Froid, astucieux, dissimulé, cachant sous une apparente indifférence un goût effréné des plus basses jouissances, Pichegru se vendit pour de l'argent et des plaisirs. Il ne trahit pas son armée sur le champ de bataille; mais pour la mécontenter et la pousser à la révolte, il lui fit passer l'hiver de 1795 à 1796 hors de ses cantonnemens, et lui infligea ainsi un second hiver, presque aussi dur que le précédent, malgré l'indignation des généraux Desaix et Saint-Cyr, qui réclamaient de toutes leurs forces pour leurs malheureux soldats. Enfin, l'année suivante, il commença l'effusion volontaire du sang français, et pendant le siège de Kehl, ses agens, ne cessant de désigner le point sur lequel il fallait tirer, firent écraser des milliers de braves. Mais ce perfide n'était pas un Monk; car, ainsi que le dit M. le maréchal Saint-Cyr, s'il y avait place alors pour un Cromwell, il n'y en avait pas encore pour un Monk. Pichegru savait

qu'on ne pouvait rien; il connaissait trop bien son armée et son pays pour rien tenter; mais il prenait l'argent de ses séducteurs, et pour trancher le mot, il les volait.

L'année 1796 amène enfin la plus extraordinaire campagne de la première guerre de la révolution; campagne pendant laquelle on vit Jourdan en Bohême, Moreau en Bavière, et le jeune Bonaparte sur l'Adige et la Brenta. Cette campagne célèbre, dit M. le maréchal Saint-Cyr, pourrait fournir le texte d'un traité complet de la guerre, car on y a vu tous les genres de guerre à la fois, des sièges, des blocus, des passages de fleuve en présence de l'ennemi, une retraite unique dans l'histoire moderne, et un genre d'invasion sans exemple. M. le maréchal Saint-Cyr voudrait qu'elle fût écrite pour l'instruction éternelle des hommes d'État et des hommes de guerre.

Les deux armées postées sur le Rhin partirent, l'une de Dusseldorf sous les ordres de Jourdan, l'autre de Strasbourg sous les ordres de Moreau. Ce dernier avait pour lieutenans, Desaix, Saint-Cyr et Lecourbe. Les points de départ étaient toujours aussi distans, par les raisons que nous avons rapportées plus haut. Dans le même instant, Bonaparte, auquel on avait confié trente et quelques mille hommes qui, depuis quatre ans, vivaient de privations dans les Alpes, desquels on n'attendait rien de grand, et qu'on hasardait dans les mains d'un jeune homme, comme pour tenter la fortune, Bonaparte descendait l'Apennin, et, franchissant le Pô, le Mincio, l'Adige, venait s'établir sur ce dernier fleuve, pour ne le plus quitter. A peine cette invasion si subite de l'Italie avait-elle étonné l'Autriche, et la France elle-même, que trente mille hommes des meilleures troupes de l'Empereur étaient retirés du Rhin pour les transporter sous Wurmser dans le Tyrol, et punir le jeune téméraire qui venait de faire une entrée si extraordi-

naire sur la scène du monde. Cet affaiblissement des armées autrichiennes d'Allemagne avait facilité les mouvemens offensifs de Jourdan et de Moreau. L'archiduc Charles, qui leur était opposé, avait d'abord arrêté Jourdan, et avait ensuite couru sur Moreau, qu'il avait trouvé à Ettlingen, prêt à lui livrer bataille, après un passage du Rhin, aussi sagement conçu que hardiment exécuté. Le prince, après avoir perdu la bataille, avait formé le projet de se retirer en concentrant ses forces sur le Danube. Grace à sa belle cavalerie, et, suivant des critiques peut-être sévères, grace aussi à la lenteur des généraux français, il se retira heureusement, se plaçant toujours entre nos deux armées, qui s'avançaient en flèche vers le Danube. Arrivé sur ce fleuve, il s'arrêta, saisi d'une pensée heureuse qu'il avait conçue, dit-il, dès le début de la campagne, et qui, suivant d'autres, ne lui fut suggérée que dans le moment. Il livra à Moreau une bataille à Néresheim, non pour le battre, mais pour l'occuper, puis, se joignant avec toutes ses forces au corps qui observait Jourdan, il accabla celui-ci à Neumark, à Wurtzbourg, et le ramena jusqu'à Dusseldorf. Moreau se trouva seul alors au centre de la Bavière, à la tête d'une belle armée de soixante-dix mille hommes, mais à une immense distance de sa base, et exposé à voir le prince Charles lui fermer le retour à travers les montagnes Noires. Cette pensée ne troubla ni lui ni ses lieutenans; il fit une retraite restée modèle; il battit plusieurs fois La Tour, qui n'avait, il est vrai, que quarante mille hommes à lui opposer, mais qui avait tous les avantages de l'offensive, de la sécurité, et de l'affection du pays sur lequel il opérait, tandis que l'armée française avait tous les désavantages de la retraite, de grandes inquiétudes sur son retour, et un pays malveillant autour d'elle. Les communications avec la France étaient coupées; on était resté quelque temps sans nouvelle de

Moreau, lorsque tout à coup on vit déboucher sa belle armée, à travers les montagnes Noires, avec une attitude victorieuse, avec plusieurs mille prisonniers, et n'ayant perdu ni traînards, ni drapeaux, ni canons. Rien n'est plus beau que la peinture que trace M. le maréchal Saint-Cyr de l'aspect de ces soldats, qui venaient de faire près de huit mois d'une campagne lointaine, qui rentraient sans souliers, sans vêtemens, avec des armes brisées, et qui n'avaient d'entier, dit-il, que leurs buffleteries. « Je n'ai rien vu de plus martial, dit le noble historien, que ces soldats couverts de haillons, accablés de fatigue, mais ayant le regard assuré, même un peu farouche, et aussi redoutables qu'au lendemain d'une victoire. »

Pendant ce temps, Bonaparte avait détruit Wurmser après Beaulieu, et après Wurmser Alvinsi, c'est-à-dire trois armées, ralliées et renforcées deux fois chacune. Il avait attiré à lui, et épuisé toutes les forces de la monarchie autrichienne. L'hiver vit continuer les opérations de cette armée. L'armée du Rhin, toujours dévouée, tandis que celle de Sambre-et-Meuse se reposait, défendait la tête de pont de Kehl avec un courage héroïque, et donnait à l'armée d'Italie le temps de détruire les dernières ressources de l'Autriche à Rivoli. Les soldats du Rhin n'avaient pour se chauffer que les palissades que leur livrait le canon de l'ennemi en les détruisant. Ils attendaient, dit M. le maréchal Saint-Cyr, qu'elles fussent abattues par les boulets, les ramassaient au cri de *vive la république!* et couraient allumer leurs débris pour ranimer leur sang glacé : c'était le troisième hiver qu'ils passaient de la sorte.

Ces rudes travaux ne finirent qu'en janvier. Bonaparte avait attiré tous les évènemens où il était. Le conseil aulique avait prescrit à l'archiduc Charles de venir barrer à Bonaparte le chemin de Vienne, et le directoire de son côté envoyait en Italie un renfort de trente mille

hommes. Mais dès l'ouverture de la campagne, notre jeune général passa les Alpes Juliennes, brisa tous les obstacles que lui opposait l'archiduc, et donna à peine à l'armée du Rhin le temps d'un nouveau passage du fleuve, qu'elle exécuta avec une admirable énergie. Arrivé aux portes de Vienne, il arracha à l'orgueil impérial la reconnaissance de la république française, et la paix du continent.

C'est là que s'arrête le récit de M. le maréchal Saint-Cyr. Nous avions dit en commençant cet article, que la critique avait des bases si sûres, qu'elle pouvait souvent devenir unanime sur les points importans. Nous allons en donner la preuve. Quatre juges ont critiqué cette mémorable campagne, l'archiduc Charles, le général Jomini, Napoléon et le maréchal Saint-Cyr. Ils sont tous d'accord sur les fautes, sauf quelques-unes, que M. le maréchal Saint-Cyr, toujours plus sévère, ajoute à celles qu'avaient révélées ses prédécesseurs.

On reproche aux Français d'avoir formé deux armées au lieu d'une seule, d'avoir ainsi laissé au prince Charles l'avantage d'une position concentrique, de n'avoir pas toujours tendu à se réunir pour corriger la faute de cette séparation; on reproche surtout à Moreau de n'avoir pas suivi précipitamment l'archiduc Charles, quand il se jeta sur Jourdan, et de ne pas l'avoir mis, en l'enfermant entre les deux armées françaises, dans une position désastreuse.

On reproche au prince autrichien, de n'avoir pas profité, dès le début, de sa position concentrique, en débouchant de Mayence, et en frappant sur Jourdan et Moreau, avant qu'ils eussent passé le Rhin, les coups alternatifs qu'il frappa plus tard; on lui reproche de s'être ainsi laissé contraindre à une retraite qu'il aurait pu éviter; on lui reproche, quand il exécuta sa belle manœuvre, de ne pas l'avoir fait plus franchement, d'avoir

laissé trop de monde devant Moreau, d'avoir poursuivi Jourdan trop loin, et de n'avoir pas remarché sur Moreau assez tôt, et avec assez de monde pour rendre sa retraite impossible.

Sur ces divers points, les quatre juges que nous venons de citer sont unanimes. Il faut le remarquer en l'honneur de la critique, à laquelle certains esprits voudraient refuser de juger les opérations autrement que par le résultat.

Il faudrait suivre, dans le récit de M. le maréchal Saint-Cyr lui-même, le détail des critiques qui sont toujours profondes et ingénieusement présentées. Les bornes de ce recueil ne nous le permettent pas, et nous interdisent même d'en discuter quelques-unes qui nous semblent rigoureuses. Nous ferons remarquer seulement que la faute de la séparation des armées françaises est beaucoup plus celle du gouvernement que ne le croit M. le maréchal Saint-Cyr, car tout en recommandant aux deux généraux de se tenir en communication, Carnot, tout plein d'un système qu'il s'était fait, leur recommandait constamment de déborder les deux ailes de l'ennemi, ce qui les obligeait de s'étendre sans cesse, l'un vers la Bohême, l'autre vers le Tyrol. Il y aurait un autre point plus grave à discuter. M. le maréchal Saint-Cyr paraît blâmer le gouvernement d'avoir ouvert en Italie un nouveau champ de batailles, quelque grandes que soient les choses qui s'y sont passées. On voit bien que les hauts faits d'Italie, et celui qui en fut l'auteur, touchent M. le maréchal Saint-Cyr beaucoup moins que l'armée du Rhin. Il dit avec raison que marcher sur Vienne à travers l'Italie, en passant deux fois les Alpes, était insensé, et que Napoléon, quand il fut maître du choix, y marcha directement par les montagnes Noires et le Danube. M. le maréchal a raison sous un rapport; mais il oublie comment on fut conduit à opérer en Italie. Si on eût songé à marcher sur Vienne de Dusseldorff,

de Strasbourg et de Nice à la fois, on eût été insensé; mais personne alors ne songeait à la possibilité d'aller à Vienne. On espérait tout au plus déboucher en Allemagne, y faire quelques lieues et gagner une bataille. En entrant au contraire en Italie, on espérait enlever à l'Autriche une province à laquelle elle tenait beaucoup, et se faire ainsi pour les Pays-Bas un objet d'échange. On croyait, en lui rendant la Lombardie à la paix, la décider à céder les Pays-Bas. Ce ne fut que le génie hardi du jeune général, qui ayant dépassé le but, entraîna les Français à faire un second pas, après en avoir fait un premier, et après avoir marché de Nice à Milan, à marcher de Milan à Vienne. Entraîné comme on l'avait été par les évènemens, le plan était irréprochable.

Nous terminerons là ces observations déjà trop longues, et nous dirons que même lorsque l'avis de M. le maréchal Saint-Cyr peut être combattu, il est toujours neuf, motivé avec force, et digne d'être médité. Les vues neuves sont assez ordinairement bizarres; il n'en est pas ainsi de celles de M. le maréchal Saint-Cyr. Quoiqu'il ait beaucoup de plaisir à penser différemment des autres, il ne contredit pas pour le plaisir de contredire, et il ouvre toujours des points de vue nouveaux et étendus. Nous ne lui reprocherons que son extrême sévérité, lorsqu'elle va surtout jusqu'à attaquer des hommes qui avaient jusqu'ici toute notre estime. Qui ne s'est plu, par exemple, à grouper, autour du nom de Desaix, toutes les idées d'héroïsme et de vertu guerrière? Qui n'éprouvera de la peine à voir élever quelques doutes sur le caractère désintéressé de *Sultan-le-juste*[1], et à voir l'amour unique de la gloire militaire substitué chez lui à l'amour de la patrie? Il est vrai que M. le maréchal Saint-Cyr ajoute à son égard des expressions d'affection et d'estime, qui dé-

1. Nom qu'on donnait à Desaix dans la Haute-Égypte.

dommagent de la peine qu'il a causée à ceux qui souhaitent les gloires pures, parce qu'ils les aiment. On est fâché encore de voir M. le maréchal, dans tous les conseils de guerre, avoir éternellement raison contre Moreau et Desaix, non qu'on soit fâché que M. le maréchal Saint-Cyr ait raison, mais on l'est que Desaix et Moreau aient toujours tort. Au reste, il y a dans le récit de M. le maréchal, une simplicité, une bonne foi de ton, qui ne laissent aucun doute sur sa sincérité, et qui prouvent que c'est véritablement qu'il s'estime si haut. L'homme qui s'estime beaucoup vaut toujours beaucoup : on est assuré qu'il se respectera autant qu'il s'estime. La vie de M. le maréchal Saint-Cyr en est un noble et rare exemple.

Outre la fécondité et l'originalité des vues, on remarque, dans ces Mémoires, des récits militaires d'une véritable beauté. Nous considérons comme beauté dans un récit militaire, la clarté, la précision, et le degré de couleur qui s'accorde avec une exposition savante. L'hiver de 1795, la belle affaire de Rathensol, la bataille de Néresheim, la retraite de 1796, la bataille de Biberach, le passage du Rhin à Diersheim, sont des modèles de récit militaire. On trouve, en outre, dans ce livre, ces traits de détail, qu'on ne peut énumérer, et qui font un des mérites principaux de la bonne histoire; ces traits portent tour à tour sur le caractère des hommes, sur leurs impressions au feu, sur leur humeur dans la victoire ou dans la défaite, sur l'art si difficile de les conduire, sur la différence des caractères nationaux, sur la diversité des tempéramens propres à la guerre, sur l'influence différente que l'âge exerce sur l'esprit et les qualités du militaire, sur la composition des armées, sur mille points enfin de la plus grande importance, pour la connaissance des hommes à la guerre. M. le maréchal Saint-Cyr vient de confirmer sa place parmi les plus grands écri-

vains militaires, et ce n'est pas une gloire médiocre. L'histoire de la guerre est une des bases de la science politique. On ne sait à fond la carte d'un pays, qu'en étudiant les combats dont il a été le théâtre; et on ne connaît bien les relations d'un pays avec les autres, qu'en connaissant bien sa carte.

Parmi les buts divers que se proposait M. le maréchal Saint-Cyr, il en est un des plus nobles, qu'il faut relever encore; il a voulu élever un monument patriotique à l'une de nos armées, peut-être la plus digne d'estime qui ait existé. Jusqu'à l'empire, qui confondit toutes nos armées en une seule, et même assez long-temps encore sous l'empire, elles montrèrent un caractère propre, qui naissait du caractère des hommes dont elles étaient originairement composées, du genre de guerre qu'elles avaient fait, et des chefs qui les avaient commandées. L'armée d'Italie, composée en grande partie de méridionaux fougueux, gâtée par la victoire, livrée à l'abondance et au luxe, conduite par le plus ardent des hommes, avait une intempérance, une audace et un orgueil extraordinaires. Les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avec moins de fougue naturelle, mais avec autant de bravoure, avaient aussi goûté de la victoire, de ses délices, et même de ses excès. Elles étaient, avec celle d'Italie, extrêmement prononcées dans leurs opinions révolutionnaires. L'armée du Rhin présente un caractère tout différent des précédentes. Les volontaires de 1792 en faisaient le fond, et ceux de 1793 y étaient rares. Placée en présence du Rhin, qu'elle avait pour but de défendre sur un point, d'atteindre sur un autre, et qu'elle ne put jamais dépasser, condamnée à une guerre défensive, dans un pays ruiné, sous un ciel rigoureux, elle fut éprouvée par des difficultés de toute espèce, par les revers autant que par les succès, par les rigueurs des saisons et par la misère. Peu gâtée par la fortune,

elle ne le fut pas davantage par le gouvernement qui, ne la destinant pas à conquérir, la trouvant toujours patiente et dévouée, ne lui prodigua jamais les ressources, et la livra toujours à ses vertus. On ne lui laissa pas même ses généraux, et dès qu'il s'en montra un dans ses rangs, on l'envoya en Belgique. Son rôle devint plus important en 1796, lorsqu'on la destina, sous Moreau, à percer en Allemagne. Mais un moment conquérante, elle fut sur-le-champ obligée de revenir à un autre rôle, et elle fit alors cette célèbre retraite, admirable moins par le génie des chefs que par le caractère que déployèrent les soldats. Trahie par l'un de ses généraux, compromise par la tiédeur d'un autre, elle resta suspecte au gouvernement, et fut presque en disgrace. Lorsque la destinée des révolutions donna l'empire à l'un des généraux, ce ne fut pas le sien qui l'obtint, mais celui de l'ardente et ambitieuse armée d'Italie. Long-temps encore, elle fut peu en grace, jusqu'à ce que ses prodiges en Allemagne eussent élevé sa faveur et effacé son caractère. La modestie, la sobriété, une discipline admirable, une bravoure froide et solide, toutes les vertus guerrières enfin distinguèrent cette belle armée. C'est un caractère particulier qu'il était utile à notre gloire de signaler, car nous avons beaucoup d'armées audacieuses à montrer aux étrangers, mais moins de ces armées froides et inébranlables, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Nous en avons cependant, et l'exemple de l'armée du Rhin prouve qu'il dépendra d'un gouvernement habile de nous en donner.

Le génie de l'armée du Rhin, moins séduisant, mais plus attachant, a inspiré M. le maréchal Saint-Cyr, et a influé sur tous ses jugemens. Il aime mieux non-seulement la composition de cette armée, mais même le genre de guerre qu'elle a fait. La guerre méthodique va mieux à

son esprit austère que cette guerre à grands mouvemens, à résultats extraordinaires, qui a signalé l'empire. M. le maréchal Saint-Cyr a peut-être raison sous le rapport moral et politique, mais pas sous le rapport de l'art. Napoléon, dit-il, en remuant les hommes avec une rapidité prodigieuse, avec une hardiesse surprenante, faisait avec peu de soldats le même effet qu'avec beaucoup, parce qu'il les faisait battre sur plusieurs points; il faisait vite, et d'une manière décisive; mais en présentant les mêmes troupes plus souvent au feu, il en faisait périr davantage, et épuisait leurs facultés par un exercice violent. Cette manière de considérer le génie de la guerre ne nous semble pas admissible. Que l'on condamne dans Napoléon le politique qui a abusé de la guerre, qui l'a trop faite, sur trop de points, et on aura raison, quoiqu'il y ait beaucoup à dire sur sa situation et sa destinée; mais l'homme de guerre en lui ne nous semble pas mériter les reproches adressés à l'homme politique. Faire davantage, faire plus vite, tirer plus de parti des hommes, exercer l'art enfin avec plus de puissance, ne saurait être une déviation de son véritable but. Il faut éviter la guerre si l'on peut; mais si on la fait, il la faut prompte, terrible et décisive. Mieux vaut le système qui donne un royaume en une bataille, comme à Marengo ou à Austerlitz, que celui qui prolonge pendant sept ans la conquête d'une province. Il y a économie même d'hommes à être prompt et décisif, quoiqu'il y ait perte apparente, à ne considérer qu'une seule journée. Du reste, il est difficile de former sur ce sujet des préférences bien raisonnées. La guerre, le gouvernement, les négociations, l'administration, portent le caractère de leurs auteurs, varient comme eux, et ne peuvent pas être plus facilement classées.

Quoi qu'il en soit de ces différentes manières de penser, l'armée si sage et si ferme, à laquelle M. le maréchal

Saint-Cyr a consacré sa plume, méritait ses hommages et les nôtres. Lorsque Napoléon quitta Fontainebleau, il dit à ses vieux grenadiers : *Maintenant que nous n'avons plus de grandes choses à faire, je vais raconter celles que nous avons faites ensemble.* Cette grande pensée doit être celle de tous les hommes qui ont fait des choses mémorables. Ils doivent à leurs compagnons de les raconter, quand ils en sont capables. Ainsi après les devoirs du général viennent ceux de l'historien. M. le maréchal Saint-Cyr a noblement rempli les uns et les autres.

VIII.

ULYSSE-HOMÈRE, ou *Le véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée*, par CONSTANTIN KOLIADÈS, professeur de l'Université ionnienę. In-folio. Chez MM. De Bure, frères. 1829. Imprimerie de Crapelet.

Comme l'indique le titre que nous venons de citer, le but de cet ouvrage est de prouver que le poète connu sous le nom d'*Homère*, n'est autre qu'*Ulysse*, et que c'est à ce dernier que nous devons l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Quelques critiques ont pensé que l'auteur avait imaginé ce paradoxe pour avoir l'occasion de développer ses vastes connaissances en géographie, et donner une forme plus attrayante à son érudition[1]. Entendons-nous; tout ce qui tient à la partie dramatique de l'ouvrage peut bien avoir été composé dans cette vue; il en est même qui disent que le nom et la patrie de *Koliadès* sont de pure invention; c'est possible. Je n'entre point dans la discussion de cette pseudonymie; mais quant à la partie systématique, rien de plus sérieux; l'auteur, quel qu'il soit, ne donne point cette idée comme une fantaisie, un pur jeu d'esprit; il entre dans la discussion armé de toutes pièces, et le plus franchement du monde. Je n'en suis pas surpris; personne plus que moi n'est convaincu de la bonne foi des érudits. Lorsqu'une idée ingénieuse ou singulière leur tombe dans l'esprit; ils l'examinent d'abord avec une certaine défiance; puis elle leur paraît probable, ensuite vraie; et à force d'y chercher des raisons bonnes ou mauvaises, ils finissent par la regarder comme une admirable découverte, et y croire avec une imperturbable confiance; plus même l'idée est bizarre, plus ils en sont

1. Voy. *le Globe*, t. VII, p. 646.

convaincus, car il leur en a coûté plus de travail pour la fonder. N'avons-nous pas vu de notre temps ce bon M. Grave, né dans la Flandre, et mort à Paris, en 1806, établir très-sérieusement qu'Homère était son compatriote? Ce qu'il a déployé de recherches, de candeur, de conviction, pour soutenir une pareille thèse, est à peine croyable [1]. Certes, on ferait un livre curieux en réunissant tous les systèmes auxquels ont donné lieu les poésies homériques; et de là naîtrait une question non moins singulière, celle de savoir pourquoi ces poésies, et non pas d'autres, ont eu seules le privilège de faire naître tant de bizarres suppositions. Cela ne viendrait-il pas de ce que, dans le principe, elles n'étaient point ce qu'elles sont aujourd'hui? en effet, si on les examine attentivement et sans préjugé aristotélique, il est difficile de n'y voir qu'un poëme fait à la main, qu'une œuvre littéraire disposée, calculée pour produire un simple amusement de l'esprit; on sent là quelque chose d'original et de natif qui frappe l'observateur, et que chacun tâche d'expliquer à sa manière. Ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais idées semblables ne sont venues à l'occasion d'autres poëmes. Jamais on n'a bâti des systèmes pour interpréter les *Argonautiques* d'Apollonius, la *Pharsale* de Lucain, l'*Énéide* de Virgile, la *Jérusalem* du Tasse; personne n'a supposé des intentions cachées à ces auteurs, parce que le but de leurs ouvrages est évident.

Pour Homère, c'est tout différent: l'un ne voit dans ses poëmes qu'une suite d'allégories qui figurent l'his-

1. Cet ouvrage est intitulé : «*République des Champs-Élysées ou monde ancien;* ouvrage dans lequel on démontre que les Champs-Élysées et l'Enfer des anciens sont le nom d'une ancienne république d'hommes justes et religieux, située à l'extrémité septentrionale de la Gaule, et surtout dans les îles du Bas-Rhin... que les poètes Homère et Hésiode sont originaires de la Belgique, etc.,» ouvrage posthume de M. Ch. Jos. Grave, ancien conseiller du conseil de Flandre, membre du conseil des anciens, etc. A Gand, 1806. 3 vol. in-8. Voyez t. 1, p. 172-80.

toire de l'Ancien-Testament : Ilion est *Jéricho;* Ithaque, la *Mésopotamie;* toute l'Odyssée n'est qu'une représentation de la vie des patriarches, etc [1]. Un autre, avec tout autant de vraisemblance, applique ces allégories au Nouveau-Testament : *Alcmène* et *Vénus*, représentent *la Vierge;* il trouve dans *Jason* le nom même de *Jésus; saint Pierre* est figuré par *Énée; saint Paul*, par *Hector;* et l'enlèvement d'*Hélène* annonce la conception du Christ [2]. Héraclide ne voit dans l'Iliade que des allégories astronomiques [3]. Anaxagoras regardait les poëmes d'Homère comme un traité sur la justice [4]. Selon Métrodore de Lampsaque, les dieux et les héros de l'Iliade représentent les principes de la nature, et l'ordre des élémens [5]. Un Suédois nommé Ramus dit qu'*Ulysse* n'est autre qu'*Odin*, l'ancien dieu du Danemark [6]. Aujourd'hui *Ulysse* est héros et poète tour à tour, ce qui vaut presque autant que d'être une divinité scandinave, et ce qui est au moins aussi vrai.

Au reste, ces sortes de thèses intéressent moins par la solution de la question principale que par les moyens employés pour y parvenir. Dans ces routes inaccoutumées, il se présente des aperçus qui piquent la curiosité. Souvent même tel passage obscur de l'antiquité, envisagé sous un point de vue nouveau, obtient une heureuse explication. C'est ainsi que les alchimistes, en cherchant la pierre philosophale, arrivent parfois à d'utiles découvertes; il ne faut rien mépriser.

M. Koliadès a fait aussi sa trouvaille en cherchant le véritable auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il est vrai qu'elle ne me semble pas d'une bien haute importance, puisqu'il s'agit d'un manuscrit publié il y a déjà plus

1. *Homerus hebræus, studio G. Cræsi.* Dordrecht, 1704. — 2. *Vera Historia romana.* Romæ, 1655.—3. *Alleg. Homer.* Goetting, 1782.—4. *Diog. Laer.*, l. II, § 11.—5. *Diog. Laer.*, l. c.—6. *Tract. histor. geograph. quo Ulyssem et Outinum unum eumdemque esse ostenditur.* Hafniæ, 1761.

de trois cents ans ; mais l'auteur en juge tout autrement. Écoutons-le lui-même.

Sur la route de Temèze à Otrante, et à peu de distance de cette ville, je m'arrêtai au monastère d'Ascoli, où l'on m'apprit qu'il y avait une bibliothèque encore assez riche en manuscrits précieux, quoiqu'elle eût beaucoup souffert pendant les troubles qui avaient agité le royaume de Naples.

Le garde de cette bibliothèque, vieillard aussi distingué par son profond savoir que par son aménité, m'accueillit de la manière la plus obligeante ; mais sa physionomie s'épanouit, et son intérêt fut au comble quand il apprit que j'étais né dans l'île d'Ithaque, que je venais de parcourir tous les lieux chantés par Homère, et que je voyageais depuis plusieurs années dans l'unique but de découvrir au moins quelques traces de ce personnage mystérieux.

Le savant bibliothécaire, transporté de joie, court chercher un manuscrit qu'il gardait religieusement dans un des rayons privilégiés de sa bibliothèque. « Voici, me dit-il en me présentant ce manuscrit, voici le trésor le plus précieux que vous ayez pu trouver dans vos voyages ; c'est un poëme sur la guerre de Troie, qu'on attribue vulgairement à un certain Quintus, qui était, dit-on, *Calabrais*. »

« Connaissez-vous ce poëme ? me demanda-t-il. — Oui, mon Père, lui dis-je, je l'ai lu plusieurs fois pendant mon séjour à l'université de Padoue, mais trop légèrement pour être frappé de tous les indices qu'il pouvait me fournir sur l'objet de mes recherches. »

« De grace, reprit le vieillard avec chaleur, pour en juger sur-le-champ, veuillez seulement prêter l'oreille aux lamentations de Phénix pleurant la mort d'Achille. »

Après avoir rapporté ce discours, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, M. Koliadès reprend ainsi :

« J'avoue, mon Père, lui dis-je, qu'on trouve dans ce morceau des détails naïfs qui peignent à merveille la tendresse du vieux précepteur d'Achille. Ces beautés du premier ordre ne m'avaient point échappé dans mes études ; mais elles m'avaient paru clairsemées dans les quatorze chants du poëme de Quintus le Calabrais. »

«Qu'appelez-vous clair-semées? me dit le vieillard en s'échauffant; songez donc que tout ce qui suit la mort d'Achille est également admirable: Le combat entre les Troyens qui veulent se saisir de sa dépouille, et le vaillant héros qui la défend; la cérémonie des funérailles, où l'on égorge des chevaux et des prisonniers, tout cela ne vous paraît-il pas dans le goût antique le plus pur?»

«Mais ce n'est pas seulement dans ce petit nombre de passages qu'on croit lire les pages d'Homère; on le retrouve tout entier dans la mort de Penthésilée, dans les adieux de Pyrrhus et de Deidamie, etc. etc [1].»

Je ne suis point surpris de cet enthousiasme, quoique je sois bien loin de le partager; le goût est chose si arbitraire! mais ce qui m'étonne, c'est qu'avec une telle admiration pour Quintus, M. Koliadès le traduise si peu fidèlement lorsqu'il en rapporte des passages d'une certaine étendue. Ainsi, dans la dispute relative aux armes d'Achille, les discours d'Ajax et d'Ulysse, donnés par M. Koliadès, n'ont pas le moindre rapport avec le texte de Quintus. Cependant, si cet auteur, *où l'on retrouve Homère tout entier*, est digne de tant d'éloges, pourquoi ne pas reproduire exactement ses pensées? ou bien, s'il n'exprime pas tout ce qu'exige la situation, pourquoi tous ces éloges? J'explique malaisément une telle contradiction.

Mais cette petite inconséquence ne prouve rien au fond contre l'opinion de M. Koliadès sur Quintus; et c'est cette opinion qui me paraît susceptible d'être discutée. Laissons donc la question principale; admettons, si l'on veut, qu'Ulysse soit l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée; admettons que la fidélité des descriptions suffise pour établir l'identité du héros et du poète; admettons, quoique la difficulté soit forte, qu'un auteur se choisisse lui-même pour le sujet de son poëme, et passons à *Quintus*.

1. P. 92-3.

Ce nom seul suffirait pour démontrer que l'auteur des *Pàralipomènes* [1] appartient à l'antiquité romaine; le nom de Κόϊντος, qui se trouve sur les manuscrits, n'en est que la traduction grecque; toutes les fois que dans Denys d'Halicarnasse, dans Arrien, dans Plutarque, il est question d'un *Quintus*, ces auteurs traduisent ce nom par celui de Κόϊντος.

M. Koliadès aurait dû toucher ce point en passant, et nous dire comment il se fait qu'un nom romain ait été donné à un auteur des siècles héroïques. Bien d'autres objections s'élèvent contre ce système; quand on compare attentivement les chants d'Homère et les vers de Quintus, on ne retrouve dans ce dernier ni la même mythologie, ni les mêmes traditions, ni les mêmes usages, ni le même style, ni les mêmes expressions; c'est un ordre d'idées tout différent, une tout autre civilisation, ou, pour mieux dire, il n'y a point de civilisation exprimée dans l'ouvrage de Quintus; l'on n'y trouve, selon moi, qui me trompe sans doute, qu'une exacte, mais une froide reproduction de la touche homérique; c'est, si l'on veut, un calque excellent, un habile travail de rhéteur, mais de chaleur, de mouvement, d'inspiration, de cet *œstre poétique*, comme aurait dit Rousseau [2], qui anime et féconde une composition originale, on n'en voit pas la plus légère trace dans Quintus, bien plus le copiste que l'imitateur d'Homère.

Je vais tâcher de faire sentir ma pensée à travers le voile épais des traductions, et je prendrai d'abord pour exemple, ce même discours de Phénix sur la mort d'Achille, que cite le bibliothécaire d'Ascoli. Je me sers de

1. M. Koliadès rend le mot παραλειπόμενα par *fragmens;* les *paralipomènes* de Quintus ne sont pas plus des fragmens d'Homère, que les *post-homerica* de Tzetzès. — 2. *Confess.*, l. VII.

la traduction de M. Koliadès[1], ou plutôt de M. Tourlet[2].

Je te perds, ô mon fils! et je perds en toi l'unique espoir de ma vieillesse. Que n'ai-je fermé les yeux à la lumière avant de te voir expirer sous les coups rigoureux du sort!

Il y a dans le grec : *Plût aux dieux que la terre amoncelée m'eût caché avant d'avoir été témoin de ta mort cruelle*[3]! Phrase visiblement empruntée d'Homère[4].

Pélée m'offrit un asile dans la Grèce où il me combla de biens, et me mit à la tête des Dolopes.

Dans Homère, on lit :

Pelée me reçut avec joie, et m'aima comme un père aime son fils unique, l'enfant de sa vieillesse, qu'il eut au sein de l'abondance. Il me rendit riche, et me donna un peuple nombreux; j'habitai les confins de la Phthie, et régnai sur les Dolopes[5].

Continuons à citer Quintus :

Je vois encore le moment délicieux où il me confia le soin de ta première enfance; je te reçus, dépôt chéri; je te pris de ses mains, je te serrai sur ma poitrine, et je promis de t'élever comme mon propre fils. Tu répondais à mes caresses par un sourire innocent; tes mains faibles encore me marquaient tes désirs; ta langue à peine déliée m'appelait du doux nom de père, et ta bouche humectait mon sein où je te pressais avec tendresse.

Voici le passage d'Homère que Quintus a voulu reproduire dans ces dernières phrases :

C'est moi, divin Achille, qui t'ai rendu tel que te voilà, car je te chérissais du fond de mon cœur; jamais, avec un autre que moi, tu ne voulais aller dans les festins, ou prendre la nourriture dans ton palais, avant que je ne t'eusse placé sur mes genoux, coupé tes viandes et présenté le vin; combien de fois sur mon sein n'as-tu pas souillé ma tunique, en rejetant le vin de ta bouche, dans ces temps d'une pénible enfance[6]!

1. P. [illegible]-3.—2. T. 1, p. 127, suiv.—3. *Conf.* Paralip. III, 463.—4. *Conf.* Il. ξ' 464.—5. *Il. i.* 480-4.—6. *Il. i.* 484-91.

Je laisse à chacun le soin de juger de quel côté est la poésie originale, et de quel côté la copie; ceux qui compareront les textes n'hésiteront pas un instant. Poursuivons.

Souvent, dans Homère, Nestor exprime des regrets sur le temps passé. *Que ne suis-je encore dans ma jeunesse!* s'écrie-t-il, *que n'ai-je ma force tout entière!* Quintus ne manque jamais d'employer la même tournure quand il fait parler Nestor [1]. Mais Nestor, dans Homère, prend souvent de là occasion de raconter ses anciennes guerres et ses nombreux exploits; le onzième livre de l'Iliade en offre un exemple frappant [2]. Quintus se garde bien de suivre Homère dans de telles digressions : l'imitation eût été trop choquante; cependant ces longues narrations se fussent trouvées tout naturellement dans son ouvrage s'il appartenait aux temps héroïques où la poésie était essentiellement de l'histoire, parce qu'alors les anciennes traditions, les faits célèbres n'avaient d'autres archives que les chants des poètes. Eux seuls étaient chargés de transmettre à la postérité les récits de la renommée. Aussi retrouve-t-on à chaque instant ces sortes d'épisodes dans les poëmes homériques; ils n'y blessaient point alors, parce qu'ils étaient dans le goût, disons mieux, dans le besoin d'une civilisation encore à son enfance.

Voyez Diomède rencontrant Glaucus au milieu des combats; quand le premier lui demande quelle est son origine, comme celui-ci raconte minutieusement toute l'aventure de Bellérophon [3]! Quintus a aussi sa rencontre de Néoptolème et d'Eurypyle [4]; ce sont les mêmes formes interrogatives, la même manière de s'aborder pour les deux héros; mais la réponse de Néoptolème n'est que de quinze vers, celle de Glaucus en a plus de soixante.

1. *Cf. paralip.* II, 322; IV, 306.—2. *Cf.* v. 670-761.—3. *Il.*, ζ', 150-210. —4. *Paralip.* III, 138.

A chaque pas, on sent le calque. Après avoir brûlé le corps de Patrocle, les Grecs, dans l'Iliade, éteignent les flammes du bûcher avec un vin noir, κατὰ πυρκαϊὴν σβέσαν αἴθοπι οἴνῳ [1]. Quintus reproduit la même pensée avec les mêmes mots, se contentant seulement de supprimer la préposition, et l'épithète donnée au vin, καὶ τότε πυρκαϊὴν οἴνῳ σβέσαν [2].

Dans Homère, les captives d'Achille pleurent sur Patrocle en apparence, mais réellement sur leurs propres malheurs [3]. Dans Quintus, après la mort de Pâris, les femmes troyennes feignent de gémir sur ce héros, mais ne regrettent au fond que leurs époux et leurs parens [4].

Si Hector, dans Homère, dit à Andromaque qu'il ne peut pas mourir *malgré le destin*, ὑπὲρ αἶσαν [5], Néoptolème dit de même qu'il ne peut succomber ὑπὲρ κῆρας [6]. Malheureusement dans Homère cette expression (κῆρες) ne signifie pas les *destinées*, mais *l'instant de la mort*, ou la *mort* elle-même [7].

Ce dernier passage nous fournit un autre ordre de preuves qui se rattachent plus spécialement au style. En effet, si l'on perce cette écorce légère d'imitation, il est aisé d'apercevoir, dans de simples expressions, ou dans l'acception donnée à certains mots, l'époque récente des *Paralipomènes*.

Ainsi Quintus, pour caractériser des armes qui vont bien à un guerrier, se sert de l'adjectif ἄρτια [8]. Homère n'emploie cette expression qu'en général, et ne l'applique jamais qu'à la sagesse et à la convenance dans le discours [9]. Quand il veut rendre l'idée d'une armure qui s'ajuste bien à la taille d'un héros, Homère emploie les verbes ἁρμόζω, et ἐφαρμόζω [10].

1. *Il.* ψ', 250.—2. *Paralip.* 111-720.—3. *Il.*, τ' 301-2.—4. *Paralip.* Σ, 407, seq.—5. *Il*, ζ', 487.—6. VII, 288.—7. *Cf. Lexic. Damm.* Coll. 1168.—8. V. 227.—9. *Cf. Il.*, ε', 336, ξ', 92, etc.—10. *Cf. Il.* γ', 333; ρ', 210, non cap. 385.

Jamais Homère n'a donné l'épithète de μεγαλόβρυχος, à un lion [1]. Cet adjectif appartient à la basse grécité. Homère n'emploie μέγαλος dans la composition qu'avec ἦτορ, pour exprimer le courage, la grandeur, la magnanimité.

Quintus dit Ἴλιον ἱερὸν ἄστυ [2], *la citadelle sacrée d'Ilion*, pour Ἴλιος ἱερή, qui est l'expression homérique [3].

On trouve dans Quintus Τρώϊοι υἷες [4], *les fils Troyens*, pour exprimer *la jeunesse troyenne*. On trouve aussi dans Homère Τρώϊοι ἵπποι [5], non pas pour exprimer *les chevaux troyens*, mais *les chevaux de Tros*, comme l'observe très-bien Eustathe [6]. Remarquons en passant, que quoique Homère dise sans cesse υἷες Ἀχαιῶν, *les fils des Grecs*, jamais il n'emploie cette tournure pour les Troyens. Ce qui n'empêche pas Quintus de dire Τρώων ἐρικυδέες υἷες [7].

Souvent dans Homère l'Aurore a l'épithète de ἠριγένεια [8], mais jamais cet adjectif n'est un nom propre comme dans Quintus [9]. Celui-ci donne à l'Aurore l'épithète de ἀμβροσίη [10], qu'Homère ne donne qu'à la Nuit [11]; et celle de βόωπις, qui ne se trouve jamais dans Homère, donnée à l'*Aurore*.

Homère ne nomme point Apollon Λητωΐδης comme Quintus [12]. Cette dénomination tient à l'antiquité des hymnes. Homère ne désigne pas non plus Neptune comme l'*époux d'Amphitrite* [13].

Il en est des usages ainsi que des expressions. Homère ne connaît que les trois divisions naturelles de la journée, mesurées par le mouvement diurne du soleil, le matin, le milieu du jour, et le soir. Quintus, en parlant

1. *Paralip.* V. 188. — 2. *Paralip.* V. 190. — 3. *Il.*, δ', 416; ζ'; 96. — 4. *Paralip.* VI, 124. — 5. *Il.*, ε', 222; θ', 106; ψ' 378. — 6. P. 541-19 et 28. — 7. *Paralip.* V. 177. — 8. *Il.*, α', 477 et mill. — 9. *Paralip.* 11-642; VIII-2. — 10. *Paralip.* VII, 620. — 11. *Il.*, 6, 57; σ', 267 et mill. — 12. *Paralip.* IX, 292; X, 165. — 13. *Paralip.* VII, 373.

de l'Aurore, dit qu'elle est accompagnée de douze nymphes, et les attributions qu'il leur donne ne permet pas de douter que ce ne soit *les heures du jour* [1]. La division de la journée en douze parties suppose l'invention du cadran solaire qui, selon Aulu-Gelle, ne remonte pas au-delà de l'enfance de Plaute [2].

Tout le monde sait aujourd'hui que l'équitation était inconnue aux temps homériques, et cependant Quintus, dans les jeux qu'on célèbre pour les funérailles d'Achille, après avoir décrit la course des chars, donne avec détail le combat de la course à cheval [3].

Jamais dans Homère il n'est question de sacrifices humains, c'est-à-dire de meurtre accompli dans une pensée religieuse; et Quintus suppose qu'on immole Polyxène sur le tombeau d'Achille, pour obtenir une mer tranquille et des vents favorables [4].

Quintus raconte que Glaucus fut changé en fleuve [5]; les Éthiopiens, en oiseaux [6]. Cette mythologie des métamorphoses n'appartient point aux idées homériques [7].

Jamais Homère n'a personnifié la lune; et nulle part il ne fait mention des fables d'Endymion ni d'Encelade [8].

Quintus mêle sans cesse la mythologie d'Hésiode à celle d'Homère. Les idées sur le *chaos* [9], sur les *Titans* [10], sur *Prométhée* [11], appartiennent aux traditions hésiodéennes.

Heyne observe avec raison que dans les temps héroïques on n'avait aucune idée d'astrologie; et que l'art de la divination ne s'exerçait point par l'inspection du cours

1. II, 593 et seq. — 2. *Noct. Att.* III, 3.— 3. *Paralip.* IV, 545 et seq.— 4. *Paralip.* XIV, 304-27.—5. *Paralip.* IV, 1-10.—6. *Paralip.* II, 644. — 7. On trouve dans l'Iliade deux exemples des métamorphoses, l'une d'un serpent changé en pierre, et l'autre d'un peuple aussi changé en pierre, mais ces deux passages sont à juste titre suspects d'interpolation. (Voyez les notes de Knight. *Il.*, *C'*, 317-9 et *α'*. 608-17.) — 8. *Cf.*, paral. X, 454; XIV, 214. —9. *Paralip.* II, 614; XIV, 2.—10. V, 505; VI, 271.—11. *Paralip.* V, 338; X, 199.

des astres [1]. En effet, l'avenir, dans l'Iliade et dans l'Odyssée, ne se manifeste jamais que par le vol des oiseaux [2]. Quintus, qui confond toutes les époques, dit que Calchas connaissait « le vol des oiseaux, les *astres*, et tous « les autres signes [3] ». Ailleurs, il suppose que Calchas consulte les entrailles des victimes [4], usage qui appartient tout entier à la civilisation romaine.

De son côté, Payne Knight a très-bien remarqué aussi que les doctrines sur l'apothéose des héros étaient entièrement inconnues à Homère [5]. Quintus dit que Bellérophon, après sa mort, fut honoré comme un dieu, et que cet honneur ne lui manqua jamais [6]. Ce que Quintus fait dire à Thétis, qu'Achille est au rang des dieux, se trouve en opposition directe avec ce qu'Homère dit de ce héros au onzième livre de l'Odyssée; car lorsque Ulysse le rencontre parmi les ombres, Achille témoigne un grand mécontentement de son sort, et lui dit qu'il aimerait mieux n'être qu'un simple cultivateur aux gages d'un homme obscur, que de régner sur le peuple entier des ombres [7], sentiment dont, au reste, est fort scandalisé le grave Platon [8].

La géographie de Quintus ne se rapporte pas plus que tout le reste à la géographie d'Homère, qui ne nomme ni le cap *Sigée* [9], ni la ville de *Smyrne* [10], ni celle de *Dardane* [11]. A l'occasion de cette dernière ville, Quintus dit que c'est là qu'Anchise s'unit à Vénus; ce qui s'oppose aux traditions de l'Hymne à Vénus, où il est dit que la déesse s'unit au jeune berger dans une cabane sur le mont Ida [12].

Je pourrais multiplier les exemples à l'infini, mais je

1. Not. in Æn., III, 359-61. — 2. *Cf. Il.*, ν', 821; μ' 201, 239; od., ο', 171, etc.—3. XII, 3-5.—4. IX, 330.—5. N. in Il., λ' I et prolegom., XXVI. XLVI.—6. X, 161-6.—7. *Cf.* Od., λ', 466-88.—8. *De Rep.*, III, t. 6, p. 262. Ed. big.—9. *Cf.* Par. VII, 401.—10. *Paralip.* XII, 302.—11. *Paralip.* VIII, — 9712. *Hym. in Ven.* 68 et 75 et seq.

m'arrête, et je crains bien même d'en avoir trop dit pour prouver une chose qui me paraît si claire. Aussi, malgré l'enthousiasme du respectable bibliothécaire d'Ascoli, bravant le courroux de ce généreux vieillard prêt *à défendre le poëme des Paralipomènes contre les ennemis qui l'attaquent de toutes parts, et avec toutes sortes d'armes*[1], je n'en reste pas moins convaincu que ce poëme n'est qu'un pastiche homérique, bien fait si l'on veut, mais qui ne remonte pas au-delà du quatrième siècle de notre ère, ainsi que l'établit Tychsen, le dernier éditeur de Quintus[2].

De sorte donc, vont s'écrier MM. Tourlet et Koliadès, que vous infirmez entièrement le jugement du savant Lascaris, qui n'a pas hésité à donner à Quintus l'épithète d'*homéricissime* (Bayle, art. *Quintus*), du savant Lascaris, *bien meilleur juge des beautés de sa propre langue que toutes les académies de l'Europe*[3]. Je suis plein de respect pour Lascaris, et même pour toutes les académies de l'Europe; mais encore une fois le goût est chose fort arbitraire, et les décisions les plus habiles ne tiennent pas contre les faits.

D'ailleurs l'épithète emphatique de Lascaris peut facilement s'expliquer; et l'on ne doit pas s'étonner qu'à une lecture générale il n'ait été frappé que de cette imitation de la poésie homérique, et qu'il n'ait pas senti le calque. N'oublions pas surtout que, lorsque Lascaris vantait le poëme de Quintus, il venait d'être récemment trouvé par le cardinal Bessarion, le protecteur et l'ami de Lascaris. On conçoit alors combien celui-ci, dans l'enthousiasme de la nouveauté, dut être porté à exalter le mérite de la découverte; mais on conçoit aussi combien il serait peu raisonnable, en bonne critique, de

1. P. 94.—2. *Commentat. in Q. Smy.* Sect. I, § XIII.—3. Bayle, art. *Quintus*.—4. 94.

s'appuyer sur ce premier mouvement, pour en faire une autorité en faveur de Quintus. Les circonstances dans lesquelles a écrit Lascaris atténuent beaucoup l'importance de son jugement.

Je viens de citer en passant la dernière édition de Quintus, donnée par M. Tychsen [1]; il n'en a paru qu'un volume; ce volume en annonçait un suivant qui devait renfermer des observations de Heyne. Ce travail n'a pas été publié; je le regrette. Peut-être ce célèbre critique aurait examiné la question sous le point de vue que je viens d'indiquer, et je crois qu'il l'aurait résolue dans le même sens.

Cependant, s'il en était autrement, si réellement le poëme attribué à Quintus est d'Homère, ou plutôt d'Ulysse, de même que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, voilà ce héros guerrier, voyageur et poète, bien et duement convaincu d'avoir enfanté plus de quarante mille vers. Mais où donc et quand les aura-t-il composés? M. Koliadès va nous l'apprendre :

Vous savez en effet, dit-il au vénérable bibliothécaire, que ce prince (Ulysse), forcé de quitter ses États par la révolte et la vengeance de ses sujets, se réfugia en Italie. Vous savez que Polytes (sic), un de ses compagnons, fut tué en trahison par les barbares habitans de Témèze.

C'est donc très-probablement dans cette contrée, la plus voisine d'ailleurs de la ville d'Ithaque, qu'il vint chercher un asile, qu'il composa ses poëmes pour charmer les malheurs de son exil, etc.»

Il est assez extraordinaire qu'Ulysse ait choisi pour refuge, dans son exil, une ville dont les habitans bar-

1. *Quinti Smyrnei posthomericorum lib. XIV, nunc primum ad librorum manuscriptorum fidem et virorum doctorum conjecturas recensuit, restituit et supplevit Thom.-Christ. Tychsen; accesserunt observationes Chr. Gottl. Heyneii. argentorati*, M. DCC.VII. In-8.—2. P. 98.

bares avaient traîtreusement tué son compagnon Politès[1]. Cela est peu probable, et M. Koliadès lui-même, quelques pages plus haut, semble adopter une opinion toute différente. Après avoir, comme ici, rapporté, d'après Plutarque[2], qu'Ulysse, malgré son triomphe, fut obligé de s'expatrier et de se réfugier en Italie, il ajoute :

Cette tradition du véridique Plutarque peut être mise au rang des vérités historiques, et il est très-vraisemblable que ce fut à cette époque qu'Ulysse entreprit de nouvelles expéditions dans l'Océan .

S'il est très-vraisemblable qu'à l'époque où Ulysse arriva en Italie il entreprit de nouvelles expéditions, on ne peut pas dire que ce fut dans ce pays-là qu'il composa ses poëmes. Quand M. Koliadès aura fait évanouir cette contradiction qui sans doute n'est qu'apparente, nous discuterons plus à fond la vérité de son système. En effet, ce qui m'embarrasse le plus dans ce système, c'est de savoir où Ulysse a pris le temps de mettre au jour ses admirables et nombreux ouvrages, car enfin probablement il est aussi l'auteur de la *Batrachomyomachie*, des *hymnes*, de la *petite Iliade*, du *Margitès*, de *la Thébaïde*, des *Epigones*, des *vers cypriaques*, en un mot, de tout ce que tant d'habiles critiques ont coutume d'attribuer à Homère.

1. Strab. VI, 255.—2. *Quæst. Græc.*, VII, 180. *Ed. Reisk.*—3. P. 54.

I. S'EN SIEULT UNG SERMON que fist frère Olivier Maillart, l'an mil cinq cent, le cinquiesme dimance de quaresme en la ville de Bruges. — Manuscrits de la Bibliothèque du Roi. 244. Sorbonne. R. 307.

II. DIVINI ELOQUII *preconis celeberrimi fratris Oliverii Maillardi, ordinis Minorum, professoris sermones de adventu declamati Parisiis, in ecclesia sancti Joannis in Gravia. — Industria honesti viri Joannis Barbier librarii jurati, impensis vero Joannis Petit bibliopole parisiensi, anno Domini millesimo quingentesimo XI pridie kalendas decembris.*

III. REVERENDI PATRIS, *fratris Michaelis Menoti, ordinis Franciscani, sacræ theologiæ professoris, zelatissimique predicatoris, qui lingua aurea sua tempestate nuncupatus est, sermones quadragesimales, ab ipso olim Turonis declamati. — Apud Claudium Chevallonum, sub sole aureo, in via Jacobea. Anno Domini MDXXV.*

DEPUIS que l'on a soupçonné que les débris du moyen âge pouvaient recéler quelques richesses littéraires, mille mains se sont à l'envi empressées d'aller fouiller dans une mine trop long-temps négligée. Bien a pris à quelques auteurs de s'engager en de pareilles recherches; le public leur a su gré de leurs découvertes comme d'inventions réelles. Trouver dans le passé, n'est-ce donc pas aussi inventer? Tous cependant n'ont pas été également heureux. Il est, entre autres, un point sur lequel la plupart, à mon avis, se sont égarés, soit que le sujet ne leur ait pas semblé digne de recherches sérieuses, soit qu'ils l'aient abordé avec un esprit prévenu.

La religion et le clergé jouent, dans le moyen âge, un rôle immense. C'est là, sinon l'époque où l'Église s'est montrée le plus fidèle aux principes de son divin fondateur, celle du moins où elle a jeté le plus d'éclat, où elle

a déployé sa plus grande énergie. Puisque l'on voulait ramener sur la scène nos prélats et nos moines, puisqu'on leur redemandait, et leur singulière physionomie, et leurs passions, et jusqu'à leur langage, ne fallait-il pas au moins les étudier de près pour n'en rien perdre et les connaître sous toutes leurs faces? Et quel plus curieux sujet d'étude que les prédicateurs des quinzième et seizième siècles? Dépouillez-les de la rude enveloppe qui les recouvre, vous serez émerveillés des trésors qu'ils enferment: *aurum de stercore Ennii.* On en jugera bientôt. Séparons d'abord cependant cet or d'un autre alliage. Mettons à part les princes et les hauts dignitaires de l'Église, et laissons-les pour ce qu'ils furent jadis, les mêmes à peu près en tous les temps. Prenant leur bonne part des richesses et des honneurs mondains, vivant pour l'intrigue, les plaisirs ou l'ambition, jetés presque tous dans la sphère politique, ils avaient, de leur époque, les vertus et les vices. Rien de particulier en eux que l'habit dont ils étaient revêtus. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la véritable Église, l'Église militante. On verra plus tard, au portrait que font de leurs chefs nos prédicateurs, jusqu'à quel point ils entendaient se séparer d'eux.

Mais était-ce justice de ne voir en ceux-ci que des fanatiques ou des bouffons, et souvent l'un et l'autre à la fois? L'auteur de la *Chronique de Charles IX*, qui sait si bien plier les hommes et les évènemens aux caprices de son imagination, les a, sans remords ni scrupule, livrés à la risée de ses lecteurs, dans la personne d'un certain frère Lucas qui, pour emporter d'assaut un pari engagé avec quelques étourdis, à peine monté en chaire, débute par les juremens les plus réprouvés, et s'escobarde ensuite d'une façon toute plaisante. Je serais, en vérité, tenté de lui en faire un crime, aussi-bien qu'au spirituel et élégant auteur de la trilogie sur la Ligue, pour les fausses idées que, sur leur autorité, nous sommes exposés

à prendre des prédicateurs de cette époque. Que le *Journal de Henri III*, dans sa naïve narration, nous les fait bien mieux connaître! Voici ce que nous y lisons de ces prétendus bouffons.

Le dimance vingt-septième (mars 1583) le roi fit emprisonner le moine Poncet qui preschoit le caresme à Nostre-Dame, pour ce que, trop librement, il avoit presché le samedy précédent contre ceste nouvelle confrairie (celle des Pénitens) l'appelant la confrairie des hypocrites et athéistes et « qu'il ne soit vrai (dit-il en ces propres mots) j'ai esté adverti de bon lieu que hier au soir, qui estoit le vendredi de leur procession, la broche tournoit pour le souper de ces gros pénitens, et qu'après avoir mangé le gras chapon, ils eurent pour collation de nuit le petit tendron qu'on leur tenoit tout prest. Ah! malheureux hypocrites! vous vous mocquez donc de Dieu sous le masque, et portez par contenance un fouet à vostre ceinture. Ce n'est pas là, de par Dieu, où il le fauldroit porter; c'est sur vostre dos, et sur vos épaules, et vous en estriller très-bien. Il n'y a pas un de vous qui ne l'ait biengagné. » Pour lesquelles paroles, le roi, sans vouloir autrement parler à luy, disant que c'estoit un viel fol, le fist conduire dans son coche par le chevalier du guet en son abbaye de Sainct-Père à Meleun, sans lui faire aucun mal que la peur qu'il eut, y allant, qu'on ne le jectât dans la rivière. Le duc d'Épernon le voulut voir, qui en riant lui dist : « Monsieur notre maistre, on dit que vous faites rire les gens à votre sermon; cela n'est guère beau; un prédicateur comme vous doit prescher pour édifier et non pas pour faire rire. » — « Monsieur, » respondit Poncet sans s'estonner antrement, « je veux bien que vous sachiez que je ne presche que la parole du Dieu, et qu'il ne vient point de gens à mon sermon pour rire s'ils ne sont méchans ou athéistes. Et aussi n'en ai-je jamais tant fait rire en ma vie comme vous en avez faict pleurer. » Réponse hardie pour un moyne à un seigneur de la qualité d'Épernon, et qui, pour le temps, fust trouvée fort à propos.

Il faut convenir qu'on a été assez excusable de ne considérer nos anciens prédicateurs que sous le rapport burlesque, car c'est sous cet aspect qu'ils se montrent d'abord. Ouvrez Olivier Maillard, Michel

Ménot ou l'Italien Bareleta ; à l'expression franchement comique, à la licence poussée jusqu'au cynisme qui règnent en leurs discours, vous reconnaîtrez les prédécesseurs immédiats de Rabelais. A part l'inimitable génie du docteur de Montpellier, c'est bien là la source de ce comique qui nous charme dans le *Gargantua* et le *Pantagruel*. La filiation est incontestable, tellement que sans remonter à nos vieux fabliaux et à nos mystères sacrés, l'on pourrait ici établir leur généalogie à la façon de celle de *Pantagruel:* « Maillard engendra Ménot, qui » engendra Rabelais, qui engendra Molière et La Fon- » taine, lesquels engendrèrent..... » Les collatéraux sont nombreux; mais je ne sache pas que la génération se soit perpétuée en ligne directe.

L'erreur, comme l'a fort bien dit un savant professeur de philosophie, n'est jamais une vue complètement fausse; c'est une vue partielle des choses qui s'attache à un point, et laisse les autres dans l'ombre. A ce titre, il y a du vrai dans l'erreur de ceux qui n'ont voulu voir et n'ont signalé dans les prédicateurs que la partie purement comique, à l'exclusion de toute autre qualité. Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote*, s'y est pris d'une autre manière. Il voulait, en ce livre entrepris pour défendre son auteur favori du reproche de mensonge et d'exagération, prouver que si le siècle où il vivait et le siècle précédent avaient été féconds en vices, et en méchancetés si grandes qu'elles dépassaient les bornes de toute croyance, Hérodote avait été à tort accusé d'exagération dans la peinture faite par lui des mœurs et usages des contrées qu'il avait parcourues. Or, avant d'en venir à la satire de son temps, Henri Estienne fait, de l'époque antérieure, la plus hideuse description qui se puisse imaginer. Et où va-t-il puiser les exemples qui servent de fondement et de preuves à ses virulentes déclamations? Dans les trois sermonaires dont les noms

ont été rapportés plus haut. Voici comme il arrive à son thême dès le début de l'*Apologie* :

« Il sera plus expédient à mon advis, avant qu'entrer plus avant en ce propos, et discourir plus amplement du train de nostre siècle, s'informer de quel pied marchoyent nos prédécesseurs, je di ceux qui estoyent il y a soixante ou quatre-vingts ans... A qui donc nous adresserons-nous pour faire telle enqueste? aux prescheurs qui estoyent lors; et entre autres, pour la France, à frère Olivier Maillard et frère Michel Ménot; pour l'Italie, à frère Michel Barelete ou soit de Bareleta. Lesquels, combien qu'ils ayent falsifié la doctrine chrestienne par toutes sortes de songes et de resveries, et par plusieurs meschans propos, les uns provenans d'ignorance, les autres de pure malice, si est-ce toutesfois qu'ils se sont assez vaillamment escarmouchez contre les vices d'alors, comme on pourra cognoistre par ce qui s'ensuit. »

Le savant imprimeur faisait donc peu de cas de la partie comique des sermonaires, la seule aujourd'hui qui semble de quelque attrait pour nos écrivains. Elle avait, au contraire, à ses yeux, le tort grave d'affaiblir et de compromettre l'énergie des censures dans lesquelles il se complaisait d'autant plus qu'elles accusaient mieux la double époque qu'il voulait peindre, ainsi qu'il dit lui-même :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Sous ce prétendu titre d'une apologie pour Hérodote, il ne cherchait qu'un prétexte à la satire des hommes de son temps, et surtout à une violente diatribe contre le clergé romain. Personne n'ignore que Henri Estienne était du nombre des réformés. La publication de son *Apologie*, plus encore que ses croyances religieuses, l'obligèrent de chercher un refuge en Hollande. Il est à remarquer qu'il ne taxe en aucun lieu ses autorités d'exagération, bien qu'il sût à quoi s'en tenir sur leur compte, et qu'il n'ait pas omis de reprendre Olivier

Maillard lui-même pour les désordres de sa vie privée. Au surplus, sa longue satire est un chef-d'œuvre d'érudition, d'esprit et de style; mais on y retrouvera toute la grace et l'aménité d'un savant de profession, jointes à l'esprit de justice et à la bonne foi que l'on était alors en droit d'attendre d'un religionnaire.

Pour nous qui n'étudions plus l'histoire du passé avec une pareille amertume, qui, plus éclairés ou moins sévères, contemplons, avec une sorte d'indifférence philosophique, les travers des siècles anciens, nous n'irons pas reprendre aux mains de nos prédicateurs des armes rouillées pour nous escrimer contre de vains fantômes. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils s'en servirent vaillamment en leur temps. On verra, aux exemples que je vais rapporter, quels rudes jouteurs ils étaient, et que ni la puissance ni la dignité n'étaient capables de leur en imposer.

La Bibliothèque du Roi possède un grand nombre des manuscrits que nous a légués le moyen âge, touchant les matières théologiques. L'embarras n'est que de bien choisir. Celui dont le titre est rapporté en tête du présent article est du célèbre Olivier Maillard, et il a, en outre, l'avantage d'être écrit en langue vulgaire. On sait qu'il existe des éditions gothiques des trois sermonaires cités si fréquemment par Henri Estienne, éditions publiées au commencement du seizième siècle, de Jehan Petit, pour Olivier Maillard, et de Claude Chevallon, pour Michel Ménot. N'ayant pas sous les yeux l'édition des sermons de Bareleta, je ne puis en faire connaître la date; pour la forme et pour l'impression, elle est semblable aux deux autres. Mais, soit ces livres, soit les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, j'estime qu'il y aurait grand profit à les consulter souvent. On y puiserait des notions exactes, et les plus précieux documens sur les mœurs et les coutumes d'une époque trop peu connue.

Le thème du sermon prêché par Olivier Maillard en la ville de Bruges, l'an 1500, est « l'anathème et la de-« struction de la cité de Jéricho.» *Sit civitas Jherico anathema et omnia quæ in eâ sunt.* La première partie, dont je fais grace au lecteur, est consacrée à la discussion d'une grande question *théologale* où Maillard met aux prises « le glorieux ami de Dieu, monseigneur saint « Bonaventure, » avec « le docteur soubtil Lescot (Scott), « qui estoit une faulse bete, et qui veoit cler comme ung « lusar (louche). » A cette place paraissaient, en général, toutes les finesses, arguties et subtilités de la scolastique. Mais c'était surtout dans le second point que se déployait l'éloquence tantôt bouffonne, tantôt sublime, toujours amère et violente, de ces prédicateurs. Frère Maillard interpelle son auditoire :

Qu'en dictes-vous, dames, serez-vous bonnes théologiennes? Et vous aultres gens de court, que vous semble il? Metterez-vous la main à l'œuvre?.... Dictes-moi, par vostre ame, s'il vous plaist, avez-vous point peur d'estre dampnez?—Et frere, direz-vous, pourquoy serons nous dampnez? Ne véez-vous point que nous sommes si soingneulx de venir en voz sermons tous les jours? Et puis nous alons à la messe, nous jeusnons, nous faisons des aulmones, nous disons tant d'orisons; Dieu aura pitié de nous et nous exaulcera.— Seigneurs, vous dictes bien, mais vous ne dictes point tout. Je vous asseure, Seigneurs, si vous estez en péchié mortel, Dieu ne vous exaulcera pas en voz prieres et oroisons.....

..... Or acoustez, m'entendez. Sainct Jacques nous en parle en sa canonique. Or dictes, sainct Jacques, mon amy. Quiconque deffaillera en l'ung des commandemens, il séra coupable de tous les aultres. Certes, Seigneurs, il ne souffist mye de dire: Je ne suis pas meurtrier, je ne suis pas larron, je ne suis pas adultère: se tu as failly au moindre, tu es coulpable de tous. Il ne faut qu'ung petit trou pour noyer la plus grant nuvire qui soit sur la mer: il ne fault que une petite faulse poterne pour prendre la plus forte ville ou le plus fort chasteau du monde: il ne fault que une petite fenestre ouverte pour desrober la plus

grant et puissant bouticle de marchant qui soit en Bruges. Hélas péchés, puisque pour deffaulte d'ung, nous sommes coulpables de tous, qu'est-il de vous aultres qui en rompez tant tous les jours. A qui commenceray-je le premier? a ceulx qui sont en ceste courtine, le prince et *la Sua Altese* la princesse. Je vous asseure, Seigneur, qu'il ne souffist mye d'estre bon homme; il fault estre bon prince, il fault faire justice, il fault regarder que voz subgetz se gouvernent bien. Et vous, dame la princesse, il ne souffist mye d'estre bonne femme, il fault avoir regard à vostre famille qu'elle se gouverne bien selon droict et raison. J'en dict autant à tous aultres de touz estats. A ceulx qui maintiennent la justice qu'ils fassent droict et raison à chascun : les chevaliers de l'ordre que faites les serments qui appartiennent à vostre ordre; les sermens sont bien grans comme lon dist; mais vous en avez fait ung aultre premier que vous gardez mieulx, c'est que ne ferez rien de tout ce que vous jurerez. Ditz-je vray? qu'en que vous plaist? — En bonne foy, frère, il en est ainsy. Tirez oultre.— Estes-vous là, les officiers de la panneterye, de la fruitterye, de la boutillerie? Quant vous ne devriez desrober que ung demy lot de vin ou une torche, vous ny fauldrez mye. — En bonne foy, frère, vous ne dictes que du moins. — Où sont les trésoriers, les argentiers? estes-vous là qui faictes les besoignes de vostre maistre et les vostres bien? Acoustez : à bon entendeur il ne fault que demy mot. Les dames de la court: jeusnes garches illecques, il fault laisser voz aliances. Il ny a ne si ne qua. Jeune gaudisseur là, bonnet rouge, il fault laisser voz regards. Il ny a de quoi rire, non, femmes d'estat, bourgeoises, marchandes, tous et toutes généralement quelz quilz soient. Il se fault oster hors de la servitude du dyable et garder tous les commandements de Dieu; en les gardant, vous raserez et destruirez la cité de Jhérico : et c'est de quoy je veulx suader en my le teusme (thème) allégué, *sit civitas Jherico anathema et omnia quæ in eâ sunt.*

Suivent une digression sur les qualités que doit réunir un bon prêcheur, et des reproches à ceux qui ne viennent au sermon que pour reprendre le prédicateur, ou qui s'y rendent et écoutent sans profiter et sans s'amender. Puis tout à coup Maillard s'écrie:

Or, levez les esperits ; qu'en dictes-vous, Seigneurs? estes-vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse, en estes-vous?

baissez le front. Vous aultres gros fourrez, en estes-vous? baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes-vous? baissez le front. Gentilz-hommes, jeunes gaudisseurs, en estes-vous? baissez le front. Et vous, jeunes garches, fines femelles de court, en estes-vous? baissez le front. Vous estes escriptes au livre des dampnez. Vostre chambre est toute merquée avec les dyables. Dictes-moy, s'il vous plaist, ne vous estes-vous pas myrées auiourdhuy, lavées et espoussetées? — Dy bien, frère. — A ma voulenté, que vous fussiez aussi soigneuses de nectoyer vos ames. — Quel remede, frère? — Je veulx dire que se, le tems passé, *si pro quia, proh dolor*, il na eu des faultes, laissons nostre mauvaise vie, Dieu aurà pitié de nous: si que non, je vous convye avec tous les dyables.

Oublions un instant, s'il est possible, l'expression comique qui anime ce long paragraphe, et l'envisageons sous son aspect sérieux, tel que l'orateur le dut comprendre. Croit-on que ces reproches amers, ces interpellations directes, ainsi jetés à l'improviste à chacun des auditeurs, ne dussent pas produire une plus vive impression, un effet plus immédiat que les déclamations vagues et générales qui descendirent plus tard du haut de la chaire, lorsque le temps et la civilisation en eurent banni la licence? D'ailleurs, qui nous assure que ce qui nous paraît aujourd'hui comique par la vétusté et la naïveté du langage, par la hardiesse ou la bizarrerie des idées, le fût également alors? Souvent le comique ressort de l'ensemble des idées et des mots; souvent aussi il n'est que dans l'expression seule. Mais les mots en changeant d'acception perdent, avec leur valeur primitive, les qualités qu'on leur avait données en garde, en même temps qu'ils en acquièrent de nouvelles et comme d'imprévues. Je suis porté à croire qu'il en est ainsi arrivé pour nos sermonaires, et qu'en admirant en eux ce comique qui s'y reproduit incessamment, nous courons risque de leur faire honneur d'un mérite auquel ils furent étrangers. Je dirai plus; cette qualité ne nous plaît tant chez eux que

parce qu'ils ne l'ont pas recherchée. On ne fait bien rire qu'à son insu. L'effet est perdu si l'intention s'aperçoit. C'est en cela surtout qu'a excellé Molière. Il sait bien qu'on rira de ce que disent ses personnages; mais eux ne s'en doutent en aucune façon. De même de nos sermonaires; ils s'énoncent selon que l'expression leur arrive, sans se mettre en peine de la chercher ni de la choisir. Elle est bonne lorsqu'elle rend leur pensée, car il faut à tout prix que celle-ci atteigne son but. Dès-lors le mélange de tous les genres, du bouffon, du tragique, du naïf et quelquefois même du sublime; car ils sont aussi sublimes à leur manière. Aussi, lorsque de propos délibéré, l'on voudra reconstruire un sermon de l'ancien temps, on s'expose à se fourvoyer étrangement, si l'on prête à l'orateur sacré des intentions de bouffonnerie qu'il ne dut pas avoir, et que probablement il n'eut jamais.

Je veux montrer ici, par quelques autres exemples, tirés de Ménot, avec quelle hardiesse ces hommes enfroqués s'attaquaient aux puissans du jour, prenant à partie toutes les classes de la société, et les gourmandant impitoyablement. Personne n'est à l'abri de leurs coups, ni les princes, ni les nobles, ni les officiers du roi, ni ceux de justice, *domini de parlemento*, comme ils les appellent, ni les membres du clergé; il est même à remarquer que ce sont ces derniers, *domini beneficiarii*, qu'ils reprennent le plus rudement. Les notaires et les avocats sont aussi fort en butte à leurs bouillantes invectives, et Ménot n'a garde de les oublier dans le recensement qu'il fait :

Des métiers grandement préjudiciables et dommageables à la povre ame : *inter quæ ponitur* l'estat de la gendarmerie, advocasserié, practique, notaires, marchans de chevalx, courratiers, *meretrices*, paillardes, *intertenentes lupanaria vel domos in*

quibus se retrahunt seu recipiunt latrones, lusores et estuffes (bains).

La mère des fils de Zébédée avoit entendu le Christ prêcher sur la mort. Ceux-ci pensoient que le royaume des Juifs dût retourner aux Juifs et être enlevé aux mains des préfets de l'empereur. C'est pourquoi leur mère vint trouver J. C. et l'implorant, lui dit : — « *Mon nepveu*, je veux aujourd'hui vous adresser une prière et une requête. — Et que me voulez-vous ? — J'ai entendu dire, répondit-elle, que vous avez plusieurs duchés, comtés et baronies à distribuer : ne seroit-il pas séant et honorable que vos deux parents eussent part à vos dons ? » — J. C. voyant cette sollicitude maternelle, eut moins égard à l'impertinence et à l'indiscrétion de sa demande, qu'à l'affection qu'elle montroit pour ses deux fils, Jean et Jacob. Toutefois, considérant que toute requête déraisonnable ne doit pas être accordée, sans l'affliger par un refus, il se tourna vers les deux fils et leur dit : — « Vous ne savez pas ce que vous demandez. Eh quoi, mes amis, voulez-vous donc devenir de grands seigneurs ! » — Je vous en dirai autant, mesdames : que demandez-vous ? Vous avez des fils ? dites-vous. — Oui, frère. — Vous avez un fils aux écoles ? — Oui, j'ai mon fils aux écoles, et je voudrois bien qu'il obtînt un évêché ou une abbaye de cinq cents francs ; car alors il pourroit nourrir des chiens, avoir des chevaux et entretenir des femmes, comme ils le font tous aujourd'hui [1].

On rapporte que Dieu, pour éclairer le monde, a suspendu deux flambeaux au ciel, à savoir le soleil pour le jour, et la lune pour la nuit. De même il nous a donné deux yeux pour nous diriger ; de même il a établi deux puissances pour gouverner les peuples, la puissance ecclésiastique qui doit éclairer les ames de son jour, et la puissance civile qui doit reluire sur la nuit des corps en maintenant la police. L'œil est aussi noble qu'il est haut placé ; il inspecte tous nos membres, et il est situé convenablement pour ce soin. Si nous souffrons du pied, l'œil voudra aussitôt s'en enquérir et voir ce qui le blesse ; mais si c'est l'œil qui est blessé, jamais il ne voudra permettre qu'on le touche, ni même qu'on l'examine..... Voici messieurs les ecclésiastiques et les justiciers qui veulent bien avoir inspection sur quiconque, et ne veulent être inspectés par personne, quoique tout le monde les ait en vue. Essayez de verser quelques gouttes d'eau de rose

1. Fol. 60. Col. 2 et 3.

sur l'œil, il ne pourra l'endurer. Messieurs les ecclésiastiques sont semblables aux yeux; il n'y faut pas toucher, et néanmoins leur infirmité est au vu et au su de tout le monde. En effet, leurs déceptions et leurs fornications sont devenues si publiques, que personne n'ignore que bon nombre de mariages ont été contaminés par eux. Mais il faut laisser l'œil en repos, je veux dire, messieurs de l'église et de la justice. Gardez-vous de les approcher dans leur dignité; ni la parole de Dieu, ni la prédication ne sont faites pour eux. Tel Pharaon qui méconnut son Dieu, et se refusa à faire pour Dieu ce que Moyse lui commandait. Qu'en arriva-t-il? Le diable l'a accompli [1].

Voyons maintenant comment le même Ménot gourmande les membres du parlement, *domini de parlemento, domini justiciarii.*

Une veuve abandonnée a charge de quatre ou cinq pouvres enfants. Elle possède une petite terre et a pour voisin un gros larron qui, par aventure, est de ses parents. Jamais il ne la laissera en paix ni repos qu'il ne lui ait dérobé son héritage et celui de ses enfans. La mère meurt. Personne ne se présentera pour marier ses filles, non, si ce n'est une m..:... qui se charge de les élever pour un damnable état. Aujourd'hui nos seigneurs de la justice portent de longues robes et leurs femmes s'en vont vêtues comme des princesses. Si leurs vêtements étoient pressurés, le sang en découleroit. Seigneurs justiciers, les cent ou deux cents livres de revenu que vous avez, sont-ils donc de votre patrimoine? Non certes... et les pauvres mineurs qui perdent père et mère, reçoivent de vos mains des tuteurs pour apprendre un métier. Vous les mettez sous la dent des loups; car ce sont eux, premiers, qui les volent et dérobent: Ne doutez pas que leurs clameurs ne montent au ciel jusque devant Dieu. Savez-vous où vont les clameurs des veuves et des orphelins? Certes c'est à Dieu, pour lui demander vengeance de ceux qui les ont dépouillés, et du notaire, *traistre tabellion*, qui a passé l'acte de vente. Mais au-dessus de vous tous, il y a le puissant juge souverain [2].

Messieurs les *impositionneurs* qui rongent, mangent et pillent les pouvres marchants et les font reculler de la ville, et n'osent

1. Fol. 49. Col. 1 et 2.
2. Fol. 52. Col. 1.

en approcher à cause des serments qu'on leur faict faire. Pour trois mailles, on fera renier Dieu à une personne plus de cent fois. Pour un dîner, un juge va mettre son ame à deux doys près du puys d'enfer. Allez à l'audience; vous verrez et entendrez que les premières paroles des avocats seront publiques détractions et diffamations de gens de tous estats. Il n'en est un qui ne sera diffamé. Larron d'avocat et de procureur, tu marches par circuits, tu embrouilles la cause, tu fais des écritures telles qu'en feroit un chat avecque sa patte, et il faut que tu prennes les despens pour le train et l'estat que tu mènes: un autre larron viendra t'aider. Tous ces avocats sont entr'eux comme les regnards. On diroit qu'ils se vont manger, et ils ne se donnent pas même un coup de dents. Lorsqu'ils sont à la barre, il semble qu'ils vont se confondre l'un l'autre par leurs paroles; mais ils s'entendent au mieux. De même les regnards paroissent vouloir se déchirer, puis ils vont de compagnie à la proie. Bientôt aussi ces méchants avocats s'entendront pour dévorer la poule du pouvre [1].

Voici, toujours sur le même thême, une fable que nous retrouverons dans La Fontaine. Qu'on me permette de la donner dans son texte latin, pour qu'elle paraisse avec cette naïveté originale si difficile à transporter dans une traduction. On rencontre çà et là, dans ces recueils de sermons, plus d'un trait semblable que notre fabuliste n'aura sans doute pas dédaignés.

Cattus erat in horreo : et mus habebat nidum ibi : vidit gallum : timuit : et ponebat se juxtà illum bonum hominem *le chat*. O dicit mater :—si eatis juxtà illum quem vocatis *le bon homme*, et vocatis *mitis*, comedet vos : alius autem non.—Ecce qui ibit cum suâ gravitate : et in tribus horis non dicet unum verbum. Dicet bonus agricola : —audivi quod estis tam bonus justiciarius : do vobis meum factum inter manus vestras.—O tu ponis te *en la griffe du chat* [2].

Peut-être, après avoir lu ces citations qu'il me serait aisé de multiplier, rendra-t-on quelque estime aux pré-

1. Fol. 129. Col. 2 et 3.
2. Fol. 18. Col. 1.

dicateurs du quinzième et du seizième siècle; peut-être ne s'obstinera-t-on plus à voir en eux des baladins venant débiter, du haut de la chaire chrétienne, leurs grossières parades. Faisant la part du temps et du langage, on conviendra que le rire qu'ils peuvent faire naître tient beaucoup moins au fond des idées qu'à la forme dans laquelle elles sont enchâssées ; car il faut se rappeler qu'à l'époque où ils parurent, on n'était pas éloigné du temps où les Mystères se célébraient encore dans les églises. Les premiers prédicateurs qui succédèrent à ces représentations religieuses, conservèrent dans leurs discours la manière dramatique qui avait prévalu pendant de si longues années, tant pour se conformer à un usage consacré que parce qu'elle secondait les mouvemens de la parole en agissant plus rapidement sur l'esprit des assistans. Toujours en scène, l'orateur y entraîne avec lui son auditoire, d'où vient que l'attention qu'on lui prête est incessamment en éveil. Certes l'éloquence de la chaire eut bien du chemin à parcourir avant d'arriver à Bossuet, à Bourdaloue ou à Massillon; mais je ne voudrais pas affirmer que leurs prédécesseurs n'aient pas exercé sur les masses plus d'influence. Pour se plaire à la haute éloquence de Bossuet, à la grace et à l'élocution élégante de Massillon, il faut un esprit cultivé : tandis que l'expression rude et simple de nos prédicateurs s'en va chercher le dernier des assistans, certaine de ne pas offusquer son intelligence et de se faire comprendre par lui. Aussi, voyez comme ils s'adressent au bas peuple, comme ils savent le plaindre et le reconforter. Et à qui réservent-ils leurs invectives et leurs sanglans reproches? aux grands, aux magistrats, aux membres du clergé eux-mêmes, en un mot à quiconque foule et oppresse ce pauvre peuple avec lequel ils font cause commune. Ou je me trompe fort, ou c'est chez eux qu'il faut aller chercher la véritable opposition de ces temps-là.

Il est un mérite dont je n'ai pas encore parlé, et qu'ils possèdent aussi, ce me semble, à un très-haut degré ; c'est le talent de la narration. Sous leurs mains, le fait plus commun prend de la couleur et une figure; l'esprit se complaît dans une foule de petits détails et d'incidens qu'ils savent amener sans jamais perdre le fil du récit. La liberté de la chaire, l'aisance qu'y prenaient ces orateurs, l'attention de l'auditoire, leur permettaient de s'étendre en leurs propos comme bon leur semblait. Le mauvais goût s'y rencontre souvent; mais le mauvais goût est l'écueil ordinaire de la licence et de la familiarités. Je crains bien de ne réussir qu'incomplètement à reproduire la verve et l'intérêt de leurs récits. N'ayant pu découvrir les sermons originaux de Michel Ménot, je me suis vu forcé de traduire du latin, de l'édition de Chevallon, les passages que j'en ai cités. Quelque attention que j'aie prise de me tenir le plus près possible du texte latin, encore ne puis-je espérer qu'on y retrouve les qualités de l'original, si tant est qu'il soit vrai que ce texte latin ait été la version originale. On a été fort embarrassé jusqu'ici de décider en quelle langue se firent ces prédications, si ce fut en langage populaire ou en latin entremêlé de phrases et de mots français, ainsi que les deux éditions gothiques nous les présentent. Le savant Le Duchat, dans ses notes sur l'*Apologie pour Hérodote*, penche pour le premier sentiment. « A voir, dit-il, tant de passages latins qui vont suivre, comme tirés des sermons de ces trois prêcheurs, on pourrait croire que ces sermons auraient été prononcés tels que l'impression les représente; mais on se tromperait. Les sermons que nous avons de Maillard, de Ménot et de Baralete, ne sont qu'un précis de ces mêmes sermons qu'ils faisaient au peuple en leur langue maternelle et dans une plus grande étendue. Je tiens cela de l'illustre M. de La Monnoye, et il aurait pu ajouter qu'on n'a mis

et publié en latin le précis de ces sermons que pour en rendre la lecture utile à plus d'une nation. » Il y aurait quelque hardiesse à lutter contre l'opinion de Le Duchat, bien qu'il ne faille pas toujours s'y fier aveuglément, témoin ses Commentaires sur Rabelais; mais son avis, appuyé du sentiment de La Monnoye, est d'un assez grand poids pour ôter l'envie de s'engager dans cette discussion. J'y renoncerai donc et finirai par un extrait de la Passion de frère Ménot, telle qu'on la lit dans l'édition de 1525; exemple rare, à coup sûr, d'une narration dramatique et touchante dans son étrange familiarité. Qu'on se représente bien la scène; c'est le vendredi-saint : un peuple nombreux, agité quoique silencieux, se presse dans l'église :

Quant ce vint hyer, dit Ménot, notre benoist Sauveur voulut bien prendre congé de sa mère avant que de partir de la noble compaignie où estoient Marie Magdaleine, Marthe, son hostesse, et le Lazare, lesquels il aymoit fort. *Tunc* il va dire : « Vecy « l'heure qui s'approche : il fault accomplir la volonté de Dieu « mon père. Je ne puys plus tarder. Je m'en voys à la mort. Ja- « mais ne bevrons ne mangerons ensemble jusques à ce que je « soye resuscité. » Ah ! cuidez-vous (*dicit Vincentius*) , *licet virgo Maria fuisset* ung mirouer de vertu et forme de constance, qu'elle ait dit à nostre benoist Sauveur : « J'en suis contente » ! Hélas nenny ; mais incontinent se pasma et cheut à terre en regretant et gettant grans soupirs de la mort de son précieux enfant. Ce voyant, nostre benoist Sauveur la va lever et mettre sur ung banc pour la reconforter. *Notate peccatores*, *notate peccatores*. Combien que *ipse fuisset dominus totius mundi*, *nihilominus* ne fait point de difficulté de se mettre à deux genoulx devant sa mère en lui disant : « O dame d'honneur, « pleine de toute bonté, pureté et innocence ! o créature que « j'ayme sur toutes créatures ! j'ay esté avecques vous l'espace de « trente-trois ans. O très doulce et tendre mère ! vous avez eu « peine, travail et labour pour moy jusques icy. L'heure vient « que devez estre navrée et blessée jusques au cœur. Je prends « congé de vous. » *Volens autem eum sequi, dixit : non modo venietis, sed crastina simul discumbemus in eadem mensa.*

Valete. Tunc venerunt Magdalena et Martha : « O bon « Jésus : o nostre bon maistre : nous voulez-vous laisser au jour « de la feste? il est question de nous récréer ensemble ». *Tunc* ce benoist Sauveur *incipit flere et lachrymari, dicens ei :* « Magdalaine, ayes tousjours memoyre de ce que vous ay faict; « et vous, Marthe, je vous remercie de tous voz biens; je vous « recommande ma dolente et povre mère. « Et en cest estat se partit et s'en vint à Hiérusalem à neuf heures au soir.

Venit autem ad ortum olivarum..... adonc *reliquit octo apostolos* au bout du jardin : et va quatre ou six petits saulz. *Et cepit Petrum* par le collet, en mettant son bras sur monseigneur sainct Jehan à l'ayde de sainct Jacques; et va dire : *Tristis est anima mea usque ad mortem ; relinquens autem tres apostolos, Petrum scilicet, Joannem et Jacobum, progressus est quantus est jactus lapidis. Et tunc* va lever les yeulx aux cieulx, les deux mains joinctes, son povre cueur frappé jusques à la mort et, d'une voix piteuse, va crier : « *O pater, si possibile est* !—«O père, cette mort que je doys aujour- « d'huy souffrir m'est dure et rigoureuse. O père, n'y a il remede? « Fault-il que je meure de telle mort? Je suys vostre seul enfant ; « néantmoins mon père, *fiat voluntas tua.* » A doncques *oratione factâ,* voici Gabriel, envoyé de paradis, qui luy présente la croix devant les yeulx, laquelle estoit de quinze grans piedz de long, les cloux, les verges, escorgées et aultres instrumens, le chappeau d'espines *et dixit ei :* « O mon benoist Seigneur et « mon Dieu, je suis envoyé de vostre père par devers vous pour « vous dire que votre mort est nécessaire et très utile pour la salut « des humains. *Ideo magister, bonè viriliter agite; quia necesse est quod moriamini! Tunc factus est sudor sanguinis.....*

Quant le benoist Sauveur sortit de ce beau jardin et de la compaignie et beau colliege apostolique, voicy venir ces larrons bourreaulx, gens sans entendement, comme chiens ravissans à nostre redempteur Jesus : et d'autre part lui.... se va présenter à eulx comme celuy qui ne craignoit pas à mourir : *dicendo : Quem queritis? responderunt :* « Nous demandons ce traistre seducteur » Jesus, » faisant grant confusion et ne observant ordre quelconques. Respondit : « Messieurs : homme ne se eschauffe et per- « sonne ne se trouble. Ce suys je. Je suys celuy à qui vous avez « affaire. » Non obstant qu'il parla à eulx tant doulcement, ilz perdirent la vue et tumberent à terre en chéant à la renverse. Puys après leur dist : «Faictes ce pour quoy vous estes venuz.

« C'est à moy à quy avez affaire. Mais d'une chose je vous « supplye : voicy mes disciples qui n'ont fait aulcun mal ; ne tou- » chez, je vous prie, à aulcun de leur compaignie : mais de moy « faictes à vostre voulenté. » Adoncques Judas faisant le bon varlet se va deffuler le bonnet en la main, les bras eslevés en hault, les genoulx à terre : et va dire : « *Ave rabbi.* Seigneur, je « te salue. » Là, traistre Judas que as tu faict !.....

..... O trayson de Judas et bonté souveraine de Jesus ! Il savoit bien que *ipse erat* un mauvais garson, ung simoniacle, ung paillard, un yvrogne : *et nihilominùs* ne lui a point refusé le baiser. *Et dixit ei : Judas, osculo filium hominis tradis. Vocat eum nomine suo ut ostenderet quod non erat ipsius oblitus. Undè dicunt doctores quod si Judas petivisset veniam, Christus non denegasset ei.* Incontinent à grosses chaines et cordes le vont lyer et serrer, mettant tous les mains sur son précieux corps, et frappoyent sur sa précieuse teste en fason quyls l'ont faict tomber et luy ont faict getter son digne et précieux sang par la teste, yeulx, bouche, et neez. Luy ont mis une grosse chaine au col *quam sanctus Ludovicus rex Francorum attulit Parisios : et est in sancto sacello usque in hodiernum diem. Petrus autem dum vidit immanitatem factam in magistrum, eduxit gladium et amputavit auriculam.* Il ny allit point de morte main.....

Le menèrent ces faulx tirans pour le premier voyage à Anne : *non quod ipse esset summus pontifex, quia tunc ecclesia se gubernabat per simoniam* : mais il avoit vendu l'évesché à son beau filz Caïphe ; *sed*, pour autant qu'ilz passoient par devant son huys, et aussi à cause qu'il avoit esté évesque l'année passée..... Ce n'estoient point hanteurs de sermons : *quod satis lucidè apparet ex modo quem gesserunt in actu capiendi Jesum. Debuissent* (*ut videtur*) *ei dixisse :* « Seigneur prescheur, nous « avons commission de vous amener à la présence de noz mais- « tres. Quant est de nous, nous ne sommes que serviteurs sub- « jectz à obtempérer, » sans y aller si rudement et indiscrètement ainsy le frapper sans savoir s'il avoit tort ou non..... *De primo* luy a dict cecy Anne : « Tu as voulu parler contre mes- « sieurs les évesques et messieurs de l'église : tu as voulu faire des « nouvelles loix. En après il ny a si grand seigneur en la cité qui « n'ait assez d'ung serviteur et d'ung page ou de deux au plus « après luy : tu as prins une queue après toy telle qu'ele est assès « pour ung grand roy. Quelles gens sont-ce ? De quoy servent-

« ils au monde? Vous vivez icy à rien faire. Vous destruisez « tous les pouvres gens, en les subornant par voz langaiges « plains de mensonges! » Respondit Jesus: « Quant est de ma « personne vous me voyez tous les jours, et quant est de ma doc- « trine : c'est la doctrine de Dieu mon père. Je n'ay pas presché « desoubz la cheminée. »……

Pour le tiers voyage, il fut mené à Caïphe….. *Iste Caiphas erat pontifex anni illius.* Adoncques il rompit son rocquet, *dicendo: Blasphemavit*, et, à l'occasion de blasphême, ilz ont conclu et déclaré *quod erat dignus morte. Et quare viderunt quod non poterant eum condemnare*, ilz ont regardé de le mettre en quelque lieu pour passer le demourant de la nuyct, et l'ont mys à la fosse où descendoient toutes les immundices de la cuysine. *Interim sanctus Joannes*, qui avoit cognoissance léans, *introivit et fecit sanctum Petrum introire. Quem cum intueretur ancilla ostiaria tristem, simplicem et turbatum, pro eo quod videbat magistrum suum sic ruditer tractari*: luy va haulcer le mouton, *dicendo*: « Et que tu es ung bon enfant! « par ma foy, tu es des gens de cest homme. » *Tunc sanctus Petrus* voyant ceste affétée garce, respondit: « Je ne scay que tu dys. » Après il entra plus avant vers le feu (car il faisoit froit), où estoient les garnemens qui avoyent esté au jardin pour prendre nostre Seigneur. *Ibi colloquebantur de captione et adductione ejus, unus dicebat*: « Ma foy, je l'ay bien bastu et pris mon « saoul. — Mais, disoit l'aultre, je l'ay faict d'ung seul coup « cheoir au ruisseau. » *Tandem advenit alter: vere in domo domini Annæ, dedi sibi egregiam alapam etiam coram domino. Hæc audiens Petrus, incipit flere.* Le voyant ainsy pleurer, ilz lui dirent: « Maistre papelart, tu es des gens de cestuy-là. Pour « quoy pleure-tu? que ne faict-tu aussy bonne chère comme les « aultres? » *Et tunc*, il se donna au diable, *in casu si ità esset.* Et adonc le cousin à Malchus *venit ad eum dicens: vere ex illis es, nam ego te vidi in orto cum illo. Galileus es.* Et le convainquit. Adonc sainct Pierre craindant qu'on ne luy baillist un qui pro quo, s'en cuidit sortir: *et egrediendo dixit iterum alia ancilla: numquid et tu ex discipulis?* Et incontinent va détester et jurer, *quod non novisset hominem. Et statim cepit gallus cantare.*

…… Pour le quatrième voiage. Quant a esté environ six heures, a esté retiré nostre benoist Sauveur de ceste fosse, luy ont lyé les mains par derrière, comme à une personne digne de

mort. Toute la cité estoit assemblée devant la maison de Pilate, auquel appartenoit la judicature. Ne entrirent point dedans la maison pour éviter de estre contaminés, car Pilate estoit gentil. Va sortir Pilate hors de sa maison, et après qu'il eut donné le bon jour, leur va demander: *Quam accusationem?* Adoncques indignés et marris contre Pilate, luy vont dire bien arrogamment, *si non esset hic malefactor?* Ha, *dixit Pilatus: ex quo judicio vestro est dignus morte, accipite igitur eum vos et secundum legem vestram judicate eum. Et responderunt:* « Nous sommes « gens d'église : *Nobis non licet interficere quemquam*. Mais à « toy qui es homme de justice. » O que voicy un procès bien commencé! *Et Pilatus:* « Vous caquetez assez. *Sed non dabo sententiam mortis si non cognovero esse dignum morte.....* »

Et en signe de dérision luy vont bailler ung roseau pour son sceptre en la main. Puys Pilate commanda de le vestir d'une vielle robe de pourpre, et ainsi habillé le va prendre par dessoubz les bras et le va mener devant son huys, auquel il y avoyt ung petit siège pour monter dessus sa mule. *Et posuit eum suprà*, et va dire aux Juyfs qui estoyent là attendans : *Ecce homo.* « *Quasi diceret :* « Quant ce seroyt une beste brutte, sy en deveriez-vous « avoir pityé. Il vous a presché; il vous a resuscité vos mors; il « me semble, se il ne a meffaict, ne mal parlé de vous *aliquo* « *modo*, qu'il en est bien puny. » *Sed ipsi maledicti averterunt facies suas, dicentes « : Crucifige eum.* Au gibet! au gibet! « *Et Pilatus :* « Vela ung povre innocent *in quolibet.* » *Et lotis manibus* va leur dire : « *Innocens ego.* » *Responderunt : sanguis ejus super nos.* »

. . . . . .

Consummatum est. Adieu, mon père, vela ton cher enfant qui s'en va mourir. *Et inclinato capite, emisit spiritum.* Hélas, Jésus, nostre Seigneur, est mort!

..... *Singulis dispositis, acceperunt corpus et posuerunt in monumento novo quod stabat in orto Joseph prope montem: in quo nondum quisquis positus fuerat.* Monsieur sainct Jehan va mener la benoiste dame (Marie) en la maison de sa mère, pource qu'il estoit tard. Et là, eussiez veu les gens par troppaulx parmy les rues de Hierusalem, devisans de cette affaire. En voyant passer la bonne dame, ilz disoient : « Hélas! vela la mère de ce « povre exécuté. Bon soir, ma dame! » Aucunes femmes pleines de compassion la conduyrent jusques à son logis en pleurant. Quant la bonne dame parvint à l'huys de son logis, se va retour-

ner vers la compaignie, en leur donnant graces et le bon soir. Je veulx doncques persuader que luy prions qu'elle nous impetre pardon et rémission de noz péchez, affin que noz povres ames payssent une fois *Christo frui in eternum*. AMEN!

Plus d'un lecteur peut-être trouvera ma citation bien longue; j'ai pourtant retranché une grande partie du récit. Je supprime les réflexions qui s'élèvent en foule à cette lecture; je veux seulement, avant de finir, faire remarquer sous quel aspect l'histoire de la vie et de la mort de J.-C. se présentait à l'esprit de nos ancêtres. Le spiritualisme n'avait pas fait au seizième siècle les progrès qu'il fit plus tard. Je ne veux pas ici parler de nous; mais les grands esprits du dix-septième siècle, ces hommes vraiment religieux ne voyaient plus, dans la personne de J.-C., que sa partie purement divine. C'était pour eux le fils de Dieu, Dieu lui-même, la seconde personne de la Trinité, et non le fils de l'homme. Ils disaient bien, religieusement parlant, que c'était le fils de l'homme; mais ils le disaient sans y attacher aucune idée précise. A force de s'occuper de sa divinité, ils oubliaient le Verbe devenu chair, Dieu fait homme et soumis, ainsi que le dernier des hommes, à toutes les faiblesses et misères de l'humanité. Voyez au contraire le prédicateur du quinzième siècle : il s'attache à faire ressortir en J.-C. cette faiblesse et cette misère de son humaine condition. A peine si le Christ reste un Dieu pour lui, tant il nous le présente craintif, tremblant, sujet aux douleurs et aux angoisses. Peu lui importe de charger et d'amplifier le sens des paroles de l'Écriture, pourvu qu'il atteigne son but. Voyez aussi comme il s'étend sur les moindres circonstances de cette longue et touchante agonie; comme il nous introduit dans l'intérieur de la famille de J.-C., nous montre les inquiétudes de Marie pour son fils et les soins affectueux de celui-ci pour sa mère; comme il nous promène d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate; et quand

la tragédie est accomplie, comme il nous retient encore dans les rues de Jérusalem, avec les habitans de cette ville, vrais badauds devisant entre eux des évènemens de la journée, ou gens plus pitoyables, portant des paroles de consolation à la mère de ce *povre exécuté*. Ne croirait-on pas avoir assisté à l'action, et que tout cela s'est passé de nos jours? Singulier et puissant effet des ressorts dramatiques dont usaient ces anciens prêcheurs! Chez eux, tout est historique et purement matériel. C'est encore de l'enfance du christianisme. Plus tard le spiritualisme devait se dégager de ces lourdes entraves, pour s'élever à la pure conception de la Divinité. Plus tard aussi, une hardie philosophie devait à la fois jeter des doutes sur l'histoire et saper les croyances; car chaque siècle amène à l'esprit humain ses besoins nouveaux. Quels seront ceux du nôtre? Ils ne sont pas encore bien dégagés et mis au jour; mais quel que soit l'esprit qui deviendra dominant, on peut dès aujourd'hui affirmer sans crainte qu'il ne nous interdira point de comprendre et de goûter tout ce que nous pourrons rencontrer de beau et de vrai, même sous les formes les plus grossières, dans les temps et les mœurs les plus éloignés de nous.

X.

Post-scriptum.

Nous n'avons rien dit encore de la crise qu'on nous a faite. Au jour de l'explosion, dans le premier tumulte, quelle eût été notre place? A une telle guerre, la presse quotidienne seule convient, car elle peut seule y suffire. Il nous faut, à nous, plus d'espace et un terrain plus ferme. Nous avons besoin qu'au-dessus de l'arène, quelque grande question s'élève et provoque un examen libre, mais calme. Un moment, nous avons cru qu'il en serait ainsi; que, jusqu'à la session, le ministère demeurerait immobile dans son impuissance, et qu'à cette époque, prince et pays, nous aurions tous à choisir entre la formation d'une administration nouvelle et ces chances redoutables, qu'il faut quelquefois accepter, mais qu'on ne mesure jamais. Nous nous proposions, nous avions déjà entrepris de considérer en face cette situation, et de rechercher, sans détour, quelle conduite dicteraient la raison et le devoir, soit au prochain ministère, s'il se formait, soit aux chambres et même aux citoyens, s'ils se trouvaient engagés dans je ne sais quelle lutte. Mais soudain ont éclaté les bruits de coups d'État, et nous sommes rentrés dans cette mêlée obscure où toute discussion, toute prévoyance un peu longue devient impossible et inutile. Légitimes ou trompeurs, les bruits de coups d'État se sont bientôt éloignés; qu'il n'y eût point pensé ou qu'il y renonçât, le ministère les a démentis avec plus de colère, à mon avis, que de véritable assurance, et comme plein d'humeur de se voir ravir une arme dont pourtant il ne pouvait user. On a pu croire que la même situation, à la fois si menaçante et si terne, allait se reproduire; que, jusqu'à la session, le ministère

subsisterait toujours inactif, mais toujours là, et laissant encore peser sur notre destinée cette cruelle alternative d'une réforme constitutionnelle ou d'un appel à la violence et à ses hasards. La même question semblait donc se relever, et quelque repos laissait place à l'examen. Mais voilà que, depuis trois jours, de toutes parts, le ministère tombe en ruines : les bruits les mieux accrédités, le langage de ses propres journaux, leurs tâtonnemens, leurs attaques contre M. Courvoisier, contre M. de Chabrol, tout atteste que, si la mort n'est déjà là, elle approche, précédée, selon son usage, de ce trouble, de cette décomposition de tous les traits où se révèle l'imminence du danger. Frappera-t-elle immédiatement? Le ministère languira-t-il encore quelques semaines? Verrons-nous tenter d'ici à la session quelqu'un de ces replâtrages qui amusent les prétendans ministériels, sans avancer en rien les affaires du public, ni du pouvoir? Questions de chaque jour, presque de chaque heure, évidemment trop étroites et trop mobiles pour nous, qui seront peut-être résolues avant la publication de ce numéro, et qui cependant étouffent toutes les autres. Comment parler de ce qui sera dans un mois quand on ne sait pas ce qui sera demain? et quel homme de sens se fatiguerait aujourd'hui à tenter de voir un peu loin dans un avenir chargé, sinon de tant d'orages, du moins de tant de brouillards?

Nous nous tairons donc, car nous ne saurions que dire. Une chose seulement nous paraît aujourd'hui possible et indispensable à prévoir. De tous côtés, on répète qu'un grand procès va être enfin jugé, qu'on saura enfin si le gouvernement de la contre-révolution est possible; et l'épreuve une fois passée, comme on l'espère, on s'en applaudit d'avance comme d'une victoire définitive. Il n'y a en politique point de victoire définitive, point d'épreuve qui ne revienne jamais. Certes, nous le devrions

savoir; qui eût dit à la France, il y a vingt ans, qu'elle aurait à se défendre de M. de Polignac? Plus d'une fois encore, sous tel ou tel nom propre, la contre-révolution frappera à nos portes; et il faudra veiller sans cesse, et recommencer sans cesse le combat. Non que nous n'ayons pas fait, que nous ne fassions pas de progrès : les nôtres sont immenses; et celui-ci, une fois accompli, sera peut-être un des plus réels et des plus sûrs. Mais la carrière où nous marchons est infiniment plus vaste que nos progrès ne peuvent être rapides; la variété des élémens et des incidens de la vie politique est incalculable; la lutte où nous sommes engagés peut se reproduire, se reproduira certainement sous mille formes imprévues. Grande raison tout à la fois de vigilance et de patience, de fermeté et de réserve. N'exigeons pas trop, mais ne nous endormons jamais; ne demandons à chaque succès que ce qu'il peut donner, mais ne nous croyons jamais vainqueurs. Contenir ses prétentions et tenir fermement ses armes, savoir attendre et ne s'arrêter jamais, en cela consiste l'habileté comme la vertu politique. Nous aurons long-temps encore occasion de les déployer, ou de les apprendre à nos dépens.

8 décembre 1829.

REVUE SOMMAIRE,

OU

ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

SCIENCES MORALES ET HISTORIQUES.

I. *Histoire universelle de l'Église chrétienne;* par M. J. Matter, inspecteur de l'Académie de Strasbourg, professeur d'histoire ecclésiastique. Tome Ier. in-8. Prix: 6 fr. 1829. Strasbourg, chez madame veuve Silbermann, place Saint-Thomas, n. 3; Paris, Alexandre Mesnier, place de la Bourse.

Ce n'est point l'histoire de l'Église en ce sens qu'elle serait l'histoire d'une église particulière, mais *celle de toutes les églises, de toutes les communautés grandes ou petites, professant le christianisme,* qu'a prétendu écrire M. Matter; quoique membre de l'une des églises protestantes, il s'est promis de jeter un regard impartial sur les communions étrangères à la sienne; de ne parler de la religion catholique, de la religion grecque, ni comme un de leurs fidèles, ni comme un partisan d'une religion ennemie, mais en homme qui, sous toutes ces formes diverses, reconnaîtrait le même fond, qui partout retrouverait la pensée du fondateur, et n'avouerait comme église universelle que celle *qui se compose des véritables chrétiens de toutes les communions.*

Soit qu'on l'examine philosophiquement ou historiquement, la grandeur et la vérité ne manquent pas à ce point de vue; il promet, dans l'ouvrage dont nous rendons compte, de l'impartialité dans l'appréciation des doctrines, de la candeur dans l'exposition des faits; M. Matter n'a point été infidèle à ce noble engagement. C'est en elle-même et non dans ses sectateurs qu'il juge une opinion; c'est d'après leur degré de moralité et non d'après leur auteur qu'il se prononce sur les actions; et quand un fait se rencontrerait qui serait la base d'un système erroné à ses yeux, ce ne serait pas d'après cette considération, mais d'après le plus ou le moins de vraisemblance du fait même qu'il se déciderait à l'admettre ou le rejeter.

Comme tous ceux qui traitent d'un vaste et multiple sujet, M. Matter a senti la nécessité de partager en époques l'histoire ecclésiastique. En pareille matière ce choix est nécessairement un peu arbi-

traire; les évènemens ne s'accordent pas pour commencer et finir ensemble d'une manière qui se prête aux divisions qu'on cherche à leur imposer : on ne peut nier cependant qu'il n'y ait dans l'histoire de l'humanité des crises dont on peut suivre le développement progressif, et assigner la naissance et le terme; l'important est de les bien reconnaître, de ne pas les confondre entre elles, et de bien déterminer la durée et la tendance de chacune d'elles : dans l'histoire ecclésiastique, M. Matter y a-t-il réussi?

Cinq périodes, selon lui, partagent l'histoire du christianisme : la première contient sa lutte défensive contre le judaïsme et le paganisme, et s'étend depuis son origine jusqu'au règne de Constantin, de l'an 33 à 312; pendant la seconde, le christianisme vainqueur persécute à son tour le polythéisme et en ruine les dernières institutions; mais au moment où il croit triompher, naît un plus dangereux ennemi, le mahométisme; (312—622). Cette nouvelle religion attaque avec violence et succès le christianisme, le chasse de vastes contrées, et vient même le faire trembler en Europe; mais au onzième siècle, la position des deux cultes change, les croisés vont à leur tour chercher les musulmans, et leur rendre les craintes qu'ils ont données; (622—1096). La quatrième période est encore remplie par la lutte du christianisme et du mahométisme, mais avec des succès divers; l'Église grecque succombe et est asservie, l'Église latine triomphe et expulse les Maures. Elle avait déjà vaincu les Albigeois en France; elle détruit dans le Nord les restes du paganisme, et conquiert le Nouveau Monde à son obéissance. Mais au moment où elle semblait victorieuse de tous ses ennemis, s'élève le plus redoutable de tous; la réforme éclate et présage à l'Église latine de nouveaux dangers, de nouvelles pertes; (1096—1517). Les guerres du catholicisme et du protestantisme, les troubles qu'elles ont amenés, l'état qui les a suivis, enfin le principe de la liberté religieuse s'élevant du milieu de ces querelles, et dominant aujourd'hui toutes les croyances, tels sont les évènemens qui remplissent cette cinquième période; elle commence en 1517 et finit en 1828. Nous pourrions dire qu'elle ne finit pas; car nous espérons, et c'est aussi, nous en sommes persuadés, le vœu de M. Matter, que quelles que soient les destinées que Dieu garde à la religion chrétienne, le principe de la liberté de conscience est désormais à l'abri de toute attaque, et doit protéger, dans l'avenir le plus reculé, le droit le plus imprescriptible de l'homme, celui d'adorer son Créateur *en esprit et en vérité*, c'est-à-dire du fond de son cœur, et selon sa pensée.

Il y aurait bien quelques objections à faire à ces divisions de M. Matter; on pourrait demander si les croisades marquent réellement une période de l'histoire ecclésiastique, et si elles ne sont pas plutôt un épisode de cette longue lutte entre la religion du Christ et celle de Mahomet; on s'étonne que le développement et la décadence du pouvoir papal ne jouent pas de rôle dans ces époques; on cherche s'il est possible, passé les premiers siècles, de trouver des formules

qui puissent s'appliquer à tout le christianisme, et si M. Matter n'est pas ici tombé dans l'inconvénient qu'il voulait éviter, c'est-à-dire s'il n'a pas considéré plutôt l'histoire de l'Église que celle des Églises. Mais le moment n'est pas venu de s'arrêter à ces remarques; elles trouveront mieux place lorsque M. Matter traitera les époques auxquelles elles se rapportent. Il ne nous donne aujourd'hui que les deux premières périodes de l'histoire ecclésiastique; son volume s'arrête à la fin du sixième siècle, et nous n'avons donc à parler que de ce qui se passa depuis la mort du Christ jusqu'à la prédication de l'islamisme.

Quoique M. Matter ait compris les deux périodes entre lesquelles il partage cette époque, sous le point de vue de la lutte, d'abord défensive, et plus tard offensive, du christianisme contre le judaïsme et le paganisme, on doit présumer qu'il ne s'est pas borné à cet objet, et que la constitution progressive de la société chrétienne, ses rapports avec la puissance civile, les diverses opinions qui éclatèrent dans son sein et s'y combattirent avec acharnement, la littérature, la philosophie, la morale qui lui durent leur naissance, que tout ce qui concerne enfin le christianisme des six premiers siècles aura été étudié, apprécié, décrit, que nul point important n'aura été laissé dans l'oubli, et qu'après avoir lu ce volume, on sera généralement au fait de l'histoire ecclésiastique de ce temps.

Tel est en effet le résultat du livre de M. Matter; résultat important, utile, et dont on doit lui savoir gré, mais le seul auquel conduise la lecture de ce volume; il ne faut pas se flatter d'y trouver de grandes lumières sur aucune des questions de dogme ou de gouvernement de l'Église, qui sont en possession, depuis tant de siècles, d'attirer l'attention des hommes. Les variations de la discipline ne s'y dessinent pas aussi clairement qu'on le désirerait; enfin on regrette que de la masse de faits exposés dans cet ouvrage, ne ressortent pas avec plus d'éclat quelques grandes idées autour desquelles ils se grouperaient au profit de l'unité philosophique et sans détriment de la réalité historique.

Une portion du travail de M. Matter nous semble mériter de sincères éloges; c'est la partie littéraire de son ouvrage, en comprenant sous ce titre les travaux théologiques et apologétiques des chrétiens, la fondation et l'histoire de leurs écoles, les ouvrages de tous genres qui en sont sortis. Les chapitres qui traitent de ces divers objets sont intéressans, font assister à la marche des esprits dans le sein du christianisme, en peignent bien les vicissitudes, et mettent assez au fait des auteurs ecclésiastiques et de leurs écrits.

Ce n'est pas, du reste, pour le plus ou le moins de profondeur qui se rencontre dans sa théologie, le plus ou le moins de vérité qui se fait remarquer dans ses considérations historiques ou littéraires, que nous regardons l'ouvrage de M. Matter comme d'une utilité réelle; le principal mérite que nous lui trouvions, c'est d'être une histoire ecclésiastique écrite hors des habitudes ecclésiastiques, et cependant

sans animosité, sans aigreur; avec impartialité des deux côtés, et avec une liberté d'esprit que la France enviait encore à l'Allemagne. Nul doute que le voisinage de ce savant pays n'ait inspiré souvent les idées de M. Matter, et facilité ses recherches: on trouve à chaque instant dans son ouvrage, et trop souvent dans son style, l'empreinte de l'influence germanique; mais, quand on songe à quel haut degré de science les Allemands ont élevé la théologie, on ne peut que s'applaudir de cette importation de leurs plus belles qualités, l'érudition d'une part, la liberté de penser de l'autre.

II. *Histoire des légions polonaises en Italie sous le commandement du général Dombrowski;* par Léonard Chodzko. — 2 vol. in-8. Prix 14 fr. Paris, publié par J. Barbezat, rue des Beaux-Arts, n. 6; Genève, même maison. 1829.

L'iniquité était consommée. Un second partage avait rayé la Pologne de la liste des nations. Vainement Thaddée Kosciuszko s'était armé pour sauver sa patrie, ou plutôt pour la faire revivre. La bataille de Maciéïowice avait mis un terme à sa glorieuse tentative. Vaincu et prisonnier, il ne lui restait que l'honneur d'une héroïque résistance, qui a placé son nom près de tous ceux que célèbrent le patriotisme et la liberté. C'était l'époque où la France républicaine faisait tête à l'Europe. Seule, la France pouvait s'intéresser à la cause de la Pologne, bien qu'elle ne pût la défendre. Les malheurs de la Pologne lui retraçaient tous ceux dont nous menaçait en idée l'orgueil chimérique de la coalition. C'est donc en France que cherchèrent un asile ceux des Polonais qui ne purent consentir à devenir complices ou à demeurer témoins de l'oppression de leur pays. Quelques-uns d'entre eux, réunis à Paris, y formèrent une sorte de colonie qui habitait un hôtel élégant, donnait des fêtes, attirait toutes les illustrations de l'époque, et, sous prétexte d'amuser une société brillante par le luxe et par les arts, se ménageait des liaisons, et s'assurait un intérêt qu'elle espérait faire servir au salut de la malheureuse Pologne. Pendant ce temps, en effet, des correspondances actives, des missions secrètes, ralliaient leurs amis, et préparaient une sorte de conspiration un peu vague, mais franchement patriotique, dont les chefs étaient Kasimir Delaroche, Elie Tremo et Joseph Wybicki. Le résultat définitif de cette conspiration fut la proposition au gouvernement français d'admettre dans ses armées un corps de volontaires polonais, qui, après avoir, sous le drapeau tricolore, servi une cause semblable et liée pour eux à celle de leur pays, pourrait devenir à tout évènement le noyau d'une armée libératrice de la Pologne. La proposition fut acceptée; et les légions polonaises furent organisées sous les ordres du général Dombrowski, ancien compagnon d'armes de Kosciuszko, et dont le nom est glorieusement connu des vieux chefs de nos bandes républicaines.

C'est l'histoire de ces légions que vient de publier M. Léonard

Chodzko, jaloux de recueillir et de propager des souvenirs honorables pour ses compatriotes. L'entreprise est louable, et l'ouvrage ne manque pas d'intérêt. Les premiers chapitres surtout, où l'auteur retrace brièvement les évènemens qui ont frappé la Pologne pendant les dix dernières années du dernier siècle, et les circonstances de la formation des légions polonaises, méritent d'être lus. Dès que ces légions existent, leur histoire se lie à celle de nos armées en Italie, depuis la fin de 1796 jusqu'en 1801. Elle en forme un digne épisode; mais le récit que donne M. Chodzko de ces mémorables guerres ne peut avoir le mérite de la nouveauté. D'ailleurs il est nécssairement incomplet, car le but de l'auteur est de suivre uniquement sur les champs de bataille la division polonaise. C'est donc surtout pour ses concitoyens que cette partie de son ouvrage sera d'un vif intérêt. Il s'est attaché à rassembler tous les faits, à citer tous les noms, à compter les morts et les blessures, enfin à rappeler tout ce qui peut enorgueillir les frères, les enfans ou les amis des compagnons du brave Dombrowski. Il a écrit, en quelque sorte, la biographie d'un corps d'armée.

On ne saurait assez louer le sentiment qui a dicté l'ouvrage de M. Chodzko. La France surtout doit le concevoir et le partager, et la sympathie donne de l'indulgence. Quant au livre, il est écrit avec une chaleur vraie; le style pourrait être plus simple, surtout plus précis. Le ton déclamatoire enlève aux objets un peu de leur intérêt en leur ôtant un air de vérité. Il y a dans cet ouvrage quelques faits qui nous paraissent avoir été plus heureusement présentés dans les Mémoires d'Oginski. Mais l'auteur n'en a pas moins travaillé avec soin; ses recherches sont exactes et consciencieuses. Les pièces à l'appui, qui prennent la moitié de chaque volume, mettent le lecteur à portée de tout apprécier dans le récit. C'est un ouvrage qui doit trouver un lecteur reconnaissant partout en Europe où se rencontre un Polonais sensible à la gloire et au malheur de sa patrie.

III. *Manuel de l'histoire de la philosophie*, traduit de l'allemand de Tennemann, par V. Cousin, professeur à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris.— 2 vol. in-8. Prix 14 fr. Santelet et comp., éditeurs; Pichon et Didier. Paris et Bruxelles. 1829.

« Le caractère général de l'ouvrage de Tennemann est de reproduire « la philosophie de Kant dans l'histoire de la philosophie.» De là ses mérites et ses défauts, tels que les relève M. Cousin, après l'avoir ainsi caractérisé dans sa douzième leçon du cours de 1828. Ainsi, comme Descartes et Kant, Tennemann sépare profondément la philosophie de la théologie et du mysticisme; sa méthode est sévère, son point de vue élevé, et, considéré du haut du spiritualisme critique, le champ de la philosophie se dévoile à lui dans une grande étendue. Mais quoique son coup d'œil porte plus loin que celui de Brucker ou de Tiedemann, il n'échappe point à l'inconvénient de soumettre une histoire aussi

vaste que l'esprit humain, à la mesure exclusive et aux formules inflexibles d'une seule doctrine. Il est impartial, mais il ne l'est point encore assez; il embrasse beaucoup d'objets, mais il ne les embrasse pas tous.

Ce n'est pas la grande histoire de Tennemann que M. Cousin publie aujourd'hui. C'est un abrégé très-substantiel, un véritable manuel composé par l'auteur allemand lui-même, devenu presque classique dans son pays, et perfectionné par des notes et des additions de M. A. Wendt, professeur à Goettingen. Le traducteur l'a fait précéder d'une préface où il montre avec une parfaite simplicité, mais avec son ordinaire talent d'exposition, la situation présente de la philosophie en France. Il a soin également d'avertir les lecteurs de l'esprit dans lequel l'ouvrage est composé, et de les prémunir contre les préventions inévitables que porte dans l'histoire tout disciple loyal et fidèle d'une école spéciale, tel que l'était l'habile historien.

Ces défauts ont pourtant peu d'inconvéniens dans un livre aussi abrégé, aussi rapide que le *Manuel*. Personne, en le lisant, ne sera tenté de prendre pour des expositions complètes les résumés extrêmement concis que Tennemann donne des doctrines de chaque philosophe et de chaque secte. Ces résumés sont exacts, mais ils ne suffisent pas pour fonder le jugement définitif d'un lecteur exigeant et curieux. Leur but est uniquement de donner une idée générale et passablement juste de chaque époque, de chaque système, de chaque homme; et ce but est atteint. Toutes les pages portent l'empreinte d'une érudition vraie; une bibliographie très-étendue sur chaque article fait connaître les sources, ainsi que les travaux des principaux historiens, commentateurs et critiques. Ce n'est point là certainement la partie la moins curieuse ni la moins utile de ces deux volumes. Tous ceux qui s'occupent sérieusement de la philosophie liront, et surtout consulteront avec un grand fruit un ouvrage qui nous manquait, et qui mériterait bien d'être introduit dans les classes par les soins de l'Université. C'est surtout aux études positives qu'un tel ouvrage est destiné. Sans doute la lecture suivie n'en peut être prescrite aux gens du monde; ce recensement historique de systèmes effraierait l'ignorance et l'inattention, et les réflexions générales, quoique assez soigneusement purgées par les traducteurs des mots techniques de la terminologie kantienne, restent un peu allemandes pour le vulgaire des lecteurs. Mais cependant il n'y a point d'obscurité réelle; quelques pages suffisent pour percer le voile, et bientôt, malgré la monotonie de la forme et la multiplicité des détails, la grandeur du tableau frappe et captive; et par la seule puissance de l'ordre chronologique, cette liaison successive des plus hautes pensées, même des plus illustres caprices de l'esprit humain, prend un intérêt que nous n'essaierons pas de faire comprendre à ceux que n'a point touchés le charme entraînant et sévère à la fois de la muse philosophique.

IV. *La Cour et la Ville sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, ou Révélations historiques tirées de manuscrits inédits, et publiées par F. Barrière.* — 1 vol. in-8. Prix : 6 fr. Paris, imprimerie-librairie de G. A. Dentu, rue du Colombier, n. 21. 1829.

Le goût des révélations historiques a produit la spéculation des impostures historiques ; la curiosité pour les détails anecdotiques et familiers a donné naissance à la fabrication des faux mémoires, et notre amour pour la vérité nous a valu des mensonges. Cette disposition du public est bien près d'être épuisée ; cependant on travaille encore pour elle. M. Barrière, qui du moins ne la trompe pas en cherchant à la satisfaire, mérite assurément de n'être point confondu avec les industriels du genre à la mode. La publication des Mémoires de Brienne et de ceux de madame Campan est un véritable service qu'il a rendu à tous ceux qui veulent sérieusement connaître les mœurs et l'esprit de chaque époque. Quant à son dernier volume et à celui que nous annonçons, ils offrent encore une lecture assez amusante. Mais cependant ces recueils sentent la compilation, et se recommandent moins par l'intérêt historique que par le scandale de quelques anecdotes.

Dans celui qui vient de paraître, on a distingué un morceau de Collé sur les parades et sur la vie qu'il menait auprès des grands seigneurs pour qui il a composé les siennes. C'est un bon supplément à son journal, ouvrage si curieux par les naïvetés d'un homme un peu vulgaire, mais indépendant, frondeur sans philosophie, et qui exploite la licence sans y avoir goût. Quant aux deux parades inédites, elles ont beau être grossières, elles sont mauvaises.

Les anecdotes extraites des manuscrits du président Bouhier n'ont d'autre mérite que d'être inconnues. Le récit de l'évasion d'un prisonnier de Quiberon est intéressant, mais un peu vague ; on voudrait plus de noms propres et plus de détails. Le morceau sur mademoiselle Choin vient trop tard après les *Mémoires complets de Saint-Simon ;* le reste est sans intérêt. Les piquantes préfaces de l'éditeur auraient mérité d'être mieux employées.

V. *Annali dell'Instituto di correspondenza archeologica, per l'anno* 1829. — *Bulletino degli Annali dell'Instituto, etc.* — *Monumenti inediti pubblicati dall'Instituto, etc.* — *Annales de l'Institut de correspondance archéologique, pour* 1829. — *Bulletin des Annales de l'Institut.* — *Monumens inédits de l'Institut.* Rome, imprimerie de Salviucci. 1829.

Il fut un temps où l'étude des littératures antiques était l'objet d'une ardeur immense dans toute l'Europe ; cette époque, qui fut l'âge d'or de la philologie, ne fut que l'aurore de la science archéologique ; non que le zèle et le talent aient manqué aux premiers investigateurs des

monumens antiques; mais la prédominance presque exclusive des monumens romains, dans les pays où se développait le goût de l'instruction, détournait les esprits du but véritable auquel auraient dû tendre leurs efforts. D'ailleurs, à l'abondance des objets d'étude se joignait l'indolence naturelle aux organisations méridionales, et de cette combinaison résultait une impression trop facile et trop générale pour qu'elle fût à la fois délicate et variée. Quant au Nord, il ne tenait encore à l'antiquité que par les livres: les musées n'existaient pas; et les voyages étaient de grandes et rares entreprises.

Suivit le moyen âge des études sérieuses, l'époque où le monde, imitateur de la civilisation antique, crut pouvoir vivre de sa vie propre, et jeter bien loin ses béquilles; les cloîtres et les écoles continuèrent à nourrir, dans l'ombre du nord, des successeurs aux Estienne et aux Casaubon. Mais les traditions moins profondes de l'étude des monumens s'effacèrent, et l'Europe se réveilla au milieu du dix-huitième siècle avec Montfaucon et le comte de Caylus.

Il est vraiment bien digne de remarque que les époques d'engouement classique aient moins contribué aux progrès de l'archéologie que celles où le culte de l'antiquité est demeuré la possession exclusive d'un petit nombre d'individus. Aussi les travaux poussés avec tant de zèle dans le cercle étroit où brillèrent les Winckelmann, les Visconti et les Zoëga, semblèrent-ils s'arrêter et se perdre dans ce mouvement de frénésie grecque et romaine, où la révolution française s'était laissé emporter. C'est qu'à une science qui vit de prudence autant que de pénétration, rien ne nuit plus que tous ces à-peu-près populaires qui naissent du mélange confus des préjugés de l'habitude avec la passion de la nouveauté; il faut que la préoccupation des masses ait cessé, pour que les doctes eux-mêmes échappent à l'influence des romans qu'elles se composent.

A ce compte, nulle époque ne paraîtrait plus favorable que la nôtre aux progrès de l'archéologie; car, en aucun temps peut-être, le grand nombre ne s'est aussi peu inquiété de ces progrès. Il y a plus; la prétention de notre âge à s'affranchir de la tutelle de l'antiquité a dû développer plus d'impartialité, et partant plus de pénétration chez ceux qui sont demeurés fidèles au culte abandonné. L'étude des monumens a cessé d'être le timide et aveugle commentaire d'un code irréfragable; elle est devenue un chapitre de l'histoire intelligente de l'humanité; il a fallu voir le goût et les idées antiques, vifs, spontanés, mobiles comme la nature, et non immuables comme les règles superstitieuses que posent les religions.

L'entreprise que nous annonçons, sous le titre d'Institut de correspondance archéologique, paraît répondre parfaitement au but et au caractère de l'époque. Une idée féconde la domine, celle de faire profiter l'érudition du Nord des trésors que prodigue le sol des contrées méridionales, et, réciproquement, de mettre à la portée du pays où la doctrine est plus rare que les monumens, le fruit des veilles laborieuses

du Nord. Dans l'état actuel des choses, c'est un tourment perpétuel que la vie de l'archéologue, car nul pays ne peut lui fournir à la fois et les monumens et les moyens de les interpréter. Habite-t-il la terre classique? jeté au milieu d'hommes qui n'ont, pour la plupart, de solide que la naïveté de leurs impressions, égaré dans des bibliothèques à l'aspect desquelles on croirait qu'on a cessé d'imprimer depuis cent cinquante ans, il tremble à chaque instant que ses conjectures ne soient en deçà du mouvement de la science. A-t-il regagné la patrie de l'érudition consciencieuse? ou bien il reste sous l'impression de ce qui était nouveau lors de son voyage; ou bien chaque annonce inexacte d'une découverte récente le plonge dans une inquiétude dont les vagues ouï-dire, ou les récits incomplets des feuilles publiques, ne peuvent le tirer. Il faudrait, pour tout concilier, que sa vie se passât en des déplacemens perpétuels, auxquels les ressources et l'indépendance du Juif errant pourraient seules suffire. Grace à l'Institut de correspondance archéologique, on pourra devenir, ou continuer d'être antiquaire avec une fortune médiocre, des devoirs de résidence et des liens d'affection.

C'est à une réunion savante qui s'était formée, à Rome, en 1825, sous le titre de *Société hyperboréo-romaine*, qu'on doit la première ébauche du plan que réalise aujourd'hui l'Institut de correspondance archéologique. On voit d'après ce nom même, qu'il s'agit, avant tout, de réunir, dans un foyer commun, les lumières éparses que les découvertes successives des monumens antiques répandent sur l'étude de l'archéologie; dans ce but, on a d'abord choisi comme point de départ et de réunion, le rendez-vous constant des érudits et des artistes; puis, en considération de l'importance extrême qu'ont acquise chez nous les collections publiques et privées, il a été décidé que les travaux de l'Institut s'exécuteraient simultanément à Paris et à Rome. Des publications qu'on a en vue, les unes tirent tout leur prix de la nouveauté et demandent à être portées rapidement à la connaissance de tous les intéressés, les autres gagnent au contraire à être mûries par l'étude et la réflexion. Aussi l'Institut s'engage-t-il à donner à la fois des bulletins mensuels et des annales; et comme en fait de monumens, aucune description ne peut tenir lieu d'un dessin fidèle, les correspondans de l'Institut recevront chaque année une série de douze ou seize planches in-folio, représentant des monumens inédits dont l'interprétation sera donnée dans les Annales. Cette publication principale n'empêchera pas qu'il ne soit joint, au texte même des Annales, un nombre indéterminé de petites planches d'explication, répondant à un besoin à la fois spécial et étendu; l'Institut n'a pu songer à embrasser dans son plan les monumens égyptiens, encore moins les innombrables recherches auxquelles donne lieu l'étude de l'Orient. C'est à l'antiquité classique grecque, étrusque et romaine qu'il a dû se borner : ainsi limité dans son objet, il attend des renseignemens, non-seulement de l'Italie, de la Grèce et de la Sicile, mais encore de l'Asie-Mineure, de l'Égypte

des Ptolémée, de la Syrie, de la Barbarie, de l'Espagne, de la Russie méridionale, de la France, du midi de l'Angleterre et d'une partie de l'Allemagne. On voit que le champ est encore trop vaste pour que, sans le nom des fondateurs, les promesses d'un prospectus inspirent une entière confiance, mais l'intérêt même des savans qui les ont faites nous en garantit la sincérité. C'est comme une société de secours mutuels, où chacun ne donne que pressé par le besoin de recevoir. L'importance de l'entreprise que nous annonçons a été sentie par cette partie nombreuse de la haute société européenne que le prosélytisme des Winckelmann et des Lessing a gagnée à l'étude de l'antiquité; le prince héréditaire de Prusse s'est déclaré le protecteur de l'Institut, M. le duc de Blacas en est le président. Au nombre des membres honoraires figurent le vicomte de Châteaubriand, le prince Gagarin, le comte de Funchal, le prince de Canino, enfin toutes les personnes qui, par des fouilles ou de nobles encouragemens, ont fait servir les ressources d'une grande existence aux progrès de l'archéologie. M. Gerhard dirige à Rome la rédaction du Bulletin et de la moitié des Annales, l'autre moitié s'imprime à Paris, sous la direction de M. Panofka; on fait indifféremment usage de l'italien, du français et du latin. Trois secrétaires recueillent en Angleterre, en Allemagne et en France, les renseignemens et les mémoires qui doivent enrichir la collection : ce sont MM. Millingen, Welcker, et chez nous M. le duc de Luynes, qui ne croit pas qu'une grande situation comme la sienne puisse lui interdire les travaux consciencieux et les doctes recherches. Au nombre des collaborateurs figurent déjà MM. Letronne, Quatremère de Quincy, Raoul-Rochette, Guigniaut, Hittorf, Avellino, Carelli, Fea, Gazzera, Orioli, Peyron, Zannoni, Dodwel, Gell, Boëck, Bôttiger, Brônsted, Müller, Bauch, Schlegel, Stackelberg, Thorwaldsen, etc.; l'Institut entretient de plus des correspondances avec les personnes à qui leur position permet de suivre sur les lieux les travaux de fouilles les plus intéressans.

Il a déjà paru six numéros du Bulletin pour l'année 1829 : les Annales complètes pour cette année ne tarderont pas à être mises au jour. Le Bulletin contient des détails fort curieux sur les découvertes si importantes qui ont eu lieu récemment à Corneto, à Chiusi et surtout à Ponte della Badia, sur les propriétés du prince de Canino; un résumé des dernières fouilles de Nola, de Pompeï et du Campo Vaccino à Rome, et des annonces bibliographiques. Dans la partie des Annales imprimée à Rome, on remarque : 1° les dessins et l'explication de monumens cyclopéens inédits à Norba et à Segni, par M. Gerhard; 2° plusieurs rapports très-circonstanciés sur les tombeaux et les peintures de Tarquinia; 3° des notices sur des monumens de statuaire et de numismatique, par MM. de Stackelberg, Em. Wolff, Raoul-Rochette et le duc de Luynes; 4° des inscriptions inédites grecques et latines, publiées par MM. Boëkh, Orioli et Zannoni; 5° un mémoire de M. Gell sur les monumens cyclopéens; 6° un ex-

trait du catalogue du prince de Canino; 7° des renseignemens topographiques sur l'île d'Egine; 8° l'exposition d'un certain nombre de monuments inédits, par MM. de Stackelberg, Müller, Welcker, Panofka, Hirt et Avellino. La partie qui s'imprime à Paris ne présentera pas moins d'intérêt et de variété.

VI. *Quelques pensées sur l'éducation des femmes.* — Lausanne, de l'imprimerie d'Emmanuel Vincent fils. Brochure de 40 pages. 1829.

> Si l'enfant n'est pas étranger au mal, il l'est aux progrès de la corruption dans le monde, et on le formerait pour l'âge d'or peut-être plus aisément que pour l'âge où nous vivons.
>
> MADAME NECKER DE SAUSSURE.

On s'accorde presque généralement à convenir des avantages de l'éducation publique pour les garçons, et de ses inconvéniens pour les filles. Personne n'est plus pénétré que nous de cette double vérité; mais, de même qu'il est des circonstances qui doivent décider un père à garder un fils près de lui, n'y en a-t-il pas qui puissent le contraindre à remettre sa fille à des mains étrangères? Et si, comme nous n'en doutons pas, ce cas se rencontre quelquefois, combien n'est-il pas important qu'il existe des établissemens où l'on puisse placer sa fille avec confiance! Moins l'éducation publique est appropriée à la nature, à la vocation des femmes, plus on doit être difficile sur celle qu'on se voit forcé quelquefois de leur donner; il faut qu'un collège soit bien mauvais pour ne pas faire du bien, il faut qu'une pension soit bien bonne pour ne pas nuire.

Pénétrée de ces idées, frappée de l'importance extrême, pour l'ordre social tout entier, de la bonne éducation des femmes, animée par la pieuse croyance de la dignité et du prix de nos ames immortelles, une femme, madame de Molin, riche, libre de son temps, mère de plusieurs enfans tous établis, s'est demandé si on ne pourrait pas faire pour les jeunes filles ce que tant de philanthropes zélés, d'instituteurs éclairés, ont souhaité ou essayé pour les garçons. Un homme qui réunit ces titres, M. de Fellenberg, a été le modèle vers lequel se sont tournées ses idées. Imiter Hofwyl, donner le bienfait d'une éducation intellectuelle, morale et religieuse, à des enfans de diverses classes, consacrer à ce noble but une grande fortune, un loisir venu après le travail, et, ce qui est plus, une belle ame et un esprit distingué; tel est le désir de madame de Molin, tel est le but dans lequel elle s'adresse au public, et lui communique plusieurs des idées que nous venons d'exposer.

Nous ne pouvons assez dire combien nous semble touchante cette résolution de madame de Molin, et combien elle lui donne de droits à la confiance. Certes, un pareil dévouement fait bien augurer de l'importance qu'elle mettra à remplir les devoirs qu'elle s'impose. Ce qu'on entreprend par conscience, on ne le fait pas comme un métier.

Ce n'est pas seulement de nobles et généreux sentimens qu'on trouve dans la petite brochure de madame de Molin, c'est encore des vues étendues et droites, des observations spirituelles, des idées ingénieuses. Une de celles qui nous ont le plus frappé, parce qu'elle témoigne en même temps d'un cœur bien tendre, c'est le projet de joindre, à l'établissement qu'elle projette dans une belle terre près de Lausanne, une maison d'orphelines qui serait en beaucoup de points sous l'administration et la surveillance des jeunes pensionnaires. On sentira sur-le-champ tous les avantages d'une pareille fondation.

Nous ignorons quel succès Dieu destine au plan de madame de Molin; nous ne savons pas jusqu'à quel point il est susceptible d'exécution dans tous les détails, et nous regrettons qu'il exige la réunion de tant de qualités remarquables et de circonstances heureuses, qu'on ne puisse espérer le voir souvent reproduit. Mais peu importe; une idée élevée jetée dans le monde, un bel exemple donné, sont choses impérissables; l'individu à qui on les doit peut disparaître de ce monde, son nom peut être oublié, ses projets peuvent même échouer, qu'il n'aura pas passé inutile. L'impulsion qu'il a donnée entre dès-lors dans ce trésor commun de l'humanité que nous avons reçu de nos pères, et transmettrons augmenté à nos enfans.

VII. *Summary statements of the number of criminal offenders*, etc.—*Tableaux sommaires du nombre des individus arrêtés pour crimes dans les différentes contrées d'Angleterre et de Galles, durant les sept dernières années;* publiés par le bureau du secrétaire d'État de l'intérieur. Whitehall, 1829.

Le gouvernement anglais suit l'exemple du nôtre, et cette fois l'exemple est bon à suivre. Cette publication est le pendant des comptes généraux de l'administration de la justice criminelle que fait imprimer depuis quatre ans le garde-des-sceaux de France. Les Anglais, si curieux de chiffres et de faits, si riches en statistique, manquaient de ce renseignement, et il avait souvent fait faute à la Chambre des communes dans la discussion de diverses motions sur ce qu'on appelle *le progrès du crime*. La justice criminelle est très-locale en Angleterre; la centralisation par les bureaux y existe à peine. Il a donc été assez difficile de recueillir les documens que l'on publie aujourd'hui; mais ils réparent par leur authenticité ce qu'ils peuvent avoir de tardif et d'incomplet. Ils mettent dans tout son jour un fait déjà connu, mais jusqu'ici peu expliqué, c'est la progression effrayante du nombre des délits, fait d'autant plus singulier qu'il ne paraît point coïncider avec un progrès correspondant de démoralisation générale. Aussi serions-nous disposés à en chercher la cause dans l'état économique plutôt que dans l'état moral de la nation. Au reste, nous supprimerons pour aujourd'hui toute réflexion, tout rapprochement, toute induction, pour faire con-

naître ce que contient cette publication intéressante, et même en donner quelques extraits.

Ce travail est moins détaillé que celui que nous devons au ministère français; on regrette de n'y trouver aucune mention ni des récidives, ni de l'âge des condamnés, ni du lieu de leur naissance, ni de leur religion, ni du degré d'éducation qu'ils ont reçue, etc., etc. Enfin nous désirerions que ces renseignemens s'étendissent à l'Écosse et à l'Irlande, afin de les comparer avec l'Angleterre, qui en diffère sous tant de rapports. Tels qu'ils sont cependant, ils nous semblent d'un grand prix, auquel ajoute encore la publication toute récente du travail de M. le garde-des-sceaux pour 1828.

Un premier tableau contient le nombre des individus arrêtés pour *offenses criminelles* pendant les sept années, 1822-1828, dans chaque comté de l'Angleterre et du pays de Galles. Nous placerons ici les noms des trois comtés qui, en 1828, ont fourni le moins de prévenus, et des trois qui en ont fourni le plus, en exceptant celui de Middlesex. Nous mettrons en regard la population.

	Accusés en 1822.	Accusés en 1828.	Population en 1821.
Anglesey	4	7	45,063.
Merioneth	3	7	33,900.
Cardigan	11	9	57,311.
Surrey	428	680	398,658.
York	699	1,094	1,175,251.
Lancaster	1663	2,011	1,052,859.

Le second tableau est des plus importans : nous le donnons tout entier sous la lettre A.

Les six tableaux suivans contiennent le détail des crimes pour lesquels il est intervenu condamnation, acquittement, mise en liberté sans accusation, sentence de mort exécutée ou non exécutée, pendant les sept dernières années. Nous en donnons, sous la lettre B, l'extrait pour 1822 et pour 1828.

Sept tableaux dans le même ordre contiennent le détail des mêmes renseignemens en ce qui concerne uniquement Londres et Middlesex.

On peut remarquer que, dans l'ensemble de ces tableaux, les crimes vont en croissant constamment de plus de 33 sur 100, de 1822 à 1827; et que, de 1827 à 1828, au contraire, il y a une diminution générale d'environ 8 pour 100.

A. NOMBRE *des Individus arrêtés et jugés pour* offenses criminelles, *dans les différens comtés de l'Angleterre et du pays de Galles, pendant les sept dernières années.*

ANNÉES.	1822.	1823.	1824.	1825.	1826.	1827.	1828.	TOTAL en 7 ans.
Arrêtés pour être jugés:								
Hommes	10,369	10,342	11,475	11,889	13,472	15,151	13,832	86,530
Femmes	1,872	1,921	2,223	2,548	2,692	2,770	2,732	16,758
Total	12,241	12,263	13,698	14,437	16,164	17,921	16,564	103,288
Condamnés par jugem. à mort *.	1,016	968	1,066	1,036	1,203	1,526	1,165	7,980
A la déportation pour la vie	132	116	117	126	133	198	317	1,139
—— pour 28 ans	«	«	«	«	«	1	1	2
—— pour 21 ans	«	«	«	«	«	1	«	1
—— pour 14 ans	84	78	107	129	185	293	508	1,384
—— pour 10 ans	«	«	«	«	1	«	1	1
—— pour 7 ans	1,316	1,327	1,491	1,419	1,945	2,252	2,046	11,776
—— pour 4 ans	«	«	1	«	«	«	«	1
A l'emprisonnement, accompagné quelquefois du fouet, de l'amende, du travail forcé, etc., etc. — pour 5 ans	2	«	«	«	«	1	«	3
pour 4 ans	«	«	«	«	«	«	1	1
pour 3 ans	11	11	11	7	11	11	11	73
pour 2 ans et plus de 1 an.	376	324	339	365	297	296	243	2,240
p. 1 an et plus de 6 mois	1,129	1,074	1,218	1,193	1,204	1,433	1,117	8,368
pour 6 mois et au-dessous	3,899	4,040	4,861	5,408	5,819	6,251	5,991	36,269
Au fouet et à l'amende	244	266	214	281	310	321	322	1,958
Total des condamnés	8,209	8,204	9,425	9,964	11,107	12,864	11,723	71,196
Acquittés	2,348	2,480	2,611	2,788	3,271	3,407	3,169	20,074
Non mis en accusation, ou relâchés sans poursuite	1,684	1,579	1,662	1,685	1,786	1,950	1,672	12,018
Total général	12,241	12,263	13,698	14,437	16,164	17,921	16,564	103,288
* Exécutés	97	54	49	50	57	70	79	456

B. Tableau *des Condamnations, Absolutions, Arrestations non suivies d'effet, Sentences capitales exécutées et non exécutées, pour les diverses sortes de délits dans l'année* 1822 *et dans l'année* 1828.

DÉLITS.	CONDAMNÉS.		ACQUITTÉS.		RELACHÉS SANS mise en accusation, ou sans poursuite.		CONDAMNÉS à mort.		EXÉCUTÉS.	
	1822.	1828.	1822.	1828.	1822.	1828.	1822.	1828.	1822.	1828.
Incendie de toute sorte	17	2	22	4	8	8	17	2	6	«
Bigamie	23	38	1	6	3	2	«	«	«	«
Vol avec effraction	322	171	84	45	90	33	322	171	23	4
Entrée par force dans une maison habitée, et vol	102	350	25	102	15	39	102	350	1	19
Entrée par force dans un bâtiment, une boutique, etc., non-attenant à une maison habitée, et vol	«	151	«	35	«	9	«	«	«	«
Vol de grand bétail	9	28	4	8	5	2	9	28	«	«
Acte de tuer ou mutiler le grand bétail	«	2	«	7	6	2	«	«	«	«
Enlèvement d'enfans	3	3	«	1	1	«	«	«	«	«
Faux monnayage	2	6	«	2	«	2	2	6	1	4
Emission, emploi, etc., de fausse monnaie	183	205	29	30	21	26	«	4	«	«
Dégât commis par des domestiques	58	135	29	47	16	13	«	»	«	«
Faux, et production d'instrumens faux	35	42	19	18	8	6	35	42	6	6
Fabrication et possession de faux billets de banque	1	«	«	«	«	«	«	«	«	«
Fraudes	182	215	49	71	36	24	«	«	«	«
Délits en contravention aux lois sur le gibier	97	306	29	31	6	29	«	«	«	«
Vol de chevaux	102	138	20	32	14	10	102	138	1	7
Vol sans autre désignation	5,946	8,199	1,445	1,768	1,054	1,022	1	«	«	«
Vol dans une maison habitée	133	74	40	33	18	15	133	74	6	2
Vol commis sur une personne	343	682	131	232	151	165	«	«	«	«
Détournement et vol de lettres contenant des billets de banque	«	1	«	2	«	«	«	1	«	«
Envoi de lettres menaçantes	1	1	2	2	«	«	1	«	«	«
Homicide involontaire	49	72	41	54	2	16	«	«	«	«
Meurtre	24	20	37	48	24	15	24	20	18	18
Meurtre tenté ou commis avec armes à feu, à pointe, ou par le poison	53	20	33	41	8	11	33	20	9	7
Infanticide	9	5	«	«	«	«	«	«	«	«
Parjure	9	7	2	8	5	1	«	«	«	«
Rapt, viol, etc., etc.	10	5	14	23	25	23	10	5	6	3
Tentatives du même délit	48	78	9	31	11	19	«	«	«	«
Emeute	«	2	«	5	«	«	«	2	«	«
Enlèvement de moutons	66	120	20	57	19	22	66	120	1	1
Vol sur la personne dans les grandes routes et autres lieux	141	155	96	128	41	31	141	155	15	8
Sacrilège	8	7	3	2	«	3	8	7	«	«
Crime contre nature	4	2	5	3	4	7	4	2	4	«
Tentative du même genre	23	27	5	10	5	23	«	«	«	«
Recel d'objets volés	121	229	101	191	34	43	«	«	«	«
Déportés ayant rompu leur ban	4	7	«	«	«	«	4	7	«	«
Destruction d'arbres, plantations, etc.	1	«	3	«	«	«	1	«	«	«
Vol de débris de naufrage	1	«	«	«	«	«	1	«	«	«
Réunion armée avec les contrebandiers	«	11	«	«	«	«	«	11	«	«
Délits et contraventions sans autre désignation	99	207	50	92	54	61	«	«	«	«
Total	8,209	11,723	2,348	3,169	1,684	1,672	1,018	1,165	97	73

VIII. *Prospectus pour l'établissement de salles d'asile pour la première enfance.*

Compte rendu de la situation des salles d'asile au 15 février 1829. — Paris, imprimerie de Selligue, rue des Jeûneurs, n. 14. 1829.

Notice sur l'école de petits enfans établie à Genève, accompagnée de réflexions sur l'utilité de ce genre d'établissement; par J. P. Monod, régent. — Brochure in-8. Genève, chez P. A. Bonnant, rue Verdaine, n. 277. 1829.

Nous ne nous en cachons pas; ces brochures, quelque intéressantes qu'elles soient, ne sont pour nous qu'un prétexte. Ce n'est pas d'elles, c'est de leur objet, des salles d'asile même, que nous désirons entretenir nos lecteurs; et, qu'il nous soit permis de le dire, on comprendrait mal le but de notre Revue, si l'on s'étonnait de nous voir donner des détails sur une entreprise si éloignée de toute pensée scientifique ou littéraire; tout déploiement utile de l'activité humaine, toute tentative de perfectionnement ou d'amélioration du sort de nos semblables, ont droit à notre attention et à notre sympathie; et quelle œuvre plus conforme à ce double but que celle qui prend l'enfance au sortir du berceau, l'arrache à la fois aux mauvais exemples, et aux dangers qui la menacent, et lui donne dès lors toute l'instruction, tout le développement qu'elle est capable de recevoir?

On ne peut avoir pensé quelques instans au sort des classes pauvres sans avoir remarqué que leurs enfans, leur plus abondante source de joie, l'est aussi d'amères inquiétudes, de difficultés continuelles. De tous les embarras qu'ils causent, un des plus fâcheux, puisqu'il atteint la misère jusque dans son remède, est l'obstacle que les enfans en bas âge apportent aux travaux de leurs parens. Dans les campagnes, où tout se fait dehors, ils les rendent impossibles; dans les villes, ils entravent ou même empêchent complètement des occupations lucratives. Il en résulte que bien des pauvres gens sont privés d'ouvrage; que d'autres laissent leurs enfans à la garde de l'aîné d'entre eux, ou de personnes qui s'en chargent pour un modique salaire et les soignent en conséquence. Ainsi négligés, ces enfans prennent de mauvaises habitudes, s'adonnent même au vice, et contractent des maladies souvent incurables. Quiconque observera de près les enfans pauvres reconnaîtra avec effroi combien peut être profond le mal physique et moral déjà enracciné à l'âge de sept ou huit ans.

Frappée de ces graves inconvéniens, une dame de la société maternelle de Paris, dont le nom se trouve mêlé à toutes les œuvres charitables (madame la marquise de Pastoret), conçut et exécuta il y a quelques années le projet de fonder des asiles où la première enfance fût admise, et où s'écoulassent sans danger, et même avec profit, les cinq ou six années dont elle ne savait que faire. En ce cas, comme en

beaucoup d'autres, l'Angleterre accueillit si vite, si complètement, si publiquement, l'idée née en France, qu'on lui en dut le succès, et que c'est chez elle qu'il a fallu chercher des conseils et des exemples. Depuis l'année 1819, il existe en Angleterre des écoles où sont reçus les enfans de deux à sept ans, et où ils sont formés à l'obéissance, à l'ordre, à la piété, et apprennent les élémens de la lecture. En 1825, un comité s'établit à Paris pour procurer le même bienfait aux habitans pauvres de cette vaste cité. Dès 1826, une salle fut ouverte dans la rue du Bac, et placée sous la direction de sœurs de la charité. Quatre-vingts à cent enfans s'y trouvaient chaque jour; leurs parens les y menaient le matin, leur laissaient de quoi manger, et venaient les reprendre le soir. Ils auraient dû donner un sou par jour; mais cette rétribution, assez faiblement exigée, était rarement acquittée. En 1828, où trois asiles étaient déjà ouverts, le montant des sommes versées par les parens ne s'élevait, pour l'année entière, qu'à 127 fr. Aidé d'un secours de madame la Dauphine et de ceux du conseil des hospices, toujours prêt à seconder toute entreprise charitable, le comité a ouvert, dans les années 1827 et 1828, trois autres salles, rue des Martyrs, n. 24, rue des Vinaigriers, et rue de Charonne, n. 23; et M. Cochin, maire du onzième arrondissement, en a fondé une remarquablement belle, et fournie de tout ce qui peut être utile et agréable aux enfans. Mais quelque éloge que mérite ce bel établissement, on ne peut le proposer pour modèle dans tous ses détails; il serait trop dispendieux, et l'on ne trouve pas partout des maires aussi généreux que M. Cochin. Mais nous citerons ici l'asile de la rue des Martyrs, très-bien organisé, et qui n'a coûté, en 1828, que 3280 fr. 05 c., les frais d'établissement compris. Il ne reçoit pas, à la vérité, un grand nombre d'enfans; mais cela tient au quartier où il est situé; et sans rien ajouter aux frais, on en pourrait admettre bien davantage. Là, sous la direction d'un maître et d'une maîtresse, mari et femme, les enfans sont soignés, heureux, et s'exercent aux vertus et aux travaux de leur âge. Ils apprennent à connaître leurs lettres, à compter au moyen de boules, à retenir quelques notions de géographie, à distinguer les figures mathématiques; enfin tout ce que, sans peine, sans sévérité, on fait entrer dans ces petites têtes, est vraiment remarquable. C'est sous ce point de vue, entre autres, que nous avons été frappés des détails donnés par M. Monod sur l'école de petits enfans de Genève, absolument semblable aux *infants' schools* d'Angleterre, et aux salles d'asile de Paris. On ne peut assez s'étonner de tout ce qu'on y enseigne, et du développement que cela exige des maîtres. En tout, cette école paraît bien près de la perfection, et, sauf quelques règlemens fautifs à notre sens, semble un excellent modèle. Ce n'est pas qu'elle ne nous fasse éprouver aussi le regret que nous exprimions au sujet de celle de M. Cochin. Certes une telle école ne pourrait être imitée ni dans nos villages ni même dans nos petites villes; mais nous pensons que si les conseils municipaux de Paris, de Lyon, de Rouen, de Bor-

deaux, etc., prennent un jour assez d'intérêt à ce genre d'établissement pour le favoriser activement, et l'aider de secours d'argent, on trouverait beaucoup de bonnes choses à emprunter à l'école de Genève.

En attendant ce moment, qui viendra, nous l'espérons, bientôt, au moins pour Paris, dont MM. les maires se sont montrés si bien disposés pour les salles d'asile, il faut savoir se borner, et se dire qu'il n'y a pas de si pauvre village qui ne puisse avoir sa salle, et que plus même sera pauvre le lieu, plus sera utile l'établissement. Que faut-il pour cela? quel est le minimum des conditions d'une salle d'asile? Une pièce bien aérée et suffisante pour recevoir les enfans de deux à sept ans, une vieille femme pour les garder; que cette femme ait un bon caractère, qu'elle aime les enfans, qu'elle ne soit pas infirme, et qu'elle sache un peu lire, écrire et compter, voilà le nécessaire. Et n'en sût-elle même pas tant, ce serait fâcheux, très-fâcheux, mais encore tout ne serait pas perdu. Car, quoique imparfaitement, le but des salles d'asile est atteint là où les parens peuvent aller travailler sans inquiétude pour leurs enfans, qui sont gardés par une personne qui ne le fait pas comme un métier, et s'applique à les soigner, et à leur faire tout le bien moral et intellectuel dont elle est capable. C'est surtout en matière de charité qu'on ne doit pas laisser le bien sous prétexte du mieux. Quoique cette méthode ne soit jamais bonne, et serve trop fréquemment de prétexte à la paresse, elle peut encore trouver quelques excuses lorsqu'il ne s'agit que de soi; mais de quel courage se déciderait-on de la sorte lorsqu'il s'agit d'autrui, dont on n'a pas dans les mains le sort ni la volonté? Et qui oserait dire que, parce que nous ne pouvons procurer aux enfans des campagnes les connaissances que reçoivent ceux de Londres, de Paris, de Genève, il ne vaille pas la peine de les sauver du danger d'être écrasés sous une voiture[1], noyés dans une rivière, ou, ce qui est pis encore, du danger de devenir de mauvais sujets, malheureux par leurs vices, nuisibles à leur famille, inutiles à leur pays?

IX. *Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse, ou Examen du rapport présenté au grand conseil du canton de Vaud par le conseil d'État, le 30 mai* 1829; par A. Vinet.—Broch. in-8. Prix 2 fr. Paris, Henri Servier, libraire, rue de l'Oratoire-du-Louvre, n. 6; Genève et Lausanne. 1829.

Les journaux ont parlé des mesures de sévérité prises par le gouvernement du canton de Vaud contre les dissidens de l'Église nationale, connus en Europe sous le nom de *méthodistes*, et en Suisse sous celui de *momiers*. La gazette de Lausanne s'étant rendue l'apologiste de ces rigueurs, un écrivain dont le nom est estimé en France, M. Alexandre Vinet, auteur d'un excellent mémoire en faveur de la liberté de cultes,

1. Une seconde école établie à Genève a été provoquée par le prince royal de Danemarck qui, se promenant à cheval avec sa suite, fut frappé du danger qu'avait couru un petit enfant qu'on retira de dessous les pieds de ses chevaux.

couronné par la Société de la Morale chrétienne, a prêté au droit des méthodistes l'appui de son talent et de son autorité. Dans la brochure qu'il a publiée au printemps dernier, les inquisiteurs de Lausanne ont découvert trois délits. Il avait dit que l'unité de culte maintenue par les forces de la société est une unité impie : *outrage à la religion de l'État.* Il avait dit au rédacteur de la gazette officielle : N'appelez pas le gouvernement au secours de votre éloquence, ce serait le déshonorer: *insulte aux autorités supérieures.* Il avait dit, enfin, qu'il fallait braver une loi immorale et irréligieuse, lorsqu'on ne pouvait la faire révoquer: *provocation directe au crime ou au délit.* Tels sont les trois griefs que le conseil d'Etat du canton a établis dans un rapport officiel : cependant il n'a conclu à le faire poursuivre légalement que sur le dernier.

La brochure que M. Vinet publie maintenant est destinée à répondre à cette triple accusation. Nous n'avons pas besoin de dire que sa réponse est victorieuse. Tout homme de sens en doit être assuré d'avance; il suffit d'avoir lu l'énoncé des délits qu'on lui reproche, pour voir du premier coup d'œil que c'est lui qui a raison.

Mais il ne suffit pas à M. Vinet d'avoir, en discutant ses propres expressions, prouvé leur innocence et leur légitimité; il revient sur la question de doctrine, et, reprenant l'offensive, attaque à son tour les principes du conseil d'Etat. C'est ce qui motive le sens général du titre de sa brochure, provoquée d'abord par un intérêt particulier. Il examine en premier lieu ce que c'est que la conscience, et montre, en parlant soit comme moraliste, soit comme chrétien, qu'elle est au-dessus des pouvoirs humains, et, que comme en elle seule se découvre et se légitime le principe de la soumission aux lois, elle peut prescrire de les braver ou du moins d'y résister, lorsqu'elles sont en opposition avec ce qu'elle commande. De la liberté de conscience, il déduit la liberté des cultes, et met dans tout son jour la méprise insolente des gouvernemens qui s'appuient de l'intolérance spirituelle des sectes entre elles pour motiver leur intolérance politique à l'égard de celles qui les embarrassent et les contrarient. Appliquant ses principes à la législation du pays de Vaud, il fait voir que la constitution ne les contredit point formellement, et qu'on n'y trouve aucun texte qui autorise la persécution envers une secte religieuse quelconque. On reconnaît dans ce petit ouvrage l'élévation et l'impartialité qui distingue M. Vinet, et cet amour de la liberté d'autant plus admirable qu'il s'allie en lui à la ferveur de la foi. Même chez les protestans, cette alliance est rare.

X. *Education familière, ou Série de lectures depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence*, par miss Edgeworth, traduit de l'anglais par madame Louise Sw. Belloc. — Troisième série. 2 vol. in-12. Prix 6 fr. Paris, Alexandre Mesnier, libraire, place de la Bourse. 1830.

Nous avons déjà parlé, dans les numéros 8 et 11 de la *Revue*, de cette publication, si amusante et si instructive à la fois. Les deux vo-

lumes qui paraissent en ce moment sont destinés à l'âge de neuf à onze ans, et contiennent le récit de petites expériences faites par Henri et Lucy, et l'exposition de la manière dont les parens de Frank le préparent à entrer en pension, le tout entremêlé de scènes enfantines pleines du plus gracieux intérêt. Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons déjà dit de l'*Éducation familière*. Les parens ne peuvent, à cette époque de l'année, faire une meilleure emplète, les enfans recevoir une plus jolie étrenne.

XI. *Lois de l'organisme vivant, ou Application des lois physico-chimiques à la physiologie;* précédées de recherches sur les causes physiques des phénomènes d'attraction et de répulsion, considérés dans les molécules et dans les masses de la matière; par le docteur A. Fourcault. — 2 vol. in-8. A Paris, chez Rouen frères, libraires-éditeurs, rue de l'École de Médecine, n. 13. Avec cette épigraphe:

> Hypotheses inanes non fingam, sed causas naturæ phænomenorum intueri conabor.

L'entreprise de M. le docteur Fourcault n'est pas d'une médiocre importance. Réduire à des phénomènes purement physiques et chimiques tous les phénomènes organiques des corps vivans, ramener les lois vitales aux lois générales de la matière inerte, et montrer que les êtres doués de la vie ne diffèrent des autres êtres que par la composition plus grande d'une substance partout identique; tel est le but que cet auteur s'est proposé.

Sans doute il n'est pas le premier qui ait essayé cette tâche difficile, et déjà quelques voix se sont élevées dans la science, qui ont fait entendre les mêmes doctrines, et professé les mêmes principes. Quand nous ne devrions rappeler ici que les leçons célèbres de M. le professeur de Blainville, et la publication qui en a été récemment faite, il suffirait de ce témoignage pour contester à M. Fourcault la gloire d'une doctrine nouvelle. Que l'on veuille bien, d'ailleurs, y faire attention, et l'on comprendra que cette nouveauté même est impossible. Car, ce qu'enseigne notre auteur, c'est, après tout, le matérialisme pur en physiologie. Or, il ne saurait être admis raisonnablement par personne que le matérialisme physiologique n'ait pas encore vu le jour depuis le commencement du monde. Depuis que l'espèce humaine s'est divisée en deux opinions complètement inverses, les uns ne croyant qu'aux formes corporelles, et les autres admettant en outre des existences immatérielles; depuis que ces deux partis, éternellement inconciliables, sont en regard, et se consument en longues querelles; depuis que l'on dispute sur la physique et sur la métaphysique, c'est-à-dire, en un mot, depuis que les hommes existent sur la terre, il a dû nécessairement se rencontrer en physiologie des dissensions semblables à celles qui agitaient les écoles philosophiques. D'un côté, Stahl et Barthez combattaient pour l'animisme et le principe vital; d'un autre, Hoff-

mann, Descartes et Boerhaave, défendaient l'iatro-chimisme et les théories des mécaniciens. Et si, depuis trente ans, l'impulsion donnée par Bichat à la médecine, semble l'avoir entraînée vers les principes du vitalisme modifié, cependant ce temps-là même ne s'est point écoulé sans qu'il surgît à chaque instant dans la science des partisans vigoureux du matérialisme.

Qu'a donc fait de particulier M. Fourcault, et en quoi est-il vrai de dire, comme nous l'avons exprimé plus haut, que son entreprise a une importance toute spéciale? C'est ce que l'on comprendra facilement, si l'on examine sérieusement tous les ouvrages physiologiques qui ont soutenu des doctrines semblables aux siennes. Nous ne parlerons pas des anciens auteurs; l'imperfection de leurs connaissances en physique et en chimie les condamnait inévitablement à ne construire que des édifices sans base et des échafaudages prompts à se ruiner. Mais, parmi les savans modernes, voyez M. Magendie, par exemple; c'est une contradiction perpétuelle. Les lois physiques sont mêlées dans le corps humain aux lois vitales; celles-ci agissent sur celles-là, et les rendent plus énergiques dans leur action; la spontanéité et la passivité se réunissent dans une même organisation, et conspirent vers un but commun. M. Magendie est à la fois ontologiste, selon le langage actuel de nos écoles, et matérialiste; inconséquence palpable, et qu'un esprit rigoureux ne saurait pardonner dans un homme si distingué. La même chose peut être dite de M. Broussais. La vie, suivant lui, est bien différente dans sa nature de la force physique, et si les psychologues ont eu le plus grand tort de ne point matérialiser l'intelligence, les physiologistes ont eu la plus grande raison de distinguer les corps vivans des corps inanimés. M. Fourcault argumente d'une manière beaucoup plus sévère; il ne fait aucune concession au vitalisme, et les phénomènes les plus compliqués de l'organisme humain ne sont à ses yeux que le résultat des combinaisons moléculaires d'une matière diversement modifiée par les corps extérieurs, mais qui pourtant est absolument la même dans l'homme et dans le métal. Il n'y a rien sous le soleil qu'attraction et répulsion; tout ce qu'ont enseigné Newton et Laplace, relativement aux êtres inertes, s'applique sans restriction aux actes merveilleux de la vie la plus parfaite. Sans doute cette doctrine a le mérite inappréciable d'être conséquente à elle-même, et de ne pouvoir être accusée de contradiction; et sans doute aussi c'est là qu'il en faut venir si l'on veut toucher, si légèrement que ce soit, aux dogmes abstraits du principe vital. M. Fourcault mérite donc sous ce rapport de grands éloges. Mais, relativement à l'exécution de son ouvrage, et sans aborder le fond de la question, plusieurs reproches lui devront être adressés, que nous ne saurions taire ici, sauf à les développer ailleurs avec plus d'étendue.

1° M. Fourcault n'est point assez mathématicien; et plus les lois physiques de la nature nous apparaissent, en raisonnant dans son système, obscures et complexes dans les corps organisés, plus il serait

nécessaire d'appliqner à l'étude de ces lois ainsi modifiées une science plus profonde et de hautes lumières mathématiques.

2° M. Fourcault admet dans son livre, et dès sa première phrase, l'existence de deux fluides impondérables auxquels il fait jouer un bien grand rôle, le fluide électrique vitré, et le fluide électrique résineux. Mais n'est-ce pas là encore de l'ontologie? Croire à ce qui est impondérable, c'est mettre au moins un pied dans le spiritualisme; et quand on reconnaît qu'il peut exister des fluides qui ne tombent point sous les sens, qui ne nous sont point révélés par nos organes corporels, en un mot, qui sont impondérables, il semble difficile de dire pourquoi l'auteur d'une si grande concession s'arrête à ce point précis dans le cours de ses suppositions, pourquoi il n'admet point davantage, pourquoi il n'est point entièrement ontologiste.

3° M. Fourcault, on le voit trop, a fait son ouvrage avec d'autres ouvrages, et point assez avec ses observations personnelles. M. Magendie, M. De Laplace, les *Annales de physique et de chimie*, MM. Dutrochet, Edwards, Fodéré, le *Journal des Progrès*, telle est, à peu de chose près, toute sa bibliothèque; d'où il suit qu'il reçoit comme démontrés des faits fort contestables, et dont M. Raspail, entre autres, a si vivement ébranlé l'authenticité; d'où il suit encore que cette science si vaste de la médecine n'est guère présentée chez lui que sous une face assez étroite, et dans des proportions beaucoup trop restreintes.

4° Enfin, M. Fourcault semble ignorer tout ce qu'on avait fait avant lui en faveur des principes qu'il veut établir. Boerhaave et ses disciples, Descartes et ses partisans, lui auraient fourni d'excellens argumens qu'il n'eût point dédaignés s'il les eût connus; et parmi les modernes, nous citerons l'admirable dissertation de Lorot sur la vie, œuvre de génie, et le plus remarquable travail qu'on ait fait peut-être en physiologie depuis Bichat. Pourquoi M. Fourcault ignore-t-il de pareils ouvrages? Que les professeurs des écoles repoussent ces mauvais livres et cherchent à les plonger dans l'oubli, cela se conçoit, et l'on ne doit point s'en étonner; mais celui qui veut tirer la médecine des ornières de l'ontologie doit chercher partout cet appui dont tout homme a besoin, et dût-il fouiller même dans la collection des thèses de la Faculté et dans les écrits des auteurs les plus vulgaires, il a tort, selon nous, de ne point rassembler entre ses mains tous les matériaux que possède la science physiologique.

En résumé, l'ouvrage de M. Fourcault se recommande par l'objet que se propose son auteur. C'est un pas de plus dans une route qu'on commence à peine à tenter, dans une carrière que l'esprit humain n'épuisera peut-être jamais. Mais il faut ajouter que ce livre, assez mal ordonné d'ailleurs, serait à refaire, si l'on voulait y trouver des résultats positifs, et si l'on y cherchait autre chose que le mérite de l'intention.

XII. *Quelques documens sur la bataille de Waterloo* propres à éclairer la question portée devant le public par M. le marquis de Grouchy, par le général Gérard, député de la Dordogne; br. in-8°. Paris, Verdière, quai des Augustins, n. 25.

Il ne suffisait pas à Napoléon d'être un grand homme, il voulait encore être infaillible; ses partisans pensent de lui comme lui, et il n'y aurait pas sûreté à relever une seule faute dans sa conduite d'empereur ou de général. Il est vrai qu'il a perdu la bataille de Waterloo, mais on a eu soin d'établir qu'en ce qui le concerne il l'avait gagnée, prétention singulière qu'il a le premier mise en avant, et que, par une illusion trop patriotique pour être attaquable, la France se plait à partager.

Cependant il faut bien que quelqu'un se soit trompé sur ce point, les habiles se divisent. Napoléon a imputé la perte de la bataille au maréchal Ney et à M. de Grouchy, l'un fusillé, l'autre proscrit pour sa cause. Ses allégations soutenues par d'autres témoignages, ont amené différentes publications. M. de Grouchy, encore en exil, fit paraître un mémoire justificatif, il y a dix ans; quelques assertions, contenues dans ce mémoire, furent alors combattues; la publication d'un poëme de MM. Méry et Barthelemi est venue réveiller cette controverse; de là l'écrit de M. le général Gérard.

Voici le point de la question: aux journées de Ligny et de Mont-Saint-Jean, M. de Grouchy commandait un corps d'armée séparé du corps de bataille, et opérant sur sa droite.

Le matin du 18, ayant ordre de pousser devant lui, il marchait sur le lieu nommé Wavres, lorsqu'il entendit une forte canonnade sur sa gauche; c'était le canon de Waterloo. S'il eût marché sur le canon, il est probable qu'en prenant part à l'action principale, il eût opéré une diversion puissante qui, peut-être, changeait les résultats de cette funeste et mémorable journée. Pour ne l'avoir pas fait, M. de Grouchy allégua le texte de ses ordres, qu'il n'aurait pu modifier qu'en prenant sur lui, et qu'en vertu d'une certitude qu'il n'avait pas. Autant que nous en pouvons juger, cette excuse suffit; peut-être, l'honorable général aurait-il dû s'y borner.

Mais ce n'est pas tout; non-seulement on disait que M. de Grouchy n'avait point eu l'idée de marcher sur sa gauche, mais qu'il avait expressément rejeté le conseil que lui donnait le général Gérard, de manœuvrer dans ce sens. Ce fait est contesté dans le Mémoire de 1819, qui contient en outre quelques observations défavorables au quatrième corps.

M. le général Gérard n'avait point d'abord répondu: d'autres l'avaient fait pour lui; mais il pensait que la situation malheureuse d'un ancien compagnon d'armes lui prescrivait ce silence. Ce motif n'existe plus, et comme la question vient d'être relevée dans un sens contraire

au sien, il a cru de son devoir de s'expliquer. Dans la brochure qu'il vient de publier, l'intrépide commandant du quatrième corps, en le justifiant de tout reproche, prouve avec une clarté parfaite, qu'il avait lui-même ouvert, le 18, entre onze heures et midi, *l'opinion de faire manœuvrer un corps d'armée, avec quelque cavalerie, sur le canon de l'Empereur.* « Je n'ai pas la présomption de dire, ajoute-t-il, que dans « ce moment je calculais les immenses résultats qu'aurait produits « cette manœuvre, comme l'évènement l'a prouvé, si elle eût été « exécutée : en manifestant cet avis, je n'étais frappé que de l'idée, du « reste fort simple, de nous lier avec les troupes de gauche. »

Cette brochure est courte et intéressante; elle restera comme une importante pièce de ce grand procès d'art militaire, dont la bataille de Waterloo sera long-temps le sujet, et que nos derniers neveux discuteront encore. Les *Observations* sont écrites avec autant de simplicité que de dignité, deux qualités qui recommandent également la vie politique de l'honorable général, et qui le placent dans l'estime de la France aussi haut que sa vie militaire l'avait placé dans la confiance de l'armée.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

XIII. *Bibliographie des Journaux. Collection de matériaux pour l'histoire de la révolution de France, depuis* 1787 *jusqu'à ce jour.*— 1 vol. in-8 de 645 pages. Paris, 1829. Chez Barrois l'aîné, libraire.

M. Deschiens (c'est le nom de l'auteur du livre que nous annonçons), possesseur de la plus ample collection de journaux qui peut-être se rencontra jamais, n'a pas voulu demeurer seul en jouissance d'un trésor amassé pendant de longues années, et à grands frais sans doute. Il vient de livrer au public, non son volumineux recueil, car toutes les presses de Paris n'eussent pas suffi à pareille réimpression, mais bien les notices bibliographiques extraites de douze mille cartons où sont renfermés les pamphlets, les journaux et grande partie des actes publics ou privés, publiés en France depuis 1787 jusqu'à ce jour.

L'auteur a pensé, nous dit-il, que cette bibliographie ne serait pas sans utilité. Aussi faut-il lui en savoir gré. Les journaux sont devenus d'indispensables documens pour l'histoire. C'est là que les faits sont consignés, graves ou méprisables, futiles ou importans, souvent étrangement défigurés par la passion, la mauvaise foi ou l'ignorance, mais bientôt rétablis par cette lutte des passions ennemies. Les journaux suppléent au silence intéressé des mémoires contemporains. Tout s'y montre à nu. Et croit-on que ces feuilles, qui devaient passer éphémères comme la parole, n'aient plus de mystères à nous révéler sur les causes diverses des évènemens, sur les hommes et sur les choses d'un temps à jamais mémorable? Où apprendra-t-on mieux à connaître les mœurs de notre

inexplicable nation, ce qu'elles ont eu de grand et d'élevé, de sauvage, de barbare et de généreux au milieu de leur rapide barbarie?

Quelle tribune! quel vaste retentissement de voix! Tous les langages y sont parlés; c'est encore la même lutte des partis, les mêmes vœux, les mêmes craintes, les mêmes espérances. On ne sait à qui entendre. Ne dirait-on pas notre révolution renaissant dans ses discordes, tant elles sont vivantes ces scènes tracées sous l'inspiration du moment? Mais aussi comment se retrouver dans le labyrinthe des journaux? « Moi-même, dit l'auteur, qui depuis plus de trente ans ai recueilli tout ce qui m'est tombé sous la main, je ne marche qu'à travers les difficultés et les incertitudes. » Et quel ne sera pas l'embarras de l'historien obligé de se faire jour parmi des monceaux de ruines, de demeurer impartial entre les plus violens combats qui se livrèrent jamais, de juger les hommes sur des actions auxquelles ils furent étrangers ou entraînés malgré eux, d'écouter à la fois d'injustes accusations ou de faux éloges, en un mot de faire sortir la vérité du sein même du mensonge? Voilà donc les documens de l'historien. Qui dira pourtant qu'il ne les faille point consulter à chaque pas?

La Bibliographie de M. Deschiens contient les notices de près de deux mille journaux; encore doit-elle être incomplète, quelque soin qu'il ait apporté à n'en omettre aucun. Ils nous apparaissent sous des titres insignifians ou sous les dénominations les plus bizarres qu'ait pu enfanter l'esprit désordonné de l'époque. Abeilles, amis, actes, annales, archives, argus, albums, étoiles, échos, décades, bulletins, tablettes, chroniques, messagers, indépendans, républicains, royalistes, impartiaux, propagateurs, colporteurs, espions, spectateurs, régulateurs, perquisiteurs, inquisiteurs, conservateurs, rôdeurs, voleurs, nouvellistes, législateurs, indicateurs, pacificateurs, défenseurs, consolateurs, apôtres; tous les mots du vocabulaire sont mis à contribution pour indiquer, et presque toujours à contre-sens, l'esprit dans lequel est conçu et rédigé le nouveau journal. Puis ce sera l'Anti-Brissotin, l'Anti-Marat, l'Apocalypse, le Bonnet Rouge, la Bouche de Fer, Ça fait toujours plaisir, A deux liards mon journal, le *Cantus Galli*, la Chasse aux Bêtes, la Clé du Cabinet, le Contrepoison, *Deo gratias*, le redoutable Père Jean de Domfront, le Père et la Mère Duchêne avec leurs grandes joies et leurs grandes colères et leur langage ignoble, le Père Duchêne des Royalistes (car ils avaient aussi le leur), les Quatre Évangélistes, Entendons-nous, Finissez donc cher père, la Feuille sans titre, les Fous Politiques, Il n'est pas possible d'en rire, Je m'y perds, J'y perds mon état, les Débats et décrets en vaudevilles, le Nouveau Nostradamus, les Sabbats jacobites, les Séances du club infernal, les Souliers de l'abbé Maury, les Soupers de madame Angot, et tant d'autres qu'on ne saurait honnêtement rapporter, car les titres eux-mêmes sont un avant-goût du ton grossier dans lequel ils étaient écrits.

Dans ce déchaînement de toutes les passions, la raison se fait rarement entendre; on le concevra sans peine. Les hommes combattent

pour elle à leur insu, et sans qu'elle se mêle à l'action ; elle attend, pour se remontrer, les ruines et les débris des partis. Mais l'esprit, qui n'est pas toujours la raison, consola souvent les vaincus de leur défaite. C'est l'arme de la minorité. La force en a de plus durement trempées, et ses bons mots, lorsqu'elle en fait, s'inscrivent sur les tables de proscription. Voici, parmi les nombreux extraits des journaux donnés par l'auteur de la *Bibliographie*, un échantillon de cette gaieté d'opposition qui dut sans doute coûter cher à son auteur. Il est tiré de *la Rocambole des journaux*, ou *Histoire aristo-capucino-comique de la révolution, rédigée par dom Regius, anti-jacobinus et compagnie.* (5 avril 1792.)

Notre sénat fait un décret charmant ;
Dès qu'il est fait, le roi le sanctionne ;
Le ministre, au même moment,
Le fait partir pour le département.
Lors le département ordonne
Que le décret soit exécuté;
Et la municipalité
Répond que le décret est superbe, admirable,
Mais qu'il a le défaut d'être *inexécutable*.
Le saint devoir de l'insurrection,
Les motions, les heureux droits de l'homme
Sont en vigueur : on s'échine, on s'assomme,
Tout en criant : *Vive la nation!*
On se rit du décret, on descend la lanterne :
Voilà comme à présent la France se gouverne.

Du *Rôdeur français* (21 janvier 1790.) Le volumineux vicomte de Mirabeau sortant dimanche de chez le roi, l'huissier, trompé par sa taille, annonce MONSIEUR. Le vicomte se retourna vers l'huissier : *Je ne suis*, lui dit-il, *que Monsieur, frère du roi Mirabeau.*

Je bornerai là mes citations, quoiqu'il fût facile de les rendre plus nombreuses, car le livre de M. Deschiens contient de piquans extraits de la plupart des journaux anciens et modernes. Cet ouvrage, qui n'est au fond qu'une table raisonnée des pamphlets, journaux, revues, etc., devient un guide indispensable pour quiconque veut fouiller ces archives éphémères de l'histoire contemporaine. On lui devra la connaissance de curieux documens dont on ne soupçonnait sans doute pas l'existence. Mais aussi ne serait-il pas à désirer que la belle collection dont le possesseur nous donne aujourd'hui le catalogue, ne fût pas perdue plus tard pour le public? Il est permis de douter que nos bibliothèques en possèdent une aussi complète, et surtout disposée avec autant d'ordre et autant de clarté.

XIV. *Yvan Wigighine, ou le Gilblas russe ;* par Thadée de Bulgarine, traduit du russe par Ferri de Pigny. — 4 volumes. Chez Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 9.

Les amis maladroits nous font souvent du tort, aux yeux des gens qui ne nous connaissent pas, par des éloges indiscrets; le phénomène

trop vanté tombe au-dessous de son prix réel. On cherche curieusement des défauts à celui qu'un patron enthousiaste vante avec un zèle intempestif. On est, en dépit de soi-même, sur ses gardes; et la prévention défavorable qui s'éleva au fond du cœur devient d'autant plus extrême que le style de l'éloge avait été d'abord exagéré.

M. Thadée de Bulgarine a visiblement étudié la forme vive et rapide, le tour caractéristique et plaisant, l'expression cavalière et pittoresque du style de Lesage. Comme lui, il ne donne aucune importance à son héros; c'est un prétexte au moyen duquel il pénètre tour à tour dans toutes les classes sociales de la Russie. Il le jette dans mille aventures, dans mille embarras de position, comme un peintre qui jette son bagage dans un site qu'il veut représenter sur la toile. Tour à tour les saillans contrastes de cet immense empire moscovite sont appelés à poser devant lui. Frondeur avant tout, l'auteur ne se montre point disposé à ménager la satire, et avec lui les gens à imagination romanesque sont sujets à plus d'un mécompte.

En cela, M. Thadée de Bulgarine a un air de parenté très-remarquable avec l'auteur de *Gilbas de Santillane*. Mais il y a plus d'imitation que de ressemblance, plus d'effort que d'analogie. Le travail se fait sentir dans cette allure : si ce n'est pas le singe, c'est du moins l'homme qui imite l'homme.

Toutefois ce n'est pas à l'auteur qu'il faut reprocher la prétention avouée de lutter avec Lesage : c'est une galanterie de son traducteur français. C'est un piège tendu à la curiosité, une spéculation adroite pour échapper à la foule de productions qui encombrent la place publique. D'ailleurs, sur beaucoup de points, le livre de M. Thadée justifie cette audace, et absout en quelque sorte M. Ferri de Pigny de son léger charlatanisme.

Quand on aura pris son parti sur l'usurpation d'un titre périlleux, le Gilblas russe paraîtra au pis aller un recueil de croquis où le grotesque domine, mais qui prouvent une main ferme, une raison fine, une intelligence peu commune. Avant tout l'auteur a voulu, on le sent bien, soutenir l'attention du lecteur en affectant de ne rien prendre au sérieux. Cependant il y a du patriotisme dans cette satire en quatre volumes, de l'indignation dans la moralité qu'il éveille avec art au fond de l'ame. A travers cette enveloppe superficielle, à travers ces descriptions de mœurs tracées en quelque sorte en courant, on devine que M. Thadée nous initie peu à peu aux vices caractéristiques de ses compatriotes, à leurs préjugés, à l'organisation intérieure d'un gouvernement mal posé, d'un gouvernement où la civilisation est tout entière à faire, et qui ressemble au chantier de construction qui entoure les matériaux d'un édifice inachevé.

Ainsi, l'on ne doit pas se promettre une série de réflexions piquantes, de remarques à brûle-pourpoint. L'auteur raconte plus qu'il ne pense, et donne par cela même plus à penser à son lecteur. Ses personnages sont franchement exposés, avec plus de rudesse que d'art, plus de vi-

gueur que de grace, et c'est même l'absence de cette dernière qualité qui est le type de son esprit. Mais il en a une qui, pour des esprits d'homme, passe nécessairement avant celle-là ; c'est un ton de liberté qui donne à douter si le livre a été écrit en langue russe et publié en Russie : circonstance que le traducteur résout affirmativement dans sa préface, et dont il résulte, puisque la protection de l'empereur Nicolas a été trouver l'auteur, que la voix d'un penseur libre peut désormais se faire entendre avec énergie dans l'empire des czars.

Ce livre est, au fond, le rapport d'un humoriste qui, après avoir examiné toutes les variétés que présentent les bigarrures géographiques des diverses populations rassemblées sous une seule et même autorité, en rend compte avec la rudesse du paysan du Danube. Comme Tacite, en effet, M. Bulgarine nous montre dans un beau jour les tribus errantes des steppes de la Tartarie, avec leur courage effréné mais loyal, leurs mœurs féroces mais franches : tandis que, dans les salons féodaux de Moskou, et les palais à la française de Saint-Pétersbourg, il se plaît à développer les immoralités d'une société plus raffinée, les désordres d'une civilisation corrompue.

Il y a des abus qui ne résistent pas à de telles publications, et celle-ci sera surtout regardée, en Russie, comme un manifeste, comme une proclamation de guerre philosophique. Les esprits libres doivent nécessairement s'allier avec un gouvernement qui propage la liberté. Par ses conquêtes dans l'Orient, la Russie a porté un coup mortel à ses antiques mœurs. Elle ne veut sans doute pas moins faire pour ses sujets que pour les peuples de la Grèce ; et la circulation des hardiesses de M. Bulgarine est d'un bon augure pour l'avenir.

XV. *Les deux Lyres, ou les Odes d'Horace et d'Anacréon*, traduites en vers par M. A. M. Thomeret. — 1 vol. in-12. Paris, chez Alexandre Mesnier, et à Mons, chez Le Roux, libraire.

Horace a été mille fois traduit en prose et en vers, et cependant on le traduit encore. Chaque année, chaque mois voit éclore sa traduction nouvelle soigneusement élaborée, froidement reçue du public, peu lue même du critique, à qui elle fournit une occasion facile de conseils sévères ou d'ingénieuses théories, et bientôt oubliée de tout le monde. Le public, juge impartial dans la querelle des partisans de traductions et de leurs adversaires, conclut de tous ces mécomptes qu'une bonne traduction d'Horace est impossible, et que celui qui ne peut apprécier dans l'original la finesse de cet esprit satirique, l'éclat, la force, la variété de ce style qui se plie à tous les tons, et resplendit de toutes les couleurs de la poésie, doit se résigner à en croire sur parole les dix-huit siècles qui s'accordent à l'admirer. Mais déjà veille un nouvel athlète qui tire des mêmes faits une conclusion toute contraire, et qui s'anime au spectacle de la chute de ses devanciers, plein de l'espoir de ravir une palme qui s'élève, vierge encore, au bout de

la carrière. Est-ce ignorance des difficultés? Non, personne ne les connaît mieux, ne les fait ressortir avec plus d'énergie. Est-ce donc trop haute estime de ses propres talens et ridicule outre-cuidance? Bien moins encore. Notre traducteur est modeste, voyez plutôt sa préface. Il plaint ses adversaires plus qu'il ne les méprise, et ce succès sur lequel il compte, il en fait honneur à son heureuse étoile. C'est une bonne fortune qui lui est advenue; mais c'est aussi le prix légitime d'un travail long et bien entendu. A quoi tient donc cette illusion contre laquelle ne peuvent rien ni les conseils de l'amitié, ni tant de funestes exemples, ni les inflexibles arrêts de la critique dont on appelle avec confiance à une postérité qui n'existera ni pour le livre ni pour l'auteur? Elle tient à la situation dans laquelle se trouvent les traducteurs d'Horace, qui peuvent, je crois, se ranger presque tous dans deux classes.

Les uns, à peine échappés au dégoût des premières études et aux leçons sévères des moralistes du Lycée ou du Portique, se laissent tout d'abord séduire aux charmes de cette facile doctrine qui flatte tous les goûts, toutes les faiblesses de leur âge, et qu'ils sont fiers de pouvoir décorer du beau nom de philosophie. Ils lisent et relisent avec ravissement ces doux chants de plaisir et d'amour auxquels se mêlent parfois les mots sacrés de vertu, de gloire et de patrie. Leur ivresse, qu'ils prennent pour le démon poétique auquel on ne résiste pas, a besoin de se produire au dehors. De là, les imitations, les paraphrases; et comme on se reprocherait la témérité qui ajoute ou retranche au modèle admiré, les traductions prétendues fidèles. On a commencé par l'ode chérie dont des oreilles amies ont reçu la confidence; en échange des encouragemens que l'amitié ne refuse jamais, on donne un nouveau choix qui tous les jours s'augmente de morceaux aussi amoureusement *translatés*. Enfin, un beau jour, on s'avise qu'il reste peu à faire pour qu'Horace entier soit traduit, que le succès n'est pas si difficile qu'on avait cru d'abord, et que c'est un brillant début et une bonne recommandation pour une jeune renommée. Voilà les premiers traducteurs d'Horace.

Les autres sont des hommes d'un esprit cultivé, mais dont la vie s'écoule dans l'exercice de fonctions pénibles ou la préoccupation des affaires. C'est à l'étude des lettres, dont ils ont autrefois goûté le charme, qu'ils consacrent leurs courts loisirs, et qu'ils demandent leurs émotions les plus douces et leurs plus nobles jouissances. Quel livre leur convient mieux qu'Horace? Sa poésie n'a pas, il est vrai, de ces élans vigoureux qui enlèvent le lecteur aux choses de la terre, et le ravissent dans des sphères supérieures. Mais l'intervalle est trop grand qui sépare leurs spéculations ordinaires de ces sublimes contemplations. Pour le franchir, il faudrait un effort pénible dont quelques natures privilégiées sont seules capables. Ce qui les charme, au contraire, c'est cette poésie toute humaine, toute terrestre, qui n'abandonne jamais le réel pour le vrai, et qui supplée à ce qui lui manque, au

fond, de pureté et d'élévation, par ce qu'elle a de spirituel et d'élégant dans la forme. Ils aiment à y retrouver le monde dans lequel ils vivent, et les hommes tels qu'ils les connaissent. C'est pour eux une jouissance de tous les momens de comparer les résultats de leur expérience avec l'expérience d'un homme qui est réputé avoir si bien vu, et de pouvoir, en admirant la vérité de ces peintures, applaudir à leur propre sagacité. De là une étude constante, laborieuse et, en résultat, sinon un sentiment bien vif du mérite de l'artiste, du moins une intelligence profonde des intentions du penseur.

Dans cet état, on apprécie très-bien tous les défauts des traductions connues, et l'on ne s'étonne pas de les trouver si imparfaites. L'étude et l'intelligence ont manqué aux traducteurs. Mais ce malheur est facile à réparer. On comprend tout, on pourra donc tout entendre; et Horace, toujours indignement mutilé, paraîtra enfin au jour tout entier. Cette espérance soutient le traducteur pendant les longues heures où il médite et creuse chacune des expressions de son modèle pour y découvrir toutes ses intentions, et saisir la plus légère nuance de sa pensée. Elle le soutient lorsque, assuré de posséder le sens, il fait comparaître devant lui tous les mots de sa propre langue, les pèse, les compare, les choisit, jusqu'à ce qu'il arrive enfin à la bienheureuse expression à travers laquelle il sent tous les mérites des l'original. Cependant, après bien des heures, des mois, des années, le consciencieux travail s'achève, et la traduction paraît, dans laquelle Horace est vivant, au dire de l'auteur.

On sait en quoi doit différer l'œuvre de ces deux classes de traducteurs. Celle des premiers, faite d'inspiration, et par une vive sympathie de sentiment, peut rendre assez heureusement quelques qualités du modèle; la fraîcheur de la pensée, l'harmonie du rhythme, la grace pittoresque de l'expression. Mais elle sera incomplète, infidèle. Celle des seconds reproduira avec la fidélité officielle d'un inventaire le nombre des pensées du philosophe; mais les images, mais l'harmonie; mais la couleur, mais le poète enfin ne s'y trouvera pas.

En jetant les yeux sur le livre de M. Thomeret, on s'aperçoit bientôt qu'il appartient à la seconde classe, et l'on sait d'avance quels seront ses défauts et ses qualités. On peut donc s'étonner que, pour exercer les forces d'un esprit patient et laborieux, il ait fait choix des Odes plutôt que des Satires et des Épîtres, qui auraient fourni matière à sa sagacité.

Quant à sa traduction en vers blancs des Odes d'Anacréon, comme elle a la prétention d'être plutôt rigoureusement exacte que poétique, nous le renverrons à un juge qu'il ne récusera pas, à Horace lui-même, qui a dit aux traducteurs futurs :

Non verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres.

XVI. *Les Amours des anges*, poëme de Thomas Moore, traduit en vers par M. Eugène Aroux. — Paris, chez Alex. Mesnier, libraire.

Moore, sans avoir obtenu en France le succès populaire qu'ont eu Byron et Walter Scott, est néanmoins connu d'un si grand nombre de lecteurs, qu'il serait superflu d'en reparler ici. Qui n'a suivi avec délices l'imagination rêveuse et mélancolique de ce poète dans ses *Mélodies irlandaises*, dans *Lalla Rookh* et dans ces *Amours des anges*, la plus agréable peut-être de ses compositions? Fondé sur la croyance que l'on eut autrefois que les anges aimèrent les filles de la terre, et s'unirent à elles, croyance partagée par plusieurs pères de l'Église, tels que Clément d'Alexandrie, Basile, Lactance et Tertullien, le poëme de Moore est le développement de cette mystérieuse tradition que se disputent le ciel et la terre.

De nombreuses éditions, soit en Angleterre soit en France, non plus que les traductions en diverses langues, n'ont pas manqué à un succès dont elles étaient à la fois le moyen et le résultat. Mais une traduction en prose, si rigoureuse qu'on la suppose, nous initiera-t-elle aux beautés d'un poëme dont le plus grand charme consiste souvent dans la mélodie des vers, dans la magnificence et la plénitude du langage? C'est là une si vieille et si interminable querelle, que je ne me sens nulle envie de la raviver. Chacun la résout selon ses goûts, ou plutôt les traducteurs en décident selon qu'ils emploient les vers ou la prose. S'il fallait se prononcer dans ce grave débat, je rappellerais le mot de Louis XIV à l'un de ses courtisans, qui, flatté de l'espoir d'obtenir l'ambassade de Madrid, avait, à grand'peine, étudié et appris la langue espagnole. « Vous êtes heureux, lui dit le roi, de pouvoir aujourd'hui lire le *Don Quichotte*. »

On prévoit le parti pour lequel inclinera M. Eugène Aroux; mais au lieu d'employer une longue préface à déduire des motifs faciles à réfuter, il donne ses vers à l'appui de son opinion. M. Aroux a sans nul doute un vif sentiment de la poésie, mais peut-être ne s'est-il pas encore assez façonné aux allures de notre versification. Celle-ci a ses règles, son génie propre, qui se perdent et se dénaturent si l'on ne s'en laisse constamment maîtriser. Surtout elle doit se garder de rien emprunter aux formes des poétiques étrangères, car elle est assez riche de son *fond*. Le traducteur, séduit par les graces natives de la muse irlandaise, a voulu les reproduire fidèlement dans sa version, et, pour n'en laisser échapper aucune, il s'est quelquefois trop appliqué à les reproduire avec toutes leurs nuances et jusque dans leurs moindres traits. Toutefois, si M. Eugène Aroux n'a pas constamment réussi dans cette tentative, il a fait preuve de vivacité dans l'imagination, de finesse et de vérité dans le sentiment des beautés poétiques. Il sait comprendre et sentir la poésie. C'est le premier mérite d'un traducteur, et peut-être le plus rare.

XVII. *Mœurs politiques au dix-neuvième siècle*, par M. Alexis Dumesnil. — 1 vol. in-8. Paris, chez Audin, libraire, quai des Augustins.

S'il fallait nous juger au gré de l'humeur chagrine de l'auteur de ce livre, nulle nation ne serait plus digne de pitié que la nôtre. Plus d'honneur ni de vertu, ni de courage. La déception partout; l'hypocrisie dans les mœurs, le faux savoir dans la science, la bassesse, ou la trahison et l'égoïsme dans les rapports de tous les hommes entre eux. Malheur à nous! nous avançons péniblement à travers les ruines dont les derniers débris doivent bientôt nous ensevelir. Est-ce donc là cette France dont nous étions si fiers, à la prospérité de laquelle tendaient incessamment nos vœux et nos travaux? Et si, mécontens des prophétiques déclamations de l'écrivain, vous lui demandez pourquoi sa mission et quelles preuves il apporte, il fera passer devant vos yeux une longue suite des portraits des personnages de notre époque les plus connus. Les noms, il est vrai, n'y sont pas; mais chacun les y peut inscrire. Ce seront des hommes d'Etat, des hommes de cour ou de finance, hommes de robe ou d'Eglise, savans, philosophes, littérateurs, historiens: aucun ne se réjouira d'avoir été oublié. Mais ces portraits dont nous pouvons à l'instant même désigner les originaux, sont-ils donc de vraies et franches copies? Quelques-uns sans doute; d'autres auront cette ressemblance fantastique que le crayon de nos peintres imprime à leurs caricatures. De bonne foi, est-ce assez pour accuser notre temps, et se rire de nos espérances d'un meilleur avenir? Qu'un ardent génie, qu'un éloquent apôtre de l'absolutisme, trace une sombre peinture de la société nouvelle, cela se conçoit. Il la voudrait entièrement détruite et corrompue cette société qui le gêne, qui s'éloigne chaque jour de l'unité où il s'efforce de la ramener, et nous, nous nous plaisons à la véhémence de son impuissante parole. Mais M. Dumesnil, qui a combattu dans nos rangs, dont les précédens écrits ont été en faveur de notre cause, qui certes ne voudrait la société ni désorganisée ni rétrograde, pourquoi gourmande-t-il son siècle avec une pareille rudesse? Quelques-uns n'ont écrit que pour servir la malignité; mais à voir les sentimens honorables, l'amour du pays et du bien public qui se montrent dans le livre de M. Dumesnil, on ne supposera jamais qu'il ait eu un tel but en le composant. Il faut se garder de s'abandonner au découragement; c'est un mauvais point de départ pour apprécier les hommes et les choses. Passe pour celles-ci, dont la marche ne se ralentit pas, quoi que nous en disions; mais attaquer d'honorables caractères et des écrivains distingués en n'écoutant que des impressions passagères ou la voix de la multitude ignorante et passionnée! Le temps, croyez-le, réformera bon nombre de ces jugemens précipités. Nous les redresserions plus vite, si nous nous approchions de ces mêmes hommes que nous n'attaquons souvent que pour ne les pas connaître.

XVIII. *Essai sur la littérature romantique*, par M. Audin. — 1 vol. in-12. Paris, chez Audin, libraire, quai des Augustins.

On croyait terminée la querelle entre les deux écoles rivales, ou du moins que le débat ne se viderait désormais que par les chefs-d'œuvre que les spectateurs attendent pour applaudir au vainqueur. On avait même renoncé à s'entendre sur l'état de la question, laissant au temps le soin de la décider, ce qui était un parti fort sage, car en pareille matière la discussion, loin de rapprocher les esprits, les irrite et les éloigne chaque jour davantage. Le premier point eût été de s'expliquer sur les mots : mais le moyen d'y parvenir, quand la passion, qui se mêle à tout, avait tout d'abord brouillé et obscurci les notions les plus simples. Pourtant, ne nous en plaignons pas ; on ne fait rien de bon, rien de grand sans la passion, sans l'ardeur des rivalités, et, d'un autre côté, l'art n'eût peut-être pas gagné à la plus savante théorie. Nous regrettons que M. Audin en ait jugé autrement; il n'eût pas prodigué en pure perte des connaissances variées et des recherches dignes d'un résultat plus sérieux. On peut d'ailleurs lui reprocher d'avoir laissé la question indécise. Dans son *Essai sur la littérature dramatique*, il s'efforce de nous faire comprendre en quoi consistent le classique et le romantique ; mais il évite de se décider pour un des deux genres, et le lecteur, qui l'a suivi dans ce long examen, est désagréablement surpris de voir qu'il n'aboutisse à aucune solution positive.

XIX. *Jérôme, ou le jeune Prélat.* — 1 vol. in-8. Paris, 1829. Chez Ladvocat, libraire.

L'auteur de *Jérôme* a voulu demeurer inconnu. Une femme aurait-elle craint d'attacher son nom à ces pages hardies que démentirait tout aussitôt son sexe? Et pourquoi le craindre, quand son livre montre un si profond dédain pour l'ordinaire destinée des femmes, pour le rôle que la nature semble les avoir appelées à remplir ici-bas? Je m'abstiens de rechercher le motif d'un silence qui peut n'être pas du domaine de la critique. Dans une autre occasion, l'auteur n'a pas reculé devant une pareille franchise, qui est moins de la témérité qu'elle n'est la conséquence rigoureuse de ses principes. Or, ces principes, quels sont-ils ?

Parmi les femmes, comme parmi les hommes, il en est d'esprit et de caractère supérieurs au vulgaire, soit des hommes soit des femmes. On n'en saurait douter. Mais ce qui paraîtra moins incontestable, c'est que ces esprits d'un ordre privilégié ne se doivent point régler d'après les idées d'ordre et de convenance qui nous régissent tous tant que nous sommes. Ils se font leurs propres règles selon qu'ils jugent des choses. Malheur à eux s'ils chancellent! malheur à la société s'ils la bouleversent!

Ces idées ne sont pas nées d'hier : elles ont eu même dans la pratique de plus fréquentes applications qu'on ne l'aurait communément désiré. Restait à les systématiser et à les présenter en corps de doctrine. La tâche est difficile, car on aura à lutter contre les philosophes et les légistes de tous les temps. En effet, tant qu'un tribunal suprême n'aura pas été institué pour séparer du vulgaire les individus, hommes et femmes, qui ne doivent compte de leurs actions qu'à eux-mêmes, il faudra bien que la moralité publique d'une part et les tribunaux de l'autre continuent à protéger la société contre les inspirations des esprits supérieurs, de quelque classe qu'ils soient.

Une jeune fille, à son début dans le monde, rencontre à Rome ce Jérôme en faveur duquel elle va bientôt réaliser ce qui jusqu'alors n'avait été pour elle qu'une théorie. En vain une barrière insurmontable les sépare; ils la franchiront. Jetés tous les deux dans un monde à part, créés évidemment l'un pour l'autre, doivent-ils être arrêtés par d'indignes obstacles et ne pas se rejoindre? Jérôme est l'unique rejeton d'une noble et riche maison d'Irlande. Son père l'a, dès le bas-âge, destiné à l'Église, où l'attendent les honneurs et la puissance. Le cardinalat lui est promis; déjà il convoite la triple tiare. Qu'importe à notre jeune fille, anglaise et théoricienne? Jérôme sera son amant, fût-il abbé, cardinal ou pape. Si elle avait eu besoin d'exemples pour se décider, les exemples ne lui manqueraient pas; mais en s'abandonnant à la première impression qu'elle ressent, il lui suffit de se dire, comme le personnage d'une comédie de nos petits théâtres: « Ceci est encore la suite de mon système. »

La politique qui, de nos jours, ne respecte rien, pas même les colloques d'amour, donne occasion à Jérôme de développer les projets qu'il a enfantés pour la grandeur de la catholicité et de l'État romain, dont il rêve la domination. On n'aperçoit pas du premier coup la profondeur et la solidité d'aussi vastes desseins qui ne tendent à rien moins qu'à remuer de fond en comble Rome et l'Eglise pour les régénérer et pour rasseoir le pouvoir spirituel sur des bases plus larges; mais notre Anglaise s'en contente. L'admiration qu'elle a conçue pour le futur pape ouvre dans son cœur le chemin à l'amour; amour quelque peu aventureux, car Jérôme, en lui montrant en perspective le mariage des prêtres, qu'il prétend bien faire admettre un jour, ne lui dissimule pas qu'il n'en veut jamais faire usage pour lui-même, afin de mieux témoigner, par une vie austère, du désintéressement de ses vues.

L'admiration réagit à son tour sur Jérôme, et la passion vient aussi chez lui compléter l'œuvre de l'admiration. Or, c'est encore un des principes de l'auteur, que les passions doivent tout maîtriser; mais comme il n'est donné qu'aux grands esprits d'éprouver des passions fortes, quoi qu'il arrive, ils entraînent nécessairement le monde entier dans leur sphère d'action. Enfin Jérôme est tout à la fois homme de génie, homme passionné : il l'est du moins aux yeux de la jeune et trop

facile enthousiaste, car au portrait qu'elle fait de lui, une femme pourvue du sens le plus commun n'aurait vu dans ce froid adorateur qu'un homme sans ardeur, sans caractère et d'un médiocre génie. Que dirai-je de plus? le système se poursuit et atteint ses limites extrêmes, en dépit de la restauration promise de la catholicité, en dépit des conseils de sir John Ervel, le vieux père de Jérôme, qui, pour le ramener, lui avait dit assez sensément, ce me semble : « Telle que je l'ai « jugée, elle est de ces femmes à imagination qui aiment avec la tête « et point avec le cœur. » Plus tard, en effet, il se présentera d'autres hommes, aussi fortement trempés que Jérôme, qui partageront avec lui des affections et un enthousiasme qu'aucune supériorité ne peut trouver insensibles.

Mais, au milieu de ce désordre d'imagination, se rencontrent quelquefois des pages, à mon avis, singulièrement belles. Quoi qu'on fasse, la nature ne perd point ses droits. Si le talent la voulait toujours prendre pour guide, il ne courrait pas le risque de s'égarer. Faut-il donc se fourvoyer à plaisir? Pourquoi, lorsque l'on possède un talent vrai, original, l'aller perdre à la suite de faux et dangereux systèmes? La personne qui a composé ce livre, décèle un esprit peu commun, plein d'élévation, capable des plus généreux sentimens. Que ne l'abandonnait-elle à lui-même! N'est-il pas à regretter de voir tant de qualités précieuses s'épuiser en de vaines et frivoles tentatives?

XX. *Gazette littéraire, Revue française et étrangère de la littérature, des sciences, des beaux-arts,* etc.; publiée tous les jeudi, chez Sautelet et compagnie, rue Richelieu, n. 14. (1er numéro).

A une époque où les recueils de toutes dimensions fourmillent, il est singulier qu'il n'existe point une feuille hebdomadaire qui réunisse dans un seul foyer tous les faits importans de la semaine, et qui serve de guide au lecteur pour le mettre à même de connaître successivement ce qui se passe dans le monde littéraire. Le vieux *Mercure de France* est presque disparu de la circulation, et son cadre actuel ne lui permet pas de tenir dorénavant cette place, et de reconquérir son ancienne autorité. C'est une collection sans utilité réelle et sans véritable à propos. Ce n'est pas toujours un plaisir qu'on y trouve; encore moins de l'instruction. Il n'y a pas dans tout cela une lecture d'homme, un fait à consulter, et pourtant plus que jamais les faits se pressent, les questions se soulèvent, et la littérature étend son cadre.

La *Gazette littéraire* est heureusement apparue pour remplir cette singulière lacune; et le premier Numéro, que nous avons sous les yeux, est une espèce de foyer où sont réunis des extraits d'ouvrages encore inédits, des jugemens rapides et détaillés sur des productions récentes, des observations scientifiques sur les curiosités de nouvelle date. Du reste, géographie, voyages, statistique, beaux-arts, biblio-

thèque de romans, nouvelles littéraires ou scientifiques, théâtres, bibliographie, cette feuille embrasse tout dans sa sphère, et si l'espace ne nous manquait, nous nous ferions un plaisir d'extraire quelque chose de ce premier numéro, qui est un prospectus d'autant mieux combiné, qu'il entre de suite en matière, et ne s'annonce pas avec ce charlatanisme dont nous sommes las. Les quarante-huit colonnes rangées par trois de front, imprimées avec une grande délicatesse sur fort beau papier, contiennent autant de matière qu'un demi-volume, et l'abonnement fort modique (de 14 francs pour trois mois), contribuera sans doute à donner une vogue rapide à ce recueil, où nous avons trouvé de prime abord de la conscieuce et du talent.

Le fragment inédit sur la mort de Guise par M. Mignet est une annonce qui fait présumer très-favorablement de ce bel ouvrage. Le livre de M. Barrière, sur la cour et la ville, miscellanée de traits caractéristiques, esquisses frappantes d'un temps évanoui, est analysé avec sagacité. Vient ensuite l'examen d'un livre anglais sur l'association bizarre de certains animaux à Londres, qui offre beaucoup d'attraits. L'ouvrage de M. Demangeon, sur l'influence de l'imagination, a fourni le prétexte d'un article des plus curieux, plein de faits bizarres et d'observations piquantes. On a joint également à ce recueil, un morceau tiré des gazettes suisses; c'est Lichtemberg, physicien célèbre, peint par lui-même, avec une singulière ingénuité et une franchise remarquable. Nous invitons nos lecteurs à lire une révélation curieuse sur les Puritains de France; car l'Angleterre n'a pas été seule privilégiée à cet égard, et nous avons eu aussi nos prédicateurs sévères et nos Têtes Rondes, comme le sol britannique. Christina-Ritta et les deux Siamois ont aussi leur place dans cette revue qui remplit parfaitement son titre, et n'oublie rien de ce qui peut contribuer à fixer dans l'esprit des réflexions savantes et des jugemens ingénieux.

XXI. *La musique mise à la portée de tout le monde*, exposé succinct de tout ce qui est nécessaire pour juger de cet art et pour en parler sans l'avoir étudié. Par M. Fétis, directeur de la *Revue musicale*. 1 v. in-8., Paris, 1830, chez Alexandre Mesnier.

Jamais livre n'a plus complètement tenu la promesse renfermée dans son titre: faire descendre la musique de ses hauteurs scientifiques, arracher ses secrets de cette sorte d'obscurité mystérieuse où ils étaient demeurés ensevelis jusqu'à nos jours, expliquer clairement, substantiellement, les principes et les règles de ce bel art aux personnes qui n'en auraient aucune notion, telle est la tâche que s'est imposée M. Fetis : et qu'on ne croie pas que ce soit un médiocre effort que d'avoir posé le problème et de l'avoir résolu.

Tout à la fois art et science, la musique est soumise à de doubles règles. Le musicien, je veux dire ici le compositeur, n'en doit ignorer

aucune, sous peine de ne produire que d'arides combinaisons de notes, sans expression ni langage, bonnes tout au plus pour figurer parmi des équations algébriques, ou de ne créer que des chants vagues et indéterminés auxquels manqueront la couleur et surtout ces formes sans lesquelles il n'est point pour nous de création véritable. Les exemples abondans nous montrent assez comment ont échoué ceux qui ne réunissaient pas cette double et trop rare qualité d'artiste et de savant. Mais ce n'est pas là ce dont il s'agit aujourd'hui. Les gens du monde que leurs affaires, leurs plaisirs ou leurs habitudes entraînent dans une infinie variété de directions et qui ne demandent aux beaux-arts que de leur donner, en échange de leur temps et de leur or, quelques jouissances passagères, ceux-là auront-ils besoin, pour se plaire aux charmes de la musique, de posséder l'érudition requise en un artiste? Si je disais que M. Fétis a répondu affirmativement, ces mêmes personnes, auxquelles s'adresse son livre, le fermeraient à l'instant pour le rejeter aux écoles. « N'avons-nous pas, comme vous autres, des yeux, des oreilles, une intelligence? demandait le juif du *Marchand de Venise*. Ne pouvons-nous pas, comme vous autres, sentir et juger? » Shylok réclamait justement sa portion d'humanité. M. Fétis est si éloigné de dénier un pareil droit à ses lecteurs qu'il voudrait au contraire le leur assurer plus complètement, et c'est pour les délivrer du joug pédantesque de quelques juges qui ont érigé leur tribunal dans les journaux, qu'il a composé son livre. Savant et professeur, voilà qu'il aplanit les difficultés de la science, qu'il en découvre les sources, en explique les termes et le jargon, souvent barbare; en un mot, qu'il y répand une lumière dont elle n'avait jamais brillé. Artiste, il ne se réservera aucun privilége, et fera aux gens du monde la part la plus large à laquelle ils puissent prétendre. Qu'exige-t-il donc de nous? que nous ne demeurions pas étrangers aux règles et aux principes de son art, que nous sachions apprécier les formes variées de la composition musicale, distinguer les diverses natures de voix et d'instrumens, reconnaître la place qu'ils occupent dans les masses d'harmonie, analyser nos sensations; et, sur toutes choses, régler nos jugemens. Car c'est un point sur lequel nous serons sans doute plus difficiles à gagner. Il était si commode pour la paresse, si satisfaisant pour la vanité de décider à l'instant même du mérite ou du démérite des choses. On nous crie en vain que cette précipitation est le propre de l'ignorance; nous nous empressons de l'exposer au grand jour. Aussi M. Fétis, qui nous fait si bon marché de la science musicale, est-il, sur ce point, d'une exigence à nulle autre pareille. Peut-être, lorsqu'on aura lu son livre, comprendra-t-on qu'il existe une jouissance plus véritable à savoir qu'à paraître savoir. Platon l'avait déjà dit.

Maître d'un si beau sujet, j'aurais aimé parfois que l'auteur y pénétrât plus profondément et nous révélât quelques-unes de ces émotions intimes qui arrivent à l'ame du musicien; ne s'en présentera-t-il pas un qui renouvelle, sur un art vraiment divin, les grandes et

sublimes recherches auxquelles se plaisaient les Grecs; qui, riche de ce que les siècles ont amassé, franchisse l'intervalle qui nous sépare de Pythagore, et remontant à ces vieilles spéculations, parvienne à découvrir ce qu'il n'avait qu'entrevu? Socrate, avant de mourir, déclarait à ses disciples que les dieux lui avaient ordonné de consacrer ses derniers momens à l'étude de la musique. Qu'est-ce donc que la musique, et d'où lui vient sa puissance, son charme indéfini? M. Fétis a touché en passant, et comme avec effroi, à ces hautes questions; non qu'il n'eût pu, s'il l'eût jugé nécessaire, les aborder franchement; mais il aura craint de s'écarter du cadre qu'il s'était tracé. Mauvaise réserve qui nous prive de quelques ingénieuses théories: eussent-elles été entachées de ce que l'on appelle aujourd'hui, avec une sorte de dédain, le langage métaphysique, son livre n'eût rien perdu à les renfermer.

Mais puisqu'il avait ainsi choisi son sujet, puisqu'il avait lui-même posé les bornes qu'il ne devait pas franchir, la critique n'a nul droit de demander compte à un auteur de ce qu'il n'a pas voulu dire. Il suffit que les conditions promises aient été remplies; et, si l'on reconnaît enfin, après la lecture du nouveau traité, que l'on commence à avoir l'intelligence d'un art ignoré jusqu'alors; si des sensations précédemment confuses se débrouillent et arrivent plus nettes à l'esprit; si, en raison de cette netteté, nos jouissances musicales deviennent en même temps plus exquises et plus profondes, on ne regrettera point l'attention prêtée à l'habile professeur qui a su nous rendre la science facile sans rien lui faire perdre de sa solidité. Quant à la nécessité même de connaissances préliminaires pour mieux apprécier les beaux-arts, s'il se rencontrait encore des incrédules, je laisserais à M. Fétis la tâche de surmonter une fausse répugnance; je ne pouvais ici que reproduire ses engagemens, et mieux vaut les aller chercher en leur lieu.

L'éclectisme, qui est le caractère dominant de notre époque, non que nous soyons beaucoup plus sages que nos devanciers, mais parce que la passion, refoulée par un sentiment exagéré des convenances, n'ose désormais plus se produire; l'éclectisme ne pouvait manquer de trouver place dans l'ouvrage de M. Fétis; c'est une marque des bons écrits que de porter l'empreinte de leur temps. Une saine critique, un sentiment parfait de l'art ont présidé aux choix de ses doctrines, et, ce qui ne nuit jamais au développement des plus savantes théories, il a su les exposer dans un style clair, facile et élégant. Apollon, chez les anciens, ne fut pas seulement le dieu de l'harmonie; ces dieux du paganisme ne sont plus guère de mise pour nous; mais un artiste pouvait-il oublier sa double divinité?

XXII. *The Garland, a weekly literary journal.—La Guirlande, journal littéraire hebdomadaire.* — Dresde, samedi. 1829. J. P. Carry, éditeur.

Il n'y a peut-être pas de contrée où l'amour du pays ait une forme

aussi personnelle qu'en Angleterre, où la gloire de la patrie se fonde plus dans la vanité de l'individu, où l'on affiche plus de dédain pour tout ce qui est étranger, de dégoût pour tout ce qu'on ne trouve pas *at home*, expression qui s'étend, dans son usage journalier, du sanctuaire de la famille à la terre natale tout entière, et renferme tout ce qui a le droit et la puissance de faire battre de joie et d'orgueil le cœur d'un Anglais. Et cependant, chose étonnante! nul peuple ne reste moins chez lui; nul n'a plus d'envie de connaître de près ces hommes qu'il prise si peu, ces climats qu'il dénigre pour se consoler de ne pouvoir les mettre au-dessous du sien, ces mœurs qu'il taxe à la fois de frivoles et de grossières, enfin cet ensemble qui fait un pays, une nation, et dont le spectacle est si curieux dans sa variété, si instructif dans son identité.

Le recueil que nous annonçons est une preuve éclatante du fait moral que nous remarquons, et qui a déjà été l'objet de tant de réflexions et de plaisanteries. Pour qu'il se publie à Dresde un journal anglais, il faut bien qu'il s'y trouve beaucoup d'Anglais; et quels seraient les titres de Dresde pour en posséder plus que les autres villes de l'Allemagne? Elle ne leur offre pas, comme Vienne et Berlin, les plaisirs d'une grande ville, ou comme Bonn, Heidelberg, Gottingue, les trésors de science des universités; rien ne la distingue, rien ne lui donne droit à être particulièrement recherchée; et la publication d'un journal anglais dans ses murs atteste une grande affluence d'Anglais sur le sol de la Germanie.

Ce journal, dont le prix est de quatre écus prussiens par an, paraît le samedi de chaque semaine. Il est composé de deux feuilles in-4, comme plusieurs journaux français, *le Globe* entre autres. Son contenu est emprunté aux meilleurs journaux littéraires anglais, Revues, Magasins, etc. Il tire aussi quelques articles des ouvrages qui paraissent: nous y avons remarqué plusieurs morceaux traduits de l'allemand. On y trouve entremêlés, mais non sans ordre et sans goût, des articles de critique littéraire, des extraits de voyages, des contes, des pièces de vers, des nouvelles du monde des sciences, des arts et des lettres, enfin l'annonce des publications récentes et des ouvrages encore sous presse.

Nous ne pouvons dire que tous ces morceaux nous aient semblé d'un mérite égal. Nous avouons que nous avons dû plus de plaisir aux poésies, parmi lesquelles nous citerons l'*Amour d'une Mère*, par Emilie Taylor, le *Premier Chagrin d'un Enfant*, et l'*Insulaire grec*, de M. Hémans, qu'aux *Considérations sur les diverses époques de la civilisation*. Elles nous ont paru fort au-dessous de l'état actuel de la science, et n'offrent point de vues nouvelles et ingénieuses. En revanche, quelques contes sont fort agréables. Celui qui est intitulé: *Une histoire du Covenant* est vraiment intéressant, et ne manque ni de vérité ni de mouvement. Un fragment sous le nom de *Gilbert Earle* reproduit avec bonheur les impressions d'un homme qui, après de longs voyages et

trente ans d'absence, retourne chez lui, et s'afflige également des pertes que la mort lui a fait faire dans les objets de son affection, et des changemens qu'ont entraînés, dans les choses matérielles, les progrès de la richesse et de l'industrie; progrès qui ne peuvent le dédommager de ses souvenirs qu'ils dérangent, de ses illusions qu'ils tuent.

Somme toute, ce recueil est d'une agréable lecture; il apprend toute sorte de petites choses; il tient au courant de quelques autres; il instruit un peu, il amuse beaucoup; et, pour les abonnés de *la Guirlande*, le samedi doit être un bon jour. Il faudrait en être bien comblé pour refuser de s'en procurer cinquante-deux par an pour quatre écus.

FIN DE LA REVUE SOMMAIRE.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

LE PROPAGATEUR, journal politique, commercial et littéraire du Pas-de-Calais. Bureau de rédaction, rue Saint-Jean-en-Lestrée, n. 17; bureau d'abonnemens et d'annonces, rue du Cornet, n. 248.

Le *Propagateur* compte à peine six mois d'existence, et déjà il a pris rang parmi les trois ou quatre feuilles de province les plus estimées et les plus répandues. Ses abonnés au dehors sont nombreux, et sur les 903 communes dont est composé le département du Pas-de-Calais, il n'en est pas trente qui ne reçoivent un exemplaire, au moins, du *Propagateur*.

Le succès qu'a obtenu le Journal du Pas-de Calais est inouï; il passe les espérances de ses fondateurs; il constitue cette feuille le représentant le plus vrai des vœux du département; il la rend l'interprète le plus fidèle, et le plus *transmissible* des besoins de son commerce et de son industrie.

Les abonnés au *Propagateur* sont tenus au courant des affaires du département, de celles de la France, et de la politique extérieure.

Les personnes qui font insérer des annonces dans ce Journal, sont certaines que ces annonces passent sous les yeux de plus de cinquante mille lecteurs.

Le *Propagateur* paraît deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. Prix pour l'arrondissement d'Arras, 6 francs par trimestre; pour le dehors: 7 francs; pour un an 24 et 28 francs.

Le prix des annonces est fixé: au-dessous de quatre lignes, 1 fr.; au dessous de huit lignes 2 fr.; chaque ligne au dessus de huit, 20 cent.

L'on s'abonne et l'on reçoit les annonces:

Arras, au bureau central, chez G. Souquet, rue du Cornet, n. 248; *Paris*, Alexandre Mesnier, libraire, place de la Bourse; et chez tous les directeurs de postes.

ŒUVRES POSTHUMES DE GIRODET-TRIOSON, peintre d'histoire; suivies de sa correspondance; précédées d'une notice historique, et mises en ordre par M. Coupin. 2 vol. in-8, papier vélin. Prix: 40 fr. Paris, Jules Renouard, éditeur, rue de Tournon.

PRÉCIS DE LA GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, ou Description de toutes les parties du monde, par Malte-Brun. Tome 8 et dernier, avec un atlas de cinq cartes. Prix: 15 fr. Paris, Aimé André, éditeur, quai Malaquais, n. 13.

LA MONACA DI MONZA, STORIA DEL SECOLO XVII; ottava edizione. 2 vol. in-12. Prix: 8 f. Parigi, Baudry, rue du Coq, n. 9.

LOIS DE L'ORGANISME VIVANT, ou Application des lois physico-chimiques à la physiologie, par M. Fourcault. 2 vol. in-8. Prix: 14 fr. Paris, Rouen frères, éditeurs.

NOUVEL APERÇU SUR LA MÉTÉOROLOGIE, par M. Clos, médecin. Broch. in-8, ornée de huit planches. Paris, Bachelier, éditeur, quai des Augustins.

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ROMANTIQUE, par M. Audin. Un volume in-18. Prix : 2 f. Paris, Audin, éditeur.

LA MUSIQUE MISE A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE, exposé succinct de tout ce qui est nécessaire pour parler de cet art, et pour en juger sans l'avoir étudié ; par M. Fétis. Un vol. in-8. Prix : 7 f. 50 c. Paris, Alexandre Mesnier, éditeur, place de la Bourse.

FIN.